

PROPHÉTIES DE JÉRÉMIE

CHAPITRE I

Titre du livre, (v̄v̄. 1-3). — Vocation du prophète, (v̄v̄. 4-10). — Les deux visions. Annonce de l'invasion future, (v̄v̄. 11-16). — Promesse de l'appui divin, (v̄v̄. 17-19).

1. Verba Jeremiæ filii Helciæ, de sacerdotibus qui fuerunt in Anathoth, in terra Benjamin.

2. Quod factum est verbum Domini ad eum in diebus Josiæ, filii Amon regis Juda, in tertio decimo anno regni ejus.

3. Et factum est in diebus Joakim filii Josiæ regis Juda, usque ad consummationem undecimi anni Sedeciae filii Josiæ regis Juda, usque ad transmigracionem Jerusalem, in mense quinto.

4. Et factum est verbum Domini ad me, dicens :

1. Paroles de Jérémie fils d'Helcias, l'un des Prêtres qui étaient à Anathoth, dans la terre de Benjamin.

2. La parole du Seigneur lui fut adressée aux jours de Josias fils d'Amon, roi de Juda, dans la treizième année de son règne.

3. Puis elle lui fut adressée aux jours de Joachim, fils de Josias, roi de Juda, jusqu'à la fin de la onzième année de Sédécias, fils de Josias, roi de Juda, jusqu'à la déportation de Jérusalem au cinquième mois.

4. La parole du Seigneur me fut ainsi adressée :

INTRODUCTION.

Appel et consécration de Jérémie, (Ch. I).

CHAP. I.—1.—*Verba*. Hébr. דברי. La Vulgate donne à cette expression son sens exact. V. plus bas XXXVI. 10. Amos, I, 1, Eccl. I, 1. D'après Dathius, Lange et Payne Smith, le sens étymologique conduirait à traduire דברי par histoire, ici, par conséquent, histoire de Jérémie. Avec Rosenmüller et Gesenius nous pensons que le sens premier est paroles, discours. Ainsi le livre de l'Écclésiaste ne contient rien qui se rapporte à la vie ou aux affaires de son auteur et a pourtant pour titre : Paroles de l'Écclésiaste. LXX : τὰ ῥήματα τοῦ Θεοῦ, « hoc videlicet sensu quod verba Jeremiæ verbum sit Domini » S. Jérôme. — *Jeremiæ... in Anathoth*, v. la préface. — *In terra Benjamin*, c'est-à-dire dans le territoire de la tribu de Benjamin.

2. — *Quod factum est... ad eum*. Non pas « parce que la parole de Dieu lui vint »,

comme traduisent Nicolas de Lyre, Hugues de Saint-Cher; mais : laquelle parole de Dieu lui vint. — *Factum est*, הוּיָרָא. Le verbe être est rarement en hébreu une simple copule, mais a un sens plus fort, celui d'habiter, d'exister; aus-i cette phrase signifie que la parole de Dieu demeura constamment depuis ce temps avec Jérémie, et non pas seulement en passant et par accès Payne-Smith. LXX, ἐγενήθη. — *In diebus regni ejus*. V. la préface.

3. — Dans ces trois versets est contenu le titre général de toutes les prophéties de Jérémie. Origène. Hom. I in Jérém., regarde ces indications chronologiques du titre comme une preuve de la patience de Dieu, qui envoie Jérémie aux Juifs sous le troisième roi qui précède la captivité, afin de pouvoir, grâce à leur repentance, leur éviter ce désastre.

4. — *Et factum est*, Hébr. הוּיָרָא, fut ou était, V. v̄. 2. — *Ad me*, quelques Ms de l'hébreu et des LXX ont à lui; mais la leçon actuelle est préférable.

5. Avant de t'avoir formé dans le sein de la mère, je t'ai connu : avant que tu n'en sores, je t'ai sanctifié, et je t'ai établi Prophète dans les nations.

6. Et je dis : Ah, ah, ah, Seigneur Dieu, voyez, je ne sais pas parler, car je suis un enfant.

7. Mais le Seigneur me dit : Ne dis pas : Je suis un enfant ; car

5. Priusquam te formarem in utero, novi te ; et antequam exires de vulva, sanctificavi te, et prophetam in gentibus dedi te.

6. Et dixi : A, a, a, Domine Deus ; ecce nescio loqui, quia puer ego sum.

7. Et dixit Dominus ad me : Noli dicere : Puer sum ; quoniam ad o-

5. — *Priusquam... novi te.* Bien avant la conception et la naissance de Jérémie, Dieu l'avait choisi pour son prophète. « Non quo ante conceptionem, ut heresis suspicatur, fuerit Jeremias : sed quo præsciret futurum eum Dominus, cui necdum facta jam facta sunt, secundum illud quod Apostolus loquitur : *Qui vocavit ea quæ non erant, quasi ea quæ essent* (Rom. iv, 17) ». S. Jérôme. Le verbe connaître, וָדָע, signifie non-seulement une prescience, mais une prédestination. Cfr. Gen. xviii, 19, Is. li, 7, lviii, 3, Nahum, i, 7, et aussi dans le N. T. Matth. vii, 23, xxv, 42, Rom. xi, 2. — *In utero formarem te,* Cfr. Job, x, 40-42. — *Antequam exires... sanctificavi te.* « Quod autem sanctificatur in utero, juxta illud Apostoli debemus accipere : Postquam autem placuit ei qui me segregavit de utero matris meæ et vocavit per gratiam suam, ut revelaret Filium suum in me ; ut evangelizarem illum in gentibus (Gal. i, 15). Joannes quoque Baptista sanctificatur in utero et sanctum spiritum accipit, et movetur in vulva et per os matris loquitur » (S. Jérôme). Dieu qui a d'abord choisi Jérémie, le voue et le consacre maintenant à son office prophétique. Cfr. Is. xlv, 4, xlix, 4, Act. ix, 45, Rom. i, 4, Gal. i, 45, Luc, i, 45. Suivant S. Augustin, Epist. 57, je t'ai sanctifié, c'est-à-dire j'ai prédestiné de te sanctifier. — *Et prophetam.* Voici la raison de ce choix et de cette consécration faits par Dieu : Jérémie sera prophète, envoyé de Dieu. *Et n'est pas dans l'hébreu.* — *Gentibus.* Le ministère de Jérémie ne doit pas se borner aux seuls Juifs, mais s'étendre aux nations étrangères : ses prophéties concernent en effet Babylone, l'Égypte, etc. V. ch. xxv, xxvii, xlvii-li. « Illud vult intelligi quod in ipso Propheta postea lecturi sumus, quod non solum Jerusalem, sed et multis in circuitu gentibus prophetavit » (S. Jérôme). Quelques Pères appliquent ces paroles à Notre-Seigneur, dont Jérémie n'est ici que la figure, Origène, S. Cyprien, 1 Contr. Judæos, 21, S. Ambroise, Apol. Davidis, c. xi, Lactance, Insit. iv, 8, etc. Payne Smith prétend aussi que c'est le vrai sens de ce

passage ; mais Cornelius à Lap. fait observer avec raison que ce sens est allégorique et non littéral. La remarque suivante ajoutée par Payne Smith est plus frappante : il y a eu deux sortes de prophètes chez les hébreux : ceux qui, comme Gad, Nathan, Elisée, Elie, Urie, etc., ont fait l'œuvre de Dieu sans laisser de traces en dehors de leur nation ; d'autres au contraire ont été des dons faits par Dieu à l'humanité, et par leurs écrits, quoique morts, ils parlent encore. Le Targum : « Je t'ai constitué prophète pour verser aux nations la coupe de la malédiction. » Sur cette interprétation, contraire à l'esprit du prophète, Cfr. plus bas, xxv, 45, Isaïe, li, 47, Ps. lxxiv, 9.

6. — *Et dixi.* Jérémie se défend, par humilité, d'accepter une pareille mission. — *A a a.* hébr. אָאָא, qui ne forme qu'une seule interjection plaintive. Le Targum : « Exauce mes prières » ; les LXX : ὁ ὤν. — *Nescio loqui,* je ne sais pas parler avec l'autorité et la force nécessaires à un prophète. Moïse fait à Dieu à peu près la même réponse. Exod. iv, 10, mais les deux prophètes n'invoquent pas le même motif. Le Targum : « Je ne puis prophétiser ». — *Quia puer ego sum.* Rosenmüller et quelques autres commentateurs supposent que Jérémie avait alors vingt ans ; mais l'hébreu עָרַב ne désigne aucun âge défini. Les Rabbins voient dans le « na'ar » un enfant de quatorze ans. V. Buxtorf, *Lexicon Chaldaicum*, à ce mot. Maurer conclut de la longue durée du ministère du prophète (plus haut 2 et 3, Cfr. xl, 4, xlviii, 8), qu'il ne devait pas avoir alors dépassé sa vingt-cinquième année. Nægelsbach. Le Targum ajoute ici : « et dès mon commencement je prédis l'angoisse et la captivité à ce peuple ».

7. — *Dixit Dominus ad me.* Dieu réfute l'objection de Jérémie, non par la promesse de son assistance, mais par une déclaration catégorique de sa volonté. Nægelsbach. S. Jérôme est d'un autre sentiment. « Huic (Jeremias) pueritiæ datur venia, quæ verecundia et pudore decoratur ». — *Noli dicere puer sum.* L'objection faite par Jérémie no

omnia quæ mittam te, ibis; et universa quæcumque mandavero tibi loqueris.

8. Ne timeas a facie eorum; quia tecum ego sum, ut eruam te, dicit Dominus.

9. Et misit Dominus manum suam, et tetigit os meum; et dixit Dominus ad me: Ecce dedi verba mea in ore tuo.

10. Ecce constitui te hodie super gentes, et super regna, ut evellas, et destruas, et disperdas, et dissipes, et ædifices, et plantes.

Infr. 48, 7.

tu iras partout où je t'enverrai, et tout ce que je t'aurai ordonné, tu le diras.

8. Ne les crains pas, parce que je suis avec toi pour te délivrer, dit le Seigneur.

9. Et le Seigneur étendit sa main, toucha ma bouche, et le Seigneur me dit: vois, je mets mes paroles dans ta bouche.

10. Je t'établis aujourd'hui sur les nations et sur les royaumes, pour arracher et pour détruire, pour perdre et pour dissiper; pour bâtir et pour planter.

provenait pas d'une résistance à la volonté de Dieu, mais était basée sur un motif véritable. Cfr. Luc. 1, 34. — *Ad omnia... ibis.* LXX: *πρὸς πάντας*; mais comme le neutre renferme toutes les autres significations, parce qu'il est plus général, il doit être conservé ici. — *Et universa.* Hebr.: *כִּלְכֵּל*; quelques commentateurs donnent à ce mot le sens d'un adverbe de lieu et traduisent « partout où »; mais il n'y a pas de raison d'abandonner la Vulgate en ce point. — *Quæcumque... loqueris.* C'est ce que dit le Psalmiste: « Dominus dabit verbum evangelizantibus, virtute multa », LXXVII. 42.

8. — *Ne timeas a facie eorum.* Ne crains pas ceux vers qui je t'enverrai. — *Quia tecum... eruam te.* Ceux qu'aide le Seigneur n'ont rien à craindre des hommes, Ps. cxviii, 6. « Liberat autem Dominus, non quo Propheta persecutionibus careat et angustiis, quippe cum legamus eum multa perpassum; sed ut patiens omnia superet, nec cedat angustiæ ». S. Jérôme. C'est aussi l'interprétation de Kimchi.

9. — *Et misit... os meum.* Pour assurer Jérémie de son secours, le Seigneur lui en donne une preuve palpable. Il montre en même temps que la bouche de Jérémie lui est consacrée et inaugure ainsi sa prophétie. Un acte de cette nature s'offre au début du ministère d'Isaïe, vi, 7 et d'Ézéchiël, ii, 8-10; Cfr. aussi Dan. x, 46. C'est le symbole de l'inspiration donnée par Dieu à son prophète. — *Ecce dedi... in ore tuo.* Désormais Jérémie ne peut plus alléguer son impuissance.

10. — *Constitui te... ædifices et plantes.* Dans le langage de l'Écriture, le Prophète fait la chose elle-même dont il prédit la venue. Ainsi plus bas, xv, 4, Ezech. xiii, 49, xliiii, 3, Os. vi, 5. La parole des prophètes est en effet celle de Dieu et la parole de

Dieu est l'instrument par lequel il fait tout, Gen. 1, 3, Ps. xxxii, 6, 9. Ce qui est dit ici de la parole de Dieu prêchée par Jérémie, est dit de Dieu lui-même, plus bas, xxxi, 28. L'hébreu *הִפְקַדְתִּיךָ* signifie littéralement, dit Payne Smith, « je t'ai fait Pâked, » c'est-à-dire député, titre qu'on ne donne qu'à ceux qui sont investis d'une autorité élevée. — *Super gentes et super regna.* Ces mots expliquent ce qui est dit plus haut, v, 5. — *Ut evellas et destruas.* « Priora duo, verba, quæ ad excidium pertinent, *לְהַרְשׁוֹת וּלְהַחֲרֹב*, præterquam quod paronomosiam, seu adlitterationem involvant, Orientalibus adamatam, continent duplicem alteram ab arbore quæ eradicatur, alteram in ædificio quod funditus evertitur, desumptam; priorem *נָהַשׁ*, posteriorem *נָהַץ* indicat, quod verbum proprie adhibetur in ædificiis dirutis, Ezech. xxvi, 42 » Rosenmüller. — *Et disperdas... et plantes.* Les LXX n'ont pas le mot hébreu que S. Jérôme a traduit par *dissipes*. Atting remarque qu'il y a quatre mots de destruction, et seulement deux de restauration, comme si la mission de Jérémie devait avoir surtout un caractère de châtement. Et c'est en effet son principal caractère, quoique Dieu veuille finalement le bien de son peuple. L'exil de Babylone fut momentanément une époque de punition, mais il fut aussi un temps de repentir national Payne Smith. « Considerandum quod quatuor tristibus duo læta succedant. Neque enim ædificari poterant bona, nisi destructa essent mala, nec plantari optima, nisi æradicarentur pessima... Multi hunc locum super personam Christi intelligunt: Jeremias enim interpretatur excelsus Domini: qui destruxit regna diaboli... Pro his evulsis, destructis et perditis et in inferiora detractis, ædificatur atque plantatur Ecclesia Dei. » S. Jérôme.

11. — *Et factum est.* Y a-t-il eu un inter-

11. La parole du Seigneur me fut adressée, et il me dit : Que vois-tu, Jérémie? Je dis : Je vois une verge qui veille.

12. Le Seigneur me dit : Tu as bien vu : car je veillerai sur ma parole pour l'accomplir.

13. Et la parole du Seigneur me fut adressée une seconde fois, et il me dit : Que vois-tu? Je lui dis : Je vois une chaudière bouillante dont la face paraît du côté de l'aquilon.

14. Le Seigneur me dit : Le mal viendra de l'Aquilon fondre sur tous les habitants du pays.

15. Car je vais appeler toutes les races des royaumes de l'aquilon, dit

11. Et factum est verbum Domini ad me, dicens : Quid tu vides, Jeremia? Et dixi : Virgam vigilantem ego video.

12. Et dixit Dominus ad me : Bene vidisti, quia vigilabo ego super verbo meo ut faciam illud.

13. Et factum est verbum Domini secundo ad me, dicens : Quid tu vides? Et dixi : Ollam succensam ego video, et faciem ejus a facie Aquilonis.

14. Et dixit Dominus ad me : Ab Aquilone pandetur malum super omnes habitatores terræ.

Infr. 4, 6.

15. Quia ecce ego convocabo omnes cognationes regnorum Aquilo-

valle entre la communication de Dieu à Jérémie que nous venons de lire et celle-ci? Le texte n'autorise ni à le croire ni à le nier. — *Virgam vigilantem*. Hébr. כקל שקד peut se traduire branche d'amandier ou branche vigilante, comme S. Jérôme a traduit après Aquila et Symmaque. Calvin, Zwingli, Bugenhagen, Faussett, ont admis la traduction de la Vulgate. Les LXX : βακτηρίαν κερύνην, sens adopté par presque tous les modernes. Du reste, le sens est le même. L'amandier est nommé Shaked en hébreu, de la rac. *Shakad*, veiller, parce qu'il est le plus vigilant des arbres et le premier à s'éveiller du sommeil de l'hiver : « floret omnium prima mense Januario, Martio vero poma maturat », Pluc, Hist. nat. xvi, 25. « Vigilat virga, cuncta populi peccata considerans, ut percipiat et corripiat delinquentes ». S. Jérôme. La connexion de ce passage et du suivant prouve selon Nægelsbach. que cette branche d'amandier est destinée à servir de bâton pour trapper les pêcheurs. Keil croit que cet emblème n'est employé que pour donner confiance au prophète dans le rapide et certain accomplissement de la parole de Dieu.

12. — *Vigilabo ego*. Je continuerai mon œuvre sans m'arrêter. Cf. Dan. ix, 44, et plus bas, xxxi, 28.

13. — La première vision était destinée à donner confiance à Jérémie, §. 11; celle-ci lui indique l'objet principal sur lequel devront porter ses prophéties. Il annoncera une grande calamité nationale qui viendra du Nord. — *Ollam succensam*, hébr. סיר נפוח, une marmite bouillante sur un feu allumé en soufflant; chez les poètes arabes, c'est l'image d'une guerre cruelle, faite par des ennemis

irrités. — *Faciem ejus a facie aquilonis*. Cette marmite bouillante, que le prophète voit au Nord, est tournée contre la Judée, c'est-à-dire la guerre viendra de ce côté, §. 14. Quoiqu'à l'Est de la Judée, Babylone était considérée par les Juifs comme étant au Nord, parce que pour eux l'Est était l'Arabie déserte s'étendant de la Palestine à l'Euphrate. Ou bien, selon Bochart, le Nord ne désigne pas ici l'emplacement occupé par les Babylo niens, mais la route suivie par eux dans leur invasion: ils entrèrent en effet en Judée par la frontière du Nord; plus bas, xxxix, 5, lii, 9. Faussett.

14. — *Habitatores terræ*, les habitants de la Judée.

15. — *Convocabo*. Hébr. קרא, j'appelle; LXX. συγκαλέω. — *Omnes... aquilonis*. LXX: tous les royaumes du Nord de la terre. Ou bien tous les peuples du Nord, ou toutes les races qui peuplaient l'empire de Babylone. Après avoir exposé les idées des commentateurs sur ce point, Nægelsbach dit : « Je pense que Jérémie n'a pensé ici, d'une manière bien précise, ni aux Scythes, ni aux Chaldéens. Il a vu seulement qu'un peuple du Nord serait l'instrument choisi par Dieu pour punir la Judée. Mais quel peuple serait-ce, ou plutôt quel peuple ligueraient et dirigerait toutes les familles des royaumes de la terre, voilà ce qu'il ne sait pas. Il ne l'apprit que de la tournure décisive donnée aux affaires par la bataille de Carehemish. » Mais comme le dit fort bien Keil, nous avons dans ces paroles l'expression du préjugé rationaliste qui ne veut voir dans les prophéties bibliques que des descriptions déguisées d'événements déjà arrivés, ou des menaces de calamités qui sont sous les

nis, ait Dominus; et venient, et ponent unusquisque solium suum in introitu portarum Jerusalem, et super omnes muros ejus in circuitu, et super universas urbes Juda.

16. Et loquar judicia mea cum eis super omnem malitiam eorum qui dereliquerunt me, et libaverunt diis alienis, et adoraverunt opus manuum suarum.

17. Tu ergo accinge lumbos tuos, et surge, et loquere ad eos omnia quæ ego præcipio tibi. Ne formides a facie eorum; nec enim timere te faciam vultum eorum.

le Seigneur; ils viendront tous placer leurs trônes à l'entrée des portes de Jérusalem, et contre ses murailles tout autour, et contre toutes les villes de Juda.

16. Et je leur ferai connaître mes jugements contre toute la méchanceté de ceux qui m'ont abandonné, qui ont fait des libations aux dieux étrangers, et qui ont adoré l'œuvre de leurs mains.

17. Toi donc ceins tes reins, lève-toi, et dis-leur tout ce que je te commande. Ne les crains pas, car je t'empêcherai de craindre leur visage.

yeux du prophète. L'opinion, qui voit dans ces ennemis venant du Nord les Scythes, est due à Cramer et à Eichhorn; elle a été adoptée par Dahler, Hitzig, Ewald, Bertheau, Movers, Duncker, Ræsch. Mais Kueper, Ad. Strauss, Tholuck, Nægelsbach, malgré les paroles singulières que nous venons de citer de ces auteurs, Graf, Keil, Munk sont d'avis que cette hypothèse ne peut s'appuyer ni sur l'exégèse, ni sur l'histoire. Rien ni dans Sophonie, ni dans Jérémie (V. iv, 13), qui décrivent l'invasion de ces ennemis du Nord, ne peut se rapporter à la cavalerie scythe, et u contraire beaucoup de détails donnés par ces deux prophètes sont inapplicables à leurs ordes vagabondes : les chariots, les archers, etc. dans presque tous les prophètes désignent l'armée chaldéenne; les Scythes n'avaient certainement pas de chars. Ils n'assaient pas les villes fortifiées, n'emmenaient pas de captifs en exil, ce que Jérémie prophétise des ennemis de Juda. Au ch. xxv, quand il nomme Nabuchodonosor, roi de Babilone comme l'exécuteur des jugements de Dieu, il se sert pour désigner l'ennemi, des mots mêmes que nous trouvons dans ce verset כְּלִי-מִשְׁפָּחַת עֲפֹן, *cognationes regnorum uolens*, et il représente l'expédition de Nabuchodonosor comme l'accomplissement de toutes les prophéties qu'il a faites depuis treizième année de Josias. Il est donc aussi à dire que possible, que par les familles des royaumes du Nord, Jérémie a en vue les Chaldéens. La thèse de Cramer, etc. n'est pas plus tenable au point de vue historique. L'An-Testament ne cite jamais le nom des Scythes. Keil. — *Unusquisque solium suum*, c'est-à-dire, simplement, ils mettront le siège devant Jérusalem, comme l'entend très-bien Jérôme : « Nulli dubium multas gentes et regnorum gentium reges Babyloiuo regi

fuisse subjectos, qui, obsessa Jerusalem, posuerunt in circuitu, et maxime in exitibus portarum thronum suum atque tentoria, ne quis eorum qui clausi erant posset erumpere. » D'après Payne Smith, *solium*, סֹדֵם, désignerait le siège du juge qui va juger les Juifs coupables, au nom de Dieu; il prétend que ce mot signifie toujours tribunal de justice, ce qui n'est pas exact. V. Job, xxxvi, 7; II Rois, iii, 10, vii, 13; I Paral. xxii, 48, etc. Reischl adopte la même opinion; mais presque tous les interprètes admettent la première. — *Super universas*... Toute la Judée, ayant péché comme Jérusalem, aura le même sort que la capitale.

16. — *Loquar judicia mea cum eis*. Je reprocherai aux Juifs leurs méfaits et prononcerai leur condamnation, qui sera exécutée par les Chaldéens; v. plus bas, iv, 12, xxxix, 5, lvi, 9, IV Rois, xxv, 6, où cette expression a le même sens. — *Dereliquerunt me*, l'oubli de Dieu et l'idolâtrie est toujours le grand crime reproché aux Juifs par les prophètes. — *Diis alienis*, les faux dieux. — *Opus manuum suarum*. V. Ps. cxiii, 8 et Is. ii, 8.

17. *Accinge lumbos tuos*. Expression qui se rencontre souvent dans l'Écriture, IV Rois, iv, 29; Eccl. xxxi, 47; Luc, xii, 35; Ephes. vi, 14, etc. En Orient, les voyageurs ou ceux qui entreprennent un ouvrage pénible relèvent, au moyen d'une ceinture leurs longs vêtements, pour n'être pas embarrassés dans la marche ou dans le travail. — *Loquere... præcipio tibi*. Le prophète, étant un ambassadeur, ne doit ni retrancher, ni ajouter à ce que Dieu lui ordonne de faire connaître. — *Ne formides.... vultum eorum*. S. Jérôme n'a pas rendu très-exactement le sens de l'hébreu. Il faut traduire littéralement : Ne les crains pas de peur que je ne te les fasse

18. Je fais de toi aujourd'hui une ville forte, une colonne de fer, et un mur d'airain contre toute cette terre, les rois de Juda, ses princes, ses prêtres et son peuple.

19. Et ils combattront contre toi, et ils ne prévaudront pas, parce que je suis avec toi, dit le Seigneur, pour te délivrer.

18. Ego quippe dedi te hodie in civitatem munitam, et in columnam ferream, et in murum æreum, super omnem terram, regibus Juda, principibus ejus, et sacerdotibus, et populo terræ.

Infr. 6, 27.

19. Et bellabunt adversum te, et non prævalebunt; quia ego tecum sum, ait Dominus, ut liberem te.

CHAPITRE II

Introduction de ce chapitre, (vv. 1-3). — L'infidélité d'Israël mise en regard de la fidélité de Dieu et de celle des païens, (vv. 4-13). — Punition d'Israël et ses causes, (vv. 14-19). — Son idolâtrie, (vv. 20-28). — Sa culpabilité, (vv. 29-37).

1. La parole du Seigneur me vint et il me dit :

1. Et factum est verbum Domini ad me, dicens :

craindre. Cfr. Prov. v, 6. Les LXX : *μῆποτε*, ce qui est plus fidèle. C'est ainsi que traduisent le Targum, le Syriaque, Kimchi, Dathius, etc. Il y a dans ces paroles comme un avant-coureur de l'enseignement évangélique : ce n'est pas l'homme qui ne peut tuer que le corps qui est à craindre, mais celui qui peut perdre à la fois l'âme et le corps, Matt. x, 28. Les LXX ajoutent : Parce que je suis avec toi pour te délivrer, dit le Seigneur; cette conclusion se retrouve à la fin du v. 19.

18. — *Ego dedi te in civitatem munitam.* — Tu seras aussi en sûreté qu'une ville bien fortifiée, v. des images semblables, plus bas, vi, 27, xv, 20. Le Seigneur donne des encouragements de même nature à Ezéchiel, iii, 8. Cfr. Isaïe, l, 7, et Ps. cxvii, 13-16; Luc, xxi, 45, Act. vi, 10. — *In columnam ferream* : La tempête ne peut briser une colonne de fer, et un mur d'airain défie les attaques des ennemis. Keil. — *Super omnem terram*, hébr. contre cette terre, c'est-à-dire contre Juda et tous ses habitants, comme l'explique la fin du verset. Les LXX, au lieu de *super* ont *ἐναντι*. — *Populo terræ*. Cette expression se rencontre souvent dans le sens de « bas peuple, le vulgaire. » V. plus bas. xxxiv, 19. xliv, 21, lii, 6; Ezéch. vii, 27.

19. — *Bellabunt adversum te.* Le Targum ajoute : Pour supprimer les paroles de la pro-

phétie. — *Non prævalebunt... ut liberem te*, « si quando reges Juda... et principes ejus et sacerdotes et populi, episcopi videlicet et presbyteri et diaconi, et vulgus vile atque ignobile, contra sanctum virum consurgere voluerint, habebat fides firmitatem, et timere desistat : quia, Domino auxiliante, superabit. » S, Jérôme.

PREMIÈRE PARTIE

Prophéties appartenant au règne de Josias.

Jérémie, fortifié par les paroles de Dieu commence son ministère. De ce chapitre au ch. xxii^e inclusivement s'étend une collection d'avertissements généraux et de réprimandes, qui contient probablement les exhortations du prophète pendant le règne de Josias. On y trouve en effet, iii, 6, une allusion aux jours de Josias, et rien qui ait rapport aux événements arrivés après la mort de ce prince.

1^o Accusation générale contre l'impiété et la déloyauté du peuple juif, (ch. ii, 1-iii, 5).

CHAP. II. — 1. — *Et factum est verbum Domini ad me.* Probablement dans la treizième année de Josias.

2. Vade, et clama in auribus Jerusalem, dicens : Hæc dicit Dominus : Recordatus sum tui, miserans adolescentiam tuam, et charitatem desponsationis tuæ, quando secuta es me in deserto, in terra quæ non seminatur.

3. Sanctus Israel Domino, primitiæ frugum ejus; omnes qui devorant eum, delinquent; mala venient super eos, dicit Dominus.

4. Audite verbum Domini, domus Jacob, et omnes cognationes domus Israel.

2. Va, et crie aux oreilles de Jérusalem ; dis : Voici ce que dit le Seigneur : Je me suis souvenu de toi, ayant compassion de ta jeunesse, de l'amour que j'eus pour toi, quand je t'épousai, quand tu me suivis dans le désert, dans une terre qu'on ne sème pas.

3. Israël a été consacré au Seigneur comme les prémices de sa récolte. Tous ceux qui le dévorent sont coupables ; les maux viendront sur eux, dit le Seigneur.

4. Ecoutez la parole du Seigneur, maison de Jacob, et vous toutes, familles de la maison d'Israël.

2. — *Vade*. Il est probable que jusque là Jérémie avait vécu à Anathoth : maintenant il reçoit l'ordre d'aller à Jérusalem et d'en faire la scène de ses labeurs prophétiques. — *Clama*. LXX : ἀνάγρωθε. — *In auribus Jerusalem*. « Aurea Jerusalem pro auribus habitatorum ejus debemus accipere ». S. Jérôme. Le Targum ; « devant le peuple qui est à Jérusalem ». — *Recordatus sum tui*. Cette expression indique parfois la colère, Ps. LXXVIII, 8, CXXXVI, 7, Neh. VI, 44, XIII, 29, parfois la bienveillance, Ps. xcvi, 3, cv, 45, CXXXI, 4, Neh. v, 49, XIII, 22, 31. C'est le second sens qu'elle a ici. — *Miserans adolescentiam tuam*. hébr. הכסד נעוריך. L'amour dévoué, affectueux que, dans sa jeunesse Israël avait pour Dieu (Keil); suivant Faussett, Rosenmüller, etc., l'affection qu'Israël avait éprouvée de la part de Dieu, aux premiers temps de son histoire. S. Jérôme et S. Chrysostôme sont favorables à cette interprétation. Il est certain qu'Israël montra plutôt, même dès les premiers temps de son existence nationale, *adolescentiam*, de l'ingratitude que de l'amour pour Dieu; V. Exod. XIV, 44, 42, xxiv, 3, xxxv, 20-29, xxxiii, 4-7, etc. Cependant l'interprétation admise par Keil, Nægelsbach, etc., nous paraît devoir être adoptée. Car, quoique Israël, à cette époque de son histoire, ait souvent offensé Dieu, encore pourtant lui restait-il uni, Exod. iv, 34 et Osée, xi, 4. La jeunesse ou l'enfance d'Israël peut s'entendre du temps de la sortie d'Égypte, et le passage d'Osée, que nous venons d'indiquer, favorise cette interprétation. Or, malgré ses défaillances passagères, Israël aimait Dieu alors et s'attacha à lui par les liens de l'amour et par un lien semblable à celui des poux. C'est ce qu'indiquent les mots suivants : *charitatem desponsationis tuæ*. Cette union fut contractée

au Sinaï, lors de la promulgation de la loi. Les LXX : ἀγάπης τελευτώσεώς σου. — *Quando secuta es me in deserto*, Israël en se jetant dans le désert montrait son amour pour Dieu. Ces mots jusqu'à la fin du verset n'étaient pas dans l'exemplaire des LXX dont S. Jérôme se sert.

3. — *Sanctus Israel Domino*. Hébr. : Israël chose sainte au Seigneur. Tout ce qui est consacré à Jéhovah est saint, קדש; Israël a été choisi par Dieu pour sa propriété spéciale et sainte, Exod. xix, 5 et suiv., Deut. vii, 6, xiv, 2. — *Primitiæ frugum ejus*. La loi relative aux offrandes permet d'expliquer ce nouveau nom donné à Israël : les premiers fruits du sol, les premiers produits des arbres appartiennent, comme קדש à Jéhovah, Exod. xxiii, 19. Nomb. viii, 8, etc. Israël, choisi par Dieu entre tous les peuples comme le premier d'entre eux, Amos, vi, 4, lui appartient absolument, est consacré et ne doit pas être profané par des contacts impurs. C'est ce qui explique la malédiction contenue dans la dernière partie du verset. — *Omnes qui devorant eum*. Aussi les instruments de la vengeance de Dieu contre son peuple, quoique choisis par lui, se rendent coupables par la manière dont ils accomplissent leur mission et appellent sur eux la punition divine, comme cela eut lieu spécialement pour Babylone, Hab. i, 44, Jérém. xv, 23, 28. li, 5, 8, 44. 24. « Neque enim ex eo quod Dei exsequuntur sententiam, immunes erunt à supplicio, malique venient super eos: oportet enim venire scandala; verum vae ei per quem veniunt scandala ». S. Jérôme.

4. — *Audite... domus Israel*. « Utrumque nomen, Jacob et Israel, ponitur, non secundum duas et decem tribus, sed juxta omnem populum, quum et ipse Jacob postea appellatus sit Israel ». S. Jérôme. Cfr. Is. XLVI, 3

5. Voici ce que dit le Seigneur : Quelle iniquité vos pères ont-ils trouvée en moi, qu'ils se sont éloignés de moi, qu'ils ont marché après la vanité, et qu'ils sont devenus vains ?

6. Et ils n'ont pas dit : Où est le Seigneur qui nous a fait monter de la terre d'Égypte, qui nous a conduits par le désert à travers une terre inhabitée et inaccessible, par la terre de la soif et l'image de la mort, une terre où nul homme ne passe, et où nul homme n'habite ?

7. Je vous ai fait entrer dans une terre de Carmel pour en manger les fruits et les biens, et une fois entrés vous avez souillé ma terre, et vous avez fait de mon héritage une abomination.

8. Les prêtres n'ont pas dit : Où est le Seigneur ? Les gardiens de la loi ne m'ont pas connu : les pasteurs

5. Hæc dicit Dominus : Quid inveniunt patres vestri in me iniquitatis, quia elongaverunt a me, et ambulaverunt post vanitatem, et vani facti sunt ?

Mich. 6, 5.

6. Et non dixerunt : Ubi est Dominus qui ascendere nos fecit de terra Ægypti; qui traduxit nos per desertum, per terram inhabitabilem et inviam, per terram sitis, et imaginem mortis, per terram in qua non ambulavit vir, neque habitavit homo ?

7. Et induxi vos in terram Carmeli, ut comederetis fructum ejus, et optima illius; et ingressi contaminastis terram meam, et hæreditatem meam posuistis in abominationem.

8. Sacerdotes non dixerunt : Ubi est Dominus ? et tenentes legem nescierunt me, et pastores præva-

Jérém. xxxi, 4. Le prophète ne s'adresse pas seulement à ceux qui sont actuellement présents, mais à un auditoire idéal : à tout le peuple d'Israël, de tous les temps et de tous les endroits, à ceux dont les pères ont commis le crime reproché dans les versets suivants. Nægels-bach.

5. — *Patres vestri.* « Offensam ducit a patribus, non quo peccata patrum filiis impulerunt, sed quo et filii habentes patrum similitudinem, et suo et parentum scelere puniantur. Sæpe legimus quod propter sanctos patres, filiorum misereatur Deus. Dereliquerunt autem patres populi peccatoris Deum. » S. Jérôme. — *Iniquitatis*, hébr. עָוֹן, en quoi ai-je manqué au contrat que nous avions fait ensemble ? v. Michée, vi. 3. Is. v. 3; Cfr. Deuter. xxxii, 4. — *Ambulaverunt post vanitatem.* Hébr. הִבְלִי, souffle, vanité et de là idole. — *Et vani facti sunt.* Cfr. iv Rois, xvii, 45. LXX : ἐμπαινώθησαν, ils sont devenus fous, expression dont Rom. 1, 21, semble le réminis-cence. V. encore Ps. cxiii, 8.

6. — I-ai se sert presque des mêmes paroles, cxiii, 14-13, pour invoquer la clémence de Dieu. — *Non dixerunt.* Ils n'ont pas pensé à Dieu et ont perdu la mémoire de ses bienfaits. — *Per desertum*, le désert qui s'étend entre la mer Rouge, la Palestine et l'Égypte où les Israélites errèrent pendant quarante ans. — *Per terram inhabitabilem*, hébr. une terre de déserts. — *Inviām*, hébr. שְׁוֵתָה,

fosse, trou, dans lesquels tombent les hommes et les animaux. — *Imaginem mortis*, hébr. צִלְמוֹת מוֹת, les ténèbres de la mort. V. Job. iii, 5, xxviii, 3, Ps. xxii, 4. Is. ix, 4, Amos, v, 8. Plusieurs commentateurs modernes, au lieu de *tzalmot*, lisent *tzalmouth* et l'identifient avec le mot arabe *tsulmat*, qui signifie ténèbres. Mais l'accord de toutes les anciennes versions ne permet pas de changer la leçon massorétique. Payne Smith. — *Homa.* Le texte des LXX, tel que S. Jérôme le lisait, avait : οἶος ἀνθρώπου, leçon donnée aussi par la Polyglotte d'Alcala.

7. — *In terram Carmeli.* A cause de l'article qui, en hébreu, se trouve devant le mot Carmel, Nægels-bach pense que le prophète a voulu mettre ici un nom propre. Il semble pourtant que, par contraste avec le désert infécond et mortel, nous devons voir ici des champs très-fertiles. Cfr. Isaie xxix, 47, et la note. LXX : εἰς τὸν κάμηλον. Le Targum : « dans la terre d'Israël qui est plantée comme le Carmel ». — *Contaminastis*, par votre idolâtrie. — *Hæreditatem meam*, la terre que Dieu s'était choisie entre toutes les autres, pour y être spécialement adoré. — *In abominationem*, Targum : « au culte des idoles ».

8. — *Sacerdotes.* Après avoir accusé la masse du peuple en général, Dieu accuse les prêtres. — *Sacerdotes non dixerunt ubi est Dominus ?* C'était le devoir spécial des prêtres de chercher le Seigneur ; V. plus bas, x, 21,

ricati sunt in me; et prophetæ propheterunt in Baal, et idola secuti sunt.

9. Propterea adhuc iudicio contendam vobiscum, ait Dominus, et cum filiis vestris disceptabo.

10. Transite ad insulas Cethim, et videte; et in Cedar mittite, et considerate vehementer; et videte si factum est hujuscemodi;

11. Si mutavit gens deos suos, et certe ipsi non sunt dii; populus

ont prévariqué contre moi, les prophètes ont prophétisé au nom de Baal, et ils ont suivi des idoles.

9. C'est pourquoi j'entrerai encore en jugement avec vous, dit le Seigneur, et je plaiderai contre vos fils.

10. Passez aux îles de Cethim, et regardez : envoyez en Cédar, et considérez attentivement, et voyez si chose semblable s'y fait;

11. Si une nation a changé ses dieux, et encore ne sont-ce pas des

Ps. ix, 44; xxxiii, 5; Jug. i, 4; xxvii, 5, Jos. ix, 44; I Rois, xxviii, 43. S'ils eussent fait leur devoir, la nation n'eût jamais apostasié : ils devaient en effet lui exposer la loi, Malach. ii, 6-7, Lev. x, 44, Deut xxxiii, 40. — *Teneutes legem*. LXX : τοῦ νόμου μου (S. Jérôme a aussi « meam » dans son commentaire). Suivant le Targum, ce sont les docteurs de la Loi; suivant Jarchi, le Sanhédrin. D'après la plupart des modernes, il s'agit encore ici des prêtres; selon Reischl, les dépositaires de la loi; d'après Reuss, les juges, soit prêtres, soit laïques. — *Pastores*. D'après le Targum, Jarchi, S. Thomas, les rois, qu'Homère appelle ποιμένες λαῶν. Comment ceux qui désobéissent au Pasteur Suprême peuvent-ils conduire le troupeau? — *Prophetæ... in Baal*. Ceux qui prétendent prophétiser sont les oracles des faux Dieux; ils prophétisent en Baal, c'est-à-dire au nom de Baal. Baal est ici un nom générique pour tous les faux dieux; V. plus bas, xxiii, 43. — *Idola secuti sunt*, hébr. et LXX : ils sont allés après ce qui est inutile, c'est-à-dire, après les faux dieux; Cfr. Is. xlv, 9; I Rois, xii, 24. Cette énumération forme une gradation comme le remarque Hitzig : les ministres du culte prouvent qu'ils ne me cherchent pas, ceux qui savent la loi ne me connaissent pas, les pouvoirs civils s'élèvent contre ma loi, et les prophètes vont chercher leur inspiration près des faux dieux.

9. — *Judicio contendam vobiscum*. Dieu réclamera ses droits comme devant un tribunal, où les prévaricateurs seront condamnés. V. Is. iii, 43; lvii, 46. — *Cum filiis vestris*. Hébr. et LXX : « les fils de vos fils ». Au v. 5 et suiv., ce sont les pères qui étaient accusés; ici ce sont les enfants. Toute une nation ne forme en effet qu'une unité, une personnalité morale. Keil. « Similem ostendit etiam in filiis malorum pertinaciam. Occulte autem significat quod antiquam in Deum negationem, etiam filii eorum in adventu Domini sint secuti ». S. Jérôme.

10. — Une comparaison de cette conduite des Juifs avec celle des nations étrangères qui persévèrent dans la religion qu'elles ont reçue de leurs ancêtres montrera l'impiété et la folie d'Israël. — *Insulas Cethim*. hébr. : אִי בְתִיִּים. On trouve ce mot neuf fois dans l'Ancien Testament : Gen. x, 4, nombre xxiv, 24, I Paral. i, 7, Is. xxiii, 4-12 Jérém. ii, 40, (c'est l'endroit que nous examinons), Ezech. xxvii, 6, Dan. xi, 30, I Macc. i, 4, viii, 5. On reconnaît, dit Knobel, qu'il désigne en premier lieu les îles de la Méditerranée orientale. Mais ce nom semble avoir été donné de préférence à l'île de Chypre, dont l'ancienne capitale était Citium (V. notre note sur Isaïe, xxiii, 4). אִי, (*insulas*) doit cependant se rendre ici de préférence par côtes. Kittim indique la Grèce et même en général les côtes N. O. de la Méditerranée, puisque, suivant Daniel, xi, 30. le roi du Midi (Antiochus Epiphane ?) est attaqué par des vaisseaux de Kittim, et que, d'après I Macc, i, 4, Alexandre le Grand vient de Kittim, d'où vient aussi Persée, I Macc. viii, 5. Nægelsbach. S. Jérôme voit même ici l'Italie dans Kittim. (Dans sept endroits il traduit le mot Kittim par *Cethim*; dans deux, Nombre et Ezech., par *Italia*; dans un, Dan., par *Romanî*). En tous cas Cethim désigne ici tous les pays du Nord-Ouest, les îles de la Grèce, et même le continent européen Reuss. — *In Cedar*, hébr. קֶדָר, Cédar est un fils d'Ismael (Gen. xxv, 43) dont le nom est resté à un peuple de bergers habitant le désert d'Arabie; quelquefois ce nom personnifie toute l'Arabie, Is. xxi, 46. Ici, comme Is. xliii, 44, il désigne tous les pays à l'Est d'Israël, comme Cethim tous les pays situés à l'Ouest. S. Jérôme lui donne le sens de solitude. — *Si*, hébr. הִי, particule interrogative, qui ne se trouve qu'en cet endroit.

11. — *Si mutavit*. Hébr. : « est-ce qu'elle a changé ? » — *Gens*, nation païenne, opposée à *populus*, le peuple de Dieu. — *Gloriam*

dieux! Mais mon peuple a changé sa gloire pour une idole.

12. Cieux, soyez stupéfaits, portes du ciel, désollez-vous vivement, dit le Seigneur.

13. Car mon peuple a fait deux maux. Ils m'ont abandonné, moi source d'eau vive : et ils se sont creusé des citernes, des citernes crevassées, qui ne peuvent retenir l'eau.

14. Israël est-il un esclave, est-il fils d'esclave? Pourquoi donc a-t-il été livré au pillage?

15. Contre lui les lions ont rugi, et ont fait retentir leur voix. Sa terre a été changée en désert; ses villes ont été brûlées, et personne n'y demeure.

vero meus mutavit gloriam suam in idolum.

12. Obstupescite, cœli, super hoc, et, portæ ejus, desolamini vehementer, dicit Dominus.

13. Duo enim mala fecit populus meus : Me dereliquerunt fontem aquæ vivæ, et foderunt sibi cisternas, cisternas dissipatas quæ continere non valent aquas.

14. Numquid servus est Israel, aut vernaculus? quare ergo factus est in prædam?

15. Super eum rugierunt leones, et dederunt vocem suam, posuerunt terram ejus in solitudinem; civitates ejus exustæ sunt, et non est qui habitet in eis.

suam, c'est-à-dire Dieu. V. Ps. cv, 20. כבוד est la gloire dans laquelle Dieu invisible manifestait sa majesté parmi son peuple; le nuage qui couvrait le sanctuaire était le symbole de « la gloire du Seigneur, III Rois, viii, 41. Cfr. Rom. i, 23. Ailleurs l'anlithèse de *Kebed* est בִּשְׁתָּה, honte, plus bas, iii, 44, xi, 43. Ici, comme au §. 8, c'est ce qui ne peut servir, traduit ici aussi par S. Jérôme par *idoles*. « Populus vero meus mutavit mendacio veritatem; et idolum mihi prætulit quod eis necessitatis tempore prodesset non poterit ». Le saint docteur a mis dans son commentaire la traduction littérale qu'il n'a pas introduite dans sa version.

12. — *Obstupescite, cœli*. Jérémie donne aux cieux les passions et les sentiments humains. Il en appelle aux cieux parce que c'est la partie de la création où la gloire de Dieu se reflète avec le plus d'éclat Keil. — *Portæ ejus*. Ps. xxiii, 7, 9. — *Desolamini*. S. Jérôme suit la traduction d'Aquila et de Symmaque. L'hébreu כָּרַב peut se traduire : dés-échez-vous; mais il a aussi le sens que lui donne la Vulgate. Les LXX ont mis ce verset au passé : Ἐξέστη ὁ οὐρανός... καὶ ἔρηξεν. Cfr. Deut. xxxii, 1 et Is. i, 2. « Cœlum cui dictum est : Attende, cœlum, et loquar et audi, cœlum, et auribus percipe, terra, videns ὄρετα præcepta calcata, inhorrescit et stuporem dissimulare non potest. Omnis enim creatura congemiscit et condolet super peccatis hominum. » S. Jérôme.

13. — *Duo enim mala*. Non-seulement Israël adore les idoles, mais, ce que n'ont pas fait les peuples païens, il s'éloigne du vrai Dieu. — *Me fontem aquæ vivæ*. V. Ps. xxxv, 40;

Prov. x, 44, xiii, 44, xvi, 22; S. Jean, iv, 40, vii, 37 et suiv. — *Cisternas dissipatas*. Quelle image frappante de l'inanité des idoles, auxquelles on s'adresse en vain! Les hérétiques agissent de même : « qui purum doctriinæ fontem in Scripturis et Ecclesia Dei deserunt et fodiunt sibi cisternas cœnosas falsorum dogmatum. » S. Irénée, iii, 40; S. Cyprien. Epist. 40.

14. — *Numquid servus... aut vernaculus?* Israël est-il un esclave? est-il un esclave né dans la maison (de son maître)? Il y a une gradation : l'esclave, tombé par ha-ard en servitude, pouvait recouvrer sa liberté, tandis que l'esclave, né dans la maison du maître, n'avait aucun espoir de devenir libre. V. sur ces esclaves, Gen. xiv, 44, xvii, 42, 43, 23, 27, Lev. xxii, 44. « Puto ex hoc loco in superbiam elatos Salvatoris dixisse Judæos : Semen Abrahæ sumus et nemini servivimus unquam... Nescientes quod omnis qui facit peccatum cum servus peccati sit, et serviat unusquisque ei a quo vincitur ». S. Jérôme. — *Quare... in prædam?* A cause de son idolâtrie, qui lui attire les châtimens annoncés dans les deux versets suivans, châtimens que le prophète décrit comme arrivés quoiqu'ils soient encore à venir pour Juda, §. 49.

15. — *Super eum*. Hebr. : « contre lui. » — *Leones*. Ce sont les rois d'Israël, d'après les commentateurs Juifs, qui suivent le Targum; mais il s'agit évidemment des rois de Babilone, V. plus bas, iv, 7; Amos, iii, 4. — *Posuerunt... in solitudinem*. C'est ce que firent les Assyriens, xlvi, 2; IV Rois, xxiv, 1-2. — *Civitates ejus exustæ sunt*. Hebr.

16. Filii quoque Mempheos et Taphnes constupraverunt te usque ad verticem.

17. Numquid non istud factum est tibi, quia dereliquisti Dominum Deum tuum eo tempore quo ducebat te per viam?

18. Et nunc quid tibi vis in via Ægypti, ut bibas aquam turbidam? et quid tibi cum via Assyriorum, ut bibas aquam fluminis?

16. Les fils aussi de Memphis et de Taphnès, t'ont corrompu jusqu'à la tête.

17. Et cela ne t'est-il pas arrivé, parce que tu as abandonné le Seigneur ton Dieu, lorsqu'il te conduisait dans ton chemin?

18. Et maintenant que vas-tu chercher sur la route de l'Égypte? Est-ce pour boire de l'eau bourbeuse? Et que vas-tu chercher sur la route des Assyriens? Est-ce pour boire de l'eau du fleuve?

נִצְתָה, et avec le Qeri : נִצְתָה; quelques commentateurs traduisent : les villes seront désolées; mais, en faisant venir ce verbe de נִצַּח, avec Gésenius, nous conservons la trad. de la Vulgate. Les LXX : κατεσκήρασαν, seront renversées.

16. — *Filii Mempheos et Taphnes*, les habitants de ces deux villes. — *Mempheos*, hébr. מֵפִיִּים, *Noph*, la vieille métropole de la basse Égypte, faite par Psammétique la capitale de tout le royaume. Ses ruines sont sur la rive gauche du Nil, au Sud du vieux Caire; le village actuel de Mitrahenni est bâti sur ses ruines. Keil. V. Is. xix, 43; Os. ix, 6. — *Taphnes*, hébr. תַּפְנֵסִים, *Thacphanes*, V. plus bas, xlIII, 7 et suiv., xlIV, 4, xlVI, 44; Ezech. xxx, 48; c'était une puissante cité située sur le bras pélusiaque du Nil. Ici ces deux villes représentent tout le royaume des Pharaons. — *Constupraverunt te*, hébr. יִרְעֶיךָ. (Les LXX font précéder ce mot de ceux-ci : ἐγνωσαν σε), lit. ils te paîtront la tête; c'est-à-dire ils te rendront chauve et par suite ignominieuse : la calvitie était regardée par les Hébreux comme une humiliation et un outrage extrême. « Nous ne connaissons, dit M. Reuss, aucun fait historique qui nous explique cette allusion, si ce n'est les expéditions très-anciennes du temps de Roboam et d'Ezéchiass ». Mais rien n'oblige à considérer ces mots comme un souvenir du passé. N'y a-t-il pas là plutôt une prédiction de ce qui arrivera lors du séjour des Juifs dans ces deux villes (xlIII, 7, xlIV, 4)? Nous lisons, plus bas xlIII, 45-22, que Jérémie prédit une complète destruction aux Juifs qui se proposaient de fuir en Égypte pour échapper à la vengeance de Nabuchodonosor. Il insiste encore, xlIV, 42; il réitère encore cette prédiction. C'est à cela, dit Nægelsbach, que se rapporte cet endroit. La destruction de la chevelure est prise ici pour la destruction complète de ceux qui la portent. Selon d'autres commentateurs, Fausset et Payne

Smith, les événements annoncés ici sont l'invasion de la Judée par le Pharaon Nechao, à son retour de l'Euphrate, et la bataille de Maggedo, IV Rois, xxIII, 29. Quand même on rendrait le verbe au passé, l'allusion s'expliquerait encore facilement, car on pourrait toujours supposer que ce verset est une addition du prophète lui-même, lorsqu'il écrivit une seconde fois son livre, après la prise de Jérusalem, xxxvi, 32.

17. — *Factum est tibi*. L'abandon de Dieu est la cause de ses maux. — *Eo tempore... per viam*. Cette voie, c'est celle de la loi, de la sainteté que les Juifs ne suivirent pas. V. Ps. xxiv, 8. Quelques-uns voient ici une allusion au séjour dans le désert. Mais les Juifs abandonnent Dieu d'une autre manière, en allant chercher du secours chez les nations païennes. C'est ce que montre le verset suivant.

18. — *Ægypti*. Non-seulement les Juifs, au temps de Josias, ne cherchèrent pas d'appui en Égypte, mais ce roi fut tué dans une bataille contre les Égyptiens (v. 46); plus tard les contemporains de Jérémie iront y chercher un asile, xxxvii, 5 et iv Rois, xxiv, 20, mais pour se dérober aux vengeances des Assyriens. Il ne faut donc pas voir ici, comme dans le v. 46, des allusions à des faits de date récente, mais seulement une réprobation générale de la tendance des Juifs à chercher du secours auprès de l'un ou de l'autre des deux grands empires entre lesquels ils étaient placés, au lieu de s'appuyer sur Dieu. Les prophètes reprennent souvent cette conduite, Os. vii, 44, xii, 42, Ezech. xvi, 26 et suiv. xxIII, 3, et Jérémie lui-même, Lam. v, 6. — *Aquam turbidam*, hébr. : שֵׁהוּרִי, le noir, le trouble, c'est-à-dire le Nil, ainsi nommé à cause de la couleur sombre produite par le limon fertile qu'il charrie. LXX : Γῆζον, le Géhon, Gen. ii, 43, est un des fleuves sortant du Paradis; les LXX l'identifiaient sans doute avec le Nil, comme Jo-

19. Ta méchanceté t'accusera, et ton infidélité te punira. Sache et comprends que c'est mauvais et amer d'avoir abandonné le Seigneur ton Dieu, et de ne plus me craindre, dit le Seigneur Dieu des armées.

20. Dès longtemps tu as brisé mon joug, tu as rompu mes liens; tu as dit: Je ne servirai pas: sur toutes les collines élevées, et sous tous les arbres touffus, tu t'es prostituée, courtisane.

21. Moi, je t'avais plantée comme une vigne choisie, de tout bon plant. Comment donc m'as-tu été changée en plant bâtard, ô vigne étrangère?

22. Quand tu te laverai avec du nitre, et quand tu multiplierai l'herbe de borith, dans ton péché tu es souillée devant moi, dit le Seigneur Dieu.

19. Arguet te malitia tua, et aversio tua increpabit te. Scito, et vide, quia malum et amarum est reliquisse te Dominum Deum tuum, et non esse timorem mei apud te, dicit Dominus Deus exercituum.

20. A saeculo confregisti jugum meum, rupisti vincula mea, et dixisti: Non serviam. In omni enim colle sublimi, et sub omni ligno frondoso tu prosternebaris meretrix.

Inf. 3, 6.

21. Ego autem plantavi te vineam electam, omne semen verum; quomodo ergo conversa es mihi in pravum, vinea aliena?

Isai. 5, 1; *Matth.* 21, 33.

22. Si laveris te nitro, et multiplicaveris tibi herbam borith, maculata es in iniquitate tua coram me, dicit Dominus Deus.

sèphe le fait aussi, *Antiq.* 1, 4, 3. Boire les eaux du Nil est mis pour se procurer les ressources de l'Égypte, se rendre favorable la puissance égyptienne. — *Fluminis*, l'Euphrate, v. la note, *Is.* vii, 20.

19. — *Arguet... increpabit*, te châtiara. — *Aversio tua*, ton éloignement de Dieu; V. plus bas, iii, 44. Hébr. *בשבתך*, *tes apostasies*, mot spécial à Jérémie: au pluriel on ne le trouve que chez lui, iii, 22, v, 6, xiv, 7; et en dehors de son livre on ne le rencontre que dans trois endroits, *Prov.* 1, 32, *Os.* xi, 7, xiv, 5. — *Non esse timorem mei*. « Hoc autem totum factum est quia dereliquit Dominum Deum suum et timor illius non est apud eum. Principium enim sapientiae timor Domini (*Prov.* ix): quem quia non habuit, malo et amaritudinis traditur ». S. Jérôme. *Dominus Deus exercituum*. V. la note sur *Is.* 1, 9.

20. — *A saeculo*, depuis longtemps. La propulsion d'Israël à l'idolâtrie date de loin. Hébr. *בשילב*, que S. Jérôme ne traduit pas toujours de la même manière. — *Confregisti... rupisti*. Le texte masorétique actuel met la première personne, j'ai brisé, j'ai rompu; Ewald maintient cette leçon qui pourtant, comme le dit Reuss, est tout à fait hors de propos. Payne Smith, pour l'expliquer, dit que ces paroles se rapportent au temps où Dieu délivra son peuple de la servitude d'Égypte; mais alors le passage n'offre plus de sens acceptable. D'ailleurs la formation

de la seconde personne du passé avec un *v* est fréquente chez Jérémie, dit Keil; V. plus bas, 33, iii, 4, iv, 49, xiii, 21; on peut la considérer dans ce prophète comme un aramaisme. Les LXX et la Vulgate ont donc donné la véritable traduction. Israël est comparé à une bête de trait qui refuse d'obéir et brise ses liens. — *Vincula mea*, les commandements donnés par Dieu à son peuple. Cf. *Os.* iv, 16, et plus bas xxxi, 48. — *Non serviam*. « Subauditur domino vel marito », dit S. Jérôme, à cause des mots qui suivent. — *In colle... sublimi*. C'est sur les hauts lieux qu'en Palestine on pratiquait surtout le culte des idoles. *iii Rois*, xiv, 23, *iv Rois*, xvi, 4, xvii, 10, *Is.* lvi, 7, *Jérém.* iii, 6, 13, xvii, 2, *Ezech.* vi, 13. — *Sub omni ligno frondoso*. V. les mêmes endroits. — *Tu prosternebaris meretrix*. Les prophètes représentent toujours l'idolâtrie sous l'image d'une femme adultère ou d'une prostituée. LXX: *ἐστὶ διαγυθήσομαι ἐν τῇ πορνείᾳ μου*.

21. — *Ego autem... vineam electam*. *Is.* v, 1, dont ce verset est une imitation évidente. — *Mihi*, par rapport à moi. — *In pravum vinea aliena*. *Is.* v, 4. Hébr.: « en ceps d'une vigne bâtarde. » LXX: *εἰς περιζῆν*.

22. — *Si laveris te*. Hébr.: « Si tu es pressée comme par un foulon. » — *Nitro*, hébr.: *נתר*; c'est sans doute l'assonance qui a fait adopter cette traduction à la Vulgate et aux LXX, dit Rosenmüller. En tous cas ils ont heureusement rencontré, car c'est bien

23. Quomodo dicis : Non sum poluta, post Baalim non ambulavi? vide vias tuas in convalle, scito quid feceris; cursor levis explicans vias suas.

24. Onager assuetus in solitudine, in desiderio animæ suæ attraxit ventum amoris sui; nullus avertet eam, omnes qui quærunt eam, non deficiunt; in menstruis ejus inveniunt eam.

25. Prohibe pedem tuum a nuditate, et guttur tuum a siti. Et dixi-

23. Comment dis-tu : Je ne me suis point souillée; je n'ai pas couru après les Baalim. Vois ces chemins dans la vallée, et considère ce que tu as fait, comme un coureur léger qui dévore la route.

24. L'onagre accoutumée au désert, dans l'ardent désir de son amour, aspire l'air, rien ne l'arrêtera. Ceux qui la cherchent, la trouvent sans peine; ils la trouvent dans sa saison.

25. Epargne à ton pied la nudité, à ta gorge la soif. Mais tu dis : C'est

du nitre qu'il s'agit ici. Cet alcali minéral est opposé à *herbam borith*, qui est un alcali végétal. Reuss traduit ce dernier mot par *savon*; mais le savon n'était pas connu au temps de Jérémie. Tous ces efforts sont inutiles. — *Maculata es*, hébr. נִכְתָּם, qui ne se lit qu'ici. Nous ne reproduirons pas les divers sens donnés à ce mot par les interprètes; les meilleurs d'entre eux approuvent la traduction de la Vulgate. « Etiamsi hominibus munda videaris, mihi munda non sis, qui novi conscientias singulorum. » S. Jérôme.

23. — *Quomodo dicis*. Oses-tu nier, avec une arrogance aveugle, les souillures qui te couvrent? — *Post Baalim non ambulavi*. C'est un essai de réponse à l'accusation portée dans le v. 20. Les *Baalim* sont une expression générale pour les faux dieux. Le culte public de Baal avait été en usage, dans le royaume de Juda, sous Joram, Ochosias et Athalie, et avait été détruit par Jéhu, iv Rois, x, 48 et suiv. Il reprit sous Achaz, Manassés et Amon, et dans la première année du règne de Josias : ce ne fut qu'après dix-huit ans que ce prince parvint à le détruire. — *Vias tuas in convalle*, hébr. בְּגֵיאַ, dans la vallée, sans doute la vallée de Hinnom, où l'on célébrait particulièrement le culte des faux dieux. V. plus bas, vii, 34, xix, 2, 6, xxxii, 35. iv Rois, xxiii, 40, etc. Il n'y a pas de doute qu'on appelait cette vallée la *vallée*, puisque la porte qui y conduisait était appelée porte de la vallée, ii Paral. xxvi, 9. LXX : ἐν τῷ πολυανδρίῳ, ce qui confirme cette interprétation. « Significanter *polyandriion* nominata est, sive juxta historiam, quod ibi interfecta et perdita sit idololatriæ malo, populi multitudo. » S. Jérôme. — *Cursor levis explicans vias suas*, hébr. : « jeune chamelle légère entrelaçant tes chemins », c'est-à-dire courant çà et là après le mâle. Les LXX ont un sens tout différent : « au soir sa voix a hurlé, elle a élargi ses routes sur les eaux du

désert ». Voici comment S. Jérôme l'explique : « Meretrix Jerusalem, juxta illam mulierem quæ in Proverbiis, v, 6, describitur, ad vesperam ululabat voce sua et amatores ad libidinem provocabat, aperiebat vias turpitudinis suæ, et divaricabat pedes omnium transeuntium. Erat autem locus amenitatem habens aquarum fluentium, qui delectabilior fit, quando in circuitu solitudo est, ut nullus videat fornicantem. »

24. — Nouvelle image pour peindre la folie du culte rendu par Israël aux idoles, et la honteuse précipitation avec laquelle il y courait. — *Onager... in solitudine*, un onagre, sauvage, indompté. Quoique le nom ait la forme masculine, il désigne cependant une femelle, comme le contexte l'indique. — *In desiderio animæ suæ... amoris sui*. « Anhelat, cum cursu, dum furore venereo, attracto violentius ore, naribusque vento, quod fieri in brutis animantibus, equis præsertim, dum exstimulat libido, observatum fertur. Cfr. infra, xvii, 5; de equabus, Virgilius, Georg. iii, 27 et seq. » Rosenmüller. — *Nullus avertet eam*. Comme il est impossible de réprimer son penchant, ainsi il a été impossible de détourner les Juifs de l'idolâtrie. — *Non deficiunt*, hébr. : n'auront pas de peine à la trouver. — *In menstruis ejus*, hébr. : dans son mois, c'est-à-dire, comme l'explique Bochart, « mensis quo solent sylvestres asinæ maris appetitu fervere ». Le mot adopté par S. Jérôme ne peut s'expliquer. Les LXX : ἐν ταπεινώσει ἀντῆς. Les faux dieux n'ont pas besoin de rechercher l'adoration des Juifs, tant ceux-ci se précipitent avec frénésie vers leur culte.

25. — Il faut sous-entendre, en tête de ce verset les mots : « moi, ton Dieu, je te disais », puis qu'on lit plus bas, « mais toi, tu as dit ». — *Prohibe... a nuditate*, c'est-à-dire, « détourne-toi de la débauche et de l'adultère, » qui est ici synonyme d'idolâtrie, car souvent

en vain. je n'en ferai rien; car j'aime les étrangers et c'est après eux que je marcherai.

26. Comme un voleur est confus quand il est pris, ainsi la maison d'Israël, ses rois, ses princes, ses prêtres et ses prophètes ont été confus.

27. Eux qui disent au bois : Tu es mon père; et à la pierre : Tu m'as engendré. Ils m'ont tourné le dos et non le visage, et au temps de leur affliction ils diront : Lève-toi et délivre-nous.

28. Mais où sont les dieux que tu t'es faits? Qu'ils se lèvent et qu'ils te délivrent au moment de ton affliction. Car tes dieux étaient aussi nombreux que tes villes, ô Juda.

29. Que voulez-vous entrer avec moi en jugement: Tous vous m'avez abandonné, dit le Seigneur.

30. En vain j'ai frappé vos fils, ils

sti. Desperavi, nequaquam faciam; adamavi quippe alienos, et post eos ambulabo.

26. Quomodo confunditur fur quando deprehenditur, sic confusi sunt domus Israel, ipsi et reges eorum, principes, et sacerdotes, et prophetæ eorum,

27. Dicentes ligno: Pater meus es tu; et lapidi; Tu me genuisti: verterunt ad me tergum, et non faciem, et in tempore afflictionis suæ dicent: Surge, et libera nos.

Infr. 32, 33.

28. Ubi sunt dii tui, quos fecisti tibi? Surgant et liberent te in tempore afflictionis tuæ; secundum numerum quippe civitatum tuarum erant dii tui, Juda!

Infr. 41, 43.

29. Quid vultis mecum judicio contendere? omnes dereliquistis me, dicit Dominus.

30. Frustra percussi filios vestros,

en hébreu, les pieds désignent les parties du corps que l'on ne peut nommer. Tel est le sens adopté par Pineda, Rosenmüller, Faussett. D'après S. Thomas, Nicolas de Lyre, Schmidt, Reischl : « évite l'idolâtrie pour ne pas être conduite nu pieds en captivité. » Cfr. Is. XLVII, 2. D'après Vatable, Cornelius à Lapide, Hitzig, Nægelsbach : « ne te déchausse pas pour courir après les idoles. » — *Et guttur a siti*. Dans le premier sens, « que l'ardeur de tes désirs ne te dessèche pas la gorge »; dans le second et le troisième, « ne l'enroue pas à invoquer les idoles. » — *Desperavi*, hébr. : שָׁנַיָה, « c'est désespéré. » tous tes avis sont vains, mon parti est pris. Cfr. XVIII, 42 et Is. LIX : ἀνδροσύμαι, que S. Jérôme rend trébien : « In malo proposito agam viriliter. » — *Alienos*, ceux que je ne puis posséder qu'en violant la loi, les adultères, les faux dieux.

26. — Les trois vs. 26, 27, 28 rappellent les crimes de Juda. Toute la nation, qui a couru après les idoles, se trouve, devant Dieu qui la reprend, comme un voleur pris en flagrant délit. Quand Jéhova les accuse, que peuvent-ils répondre? « Quamvis sit impudens et procax vultus furantium, tamen erubescit cum in furto fuerit deprehensus. » S. Jérôme.

27. — *Ligno*, à l'idole faite de bois. — *Lapidi*, celle qui est sculptée dans la pierre. — *Tu me genuisti*, est au féminin en hébreu.

parce que la pierre est de ce genre. « Ut eos vocaret parentes, quos ipse fabricatus est, confunditur cum in sua idololatria fuerit deprehensus. » S. Jérôme. — *Verterunt ad me tergum*, Zach. VII, 41. — *In tempore afflictionis*. Is. XXVI, 46. L'idolâtrie et l'infidélité ne sont possibles que dans les jours de tranquillité et de prospérité. Aussitôt que l'affliction arrive, Dieu reprend son autorité et l'homme le prie avec ardeur.

28. *Ubi....* Question ironique, les dieux pourront-ils te sauver? — *Secundum numerum... civitatum tuarum...* On voit par là jusqu'où l'oubli du vrai Dieu et l'idolâtrie en étaient arrivés. — *Juda*. Non pas seulement dans Israël, où depuis la séparation, on avait adoré les faux dieux; mais dans Juda, où cependant se trouvait le temple, et où la connaissance du vrai Dieu aurait dû se conserver davantage.

29. *Quid vultis... contendere?* Hébreu : « Pourquoi disputez-vous contre moi? » Frustra igitur, ait, obtenditis querimonias, et iniquam causam in iudicem, cum impietatis vestræ sit quod patimini. » S. Jérôme.

30. *Frustra*, hébreu : לְשֵׁיטָה, forme que, seul parmi les prophètes, Jérémie a employée : V. IV, 30, VI, 29, XLVI, 41. — *Filios vestros*, c'est-à-dire les Juifs eux-mêmes, Cfr. Lévi. XIX, 48; Joël IV, 6; Zach. IX, 43. — *Disciplinam non receperunt*. Ils n'ont pas accepté

disciplinam non receperunt; devoravit gladius vester prophetas vestros, quasi leo vastator generatio vestra.

31. Videte verbum Domini: Numquid solitudo factus sum Israeli, aut terra serotina? Quare ergo dixit populus meus: Recessimus, non veniemus ultra ad te?

32. Numquid obliviscetur virgo ornamenti sui, aut sponsa fasciæ pectoralis suæ? populus vero meus oblitus est mei diebus innumeris.

33. Quid niteris bonam ostendere viam tuam ad quærendam dilectionem, quæ insuper et malitias tuas docuisti vias tuas:

n'ont pas compris le châtement. Votre épée a dévoré vos prophètes; votre génération est comme un lion dévastateur.

31. Considérez la parole du Seigneur: Ai-je été pour Israël un désert stérile, ou une terre ténébreuse? Pourquoi donc mon peuple a-t-il dit: Nous nous retirons, nous ne viendrons plus à toi?

32. Une fille oublie-t-elle sa parure, une épouse l'écharpe de son sein? Mais mon peuple m'a oublié depuis des jours innombrables.

33. Pourquoi t'efforces-tu de montrer que tu étais dans le bon chemin en cherchant l'amour, toi qui as montré que ton chemin était celui du mal?

mes enseignements. LXX: ἐδέξατε. — Devoravit... prophetas vestras. Allusion probable à Manassé. IV Rois, XXI, 46. Jôsephe, Antiq. x, 3, 4, nous apprend que les prophètes et en général tous les hommes religieux furent mis à mort en grand nombre par ce roi cruel. Mais la mort était habituellement, dit Payne Smith, le sort qui attendait les vrais prophètes. Cfr. Matth. xxiii, 35, 37; Luc xi, 47. « Nun meos sed vestros prophetas: nequaquam meus, sed vester gladius devoravit, quem sustinistis pro peccatis vestris. Porro LXX non habent vester ». S. Jérôme. — Quasi leo vastator. S. Jérôme joint à ces mots les deux premiers, generatio vestra, du verset suivant, et explique ainsi sa traduction: « Gladius, qui devoravit prophetas vestros (hand dubium, quin Baal et idolorum hariolos significat), instar leonis qui avidissimus reperlam prædam lacerat, universa vastavit; et tamen vestra generatio, quæ paucorum interfectione debuerat emendari, omnis perseveravit in scelere. » Mais dans l'hébreu et les LXX, quasi leo vastator se rapportent à gladius.

31. Generatio vestra, doit, dans le cas où l'on suit l'hébreu se rendre, « vous, ô génération (perverse) voyez, etc. » Cfr. Deut. xxxi, 5; Is. liii, 8. Les LXX: καὶ οὐκ ἐφοβήθητε. Michaelis et Maurer ont suivi la traduction de S. Jérôme. — Videte verbum Domini. LXX: ἀκούσατε. Faites attention à ce que le Seigneur vous dit. — Solitudo factus sum Israeli. Ai-je été pour mon peuple un désert qui ne peut fournir aux nécessités de la vie, ou plutôt ne l'ai-je pas comblé de toutes les richesses de la terre? — Aut terra serotina,

une terre qui ne donne des fruits que tardivement. ארץ כּאֲפַרְיָה, une terre d'ombre épaisse. V. plus ha ut, ψ. 6 et Job, xxx, 3, c'est-à-dire le désert qui offre tant de dangers au voyageur. LXX: γῆ κερκροσμένη, terre désolée, dévastée, ce qui est aussi le sens du Targum et du Syriaque. « Terra serotina est quæ imbres non recipit doctrinarum, nec Evangelii disciplinam; pleneque sentium quia exulta non fuerat. Populus igitur quondam Dei, in eo est sceleratior quod recessit a Domino et non vult ultra reverti ad Dominum suum. Grandis offensa nolle placare quem offenderis ». S. Jérôme.

32. Obliviscetur... sui. Une jeune fille n'oublie pas ses parures, et Israël oublie Dieu, sa principale parure. « Ornamentum ergo suum perdit qui recessit a Domino ». S. Jérôme. — Fasciæ pectoralis suæ, hébr. קִשְׂרִיָּה. Ce mot, qu'on ne trouve ailleurs que dans Is. iii, 20, désigne la ceinture parée que revêt la jeune épouse, le jour du mariage. LXX: στήθεσσις. — Populus vero meus... V. xiii, 25 et Osée, viii, 14. Jéhovah aurait dû être pour Israël ce que la parure est à la jeune fille, à la fiancée d'un sujet de joie, un trésor à garder soigneusement, sa gloire et son honneur. Reuss.

33. Bonam ostendere viam tuam... « Frustra te cupis verborum arte defendere, et quasi bona ostendere tua ut merearis dilectionem ». S. Jérôme. Mais le sens de l'hébreu, d'après Gésenius, Maurer, Nægelsbach, Keil, est: Pourquoi arranges-tu avec soin ton chemin pour chercher l'amour (des faux dieux ou des nations idolâtres)? Le peuple, qui oublie Dieu avec tant de facilité, prend tous

34. Mais sur le bord de tes vêtements on a trouvé le sang des âmes pauvres et innocentes! Je les ai trouvées non dans des fosses, mais dans tout ce que je t'ai rappelé plus haut.

35. Tu as dit : Je suis sans péché et innocente aussi : que ta fureur se détourne de moi. Je vais entrer en jugement avec toi, parce que tu dis : Je n'ai pas péché.

36. Que tu es devenue méprisable en reprenant tes voies! Tu seras confondue par l'Égypte, comme tu l'as été par l'Assyrie.

les moyens pour se livrer à l'idolâtrie. Voir plus bas, vii, 3, 5, xviii, 11. — *Quæ insuper... vias tuas.* Hébr. « c'est pourquoi tu as accoutumé au mal tes voies. » Cfr. Rom. i, 24 et suiv. S. Jérôme explique ainsi sa traduction : « insuper etiam alios docuisti vias tuas, et exemplum fuisisti omnibus malorum operum. » Selon Grotius, Israël a été si loin dans le mal qu'il a même appris aux Païens des crimes ignorés par ceux-ci.

34. *In alis tuis*, c'est-à-dire dans les extrémités de tes vêtements, V. Deut. xxii, 12; I Rois xxiv, 5. Les LXX : ἐν ταῖς χερσὶ σου; L'Écriture parle souvent en effet des mains souillées de sang. — *Animarum pauperum.* Allusion aux jugemens iniques que les magistrats et les grands rendaient contre les pauvres, IV Rois, xxi, 16, xxiv, 4. Les LXX ne traduisent pas מְבִינִים, les pauvres. — *Et innocentum*, peut-être les vrais prophètes mis à mort en haine de la vérité. Il est difficile d'admettre qu'il s'agit ici des enfants offerts en sacrifice aux idoles. — *Non in fossis inveni eos.* « Hos autem, inquit, pauperes et innocentes non inveni in foveis interfectos, quod solet plerumque accidere latronum insidias. » S. Jérôme. Mais, de l'accord général des commentateurs modernes le sens de l'hébreu est : tu ne les as pas trouvés (d'après quelques-uns; je ne les ai pas trouvés) dans une invasion, בְּבַהֲרָה. C'est une allusion à la loi de l'Exode, xxi, 1, d'après laquelle celui qui tue le voleur pris en flagrant délit de bris de clôture n'était pas traduit en jugement. Le sens du verset est dans ce cas : Les pauvres et les innocents que tu as tués n'étaient pas des voleurs que tu avais le droit de mettre à mort, mais des hommes pieux et purs, aussi as-tu mérité la mort, V. Exod. xxi, 12. — *Sed in omnibus quæ supra memoravi.* Dans son commentaire, S. Jérôme a seulement : sed in omnibus istis. LXX : 222

34. Et in alis tuis inventus est sanguis animarum pauperum et innocentum? non in fossis inveni eos, sed in omnibus quæ supra memoravi.

35. Et dixisti : Absque peccato et innocens ego sum : et propterea avertatur furor tuus a me. Ecce ego iudicio contendam tecum, eo quod dixeris : Non peccavi.

36. Quam vilis facta es nimis, iterans vias tuas! et ab Ægypto confunderis, sicut confusa es ab Assur.

ἐπὶ πάσῃ ὀρού, sens adopté par les versions syriaque et arabe. Ces mots sont difficiles, Venema, Dathius, Schlausner, Schnurrer les joignent au verset suivant : Et malgré tout cela, tu as dit. L. de Dieu : Mais (tu l'as fait) à cause de tous ceux-ci (les dieux étrangers). Abarbanel, Ewald, Nægelsbach rapporteront ces mots à *alis tuis*, et donnent ainsi la suite de la pensée : Je trouve (le sang des innocents mis à mort), non à la place où le meurtre a été commis, mais sur tous ceux-là, c'est-à-dire sur les plis, les franges de vos habits, étalés effrontément. Jarcli, Rosenmuller : et à cause de tout cela, tu as tué mes prophètes, mes saints, c'est-à-dire à cause de l'idolâtrie mentionnée plus haut. Ce sens, suivi par Hitzig, Graf, Keil, Payne Smith, semble le meilleur. Il y a dans ces mots une allusion aux meurtres commis sous Manassé, IV Rois, xxi, 16, xxiv, 4.

35. — *Et dixisti.* Cfr. v. 23. — *Avertatur.* S. Jérôme a traduit comme les LXX. Hébr. : « aversa est. » — *Judicio contendam tecum.* V. Isaïe xliiii, 26. et la note sur ce verset.

36. — *Quam vilis nimis...* S. Jérôme propose une autre traduction dans son Commentaire « quomodo contempsisti nimis. » Cfr. xviii, 43. — *Iterans vias tuas*, se tournant tantôt du côté de l'Égypte, tantôt du côté de l'Assyrie, ou bien : cessant de s'adresser à l'Assyrie, pour demander du secours à l'Égypte. — *Ab Ægypto confunderis...* Isaïe avait déjà reproché à ses concitoyens, au temps d'Ézéchias, de mettre leur confiance dans l'Égypte, Is. xxx, 3. Cfr. Osée, v. 13. L'opposition de Josias à l'Égypte, qui lui coûta la vie à Mageddo, ne prouve pas que Juda fût alors allié avec l'Assyrie, et n'exclut pas non plus la possibilité d'intrigues tendant à gagner les bonnes grâces des Égyptiens. Il est très-possible que la déportation de Manassé à Babilone ait ébranlé la confiance des Juifs

37. Nam et ab ista egredieris, et manus tuæ erunt super caput tuum, quoniam obtrivit Dominius confidentiam tuam, et nihil habebis prosperum in ea.

37. Car tu en sortiras tenant tes mains sur ta tête, parce que le Seigneur brisera ceux en qui tu as mis ta confiance, et tu ne gagneras rien avec eux.

CHAPITRE III

Malgré tous ses crimes, Juda peut encore revenir, (xx. 4-5). — Des avertissements lui ont été donnés dans le passé, (xx. 6-10). — Dieu lui en donne de nouveaux, (xx. 14-17). — Le prophète précise davantage ceux à qui l'appel divin s'adresse, et indique comment cet appel est reçu, (xx. 48-25).

1. Vulgo dicitur : Si dimiserit vir uxorem suam. et recedens ab eo, duxerit virum alterum ; numquid revertetur ad eam ultra ? numquid non polluta et contaminata erit mulier illa ? tu autem fornicata es cum amatoribus multis ; tamen revertere ad me, dicit Dominus, et ego suscipiam te.

2. Leva oculos tuos in directum, et vide ubi non prostrata sis : in viis sedebas, expectans eos quasi

1. On dit ordinairement : Si un homme répudie sa femme, et que celle-ci, après l'avoir quitté, épouse un autre homme, son mari reviendra-t-il encore à elle, cette femme n'est-elle pas impure et souillée ? Mais toi, tu t'es prostituée à beaucoup d'amants ; cependant reviens à moi, dit le Seigneur, et je te recevrai.

2. Lève les yeux en haut, et vois où tu ne t'es pas prostituée. Tu t'asseyais dans les chemins, les atten-

idolâtres dans l'Assyrie, et que leurs pensées se tournant vers l'Égypte, ils aient intrigué pour amener une alliance avec ce grand pouvoir, intrigues auxquelles n'eut pas part le pieux roi Josias. L'avertissement du prophète est conçu en termes si généraux qu'il est impossible d'en tirer aucune conclusion certaine par rapport aux circonstances que Jérémie peut avoir eues en vue.

37. — *Ab ista egredieris*, de l'Égypte, dont Dieu détruira aussi la puissance et qui ne pourra être d'aucun secours pour Juda. — *Manus... caput tuum*, dans une très-grande désolation. Ainsi. II Rois, xiii. 49, Thamar, entr'autres signes d'affliction, met ses mains sur sa tête.

CHAP. III. — 1. — *Vulgo dicitur*. Hébr. לְאִשְׁרֵי, l'expression sur laquelle les interprètes se partagent. Les LXX ne l'ont pas traduite. Vatable, Keil, Maurer, Hitzig, la rapportent à בָּאִשׁ, *contrivit*, du dernier verset du chapitre précédent : « le Seigneur a brisé la confiance... en disant ». C'est l'hypothèse la plus probable.

— *Si dimiserit mulier illa*. L'homme qui avait répudié sa femme ne pouvait la reprendre, si celle-ci, dans l'intervalle, avait été remarquée. Deut. xxiv, 4. — *Cum amatoribus multis*. LXX : ἐν ποιεῖσι πολλοῖς, l'hébreu sans points permet l'une ou l'autre traduction ; mais celle de S. Jérôme se comprend mieux. — *Tamen revertere... suscipiam te*. « In hæbreo etiam post fornicationem suscipit penitentem, et hortatur ut revertatur ad se. In LXX vero, non provocat ad penitentiam, sed arguit impudentiam meretricis, quod post adulterium reverti audeat ad maritum, » S. Jérôme. L'hébreu, suivant presque tous les modernes, a ce second sens, que le contexte favorise évidemment.

2. — *In directum*, hébr. שְׁפִיט, les colines, les lieux hauts où le culte des idoles se célébrait surtout. S. Jérôme a traduit d'après les LXX qui ont εἰς εὐθεῖαν. — *Ubi non prostrata sis*, où tu t'es livrée à l'adoration des idoles. — *In viis...*, à la manière des courtisanes, Gen. xxxviii, 14 ; Ezech. xvi, 25 ;

dant comme un voleur dans le désert; tu as souillé le pays par tes fornications et tes méchancetés.

3. Aussi l'eau du ciel t'a été refusée, et les pluies de l'arrière-saison ne sont pas tombées. Tu avais le front d'une débauchée, tu n'as pas voulu rougir.

4. Appelle-moi donc maintenant : mon père, toi le guide de ma virginité.

5. Seras-tu fâché pour toujours, et ta colère persévèrera-t-elle éternellement? Voilà comme tu parles, et tu fais le crime, autant que tu le peux.

6. Le Seigneur me dit, aux jours du roi Josias : n'as-tu pas vu ce qu'a fait cette rebelle, Israël? Elle s'en est allée sur toutes les hautes

latro in solitudine : Et polluisti terram in fornicationibus tuis, et in malitiis tuis.

3. Quamobrem prohibita sunt stilliculæ pluviarum, et serotinus imber non fuit; frons mulieris meretricis facta est tibi, noluisti erubescere.

4. Ergo saltem amodo voca me : Pater meus, dux virginitatis meæ tu es,

5. Numquid irasceris in perpetuum, aut perseverabis in finem? Ecce locuta es, et fecisti mala, et potuisti.

6. Et dixit Dominus ad me in diebus Josiæ regis : Numquid vidisti quæ fecerit aversatrix Israel? abiit sibi met super omnem montem excel-

Prov. vii, 12. — *Quasi latro in solitudine.* « Pro latrone... in Hebræo scriptum est *Arabe* רבני, quod potest et Arabas significare, quæ gens, atrocibus dedita, usque hodie incursat terminis Palestinæ, et descenditibus de Jerusalem in Jéricho obsidet vias; cujus rei et Dominus in Evangelio (Luc. x recordatur. » S. Jérôme, LXX : ὡσεὶ κροῶν ἡρημωμένη, ce qui ne s'accorde nullement avec le contexte. — *Polluisti... in malitiis tuis.* Par ses idolâtries, Juda a souillé la terre consacrée au Seigneur, il a encore augmenté cette souillure en versant le sang des innocents, Nomb. xxxv, 33.

3. — Les châtimens divins ne l'ont pas corrigée, même le plus sensible de tous dans un pays comme la Palestine. — *Stilliculæ pluviarum,* רבני, les pluies qui tombent en automne, aussitôt après les semailles, Deut. xi, 11. Joël, ii, 23. — *Serotinus imber,* ברכיש, la pluie de printemps, qui tombe en Palestine aux mois de mars et d'avril, avant la moisson. Les LXX donnent encore ici un sens complètement différent : « et tu as eu de nombreux bergers qui l'ont été à pierre d'achoppement. » — *Noluisti erubescere,* Cfr. plus bas, vi, 15, « Illud verum est aperte desperationis indicium, si verecundia non sequitur peccatum. » S. Grégoire, In Ps. i Pœnit.

4. — *Amodo,* depuis ce temps, c'est-à-dire probablement depuis le temps où Josias détruisit le culte des idoles, IV Rois, xxii, 2, 3; II Paral, xxxiv, 3. *Amodo* est opposé ici à *A sæculo* de plus haut, ii, 20. — *Dux virginitatis,* hébr. אהרף בער, c'est-à-dire, selon Gé-

sénus, Keil, mon mari, Cfr. Prov. ii, 17 et plus haut, ii, 2.

5. — Mais ce bon mouvement ne dure pas, et puis si les paroles sont bonnes, la conduite ne l'est pas. — *Et potuisti,* hébr. ותוכל, et tu t'est jetée de toutes les forces dans le crime, ou bien, tu as persisté dans le crime.

2° Réprobation d'Israël impénitent.
(Ch. iii, 6-vi, 30).

Dans ces quatre chapitres deux grandes vérités sont développées : Israël peut participer aux bénédictions promises en se convertissant au Seigneur; au contraire par son obstination dans l'apostasie, il attire sur lui-même le jugement et la réprobation, à la suite desquels il sera confondu avec les païens. De iii, 6 à iv, 2, le sort des dix tribus est développé devant l'infidèle Juda, et la conversion future d'Israël est annoncée; puis de iv, 3, à iv, 31, le prophète appelle Juda à la pénitence, en lui exposant les dangers épouvantables qui le menacent. Le ch. v rappelle avec plus de développemens la persistance du peuple dans son iniquité et son apostasie. Enfin le ch. vi menace une génération, aveuglée par sa confiance dans l'accomplissement des cérémonies extérieures du culte, de la condamnation horrible qui ne va pas tarder à la frapper Keil.

6. — *Aversatrix Israel,* les dix tribus d'Israël qui, dès le temps de la séparation, se sont éloignées de Dieu et ont fait apostasie. Hébr. « l'apostasie d'Israël. » Selon Payne Smith, Israël est ici la vraie personnification de l'oubli de Dieu. — *Abiit...* V. plus haut, ii, 20



sum, et sub omni ligno frondoso; et fornicata est ibi.

Supr. 2, 20.

7. Et dixi, cum fecisset omnia : Ad me revertere; et non est reversa. Et vidit prævaricatrix soror ejus Juda,

8. Quia pro eo quod mœchata esset aversatrix Israël, dimissem eam, et dedissem ei libellum repudii, et non timuit prævaricatrix Juda soror ejus; sed abiit, et fornicata est etiam ipsa.

9. Et facilitate fornicationis suæ contaminavit terram, et mœchata est cum lapide et ligno.

10. Et in omnibus his non est reversa ad me prævaricatrix soror ejus Juda in toto corde suo, sed in mendacio, ait Dominus.

11. Et dixit Dominus ad me : Ju-

montagnes, et sous tous les arbres touffus, et là elle s'est prostituée.

7. Et après qu'elle a fait tous ces crimes, j'ai dit : Reviens à moi, et elle n'est pas revenue. Et Juda, sa sœur infidèle, a vu

8. Que j'avais répudié la rebelle Israël, parce qu'elle était adultère, et que je lui avais donné l'acte de divorce, et Juda, sa perfide sœur, n'a pas craint, elle s'en est allée, et elle s'est prostituée elle aussi.

9. Par la facilité de sa prostitution elle a souillé le pays : et elle a fait l'adultère avec la pierre et le bois.

10. Et avec tout cela, sa perfide sœur Juda n'est pas revenue à moi de tout son cœur, mais en mentant, dit le Seigneur.

11. Et le Seigneur me dit : La

et pour les faits reprochés aux dix tribus, IV Rois, xvi, 3, 4.

7. — *Et dixi*, par le ministère des prophètes. V. IV Rois, xvii, 43. — *Ad me revertere*. C'est le sujet de toutes les exhortations et de tous les avertissements des prophètes; plus bas, xxxi, 21. — *Vidit*, ce qui est énoncé dans le verset suivant. — *Prævaricatrix*, hébr. בַּוְרָדָה, perfide, fausse. LXX : ἀσέβητος. Le caractère des deux sœurs est clairement indiqué; Israël est apostat, ayant abandonné le culte de Jéhovah et de fait et de nom; Juda a maintenu le culte extérieur, mais au fond il aime mieux le paganisme que la véritable religion. — *Soror ejus Juda*. « Loquitur autem sub figura duarum sororum, quia de una sunt Abraham, Isaac et Jacob stirpe generati » S. Jérôme. Ezéchiél, xxiii, 4, imite sans doute ce passage.

8. — Le châtement terrible infligé par Dieu à Israël n'a pas empêché Juda de commettre les mêmes péchés. S. Jérôme n'a pas traduit le mot qui commence ce verset en hébreu : נִרְאָה, et je vis, LXX : εἶδον; de bons commentateurs approuvent S. Jérôme sur ce point. — *Dimissam... repudii*. Ce que Dieu n'avait jamais fait pour Juda, V. en effet Isate, I, 4; mais les crimes d'Israël l'ont poussé à cette extrémité, et il a détruit Israël, IV Rois, xvii, 6, 48, etc., Cfr. Ezech. xxiii, 44 et suiv. — *Sed abiit...* « Secundum anagogen, de hæreticis propheta est : qui falsi no-

minis scientiam dum se arbitrantur hæretica subtilitate sectari, ascendunt montem superbiæ... qui cum tradantur diabolo in interitum carnis, frequenter eventit ut domus Juda, id est, confessionis et veræ fidei, nequaquam terreatur exemplo, sed multo majora committat; et facilitate fornicationis suæ contaminet terram Ecclesiæ. » S. Jérôme. Selon Origène, Hom. 4^a in Jer., Israël représente tout le peuple juif, et Juda l'Eglise, recrutée parmi les Gentils, qui, en dépit des exemples des châtements terribles dont Dieu a frappé son peuple, se laisse aller à beaucoup de péchés et d'erreurs.

9. — *Et facilitate*, hébr. בְּקִלָּה, à la voix, par la voix. Le texte doit être corrompu, dit M. Reuss; mais la correction qu'il propose est paléographiquement inacceptable. La trad. de la Vulgate s'accorde avec toutes les anciennes versions, et offre un sens excellent : Juda regarde son idolâtrie comme une chose indifférente, qui n'est pas de nature à lui attirer la colère divine; aussi il s'y livre avec facilité. — *Cum lapide et ligno*, V. II, 27, en adorant des images de bois ou de pierre.

10. — *Sed in mendacio*. Après la réforme accomplie par le roi Josias, beaucoup de Juifs hypocrites ne revinrent au culte du vrai Dieu qu'en apparence, et gardèrent au fond du cœur leur attachement aux idoles. Jarchi.

11. — *Justificavit...* Israël est moins coupable que Judas « quia illa statim in prin-

rebelle Israël s'est justifiée en comparaison de la perfide Juda.

12. Va, et crie ces discours vers l'aquilon, et dis : Reviens, rebelle Israël, dit le Seigneur, et je ne me détournerai pas de vous ; parce que je suis saint, dit le Seigneur, et que ma colère ne durera pas éternellement.

13. Mais reconnais ton iniquité, parce que tu as péché contre le Seigneur ton Dieu ; que tu as couru comme une vagabonde vers les étrangers sous tous les arbres touffus, et que tu n'as pas écouté ma voix, dit le Seigneur.

14. Convertissez-vous, enfants, en revenant à moi, dit le Seigneur, car je suis votre époux, et je vous prendrai un d'une ville, et deux d'une famille, et je vous introduirai dans Sion.

15. Je vous donnerai des pasteurs

stificavit animam suam aversatrix Israel, comparatione prævaricatricis Judæ.

12. Vade, et clama sermones istos contra Aquilonem, et dices : Revertere, aversatrix Israel, ait Dominus et non avertam faciem meam a vobis ; quia sanctus ego sum, dicit Dominus, et non irascar in perpetuum.

13. Verumtamen seito iniquitatem tuam, quia in Dominum Deum tuum prævaricata es ; et dispersisti vias tuas alienis sub omni ligno frondoso, et vocem meam non audisti, ait Dominus.

14. Convertimini, filii, revertentes, dicit Dominus ; quia ego vir vester ; et assumam vos unum de civitate, et duos de cognatione, et introducam vos in Sion.

15. Et dabo vobis pastores juxta

cipio perit, hæc illius cruciatibus potuit emendari... Nec mirum hoc de unius gentis sororibus, cum Sodoma quoque, collatione Jerusalem, justitiæ nomen accipiat, dicente Domino per Ezechiel (xv, 52) : « Justificata est Sodoma ex te, » et Publicanus Pharisæi comparatione fit justus ; Luc, xviii, 8. » S. Jérôme. Aussi des paroles de miséricorde pour Israël suivent-elles les menaces.

12. — *Contra aquilonem.* Les provinces Nord de l'empire assyrien où les dix tribus avaient été déportées par Thiglath-Pilézer et Salmanazar, IV Rois, xvii, 6 ; xviii, 44. Cfr. plus bas, xvi, 45 ; xxiii, 8 ; xxxi, 8. — *Revertere,* Cfr. Is. xxxi, 6. — *Quia sanctus ego sum.* Hébr. חַסִּיד, miséricordieux.

13. — *Verumtamen seito iniquitatem tuam.* Il faut reconnaître et avouer ses péchés pour en obtenir le pardon. — *Dispersisti vias tuas alienis,* c'est-à-dire, tu as marché de tous côtés pour chercher des amants étrangers, pour te livrer à l'idolâtrie, v. 11, 3.

14. — *Filii revertentes,* c'est-à-dire, selon Sanchez, vous qui commencez à revenir à moi ; mais ce sens est tout différent de celui de l'hébreu שׁוֹבֵי־בָיִת, et des LXX : ἀπεσπληνότες, vous qui, appelés par moi, vous tournez d'un autre côté, Is. lvii, 47 et plus bas, xxxi, 22. — *Ego vir vester.* L'allégorie continue, Dieu est le mari de son peuple. Nicolas de Lyre et Vatable appliquent ces mots à l'Église ; mais

il s'agit évidemment de la synagogue, Gésenius, après Kimchi, Schultens et d'autres, ont donné à l'hébr. בְּעֵרְתִי, le sens de « je vous ai méprisés, dédaignés, » mais l'interprétation de la Vulgate est meilleure, et suivie par Keil, Nægelsbach, Reuss. — *Unum de civitate et duos de cognatione.* Quand même dans une ville ou dans une nation (car c'est plutôt ici le sens de l'hébr. בְּיַשְׁפָּחָה, que celui de parenté), il ne resterait qu'un ou deux d'entre vous, je ne les oublierai pas et je les joindrai à ceux qui reviendront à Sion. — *Introducam vos in Sion.* L'accomplissement de cette promesse commence lors du retour en Palestine des membres dispersés des dix tribus, après l'exil de Babylone, mais n'est achevé que dans le christianisme. Littéralement, avec Théodoret, Hugues de Saint-Cher, S. Thomas, il s'agit du retour des Juifs dans leur patrie, et dans un sens spirituel, de la conversion à la foi chrétienne. Plusieurs Pères entendent ici par Sion l'Église : « Melius in adventa Christi, quando reliquæ salvæ factæ sunt, dicente et exponente Apostolo : Nisi Dominus Sabaoth reliquisset nobis semen, quasi Sodoma essemus et similes Gomorrhæ fuissetis, Rom. ix, 29, tunc introducti sunt in Sion de qua scriptum est (Ps. lxxxvi, 3) : Gloriosa dicta sunt de te, civitas Dei. » S. Jérôme.

15. — *Pastores juxta cor meum,* des chefs

cor meum, et pascet vos scientia et doctrina.

16. Cumque multiplicati fueritis, et creveritis in terra in diebus illis, ait Dominus, non dicent ultra : Area testamenti Domini ; neque ascendet super cor, neque recordabuntur illius ; nec visitabitur, nec fiet ultra.

17. In tempore illo vocabunt Jerusalem solium Domini ; et congregabuntur ad eam omnes gentes in nomine Domini in Jerusalem ; et non ambulabunt post pravitatem cordis sui pessimi.

18. In diebus illis ibit domus Juda

selon mon cœur, qui vous paîtront dans la science et la doctrine.

16. Et lorsque vous serez multipliés, et que vous vous serez accrus dans ce pays, dit le Seigneur, on ne dira plus : L'arche de l'alliance du Seigneur ; on n'y pensera pas, on ne s'en souviendra plus : on ne la visitera plus, et elle ne sera pas rétablie.

17. En ce temps-là, Jérusalem sera appelée le trône du Seigneur, toutes les nations s'y rassembleront au nom du Seigneur ; et elles ne marcheront plus dans la méchanceté de leur cœur endurci.

18. En ce temps-là, la maison de

comme Zorobabel, Néhémias, plus bas, xxiii, 4 ; suivant d'autres, les apôtres et les chefs de l'Eglise. V. Cornélius a Lap. et, parmi les modernes, Nægelsbach. Ces pasteurs ressembleront à David qui est l'homme selon le cœur de Dieu, I Rois, xiii, 44. — *Scientia et doctrina*, litt. avec intelligence et prudence. LXX : μετ' ἐπιστήμης. « Alii vero hoc in fine temporum intelligunt, quando subintrante plenitudine gentium, omnis Israel salvus fiet. » S. Jérôme Gouverner avec science et sagesse c'est garder et pratiquer la loi de Dieu, Deut. iv, 6 ; xxix, 8.

16. — *Cumque... et creveritis*. L'accroissement et la multiplication des restes sauvés d'Israël est un trait constant de la peinture de l'avenir messianique du peuple de Dieu ; Cfr. xxiii, 3 ; Ezéch. xxxvi, 44 ; Os. ii, 4. Cette promesse repose sur la bénédiction donnée lors de la création, Gen. i, 28. Keil. — *In diebus illis*. Cette expression et son équivalente, « les derniers jours, » est devenue, dans la partie messianique des prophéties, une formule régulière pour désigner le temps de la venue du Christ, temps où toutes les espérances des nations seront accomplies. Plus bas, v. 48, xxxi, 4 ; xxxiii, 46 ; Os. iii, 6, etc. — *Non dicent*, les nouveaux sujets du Roi Messie, c'est-à-dire du Christ. — *Arca testamenti Domini*. Hébr. : « On ne parlera plus de l'arche d'alliance du Seigneur. » Nous ne croyons pas, avec Faussett, qu'il y ait ici allusion à la disparition de l'arche durant la captivité de Babylone et à son absence du second temple. Quand même, dans les jours désignés par le prophète, l'arche existerait encore, on n'en parlera plus, parce qu'une gloire plus grande aura fait oublier sa gloire symbolique. Agg. ii, 9. — *Neque ascendet super cor*, litt. on n'y pensera même plus. —

Nec fiet amplius, elle ne sera jamais rétablie.

17. — *In tempore illo*, les jours prédits dans le verset précédent. — *Jerusalem*. La ville sainte, qui avait été le point central de la théocratie hébraïque, deviendra le centre de toute la terre, Is. ii, 2-3, Zach. ii, 40-44 ; xiv, 46-21. — *Solium Domini*. Ce n'est plus l'arche, mais Jérusalem tout entière qui sera le trône de Dieu. Cette prophétie, en nous rappelant celles d'Isaïe et de Zacharie, citées tout à l'heure, et celle de Miché, iv, rappelle d'un autre côté celle de l'Apoc. xxi. Ici Jérusalem elle-même sera le trône de Dieu ; dans l'Apoc. xxi, 3, la nouvelle Jérusalem sera le tabernacle de Dieu avec les hommes. Dans le même chapitre, 22, 23, l'apôtre nous apprend que cette nouvelle Jérusalem n'aura ni temple, ni soleil, ni lune, mais que le Seigneur Dieu lui-même et l'agneau seront tout cela pour elle. La ressemblance de ces deux prophéties est d'autant plus frappante qu'elles se terminent toutes deux par la déclaration que les nations se réuniront autour de Jérusalem, au nom de Dieu, dit Jérémie, dans la lumière de Dieu, dit S. Jean. Il s'agit donc bien ici de l'Eglise. « Totum de Ecclesia intelligendum : quando congregantur omnes gentes in nomine Domini in Jerusalem, in qua est visio pacis. » S. Jérôme. — *In nomine Domini*. Le nom de Dieu, c'est-à-dire, Dieu lui-même. — *In Jerusalem* n'est ni dans les LXX, ni dans le Syriaque. — *Non ambulabunt... pessimi*, ne doit pas s'entendre des nations, mais d'Israël, à qui, dans tout l'Ancien Testament, l'hébr. שרירות לב, *pravitatem cordis*, est toujours appliqué, Jer. vii, 24 ; ix, 43 ; xi, 8, xiii, 40. Ps. lxxx, 43, etc. LXX : τῶν ἐνδομηάτων.

18. *In diebus illis*, toujours au temps de la venue du Messie. — *Ibit domus Juda ad do-*

Juda ira à la maison d'Israël, et ils viendront ensemble de la terre de l'aquilon à la terre que j'ai donnée à vos pères.

19. Moïj'ai dit : Comme je te mettrai au nombre de mes enfants, je te donnerai une terre désirable, et l'héritage magnifique des armées des nations. J'ai dit : Tu m'appelleras ton père, et tu ne cesseras jamais de me suivre.

20. Mais, comme une femme qui dédaigne celui qui l'aime, ainsi la maison d'Israël m'a méprisé, dit le Seigneur.

21. Une voix a été entendue dans les chemins, les pleurs et les hurlements des enfants d'Israël, parce qu'ils ont rendu leur voie criminelle, et qu'ils ont oublié le Seigneur leur Dieu.

22. Convertissez-vous, enfants,

ad domum Israel, et venient similes de terra Aquilonis ad terram, quam dedi patribus vestris.

19. Ego autem dixi : Quomodo ponam te in filios, et tribuam tibi terram desiderabilem, hæreditate præclaram exercituum gentium? Tu dixi : Patrem vocabis me, et post me ingredi non cessabis.

20. Sed quomodo si contemnens mulier amatorem suum, sic contempsit me domus Israel, dicit Dominus.

21. Vox in viis audita est, ploratus et ululatus filiorum Israel : quoniam iniquam fecerunt viam suam, oblitii sunt Domini Dei sui.

22. Convertimini, filii, revertente

num Israel. Israël est le premier à se convertir et à revenir, c'est pour cela, et aussi parce que dans tout ce passage il s'agit surtout de lui, qu'il est nommé le premier. — *Venient simul.* Cfr. Is. xi, 42, 43. — *De terra aquilonis.* Hitzig objecte que les Juifs ne furent pas comme les Israélites emmenés captifs dans les provinces du nord de l'Assyrie, mais dans la Babylonie. Payne Smith lui répond que son objection interprète mal la prophétie, d'après laquelle, dans le cas où Israël se repentirait, Juda se réunirait humblement à lui et se contenterait de la place inférieure, à cause de la plus grande gravité de ses crimes. — *Ad terram...* Il est évident que cette prophétie ne s'est pas accomplie littéralement, et qu'il est question ici, sous des figures familières aux Juifs, de la royauté spirituelle du Messie. Quelques-uns, dit S. Thomas, entendent cela des derniers temps.

19. *Ego autem dixi.* Les LXX ajoutent : *Ἐγώ τοι κύριε*, et attribuent ainsi ces paroles à Jérémie; mais cette leçon, suivie seulement par l'arabe, trouble le sens et n'a aucun titre à être adoptée. C'est Dieu lui-même qui continue d'indiquer les conditions du retour d'Israël dans la terre de son héritage. — *Filios, mes fils.* — *Hæreditatem... gentium.* Suivant S. Jérôme ces paroles doivent ainsi s'entendre : Comment vous donnerai-je l'héritage, c'est-à-dire toute la terre des armées, c'est-à-dire des belliqueuses et nombreuses nations, et il s'agit ici de l'héritage des na-

tions donné par le Christ à son Eglise. L'hébreu *נָבִי צְבָאוֹת נְהַלֵּת גּוֹיִם* peut se traduire littéralement de deux manières : celle de S. Jérôme, qui, dit Rosenmüller, repose sur de sérieuses raisons, et qu'Ewald a suivie, une autre, que presque tous les modernes adoptent : « un héritage, beauté de la beauté des nations, » c'est-à-dire le plus beau qu'il puisse trouver parmi les nations. LXX « l'héritage du Dieu tout-puissant des nations. » — *Et dixi.* Dieu répond à la question qu'il vient de se faire, et il indique Israël comment il pourra rentrer dans son héritage. — *Patrem vocabis me.* Tu me reconnaîtras pour ton père et ton créateur, et tu ne donneras plus dorénavant ces titres aux idoles. Israël recevra de Dieu l'esprit d'adoption qui fait crier : mon père. Joan. 1, 12; Gal. iv, 6. — *Post me ingredi non cessabis.* Hébr. « et tu ne te détourneras pas de me suivre. » Tu seras fidèle à suivre mes commandements.

20. *Contemnens,* hebr. *בְּגֵדָה*, abandonnant perfidement. — *Amatorem suum,* son mari. V. plus haut, III, 4, Lam. 1, 2.

21. Israël, connaissant son iniquité se met à la déplorer amèrement. — *In viis, hébr.* *עֲרֵב שְׂבִיִּים*, sur les collines, LXX : *ἐκ χειρῶν* des lèvres. — *Ploratus, V. plus bas, XXXI,* — *Et ululatus, hébr.* : le pleur des supplications d'Israël.

22. *Revertentes, V. 14.* — *Sanabo aversionem vestras,* je vous ferai grâce des chaînes

et sanabo aversiones vestras. Ecce nos venimus ad te; tu enim es Dominus Deus noster.

23. Vere mendaces erant colles, et multitudo montium; vere in Domino Deo nostro salus Israël.

24. Confusio comedit laborem patrum nostrorum ab adolescentia nostra, greges eorum, et armenta eorum, filios eorum, et filias eorum.

25. Dormiemus in confusione nostra; et operiet nos ignominia nostra; quoniam Domino Deo nostro peccavimus nos et patres nostri, ab adolescentia nostra usque ad diem hanc; et non audivimus vocem Domini Dei nostri.

revenez et je guérirai vos infidélités. Nous voici, nous venons à toi, car tu es le Seigneur notre Dieu.

23. Les collines et cette multitude de montagnes étaient un mensonge : le salut d'Israël est véritablement dans le Seigneur notre Dieu.

24. Cette confusion a dévoré les travaux de nos pères dès notre jeunesse, leurs troupeaux, leur bétail, leurs fils et leurs filles.

25. Nous dormirons dans notre confusion, et notre ignominie nous couvrira, parce que nous avons péché contre le Seigneur notre Dieu, nous et nos pères, depuis notre jeunesse, jusqu'à ce jour, et que nous n'avons pas entendu la voix du Seigneur notre Dieu.

que vos péchés ont mérités. Cfr. Os. xiv, 5. Les péchés étant de véritables maladies de l'âme, Is. xxxiii, 24, LIII, 4, il est convenable d'appeler leur pardon une guérison, V. Ps. vi, 3, xl, 5, cii, 3. A cet appel et à cette clémence de Dieu, Israël répond en confessant en effet ses erreurs et ses fautes. — *Ad te*, pour l'obéir. — *Tu enim es...* Profession de foi à la vérité longtemps méconnue et oubliée. « Intelligamus hoc et de Judæorum populo ad Dominum revertente, et de hæreticis qui Dominum dereliquerunt. » S. Jérôme.

23. *Mendaces colles... montium.* Israël reconnaît que le culte qu'il a adressé aux idoles lui a toujours été inutile et même nuisible. L'hébr. est assez difficile à traduire; il peut signifier : « vaine est sur les collines, vaine sur les montagnes l'affluence... » Au fond le sens est le même, et S. Cyrille le rend très-

bien : « Montium et collium meminit, quoniam in eis per prisca illa tempora fana, delubraque exstruentes, et aras erigentes, demonibus quam gratissimas victimas offerebant ». — *Vere in Domino...* C'est dans le Seigneur seul qu'Israël peut trouver le salut.

24. *Confusio*, hébr. : *הבשה*, honte, et par suite idole, car il est honteux d'adorer les idoles. V. plus bas, xi, 43, et Osée ix, 40. — *Laborem*, c'est-à-dire les richesses acquises par le travail, comme Deut. xxviii, 33; Is. xlv, 44. — *Filios... eorum.* Il s'agit probablement ici des sacrifices humains offerts aux faux dieux, et aussi des pertes subies par les populations durant les guerres qu'ils ont subies en punition de leur idolâtrie.

25. — *Dormiemus...* La force nous manque pour sortir seuls de l'état honteux où nous sommes plongés. — *Ab adolescentia nostra*, plus haut, ii, 2; Osée, xi, 4.

CHAPITRE IV

Appel à la pénitence, (xx. 1-4). — Description du jugement décrété, sous un triple emblème : — celui du lion, (xx. 5-10). — Celui de la tempête, (xx. 11-13). — Celui des gardiens du champ, xx. 14-18). — Le prophète entend et voit l'ennemi, (xx. 19-26). — Le jugement est déterminé d'une manière irrévocable, mais il n'amènera pas une destruction absolue, (xx. 27-31).

1. Israël, si tu reviens, dit le Seigneur, convertis-toi à moi. Si tu ôtes de devant moi les objets qui te font tomber, tu ne seras pas ébranlé.

2. Tu jureras : Vive le Seigneur dans la vérité, dans l'équité et dans la justice ; et les nations le béniront, et le loueront.

3. Car voici ce que dit le Seigneur à l'habitant de Juda et de Jérusalem : Préparez une terre nouvelle, et ne semez pas sur des épines.

1. Si reverteris Israel, ait Dominus, ad me convertere ; si abstuleris offendicula tua a facie mea, non commoveberis.

2. Et jurabis : Vivit Dominus in veritate, et in judicio, et in justitia : et benedicent eum gentes, ipsumque laudabunt.

3. Hæc enim dicit Dominus viro Juda et Jerusalem : Novate vobis novale, et nolite serere super spinas :

Osée, 10, 12.

CHAP. IV. — 1. — Dieu répond à Israël. Si reverteris... convertere. Si Israël revient à moi, dit le Seigneur, il reviendra de captivité. L'hébr. a simplement : Si tu te retournes, Israël, retourne-toi vers moi. — Si abstuleris offendicula tua, tes idoles, selon S. Thomas, Raban Maur, Payne Smith, etc., mais plus simplement tes offenses, les péchés. — Non commoveberis, tu ne seras pas laissé en exil, tu ne seras plus errant.

2. — Et jurabis. « Hic jurabis pro confessione dicitur, et ad condemnationem idolorum, per quæ jurabat Israël ». S. Jérôme. On jure en effet par le Dieu qu'on adore ; V. Deut. vi, 13, x, 20. Is. xix, 18 ; Amos viii 14. — Vivit Dominus, forme solennelle du serment juif. V. Ruth, iii, 13 ; I Rois, xiv, 11 ; II Rois ii, 27 ; Job, xxvii, 2 ; Nomb. xiv, 24, 28, etc. — In veritate et justitia, avec sincérité et en prenant garde à ne rien jurer d'injuste. « Si ista defuerint, nequaquam erit juramentum sed perjurium ». S. Jérôme. — Et benedicent... laudabunt. Souvenir des bénédictions promises aux patriarches, Gen. xii, 3, xviii, 18, xxii, 18, etc. Les peuples païens béniront eux-mêmes le vrai Dieu, et partageront avec Israël le salut qui vient de Dieu. Le prophète déclare formellement que ce salut sera pour les nations la conséquence de la vraie conversion d'Israël au Seigneur. Il

faut donc, avec S. Jérôme reporter au temps de Notre-Seigneur et à la mission des Apôtres l'accomplissement de cette prophétie. — Eum, Dieu, ou, selon quelques commentateurs, Israël par lequel le salut viendra aux nations.

3. — Toute la fin de ce chapitre contient un appel de Juda à la pénitence, appel que rend plus frappant l'annonce des malheurs prêts à fondre sur lui. — Viro Juda. Ce n'est plus d'Israël qu'il s'agit, mais de Juda, de tous les hommes de Juda, car וְיִשְׂרָאֵל, vir, a un sens collectif ; il est difficile de s'expliquer pourquoi S. Jérôme le traduit ici au singulier, et dans le verset suivant au pluriel. — Novate vobis novale. Cfr. Os. x, 12. — Nolite... spinas. « Hoc autem præcipitur viris Juda et Jerusalem, qui veram sectantur fidem, et habitant in Ecclesia, ut non seminent super spinas quas evangelicus sermo significat, quæ suffocent sementem Dei, sed prius novale faciant, et omnes suffodiant vepres, sentesque auferant ; ut munda semina munda arva suscipiant. Hoc est quod in alio loco dicitur : Ne miseritis margaritas vestras ante porcos... Matth. vii, 6. Quomodo enim potest Dei audire sermonem et concipere semina, et fructum facere, cujus animus ærumnis mundi plenus est » ? S. Jérôme. Cfr. aussi Sap. vii, 3 ; Matth. xiii, 7 et suiv.

4. Circumcidimini Domino, et auferite præputia cordium vestrorum, viri Juda, et habitatores Jerusalem; ne forte egrediatur ut ignis indignatio mea, et succendatur, et non sit qui exlinguat, propter malitiam cogitationum vestrarum.

5. Annuntiate in Juda, et in Jerusalem auditum facite : loquimini, et canite tuba in terra : clamate fortiter, et dicite : Congregamini, et ingrediamur civitates munitas;

6. Levate signum in Sion. Confortamini, nolite stare, quia malum ego adduco ab aquilone, et contritionem magnam.

Sup. 4, 45.

7. Ascendit leo de cubili suo, et prædo gentium se levavit : egressus est de loco suo, ut ponat terram tuam in solitudinem : civitates tuæ vastabuntur, remanentes absque habitatore.

8. Super hoc accingite vos ciliciis,

4. Soyez circoncis pour le Seigneur, ôtez le prépuce de votre cœur, hommes de Juda et habitants de Jérusalem, de peur que mon indignation ne jaillisse et ne s'allume comme un feu, et que personne ne la puisse éteindre, à cause de la méchanceté de vos pensées.

5. Annoncez à Juda, faites entendre à Jérusalem, parlez, sonnez le clairon dans le pays; criez fortément, et dites : Assemblez-vous, entrons dans les villes fortes.

6. Levez l'étendard en Sion, fortifiez-vous, ne vous arrêtez pas, parce que j'amène de l'aquilon un fléau et une grande ruine.

7. Le lion s'élève de son repaire, le voleur des nations s'est levé; il est sorti de son pays pour réduire ta patrie en un désert; tes villes seront détruites et resteront sans un habitant.

8. Convrez-vous donc de cilices,

4. — Les images se succèdent brusquement dans Jérémie. — *Circumcidimini Domino...* Enlevez de votre cœur et de votre esprit tout ce qui est contraire à la loi divine. V. Deut. x, 46; xxx, 6; Rom. ii, 29; Coloss. ii, 14; Phil. iii, 3. — *Ut ignis.* L'image du verset précédent reparait. La colère de Dieu brûlera toutes ces broussailles, c'est-à-dire punira les péchés dont Juda n'aura pas débarrassé sa conscience. Le feu est souvent le symbole de la justice et de la vengeance divines, V. Is. ix, 48; x, 47, et Deut. iv, 3. — *Non sit qui exlinguat.* Rien sur cette terre ne peut s'opposer aux vengeances divines.

5. — Quelques commentateurs, Michælis, Payne Smith, etc., font commencer ici une nouvelle prophétie. Il semble plus rationnel d'en reporter le commencement au v. 3, comme nous l'avons fait : ce qui suit n'est en effet qu'une description plus détaillée du châtiment dont Juda est menacé, et qu'il ne peut éviter qu'en se convertissant. — *Annuntiate...* et dicite. Nous sommes transportés au commencement de l'invasion qui va punir le peuple de son infidélité. Les ennemis sont sur le point d'envahir les frontières, et le trouble et la confusion des Juifs se manifestent par cette accumulation de précautions tardives et inutiles. — *Ingradiamur...* c'est le cri des

vaincus ou des gens qui ne se sentent pas en état de supporter l'attaque des envahisseurs.

6. — *Levate signum in Sion,* pour indiquer aux fuyards qu'ils trouveront là un refuge, parce que c'est la plus forte de leurs fortresses, LXX : ἀναλαβόντες φεύγετε εἰς Σιών. — *Confortamini,* V. Is. x, 34, sens peu acceptable. Hébr. : הִתְעוֹרְרוּ, mettez vos possessions en sûreté par la fuite. LXX : σπεύσατε. — *Ab aquilone.* V. i, 43, 44, 45, et les notes. — *Contritionem magnam,* expression souvent employée par Jérémie, vi, 4; xlviii, 3; l, 22; li, 54, et qui désigne toujours les calamités envoyées par Dieu à son peuple, V. aussi Soph. i, 40.

7. — *Leo,* c'est bien certainement le roi des Chaldéens, V. l, 47; Dan. vii, 44. D'autres commentateurs, avec moins de vraisemblance, ne voient ici qu'une métaphore générale désignant l'ennemi. — *Prædo gentium,* V. xxv, 9. — *Ponat... absque habitatore,* V. ii, 45. — *Vastabuntur,* hébr. תַּצְיִיחַ, ἀπαξ λεγόμενον, dit Payne Smith, assertion réfutée avec raison par Niegelsbach, qui voit dans ce verbe le kal de בָּרַח qui doit être pris ici dans un sens intransitif.

8. — *Super hoc... ululate.* Cfr. Joël, i, 42; Mich. i, 8, et plus bas, vi, 26. — *Non est aversa...* parce que les Juifs n'ont pas tenu

pleurez, et hurlez, car la colère et la fureur du Seigneur ne sont pas détournées de nous.

9. En ce jour-là, dit le Seigneur, le cœur du roi périra, comme le cœur des princes; les prêtres seront stupéfaits, et les prophètes seront consternés.

10. Et je dis : Hélas, hélas, hélas, Seigneur Dieu! as-tu donc trompé ce peuple et Jérusalem, en disant : Vous aurez la paix? Et voici que l'épée va les frapper jusqu'à la mort.

11. En ce temps-là, on dira à ce peuple et à Jérusalem : Un vent brûlant souffle dans les routes du désert, les routes de la fille de mon peuple, non pour vanner, et pour nettoyer.

plangite et ululate : quia non est aversa ira furoris Domini a nobis.

9. Et erit in die illa, dicit Dominus : Peribit cor regis, et cor principum : et obstupescunt sacerdotes, et prophetae consternabuntur.

10. Et dixi : Heu ! heu ! heu ! Domine Deus, ergone decepisti populum istum et Jerusalem, dicens : Pax erit vobis : et ecce pervenit gladius usque ad animam ?

11. In tempore illo dicetur populo huic et Jerusalem : Ventus urens in viis, quæ sunt in deserto viæ filiae populi mei, non ad ventilandum, et ad purgandum.

compte des avertissements et ne se sont pas convertis. Même sous Josias la masse du peuple ne s'était pas sincèrement convertie. « Et leonem et sevissimam bestiam (le démon, a dit plus tard, S. Jérôme) vitare non possumus, nisi agamus pœnitentiam, et ad Dominum convertamur, non solum mente sed et opere, quamdiu enim ille vastat Ecclesiam et terram Juda, et Jerusalem quoque populatur, Dei ira perspicua est ». S. Jérôme.

9. — *Peribit cor regis...* Le roi, les princes désespéreront. — *Obstupescentes.* Dans leur effroi ils ne sauront à quoi se résoudre. Voir *Ezech.* iv, 47; *Job.* xvii, 9, xviii, 20. — *Sacerdotes.* Ceux qui doivent diriger la nation auront perdu tout sang-froid. — *Prophetae,* les faux prophètes, qui avaient si souvent promis le succès. — *Consternabuntur.* Que deviendront-ils lorsque l'événement trompera leur attente?

10. — *Et dixi.* Le prophète effrayé de cette menace, interrompt Dieu. — *Heu, heu, heu,* V. 1, 6. — *Decepisti.* Suivant quelques interprètes c'est par les faux prophètes que Dieu aurait trompé les Juifs, en permettant que leurs mensonges fussent crus par le peuple; Theodoret, Rosenmüller, Keil, Fausset, Reuss, etc.; mais avec Naegelsbach, nous préférons l'explication de S. Jérôme : « quia supra, iii, 47, dixerat : In illo tempore vocabunt Jerusalem solum Dei, et congregabuntur ad eam omnes gentes in monte Domini in Jerusalem, et nunc dicit : Peribit cor regis, etc., turbatur propheta et in se Deum putat esse mentitum : nec intelligit illud multa poste tempora repromissum, hoc autem vicino futurum tempore. » Payne Smith remarque

avec justesse qu'il était difficile au prophète de concilier ces promesses d'une gloire extraordinaire avec les menaces d'une humiliation nationale. Aujourd'hui, un juif qui lit les prophéties d'Isaïe et d'Abdias, en rejetant leur accomplissement spirituel dans le Christ, doit éprouver l'impression que Dieu a trompé son peuple. Ainsi Jérémie ne pouvait pas concilier la menace qu'il devait maintenant prononcer, soit avec sa prophétie précédente, soit avec les prédictions des prophètes venus avant lui. Le temps seul pouvait résoudre la difficulté. Cfr. 1 Petr. 1, 40, 44. — *Pervenit... ad animam,* c'est-à-dire a fait une mortelle blessure : פצעו indique souvent en effet la vie, III Rois, xvii, 21; Exod. xxi, 23; Gen. xii, 43; Ps. cxviii, 475, etc.

11. — Dieu, interrompu par le prophète, reprend la parole et continue de faire connaître les maux qui vont fondre sur Juda. — *In tempore illo,* au temps de l'invasion étrangère. — *Ventus urens.* L'ennemi est à présent figuré par un vent du désert, sans doute le terrible simoun qui arrivo du sud-ouest à travers les déserts de sable. LXX : πνεῦμα πικρῆσεως. — *In viis quæ sunt in deserto,* hébr. « des hauteurs du désert. » — *Via filiae populi mei,* les chemins qui conduisent vers mon peuple. La fille de mon peuple, c'est-à-dire mon peuple. Cfr. Is. xvi, 1; LII, 2; Lam. iv, 22, et surtout Isaïe. xxii, 4, et plus bas, ix, 6. — *Non ad ventilandum.* Ce vent n'est pas léger comme celui qui suffit pour vanner le blé. — *Ad purgandum,* ni comme celui qui suffit pour enlever la paille de l'aire en y laissant le grain.

12. — *Spiritus... mihi.* Un vent violent

12. Spiritus plenus ex his veniet mihi : et nunc ego loquar judicia mea cum eis.

13. Ecce quasi nubes ascendet, et quasi tempestas currus ejus : velociores aquilis equi illius : vae nobis quoniam vastati sumus.

14. Lava a malitia cor tuum Jerusalem, ut salva fias : usquequo morabuntur in te cogitationes noxiæ ?

15. Vox enim annuntiantis a Dan, et notum facientis idolum de monte Ephraïm.

16. Dicit gentibus : Ecce auditum est in Jerusalem custodes venire de terra longinqua, et dare super civitates Juda vocem suam.

17. Quasi custodes agrorum facti sunt super eam in gyro : quia me

12. Mais un vent violent me vient de leur part. Et alors je prononcerai mes jugements contre eux.

13. Il monte comme les nuages. Ses chariots arrivent comme la tempête, ses chevaux sont plus vites que les aigles. Malheur à nous ; car nous sommes perdus.

14. Jérusalem, lave ton cœur de sa méchanceté, afin d'être sauvée. Jusqu'à quand les pensées nuisibles demeureront-elles en toi ?

15. Une voix de Dan l'annonce déjà, vers le mont d'Ephraïm on annonce l'idole.

16. Dites aux nations : on a appris à Jérusalem qu'il vient des assiégeants d'une contrée éloignée, qui font entendre leurs cris contre les villes de Juda.

17. Comme les gardiens des champs, ils environneront Jérusa-

viendra de ces voies du désert à moi, c'est-à-dire par obéissance à mes ordres. Mais cette explication, donnée par Corn. à Lapide, est bien contournée, et l'hébreu a simplement : Un vent plus plein que ceux-là (ceux qui servent ad ventilandum, etc.) m'arrive. — *Nunc ego loquar...* Ce ne sera plus par mes prophètes que je les jugerai, mais c'est moi-même alors qui les frapperai. Cf. 1, 16.

13. — *Quasi nubes ascendet.* L'armée ennemie arrivera pour exécuter le jugement divin avec promptitude et en masses aussi épaisses que les nuées d'un orage, V. Ezech. xxxviii, 16. — *Quasi tempestas currus ejus.* V. Isaïe, v, 28, LXVI, 45. — *Velociores aquilis equi illius,* Habacuc, 1, 8, célèbre aussi la rapidité de la cavalerie chaldéenne. Cfr. II Rois, 1, 23. — *Vae nobis.* Ou les lamentations des Juifs, ou le cri d'angoisse du prophète lui-même.

14. — *Lava a malitia cor tuum,* fais une pénitence non pas extérieure, mais vraie et intérieure, renonce même aux mauvais desirs de ton cœur. Cfr. Is. 1, 16. — *Ut salva fias.* C'est le seul moyen de salut qui te reste. — *Usquequo... noxiæ?* non-seulement les péchés, mais les vains projets de délivrance fondés sur l'appui d'une puissance étrangère, de l'Egypte, par exemple ; V. plus haut, 11, 36.

15. — Il est grand temps de se repentir, car on signale déjà l'invasion. — *Dan,* la frontière nord de la Palestine. V. Jug. xx, 4. — *Idolum,* sens déjà adopté par le Targum,

et qui ne peut guère s'expliquer qu'en supposant, comme S. Jérôme et Maldonat, que les sentinelles annoncent l'approche de l'idole Bel, c'est-à-dire des Chaldéens idolâtres. Hébr. et LXX plus simplement : « mal », le mal produit par l'invasion. — *De monte Ephraïm,* la frontière nord du royaume de Juda, peu éloignée de Jérusalem. Le danger grandit rapidement.

16. — *Dicit gentibus.* A cause de l'importance extrême de cet événement, qui intéresse non-seulement la Judée, mais encore toutes les nations voisines. גוים n'a que très-rarement désigné les tribus d'Israël, V. Lam. 1, 4. Impossible donc d'admettre le sens proposé par Meyer et Graf. — *In Jerusalem.* La nouvelle envoyée de Dan et du mont d'Ephraïm est arrivée à Jérusalem. — *Custodes,* les gardes de Nabuchodonosor, dit Cornelius. Mais l'hébreu נצרים signifie les assiégeants, d'après Gésésius et Keil, et nous adoptons volontiers leur interprétation. LXX : σιστροφαί ; le Targum : vendangeurs. — *Dare... vocem suam,* V. 11, 45, le bruit que font les armées assiégeant toutes les villes de Juda, ou les ennemis qui font entendre leur cri de guerre.

17. — *Custodes agrorum.* Jérémie compare les assiégeants aux gardiens des moissons ou des troupeaux. Le soin qu'ils mettent à surveiller ce qui leur est confié, les assiégeants le mettront à empêcher toute évasion des assiégés et tout ravitaillement. — *Quia... La*

lem jour et nuit, parce qu'elle a provoqué ma colère, dit le Seigneur.

18. Tes actions et tes pensées t'ont attiré cela : c'est ta méchanceté, elle est pleine d'amertume, et elle t'a atteint au cœur.

19. Mes entrailles, mes entrailles sont percées de douleur, mon cœur est troublé en moi; je ne puis me taire, parce que j'ai entendu le bruit de la trompette, et le cri du combat.

20. On annonce malheur sur malheur, toute la terre a été détruite, mes tentes ont été abattues tout d'un coup, mes pavillons renversés subitement.

21. Jusqu'à quand verrai-je des fuyards, entendrai-je le son de la trompette?

22. C'est que mon peuple est insensé, et qu'il ne m'a pas connu. Ce sont des enfants insensés et déraisonnables : ils ne sont sages que pour faire le mal, ils ne savent pas faire le bien.

23. J'ai regardé la terre, elle était

ad iracundiam provocavit, dicit Dominus.

18. Viæ tuæ, et cogitationes tuæ fecerunt hæc tibi : ista malitia tua, quia amara, quia tetigit cor tuum.

Sap. 1, 3, 5.

19. Ventrem meum, ventrem meum doleo, sensus cordis mei turbati sunt in me : non tacebo, quoniam vocem buccinæ audivit anima mea, clamorem prælii.

20. Contritio super contritionem vocata est, et vastata est omnis terra : repente vastata sunt tabernacula mea, subito pelles meæ.

21. Usquequo videbo fugientem, audiam vocem buccinæ?

22. Quia stultus populus meus me non cognovit : filii insipientes sunt, et vecordes, sapientes sunt ut faciant mala, bene autem facere nescierunt.

23. Aspexi terram, et ecce vacua

raison de tout cela c'est que Juda a offensé Dieu et attiré sa colère.

18. — *Viæ tuæ... tibi.* Cfr. II, 19. — *Ista malitia tua*, tel est le fruit de la malice, et tout ce que ton cœur en a retiré. « Quidquid ergo nobis accidit, nostro accidit vitio, qui dulcem Dominum in amaritudinem vertimus, et cogimus sævire nolentem. » S. Jérôme.

19. Suivant Grotius et Schnurrer, c'est le peuple qui parlerait ici et plaindrait son sort. Nous croyons préférable, avec presque tous les commentateurs, d'attribuer ces plaintes au prophète. C'est dans cet ordre d'idées que le Targum fait commencer ce verset par וְכִי יִשְׁמַע הַנְּבִיאִים. — *Ventrem...* mon ventre, mes entrailles, pour mon cœur, tout l'intime de mon être. Cfr. Job, xxx, 27, Lam. I, 20. Caut. v, 4, Is. xvi, 14. Ps. xxxix, 9. — *Sensus cordis mei.* Hébr. קִירוֹת לְבַי, les murailles de mon cœur, c'est-à-dire mon cœur lui-même. — *Non tacebo*, ma douleur est telle que je ne puis m'empêcher de gémir. V. Is. xlii, 14, Soph. iii, 17. — *Quoniam vocem...* Comment ne pas gémir en entendant les cris de guerre. — *Audivit.* Hébr. : tu as entendu, ô mon âme.

20. — *Contritio... vocata est.* On n'entend parler que de désastres, ils s'accumulent les

uns sur les autres. V. Ps. xli, 7, Ezech. vii, 26. — *Repente... tabernacula mea.* c'est-à-dire les tentes de mon peuple, dont le prophète ressent si vivement les douleurs, qu'il s'identifie avec lui. — *Pellex meæ*, répétition de l'idée précédente, les peaux avec lesquelles ces tentes sont faites.

21. — Combien de temps cet état de terreur durera-t-il? — *Fugientem.* Hébr. בָּרוֹחַ, l'étendard, celui des ennemis qu'on aperçoit toujours de la ville assiégée. Les LXX et la version syriaque ont traduit comme la Vulgate.

22. — Dieu répond à la question et aux plaintes du prophète : tout ce qui arrive est dû aux fautes de Juda, qui ne peut être que misérable, puisqu'il persévère dans son péché et dans sa folie, et n'a d'habileté que pour mal faire. Aussi longtemps qu'il fera mal, aussi longtemps il sera puni.

23. — Après cette réponse de Dieu le prophète reprend son discours et déplore de nouveau l'aspect désolé qu'offrira son pays : « Propheta cernit in spiritu quæ ventura sunt, ut audiens populus terreatur, et, acta pœnitentia, nequaquam sustineat quæ formidat ». S. Jérôme. — *Vacua erat et nihil.* Le pays retourne au chaos décrit par la Gen.

erat, et nihili; et cœlos, et non erat lux in eis.

24. Vidi montes, et ecce movebantur; et omnes colles conturbati sunt.

25. Intuitus sum, et non erat homo : et omne volatile cœli recessit.

26. Aspexi, et ecce carmelus desertus : et omnes urbes ejus destructæ sunt a facie Domini, et a facie iræ furoris ejus.

27. Hæc enim dicit Dominus : Deserta erit omnis terra, sed tamen consummationem non faciam.

28. Lugebit terra, et mœrebunt cœli desuper : eo quod locutus sum, cogitavi, et non pœnituit me, nec aversus sum ab eo.

29. A voce equitis et mittentis sagittam, fugit omnis civitas : ingressi sunt ardua, et ascenderunt rupes : universæ urbes derelictæ sunt, et non habitat in eis homo.

vide et déserte; les cieus, et ils étaient sans lumière.

24. J'ai regardé les montagnes, et elles tremblaient; toutes les collines, et elles étaient ébranlées.

25. J'ai regardé, et il n'y avait plus d'homme : et tous les oiseaux du ciel s'étaient retirés.

26. J'ai regardé et j'ai vu le carmel changé en désert, et toutes les villes détruites devant la face du Seigneur, et par le souffle de sa colère.

27. Car le Seigneur dit : Toute la terre sera déserte; mais je ne la perdrai pas entièrement.

28. La terre sera en deuil, et les cieus se désoleront, parce que j'ai parlé. Je l'ai résolu, je ne m'en suis pas repenti, et je ne le rétracterai pas.

29. Au bruit du cavalier et de celui qui lance les flèches, toute la ville fuit. Ils se retirent aux lieux escarpés, et ils montent sur les rochers, toutes les villes sont abandonnées, et il n'y a plus d'hommes à les habiter.

1, 2, 44. Cfr. Is. xxxiv, 44. — *Cœlos... lux in eis*. Peut-être, d'après Grotius, la fumée produite par les incendies que l'ennemi a allumés, et qui obscurcit la lumière du soleil. En tout cas, cette imagerie rappelle le jour du dernier jugement, Is. xiii, 40. Joël. ii, 40, iii, 45, Cfr. Ps. xvii, 9, 44, Ezech. xxxiv, 42, Amos, viii, 9.

24. — Même les montagnes, ces fondements de la terre, sont ébranlées. Is. V. 25.

25. — *Homo... volatile cœli...* La désolation n'atteint pas seulement la terre, mais encore les cieus. Pour S. Jérôme, les oiseaux désignent seulement les volatiles apprivoisés par l'homme.

26. — *Aspexi*. Pour tous ces mots : Aspexi, vidi, intuitus sum, l'hébreu n'a qu'un mot, ראיתי, j'ai vu, dont la répétition produit un grand effet. — *Carmelus desertus*, non pas la montagne de ce nom, mais toutes les terres cultivées de Juda, V. Is. xxix, 47, xxxii, 45, etc. — *A facie Domini...* V. Is. xlii, 13 Nah. i, 6.

27. — *Omnis terra*, tout le pays de Juda. — *Consummationem non faciam*. Dieu n'anéantira pas pourtant, comme autrefois, au temps

de Sodome et de Gomorrhe; il laisse quelque espoir de restauration, v, 40, 48, xxx, 44, xlvi, 28, Lev. xxvi, 44.

28. — Mais sa résolution de punir est arrêtée. — *Ab eo*, des désastres qui viennent d'être énumérés. « Ipsa terra lugebit, eo quod Domini sententia ad finem usque pervenerit, nec pœnituerit eum super his quæ cogitaverit et locutus sit. Pœnitentia autem Dei dicitur, quando aufertur prædicta sententia, et ira sevius ad finem usque non pervenit. Minatus est per Jonam, et impendentem gladium lacrymarum et gemituum multitudo superavit ». S. Jérôme.

29. — *A voce*. La description des désastres recommence. — *Equitis et mittentis sagittam*. v. 1, 45. — *Omnis civitas*, chaque ville, toutes les villes de Juda. Leurs habitants cherchent un refuge dans les lieux les plus inaccessibles. — *Ingressi sunt*. Avant ces mots les LXX ont : εισέδυσαν εἰς τὰ σπήλαια. — *Rupes*, hébr. סלעים, aramaïsme, dit Payne Smith, mais on le trouve déjà dans Job, xxx, 6. C'est de ce mot que vient le *Céphas* du Nouveau Testament. Aux temps anciens de leur

30. Mais toi, malheureuse, que feras-tu? Quand tu te revêtirais de pourpre, quand tu te parerais de joyaux d'or, et que tu te peindrais les yeux avec du stibium, tu travaillerais en vain à te faire belle. Tes amants te méprisent, ils n'en veulent qu'à ta vie.

31. J'entends une voix comme d'une femme en travail, déchirée par les douleurs de l'enfantement; c'est la voix de la fille de Sion mourante, qui étend les mains: Malheur à moi, car mon âme m'abandonne à cause de ceux qui ont été tués.

30. Tu autem vastata quid facies? cum vestieris te coccino, cum ornata fueris monili aureo, et pinxeris stibio oculos tuos, frustra componeris: contempserunt te amatores tui, animam tuam quærent.

31. Vocem enim quasi parturientis audivi, angustias ut puerperæ: Vox filiae Sion intermorientis, expandentisque manus suas: vae mihi, quia defecit anima mea propter interfectos.

CHAPITRE V

Corruption universelle dans le peuple; la vérité et la bonne foi manquent dans la vie publique. (xx. 1-6). — Adultère du peuple, (xx. 7-9). — Son incrédulité, (xx. 10-18). — Son aveuglement et son ingratitude, (xx. 19-24). — Ses tromperies et sa violence, (xx. 25-29). — Conclusion accablante pour toutes les classes de la société, (xx. 30-34).

1. Parcourez les rues de Jérusalem, voyez et considérez; cherchez dans ses places, si vous trouvez un

1. Circuite vias Jerusalem, et aspice, et considerate. et quærite in plateis ejus, an inveniatis virum

lustroire, les Israélites se réfugiaient, lors des invasions des Madianites, dans les rochers et les forêts. Jug. vi, 2, 1 Rois. xiii, 6.

30. — La Judée essayera en vain de se dérober au sort qui l'attend en déployant tous les artifices d'une courtisane. — *Vastata*, toi qui es sur le point d'être dévastée, dépouillée de tout. LXX: ταλαιπωρος. — *Cum*, hébr. כִּי, quand même. — *Coccino*. V. Is. 1, 18 et la note sur ce verset. — *Monili aureo*, hébr. des ornements ou des joyaux en or. LXX: χρυσω χρυσῶ. — *Pinxeris stibio oculos tuos*. Le פִּינָךְ est un fard pour les yeux, extrait de l'antimoine. Les femmes arabes s'en servent beaucoup et l'appellent *Cohol*. On l'applique aux paupières, soit sec, soit réduit en pâte au moyen de l'huile, avec un sty et dont la pointe est émoussée, ou avec un pinceau: il accroît l'éclat des yeux qui semblent ainsi beaucoup plus grands et plus brillants. V. iv Rois. ix, 30, la note sur Is. lvi, 41, Ezech. xliii, 40. — *Frustra*. Tous ces efforts n'attendront pas l'ennemi. — *Amatores tui*, ceux dont elle a recherché

l'amour, plus haut, ii, 33. — *Animam...* c'est à ta vie qu'ils en veulent,

31. — *Ut puerperæ*, hébr. d'une femme qui enfante pour la première fois, V. vi, 24, xlix, 24. — *Filiae Sion*, Jérusalem, V. Is. 1, 8. — *Intermorientis*, hébr.: « qui gémit ». — *Interfectos*. Hébr. הַרְגִים, la Vulgate avec les LXX et le Syriacque l'ont traduit au passif; peut-être vaut-il mieux lui donner le sens actif et traduire: à cause des meurtriers.

CHAP. V. — Continuation de la même pensée. Dieu voudrait bien pardonner, mais il n'y a qu'iniquité et violation de la loi chez les Juifs.

1. — Dieu eût épargné Sodome s'il y eût trouvé dix justes, Gen. xviii, 32; il pardonnerait à Jérusalem si elle contenait un seul juste. — *Virum*. Il y avait encore quelques justes dans la ville, dit Nicolas de Lyre, entr'autres Jérémie et Baruch; il faut donc voir ici une hyperbole qui peint le ravage fait par l'impiété dans la ville sainte. Sur cet état de choses, V. Os. iv, 1, Mich. vii, 2, Is. lxiv, 5. — *Fidem*. hébr. « la

facientem judicium, et quærentem fidem : et propitius ero ei.

2. Quod si etiam, Vivit Dominus, dixerint : et hoc falso jurabunt.

3. Domine, oculi tui respiciunt fidem : percussisti eos, et non doluerunt : attrivisti eos, et renuerunt accipere disciplinam : induraverunt facies suas supra petram, et noluerunt reverti.

4. Ego autem dixi : Forsitan pauperes sunt et stulti, ignorantes viam Domini, judicium Dei sui.

5. Ibo igitur ad optimates, et loquar eis : ipsi enim cognoverunt viam Domini, judicium Dei sui : et ecce magis hi simul confregerunt jugum, ruperunt vincula.

homme qui agisse selon la justice, et qui cherche la vérité, et je pardonnerai à la ville.

2. S'il y en a qui jurent par moi, en disant : Vive le Seigneur, ils jurent faussement.

3. Tes yeux, Seigneur, regardent la vérité. Tu les as frappés, et ils ne l'ont pas senti; tu les as brisés, et ils n'ont pas voulu se laisser instruire. Leur front est devenu plus dur que la pierre, et ils n'ont pas voulu revenir.

4. Et moi je disais : Il n'y a peut-être que les pauvres qui sont sans sagesse, qui ignorent la voie du Seigneur, la loi de leur Dieu.

5. J'irai donc chez les grands, et je leur parlerai; car ce sont ceux-là qui connaissent la voie du Seigneur et la loi de leur Dieu. Et ceux-là tous ensemble, ont encore plus brisé le joug du Seigneur et rompu ses liens.

vérité », c'est-à-dire qui serve Dieu avec sincérité, sans hypocrisie. — *Ei*, non pas à cet homme, mais à la ville tout entière : l'hébr. הָאָרֶץ enlève tout doute là-dessus.

2. — S'ils prenaient le nom de Dieu à témoin pour fortifier leur affirmation qu'ils sont justes, ils mentiraient encore et feraient un faux serment. — Suivant Rosenmüller, Maurer, Faussett, etc., si les Juifs prétendent, en jurant par le nom du vrai Dieu, prouver qu'ils l'adorent, ils mentent. — *Vivit Dominus*, iv, 2. — *Falso*. Ces faux serments sont opposés à la sincérité que Dieu réclame dans le verset précédent.

3. — *Domine... fidem*. Hébr. : « Seigneur, est-ce que tes yeux ne sont pas vers la vérité ? » En traduisant *fidem*, S. Jérôme suit les LXX qui ont πίστις. Dieu qui voit le fond des cœurs sait que les Juifs ne se sont pas convertis intérieurement. V. Deut. xxxii, 4; II Paral. xvi, 9. Payne Smith loue le sens adopté par les LXX et la Vulgate, car la foi n'est que l'adhésion à la vérité. — *Percussisti... Plus Dieu a frappé et plus les Juifs pécheurs se sont endurcis*. V. II, 30. Is. i, 5, ix, 43. — *Induraverunt... supra petram*, ils sont devenus plus durs que des pierres, Ez. ii, 4; Isaïe reprochait à ses concitoyens d'avoir un front d'airain, xlviij, 4. — *Noluerunt reverti*. C'est la pensée fondamentale de tout

le chapitre. « Haud grave est plagis affici, sed plaga meliorem non fieri gravisimum est », dit S. Grégoire de Nazianze.

4. — Pour montrer plus vivement l'infidélité de toute la nation, le prophète finit de croire que le peuple seul est corrompu, et que les grands sont dans de meilleures dispositions. Mais il ne parle ainsi que pour reprendre davantage ses concitoyens, car le v. 4 nous montre que personne n'est resté dans la bonne voie. — *Ego autem dixi*, en moi-même, j'ai pensé. — *Forsitan*. « Hoc autem dicit sermone dubitantis. juxta illud evangelicum : Mittam filium meum, fortitan ipsum reverebuntur », Matt. xxi, 37, ut ex ambiguitate sententiæ, et suspensione verborum liberum hominis monstraretur arbitrium ». S. Jérôme. — *Stulti*, les gens du peuple agissent follement à cause de leur ignorance. Nomb. xii, 11. — *Viam Domini*, la manière de vivre, de se conduire, prescrite par Dieu, IV Rois, xxi, 22; Is. xxiv, 9, etc. — *Judicium Dei sui*, ce que Dieu ordonne, iv Rois, xvii, 26, etc.

5. — *Optimates*, hébr. « les grands », LXX : ἀριστοί. — *Ipsi enim cognoverunt*, il est probable qu'à cause de leur position ils connaissent la loi. — *Simul*, hébr. יחד, tous sans exception aucune. — *Confregerunt... vincula*, II, 20; Ps. ii, 3.

6. C'est pourquoi le lion de la forêt les dévore, le loup qui sort le soir les détruit, le léopard a les yeux ouverts sur leurs villes; tous ceux qui en sortent sont pris; parce que leurs iniquités se sont multipliées, et que leurs désobéissances se sont accumulées.

7. En quoi puis-je vous être miséricordieux? Tes enfants m'ont abandonné, et ils jurent par ceux qui ne sont pas des dieux. Je les ai rassasiés, et ils sont devenus adultères: ils se précipitaient dans la maison des prostituées.

8. Ce sont des chevaux amoureux et emportés: chacun hennissait après la femme de son prochain.

6. Idcirco percussit eos leo de sylva, lupus ad vesperam vastavit eos, pardus vigilans super civitates eorum: omnis, qui egressus fuerit ex eis, capiatur; quia multiplicatae sunt praevaricationes eorum, confortatae sunt aversiones eorum.

7. Super quo propitius tibi esse potero? filii tui dereliquerunt me, et jurant in his qui non sunt dii: saturavi eos, et mœchati sunt, et in domo meretricis luxuriabantur.

8. Equi amatores, et emissarii facti sunt: unusquisque ad uxorem proximi sui hinniebat.

Ezech. 22, 41.

6. — Aussi le châtement va-t-il les atteindre. Selon Faoussett, les animaux nommés dans ce verset sont des emblèmes des Babyloniens. D'après S. Jérôme ils désignent les Chaldéens, les Grecs et les Perses; suivant un commentateur anonyme, cité par Ottenzoser, ils indiquent trois grandes calamités qui vont désoler le pays: la peste, la guerre et la faim. Avec plus de simplicité on peut rappeler que, Lév., xxvi, 22, Dieu menace les transgresseurs de la loi de les châtier en leur envoyant des bêtes féroces qui les priveront de leurs enfants; IV Rois, xvii, 25, Dieu envoie des lions qui tuent quelques-uns des païens qui avaient été transportés dans le royaume d'Israël, parce que ceux-ci adorent de faux dieux. V. aussi Ezech. xiv, 45. — *Leo*, iv, 7. — *Lupus ad vesperam*, litt. « le loup du soir », V. Hab. i, 8; Soph. iii, 3. Suivant Rosenmüller, Keil, etc., il faut traduire le loup du désert, c'est-à-dire qui habite le désert; avec Gésenius nous maintenons le sens adopté par la Vulgate, le Targum, le Syriacque. — *Pardus vigilans*, le léopard qui guette toujours sa proie, Os. xiii, 7. — *Omnis... quia*, tous sont pécheurs, et tous seront punis. — *Aversiones* V. iii, 44.

7. — *Super quo*. Puisque les châtements n'ont pas corrigé ce peuple, comment Dieu pourrait-il lui pardonner? La sainteté de Dieu exige qu'il ne laisse pas une telle iniquité impunie. — *Jurant in his...* Ils adorent les faux dieux, V. iv, 2. — *Qui non sunt dii*, héb. בְּרֵא אֱלֹהִים, V. Deut. xxxii, 21. LXX: ἐν τοῖς ἀνομοῦν θεοῖς. — *Saturavi eos*, ce peuple ingrat que j'avais comblé de biens m'a trahi; Cfr. Deut. xxxii, 45; Os. xiii, 6;

Neh. ix, 25, etc. — héb. אֲשַׁבַּע, je les ai fait jurer, je les ai fait se lier à moi par un serment de fidélité, semblable à celui des époux; mais évidemment la leçon massorétique ne vaut pas celle de la Vulgate et des LXX: ἐξόπρασα. — *Mœchati sunt...* Le verset suivant prouve que ce n'est pas seulement une image pour peindre l'idolâtrie des Juifs. Pourtant Nægelsbach admet, non sans vraisemblance, que nous devons voir ici cette image en même temps qu'une condamnation des mœurs dépravées des Juifs: il est certain en effet que les auteurs hébreux mêlent souvent dans un même discours deux choses assez distinctes. Et souvent en Orient les temples des idoles étaient des lieux de débauche. — *Luxuriabantur*, héb. « se précipitaient en foule. » Peut-être la vraie lecture du mot hébreu est-elle avec un כ au lieu de ט que les massorètes ont conservée.

8. — *Equi amatores et emissarii*. Rien de plus compréhensible que cette comparaison, mais rien aussi de plus difficile à traduire littéralement sur l'hébreu, V. pour les diverses manières de traduire Rosenmüller et Maurer. Reuss: « Ils sont des étalons bien repus et vagabonds » S. Jérôme a dans son commentaire: « Equi amatores in feminas et emissarii » et ajoute. « Pro emissariis in hebraico scriptum est *mosechim*, quod omnes voce consona ἔχοντες, id est, *trahentes*, transtulerunt, ut ostendatur magnitudo genitalium, juxta illud Ezechielis, quasi asinorum carnes eorum carnes (xxiii, 20). Hoc est quod in alio loco scriptum est: Assimilati sunt jumentis insipientibus et similes facti sunt illis (Ps. cxliiii, 43). Simulque tantam ostendit libidinem, ut non

9. Numquid super his non visitabo, dicit Dominus? et in gente tali non ulciscetur anima mea?

10. Ascendite muros ejus, et dissipate, consummationem autem nolite facere; auferte propagines ejus, quia non sunt Domini.

11. Prævaricatione enim prævaricata est in me domus Israel et domus Juda, ait Dominus.

12. Negaverunt Dominum, et dixerunt: Non est ipse, neque veniet super nos malum: gladium et famem non videbimus.

13. Prophetæ fuerunt in ventum locuti, et responsum non fuit eis: hæc ergo evenient illis.

14. Hæc dicit Dominus Deus exercituum: Quia locuti estis verbum

9. Ne punirai-je pas cela, dit le Seigneur et ne me vengerai-je pas d'une nation pareille?

10. Escaladez ses murailles, détruisez mais ne perdez pas entièrement: arrachez ses rejetons, parce qu'ils ne sont pas au Seigneur.

11. Car la maison d'Israël et la maison de Juda m'ont été infidèles, dit le Seigneur.

12. Ils ont nié le Seigneur, et ils ont dit: Ce n'est pas lui, il ne nous arrivera aucun mal, nous ne verrons ni le glaive, ni la famine.

13. Les paroles des prophètes n'ont été que du vent, et ils n'ont pas reçu d'oracles. Voici donc ce qui leur arrivera.

14. Le Seigneur, Dieu des armées dit: Parce que vous avez parlé

solum appetitum voluptatis, sed χρημτισμόν, id est hinnitum vocet, et servet equorum furentium ad libidinem metaphoram ».

9. — *ŷ.* 29, ix, 9; *xliv*, 22.

10. — Dieu appelle les ennemis de son peuple à exécuter ses ordres et à venger sa justice outragée. — *Ascendit muros ejus.* Ce ne sont pas les murs de Jérusalem que le prophète désigne ici (V. le *ŷ.* suiv.). Souvent le peuple de Dieu est comparé à une vigne, *Is.* iii, 44; *ŷ.* 7, *Ps.* lxxxix, 9-43; *Matt.* xxi, 33-41, et *Jérém.* aussi, ii, 21. Ici la vigne est entourée d'un mur (dans *Is.* V. 2, il n'y a qu'une haie); c'est ce mur que les pillards vont escalader pour détruire les plants. L'hebr. שׂוֹרֵת, rendu *muros* par la Vulgate, προμαχῶνας; par les LXX, ce se trouve qu'ici sous cette forme; partout ailleurs on trouve שׂוֹרֵת. — *Consummationem... facere.* V. iv, 27. Grotius et quelques autres commentateurs voient dans ces mots un avertissement donné par Dieu aux Juifs que ce ne sera pas la fin de leurs malheurs et que sa justice ne s'apaisera pas si facilement; nous n'admettons pas ce sens, à cause de la promesse du *Lév.* xxvi, 44, d'après laquelle le peuple de Dieu ne sera jamais totalement détruit. C'est ce qu'indiquent aussi les mots suivants. — *Auferte propagines...* Epargnez le tronc et ne coupez que les branches, c'est-à-dire ceux qui se sont donnés à l'idolâtrie. Cfr. *Is.* xviii, 5 et *Matth.* xv 43. Les LXX et le Syriaque, ont un sens tout différent: « Laissez les fondations parce qu'elle sont au Seigneur ».

11. — V. iii, 20. — *Domus Israel et domus Juda.* Jérémie n'a donc pas en vue ici la seule ville de Jérusalem ou le royaume de Juda, mais tout le peuple hébreu, qui a si souvent renié Dieu.

12. — *Negaverunt... non est ipse.* Les Israélites ne nient pas l'existence de Dieu, ils nient seulement que Dieu soit tel que le prêchent les prophètes, c'est-à-dire qu'il doit envoyer à son peuple de tels châtiments. C'est ce que font bien comprendre les LXX: οὐκ ἔστιν ταῦτα. Le Targum: Aucun bien ne nous vient de lui. — *Neque veniet...* Nous n'avons rien à craindre de sa part.

13. — *Prophetæ... locuti.* Litt., « les prophètes sont un vent, un souffle », leurs menaces n'ont aucune importance. — *Responsum non fuit in eis.* « Nec habuerunt responsum, hoc est oraculum », S. Jérôme. Hébr. הַדְּבַר אֵין בָּרַם, celui qui parle, c'est-à-dire l'esprit de Dieu, n'est pas en eux. LXX: λόγος κυρίου οὐκ ὑπήρχεν ἐν αὐτοῖς. — *Hæc ergo... illis.* Le mal dont ils nous ont menacés retombera sur eux. La plupart des commentateurs voient dans ces mots les paroles des Juifs. S. Jérôme les attribue à Jérémie, qui menace ainsi ses compatriotes des maux dont la description suit.

14. — Le prophète reprend la parole et transmet les ordres de Dieu. — *Verba mea.* Même dans la bouche de Jérémie ce sont toujours les ordres de Dieu. — *Ignem... ligna.* Tous les châtiments que tu annonceras s'accompliront et consumeront le peuple comme le feu brûle le bois. Cfr. *xxiii*, 29; et *Is.* V. 24.

ainsi, je mets mes paroles dans ta bouche comme un feu, et ce peuple sera comme du bois, et ce feu le dévorera.

15. J'amène contre vous un peuple des plus reculés, maison d'Israël, dit le Seigneur, un peuple vigoureux, un peuple ancien, un peuple dont vous ne saurez pas la langue, et vous ne comprendrez pas ce qu'il dira.

16. Son carquois est comme un sépulcre ouvert : tous sont des héros.

17. Il mangera tes moissons et ton pain, il dévorera tes fils et tes filles; il mangera tes moutons et tes bœufs; il dépouillera tes vignes et tes figuiers, et il brisera avec son épée les villes fortes dans lesquelles tu mets ta confiance.

18. Pourtant même en ce temps-là, dit le Seigneur, je ne vous exterminerai pas entièrement.

19. Que si vous dites : Pourquoi le Seigneur notre Dieu nous a-t-il fait tout cela? Tu leur diras : Comme vous m'avez abandonné pour servir un dieu étranger dans votre pays; ainsi vous servirez des étrangers dans une terre qui ne sera pas la vôtre.

istud : ecce ego do verba mea in ore tuo in ignem, et populum istum in ligna, et vorabit eos.

15. Ecce ego adducam super vos gentem de longinquo, domus Israel, ait Dominus; gentem robustam, gentem antiquam, gentem eujus ignorabis linguam, nec intelliges quid loquatur.

16. Pharetra ejus quasi sepulcrum patens, universi fortes.

17. Et comedet segetes tuas, et panem tuum : devorabit filios tuos, et filias tuas : comedet gregem tuum et armenta tua : comedet vineam tuam, et ficum tuam : et conteret urbes munitas tuas, in quibus tu habes fiduciam, gladio.

18. Verumtamen in diebus illis, ait Dominus, non faciam vos in consummationem.

19. Quod si dixeritis : Quare fecit nobis Dominus Deus noster hæc omnia? dices ad eos : Sicut dereliquistis me, et servistis deo alieno in terra vestra, sic servietis alienis in terra non vestra.

Infr. 46, 19.

« Sic Deus ignis consumens dicitur, ut consumat in nobis, si super fundamentum Christi ædificaverimus, ligna, fenum, stipulum ». S. Jérôme.

15. — *Ecce ego... de longinquo.* Cfr. iv, 46. Moïse avait déjà fait une pareille menace, Deut. xxviii, 49. — *Domus Israel.* Après la captivité des dix tribus Juda se regardait comme le véritable peuple de Dieu, le seul Israël. — *Gentem robustam,* Cfr. Gen. xlix, 24; Mich. vi, 2. — *Antiquam* un peuple fameux depuis des siècles pour sa bravoure et son caractère belliqueux. — *Cujus... quid loquatur.* Suivant Henderson, cela se rapporte au langage primitif des Babyloniens qu'ils apportaient, dit-il, de leurs montagnes natales, langage analogue à celui des Perses, non à l'aramaïque ou à quelque dialecte sémitique, et parent du moderne Kurde. V. aussi la note sur Is. xxxvi, 11; nous croyons la solution qu'elle donne plus probable que l'hypothèse d'Henderson.

16. — *Pharetra... patens.* De même qu'un seul sépulcre peut contenir plusieurs cadavres, de même le carquois du Chaldéen est rempli de flèches qui feront beaucoup de morts. V. I, 45, iv, 29; Is. xxii, 6.

17. — *Comedet... devorabit,* il détruira, Cfr. III, 21, x, 25. Hitzig a prétendu tirer de là la preuve que les Scythes, dont, suivant lui, il s'agit ici, V. I, 45, étaient cannibales. Keil traite tout simplement cette remarque d'absurde. — *Conteret,* ירשע, il détruira; ce mot ne se retrouve que Mal. 1, 4. LXX ἀποσσοσεν. — *In quibus... fiduciam,* V. iv, 5. — *Gladio,* c'est-à-dire tous les ennemis, comme Lévit. xxvi, 6, ou toutes les machines de guerre employées dans les sièges, V. xxxiii, 4 et Ezech. xxvi, 9.

18. — V. 40 et iv. 27.

19. — Dieu donne la raison du châtement qui va frapper Juda. V. Deut. xxviii, 47, 48. — *In terra non vestra.* Menace de la déportation et de la captivité de Babylone : « Haud du-

20. Annuntiate hoc domui Jacob, et auditum facite in Juda dicentes :

21. Audi, peuple stulte, qui non habes cor : qui habentes oculos, non videtis, et aures, et non auditis.

22. Me ergo non timebitis, ait Dominus ; et a facie mea non dolebitis ? Qui posui arenam terminum mari, præceptum sempiternum, quod non præteribit : et commovebuntur, et non poterunt ; et intumescunt fluctus ejus, et non transibunt illud.

23. Populo autem huic factum est cor incredulum et exasperans, recesserunt et abierunt.

24. Et non dixerunt in corde suo : Metuamus Dominum Deum nostrum, qui dat nobis pluviam temporaneam et serotinam in tempore suo ; plenitudinem annuæ messis custodientem nobis.

25. Iniquitates vestræ declinaverunt hæc : et peccata vestra prohibuerunt bonum a vobis :

26. Quia inventi sunt in populo

20. Annoncez ceci à la maison de Jacob ; faites-le entendre en Juda, et dites :

21. Ecoute, peuple insensé qui es sans cœur ; qui as des yeux et ne vois pas ; des oreilles et n'entends pas.

22. Ne me craignez-vous donc pas, dit le Seigneur, et ne serez-vous pas effrayés devant ma face ? moi qui ai fait du sable une borne à la mer, comme une loi éternelle qu'elle ne violera pas. Ses flots s'agiteront, et ne pourront aller au-delà ; ils s'enfleront et ne pourront dépasser ces limites.

23. Mais ce peuple a un cœur incrédule et rebelle, ils se sont détournés et s'en sont allés.

24. Ils n'ont pas dit dans leur cœur : Craignons le Seigneur notre Dieu, qui nous donne en leur temps les premières et les dernières pluies, et qui nous conserve l'abondance des moissons annuelles.

25. Vos iniquités ont détourné tout cela, et vos péchés vous ont enlevé ces biens.

26. Car il s'est trouvé parmi mon

bium quin Babylonis atque Chaldeæ (in terra)». S. Jérôme. Ces derniers mots prouvent bien, dit Neumann, que les ennemis d'Israël ne peuvent être les Scythes, nation vagabonde et qui n'emmenait pas de prisonniers.

20. — *Annunciate*, vous tous, auditeurs du prophète, qui avez à cœur le salut du peuple. — *Domui Jacob*. Ces mots désignent fréquemment tout le peuple d'Israël, V. Nomb. xxiii, 7 ; Deut. xxxii, 9 ; Jer. x. 25. Amos, vi, 7 ; mais ici, comme dans d'autres endroits, Is. ix, 7, xvii, 4 ; Mich. i, 5, il désigne le royaume des dix tribus, par opposition à Juda qui désigne le royaume de ce nom.

21. — Moïse, Deut. xxix, 3 ; Isafe, vi, 9, décrivent en termes semblables l'endurcissement et l'aveuglement du peuple. Cfr. aussi Ezech. xii, 22.

22. — La mer m'obéit mieux que vous. Combien êtes-vous donc au-dessous des éléments inanimés, vous qui ne vous servez de votre intelligence que pour m'offenser ! V. Job, xxvi, 40, xxxviii, 40, 44 ; Prov. viii, 29 ; Apoc. xv, 4.

23. — *Recesserunt et abierunt*. Ce peuple ne fait que s'éloigner davantage de moi.

24. — La vue de la puissance de Dieu n'a eu aucune efficacité et ne les a pas ramenés au bien ; la considération de ses bienfaits ne sera pas plus puissante. — *Pluviam temporaneam et serotinam*. V. iii, 3. Cfr. Deut. xi, 14 ; Joel, ii, 23. — *Plenitudinem annuæ messis...* שבֵּעֵרֶת הַקָּרֶת קִצִּיר, les semaines déterminées de la moisson, c'est-à-dire les sept semaines allant du seizième jour de Nisan jusqu'à la Pentecôte, temps auquel on faisait la moisson en Palestine, et durant lequel il ne pleuvait pas. V. I. Rois, xii, 15 ; Exod. xxiii, 16, xxxiv, 22 ; Deut. xvi, 9. Quelques commentateurs, sans motif sérieux, ont traduit שבֵּעֵרֶת par serments.

25. — *Declinaverunt*, ont éloigné de vous tous ces biens, toutes ces bénédictions. V. iii, 3, iv, 18. Il est probable que Jérémie fait ici allusion à des faits bien connus de ses contemporains. Suivant Jarchi, c'est une menace prophétique.

26. — V. Prov. i, 44, 47, 48 ; Hab. i, 45. —

peuple des impies qui dressent des embûches comme des oiseleurs, et qui tendent des filets et des pièges pour prendre les hommes.

27. Comme une trappe est pleine d'oiseaux, leurs maisons sont pleines de fraude : ainsi ils deviennent grands et riches.

28. Ils sont gras et épais, et ils violent honteusement ma loi. Ils ne jugent pas la cause de la veuve : ils ne soutiennent pas celle du pupille, et ils ne rendent pas justice aux pauvres.

29. Ne punirai-je pas cela, dit le Seigneur, et ne me vengerai-je pas d'une nation pareille ?

30. Des choses étranges et étonnantes se passent dans ce pays.

31. Les prophètes prophétisaient le mensonge comme des prophéties ; les prêtres leur applaudissaient et mon peuple aimait ces choses. Qu'arrivera-t-il donc à la fin de tout cela ?

meo impii insidiantes quasi aucupes, laqueos ponentes et pedicas ad capiendos viros.

27. Sicut decipula plena avibus, sic domus eorum plenæ dolo ; ideo magnificati sunt et ditati.

28. Incrassati sunt et impinguati ; et præterierunt sermones meos pessime. Causam viduæ non judicaverunt, causam pupilli non direxerunt, et iudicium pauperum non judicaverunt.

Isai. 1, 23 ; Zach. 7, 10

29. Numquid super his non visitabo, dicit Dominus ? aut super gentem hujusmodi non ulciscetur anima mea ?

30. Stupor et mirabilia facta sunt in terra :

31. Prophetæ prophetabant mendacium, et sacerdotes applaudebant manibus suis : et populus meus dilexit talia : quid igitur fiet in novissimo ejus ?

Impii. Ce ne sont plus seulement, dit S. Jérôme, des pécheurs : « impietas aperte negat Deum, iniquitas atque peccatum, si confiteatur errorem, facile ad misericordiam fleclit Deum. » — *Insidiantes quasi aucupes.* Image facile à comprendre, mais difficile à traduire sur l'hébreu ; voici le sens adopté par Maurer : « Insidiatur ut desidunt aucupes. » S. Jérôme : « Quodque nos diximus : Insidiantes quasi aucupes, et in LXX non habetur, Aquila et Symmachus transtulerunt *Jasir*, quasi rete aucupis, quod etiam qui bonus inter eos videtur et rectus, instar aucupis tendat insidias, dum invicem se venantur ad mortem, et aliorum damnis atque dispendiis suis complent domos, ut impleatur phisophorum illa sententia : Omnis dives, aut iniquus, aut hæres iniqui ». — *Laqueos ponentes*, hebr. *בִּשְׂחָתָם*. Cfr. Ezech. xxi, 36.

27. — *Plenæ dolo*, pleines de richesses acquises par la ruse, V. le comm. de S. Jérôme dans le verset précédent. Cfr. Ps. lxxii, 42, 48-20.

28. — *Incrassati*. V. Deut. xxxii, 45. — *Præterierunt sermones meos pessime*. S. Jérôme a adopté la traduction de Symmaque et de Theodotion, et chez les modernes est suivi par J. D. Michaelis. Tel qu'il est ponctué, l'hébreu peut signifier : ils dépassent les

actions mauvaises des autres hommes, c'est-à-dire ils sont plus méchants que tous les autres. Suivant Kaus-ett, ils sont pires même que les Gentils, II, 33 ; Ezech, v, 6, 7. — *Causam...* V. Is. I, 23. — *Judicium pauperum non judicaverunt*. Ne pas rendre justice aux pauvres est toujours repris sévèrement par Dieu. Is. III, 15.

29. — Répétition du v. 9. Cfr. Malach. III, 5.

30. — Se rapporte encore plus au verset suivant qu'aux précédents ; mais surtout avec le v. 31 comme un résumé de la corruption du peuple tout entier. Cfr. xxxiii, 44 et Os. vi, 40.

31. — *Prophetæ... mendacium*, V. xiv, 45, xxxiii, 25, 26 ; Ezech. xiii, 6. — *Sacerdotes applaudebant manibus suis*. Litt. les prêtres se conduisent sous la direction des faux prophètes, ou agissent d'accord avec les faux prophètes. V. xxix, 24-32, un exemple de la manière dont les prêtres agissaient d'après les paroles des faux prophètes pour maintenir leur influence sur le peuple. — *Populus... talia*. Le peuple ne déteste pas d'être ainsi trompé. V. Amos, iv, 5 ; Mich. II, 11. — *Quid... in novissimo ejus ?* « Quid igitur facient cum novissimum iudicii tempus advenerit, sive captivitatis necessitas. » S. Jérôme.

CHAPITRE VI

Exhortation à s'enfuir de Jérusalem, (v. 4-8). — Le prophète se sent pressé intérieurement d'annoncer la sentence d'extermination, à cause de la corruption universelle dont il est le témoin, (v. 9-15). — Israël refusant de l'écouter, le prophète annonce aux nations le jugement qui va être exécuté par un peuple du Nord, (v. 16-26). — Conclusion, (v. 27-30).

1. *Comfortamini, filii Benjamin, in medio Jerusalem, et in Thecua clangite buccina, et super Bethacarem levate vexillum : quia malum visum est ab aquilone, et contritio magna.*

2. *Speciosæ et delicatæ assimilavi filiam Sion.*

3. *Ad eam venient pastores, et greges eorum; fixerunt in ea tentoria in circuitu : pascet unusquisque eos qui sub manu sua sunt.*

1. Fortifiez-vous, fils de Benjamin, au milieu de Jérusalem; sonnez de la trompette à Thecua; levez l'étendard sur Bethacara, car le mal est apparu du côté de l'aquilon et une grande ruine.

2. J'ai comparé la fille de Sion à une femme belle et délicate.

3. Les pasteurs et leurs troupeaux viendront à elle, ils dresseront leurs tentes autour de ses murs; chacun paîtra ceux qui lui appartiennent.

CHAP. VI. — La condamnation est prononcée d'une manière irrévocable, elle ne tardera pas à frapper le peuple.

1. — *Comfortamini, LXX, ἐπισχύσατε*, traduction qu'on ne peut accepter qu'en lui donnant, avec Cornelius a Lapide un sens ironique. Hébr. כַּחֲזֵקוּ, fuyez. — *Filii Benjamin*. Jérusalem était située dans la tribu de Benjamin, qui était séparée de celle de Juda par la vallée de Hinnom. Jos. xv. 8, xviii. 16 et suiv. La ville était habitée par des membres de ces deux tribus, 1 Par. ix, 2 et suiv. Jérémie s'adresse aux Benjaminites parce qu'ils sont ses compatriotes. — *In Thecua*, ville de la tribu de Juda, patrie d'Amos, à douze milles au S.-E. de Jérusalem. V. Jos. xv. 59. Les ruines, situées sur une colline, s'appellent aujourd'hui Tekûa, Robinson, Palest. t. II, p. 182. C'était la dernière ville de Juda, sur le bord du désert. Il y a dans l'hébreu un jeu de mots intraduisible. — *Bethacarem*, suivant S. Jérôme, c'est un petit hameau entre Jérusalem et Thecua, situé sur une colline, et qui existait encore de son temps. C'est probablement, dit Keil, la colline appelée aujourd'hui Jebel Fureidis, la colline du Franc. D'après le Targum et les Rabbins, c'est non un nom de lieu, mais simplement une maison de garde dans une vigne, telle que nous en voyons dans Is. v, 2. L'opinion de S. Jérôme est plus probable, et les LXX traduisent par un nom propre Βεθαχαρμὰ. — *Levate vexillum*, dressez un signal pour avertir de l'ap-

proche de l'ennemi. On peut conjecturer d'après Jug. xx, 38-40, que כִּשְׁפָתָא indique un feu allumé. — *Ab aquilone*, V. 1, 15. Comme l'invasion vient du Nord, il est naturel que les fuyards se dirigent vers le Sud. — *Contritio magna*, iv, 6.

2. — *Speciosæ et delicatæ assimilavi*... L'hébr. doit se traduire différemment, d'après Maurer, Keil, Reuss, etc. « La belle et délicate fille de Sion, je la détruirai. » דְּכִיֶּיִתִּי ne pourrait avoir le sens de comparer qu'au pi hel, et dans ce cas il se construit avec לֵךְ ou לָא, V. Is. xl, 18, 25, xlvi, 5; Lam. ii, 13; Cant. i, 9 Rosenmüller. Il a ici le sens qu'il a dans Os. iv. 5, et que S. Jérôme lui a alors conservé. Les LXX ont un sens tout différent : ἀφαιρεθήσεται τὸ ὄψος σου. Payne Smith adopte la traduction de la Vulgate et Reuss déclare que ce passage doit être corrompu, à cause des différences des anciennes versions. Dans le sens de la Vulgate, ce passage peut signifier que Jérusalem est trop pleine de luxe et trop habituée aux jouissances de toute sorte pour supporter les privations d'un siège.

3. — *Ad eam*, autour de Jérusalem. — *Pastores et greges eorum*, les chefs ennemis et leurs armées; les rois sont souvent désignés sous le nom de pasteurs, supra, iii, 45. Le Targum dit du reste : les rois et leurs armées viendront à elle. — *Fixerunt... tentoria in circuitu*, Cfr. 1, 15. — *Eos qui sub manu sua sunt*, la place que chacun occupe : τὶ a quelquefois le sens de lieu, d'espace, Gen. xxxiv, 21;

4. Prononcez contre elle la guerre sainte, allez; escaladons-la en plein midi. Malheur à nous, parce que le jour s'abaisse; et que les ombres du soir s'allongent.

5. Allons, montons dans la nuit, et détruisons ses maisons.

6. Car le Seigneur des armées dit : Coupez ses arbres, élevez autour de Jérusalem un rempart. C'est la ville de la punition, parce que toute sorte de calomnie est au milieu d'elle.

7. Comme la citerne rafraichit l'eau, ainsi elle a gardé toute fraîche sa méchanceté. On n'entend parler que d'injustice et d'oppression, je n'y vois jamais que des blessures et des plaies.

4. Sanctificate super eam bellum; consurgite, et ascendamus in meridie: vae nobis, quia declinavit dies, quia longiores factæ sunt umbræ vesperi.

5. Surgite, et ascendamus in nocte, et dissipemus domos ejus.

6. Quia hæc dicit Dominus exercituum: Cædite lignum ejus, et fundite circa Jerusalem aggerem: Hæc est civitas visitationis, omnis calumnia in medio ejus.

7. Sicut frigidam fecit cisterna aquam suam, sic frigidam fecit malitiam suam: iniquitas et vastitas audietur in ea, coram me semper infirmitas et plaga.

Nomb. II, 47; Deut. XXIII, 44; Is. LVI, 5, et dans ce dernier endroit, S. Jérôme l'a traduit par *locum*.

4. — Le prophète fait parler les ennemis eux-mêmes qui s'encouragent à attaquer la ville. — *Sanctificate super eam bellum*, V. Is. XII, 3. Les ennemis sanctifient la guerre, en s'y préparant par une cérémonie religieuse, V. plus bas, XXII, 7; LI, 27, 28; Joël, VI, 9; Soph. I, 7; Ezech. XXI, 26-28. D'ailleurs, c'est à une guerre sainte qu'ils vont, puisqu'elle est faite par l'ordre de Dieu. LXX: *ἡξαρχεύσασθε*. — *In meridie*, c'est-à-dire, tout d'un coup, inopinément, parce qu'on donnait rarement l'assaut à ce moment de la journée. S. Jérôme explique autrement cette expression: « Non per noctem et insidias, sed plena luce pugnemus: nullus enim potest nobis resistere. » Suivant d'autres commentateurs c'est une preuve de l'avidité, du désir de pillage des ennemis. — *Vae nobis*... Les ennemis s'indignent de voir que dès leur arrivée, et du premier coup, ils n'aient pas pu emporter la ville d'assaut. — *Declinavit dies*, litt. « le jour tourne », Cfr. Ps. LXXXIX, 9. — *Longiores*... Ps. CXXII, 33. S. Jérôme et beaucoup de commentateurs après lui, rapprochent de cette belle expression les vers de Virgile (Eglog. I, 83, 84):

Et jam summa præcol villarum culmina fumant:
Majoresque cadunt altis de montibus umbræ.

5. — En dépit des ténèbres, les ennemis se préparent à attaquer la ville.

6. — Les ennemis agissent d'après l'ordre de Dieu. — *Dominus exercituum*. Rien ne convient mieux à Dieu dans le cas présent que ce nom, puisqu'il commande les mouvements

de ces innombrables armées. — *Cædite lignum ejus*. Allusion au Deut. XX, 49, 20, où Israël reçoit la défense, quand il assiège une ville, de couper tous les arbres pour les besoins du siège. Ici l'ennemi reçoit l'ordre d'agir tout différemment. Israël peut voir déjà par là quel sera le caractère sans pitié de la guerre qu'il aura à subir. — *Fundite... aggerem*. On voit dans l'ouvrage de Layard, 2^e série, pl. 44, des soldats qui préparent des collines de ce genre pour donner l'assaut à Lachis. Aussitôt que ces masses de terre atteignent la hauteur des murs de la ville, on donnait l'assaut, V. II Rois, XX, 45; Is. XXXVII, 33; Ezech. XVII, 47 et Jér. XXXII, 24; XXXIII, 4. — *Hæc est civitas visitationis*, c'est cette ville qui doit être châtiée. LXX: *ἡ πόλις ψευδῆς*. — *Omnis calumnia*... Comme il n'y a dans son sein que violence, elle sera entièrement punie.

7. — *Sicut frigidam... malitiam suam*. « Quomodo cisterna vel lacus frigidam facit aquam suam, sic in medio Jerusalem, malitia quæ in ea est omnem calorem perdidit vitæ. Et hoc notandum. quod Santo Spiritu accensi, ferventes appellantur; mala autem frigida sint. Unde et illud scriptum est, Matth. XXIV, 42, quod in novissimis diebus, quando multiplicata fuerit iniquitas, refrigescet charitas multorum? » S. Jérôme. Les LXX et le syr. ont le même sens que la Vulgate. Hitzig, Payne Smith, Reuss, traduisent aussi l'hébreu d'une manière analogue; mais la plupart des autres commentateurs adoptent une traduction différente: Comme une fontaine répand toujours ses eaux, ainsi ils répandent sans interruption leur iniquité. L'image seule diffère,

8. Erudire Jerusalem, ne forte recedat anima mea a te, ne forte ponam te desertam, terram inhabitabilem.

9. Hæc dicit Dominus exercituum : Usque ad racemum colligent quasi in vinea reliquias Israel; converte manum tuam quasi vindemia-tor ad cartallum.

10. Cui loquar? et quem contestabor ut audiat? ecce incircumcisæ aures eorum, et audire non possunt: ecce verbum Domini factum est eis in opprobrium, et non suscipient illud.

11. Idcirco furore Domini plenus sum, laboravi sustinens : effunde super parvulum foris, et super consilium juvenum simul : vir enim cum muliere capietur, senex cum pleno dierum.

8. Jérusalem, instruis-toi de peur que je ne me retire de toi, et que je ne fasse de toi un désert, une terre inhabitable.

9. Voici ce que dit le Seigneur des armées : On prendra les restes d'Israël, comme on cueille dans une vigne jusqu'à la dernière grappe. Remettez-y la main comme un vendangeur dans son panier.

10. A qui parlerai-je, et qui conjurerai-je de m'écouter? Leurs oreilles sont incircumcises, et ils ne peuvent entendre. La parole du Seigneur est pour eux un opprobre, et ils ne la reçoivent pas.

11. C'est pourquoi je suis plein de la fureur du Seigneur, je me suis fatigué à la contenir. Verse-la en même temps sur le petit enfant de la rue, et sur la réunion des jeunes gens. L'homme et la femme seront pris ensemble, le vieillard et celui qui est plein de jours.

mais le sens ne change pas. — *Iniquitas... et plaga*. L'iniquité de Jérusalem est toujours présente aux yeux de Dieu, qui se dispose à la punir.

8. — *Erudire*, corrige-toi, Is. II, 40; Lev. XXVI, 23. — *Ne forte... a te*, de peur que mon affection pour toi ne s'efface, נפש a souvent ce sens en hébreu, plus bas, XI, 4; Ezech. XXIII, 47.

9. — *Usque ad racemum... reliquias Israel*. La destruction sera complète. V. Is. XXIV, 43; Ezech. V, 4-4. — *Converte manum tuam*, litt. fais revenir ta main souvent pour remplir tes paniers de raisin. C'est Dieu qui parle aux Chaldéens, instruments de ses vengeances envers Juda, et non les ennemis qui se parlent entr'eux, comme le veut Sacy.

10. — *Cui loquar...* C'est Jérémie qui parle. — *Quem contestabor*, à qui m'adresserai-je pour l'avertir en présence de témoins, afin que plus tard il ne puisse nier l'avertissement reçu. — *Incircumcisæ aures eorum*. Image fréquente dans la Bible pour exprimer l'endurcissement et l'obstination, Lévi. XXVI, 41; Is. VI, 10; Ezech. XLIV, 7; Act. VII, 51; mais elle est appliquée aux lèvres et surtout au cœur; ce n'est qu'ici, dans l'Ancien Testament, qu'on la trouve appliquée aux oreilles. — *Audire non possunt*. « Non possunt audire quia aures circumcidere noluerunt: nec tamen vacat impossibilitas supplicio, quæ de

contemptu et infidelitate descendit... Voluntate ergo nostra, verbum Dei non suscipimus, et idcirco fit nobis in opprobrium, ut quod datum fuerat nobis ad salutem, nostro vitio vertatur in pœnam ». S. Jérôme. — *Verbum Dei in opprobrium*. Ils méprisent la parole de Dieu et la tiennent pour une chose vile et sans importance, plus bas, XX, 8. — *Non suscipient eam*. hébr. : « ils ne trouvent pas de plaisir en elle. »

11. — *Idcirco* n'est ni dans l'hébr. ni dans les LXX. — *Furore Domini plenus sum*. Le prophète n'est pas plein d'un saint zèle pour Dieu, comme Graf l'a soutenu, après plusieurs anciens commentateurs, mais il est rempli de la colère divine contre le peuple. — *Laboravi sustinens*, בלתיי דבייל, je ne puis me contenir plus longtemps, V. XX, 9. Jérémie va donc reproduire les ordres de Dieu. — *Effunde*, répands mes menaces, dit le Seigneur, sur tout le peuple. — *Super parvulum foris*, sur l'enfant qui joue sur la place publique avec ses camarades. — *Consilium juvenum simul*, sur les réunions joyeuses des jeunes gens, comme Grotius l'explique, V. XV, 47. — *Vir enim...* les châtimens divins n'épargneront personne — *Senex cum pleno dierum*, le vieillard et celui qui a atteint les limites extrêmes de la vie.

12. — *Ad alteros*, aux ennemis, aux conquérants. Moïse fait les mêmes menaces à

12. Leurs maisons passeront à d'autres, leurs champs et leurs femmes aussi, car j'étendrai ma main sur les habitants de ce pays, dit le Seigneur.

13. Depuis le plus petit en effet, jusqu'au plus grand, tous s'étudient à l'avarice, et depuis le prophète jusqu'au prêtre, tous s'appliquent à la fraude.

14. Ils guérissaient la plaie de mon peuple avec ignominie, en disant : Paix, paix, lorsqu'il n'y avait pas de paix.

15. Ils ont été confus, parce qu'ils ont fait des choses abominables; bien plus la confusion même n'a pu les confondre, et ils n'ont su rougir. C'est pourquoi ils tomberont parmi les mourants, ils périront au temps de leur punition, dit le Seigneur.

16. Voici ce que dit le Seigneur : Tenez-vous sur les chemins, voyez et interrogez où sont les anciens sentiers, où est la bonne route; et marchez-y, et vous trouverez le rafraîchissement de vos âmes. Et ils ont dit : Nous n'y marcherons pas.

12. Et transibunt domus eorum ad alteros, agri et uxores pariter : quia extendam manum meam super habitantes terram, dicit Dominus.

13. A minore quippe usque ad majorem omnes avaritiæ student et a propheta usque ad sacerdotem cuncti faciunt dolum.

Isai. 56, 41; Infr. 8, 40.

14. Et curabant contritionem filiarum populi mei cum ignominia, dicentes : Pax, pax : et non erat pax.

15. Confusi sunt qui abominationem fecerunt : quin potius confusione non sunt confusi, et erubescere nescierunt : quam ob rem cadent inter ruentes : in tempore visitationis suæ corruent, dicit Dominus.

16. Hæc dicit Dominus : State super vias, et videte, et interrogate de semitis antiquis, quæ sit via bona, et ambulate in ea : et invenietis refrigerium animabus vestris. Et dixerunt : Non ambulabimus.

Math. 11, 29.

ceux qui n'observent pas la loi, Deutér. xxviii, 30. — *Extendam manum meam*, pour frapper le peuple coupable, xv, 46.

13. — *Avaritiæ student*. C'est pour punir ce péché, qu'est édictée la menace du verset précédent, V. plus bas, viii, 40 : Is. lvi, 41. — *A propheta...* plus haut, v. 31. « Cuncti faciunt dolum, alii in prophetando mendacium, alii perverse interpretando legem Dei ». S. Jérôme.

14. — *Et curabant*. Cet imparfait indique la conduite des prêtres et des prophètes jusqu'au moment où Jérémie transmet les ordres de Dieu. — *Contritionem*, l'ignorance volontaire et l'endurcissement d'Israël sont la blessure que les prêtres et les prophètes essayent en vain de guérir. — *Filiæ populi mei*. V. iv, 41. — *Cum ignominia*, c'est-à-dire pour leur ignominie, dit Corn. à Lap. Hebr. ער-נכרה, avec légèreté, par de vaines promesses et de fausses prophéties. LXX : ἐξουθενούτες. — *Pax... pax*. Ils promettent la paix et la prospérité, lorsque ni l'une ni l'autre ne doivent arriver. Cfr. Ezech. 40, 45, xxii, 28, et Mich. iii, 5.

15. — *Confusi sunt*. Leurs prédictions ont

si souvent été démenties par l'événement qu'ils devraient être remplis de confusion. — *Abominationem fecerunt*, en trompant le peuple, ou en se livrant à l'idolâtrie, iv, 4. — *Quin potius...* mais, comme ils ne veulent rien entendre, plus haut, x. 40, ils ne sont plus capables de honte salutaire ni de pénitence. — *Cadent inter ruentes*, ils partageront le sort des malheureux qu'ils ont trompés. — *In tempore visitationis suæ*, lorsque l'heure du châtement sera venue; « quand je leur demanderai compte », traduit M. Reuss, un peu improprement.

16. — *State super vias*, comme des voyageurs qui, ayant perdu leur chemin, s'arrêtent pour chercher la bonne route, qu'ils suivent, mais qu'ils ont perdue. — *Semitis antiquis*, la manière de vivre des patriarches fidèles à Dieu. Ou bien : l'ancienne voie est la vraie religion, la nouvelle est le culte des idoles. N. S. a dit : « Ego sum via », Jean, xiv, 6. — *Invenietis refrigerium*. Matt. xi, 28, 29, Is. xxvii, 42. — *Non ambulabimus*, dans les voies anciennes.

17. — *Speculatores*, les prophètes, qui, comme des sentinelles, annoncent l'avenir

17. Et constitui super vos speculatores. Audite vocem tubæ. Et dixerunt : Non audiemus.

18. Ideo audite, gentes : et cognosce, congregatio, quanta ergo faciam eis.

19. Audite, terra : Ecce ego adducam mala super populum istum, fructum cogitationum ejus : quia verba mea non audierunt, et legem meam projecerunt.

20. Ut quid mihi thus de Saba affertis, et calamum suave olentem de terra loginqua ? holocausta vestra non sunt accepta, et victimæ vestræ non placuerunt mihi.

Isai. 1, 41.

17. J'ai établi des sentinelles près de vous, qui vous ont dit : Ecoutez le son de la trompette. Et ils ont dit : Nous ne l'écouterons pas.

18. C'est pourquoi, écoutez, nations, écoutez, peuples assemblés, tout ce que je leur réserve.

19. Terre, écoute : J'amènerai sur ce peuple toutes sortes de maux, fruits de ses pensées ; parce qu'ils n'ont pas écouté mes paroles, et qu'ils ont repoussé ma loi.

20. Pourquoi m'offrez-vous l'encens de Saba, et le roseau au doux parfum des terres lointaines ? Vos holocaustes ne m'agrèent pas, et vos victimes ne me plaisent pas.

que Dieu leur montre et qu'ils sont seuls à voir. Cfr. Ezech. III. 17 et Hab. II, 4. — *Audite vocem tubæ.* Suivant quelques commentateurs, il faut sous entendre avant ces mots ceux-ci : « qui vous disent ». Ce sont les sentinelles, les prophètes, qui annoncent au peuple l'approche des ennemis dont on entend déjà les trompettes. — *Non audiemus.* les avertissements que leur donnent les prophètes.

18. — *Audite gentes.* LXX : ἤκουσαν τὰ ἔθνη. vous, nations étrangères, qui vous étonnez sans doute de me voir si miséricordieux envers un peuple qui m'a tant offensé ; vous allez être les témoins de la condamnation que je porte contre lui. — *Congregatio.* D'après le Targum, Ewald, cette assemblée est celle de tout le peuple de Juda, ou selon Hitzig, celle des impies de ce peuple. Cfr. Nombr. XVI. 45 ; selon Keil, celle des quelques justes de Juda ; suivant Rosenmüller, Umbreit, Dahler, Maurer, Faussett, Nægelsbach, Reuss, c'est l'assemblée des nations ; d'après Payne Smith, toute l'espèce humaine ; d'après le syriaque, S. Jérôme, Cornelius à Lap., etc., c'est l'Eglise au milieu ces nations. LXX donnent un sens tout différent : οἱ ποιμάνοντες τὰ ποταμια αὐτῶν. — *Quanta ergo faciam eis.* Quelques commentateurs donnent à l'hébreu un sens moins bon : « ce qui est parmi eux », c'est-à-dire les péchés qu'Israël a commis. Le verbe suivant indique bien qu'il s'agit des châtements dont Dieu les menace.

19. — *Audi, terra,* invocation qui rappelle le début d'Isaïe, I, 2, Cfr. Deut. XXXII, 4. La solennité donnée à cette sentence a amené les Pères à y voir l'expulsion des Juifs de l'Eglise. V. S. Basile, Contra Judæos, sermo 38,

S. Cyprien, Testim. adv. Judæos, S. Irénée, adv. Hær. IV, 70. Payne Smith approuve cette interprétation. Mais ce ne peut être qu'une extension du sens littéral, qui s'applique seulement au châtement immédiat dont Dieu va frapper son peuple. — *Fructum cogitationum ejus,* non le fruit de leurs actes, comme Is. III, 40. Le prophète veut ainsi marquer les mauvaises dispositions intérieures des Juifs envers Dieu ; Cfr. Prov. I, 31.

20. — Le culte extérieur n'est pas agréable à Dieu si le cœur et l'esprit ne lui sont pas soumis. C'est ce que les Juifs ne comprenaient pas ; ils oublièrent que Dieu aime mieux l'obéissance que le sacrifice, I Rois. XV, 22, et qu'il veut qu'on pratique la justice, Mich. VI, 8. Les prophètes s'élèvent souvent contre cette manière d'agir de leurs concitoyens, Is. I, 41, Os. VI, 6, Amos, V, 21 et suiv., Ps. XLIX, 8 et suiv. ; Cfr. S. Jean IV, 23. — *Thus de Saba,* l'encens qu'on brûlait dans les sacrifices, et qui servait aux offrandes, Lev. II, 4, XV, 5, 44, XXIV, 7, Nombr. V, 45. Le meilleur venait de Saba, car il est possible que la Palestine en produisit aussi, Cant. IV, 6, 44. Saba est une des principales tribus de l'Arabie du sud. V. Is. LX, 6, et la note. — *Calamum suave olentem.* LXX : קנה הטוב, LXX : κιννάμωμον, « l'acorus calamus, » V. la note sur Is. XLIII, 24. — *De terra loginqua,* de l'Inde probablement. — *Holocausta...* Payne Smith remarque avec raison que les deux prophètes qui se sont le plus élevés contre un culte purement extérieur ont assisté à une restauration du culte de Jéhovah : Isaïe sous Ezéchias, Jérémie sous Josias.

21. — *Ruinæ,* מכשלים, une pierre d'achop-

21. C'est pourquoi le Seigneur dit : J'accablerai ce peuple de malheur. Les pères tomberont avec leurs enfants, le proche périra avec son voisin.

22. Voici ce que dit le Seigneur : Une nation vient de la terre de l'aquilon, et un grand peuple s'élèvera des extrémités de la terre.

23. Il prendra la flèche et le bouclier. Il est cruel et il n'aura pas de pitié. Sa voix résonnera comme les vagues de la mer. Ils monteront à cheval, préparés comme des guerriers pour le combat, contre toi, fille de Sion.

24. Nous avons appris sa renommée, et nos mains sont sans force : l'affliction nous saisit, la douleur nous prend comme une femme en travail.

25. Ne sortez pas aux champs, n'allez pas sur la route, parce que l'ennemi a une épée, et l'épouvante est partout.

26. Fille de mon peuple, revêts le cilice, couche-toi dans la cendre, pleure comme pour un fils unique;

21. Propterea hæc dicit Dominus : Ecce ego dabo in populum istum ruinas, et ruent in eis patres et filii simul, vicinus et proximus peribunt.

22. Hæc dicit Dominus : Ecce populus venit de terra Aquilonis, et gens magna consurget a finibus terræ.

23. Sagittam et scutum arripiet : crudelis est, et non miserebitur : vox ejus quasi mare sonabit; et super equos ascendent, præparati adversum te, filia Sion.

24. Audivimus famam ejus, dissolutæ sunt manus nostræ : tribulatio apprehendit nos, dolores ut parturientem.

25. Nolite exire ad agros, et in via ne ambuletis, quoniam gladius inimici pavor in circuitu.

26. Filia populi mei accingere cilicio, et conspergere cinere; luctum unigeniti fac tibi planctum amarum,

pement, LXX : ἀσθένειαν. Cfr. Is. VIII, 44, Ezech. III, 20, Matt. XXI, 44. 4 Petr. II, 8. — *Patres...* toute la nation indistinctement. S. Jérôme voit l'accomplissement de cette prophétie dans l'aveuglement qui empêche les Juifs de croire au Christ.

22. — *Populus... aquilonis*, v. 1, 15, IV, 6, v, 15, et plus bas, L, 41. — *A finibus terræ*, Cfr. XXV, 32, Ps. XLVII, 2, Is. XIV, 13, plus le pays est éloigné, plus la terreur qu'inspirent ses habitants est grande. Voilà la troisième fois que le même peuple, d'après les meilleurs commentateurs, les Chaldeens, est mentionné.

23. — *Scutum*, כִּידוֹן, trait, javeline; LXX : τὸ βινυόν. — *Crudelis est...* Dans les monuments assyriens, nous voyons les soldats mettre à mort les vaincus; dans d'autres on voit des rangs de victimes empalées autour des murailles de la ville assiégée, ou bien des soldats occupés à mettre en las les têtes des vaincus. V. Layard, 2^e série, pl. 23. 27, 47. Sennachérib se vante même d'avoir fait saler les têtes des Elamites massacrés, et de les avoir envoyées à Ninive dans des paniers

d'osier. Payne Smith. — *Vox... sonabit*, V. Is. v, 30, XVII, 42, Ps. LXIV, 8. — *Super equos ascendent*, IV, 43, Habac. 1, 8. — *Præparati...* tous leurs préparatifs sont destinés contre Jérusalem; selon Maurer, les soldats les mieux préparés à la guerre.

24. — Le prophète exprime les sentiments de crainte dont ses concitoyens sont animés. — *Dissolutæ... manus*, nous avons perdu courage, plus bas, L, 43, Is. XIII, 7, Ezech. VII, 47, XXI, 12, Soph. III, 46. — *Tribulatio...* Cfr. IV, 31, XLIX, 24, L, 43. — *Dolores...* Ps. XLVII, 8, Mich. IV, 5, et plus bas, XXII, 23.

25. — *Nolite exire*, habitants de Jérusalem. — *Pavor in circuitu*, בְּנֶיךָ כֹסֶבֶיב, expression souvent employée par Jérémie, XX, 3, 40, XLVI, 5, XLIX, 29, et empruntée au Ps. XXX, 14. Les LXX : ῥομφαία... παροικεῖ κρυλλῶθεν.

26. — Nouvelle exhortation à se repentir. *Filia populi mei*, IV, 41. — *Accingere cilicio*, IV, 8. — *Conspergere cinere*, c'était la coutume dans le deuil ou la tristesse extrême, Jos. VII, 6, II Rois, XIII, 19, Ezech. XXVII, 30,

quia repente veniet vastator super nos.

27. Probatorem dedi te in populo meo robustum; et scies, et probabis viam eorum.

28. Omnes isti principes declinantes: ambulantes fraudulenter, æs et ferrum: universi corrupti sunt.

29. Defecit sufflatorium, in igne consumptum est plumbum, frustra conflavit conflator; malitiæ enim eorum non sunt consumptæ.

30. Argentum reprobum vocate eos, quia Dominus projecit illos.

car tout d'un coup le destructeur foudra sur nous.

27. Je t'ai établi sur mon peuple pour l'éprouver. Tu les connaîtras et tu éprouveras leur conduite.

28. Tous ceux-ci sont les plus grands des rebelles; ils marchent dans la fraude: ce n'est que de l'airain et que du fer; ils se sont tous corrompus.

29. Le soufflet est usé; le plomb est consumé dans le feu; en vain le fondeur a continué de fondre; leurs malices n'ont pas été consumées.

30. Appelez-les argent rebuté, parce que le Seigneur les a rejetés.

Mich. I, 10. — *Luctum unigeniti*, le deuil qu'on prend à la mort d'un fils unique. Cfr. Amos, VIII, 10, Zach. XII, 10. — *Quia repente veniet*. Si le châtement ne peut désormais être évité, une pénitence sincère peut le faire adoucir.

27. — Les quatre versets qui terminent ce chapitre sont comme un résumé de toute la prophétie qui commence III, 6; c'est un abrégé de tout ce qui vient d'être dit touchant les péchés et la réprobation du peuple.

— *Probatorem... robustum*. Le prophète est comparé à un essayeur qui doit voir si le métal fondu est de bonne qualité; ainsi Jérémie est envoyé par Dieu pour voir s'il y a encore quelque chose de bon en Juda. Les commentateurs exposent longuement les diverses interprétations que l'hébreu peut recevoir; le sens suivi par la Vulgate est approuvé par presque tous. LXX: δοκιμαστήν... ἐν λαοῖς δεδοκιμασμένοις.

28. — Tout est corrompu sans espoir. — *Principes declinantes*. כְּרִי סוּרְרִים, les rebelles des rebelles, les plus rebelles qu'il soit possible de trouver. C'est ainsi que s'exprime le superlatif en hébreu, V, v, 23, Os. IV, 16.

— *Æs et ferrum*, au lieu des métaux précieux qu'on devait trouver dans le creuset, il n'y a que des matières sans valeur. Cfr. Ezech. XXII, 18. Les mots airain et fer sont choisis aussi pour donner une idée du caractère endurci des Juifs, Cfr. Is. XLVIII, 4, LX, 47.

29. — *Defecit*. hébr. « est brûlé ». Malgré tous ses efforts le prophète n'a pu rien trouver de bon dans son peuple. — *Malitiæ...* il n'y a que méchanceté au fond du creuset.

30. — *Vocate*, hébr. « on appelle ». Nous avons vu dans Isaïe qu'*appeler* est mis pour *être*, I, 26, xxxv, 7, Cfr. plus bas, XI, 46. Il n'y a rien dans le minerai qui puisse récompenser les travaux du fondeur; aussi Dieu le rejette-t-il. Cfr. Is. I, 22.

CHAPITRE VII

Dieu ordonne à Jérémie de se tenir à la porte du temple et d'avertir les Juifs que ni la sainteté du temple ni la fréquence des sacrifices ne retarderont leur ruine. Il reprend d'abord leur vaine confiance dans la possession du temple du Seigneur, (xx. 4-10). — Ce temple est devenu une caverne de brigands, il aura le même sort que celui de Silo, (xx. 11-15). — Défense à Jérémie d'intercéder pour ses concitoyens, qui ne cessent d'offrir des sacrifices à la reine du ciel, (xx. 16-20). — Dieu repousse leurs victimes, (xx. 21-29). — Ils seront tués dans Topheth parce que c'est là qu'ils brûlent leurs enfants à Moloch, (xx. 30-34).

1. Parole qui fut adressée à Jérémie par le Seigneur :

2. Tiens-toi à la porte de la maison du Seigneur, et prêches-y cette parole, et dis : Ecoutez la parole du Seigneur, vous tous de Juda, qui entrez par ces portes pour adorer le Seigneur.

3. Voici ce que dit le Seigneur des armées, le Dieu d'Israël : Re-

1. Verbum quod factum est ad Jeremiam a Domino, dicens :

2. Sta in porta domus Domini, et prædica ibi verbum istud; et dic : Audite verbum Domini, omnis Juda, qui ingredimini per portas has, ut adoretis Dominum.

3. Hæc dicit Dominus exercituum Deus Israel : Bonas facite vias ve-

3° Vanité des Juifs qui mettent leur confiance dans le temple et les œuvres extérieures. — Moyen d'arriver au salut et à la vie. — (vii, 1-x, 25).

CHAP. VII. — Cette troisième prophétie peut se diviser à son tour en trois sections. Dans la première Jérémie s'attaque à la folle confiance du peuple dans la possession du temple, en lui rappelant la destruction de Silo qui fut autrêfois le sanctuaire de l'Arche d'alliance. Jérusalem et Juda n'échapperont pas au sort de Silo et du royaume d'Israël, s'ils persistent à se révolter contre Dieu (vii-viii, 3). Dans la seconde section, il confirme cette menace en montrant la résistance du peuple à toute réforme, et le châtement terrible qui sera la suite de cette obstination dans le mal (viii, 4-17, 21). Enfin il indique les moyens d'échapper à la destruction imminente en rejetant les idoles, en reconnaissant le seul Dieu, et en s'humiliant sous sa main puissante (ix, 22-x).

1. — 1. — Jérémie nous apprend, xxvi, 1, qu'au commencement du règne de Joakim, il fit un discours au peuple où il menaça le temple de Silo, discours qui mit Jérusalem en fureur. Comme dans la prophétie présente, il traite le même sujet, Graf et Nægelsbach ont pensé que nous avons dans ces quatre chapitres v-x, le discours qui est abrégé au chap. xxvi. Mais l'analogie de ces deux discours n'est pas suffisante pour une telle conclusion. Les pensées principales de

ces avertissements au peuple se reproduisent souvent. Même sous le règne de Josias, il était utile de prémunir le peuple contre la fausse confiance que pouvait lui donner la possession du temple. Déjà, dans des discours qui appartiennent certainement au règne de Josias (en particulier vi, 20) Jérémie s'est élevé contre les observances extérieures. Il est probable en effet que la réforme entreprise par Josias n'avait, pour beaucoup, été qu'extérieure. Si d'ailleurs le prophète n'avait pas été soutenu par l'autorité royale, est-ce que les fureurs du parti idolâtrique ne se seraient pas soulevées contre lui comme nous le voyons au ch. xxvi, 11? Nous croyons donc qu'il n'y a aucune raison pour confondre ce discours avec celui du ch. xxvi, et nous maintenons avec Keil, Payne Smith, etc., qu'il a été prononcé sous Josias.

2. — *In porta domus Domini*. Probablement une des trois portes de la cour intérieure du temple, peut-être la même de laquelle Baruch lut au peuple les prophéties de Jérémie, xxxvi, 10; selon Kimchi, la porte orientale. — *Omnis Juda*. Il suit de là que c'est un jour de grande solennité que Jérémie fit ce discours.

3. — *Bonas facite, amendez, corrigez, ou absolument, menez une bonne vie.* — *Vias... studia*, hébr. « Vos voies et vos œuvres ». Cfr. xviii, 44; xxvi, 13; Zach. 1, 6. LXX : *ἐπιτηδεύματα*. — *Habitabo vobiscum*, hébr. :

stras, et studia vestra : et habitabo vobiscum in loco isto.

Infr. 26, 13.

4. Nolite confidere in verbis mendacii, dicentes : Templum Domini, templum Domini, templum Domini est.

5. Quoniam si bene direxeritis vias vestras, et studia vestra : si feceritis iudicium inter virum et proximum ejus.

6. Advenæ, et pupillo, et viduæ non feceritis calumniam, nec sanguinem innocentem effuderitis in loco hoc, et post deos alienos non ambulaveritis in malum vobismetipsis :

7. Habitabo vobiscum in loco isto ; in terra quam dedi patribus vestris a sæculo et usque in sæculum.

8. Ecce vos confiditis vobis in sermonibus mendacii, qui non proderunt vobis ;

9. Furari ; occidere, adulterari,

dressez vos voies, et votre conduite, et j'habiterai avec vous dans ce lieu.

4. Ne vous fiez pas à des paroles de mensonge, en disant : C'est le temple du Seigneur, le temple du Seigneur, le temple du Seigneur.

5. Car si vous dirigez bien vos voies, et votre conduite ; si vous rendez justice aux uns comme aux autres ;

6. Si vous ne faites pas de tort à l'étranger, au pupille et à la veuve ; si vous ne versez pas en ce lieu le sang innocent, et si vous ne suivez pas les dieux étrangers pour votre propre malheur :

7. Je demeurerai avec vous dans ce lieu, et dans cette terre que j'ai donnée à vos pères, de siècle en siècle.

8. Mais vous vous confiez en des paroles de mensonge, qui ne vous profiteront pas :

9. Voler, tuer, commettre l'adul-

« Je vous ferai habiter », je ne vous laisserai pas emmener en exil. Cfr. Nomb. xiv, 30, Deut. vii, 42-45. — *In loco isto*, dans cette terre que j'ai donnée à vos ancêtres ; pour quelques commentateurs, le temple, le lieu du culte.

4. — *In verbis mendacii*. Les Juifs se figuraient que le temple, ayant été choisi par Dieu pour sa résidence spéciale, ne serait jamais détruit. C'est à cette vaine confiance que le prophète s'attaque. Les LXX ajoutent : *ὅτι τὸ παράπαν οὐκ ὠφελήσουσιν ὑμᾶς*. — *Templum Domini*... Cfr. xxii, 29 ; Is. vi, 3. Cette triple répétition est le moyen le plus frappant de montrer toute la confiance que la possession du temple inspire aux Juifs. A toutes les remontrances de Jérémie, ils croient suffisamment répondre en répétant : n'avons-nous pas le temple du Seigneur, nous n'avons rien à craindre. Le prophète avait dit simplement : maison de Jéhovah, le peuple dit avec emphase : הויכל, le palais, l'édifice majestueux du temple. Nous n'admettons pas l'opinion de Kimchi et des rabbins, suivant lesquels cette triple répétition indique les trois principales parties du temple. — *Est, הבהו*, tous ces bâtiments qui nous entourent.

5. — *Si bene direxeritis*, התייבבו, que S. Jérôme a traduit au v. 3 par *bonas facite*.

— *Vias... studia*. v. 3. — *Judicium*, si vous rendez la justice, xxii, 3. — *Inter virum et proximum ejus*, hébraïsme pour entre deux parties.

6. — *Advenæ... calumniam*. ¶ loi punit ceux qui oppriment toutes ces classes de personnes. Exod. xxii, 24 et suiv., Deut xxiv, 17 et suiv., xxvii, 19 ; les prophètes attaquent souvent ces crimes, Is. i, 17, 23 ; x, 2 ; Ezech. xlii, 7 ; Zach. vii, 10 ; Mal. iii, 5 ; Ps. xciii, 6, etc. — *Sanguinem innocentem*, xxii, 17, Is. lix, 7 ; IV Rois xxi, 16, etc. — *In loco isto*. Est-ce du temple qu'il s'agit ? S. Jérôme le pense ; mais presque tous les commentateurs, donnent à ces mots un sens plus général et les rapportent à tout le pays.

7. — *Habitabo vobiscum*, V. 3. — *A sæculo et usque in sæculum*, litt. « d'éternité en éternité » ; les Juifs fidèles à Dieu devaient rester perpétuellement dans la terre de Chanaan, Gen. xvii, 8.

8. — *In sermonibus mendacii*, peut-être plus littéralement : dans des actions mauvaises ; ce sont en effet des actions qui sont reprochées aux Juifs dans le verset suivant. — *Qui non proderunt vobis*. LXX : *ὅθεν οὐκ ὠφελήσουσθε*.

9. *Libare Baalim*, hébr. : « encenser les Baalim » ; LXX : *θυμιᾶτε*. Cfr. xi, 13, 17. —

tère, jurer faussement, sacrifier aux Baalim, suivre des dieux étrangers qui vous étaient inconnus :

10. Et vous venez, vous vous présentez devant moi, dans cette maison où mon nom a été invoqué, et vous dites : Nous sommes en sûreté quoique nous ayons commis toutes ces abominations.

11. Est-elle donc devenue une caverne de voleurs, cette maison où mon nom a été invoqué devant vos yeux? Moi, moi qui suis, moi j'ai vu, dit le Seigneur.

12. Allez à ma demeure, à Silo où j'avais établi mon nom dès le commencement; et voyez comment je l'ai traité à cause de la méchanceté de mon peuple d'Israël.

13. Et maintenant parce que vous avez fait toutes ces choses, dit le

jureur mendaciter, libare Baalim, et ire post deos alienos, quos ignoratis.

10. Et venistis, et stetitis coram me in domo hac, in qua invocatum est nomen meum, et dixistis : Liberati sumus, eo quod fecerimus omnes abominationes istas.

11. Numquid ergo spelunca latronum facta est domus ista, in qua invocatum est nomen meum in oculis vestris? Ego, ego sum : ego vidi, dicit Dominus.

Matth. 21, 13; Marc. 11, 17; Luc. 19, 46.

12. Ite ad locum meum in Silo, ubi habitavit nomen meum a principio : et videte quæ fecerim ei propter malitiam populi mei Israel.

13. Et nunc, quia fecistis omnia opera hæc, dicit Dominus : et locu

Ire post deos... phrase tirée littéralement du Deut. XI, 28.

10. — C'est après avoir commis tous les crimes énumérés dans le verset précédent que les Juifs osent entrer dans le temple et se présenter devant Dieu. — *Stetitis coram me*, pour me servir; les deux idées sont collatérales. Cfr. Deut. x, 8; III Rois, I, 2; XVII, 4; XXII, 15; IV Rois, III, 14; v. 16; Ezech. XLIV, 15; etc. — *In qua invocatum est nomen meum*, lit. qui est appelée par mon nom, qui m'est consacrée. — *Liberati sumus*, nous n'avons rien à craindre des maux dont les prophètes nous menacent. Nous avons offert nos sacrifices, cela suffit et Dieu nous délivrera. Cfr. Ezech. XIV, 16-18; Amos, III, 12. — *Eo quod*, לְכִי, quoique nous ayons fait ces crimes; mais suivant une autre interprétation, Keil, Reuss. : pour que nous puissions encore les commettre. Ce n'est pas en effet le repentir du passé qui amène les Juifs dans le temple, mais la pensée que ce simple acte extérieur suffit, quoiqu'ils fassent, pour les maintenir dans l'amitié de Dieu. — *Abominationes istas*, celle du v. 9.

11. — *Spelunca latronum*. Josèphe, De bello jud., I, 16, 4, Antiq., x, 40, 1, nous apprend qu'en Palestine les voleurs se réfugiaient souvent dans des cavernes. Notre-Seigneur fait allusion à ce passage, Matth. XXI, 13. — *In qua nomen meum*, V. le verset précédent. — *In oculis vestris* se rapporte à « domus ista » et non au membre de phrase qui

précède. — *Ego sum*, hébr. seulement : « Moi ». — *Vidi*; cette profanation de mon temple, je l'ai vue et je la punirai. Voir Is. LVI, 7.

12. Ce n'est pas la présence du temple à Jérusalem qui me fera vous sauver. Voyez en effet ce que j'ai fait de Silo. — *Locum meum*, la place où Dieu était adoré, et où l'arche était conservée. — *Silo*, שִׁילֹה, LXX : שִׁילֹה, ville de la tribu d'Ephraïm, au Nord de Béthel, située sur une montagne, où le tabernacle fut établi pendant quelque temps, Jos. XVIII, 4; I Rois, I, 4-3; IV, 3. Sous le règne de Saül déjà l'arche n'était plus à Silo, mais à Nob, I Rois, XXI, 2 et suiv. Nous voyons par ce passage de Jérémie qu'alors déjà Silo était en ruines; cette destruction de Silo remonte plus haut que l'invasion du royaume d'Israël par les Assyriens : elle fut due probablement à une invasion syrienne sous le règne de Saül. C'est aujourd'hui Seilûn, localité tout en ruines. — *Ubi habitavit nomen meum*, hébr. « où je fis habiter mon nom », c'est-à-dire où le culte divin se célébrait, Deut. XII, 11; Neh. I, 9, etc. — *A principio*, quand vos ancêtres occupaient la Palestine, ou bien : avant que le temple ne fût construit à Jérusalem. — *Populi mei Israel*. Quoique infidèle, Israël était le peuple de Dieu : cependant il n'a pas été épargné; Juda ne le sera pas davantage.

13. *Omnia opera hæc*. v. 8 et 9. — *Mane consurgens*, mettant, sans me lasser, tout mon

tus sum ad vos mane consurgens, et loquens, et non audistis, et vocavi vos, et non respondistis :

Prov. 1, 24; Isai, 65, 12.

14. Faciam domui huic, in qua invocatum est nomen meum, et in qua vos habetis fiduciam, et loco quem dedi vobis et patribus vestris, sicut feci Silo.

1 Reg. 4, 2, 40.

15. Et projiciam vos a facie mea, sicut projeci omnes fratres vestros, universum semen Ephraïm.

16. Tu ergo noli orare pro populo hoc, nec assumas pro eis laudem et orationem, et non obsistas mihi, quia non exaudiam te.

Inf. 44, 44 et 44, 44.

17. Nonne vides quid isti faciunt in civitatibus Juda, et in plateis Jerusalem?

18. Filii colligunt ligna, et patres

Seigneur; que je vous ai parlé dès le matin, sans que vous m'avez entendu; que je vous ai appelés, sans que vous m'avez répondu :

14. Je traiterai cette maison où mon nom a été invoqué, en laquelle vous mettez votre confiance, et ce lieu que je vous ai donné à vous et à vos pères, comme j'ai fait de Silo.

15. Et je vous chasserai de ma face, comme j'ai chassé tous vos frères, toute la race d'Ephraïm.

16. Toi donc, n'intercède pas pour ce peuple, cesse de me conjurer et de me prier pour eux, ne t'opposes pas à moi, parce que je ne t'exaucerai pas.

17. Ne vois-tu pas ce qu'ils font dans les villes de Juda, et dans les places de Jérusalem?

18. Les enfants ramassent le bois,

soin à vous avertir, à vous appeler au repentir, *v. 25, xi, 7; II Par. xxxvii, 45. — Vocavi... Is. L, 2; LXV, 12.*

14. — *Quem dedi.* Puisque je ne vous ai fait ce don que pour ma gloire, et que vous n'en avez aucun souci, je vais révoquer ce don que je vous avais fait. — *Sicut feci Silo.* L'Arche d'alliance a été enlevée de Silo, elle disparaîtra aussi de ce temple et vous la perdrez à jamais; le temple lui-même sera détruit comme celui qui était à Silo.

15. — *Projiciam vos a facie mea,* je vous enverrai en exil, *Cfr. Deut. xxix, 27; IV Rois xvii, 20. — Fratres vestros,* enfants d'Abraham aussi bien que vous. — *Semen Ephraïm,* les dix tribus appelées souvent le royaume d'Ephraïm. *Is. vii, 4; Os. v, 9.*

16. — Dieu avertit le prophète que toutes ses prières seraient inutiles. Les prières pour un peuple endureci sont vaines, *xi, 14; xiv, 44; xv, 4; Eod. xxxii, 10; I Joan. v, 16. — Laudem,* הַלְלָה, prière plaintive, gémissement. — *Non obsistas mihi.* « Quod autem dicit : Et non resistas mihi, illud ostendit quia sanctorum preces Dei iræ possint resistere. Unde et Dominus loquitur ad Moysen : Dimitte me, ut percutiam populum istum (Exod. xxxii, 10). Et in Psalmis, cv, 30, legitur : Et stetit Phœneæ et placavit, et cessavit quassatio, et reputatum est ei ad justitiam. Aaron quoque, Num. xvi, arrepto thuribulo, inter ignem arsurumque populum medius stetit, et ira Dei cessavit ». S. Jérôme.

17. — Mais, comme le dit aussi S. Jérôme, pour qu'on ne l'accuse pas de cruauté, Dieu laisse à Jérémie lui-même de décider, à la vue des péchés du peuple, s'il y a lieu de lui pardonner.

18. — Tous sont adonnés à l'idolâtrie, chacun s'y emploie selon ses forces et ses attitudes. — *Mulieres... placentas,* כִּינִי, LXX; *χαρῶνας,* gâteaux faits non pas avec de la graisse, mais avec de la farine, *בֶּצֶק;* selon Suidas, c'étaient des pains d'orge mêlés d'huile. M. de Sacy, *Chrest. arabe,* t. II, p. 95, pense qu'ils ressemblaient à la pâtisserie qu'en Egypte on appelait Neïdeh, et qui n'était faite que de farine, sans miel ni sucre pour l'adoucir. De quelque manière qu'ils fussent faits, ils étaient probablement semblables à ces gâteaux qu'à Athènes on offrait à Arthemis, au milieu du mois de munychion : ils étaient ronds, en souvenir de la pleine lune, et on les brûlait en l'honneur de la déesse. — *Reginæ cœli,* divinité qui n'est mentionnée sous ce nom que dans Jérémie, ici et *XLiv, 17, 48, 49, 25.* Son culte se mêlait avec celui des étoiles, de l'armée des cieux, qui eut tant de vogue sous Manassé, *IV. Rois, xxi, 5.* On peut supposer que c'est une des divinités apportées de l'Asie orientale par les Assyriens, et qu'elle correspond à la divinité assyrio-persienne Tanais et Artemis, qui, dans la suite des temps, prit la place de la phénicienne Astarté. C'était à l'origine une déification de la lune, la Sélène et la vierge

les pères allument le feu, et les femmes pétrissent de la graisse pour faire des gâteaux à la reine du ciel, pour faire des libations à des dieux étrangers, et pour attirer sur eux ma colère.

19. N'est-ce pas moi qu'ils irritent, dit le Seigneur? Et ne se couvrent-ils pas ainsi eux-mêmes de confusion?

20. C'est pourquoi voici ce que dit le Seigneur : Ma fureur et mon indignation s'allument contre ce lieu, contre les hommes, contre les animaux, contre les arbres des champs, contre les fruits de la terre; et on mettra le feu partout, et on ne l'éteindra pas.

21. Voici ce que dit le Seigneur des armées, le Dieu d'Israël : Ajoutez tant que vous voudrez vos holocaustes à vos victimes, et mangez-en la chair.

22. Car je n'ai pas donné d'ordres à vos pères, au jour où je les ai tirés

succendunt ignem, et mulieres conspergunt adipem, ut faciant placenta reginæ cœli, et libent diis alienis, et me ad iracundiam provocent.

19. Numquid me ad iracundiam provocant? dicit Dominus? nonne semetipsos in confusionem vultus sui?

20. Ideo hæc dicit Dominus Deus: Ecce furor meus, et indignatio mea conflatur super locum istum, super viros, et super jumenta, et super lignum regionis, et super fruges terræ, et succendetur, et non extinguetur.

21. Hæc dicit Dominus exercituum Deum Israel: Holocaustomata vestra addite victimis, et comedite carnes.

22. Quia non sum locutus cum patribus vestris et non præcepi eis, in

céleste des Assyriens, qui, comme suprême divinité féminine, était la compagne de Baal-Moloch, dieu du soleil. V. Movers, Phœnizier, t. 1, p. 623 Keil. Sur les inscriptions carthaginoises, on voit *בולכת = הכולכת*. Une correction, appuyée sur plus de quarante manuscrits hébreux et sur les éditions de Soncino et d'Alcala, remplace *בולכת*, par *בולאכת*, œuvre; alors par les mots « œuvres des cieux », les astres seraient désignés. Les LXX ont: *στρατιὰ τοῦ οὐρανοῦ*, et le Targum: *כוכבי שמיא*, étoile des cieux. Et nous venons de voir tout à l'heure que, sous Manassé, le culte des étoiles des cieux était populaire. — *Libent*. Jérémie, XLIV, 49, 25, nous apprend qu'on faisait aussi des libations à la reine des cieux. — *Diis alienis*, tant l'idolâtrie était répandue parmi les Juifs. — *Me ad iracundiam provocent*. Cfr. Deut. xxxi, 29; xxxii, 16.

19. — Est-ce qu'en provoquant ma colère, ils ne se préparent pas à eux-mêmes une grande confusion? Cfr. Deut. xxxii, 46, 21; Job, xxxv. 6, 8; Prov. viii. 36. « Quidquid facimus, non Deum laudimus, qui lædi nunquam potest; sed nobis interitum præparamus, thesaurizantes iram in die iræ. » S Jérôme.

20. *Conflatur*, *בולכת*, se répand comme une

pluie abondante; tel est en effet le sens du verbe *בולכת*, Ex. ix, 33; II Rois, xxi, 10. LXX: *ἐκχεῖται*. — *Jumenta... lignum... fruges*. Dieu frappe les créatures autres que l'homme, à cause de l'homme pour lequel elles ont été créées. — *Succendetur...* La colère de Dieu est comparée à un feu inextinguible, iv, 4; v, 17; Nah. 1, 6.

21. — *Victimis vestris*. *זבחיכם*, vos sacrifices expiatoires ou eucharistiques. Ceux qui les offraient pouvaient en manger une partie de la chair, ce qui était interdit pour les holocaustes, appartenant entièrement à Dieu. Mais le Seigneur les dédaigne tous également; il ne veut pas plus des uns que des autres. Cfr. Is. 1, 11; Os. vi, 6; viii, 13; Amos. v. 21-24; I Rois, xv, 22.

22. — Beaucoup de critiques rationalistes. Reuss, par exemple, que nous citons comme le plus récent, prétendent trouver dans ce verset la preuve que Moïse n'a prescrit aucun sacrifice. Telle est pour eux la pensée qu'exprime ici Jérémie. Ils en concluent que tous les passages du Pentateuque où se trouvent des prescriptions relatives aux sacrifices sont des interpolations d'une époque plus récente, et que le Deutéronome qui ne contient pas sur ce point d'indications détaillées, et dans lequel d'ailleurs, il y a beaucoup de ressem-

die qua eduxi eos de terra Ægypti, de verbo holocaustatum et victimarum.

23. Sed hoc verbum præcepi eis, dicens : Audite vocem meam, et ero vobis Deus, et vos eritis mihi populus : et ambulate in omni via quam mandavi vobis, ut bene sit vobis.

24. Et non audierunt, nec inclinaverunt aurem suam; sed abierunt in voluntatibus, et in pravitate cordis sui mali; factique sunt retrorsum et non in ante,

25. A die qua egressi sunt patres eorum de terra Ægypti, usque ad diem hanc. Et misi ad vos omnes servos meos prophetas per diem consurgens diluculo, et mittens.

26. Et non audierunt me, nec inclinaverunt aurem suam : sed indu-

de l'Égypte, à propos des holocaustes et des victimes.

23. Mais voici le commandement que je leur ai donné : Ecoutez ma parole, et je serai votre Dieu, et vous serez mon peuple; et marchez dans toutes les voies que je vous ai prescrites, afin qu'il vous arrive du bien.

24. Et ils ne m'ont pas écouté, et ils n'ont pas prêté l'oreille, mais ils s'en allèrent dans leurs désirs et la dépravation de leur cœur : ils ont retourné en arrière, au lieu d'avancer,

25. Depuis le jour où leurs pères sont sortis de l'Égypte jusqu'à ce jour. Et je vous ai envoyé tous mes serviteurs, les prophètes, les envoyant chaque jour dès le matin.

26. Et ils ne m'ont pas écouté, et ils n'ont pas prêté l'oreille, mais ils

blance avec les écrits de Jérémie, a été composé par ce prophète et présenté par une pieuse fraude au roi Josias, comme un livre ancien, par Elkias, Shaphan et notre auteur. Ces mêmes critiques prétendent que ce n'est qu'au retour de l'exil que les lois relatives au tabernacle, aux sacrifices, aux grandes fêtes, etc., furent inventées, probablement pas Esdras. Un passage de Jérémie, xxxiii, 18, suffirait seul pour faire tomber ce système; mais, dans bien d'autres endroits, le droit héréditaire du sacerdoce lévitique, et les trois espèces de sacrifices prescrits par la loi de Moïse sont l'objet d'allusions : vi, 20; vii, 24, xiv, 12; xvii, 26; xxxiii, 24, 22. Les prophètes plus anciens prouvent aussi que de leur temps les principaux points de la loi mosaïque étaient connus dans Israël et dans Juda : V. Amos, iv, 5 comp. avec Lévit. vii, 13; Os. iv, 7-9, comp. avec Lévit. vi, 18; xxvi, 26. Il est évident du reste que Jérémie ne veut pas dire que Dieu, lorsqu'il fit sortir son peuple de la captivité d'Égypte, ne lui donna pas de lois relatives aux sacrifices; sa pensée est seulement que les sacrifices ne sont pas l'objet principal de la loi et que Dieu les subordonne à l'obéissance, I Rois, xv, 22. Et les anciens commentateurs juifs font remarquer avec raison que le Décalogue, base de la Loi et de l'alliance entre Dieu et son peuple, ne contient

aucune autre prescription rituelle que celle du sabbat. Payne Smith. Cette infériorité des lois cérémoniales à la loi morale, rappelée ici par Jérémie, est souvent exprimée dans la Bible; Cfr. Is. v, 41; lviii, 3 et suiv., lxvi, 3 et suiv., lxvi, 3; Mich. vi, 6-8, Ps. xxxix, 7 et suiv., xlix, 4, 18, 19; Prov. xxi, 27. — Non, souvent en hébreu la négation n'a que la force d'une comparaison : elle n'exclut pas la chose qui est niée, et implique seulement le droit supérieur de la chose qui lui est opposée, Cfr. Os. vi, 6.

23. — *Ero vobis Deus... populus*, expression fréquente chez Jérémie xi, 4; xxiv, 7; xxx, 22; xxxi, 4, 33; xxxii, 38; chez Ezéchiel, xi, 20; xiv, 40; xxxvi, 28; xxxvii, 23, 27; chez Zacharie, ii, 15; viii, 8.

24. — *Non audierunt me*. Ils ont cru que toute la Loi consistait à offrir à Dieu des sacrifices. — *In pravitate*, mot qui n'est pas rendu par les LXX. — *Factique sunt retrorsum...* ii, 27, xxxii, 33, Os. iv, 16. Cfr. Ps. lxxvii, 57.

25. — *A die*, dans tout le cours de leur existence comme peuple. — *Per diem*, Voir plus haut, v, 13, à moins qu'on ne préfère le sens de « chaque jour », que lui donnent quelques traducteurs.

26. — *Et non audierunt me*. « Justa ergo ira Domini, quæ conflata est et stillavit super populum contemporem duræque cer-

ont endurci leur tête, et ils ont fait pire encore que leurs pères.

27. Tu leur diras toutes ces choses, et ils ne t'écouteront pas, tu les appelleras, et ils ne te répondront pas.

28. Et tu leur diras : C'est cette nation qui n'a pas écouté la voix du Seigneur son Dieu, et qui n'a pas reçu ses instructions. La foi a péri, et est disparue de leur bouche.

29. Tonds tes cheveux, et jettes, pousse tes cris en haut; parce que le Seigneur a rejeté et abandonné ce peuple de sa fureur.

30. Car les enfants de Juda ont fait le mal devant mes yeux, dit le Seigneur. Ils ont mis leurs idoles dans la maison en laquelle mon nom a été invoqué, pour la profaner.

31. Ils ont bâti les lieux hauts de Topheth, qui est dans la vallée du fils d'Ennom, pour y brûler leurs fils et leurs filles, chose que je ne leur ai pas ordonnée, et qui ne m'est jamais venue à l'esprit.

raverunt cervicem suam : et pejus operati sunt, quam patres eorum.

Inf. 16, 12.

27. Et loqueris ad eos omnia verba hæc, et non audient te : et vocabis eos, et non respondebunt tibi.

28. Et dices ad eos : Hæc est gens quæ non audivit vocem Domini Dei sui, nec recepit disciplinam : periit fides, et ablata est de ore eorum.

29. Tonde capillum tuum, et projice; et sume in directum planctum : quia projecit Dominus, et reliquit generationem furoris sui.

30. Quia fecerunt filii Juda malum in oculis meis, dicit Dominus. Posuerunt offendicula sua in domo, in qua invocatum est nomen meum, ut polluerent eam :

31. Et ædificaverunt excelsa Topheth, quæ est in valle filii Ennom : ut incenderent filios suos, et filias suas igni : quæ non præcepi, nec cogitavi in corde meo.

viciis et verba Dei audire nolentem ». S. Jérôme. — *Induraverunt cervicem suam.* Exod. xxxii, 9; xxxiv, 9; et plus haut. V. 3.

27. — *Inf.* 13.

28. — *Fides.* la fidélité à Dieu, V. v, 3. — *De ore eorum.* Ils font profession de cette fidélité seulement des lèvres, mais ces paroles de mensonge ne sortent pas de leur cœur; quant à ce qui est agréable à Dieu ils ne savent plus même en parler.

29. — Jérémie s'adresse alors à Jérusalem. — *Capillum tuum*, כִּתְּמִי, ton diadème, mais ici, par extension, l'ornement de ta tête, ta chevelure. On se coupait les cheveux en signe de deuil, xvi, 6, xlviii, 37, Is. xv, 2, Mich. i, 16, etc. — *Sume in directum planctum*, hébr. : « élève (fais entendre) sur les collines ta lamentation. » LXX : ἀνάλαβε ἐπὶ γεδίων ἑρῆνον. Les collines qui ont vu tes actes d'idolâtrie seront témoins de ta honte et de ton désespoir, iii, 20. — *Generationem furoris sui*, le peuple pécheur qu'il a rejeté dans sa colère. Cfr. Is. x, 6. LXX : τῆ γενεῆν τῆν ποιούσαν ταῦτα.

30. — *Offendicula*, שְׁקוּצִיּוֹת, leurs idoles; LXX : βεβήματα. Manassé avait mis des statues d'Aschéra dans le temple, et y avait

élevé des autels à l'armée des cieux, IV Rois, xxi, 5, 7.

31. — *Excelsa Topheth*, בְּמִוֹת הַתֶּפֶת, LXX : τὸν βωμὸν τοῦ Τραπεζῆθ, les hauts lieux de Topheth, probablement des élévations de terrain artificielles, sur lesquelles on élevait des autels, pour sacrifier à Moloch. Il y avait plusieurs *omoth* dans Topheth, xix, 13. Topheth est un endroit de la vallée de Ben Hinnom, où l'on brûlait des enfants en l'honneur de Moloch. Les érudits ne sont pas d'accord sur l'étymologie de ce mot, qui se trouve déjà dans Job, xvii, 6, et ne vient pas du perse, par conséquent, comme Gésenius l'a prétendu. Bornons-nous à l'étymologie proposée par Keil : ce mot vient de תֹּפַת, cracher, comme בִּפְתַּח, et signifie un endroit sur lequel ou devant lequel on crache, en signe de profond mépris. Il est probable que ce nom lui fut donné par ceux qui étaient restés fidèles au culte de Jéhovah. — *In valle filii Ennom.* Cette vallée était au sud de Jérusalem; son nom revient souvent dans la Bible, Jos. xv, 8. V. la note sur cet endroit. — *Ut incenderent... igni.* Pratique abominable que le Lévi. xx, 2-5 défend déjà sous peine de mort. Cfr. Deut. xii, 31, xvii, 3,

32. Ideo ecce dies venient, dicit Dominus, et non dicetur amplius Topheth, et vallis filii Ennom : sed vallis interfectionis : et sepelient in Topheth, eo quod non sit locus.

33. Et erit morticinum populi hujus in cibos volucris cœli, et bestiarum terræ, et non erit qui abigat.

34. Et quiescere faciam de urbibus Juda, et de plateis Jerusalem, vocem gaudii, et vocem lætitiæ, vocem sponsi, et vocem sponsæ, in desolationem enim erit terra.

Ezech. 26, 43.

32. C'est pourquoi les jours viennent, dit le Seigneur, qu'on n'appellera plus ce lieu Topheth, ni la vallée du fils d'Ennom : mais la vallée du meurtre ; et on ensevelira à Topheth, parce qu'il n'y aura plus de place.

33. Et les cadavres de ce peuple seront la pâture des oiseaux du ciel et des bêtes de la terre, sans que personne les chasse.

34. Et je ferai cesser dans les villes de Juda, et dans les places de Jérusalem, les cris de joie, et les cris d'allégresse, la voix de l'époux, et la voix de l'épouse ; parce que toute la terre sera ruinée.

CHAPITRE VIII

La ruine de Jérusalem sera amenée par son idolâtrie et ses crimes. Les Chaldéens violeront leurs tombeaux, (v. 1-2). — Les survivants préféreront la mort à la vie, (v. 3). — Les oiseaux obéissent à la loi de la nature en revenant à leur nid, mais les Juifs ne veulent pas revenir à Dieu, (v. 4-9). — Attaque contre les prophètes et les prêtres qui rassurent faussement le peuple, (v. 10-12). — A la place de vin ils n'auront qu'une eau amère comme le fiel, (v. 13-15). — Les Chaldéens, plus féroces que les serpents, arrivent, (v. 16-20). — Plaintes de Jérémie, (v. 21-22).

1. In illo tempore, ait Dominus : ejicient ossa regum Juda, et ossa principum ejus, et ossa sacerdotum, et ossa prophetarum, et ossa eorum qui habitaverunt Jerusalem, de sepulcris suis :

1. En ce temps-là, dit le Seigneur, on jètera les os des rois de Juda, et les os de ses princes, et les os des prêtres, et les os des prophètes, et les os des habitants de Jérusalem, hors de leurs sépulcres.

et Ps. cv, 38. — *Quæ non præcepi*, Dieu au contraire l'avait, comme nous venons de l'indiquer, formellement défendu. — *Nec cogitavi*... Peut-être, comme Michaëlès le remarque, quelques faux prophètes, abusant du sacrifice d'Abraham, faisaient-ils croire au peuple que ces horribles offrandes, sans être prescrites par Dieu, lui plaisaient cependant.

32. — *Dicetur... vallis interfectionis*. Là où ils avaient sacrifié leurs enfants à Moloch, ils seront immolés par leurs ennemis, et la vallée sera appelée, c'est-à-dire sera une vallée de massacre. — *Sepelient... eo quod non sit locus*, tant le nombre des victimes

des Chaldéens sera grand, plus bas xix, 44, Ezech. vi, 5.

33. — A cause de cela on les laissera sans sépulture. Passage emprunté au Deut. xxviii, 26.

34. — Peinture de la désolation qui règnera partout dans Juda. — *Vocem... sponsæ*. On conduisait en chantant la fiancée à la maison de l'époux, comme cela se fait encore en Orient. — *In desolationem*. Dieu la leur avait prédite pour le cas où ils l'abandonneraient, Lev. xxvi, 31, 33.

CRAP. VIII. — 1. — Les Babyloniens violeront les tombeaux pour les piller, et les

2. Et on les étalera au soleil, à la lune, et à toute la milice du ciel qu'ils ont aimés, qu'ils ont servis, qu'ils ont suivis, qu'ils ont recherchés, et qu'ils ont adorés. On ne les ramassera pas et on ne les ensevelira pas, on les laissera sur la terre pour servir d'engrais.

3. Et tous ceux qui seront restés de cette race perverse, que j'aurai chassés en divers endroits, dit le Seigneur des armées, en quelque lieu qu'ils soient, choisiront plutôt la mort que la vie.

4. Tu leur diras : Voici ce que dit le Seigneur : Est-ce que celui qui tombe, ne se relève pas ? Et celui qui s'est détourné, ne revient-il pas ?

5. Pourquoi donc ce peuple de Jérusalem s'est-il détourné de moi avec une aversion opiniâtre ? Ils se sont attachés au mensonge, et ils ne veulent pas revenir.

6. J'ai considéré, j'ai observé. Il n'y en a pas un qui parle comme il devrait, il n'y en a pas un qui fasse

2. Et expandent ea ad solem, et lunam, et omnem militiam cœli quæ dilexerunt, et quibus servierunt, et post quæ ambulaverunt, et quæ quæsierunt, et adoraverunt : non colligentur, et non sepelientur : in sterquilinum super faciem terræ erunt.

3. Et eligent magis mortem quam vitam omnes qui residui fuerint de cognatione hac pessima in universis locis quæ derelicta sunt, ad quæ ejeci eos, dicit Dominus exercituum.

4. Et dices ad eos : Hæc dicit Dominus : Numquid qui cadit non resurget ? et qui aversus est, non revertetur ?

5. Quare ergo aversus est populus iste in Jerusalem aversione contentiosa ? Apprehenderunt mendacium, et noluerunt reverti.

6. Attendi, et auscultavi : nemo quod bonum est loquitur, nullus est qui agat pœnitentiam super peccato

pêcheurs, morts depuis longtemps auront ainsi leur part du châtement. — *Regum... principum...* aucune dignité ne restera à l'abri de ce sort.

2. — *Expandent ea ad solem...* LXX : ὑψοῦσιν αὐτὰ... Le pire déshonneur qu'on puisse faire subir aux morts sera ainsi un juste retour du culte qu'ils ont rendu au soleil et aux astres. — *Dilexerunt... servierunt... ambulaverunt... quæsierunt... adoraverunt.* Accumulation de mots pour exprimer plus fortement l'intensité de leur idolâtrie, Cfr. VII, 48, IV Rois, XXI, 5, XXIII, 41. — *Non colligentur*, pour la sépulture, I Rois, xxxi, 43, II Rois, xxi, 43 et suiv. — *Non sepelientur*, XXII, 49. — *Sterquilinum*, ix, 22, Psal. LXXXII, 40 ; LXX : εἰς παράδειγμα.

3. — *Et eligent magis mortem...* à cause des maux terribles qui les attendent, Cfr. Job, III, 21, 22, Apoc. ix, 6. — *In universis locis quæ derelicta sunt*, hébr. « dans tous les lieux survivants ». Les LXX n'ont pas ce dernier mot, ce qui a fait croire à plusieurs qu'il s'était glissé par erreur de copiste dans le texte ; mais on peut, avec Maurer, construire ainsi la phrase jusqu'à *ejeci eos* : dans tous les lieux des survivants où je les aurai

dispersés, c'est-à-dire dans tous les lieux où j'aurai dispersés leurs survivants.

II. — 4. — *Numquid qui cadit...* Est-ce que celui qui est tombé n'essaye pas de se relever, celui qui est éloigné n'essaye pas de revenir ? Comment donc seul le peuple de Dieu restait-il éloigné dans sa chute et dans son péché ? — *Et qui aversus est...* « Quod autem juxta Hæbræum scriptum est : et qui aversus est non avertatur, illud significat quod qui a Deo aversatus est, si voluerit ad meliora converti, possit et Dei furorem ad meliora convertere, et venienti obsistere et plagas precibus evitare. » S. Jérôme.

5. — *In Jerusalem*, ce peuple de Jérusalem. — *Aversione contentiosa*, LXX : ἀποστροφὴν ἀναιδῆ ; mais le sens de l'hébreu est « continue ». — *Apprehenderunt mendacium*, ils se sont attachés avec force au mensonge, c'est-à-dire à leur fausse interprétation de la Loi, celle que Dieu a réprouvée plus haut, VII, 4. — *Noluerunt reverti*, v, 3, Os. xi, v.

6. — *Attendi et auscultavi*. Dieu se compare à un père qui en secret tâche de savoir quels sont les sentiments de ses enfants. LXX : ἐνωτίσασθε δὴ καὶ ἀκούσατε. — *Quod bonum*, hébr. ils parlent de ce qui n'est pas bon. LXX : οὐκ ὄτως

suo, dicens : Quid feci? omnes conversi sunt ad cursum suum, quasi equus impetu vadens ad prælium.

7. *Milvus in cælo cognovit tempus suum, turtur, et hirundo, et ciconia, custodierunt tempus adventus sui : populus autem meus non cognovit iudicium Domini.*

8. *Quomodo dicitis : Sapientes nos sumus, et lex Domini nobiscum est? vere mendacium operatus est stylus mendax scribarum.*

9. *Confusi sunt sapientes, perterriti et capti sunt : verbum enim Domini projecerunt, et sapientia nulla est in eis.*

10. *Propterea dabo mulieres eorum exteris, agros eorum hæredibus, quia a minimo usque ad maximum omnes avaritiam sequuntur : a propheta usque ad sacerdotem cuncti faciunt mendacium.*

11. *Et sanabant contritionem filiae populi mei ad ignominiam, di-*

pénitence de son péché, et dise : Qu'ai-je fait? Tous courent selon leur allure, comme un cheval qui s'élance au combat.

7. Le milan dans le ciel connaît ses saisons. La tourterelle, l'hirondelle et la cigogne connaissent le temps de leur retour; mais mon peuple n'a point connu le jugement du Seigneur.

8. Comment dites-vous : Nous sommes sages, et la loi de Dieu est avec nous? Vraiment le style menteur des Scribes a écrit le mensonge.

9. Les sages sont confus, épouvantés, ils sont pris, parce qu'ils ont rejeté la parole du Seigneur, et qu'il n'y a plus de sagesse en eux.

10. C'est pourquoi je donnerai leurs femmes à des étrangers, et leurs champs à d'autres héritiers, parce que du plus petit au plus grand, tous se livrent à l'avarice, et que depuis le prophète jusqu'au prêtre, tous sont menteurs.

11. Et ils entreprenaient à leur confusion de guérir la blessure de

λαλήσουσιν, ce qui n'offre pas de sens. — *Nulius est...* personne ne veut reconnaître qu'il a mal fait. — *Omnes conversi sunt...* au lieu de se convertir ils n'en vont qu'avec plus de rapidité dans leurs mauvaises voies. — *Quasi equus...* LXX : ὡς ἵππος γὰρ ἰθὺς ἐν κρημετισμῷ αὐτοῦ. Cfr. Job, xxxix, 22.

7. — *Milvus*, הַסִּידָה, la cigogne, appelée pieuse à cause des soins qu'elle a pour ses parents et pour ses petits: Plin., Hist. nat., x, 23. — *Tempus suum*, les époques où elle s'en va, au moment de l'hiver et où elle revient au printemps. — *Turtur*, elle émigre aussi durant l'hiver, Cant. ii, 14, 12. — *Ciconia*, עֵגוּר, la grue. L'instinct de tous ces oiseaux les guide avec une admirable régularité, que le peuple, choisi par Dieu et instruit par lui, ne sait pas observer.

8. — *Quomodo dicitis*, vous, prêtres et faux prophètes, 40, ii, 8, v, 31. — *Sapientes sumus*. L'opinion de Bruch qui voit dans les sages, הַחֲכִימִים, une classe de personnes spéciales s'occupant de la loi et du culte n'a aucun fondement. Il ne s'agit ici, comme

xviii, 48 et Ezech. vii, 26, que des gens de toute condition qui se croyaient plus que les autres. — *Lex Domini nobiscum est*, Rom. ii, 17. Parce qu'ils possèdent la loi, les Juifs se croient plus sages que tous les autres peuples; mais parce qu'ils ne l'observent que superficiellement, cette loi leur nuit plus qu'elle ne leur est utile. Ce n'est pas le Pentateuque qui est désigné ici, mais la loi divine en général, comme Is. ii, 3, viii, 46. — *Vere mendacium... scribarum*, la plume mensongère des scribes a changé la loi en un mensonge. Condamnation des prêtres et des faux prophètes, « qui Legis jactant notitiam, et scribentes scribunt iniquitatem ». S. Jérôme.

9. — Au moment des calamités, comme toute cette fausse sagesse sera confondue! vi, 11. Cfr. I Cor. iii, 19, 20.

40-42. — Versets répétés du ch. vi, 42-45. Les LXX ne donnent pas cette répétition; aussi Hitzig, s'appuyant sur cette circonstance et sur ce que, d'après lui, ils interrompent le discours, propose-t-il de les considérer

la fille de mon peuple, en disant : Paix, paix, lorsqu'ils n'y avait pas de paix.

12. Ils sont confus, parce qu'ils ont fait des choses abominables; bien plus la confusion ne les a pas confondus, et ils n'ont su rougir. Aussi ils tomberont avec les mourants, au temps de la punition ils seront renversés, dit le Seigneur.

13. Je les réunirai tous, dit le Seigneur; pas de raisin à la vigne, pas de figues au figuier; les feuilles mêmes tomberont et ce que je leur avais donné leur échappera.

14. Pourquoi demeurons-nous assis? Réunissons-nous, entrons dans les villes fortes, et demeurons-y en silence. Car le Seigneur notre Dieu nous a fait taire, et il nous a donné à boire de l'eau de fiel; parce que nous avons péché contre le Seigneur.

15. Nous attendions la paix, et il n'y avait plus de bonheur; nous espérions la guérison, et voici la frayeur.

centes : Pax, pax : cum non esset pax.

12. Confusi sunt, quia abominationem fecerunt : quinimo confusione non sunt confusi, et erubescere nescierunt : idcirco cadent inter corruentes, in tempore visitationis suæ corruent, dicit Dominus.

13. Congregans congregabo eos, ait Dominus : non est uva in vitibus, et non sunt ficus in ficulnea, folium defluxit : et dedi eis quæ prætergressa sunt.

14. Quare sedemus? convenite, et ingrediamur civitatem munitam, et sileamus ibi : quia Dominus Deus noster silere nos fecit, et potum dedit nobis aquam fellis : peccavimus enim Domino.

Infr. 9, 15.

15. Expectavimus pacem, et non erat bonum : tempus medelæ, et ecce formido.

Infr. 14, 19.

comme une interpolation. Mais la plupart des critiques, même rationalistes, ne regardent pas ses raisons comme sérieuses, et maintiennent l'authenticité de ces trois versets. Des répétitions analogues se trouvent dans Jérémie, v. 45 et xiv, 19.

13. — *Congregans congregabo eos.* Je les réunirai à Jérusalem, au moment du siège, pour que les Chaldéens les détruisent plus facilement. Hébr. : « Je les exterminerai ». LXX : συναξουσιν τὰ γεννηματα αὐτῶν. — *Non est uva .. defluxit.* Les ravages causés par l'invasion seront tels qu'il ne restera rien dans tout le pays. — *Dedi eis quæ prætergressa sunt.* S. Jérôme explique ainsi sa traduction : « Dedi enim eis quæ præterire cernerent; et majori dolore amitterent rerum omnium abundantiam, quam eis tangere non licet. » Mais le saint traducteur n'a pas rendu le suffixe du dernier mot, ועברום; aussi faut-il traduire l'hébreu par : « je leur donnerai (des gens) qui passeront sur eux », c'est-à-dire je leur enverrai des ennemis, qui les dévoreront. LXX : ἐλωκα αὐτοῖς καὶ παρήλθον αὐτούς.

14. — *Quare sedemus.* Les Juifs envahis s'exhortent mutuellement à se réfugier dans

les villes fortifiées. Pourquoi, disent-ils, nous arrêtons-nous dans les campagnes et dans des villages sans défense? Cfr. iv, 5. — *Sileamus ibi.* Derrière les murs de ces villes fortifiées nous laisserons passer en paix cette tempête. Quelques commentateurs donnent à נדברה, le sens d'être détruit, périr, et traduisent ainsi : nous entrerons dans les forteresses, mais nous y périrons par la famine et le besoin. — *Dominus... silere nos fecit.* Les Juifs désespérés s'écrient : Jéhovah a résolu de nous réduire au silence, c'est-à-dire de nous détruire; ou bien : il ne veut pas nous donner la victoire sur nos ennemis. — *Aquam fellis*, בַּמַּי רָאשׁ, les eaux du pavot, l'opium, ix, 44, xxiii, 15, d'après Payne Smith, la belladone, et par extension un poison quelconque, Deut. xxxii, 32, 33, Job. xx, 16; même idée sous une autre image, que nous rencontrerons plus loin un peu différemment énoncée, xxv, 15 : Dieu nous a condamnés à la destruction. — *Peccavimus enim Domino.* Elles reconnaîtront, mais trop tard, la justice de leur condamnation.

15. — *Expectavimus pacem,* trompés par les faux prophètes. plus haut, v, 41. Cfr. Is. lxx, 9. — *Tempus medelæ,* une époque de

16. A Dan auditus est fremitus equorum ejus, a voce hinnituum pugnatorum ejus commota est omnis terra : et venerunt, et devoraverunt terram, et plenitudinem ejus; urbem, et habitatores ejus.

17. Quia ecce ego mittam vobis serpentes regulos, quibus non est incantatio : et mordebunt vos, ait Dominus.

18. Dolor meus super dolorem, in me cor meum mœrens.

19. Ecce vox clamoris filiæ populi mei de terra longinqua : Numquid Dominus non est in Sion, aut rex ejus non est in ea? Quare ergo me ad iracundiam concitaverunt in sculptilibus suis, et in vanitatibus alienis?

20. Transiit messis, finita est aestas, et nos salvati non sumus.

21. Super contritione filiæ populi mei contritus sum, et contristatus, stupor obtinuit me.

16. Depuis Dan, on entend le bruit des chevaux de l'ennemi; toute la terre retentit des hennissements de leurs chevaux de combat. Ils viennent et ils dévorent tout le pays, tous les fruits de la terre, les villes, et leurs habitants.

17. Voici que je vous enverrai des basilics, contre lesquels il n'y a pas de charmes, et ils vous morderont, dit le Seigneur.

18. Ma douleur est au-dessus de toute douleur : mon cœur est languissant en moi-même.

19. Voici la voix de la fille de mon peuple qui crie d'une terre éloignée : Le Seigneur n'est-il pas dans Sion : Son roi n'est-il plus au milieu d'elle? Pourquoi donc m'ont-ils irrité avec leurs idoles, et avec des vanités étrangères?

20. La moisson est passée, l'été est fini, et nous n'avons pas été sauvés.

21. Par la plaie de la fille de mon peuple je suis brisé, je suis consterné, attristé.

prospérité pour l'état. La même idée se retrouve, XIX, 19.

16. — A Dan, des frontières septentrionales de Chanaan, V, IV, 45. — *Equorum ejus*, Les Juifs qui n'avaient pas de cavalerie étaient d'autant plus effrayés à l'approche d'un ennemi qui en avait une si puissante. — *Pugnatorum ejus*, hébr. אַבְרִיּוֹת, *ses forts*, qui ne s'applique pas, disent Rosenmüller, Keil, etc., aux cavaliers, mais à leurs montures, comme plus bas, XLVII, 3; L, 44. Ailleurs, Ps. XXI, 13; XLIX, 13, elle désigne des animaux vigoureux.

17. — *Serpentes regulos*, image prise du récit des Nombres, XXI, 5-6. Le serpent régulus, נָחָשׁ צִפְעָנִי, espèce de vipère extrêmement dangereuse. Cfr. Is. VI, 8; LIX, 5; Prov. XXIII, 32. Son nom hébreu lui vient probablement de son sifflement. — *Quibus non est incantatio*. La méchanceté de ces serpents est telle que les charmeurs ne peuvent rien sur eux, Ps. LVII, 4-5; Eccl. X, 44.

18. — Le prophète exprime maintenant la douleur que lui cause le sort de son peuple. — *Dolor meus super dolorem*, hébr. « (qui me donnera) consolation dans ma douleur »? Cfr.

Is. XXII, 4. — *In me cor meum mœrens*, en voyant les Juifs emmenés en exil.

19. — *Numquid... in ea*. Les Juifs se plaignent que Dieu, leur roi, les ait livrés à leurs ennemis. Dieu répond : — *Quare ergo...* C'est l'idolâtrie et les infidélités des Juifs qui leur ont valu ce triste sort. — *In vanitatibus*, leurs idoles, Ps. XXX, 7; Jonas, II, 9.

20. — Le peuple reprend la parole. Aussi le Targum ajoute-t-il ici : L'assemblée d'Israël dit : — *Transiit aestas*. Ces mots rappellent sans doute un proverbe familier aux Juifs. Comme un laboureur trompé dans son espoir d'abondante moisson, Israël est trompé dans son espoir de délivrance. Mais il ne faut pas prendre cette image au pied de la lettre, et prétendre avec Hitzig et Reass qu'il s'agit ici d'une disette; c'est d'une guerre cruelle qu'il est question. Les anciens commentateurs, avec Raschi, pensaient que le peuple se plaignait ici de n'avoir pas été secouru par les Egyptiens au temps de Joakim ou de Sédécias.

21. — Nouveaux gémissements du prophète. — *Stupor obtinuit me*, Cfr. Ps. 74; Mich. IV, 9.

22. N'y a-t-il pas de baume dans Galaad? Ne s'y trouve-t-il pas de médecin? Pourquoi donc la blessure de la fille de mon peuple n'a-t-elle pas été pansée?

22. Numquid resina non est in Galaad? aut medicus non est ibi? quare igitur non est obducta cicatrix filiae populi mei?

CHAPITRE IX

Le prophète voudrait une fontaine de larmes pour pleurer sur Jérusalem, (v. 1-2). — Il reproche aux Juifs leurs tromperies, (v. 3-9). — Il peint la ruine de Jérusalem, (v. 10-22). — Ce n'est ni dans la sagesse, ni dans la richesse, ni dans la circoncision qu'il faut espérer, mais en Dieu seul, (v. 23-26).

1. Qui donnera de l'eau à ma tête, et à mes yeux une source de larmes, pour pleurer jour et nuit les morts de la fille de mon peuple?

2. Qui me donnera dans le désert un abri de voyageurs, afin que j'abandonne ce peuple, et que je me retire du milieu d'eux? Car ils sont tous adultères : c'est une troupe d'infidèles.

3. Ils se servent de leur langue comme d'un arc, pour le mensonge et non pour la vérité. Ils se sont for-

1. Quis dabit capiti meo aquam, et oculis meis fontem lacrymarum? et plorabo die ac nocte interfectos filiae populi mei.

2. Quis dabit me in solitudine diversorium viatorum, et derelinquam populum meum, et recedam ab eis? quia omnes adulteri sunt, cœtus prævaricatorum.

3. Et extenderunt linguam suam quasi arcum mendacii et non veritatis : confortati sunt in terra, quia

22. — *Resina... in Galaad.* hebr. צִיִּי, baume végétal, extrait des arbres, dans le pays de Galaad, et qui servait à la guérison des blessures. Ce baume fut de tout temps renommé comme un des produits les plus remarquables de la Palestine. Tacite, *Hist.* v, 6, Pline, *Hist. Nat.* xii, 25. Suivant Bochart, c'est plutôt la résine extraite du térébinthe. Le sens serait toujours le même : n'y a-t-il plus de remède pour les blessures de mon peuple? Cf. xlvi, 41. Sur Galaad. V. infra, xxii, 5. — *Ibi, en Galaad, où l'on devait, mieux qu'ailleurs, être familier avec l'usage de ce baume.* — *Non est obducta cicatrix...* Cf. xxx, 47; xxxiii, 6; II Par. xxiv, 43; Neh. iv, Cf. Is. lviii, 8. « Non solum in præsentī loco, sed et in multis aliis testimoniis Scripturarum invenimus resinam Galaad pro pœnitentia poni atque medicamento, mirarique nunc Deum quare vulnera Jerusalem nequaquam curata sint, et necdum cicatrices obduxerint entem, eo quod non sint prophetæ, nec sacerdotes, quorum debeant curari medicamine ». S. Jérôme.

CHAP. IX. — 4. — Les larmes de Jérémie rappellent celles de Notre-Seigneur sur Jérusalem, Luc, xix, 41.

2. — *In solitudine.* Jérémie voudrait fuir au désert, pour ne plus voir les crimes de ses concitoyens. — *Diversorium viatorum,* l'hôtellerie des voyageurs, le *khan bâti* sur la route des caravanes. LXX: σταθμον ξεγατον. Cf. Gen. xliii, 27; Exod. iv, 24; Jérém. xli, 47. — *Adulteri sunt,* II, 20; III, 8, 9. — *Cœtus prævaricatorum,* v, 41, une réunion de fourbes, d'hommes sans bonne foi.

3. — *Extenderunt linguam suam...* ils ne se servent de leurs langues que pour mentir. Ps. lxxii, 3, 4. Leurs paroles sont comparées à des flèches meurtrières. — *Confortati sunt in terra.* Il faut, d'après l'hébreu, faire rapporter à ces mots les précédents, *et non veritatis,* et traduire : « Ce n'est pas par la bonne foi qu'ils se sont fortifiés dans le pays », mais c'est par fraude et par tromperie qu'ils se sont enrichis. — *De malo ad malum...* ils vont d'un péché à un autre, toutes leurs actions sont coupables. — *Me non cognoverunt.*

de malo ad malum egressi sunt, et me non cognoverunt, dicit Dominus.

4. Unusquisque se a proximo suo custodiat, et in omni fratre suo non habeat fiduciam : quia omnis frater supplantans supplantabit, et omnis amicus fraudulenter incedet.

5. Et vir fratrem suum deridebit, et veritatem non loquentur : docuerunt enim linguam suam loqui mendacium : ut inique agerent, laboraverunt.

6. Habitatio tua in medio doli : in dolo renuerunt scire me, dicit Dominus.

7. Propterea hæc dicit Dominus exercituum : Ecce ego conflabo, et probabo eos : quid enim aliud faciam a facie filiæ populi mei ?

8. Sagitta vulnerans lingua eorum, dolum locuta est. In ore suo pacem cum amico suo loquitur, et occulte ponit ei insidias.

Psalm. 27, 3.

9. Numquid super his non visitabo, dicit Dominus ? aut in gente hujusmodi non ulciscetur anima mea ?

10. Super montes assumam fletum ac lamentum, et super speciosa de-

tifiés sur la terre, car ils passent d'un mal à un autre, et ne me connaissent pas, dit le Seigneur.

4. Que chacun se garde de son prochain, et n'ait pas confiance dans son frère ; parce que chaque frère se plaît à perdre son frère, et chaque ami marche dans la fraude.

5. Chacun se moque de son frère, nul ne dit la vérité ; car ils ont accoutumé leur langue à débiter le mensonge ; ils se sont appliqués à faire le mal.

6. Ta demeure est au milieu de la fourberie ; c'est par fourberie qu'ils ont refusé de me connaître, dit le Seigneur.

7. C'est pourquoi le Seigneur des armées dit : Je les ferai passer par le feu, je les éprouverai. Car que puis-je faire d'autre à l'égard de mon peuple ?

8. Leur langue est une flèche meurtrière : elle ne parle que pour tromper. De bouche, ils parlent de paix avec leur ami : et en secret ils lui tendent des pièges.

9. Ne punirai-je pas cela, dit le Seigneur ? Ne me vengerai-je pas d'une nation pareille ?

10. Sur les montagnes je pleurerai et me lamenterai ; sur les beau-

Os. iv, 4, ils sont résolus à ne pas s'inquiéter du Seigneur, Cfr. I Rois, x, 12 ; Job. xviii, 21.

4. — *Unusquisque... fiduciam*, Cfr. Mich. vii 5, 6. — *Supplantans supplantabit*. עֵקֵב יֵעֲקֵב (haqob iahaqob). N'y a-t-il pas dans ces mots une allusion au nom de Jacob, le père des Hébreux, qui dut son nom à ce que « plantam fratris tenebat manu », Gen. xxv, 26 ? Le prophète voudrait donc dire que le peuple, qui se vante de descendre de Jacob, tourne tout au mal.

5. — *Deridebit*, litt. « trompe », LXX : χάταπαίξεται. — *Ut inique... laboraverunt*. Ils n'ont de pensée et n'agissent que pour le mal. Le péché est un lourd asservissement.

6. — Il est évident, comme le dit S. Jérôme, que c'est au prophète que Dieu s'adresse. Le Targum et Leistus prétendent, sans vraisemblance que Dieu parle au peuple.

— *In dolo renuerunt scire me*, leur infidélité est donc tout à fait volontaire, et, à cause de cela, aucun espoir de les convertir ne reste. V. v, 3. Les LXX traduisent ainsi : « Usure sur usure, fraude sur fraude, ils n'ont pas voulu me connaître ?

7. — *Conflabo et probabo eos*, en leur envoyant de grands malheurs, Cfr. Is. xlvi, 10 ; Ezech. xxii, 20 ; Zach. xiii, 9 ; Mal. iii, 2. — *A facie*, à cause de. LXX : ἀπό προσώπου πονηρίας. — *Filiæ populi mei*, viii, 22.

8. — *Sagitta eorum*, v, 2, et Cfr. Ps. v, 41.

9. — Répétition de v, 9, 29.

10. — *Super montes*, à cause des montagnes qui vont devenir si dévastées que rien n'y poussera et que personne n'y pas-era. — *Super speciosa deserti*, Ici כִּדְבָר signifié plaine propre au pâturage, prairie, Cfr. I Rois, xvii, 28. — *Non sit vir pertransiens*, Cfr.

tés du désert je gémirai, parce que tout a été brûlé, personne n'y passe plus, on n'y entend plus la voix du propriétaire; depuis l'oiseau du ciel jusqu'aux troupeaux, tout a émigré, tout a fui.

11. Je ferai de Jérusalem un amas de sable, et un repaire de dragons : je changerai les villes de Juda en désolation, et elles n'auront plus d'habitants.

12. Qui est l'homme sage qui comprenne ceci, et à qui la parole du Seigneur arrive, afin qu'il l'annonce : pourquoi ce pays a péri, est devenu brûlé comme le désert où personne ne passe?

13. Le Seigneur a dit : C'est qu'ils ont abandonné la loi que je leur avais donnée, et n'ont pas écouté ma voix, et n'ont pas marché après elle :

14. Mais qu'ils ont suivi la méchanceté de leur cœur, les Baalim, comme ils avaient appris de leurs pères.

15. C'est pourquoi le Seigneur des armées, Dieu d'Israël, dit : Je nourrirai ce peuple d'absinthe; je leur ferai boire de l'eau de fiel.

16. Je les disperserai parmi des nations qu'ils n'ont connues, ni eux, ni leurs pères, et j'enverrai l'épée après eux jusqu'à ce qu'ils soient exterminés.

serti planctum : quoniam incensa sunt, eo quod non sit vir pertransiens : et non audierunt vocem possidentis; a volucre cœli usque ad pecora transmigraverunt et recesserunt.

11. Et dabo Jerusalem in acervos arenæ, et cubilia draconum : et civitates Juda dabo in desolationem, eo quod non sit habitator.

12. Quis est vir sapiens, qui intelligat hoc, et ad quem verbum oris Domini fiat ut annuntiet istud, quare perierit terra, et exusta sit quasi desertum, eo quod non sit qui pertranseret?

13. Et dixit Dominus : Quia dereliquerunt legem meam quam dedi eis, et non audierunt vocem meam, et non ambulaverunt in ea :

14. Et abierunt post pravitatem cordis sui, et post Baalim, quod didicerunt a patribus suis.

15. Idcirco hæc dicit Dominus exercituum, Deus Israel : Ecce ego cibabo populum istum absinthio, et potum dabo eis aquam fellis.

Inf. 23, 15.

16. Et dispergam eos in gentibus, quas non noverunt ipsi et patres eorum : et mittam post eos gladium, donec consumantur.

iv, 25; Ezech. xxxiii, 28. — *Non audierunt vocem possidentis*, hébr. « on n'y entendra plus la voix (les beuglements) du bétail. LXX : ὄρωσιν ὑπαρξέως.

11. — *Arenæ* est ajouté par S. Jérôme. — *Cubilia draconum*, hébr. demeure des chacals. — *Dabo in desolationem*, Cfr. II, 45, IV, 47, xxxiii, 10, xlvi, 49, LI, 29, etc.

12. — *Quis est vir sapiens...* Tout homme sage, réfléchi, et éclairé par Dieu, devrait voir et reconnaître qu'un jugement si terrible n'a été prononcé contre Juda qu'à cause de son apostasie et de son infidélité; mais où trouver cette sagesse et cette réflexion dans ce peuple aveugle et affolé? Cfr. Deut. IV, 8, XI, 32, xxviii, 15, Os. XIV, 10, Ps. cvi, 43.

43. — Dans ce verset et dans le suivant,

Dieu donne le motif du châtement qui frappe la Judée. — *Non ambulaverunt*, Cfr. III, 47, VII, 24 et Deut. xxix, 48.

44. — *Pravitatem cordis sui*, III, 47, VII, 24. — *Post Baalim*, II, 23. — *Quod... a patribus suis*. C'était comme un péché héréditaire qui passait du père au fils. Cfr. Gal. I, 44. I Petr. I, 48.

45. — *Absinthio*. LXX : ἀνάγχαζ — *Aquam fellis*, VIII, 44, et Deut. xxix, 48.

46. — *Quas non noverunt... eorum*, allusion au Deut. IV, 27, xxviii, 64. — *Mittam post eos gladium*. Les ennemis poursuivront ceux qui voudront se réfugier à l'étranger et les massacreront. Cfr. XLII, 46, XLIV, 27. Il s'agit probablement ici des Juifs qui voulurent se réfugier en Egypte. Comme tous ne

17. Hæc dicit Dominus exercituum Deus Israel : Contemplamini et vocate lamentatrices, et veniant : et ad eas quæ sapientes sunt, mitite, et properent :

18. Festinent, et assumant super nos lamentum : deducant oculi nostri lacrymas, et palpebræ nostræ defluant aquis,

19. Quia vox lamentationis audita est de Sion : Quomodo vastati sumus et confusi vehementer ? quia dereliquimus terram, quoniam dejecta sunt tabernacula nostra.

20. Audite ergo mulieres verbum Domini : et assumant aures vestræ sermonem oris ejus : et docete filias vestras lamentum, et unaquæque proximam suam planctum.

21. Quia ascendit mors per fenestras nostras, ingressa est domos nostras, disperdere parvulos de foris, juvenes de plateis.

22. Loquere : Hæc dicit Dominus : Et cadet morticinum hominis quasi stercus super faciem regionis, et

17. Le Seigneur des armées, Dieu d'Israël dit : Regardez et appelez les pleureuses, envoyez chercher les plus habiles, qu'elles accourent,

18. Qu'elles se hâtent, qu'elles se lamentent sur nous ; que nos yeux fondent en pleurs ; et que de nos paupières coulent des larmes,

19. Parce qu'on entend de Sion le bruit des lamentations : comme nous sommes dévastés, couverts de confusion ? Nous abandonnons notre pays, et nos tentes ont été renversées.

20. Ecoutez donc, femmes, la parole du Seigneur ; que vos oreilles saisissent les paroles de sa bouche, apprenez à vos filles à se lamenter ; que chacune apprenne à sa compagne à gémir.

21. Parce que la mort monte par nos fenêtres, qu'elle est entrée dans nos maisons pour exterminer les petits enfants dans les rues, les jeunes gens dans les places.

22. Parle : Voici ce que dit le Seigneur : Les cadavres des hommes seront sur la face de ce pays comme

pérent pas, il faut admettre que la sentence de Dieu fut mitigée et ne frappa que les impies.

17. — *Contemplamini*. Faites attention, habitants de Juda, aux calamités qui se préparent. — *Lamentatrices*, les pleureuses gagées pour les funérailles. « Propter futuram captivitatem et eversionem Jerusalem lamentatrices vocari jubet, quæ solent in luctu voce flebili, et lacertos manibus verberantes ad lacrymas populum provocare. Hic enim mos usque hodie permanet in Judæa, ut mulieres, sparsis crinibus, nudatisque pectoribus, voce modulata omnes ad fletum concitent ». S. Jérôme. — *Ad eas, quæ sapientes sunt*, celles qui sont les plus habiles dans l'art de se lamenter. — *Properent*, l'heure de la calamité approche.

18. — « Se autem jungit Deus compatiens affectu, sive propheta : ut quidquid populus sustinet, ipsum sustinere et sentire se dicat. » S. Jérôme.

19. — *Vox lamentationis*, celle des pleureuses qui ont été convoquées et qui expri-

ment les tristesses des exilés. — *Dereliquimus terram*, parce que nous avons été forcés d'aller en exil. Cfr. IV Rois, xxv, 41.

20. — *Mulieres*, non pas les pleureuses, mais les épouses des Juifs qui, autrefois, ont contribué beaucoup à pousser leurs maris dans l'idolâtrie, XLIV, 45, 49. — *Filias vestras... proximam...* Les deuils seront si nombreux que les pleureuses gagées manqueront et que les femmes et les filles des défunts devront en faire l'office.

21. — *Ascendit... fenestras nostras*, non parce que les portes sont barricadées, mais la mort entre soudainement, comme un voleur, Cfr. Jael, II, 9. Il ne s'agit pas ici d'une peste, comme le croit Rosenmüller. — *Ingressa est...* la mort pénètre partout, elle n'épargne pas plus les palais, *domos*, que les rues, *deforis*, et les places publiques, *plateis*. LXX ajoutent : θανάτω.

III. — 22. — *Loquere*, Dieu donne l'ordre de parler à Jérémie. — *Et cadet morticinum... stercus*. IV Rois, IX, 37, ces paroles sont dites du cadavre de Jézabel. Cfr. Jerem.

du fumier, et comme le foin derrière le faucheur, et personne ne les relèvera.

23. Voici ce que dit le Seigneur : Que le sage ne se glorifie pas dans sa sagesse ; que le fort ne se glorifie pas dans sa force ; que le riche ne se glorifie pas dans ses richesses :

24. Mais que celui qui se glorifie, se glorifie de me connaître, de voir que je suis le Seigneur qui fais miséricorde et justice sur la terre ; parce que c'est là ce qui me plaît, dit le Seigneur.

25. Les jours viennent, dit le Seigneur, où je visiterai tous ceux qui sont circoncis,

26. L'Égypte, Juda, Edom, les fils d'Ammon, et Moab, tous ceux qui se rasent les cheveux et qui habitent le désert ; parce que toutes

quasi fœnum post tergum metentis, et non est qui colligat.

23. Hæc dicit Dominus : Non gloriatur sapiens in sapientia sua, et non gloriatur fortis in fortitudine sua, et non gloriatur dives in divitiis suis.

I Cor. 1, 31 ; II Cor. 10, 17.

24. Sed in hoc gloriatur, qui gloriatur, scire et nosse me, quia ego sum Dominus, qui facio misericordiam, et judicium, et justitiam in terra : hæc enim placent mihi, ait Dominus.

25. Ecce dies veniunt, dicit Dominus ; et visitabo super omnem qui circumcismus habet præputium.

26. Super Ægyptum, et super Juda, et super Edom, et super filios Ammon, et super Moab, et super omnes qui attonsi sunt in comam,

VIII, 2, XVI, 4, XXV, 33, et Ps. LXXXII, 44. — *Quasi fœnum*, hébr. « comme la gerbe ».

23. — Ne vous flattez pas, ô Juifs, du vain espoir que votre prudence, votre courage et vos richesses vous feront éviter ces désastres : ni la sagesse de Salomon, ni la force de Samson, ni les richesses d'Achab ne les préserveront de la peste (Grotius).

24. — *Scire et nosse me*. Il n'y a que la connaissance de Dieu qui puisse sauver la nation. *Scire* indique la connaissance de Dieu par l'intelligence, *nosse*, la connaissance pratique qui fait marcher dans les voies de Dieu, XXII, 16, Job, XXII, 21, I Cor. 1, 31. Faussett. — *Misericordiam*, la bonté et la miséricorde de Dieu tiennent toujours la première place dans ses rapports avec les hommes. — *Judicium et justitiam*. Si les hommes ne croient pas à l'équité et à la justice de Dieu dans ses desseins sur la vie et sur la mort, ils ne peuvent ni l'aimer ni le révéler. — *In terra*. Dieu n'est pas indifférent à ce qui se passe sur la terre, Psal. LVII, 12. — *Hæc... placent mihi*. Cfr. Mich. VI, 8. VII, 18.

25-26. — *Omnem qui circumcismus habet præputium*. Le jugement de Dieu s'étendra sur ceux qui, comme Juda, ne sont circoncis que dans leur chair, et sur ceux qui, comme les autres nations mentionnées dans le verset suivant, ne pratiquent pas la circoncision. Tel est le seul sens possible de ces deux versets. Il est clair en effet que le pro-

phète établit un contraste entre ces différentes classes de nations. Pour admettre un autre sens, il faudrait prouver que la circoncision était en usage chez toutes les nations mentionnées avec Juda. Or, malgré l'assertion de S. Jérôme, cette preuve est impossible à faire. Hérodote dit que les Égyptiens pratiquaient la circoncision, II, 36 et suiv., 104 ; mais, d'après d'autres témoignages anciens, il faut restreindre cette affirmation trop générale, car il n'y avait parmi les Égyptiens de circoncis que les prêtres et les initiés aux mystères. V. Keil, Bibl. Arch. t. 1, p. 307 et suiv. On n'a pas d'autre motif d'attribuer l'usage de la circoncision aux Moabites et aux Arabes que le fait de la circoncision de leurs ancêtres. Quant aux Edomites, ils n'étaient pas certainement assujettis à cette pratique, puisque, comme Josèphe nous l'apprend, Ant. XIII, q. 4, ce n'est qu'au temps de Jean Hyrcan qu'ils s'y soumièrent. On n'en trouve pas non plus de traces certaines parmi les anciens Arabes. Il faut donc, encore une fois, placer Juda, circoncis dans sa chair, mais non dans son cœur, à côté des autres peuples qui ne sont pas circoncis, et conclure, avec le texte sacré, qu'ils ne valent pas mieux les uns que les autres aux yeux de Dieu et qu'ils seront également punis. — *Qui attonsi sunt in comam*. Les Arabes, nous apprend Hérodote, III, 8, se rasaient les cheveux sur les tempes. Cette coutume était défendue aux Israélites, Lev. XIX, 27. Keil

habitantes in deserto : quia omnes gentes habent præputium, omnis autem domus Israel incircumcisi sunt corde. les nations sont incirconcises : mais toute la maison d'Israël est incircumcise de cœur.

CHAPITRE X

Vanité et châtement de l'idolâtrie. Le prophète exhorte à ne pas adorer les idoles qui ne sont que des produits de la main des hommes, (v. 1-9). — Il oppose à ces idoles le vrai Dieu, qui doit seul être adoré, parce que seul il a fait et qu'il gouverne seul tout ce qui est au ciel et sur la terre, (v. 10-16). — Les Juifs qui ont adoré les idoles seront détruits, (v. 17-22). — Jérémie prie le Seigneur de ne pas les frapper avec fureur comme un ennemi, mais avec miséricorde, comme un père, (v. 23-25).

1. Audite verbum quod locutus est Dominus super vos domus Israel.

2. Hæc dicit Dominus : Juxta vias gentium nolite discere : et a signis cœli nolite metuere quæ timent gentes :

3. Quia leges populorum vanæ sunt : quia lignum de saltu præcidit opus manus artificis in asciâ.

4. Argento et auro decoravit illud : clavis et malleis compegit, ut non dissolvatur.

Sap. 13, 11 et 14, 8.

5. In similitudinem palmæ fabricata sunt, et non loquentur : por-

1. Ecoutez la parole que le Seigneur a dite sur vous, maison d'Israël :

2. Voici ce que dit le Seigneur : Ne vous habituez pas à marcher dans les voies des nations ; ne craignez pas les signes du ciel que les nations craignent ;

3. Parce que les lois des peuples sont vaines. La main de l'ouvrier coupe un arbre dans la forêt avec la hache ;

4. Il décore cette œuvre d'or et d'argent ; avec des clous et des marteaux, il l'attache pour qu'elle ne tombe pas.

5. Ces statues sont dressées à la ressemblance d'un palmier, et elles

pense que des tribus de Cédavériens sont désignées ici. — *In deserto*, le désert d'Arabie, à l'Est de la Palestine.

CHAP. X. — 1. — *Israel*, le royaume de Juda n'a plus de privilèges aux yeux de Dieu, et il est aussi coupable que le royaume d'Israël déjà puni.

2. — *Vias gentium*, v, 4, 5, le culte suivi par les nations païennes. Cfr. Act. IX, 2, XIX, 9. — *A signis cœli*, des phénomènes peu ordinaires, tels que des éclipses, et que le préjugé populaire regardait comme l'avant-coureur d'événements terribles. Il n'est pas probable que ce soit un avertissement donné aux Juifs par rapport à la conduite qu'ils devront tenir en exil. — *Quæ timent gentes*, Lévi. XVIII, 24, Matt. VI, 32, I Thess. IV, 5.

3. — *Leges populorum*, les lois et les coutumes religieuses des Gentils. *Vanæ sunt*, Cfr. Ps. xcvi, 5. — *Lignum de saltu præcidit*, hébr. « le bois qu'on coupe dans la forêt. » Le sens de ce verset est : les idoles des Gentils sont vaines car elles ne sont autre chose qu'un morceau de bois coupé dans la forêt, etc. — *Cum asciâ*, ces statues sont grossièrement faites. Cfr. Is. XLIV, 12.

4. — *Argento... compegit*. Cfr. Is. XXX, 22, XL, 19. — *Ut non dissolvatur*, hébr. : « pour qu'il ne vacille pas ? Cfr. Is. XL, 20. XLI, 7. LXX : καὶ οὐ κινηθήσονται. »

5. — *In similitudinem palmæ*, תבנית, qu'on ne trouve qu'ici et Jug. IV, 5, signifie d'abord palmier, et, par extension, colonne, parce que le palmier est un arbre élevé et qui n'a de

ne parlent pas; on les porte, on les enlève, parce qu'elles ne peuvent marcher. Ne les craignez donc pas, car elles ne peuvent faire ni mal ni bien.

6. Il n'y en a pas de semblable à vous, Seigneur. Vous êtes grand, et votre nom est grand en puissance.

7. Qui ne te craindra, ô Roi des nations? Car la gloire t'appartient; entre tous les sages des nations, et dans tous les royaumes du monde, nul n'est semblable à toi.

8. Tous ensemble se montreront fous et insensés; leur doctrine de vanité est un morceau de bois.

9. L'argent enroulé est apporté de Tharsis, et l'or d'Ophaz, c'est l'œuvre de l'ouvrier et de la main de l'orfèvre; l'hyacinthe et la pourpre les couvrent; tout cela n'est que l'ouvrage des artistes.

tata tollentur, quia incedere non valent : nolite ergo timere ea, quia nec male possunt facere, nec bene.

6. Non est similis tui, Domine : magnus es tu, et magnum nomen tuum in fortitudine.

Mich. 7, 48,

7. Quis non timebit te, o Rex gentium ! tuum est enim decus : inter cunctos sapientes gentium, et in universis regnis eorum nullus est similis tui.

Apoc. 15, 4.

8. Pariter insipientes et fatui probabuntur : doctrina vanitatis eorum lignum est.

9. Argentum involutum de Tharsis affertur, et aurum de Ophaz : opus artificis, et manus ærarii : hyacinthus et purpura indumentum eorum : opus artificum universa hæc.

branches que tout à fait en haut. — *Fabricata sunt*, בִּקְשָׁה. Movers, Furst, Graf, Nægelsbach donnent à ce mot le sens qu'il a dans Is. 1, 8, de champ de concombres, et à הַבֵּר le sens d'épouvantail ou de pilier priapique. Ils s'appuient surtout sur une interprétation semblable qui se lit dans l'écrit apocryphe intitulé *Lettre de Jérémie*, v, 7. Mais cette interprétation ne repose sur rien de sérieux, et on n'a pas encore prouvé que les Israélites eussent l'habitude d'ériger des piliers priapiques. La traduction donnée par S. Jérôme et qui est celle de toutes les anciennes versions est préférable. — *Non loquentur*, Cfr. Ps. cxiii, 5-7. — *Nec male...* Cfr. Is. xli, 23.

6. — *Non est similis...* Cfr. Ps. lxxxv, 8, lxx, 49, Mich. vii, 48. Les נָחַ 6-10 manquent dans les LXX. — *Magnum nomen tuum*, la gloire, la manifestation de la puissance est grande dans le monde tout entier. — *In fortitudine*, la puissance de Dieu peut seule expliquer pourquoi les nations le craignent.

7. — *O rex gentium*, Cfr. Ps. xxi, 29, xlvi, 8 et suiv., xc, 40. Jehovah n'est pas seulement le Dieu national des Juifs, mais le maître de toute l'humanité. — *Tuum est decus*. Cfr. Is. xix, 42, xxix, 44. Litt. « car il t'appartient », d'être craint.

8. — *Pariter*, בְּאֵהָרַת, que les rabbins expliquent par : dans une seule chose, qui est

l'idolâtrie, tous les sages des nations deviennent fous; mais le sens de « tous ensemble, comme un seul », donné par la Vulgate est préférable. — *Insipientes*. L'hébreu est plus énergique : ils deviendront abrutis. — *Doctrina... lignum est*. L'enseignement que les païens peuvent recevoir de leurs vaines idoles, est aussi inanimé, aussi peu vivant que le bois dont sont formées ces idoles.

9. — *Argentum involutum*. L'argent mis en forme de lames pour couvrir la statue de bois, Cfr. Exod. xxxix, 3, Nombr. xvii, 3 et suiv. Is. xl, 19. — *Tharsis*, l'Espagne célèbre par ses mines d'argent. V. Ezech. xxvii, 12, et les notes sur Is. xxiii, 4, 6, 10, et lxxvi, 49. — *Ophaz*, אֹפָז, mentionné aussi par Dan., x, 5. Est-ce une corruption du texte, et faut-il remplacer Ophaz par Ophir, comme ont fait le Targum, le Syriac, Théodoret, et, parmi les modernes, Gésenius, Keil, etc? Nous sommes plus portés, avec Nægelsbach, à voir dans Ophaz une localité de l'Est, mais sans pouvoir en déterminer exactement l'emplacement. Pour Bochart, c'est Taprobane, la Ceylan actuelle, où suivant Ptolémée, vii, 4, il y avait un fleuve et un port appelés Phasis; pour d'autres, un endroit du Yémen. — *Manus*, l'œuvre des mains. — *Hyacinthus et purpura*, Cfr. Exod. xxvi, 31, 36; xxvii, 46; ; xxviii, 8, 15, 33. Ces deux couleurs étaient pourpres l'une et

10. Dominus autem Deus verus est : ipse Deus vivens, et Rex sempiternus : ab indignatione ejus commovebitur terra : et non sustinebunt gentes comminationem ejus.

11. Sic ergo dicetis eis : Dii, qui cœlos et terram non fecerunt, pereant de terra, et de his quæ sub cœlo sunt.

12. Qui facit terram in fortitudine sua, præparat orbem in sapientia sua, et prudentia sua extendit cœlos.

Gen. 1, 4; Infr. 51, 15.

13. Ad vocem suam dat multitudinem aquarum in cœlo, et elevat nebulas ab extremitatibus terræ : fulgura in pluviam facit, et educit ventum de thesauris suis.

Psal. 134, 7; Infr. 51, 41.

14. Stultus factus est omnis homo a scientia, confusus est artifex omnis in sculptili : quoniam falsum

10. Mais le Seigneur est le Dieu véritable, il est le Dieu vivant, le Roi éternel. Son indignation ébranlera la terre, et les nations ne soutiendront pas ses menaces.

11. Vous leur direz donc : Que les dieux qui n'ont pas fait le ciel et la terre péricussent, de la terre et de dessous le ciel.

12. C'est Dieu qui a fait la terre dans sa puissance, qui a préparé le monde dans sa sagesse, qui a étendu les cieux dans sa prudence.

13. A sa voix il accumule au ciel des masses d'eau; il fait lever les nuées des extrémités de la terre; il fait fondre en pluie les éclairs, et il fait sortir le vent de ses réservoirs.

14. L'homme est devenu insensé par sa science; le sculpteur a été trompé par sa statue, puisque ce

l'autre; mais la première tirait sur le violet et la seconde se rapprochait davantage du rouge. — *Artificum*, hébr. « des sages », c'est-à-dire des ouvriers habiles.

10. — *Deus verus est*, hébr. « Dieu est vérité »; son existence est opposée à la vanité, au néant des idoles, 3, 8, 45, II Paral. xv, 3, Ps. xxxiv, 5; I Jean, v, 20. — *Deus vivens*. Cfr. Deut. v, 23; Jean, v, 26; I Tim. vi, 17. — *Rex sempiternus*, qui gouverne seul et toujours le monde entier, Cfr. Ps. x, 46; xxxviii, 40; Exod. xv, 48. Quelques commentateurs anciens, et parmi les modernes, Neumann, ont cru voir dans cette première partie du verset, une preuve de la Trinité; mais c'est plutôt ici l'unité de Dieu que le prophète oppose à la multiplicité des idoles. — *Ab indignatione ejus*, non par son tonnerre, comme quelques commentateurs l'ont prétendu, mais sa colère extrême. — *Commovebitur terra*.... Cfr. Nah. i, 5; Joël, ii, 11; Ps. xcvi, 5.

11. — Ce verset est écrit dans l'original en chaldéen et non en hébreu. A cause de cela, Houbigant, Venema, Dathius, Blayney, Dœrderlein, Rosenmüller, Maurer, Ewald, Graf, Nøgelsbach, Henderson, Reuss, etc., y voient une interpolation. Avec Maldonat, Michælis, Schmidt, Keil, Payne Smith, Faussett, nous croyons qu'il doit être maintenu dans le texte. Comment aurait-on introduit une glose écrite dans une langue différente? Si on a fait passer dans le texte des gloses marginales, ce

n'est évidemment que par inadvertance; et on n'aurait jamais pensé à maintenir cette phrase dans Jérémie, si les manuscrits les plus authentiques et les plus anciens ne l'avaient donnée. On la trouve déjà dans les LXX. Elle se relie d'ailleurs très-bien au v. 40. Jérémie l'a écrite en chaldéen, pour suggérer aux Juifs une courte réponse aux Chaldéens dans la langue de ce peuple. Peut-être, dit Payne Smith, était-ce un proverbe, que Jérémie insère ici dans sa forme populaire : il y a, en effet, comme un jeu de mots, *נבון נבון*.

12. — Par opposition à ces dieux sans vie, incapables de rien produire, le prophète nous donne une description de la puissance souveraine du Créateur, de son gouvernement du monde. Ces cinq versets, 42-46 se retrouvent plus bas. LI, 45-49. — *Præparat orbem*, hébr. « qui fonde la terre », qui l'établit. Cfr. Ps. lxiv, 7; lxxxviii, 42; xcii, 4. — *Extendit cœlos*, Cfr. Is. xl, 22; xliv, 24; LI, 13; Zach. xii, 4.

13. — Cfr. Ps. cxxxiv, 7. — *Ad vocem suam*, c'est-à-dire, selon Schnurrer, Maurer, Ewald, etc. quand il fait tonner.

14. — *Stultus... a scientia*. En présence des merveilles que racontent les deux précédents versets, tout homme est comme s'il avait perdu la raison et sans aucune science « Licet ille Paulus, licet Petrus, licet Moyses, et Abraham sapientes sint, ad comparationem Dei cuncta eorum sapientia in nihilum depu-

qu'il a fondu est un mensonge, une chose inanimée.

15. C'est une vanité, un ouvrage dont il faut rire; ils périront au temps du châtement.

16. La part de Jacob n'est pas semblable à la leur : celui qui a créé toutes choses est lui-même cette part, et Israël est son héritage, le Dieu des armées est son nom.

17. Ramasse à terre ta honte, toi que le siège entoure.

18. Car le Seigneur dit ceci : Cette fois, je jeterai bien loin les habitants de ce pays, et je les affligerai de sorte qu'il n'en échappera pas.

19. Malheur à moi, à cause de ma ruine, ma plaie est incurable. Mais j'ai dit : mon malheur vient de moi et je le supporterai.

est quod conflavit, et non est spiritus in eis.

15. Vana sunt, et opus risu dignum : in tempore visitationis sue peribunt.

16. Non est his similis pars Jacob : qui enim formavit omnia, ipse est : et Israel virga hereditatis ejus : Dominus exercituum nomen illi.

17. Congrega de terra confusionem tuam, quæ habitas in obsidione :

18. Quia hæc dicit Dominus : Ecce ego longe projiciam habitatores terræ in hac vice : et tribulabo eos ita ut inveniantur.

19. Væ mihi super contritione mea, pessima plaga mea. Ego autem dixi : plane hæc infirmitas mea est, et portabo illam.

tabitur ». S. Jérôme. — *Confusus*... La honte du fabricant d'idoles est bien plus grande encore quand il voit le néant et le manque de vie de ses statues. — *Non est spiritus*, il n'y a pas de vie : tel est en effet le sens de *הָרָר*, Ps. xxx, 46 ; Eccles. xii, 7 ; Zach. xii, 4.

15. — *Opus risu dignum*, d'après quelques commentateurs, une œuvre qui se moque de ses adorateurs, c'est-à-dire, qui les trompe. — *In tempore visitationis*, quand Dieu punira les idolâtres, il détruira aussi les idoles. Cfr. vi, 15.

16. — *Pars Jacob*, le Dieu qui est devenu le lot particulier de Jacob. L'expression dont se sert le prophète, *הָרָר*, est tirée du Deut. iv, 19 ; 20 ; Cfr. Deut. xxxii, 9 ; Nomb. xviii, 20 ; Ps. xv, 5 ; lxxii, 26 ; Lam. iii, 24. — *Virga hereditatis ejus*, d'après Gésenius, le bâton qui sert à mesurer, car Israël est le pays mesuré par Dieu ; mieux le sceptre, car Israël est le peuple sur lequel règne spécialement Jehovah, et la race qui appartient à Dieu, comme sa propriété particulière ; Cfr. Deut. xxxii, 9 ; Ps. lxxiii, 2 ; Is. lxvii, 47. — *Dominus exercituum*... Is. liv, 5.

17. — Le prophète s'adresse au peuple et lui annonce la captivité dans une terre étrangère. — *Congrega... confusionem tuam*, humilie-toi de plus en plus ô Jérusalem, à cause du siège que tu subis. Le sens de l'hébreu est différent : « Ramasse dans le pays tout ce qui t'appartient ». toi qui es sur le point de partir en exil. Les LXX ont mieux rendu l'original que S. Jérôme : *συνάγαγε ἔξωθεν τὴν ὀπίσθησιν σου*. — *Quæ habitas in obsidione*,

suivant quelques commentateurs, toi qui habites dans une forteresse ; nous préférons le sens suivi par la Vulgate. LXX : ἐν ἐκλεπτῶς, difficile à expliquer.

18. — *Longe projiciam*, Cfr. Is. xxii, 47, 48. L'exil sera violent et soudain ; Dieu les enverra hors de leur pays comme une pierre qu'on lance avec la fronde, *וְקָרָה*. — *In hac vice*. Jusqu'à présent les invasions s'étaient terminées par le pillage et le prélèvement de tributs ; mais cette fois l'invasion aura la captivité pour résultat. Cfr. IV Rois, xiv, 44 ; xvi, 5 ; xviii, 43 et suiv. — *Tribulabo eos*, litt. « je leur ferai angoisse. » — *Ut inveniantur*. « Sic eos obsideri faciam, sicque tribulabo et coangustabo, ut omnes in urbe, reperiantur, et effugere nequeant malum ». S. Jérôme, Grotius et quelques autres traduisent : « ut inveniant » et expliquent ainsi : pour qu'ils trouvent que je n'étais pas menteur en leur faisant annoncer ces maux par mes prophètes. Les LXX : afin que ta plaie soit trouvée.

19. — Le peuple pleure sur ses malheurs. — *Pessima plaga mea*, ma blessure est de telle nature qu'il n'y a aucun espoir de guérison. — *Plane hæc*... Assurément cette blessure est grave, mais je me la suis attirée par mes péchés. — *Et portabo illam*, aussi je la supporterai patiemment, comme la conséquence de mes fautes, Cfr. Bar. i, 43, 45 ; iii, 5, 6, 7, ou avec la résignation indispensable. Suivant d'autres, mais moins bien, c'est le cri de l'impénitence obstinée.

20. — *Tabernaculum meum*, le pays où

20. Tabernaculum meum vastatum est, omnes funiculi mei dirupti sunt, filii mei exierunt a me, et non subsistunt : non est qui extendat ultra tentorium meum, et erigat pelles meas.

21. Quia stulte egerunt pastores, et Dominum non quæsierunt : propterea non intellexerunt, et omnis grex eorum dispersus est.

22. Vox auditionis ecce venit, et commotio magna de terra Aquilonis; ut ponat civitates Juda solitudinem, et habitaculum draconum.

23. Scio, Domine, quia non est hominis via ejus; nec viri est ut ambulet, et dirigat gressus suos.

24. Corripe me, Domine; verumtamen in iudicio, et non in furore tuo, ne forte ad nihilum redigas me.

Psal. 6, 2.

25. Effunde indignationem tuam super gentes, quæ non cognoverunt

20. Ma tente est renversée, tous ses cordages sont rompus; mes enfants se sont éloignés de moi, et ne sont plus. Personne ne dressera plus ma tente, et n'en étendra les peaux

21. Car les pasteurs ont agi follement, ils n'ont pas cherché le Seigneur. C'est pourquoi ils n'ont pas compris, et tout leur troupeau a été dispersé.

22. Une rumeur vient de loin, et un tumulte énorme vient de la terre de l'aquilon, pour réduire les villes de Juda en un désert, en un refuge de dragons.

23. Je sais, Seigneur, que la voie de l'homme ne dépend pas de lui, et que ce n'est pas à l'homme de marcher, et de diriger ses pas par lui-même.

24. Châtie-moi, Seigneur; mais avec équité, et non dans ta fureur, de peur que tu ne me réduises à néant.

25. Verse ton indignation sur les nations qui ne te connaissent pas,

j'habite. La métaphore est tirée de la tente des nomades. — *Omnes... dirupti sunt*, toutes les cordes qui tiennent la tente fixée sont rompues. — *Filii mei...* tous les habitants d'Israël partent en exil. — *Non est qui extendat...* « Non est qui me instauret et murorum meorum jacial fundamenta, qui ad solum usque prostrati sunt ». S. Jérôme — *Pelles*, les peaux dont la tente est faite.

21. — *Pastores*, les rois de Juda et les chefs civils et religieux du peuple, Cfr. II, 8; III, 15. — *Non intellexerunt*, parce qu'ils ne se sont pas guidés d'après la loi de Dieu et les inspirations des prophètes, ils n'ont pas assuré au peuple les bienfaits de la sagesse, et n'ont pas prévu les maux qui allaient fondre sur lui.

22. — *Vox auditionis*, les messagers qui annoncent l'approche de l'ennemi. — *Commotio magna*, Cfr. VI, 23; VIII, 46. — *de terra aquilonis*. Cfr. I, 14; IV, 6. etc. — *Draconum*, hébr. תנינ, chacals. Cfr. Is. XIII, 22; XXXIV, 13; XLIII, 20.

23. — Cette approche de l'ennemi porte le peuple à prier, et à avouer que, sans l'aide de Dieu, rien n'est possible. La pensée exprimée ici par le peuple repentant, est celle de

notre proverbe français : « L'homme propose et Dieu dispose. » Les Juifs ont essayé d'agir en dehors de Dieu; ils en sont punis par les malheurs que leur conduite insensée, Y. 21, leur a attirés. — *Ut dirigat gressus suos*, Cfr. Prov. XVI, 9; XXXVII, 43. « Certum est nos velle, cum volumus, sed ille facit ut velimus bonum, de quo dictum est quod preparatur voluntas a Domino. Certum est nos facere cum facimus, sed ille facit ut faciamus, præbendo vires efficacissimas voluntati, qui dixit Ezech. XXXVI, 26, 27 : faciam ut in justificationibus meis ambuletis et iudicia mea observetis ». S. Augustin, de gratia et lib. arb.. c. 46.

24. — *Corripe me*. La nation reconnaît ses fautes et accepte le châtement. — *In iudicio*. Elle prie Dieu toutefois de l'infliger avec modération. Cfr. XXX, 11, Ps. VI, 1, XXXVII, 4, LXXVIII, 6, 7. — *Ne... redigas me*. Dieu ne veut pas la destruction de son peuple, mais sa correction, quand l'exil aura expié ses fautes, il reviendra dans la terre de son héritage.

25. — *Indignationem... super gentes... et provincias...* Israël, qui va être sévèrement puni, ne sera pas cependant anéanti; mais

et sur les provinces qui n'ont pas invoqué ton nom; parce qu'elles ont dévoré Jacob, elles l'ont dévoré entièrement, elles l'ont consumé, elles ont détruit sa gloire.

te; et super provincias, quæ nomen tuum non invocaverunt: quia comederunt Jacob, et devoraverunt eum, et consumpserunt illum, et decus ejus dissipaverunt.

CHAPITRE XI

Les habitants d'Anathoth menacent Jérémie de mort. Le prophète, au nom de Dieu leur prédit leur ruine prochaine. Il commence par rappeler l'alliance conclue au Sinai entre Dieu et le peuple, (xx. 4-5). — Le peuple ayant violé cette alliance, Jérémie le menace d'un ébâtiment prochain, (xx. 6-13). — Dieu défend au prophète d'intercéder pour ce peuple qu'il compare à un bel olivier qu'il a planté et soigné, (xx. 13-18). — Jérémie, figure du Christ, raconte les mauvais traitements qu'il a à subir de la part de ses compatriotes, (v. 49). — Il implore l'appui de Dieu et sa vengeance contre ses persécuteurs, (xx. 20-23).

1. Parole que le Seigneur adressa à Jérémie, en ces termes :

2. Ecoutez les paroles de ce pacte et parlez aux hommes de Juda, et aux habitants de Jérusalem.

1. Verbum quod factum est a Domino ad Jeremiam, dicens :

2. Audite verba pacti hujus, et loquimini ad viros Juda, et habitatores Jerusalem.

les païens, qui sont l'instrument de Dieu pour châtier Israël, seront détruits parce qu'ils ont outre-passé les ordres de Dieu et ont trop cruellement traité le peuple choisi. Y. Is., XLVII, 6 et la note, Jer. I et LI, Habac. I, 14, III, 8-12, Zach. I, 14, 15, 21. Y. Ps. LXXXVIII, 6, 7, qui ressemble beaucoup à ce verset. Si, comme le pense M. Le Hir, les Psaumes, p. 180, ce psaume est prophétique, il faut en conclure que Jérémie en a ici reproduit le texte.

4° Infidélité de Juda à l'alliance et aux obligations de l'alliance; conséquences qui en découlent. (XI-XIII).

CHAP. XI. — De XI, 4 à 47, Juda est réprimandé pour son infidélité à l'alliance; de XI, 18 à XII, 47 l'attentat des gens d'Anathoth contre la vie du prophète, donne occasion à Jérémie d'attaquer de nouveau l'ingratisable perversité de Juda; enfin le XIII^e chapitre donne une première vue de l'abaissement de l'orgueil de Juda exilé sur les bords de l'Euphrate, et du jugement divin qui se manifeste par la prise et la ruine de Jérusalem.

1. — *Verbum quod factum est...* Non pas au temps de Joakim, comme Graf le prétend, ni de Sédécias, comme disent Eichhorn

et Dalher, mais bien au temps de Josias: il n'y a rien en effet dans toute cette série de discours qui n'ait pu être dit sous ce roi; mais il est impossible de préciser plus spécialement les dates de chaque partie de cet ensemble.

2. — *Audite*, pluriel que les commentateurs ne sont pas d'accord à expliquer. Dieu s'adresse non pas aux Juifs, ni aux anciens du peuple ou aux prêtres, mais à Jérémie et aux autres prophètes en général. Comme Kimchi le remarque, il ne faut pas conclure de ce mot que l'alliance fût inconnue des prophètes et qu'ils l'entendissent alors pour la première fois, mais seulement que Dieu les invite à se pénétrer de nouveau de ses conditions afin de les rappeler au peuple. — *Verba pacti*, de l'alliance contractée par Dieu avec les Israélites. La même phrase est employée, IV Rois, XXIII, 3, pour désigner le contenu du livre de la loi récemment retrouvé. — *Hujus* indique que cette alliance n'était pas oubliée, mais était encore bien connue. Suivant Nægelsbach, c'est au Deutéronome que ce passage fait surtout allusion. — *Ad viros... Jerusalem*, formule fréquente chez Jérémie, IV, 4, XVII, 20, XVIII, 14, XXV, 2, XXXV, 47, etc.

3. Et dices ad eos : Hæc dicit Dominus Deus Israel : Maledictus vir qui non audierit verba pacti hujus.

4. Quod præcepi patribus vestris in die qua eduxi eos de terra Ægypti, de fornace ferrea, dicens : Audite vocem meam, et facite omnia quæ præcipio vobis, et eritis mihi in populum, et ego ero vobis in Deum :

5. Ut suscitem juramentum quod juravi patribus vestris, daturum me eis terram fluentem lacte et melle, sicut est dies hæc. Et respondi, et dixi : Amen, Domine.

6. Et dixit Dominus ad me : Vociferare omnia verba hæc in civitatibus Juda, et foris Jerusalem, dicens : Audite verba pacti hujus, et facite illa :

7. Quia contestans contestatus sum patres vestros in die qua eduxi eos de terra Ægypti, usque ad diem

3. Tu leur diras : Voici ce que dit le Seigneur, Dieu d'Israël : Maudit soit l'homme qui n'écoute pas les paroles de cette alliance.

4. Que j'imposai à vos pères au jour où je les tirai de la terre d'Égypte, de la fournaise de fer, et où je leur dis : Écoutez ma voix, et faites tout ce que je vous ordonne : et vous serez mon peuple, et moi je serai votre Dieu ;

5. Afin que je ratifie le serment que je jurai à vos pères, de leur donner une terre où coule le lait et le miel, comme cela est encore aujourd'hui. Je répondis : Oui, Seigneur.

6. Et le Seigneur me dit : Fais entendre toutes ces paroles dans les villes de Juda, et hors de Jérusalem, et dis : Écoutez les paroles de cette alliance, et accomplissez-les.

7. Car j'ai conjuré vos pères avec instance depuis le jour où je les ai tirés de la terre d'Égypte jusqu'à ce

3. — *Et dices.* la transition du pluriel du verset précédent au singulier de celui-ci est facile à expliquer, dit Keil. Jérémie lui aussi doit remplir d'une manière spéciale le devoir qu'ont tous les prophètes de rappeler l'alliance contractée avec Dieu, et les malédictions prononcées contre les transgresseurs. — *Maledictus vir...* ce sont les paroles du Deut. xxvii, 26.

4. — *Quod præcepi,* l'alliance entre Dieu et le peuple n'est pas un contrat que le peuple puisse rompre, car c'est aussi un ordre divin. — *In die,* dans le temps, car la loi ne fut promulguée au Sinaï que cinquante jours après la sortie d'Égypte. Cfr. vii, 22, xxxiv, 43. — *De fornace ferrea,* d'une servitude et d'une affliction extrêmes, Cfr. Is. xlviii, 40, et surtout Deut. iv, 20, auquel ces mots sont empruntés. — *Omnia,* les conditions de l'alliance.

5. — *Ut suscitem.* לְבַעֵן הַקִּים, pour que je puisse garder, LXX : ὁπῶς στήσω. — *Terram fluentem lacte et melle.* le pays de Chanaan est souvent dépeint de cette manière dans l'Ancien Testament, V. Exod. iii, 8, xiii, 5, xvi, 31, xxxiii, 3, etc; Cfr. Job. xx, 47. La prodigieuse fertilité de la Palestine aux temps passés justifie amplement cette expression. V. abbé Guenéé, Recherches sur la

Judée... par rapport à la fertilité de son terroir, dans les mém. de l'Académie des Inscriptions, t. L. pp. 442-246. — *Sicut est dies hæc,* Dieu a rempli toutes ses promesses, mais Israël a été infidèle à l'alliance. — *Et respondi...* « Dixerat Dominus : juravi patribus vestris, daturum me eis terram lacte et melle manantem, sicut rebus ipsis hodie comprobatur. Propheta diligens populum suum, occupat vocem Domini, et cupit vera esse et in perpetuum permanere quæ data sunt. Unde ait : Vere, Domine, implesti quod pollicitus es, sive, fiat, Domine, hoc est, semper maneat quod dedisti. » S. Jérôme. Suivant Jarchi, le sens est : Oui, Seigneur, qu'il soit maudit celui qui violera l'alliance ! Dans le Deutéronome, xxvii, 15-26, à chacun des anathèmes prononcés contre les transgresseurs de la loi, le peuple répond : Amen.

6. — D'après Nægelsbach, il y a une allusion ici à ce que nous apprend le IV^e livre des Rois, xxiii, 4-3, 15-20, sur les voyages qui furent faits sous le règne de Josias pour rappeler par toute la Judée les prescriptions de la loi.

7. — *Contestans contestatus sum,* הִתְנַחֵם, appeler des témoins contre quelqu'un pour le convaincre d'une faute, Deut. xxx, 49, et, par extension, exhorter d'une manière pres-

jour : Je les ai conjurés, en me levant dès le matin, et j'ai dit : Ecoutez ma voix.

8. Mais ils n'ont pas écouté, ils n'ont pas prêté l'oreille, et chacun a suivi la dépravation de son mauvais cœur; et j'ai fait venir sur eux tout ce que je leur avais dit dans cette alliance, que je leur ai commandé d'observer, et qu'ils n'ont pas observée.

9. Et le Seigneur me dit : Il y a une conspiration chez les hommes de Juda et les habitants de Jérusalem.

10. Ils sont retournés aux anciennes iniquités de leurs pères, qui n'avaient pas voulu écouter ma parole. Ceux-ci ont couru aussi après des dieux étrangers pour les adorer, et la maison d'Israël et la maison de Juda ont rompu le pacte que j'avais conclu avec leurs pères.

11. C'est pourquoi le Seigneur dit : J'amènerai sur eux des maux dont ils ne pourront sortir. Ils crieront vers moi, et je ne les exaucerai pas.

12. Et les villes de Juda et les habitants de Jérusalem iront crier

hanc : mane consurgens contestatus sum, et dixi : Audite vocem meam :

8. Et non audierunt, nec inclinaverunt aures suas : sed abierunt unusquisque in pravitate cordis sui mali : et induxi super eos omnia verba pacti hujus quod præcepi ut facerent, et non fecerunt.

9. Et dixit Dominus ad me : Inventa est conjuratio in viris Juda, et in habitatoribus Jerusalem.

10. Reversi sunt ad iniquitates patrum suorum priores, qui noluerunt audire verba mea : et hi ergo abierunt post deos alienos, ut servirent eis irritum fecerunt domus Israel et domus Juda pactum meum, quod pepigi cum patribus eorum.

11. Quam ob rem hæc dicit Dominus : ecce ego inducam super eos mala, de quibus exire non poterunt ; et clamabunt ad me, et non exaudiam eos.

12. Et ibunt civitates Juda, et habitatores Jerusalem, et clamabunt

sante, comme Dieu exhorte son peuple par le ministère des prophètes. LXX : διαμαρτυρούμενος; διαμαρτυρήθη. — *Mane consurgens*, V. v, 8 et vii, 43.

8. — *Et non audierunt*, Cfr. vii, 24. — *In pravitate... mali*. Cfr. iii, 47. — *Et induxi... pacti hujus*. J'ai fait tomber sur eux tous les maux dont je les avais menacés dans le cas où ils rompraient l'alliance, les malédictions contenues dans le Deut. xxvii, 45-26. Au temps de S. Jérôme, ces deux versets manquaient dans les LXX.

9. — *Inventa est conjuratio*, une résolution prise de concert contre Dieu et contre la réforme de Josias. « *Pro conjuratione quam nos juxta Symmachum interpretati sumus, Aquila et LXX et Theodotio συνδουσιμὸν* traduxerunt, quam nos *colligationem* possumus dicere. Unde et Athalia, quæ in templo sibi parari insidias deprehendisset, eodem verbo locuta est (IV Rois, xi, 44) : *conjuratio, conjuratio*. Proprie autem hoc verbo Scriptura abutitur, quanto non subito, fortuitoque pec-

cato, sed paratis insidiis et conjuratione, tenditur ad delictum, et pari mente unoque studio id agunt ut Dei mandata contempnant ». S. Jérôme.

10. — *Reversi... patrum suorum priores*, hebr. « de leurs premiers pères », qui, dès le Sinaï, avaient brisé l'alliance en se livrant à l'idolâtrie, Rosenmüller voit ici une allusion à l'idolâtrie du temps de Manassé et d'Achaz. — *Abierunt post deos alienos*, Cfr. viii, 2. — *Irritum fecerunt... Cfr. Ezech. xvi, 59*. Le peuple tout entier des deux royaumes est compris dans cette accusation d'apostasie. V. sur ces dix premiers versets la neuvième homélie d'Origène.

11. — *Ecce ego inducam*, Cfr. iv, 6, vi, 49. xix, 3. — *De quibus exire non poterunt*, les moyens humains leur manqueront et Dieu ne leur viendra pas en aide. — *Non exaudiam*, Cfr. Ps. xvii, 44 ; Prov. i, 28 ; Is. i, 45 ; Mich. iii, 4.

12. — *Clamabunt ad deos... et non salvabunt eos*. Cfr. Deut. xxxii, 37, 38, et plus

ad deos quibus libant, et non salvabunt eos in tempore afflictionis eorum.

13. Secundum numerum enim civitatum tuarum, erant dii tui Juda : et secundum numerum viarum Jerusalem, posuisti aras confusionis, aras ad libandum Baalim.

Supr. 2, 23.

14. Tu ergo noli orare pro populo hoc, et ne assumas pro eis laudem et orationem : quia non exaudiam in tempore clamoris eorum ad me, in tempore afflictionis eorum.

Sup. 7, 16; Infr. 41, 44.

15. Quid est, quod dilectus meus in domo mea fecit scelera multa? numquid carnes sanctæ auferent a te malitias tuas in quibus gloriosa es?

16. Olivam uberem, pulchram,

vers les dieux auxquels ils font des libations, et ceux-ci ne les sauveront pas au temps de leur affliction.

13. Car tes dieux, ô Juda, étaient selon le nombre de tes villes; et dans chacune de tes rues, ô Jérusalem, tu as placé des autels de confusion, pour faire des libations aux Baalim.

14. Toi donc, n'intercède pas pour ce peuple, ne me loue pas, et ne me prie pas pour eux; parce que je ne les exaucerai pas quand ils crieront vers moi, au temps de leur affliction.

15. Qu'est-ce donc que mon bien-aimé a commis de nombreux crimes dans ma maison? Les chairs saintes enlèveront-elles ta malice dans laquelle tu te glorifies?

16. Le Seigneur t'avait appelé un

haut, II, 28. — *In tempore afflictionis eorum*, hebr. et LXX : « dans le temps de leurs maux. »

13. — *Secundum... dii tui*, V. II, 28. — *Aras confusionis* hebr. : « des autels à la honte », c'est-à-dire à une idole honteuse, V. III, 24; Cfr. Os. IX, 40. — *Libandum*, LXX : θυμῶν.

14. — Cfr. VII, 46, où Dieu a déjà déclaré sa volonté de ne pas exaucer les prières qu'on lui ferait en faveur du peuple. Celui-ci d'ailleurs ne se joindrait pas aux intercessions faites pour lui. — *In tempore afflictionis*, hebr. : « à cause de leurs maux ». S. Jérôme et les LXX ont lu בעת au lieu de בעד, leçon que donnent encore quelques manuscrits, énumérés par Kennicott et de Rossi.

15. — Le texte masorétique de ce verset donne difficilement un sens acceptable. — *Quid est... scelera multa?* que vient faire mon bien-aimé dans mon temple après s'être souillé de tant de crimes? — *Dilectus meus*, ידדני, Cfr. Jer. XII, 7; Dent. XXXII, 42, où Benjamin est ainsi appelé, et Is. V, 4. Dieu appelle ainsi Juda à cause des innombrables bienfaits dont il l'a comblé, et il fait apparaître ainsi plus vivement l'ingratitude du peuple. — *Fecit scelera*, hebr. « en faisant des fourberies ». S. Jérôme, dans sa traduction de ce passage, se rapproche plus des LXX que de l'hébreu : ils avaient sans doute un texte moins corrompu que celui d'aujourd'hui. — *Multa*. Ce mot, הרבים, joint par le

Targum et S. Jérôme au membre de phrase précédent, mais que les modernes joignent aux mots qui suivent, est l'objet de nombreuses hypothèses. Dahler, Ewald, Hitzig, Keil, supposent que הבריות, vœux était la leçon originale; Maurer, Graf, Nägelsbach pensent qu'on doit lire הרבנים, cris lugubres, supplications; les LXX ont en effet εὐχαι. Nous pensons, comme Dahler, etc., que vœux est le sens le plus convenable, à cause des mots qui suivent, *carnes sanctæ*, la chair du sacrifice, les victimes, appelées aussi « caro sanctificata » dans Agg. II, 13. — *Auferent a te malitias tuas*, traduction faite sur les LXX : ἀρελοῦσιν ἀπὸ σοῦ τὰς κακίας σου. L'hébreu, tel que nous l'avons, n'offre pas de sens acceptable. Il faut suivant Keil, accepter le sens des LXX et traduire : « l'enlèveront-ils (ces vœux, ces sacrifices) tes calamités? Nous croyons ce sens préférable à « l'enlèveront-ils les péchés », donné par la Vulgate. — *In quibus gloriosa es*. Ni l'hébreu ni les LXX n'autorisent cette traduction. Voici le sens le plus probable : Si ces vœux et ces sacrifices avaient pour résultat de détourner les calamités qui t'attendent, tu serais bien heureuse. Payne Smith et d'autres traduisent : tu ne pourras échapper à ces maux. Dahler admet le sens suivi par S. Jérôme et traduit : « vous qui faites gloire de votre méchanceté ».

16. — *Olivam*, suivant les uns l'arbre, suivant les autres, le fruit; le contexte prouve qu'il s'agit de l'olivier, auquel David, dans

olivier fertile, beau, plein de fruits; mais au son de sa parole un grand feu s'est mis dans cet arbre, et ses branches ont été brûlées.

17. Le Seigneur des armées qui t'avait planté, a prononcé le mal contre toi à cause des maux de la maison d'Israël et de la maison de Juda, qu'ils ont commis pour m'irriter en faisant des libations aux Baalim.

18. Mais toi, Seigneur, tu m'as instruit, et j'ai compris; alors tu m'as montré leurs menées.

19. Et moi, j'étais doux, comme un agneau qu'on porte à la boucherie, et je ne savais pas qu'ils avaient formé des plans contre moi, en disant: Mettons du bois dans son pain, arrachons-le de la terre des vivants, et qu'on ne se souvienne plus de son nom.

fructiferam, speciosam, vocavit Dominus nomen tuum : ad vocem loquelæ, grandis exarsit ignis in ea, et combusta sunt fruteta ejus.

17. Et Dominus exercituum qui plantavit te, locutus est super te malum, pro malis domus Israel et domus Juda, quæ fecerunt sibi ad irritandum me, libantes Baalim.

18. Tu autem, Domine, demonstrasti mihi, et cognovi : tunc ostendisti mihi studia eorum.

19. Et ego quasi agnus mansuetus qui portatur ad victimam : et non cognovi quia cogitaverunt super me consilia, dicentes : Mittamus lignum in panem ejus et eradamus eum de terra viventium, et nomen ejus non memoretur amplius.

sa prospérité, se comparait. Ps. LI, 40; Cfr. Is. XVII, 6, XXIV, 13; Os. XIV, 6; Rom. XI, 47. — *Ad vocem loquelæ grandis*, non pas au bruit d'une tempête, comme le prétendent Graf et Nægelsbach, mais au bruit du grand tumulte produit par l'arrivée des ennemis. LXX : εἰς φωνὴν περιτομῆς ἀντής : ils ont fait venir le mot hébreu de לִיבָ. — *Exarsit ignis in ea*, Cfr. XVII, 27, XXI, 14, XLIII, 12, XLIX, 27; L, 32; Am. I, 44. Ce sont les ennemis qui mettent le feu aux branches de l'arbre, et détruisent successivement Israël d'abord, Juda ensuite.

17. — *Qui plantavit te*, plus haut, II, 21; Is. V, 2. — *Locutus est super te malum*, a décrété le châtement. Cfr. III, Rois, XXII, 23. — *Quod fecerunt sibi*, c'est volontairement et pour obéir à leurs passions qu'ils commettent tous ces péchés.

18. — *Demonstrasti...* les mauvais desseins des habitants d'Anatoth contre le prophète. — *Tunc*, quand ma vie était en danger. — *Studia eorum*, leurs crimes, leurs machinations contre la vie de Jérémie.

19. — *Agnus mansuetus*, un agneau apprivoisé, habitué à jouer avec les enfants, tel qu'on en rencontre encore aujourd'hui dans les maisons des Arabes, Cfr. II Rois, XII, 3. Ce langage est le même qu'Isaïe applique au Messie, LIII, 7. Chaque prophète ou chaque personnage de l'Ancienne Loi est un type de Notre-Seigneur, et préfigure un trait de sa vie, comme dans la nouvelle Loi, les saint

reproduisent plus spécialement chacun une de ses vertus. V. Mgr Meignan, *Des types ou figures de l'Ancien Testament*, en tête du volume que nous avons cité, préface, p. 22, note 5e. — *Mittamus lignum in panem ejus*, VV, traduit ἕλον, lignum, par les LXX et la Vulgate est un bois empoisonné, et le Targum traduit : mettons un poison mortel dans sa nourriture. Les modernes traduisent d'une manière toute différente : détruisons l'arbre avec son fruit. Reuss : détruisons l'arbre dans sa sève, ce qui donne l'idée d'une mort violente; mais Nægelsbach montre fort bien que cette traduction n'est pas acceptable. « Omnium ecclesiarum iste est consensus, ut sub persona Jeremiæ a Christo hæc dici intelligant, quod ei Pater monstraverit, quomodo eum oporteat loqui, et ostenderit illi studia Judæorum, et ipse, quasi agnus ductus ad victimam, non aperuerit os suum, et non cognoverit, subauditur, peccatum; juxta illud quod in apostolo dicitur : qui cum non cognovisset peccatum pro nobis peccatum factus est. Et dixerint : Mittamus lignum in panem ejus, crucem videlicet in corpus salvatoris. Ipse est enim qui ait : Ego suum panis qui de cælo descendi, et eradimus, sive conteramus eum de terra viventium. Hoc enim scelus animo cogitaverunt, ut nomen ejus delerent in perpetuum? » S. Jérôme.

20. — *Probas renes et corda*, tu connais les pensées et les désirs des hommes, XVII, 40;

20. Tu autem, Domine Sabaoth, qui judicas juste, et probas renes et corda, videam ultionem tuam ex eis : tibi enim revelavi causam meam.

Infr. 47, 40 et 20, 42.

21. Propterea hæc dicit Dominus ad viros Anathoth, qui quaerunt animam meam, et dicunt : Non prophetabis in nomine Domini, et non morieris in manibus nostris :

22. Propterea hæc dicit Dominus exercituum : Ecce ego visitabo super eos : juvenes morientur in gladio, filii eorum, et filiae eorum morientur in fame.

23. Et reliquiae non erunt ex eis, inducam enim malum super viros Anathoth, annum visitationis eorum.

20. Mais toi, Dieu des armées, qui juges justement, et qui éprouves les reins et le cœur, que je voie ta vengeance sur eux, car c'est à toi que j'ai remis ma cause.

21. C'est pourquoi voici ce que dit le Seigneur aux habitants d'Anathoth qui cherchent à m'ôter la vie, et qui disent : Ne prophétise pas au nom du Seigneur, si tu ne veux mourir de nos mains.

22. Voici donc ce que dit le Seigneur des armées : Je les visiterai. Les jeunes gens mourront par le glaive, leurs fils et leurs filles mourront de faim.

23. Et il ne restera rien d'eux, car j'amènerai le mal sur les habitants d'Anathoth, l'année où je les visiterai.

CHAPITRE XII

Plaintes de Jérémie par rapport à la prospérité des méchants, (xx. 4-5). — Sa propre famille elle-même conspire contre lui, (x. 6). — La conspiration d'Israël contre Dieu sera punie par les attaques des peuples voisins, (xx. 7-13). — Si Israël et ces peuples reviennent à Dieu, ils se réconcilieront tous dans une union finale, (xx. 14-16). — S'ils ne se convertissent pas, ils périront tous, (x. 47).

1. Justus quidem tu es, Domine, si disputem tecum : verumtamen

1. Tu es vraiment juste, Seigneur, quoique je dispute avec toi ;

xx, 42; Ps. vii, 40; Apoc. ii, 23. — *Videam*, hébr. « je verrai. » Le prophète est certain que Dieu ne laissera pas ces crimes impunis. — *Revelavi*, je t'ai recommandé, « nam qui causam suam alieni commendant, prius eam notam faciunt ». Grotius.

21. — *Non prophetabis*, hébr. « ne prophétise pas », si tu ne veux pas mourir de nos mains, Cfr. Am. ii, 42; vii, 43; Mich. ii, 6; Is. xxx, 40. — Rapprocher la conduite des Nazaréens à l'égard de Notre-Seigneur, Luc, iv, 24-29.

22. — Le châtement de leur crime sera proportionné à sa grandeur. Il en sera de même des Juifs envers le Messie, Cfr. Ps. lxxviii, 8-28.

23. — *Reliquiae non erunt ex eis*. Cent-

vingt-huit hommes d'Anathoth revinrent de l'exil, Esdr. ii, 23; Neh. vii, 27. Cette prédiction ne menace donc que ceux qui avaient attenté à la vie du prophète. — *Annum visitationis eorum*, celle sans doute du siège de Jérusalem, dont Anathoth était tout près, est l'année fixée pour le châtement.

CHAP. XII. — La haine que témoignent à Jérémie ses compatriotes le porte à exprimer le chagrin qu'il ressent de la prospérité des impies, qui vivent avec impunité dans le crime. Il demande donc à Dieu de les punir; mais Dieu réproûve son impatience (1-6); le prophète annonce ensuite l'exécution du jugement divin contre ses ennemis, 7-17.

1. — *Justus... es*, si j'ose disputer avec toi, tu l'emporteras facilement. Cfr. Ps. cxviii, 137.

cependant je te dirai une chose juste : pourquoi le chemin des impies est-il prospère? Le bonheur est pour tous les prévaricateurs et les impies.

2. Tu les as plantés et ils ont pris racine : ils croissent, ils portent du fruit : tu es près de leur bouche et loin de leurs reins.

3. Et toi, Seigneur, tu m'as connu, tu m'as vu, et tu as éprouvé mon cœur. Assemble-les comme un troupeau pour la boucherie, et consacre-les pour le jour de la tuerie.

4. Jusqu'à quand la terre sera-t-elle en deuil, et l'herbe de toute la contrée sera-t-elle desséchée, à cause de la malice de ses habitants? Bêtes et oiseaux ont péri, parce qu'ils ont dit : Il ne verra pas notre fin.

5. Si en courant avec des piétons, tu t'es fatigué comment pourras-tu

justa loquar ad te : Quare via impiorum prosperatur : bene est omnibus qui prevaricantur et inique agunt?

Job. 21, 7; Hab. 1, 43.

2. Plantasti eos, et radicem miserunt : proficiunt, et faciunt fructum : prope es tu ori eorum, et longe a renibus eorum.

3. Et tu, Domine, nosti me, vidisti me, et probasti cor meum tecum : congrega eos quasi gregem ad victimam, et sanctifica eos in die occisionis.

4. Usquequo lugebit terra, et herba omnis regionis siccabitur, propter malitiam habitantium in ea? consumptum est animal, et volucre, quoniam dixerunt : Non videbit novissima nostra.

5. Si cum peditius currens laborasti, quomodo contendere poteris

— *Verumtamen...* loquar ad te, laisse-moi discuter avec toi ce cas difficile. Jonas aussi s'étonne que Dieu, après avoir menacé les Ninivites, n'exécute pas ses jugements contre eux. IV, 4 et 2. — *Quare via...* Cette impunité apparente des impies a beaucoup occupé les écrivains de l'Ancien Testament; V. les Ps. XXXVI, XXXVIII, XLVIII, LXII, tout le Livre de Job et, en particulier XXI, 7 et suiv., le Livre de la Sagesse. Cette difficulté provenait surtout de ce que les sanctions de la loi moïsaïque étaient principalement temporelles. — *Impiorum*, non pas tous les hommes en général, mais les Juifs.

2. *Plantasti eos*, tu les as établis dans le pays de Chanaan, Cfr. II Rois, VII, 40. — *Proficiunt*, hébr. « ils vont ». Dieu avait donné aux Juifs une grande prospérité. — *Prope es tu ori eorum...* ils feignent de servir Dieu, mais ne l'honorent que des lèvres; Cfr. Is. XXIX, 43; Matth. XV, 8.

3. — *Nosti me*, Ps. CXXXVIII, 4. Dieu sait qu'il n'y a pas d'infidélité dans le cœur de Jérémie. — *Congrega eos*, התקם, « sépare-les » du troupeau, comme on en sépare les victimes choisies pour le sacrifice. Suivant d'autres commentateurs : détruis-les. — *Sanctifica eos in die...* plus litt. : sanctifie-les, c'est-à-dire consacre-les à toi pour le jour du sacrifice.

4. — Le prophète réitère sa question sous une autre forme. Plusieurs commentateurs ont cru trouver une contradiction entre ce verset

et les précédents. Mais Jérémie n'a pas voulu dire que tous les méchants prospèrent; il se plaint surtout que, dans un temps de misère générale, les méchants prospèrent au milieu de la ruine des autres. Pourquoi Dieu ne punit-il pas quelques-uns des plus coupables? s'il vengeait ainsi sa justice, le pays pourrait encore être sauvé Payne Smith. — *Consumptum est...* IV, 25; IX, 9, description d'une désolation extrême. Mais s'agit-il, comme l'admet M. Reuss, d'une calamité momentanée qui n'a pas suffi pour amener le repentir des coupables et qui a indistinctement frappé bons et méchants? — *Dixerunt*, les impies, qui sont cause de tous ces maux. — *Non videbit...* Suivant ces méchants, Dieu ignore ce qui doit leur arriver. Telle est, à la suite des LXX : οὐκ ἔσπειται ὁ Θεός... l'explication adoptée par Schnurrer, Rosenmüller, Fausset, etc. Suivant Keil et Hitzig, c'est du prophète qu'il s'agit : il ne verra pas la fin des méchants, ou parce qu'ils l'auront mis à mort auparavant, ou parce que toutes les menaces qu'il profère sont vaines. D'après Henderson, il faut traduire d'une manière impersonnelle : on ne verra pas notre fin, car nous ne serons pas détruits. — *Novissima*, Cfr. Is. XLVI, 40.

5. — Le Targum met en tête de ce verset, ces mots : Voici la réponse faite à l'interrogation du prophète Jérémie. Les 5 à 7 contiennent en effet la réponse de Dieu aux plaintes contenues dans les 4-4. *Si cum peditibus... cum equis?* Locution proverbiale. Les injures

cum equis? cum autem in terra pacis securus fueris, quid facies in superbia Jordanis?

6. Nam et fratres tui, et domus patris tui, etiam ipsi pugnauerunt aduersum te, et clamauerunt post te plena voce: ne credas eis cum locuti fuerint tibi bona.

7. Reliqui domum meam, dimisi hæreditatem meam: dedi dilectam animam meam in manu inimicorum ejus.

8. Facta est mihi hæreditas mea quasi leo in silva: dedit contra me vocem, ideo odivi eam.

9. Numquid avis discolor hæreditas mea mihi? numquid avis tincta

lutter avec des chevaux? Si tu n'es pas en sûreté dans une terre paisible, que feras-tu dans l'orgueil du Jourdain?

6. Car tes frères, et la maison de ton père combattent eux-mêmes contre toi, et ils ont crié après toi à haute voix. Ne te fie pas à eux quand ils te parleront doucement.

7. J'ai quitté ma maison; j'ai abandonné mon héritage; j'ai livré l'âme qui m'était chère aux mains de ses ennemis.

8. Mon héritage m'est devenu comme un lion de la forêt; il a donné de la voix contre moi; aussi je l'ai haï.

9. Mon peuple est-il pour moi comme un oiseau bizarre? est-il

que tu as essayées de la part de tes compatriotes, *peditibus*, ne sont rien auprès de celles que tu endureras des habitants de Jérusalem, *equis*, pour *equitibus*. — *Cum autem... superbia Jordanis*. Quand surviendra une grande et soudaine inondation du Jourdain; telle est l'interprétation d'Umbreit et d'Ewald. Suivant Keil, il faut entendre par l'orgueil du Jourdain, mentionné aussi, XLIV, 49; L, 44; Zach. XI, 3, la région voisine de ce fleuve, où les lions trouvent leur repaire et où la vie des hommes est en danger. Le sens serait: malgré les dangers qui t'entourent, tu es relativement en paix, bientôt tu n'auras plus un moment de répit.

6. — *Et fratres tui...* Comme il arrivera plus tard à Notre-Seigneur lui-même, Ps. LXVIII, 8; Matth. x, 36; Joh. I, 44, VII, 5. — *Clamauerunt*, V. Marc, xv, 43, 44. — *Plena voce*, cette traduction de S. Jérôme est approuvée par les meilleurs commentateurs. Rosenmüller, Keil, etc. L'hébreu a בָּרָא, que Jarchi et Kimchi traduisent par assemblée. LXX: ἐκ τῶν ὀπίσω σου. — *Ne credas eis...* Cfr. Prov. xxvi, 25.

7. — Hitzig et Graf veulent que les vv. 7-13 soient non pas une prophétie, mais une lamentation sur la dévastation soignée par le royaume de Juda, la huitième année du règne de Joakim, après que ce roi eût rompu l'alliance de Nabuchodonosor, et que le pays eût été envahi par les nations restées soumises à la suprématie chaldéenne, IV Rois, xxiv, 2 et suiv. Les preuves apportées pour appuyer cette manière de voir sont l'emploi du prétérit dans ces vv. 7-13, suivis brusquement de l'emploi du futur dans la dernière partie

du chapitre, v. 14-17. Mais Jérémie emploie souvent des prétérits dans des endroits que ces critiques eux-mêmes admettent comme prophétiques: V. en partie le v. 6. Mais, comme Keil le soutient avec raison, le contexte demande ici l'emploi du parfait. Quoique aucune particule ne relie ce passage au précédent, il n'en est pas moins évident qu'il se rattache à la plainte exprimée par le prophète, par rapport au délai que subit la punition des pécheurs, v. 4-6: Dieu lui révèle en effet, que le châtiment, si différé qu'il paraisse, sera cependant exécuté. — *Reliqui*. Ce n'est pas le prophète qui parle et annonce qu'il a quitté Anathoth: cette opinion de Zwingle n'est pas admissible. Nous avons ici un prétérit prophétique comme dans Isaïe, x, 28-32 (dans le texte hébreu, bien entendu, traduit avec raison par le futur dans la Vulgate), et comme les prophètes en usent fréquemment. — *Domum meam*, j'abandonnerai mon temple, à cause de la corruption du peuple. — *Hæreditatem meam*, Deut. xxxii, 9. — *Dilectam animam meam*, hébr. « l'amour de mon âme », le peuple que j'aimais. S. Jérôme a suivi les LXX. Cfr. xi, 45 et Ps. LXXXII, 2.

8. — Dieu compare le peuple à une bête féroce qui se révolte contre son maître. — *Dedit contra me vocem*, il m'a blasphémé. — *Odivi eam*, expression énergique pour rejeter, livrer Juda à ses ennemis, Cfr. Mal. I, 3.

9. — *Avis discolor... tincta per totum*. « Avem discolorum tinctamque per totum juxta litteram pavum vocat. Tantam, inquit, habuit pulchritudinem Israel, et tantis fuit Jerusalem distincta virtutibus, ut nihil esset bonorum quod non cerneretur in ea ». S. Jé-

comme un oiseau au plumage peint partout. Venez, assemblez-vous, bêtes de la terre, hâtez-vous de dévorer.

10. De nombreux pasteurs ont détruit ma vigne; ils ont foulé aux pieds ma propriété; ils ont changé ma belle terre en un désert solitaire.

11. Ils l'ont dévastée, et elle pleure à cause de moi. Tout le pays est dans la dernière désolation, parce que personne n'y prend garde.

12. Les pillards viennent sur elle par tous les chemins du désert; parce que le glaive du Seigneur va la dévorer d'une extrémité à l'autre; il n'y a plus de paix pour aucune chair.

13. Ils ont semé du froment, et ils ont récolté des épines; ils ont reçu

per totum? venite, congregamini omnes bestiae terrae, properate ad devorandum.

10. Pastores multi demoliti sunt vineam meam, conculcaverunt partem meam: dederunt portionem meam desiderabilem in desertum solitudinis.

11. Posuerunt eam in dissipationem, luxitque super me: desolatione desolata est omnis terra: quia nullus est qui recogitet corde.

12. Super omnes vias deserti venerunt vastatores, quia gladius Domini devorabit ab extremo terrae usque ad extremum ejus: non est pax universae carni.

13. Seminaverunt triticum, et spinas messuerunt: haereditatem acce-

réme. Le Targum et la version syriaque offrent un sens analogue. Pour Jarchi, c'est la chouette, teinte de sang, sur laquelle les autres oiseaux se précipitent. Bochart prétend que עֵיט צִבּוֹי est la hyène: il fonde son interprétation sur un rapprochement avec l'arabe et sur les LXX, qui rendent ainsi le commencement du verset: Μη σαρξάντων ὕαίνης... Le sens serait dans cette hypothèse: est-ce que mon peuple est une hyène féroce et rapace? Le verset précédent semble donner de l'autorité à cette manière de voir. Mais presque tous les modernes, Hitzig, Ewald, Graf, Nægelsbach, Keil, etc., conservent la traduction de la Vulgate en donnant à עֵיט le sens d'oiseau de proie, de vautour. Le prophète, dit Hitzig, fait allusion à ce fait d'histoire naturelle bien connu que, quand un oiseau d'un aspect étrange se glisse, soit comme un oiseau nocturne parmi les oiseaux de jour, soit comme un oiseau au riche plumage parmi des oiseaux d'un plumage plus sombre, ceux-ci poursoivent l'intrus avec de grands cris et s'unissent pour l'attaquer. Il faudrait donc traduire: « Mon héritage est-il un oiseau de proie tacheté que d'autres oiseaux de proie entourent »? M. Reuss dit: « Le עֵיט est toujours un oiseau de proie. D'abord c'est Israël qui est un vautour, comme il avait été un lion, c'est-à-dire un ennemi, — ensuite ce sont les étrangers qui sont comparés à des vautours venant fondre sur Israël comme sur une proie. C'est la brusque transition d'un point de vue à l'autre

qui a dérouter l'exégèse. » — Venite... appel aux bêtes féroces, c'est-à-dire aux ennemis d'Israël. Cfr. Is. lvi, 9. Ezech. xxxix, 47.

10. — Pastores multi... Nabuchodonosor et les rois qui lui sont soumis, avec tous leurs guerriers, V. plus haut vi, 3, Mich. v, 4, 5. — Vineam meam, Israël. Cfr. Is. v, 7. — Partem meam, mon champ, comme II Rois, II, 16, xiv, 30. Cfr. Is. lxiij, 18. — Desiderabilem, la terre de mon désir, celle que j'aime par dessus tout, comme plus haut, III, 19, Ps. cv, 24. — In desertum solitudinis, un désert dévasté au-delà de toute expression, comme dans Joël, II, 3, iv, 49. LXX: ἐρημον ἄβατον.

11. — Luxitque super me. La terre de Juda pleure à cause de moi, parce que je l'ai abandonnée et livrée aux ennemis. — Nullus est qui recogitet corde, personne ne pense à Dieu et ne s'inquiète des menaces et des avertissements des prophètes; Cfr. Is. lvii, 4.

12. — Super... deserti, non pas seulement les contrées stériles, mais tous les endroits propres au pâturage, III, 2, 21, xiv, 6. — Gladius Domini, le glaive envoyé par Dieu, et qui lui sert à exercer sa justice, Cfr. vi, 25 et xxv, 29. — Universae carni, du royaume de Juda.

13. — Seminaverunt... messuerunt. Leurs travaux n'ont pas été seulement inutiles, mais même leur ont apporté des maux à la place des biens qu'ils attendaient. « Meliora, inquit, expectaverunt et venerunt pessima; sperabant prospera et adversa perpassi sunt;

perunt, et non eis proderit : confundemini a fructibus vestris, propter iram furoris Domini.

14. Hæc dicit Dominus adversum omnes vicinos meos pessimos, qui tangunt hæreditatem quam distribui populo meo Israel : Ecce ego evellam eos de terra sua, et domum Juda evellam de medio eorum.

15. Et cum evulsero eos, convertar, et miserebor eorum : et reducam eos, virum ad hæreditatem suam, et virum in terram suam.

16. Et erit : si eruditi didicerint vias populi mei, ut jurent in nomine meo, vivit Dominus, sicut docuerunt populum meum jurare in Baal, ædificabuntur in medio populi mei.

17. Quod si non audierint, evellam gentem illam evulsionem et perditionem, ait Dominus.

un héritage, et ils n'en tireront rien : vous aurez honte de vos fruits, à cause de la colère furieuse du Seigneur.

14. Voici ce que dit le Seigneur contre tous ces mauvais voisins, qui touchent à l'héritage que j'ai distribué à mon peuple Israël : je les arracherai de leur pays, et j'arracherai la maison de Juda du milieu d'eux.

15. Et lorsque je les aurai ainsi arrachés, je me tournerai, et j'aurai pitié d'eux, et je les ramènerai chacun à son héritage et à son pays.

16. Alors, s'ils s'instruisent des voies de mon peuple, s'ils jurent en mon nom : Vive le Seigneur ! comme ils ont appris à mon peuple à jurer en Baal, ils s'établiront au milieu de mon peuple.

17. Que s'ils n'écoutent pas, je détruirai cette nation, je l'arracherai et je la perdrai, dit le Seigneur.

acceperunt a Domino rerum omnium abundantiam, quæ eis non proderit ». S. Jérôme. Cfr. Is. LXV, 21, 22. — *Hæreditatem acceperunt*, נְהִלִי, ils ont épuisé leurs forces, sans profit. — *Confundemini a fructibus vestris*, ces épines qui ont remplacé les moissons que vous attendiez. LXX. ἀισχύθητε ἀπὸ καρπῶν ὑμῶν. — *Propter iram...* LXX : « A cause de vos outrages contre le Seigneur ».

14. — Les quatre derniers versets du chapitre contiennent une prophétie contre les nations environnantes qui vont contribuer aux malheurs de Juda : ces nations partageront sa chute, et si elles se convertissent, elles auront part, avec Juda, à la restauration future. C'est une réponse indirecte à la plainte que contenaient les six premiers versets par rapport à la prospérité des impies. — *Omnes.... pessimas*, les Edomites, les Moabites, les Ammonites, les Phœnicains, les Syriens. Ces nations, voisines d'Israël, représentent en même temps tout le monde païen. — *Evellam... de medio eorum*. Dieu fera déporter tous ces peuples par la même main qui emmènera Juda en captivité ; ensuite, par une spéciale bonté, il

retirera Juda du milieu de ces peuples et lui permettra de rentrer dans son pays. Il y a là une promesse messianique : cette miséricorde de Dieu envers Juda est le prélude de sa miséricorde envers tout le monde des Gentils.

15. — A leur tour les peuples voisins de Juda reviendront de captivité. Plus bas, XLVIII, 47 et XLIX, 6, des promesses de même genre sont faites aux Moabites et aux Ammonites. Cfr. Am. IX, 14.

16. — *Ut jurent... Dominus*, s'ils apprennent à adorer le vrai Dieu et à lui rendre leur culte ; nous avons vu quel était le sens de cette expression. IV, 2. — *Ædificabuntur in medio populi mei*, ils seront rétablis dans un pays stable et pacifié, incorporés au peuple de Dieu, ayant part à toutes ses promesses et à toutes ses bénédictions ; Cfr. XXIV, 6, XLII, 40, XLV, 4, Ps. LXXXVI, 4, 5, Eph. II, 20, 24, I Petr. II, 5.

17. — Ceux qui ne se convertiront pas seront détruits. — *Si non audierint*, LXX : ἐάν δὲ μὴ ἐπιστρέψωσιν. — Cfr. XVI, 49, Is. LVI, 6 et suiv. LX, 42, Mich. IV, 4-2, Zach. XIV, 17.

CHAPITRE XIII

Sous le symbole d'une ceinture cachée dans l'eau et pourrie, Jérémie annonce et décrit le malheur qui menace les Juifs et leur captivité, (xv. 4-11). — Nouveau symbole tiré d'une bouteille contenant un liquide énervant : cette image annonce les mêmes événements, (xv. 12-17). — Le prophète s'adresse ensuite au roi et à la reine-mère, (xv. 18-19). — L'ennemi arrive du Nord et la catastrophe est irrévocable, (xv. 20-21). — Cause de cette catastrophe : l'infidélité honteuse des Juifs, (xv. 22-27).

1. Le Seigneur me dit : Va, achète-toi une ceinture de lin, et mets-la sur tes reins, mais ne la mets pas dans l'eau

2. J'achetai la ceinture, selon l'ordre du Seigneur, et je la mis sur mes reins

3. La parole du Seigneur me vint une seconde fois, et il me dit :

4. Prends la ceinture que tu as achetée, qui est autour de tes reins ;

1. Hæc dicit Dominus ad me : Vade, et possedi tibi lumbare lineum, et pones illud super lumbos tuos, et in aquam non auferes illud.

2. Et possedi lumbare juxta verbum Domini, et posui circa lumbos meos.

3. Et factus est sermo Domini ad me, secundo, dicens :

4. Tolle lumbare quod possedisti, quod est circa lumbos tuos, et sur-

CHAP. XIII. — Les onze premiers versets contiennent une action symbolique destinée à représenter la corruption de Juda ; les xv. 12-14 disent en langage figuré comment le Seigneur réduira à néant l'orgueil de Juda ; enfin les xv. 15-27 contiennent un avertissement au repentir et une menace de captivité et de déshonneur dus à l'idolâtrie.

1. — *Vade*, hébr. הליך, « en allant ». — *Et posside tibi*, hébr. : « achète-toi ». — *Lumbare lineum*, non pas une ceinture de grand prix, qui symboliserait le luxe d'un peuple corrompu, comme le prétendent Dahler et Reuss, mais cette ceinture qui s'applique immédiatement sur les reins et qui sert à donner au corps de la force. Elle est en lin, parce que c'est la matière dont sont faits les vêtements sacerdotaux, Exod. xxviii, 40. Lev. xvi, 4, etc. Elle désigne Israël, x. 11, qui est appelé un royaume saint, sacerdotal, Ex. xix, 6. — *Et in aquam non inferes illud*, afin, dit Jarchi, qu'elle se pénètre de sueur et pourrisse plus facilement. La corruption profonde du peuple est ainsi mieux figurée. Ros-nmüller et Maurer. Selon S. Jérôme il ne faut pas la mettre dans l'eau pour qu'elle conserve sa force et qu'elle ne pourrisse pas : « Quod lumbare si aquam tetigerit... perdit pristinam fortitudinem, et computrescit, atque dis-olvitur. » Graf a adopté cette interprétation, combattue par Payne Smith et Nægelsbach.

2. — *Et possedi*... Ces actes se sont-ils

accomplis en réalité, ou bien avons-nous seulement ici une parabole ? Selon un grand nombre d'interprètes, toutes ces descriptions ne doivent pas s'entendre littéralement. La principale objection qu'ils font à l'accomplissement littéral de ces actes symboliques est tirée du long voyage que Jérémie doit faire jusqu'à l'Euphrate, et par deux fois. Mais, répond très-justement Nægelsbach, qu'est-ce qu'un long voyage pour le prophète, lorsqu'il doit ainsi mettre devant les yeux du peuple le sort qui l'attend ? La simplicité avec laquelle Jérémie raconte de tels actes n'a rien d'étonnant de la part d'un homme qui racontera plus loin (xxxviii), sans même une seule exclamation, comment on l'a jeté dans une citerne boueuse.

4. — *Vade ad Euphratem*. Bochart, Venema, Hitzig, Ewald traduisent : Va à Ephrata, localité peu éloignée de Jérusalem, peut-être Bethléem et ses environs, qui sont appelés parfois עפרת dans la Bible, V. Gen. xviii, 7. Ils prétendent que l'Euphrate est toujours nommé נהר פרתי, le fleuve Euphrate, ce qui n'est pas exact, puisque Gen. ii, 44, Jérém. li, 63, le mot נהר, fleuve, est omis. Avec les anciennes versions et les plus récents commentateurs, Keil, Reuss, etc., nous pensons qu'on doit maintenir la traduction d'Euphrate. — *In foramine petræ*. Comme il n'y a pas de rochers dans la Babylonie, la place où Jérémie cache sa ceinture doit avoir été vers la partie supérieure du fleuve, avant

gens vade ad Euphraten, et absconde ibi illud in foramine petræ.

5. Et abii, et abscondi illud in Euphrate, sicut præceperat mihi Dominus.

6. Et factum est post dies plurimos, dixit Dominus ad me : Surge, vade ad Euphraten : et tolle inde lumbare, quod præcepi tibi ut absconderes illud ibi.

7. Et abii ad Euphraten, et fodi et tuli lumbare de loco ubi absconderam illud et ecce computruerat lumbare, ita ut nulli usui aptum esset.

8. Et factum est verbum Domini ad me, dicens :

9. Hæc dicit Dominus : Sic putrescere faciam superbiam Juda, et superbiam Jerusalem multam :

10. Populum istum pessimum qui nolunt audire verba mea, et ambulans in pravitate cordis sui : abieruntque post deos alienos ut servirent eis, et adorarent eos : et erunt sicut lumbare istud quod nulli usui aptum est.

11. Sicut enim adhæret lumbare

lève-toi, va à l'Euphrate, là tu la cacheras dans un trou de pierre.

5. Je m'en allai, et je la cachai dans l'Euphrate, comme le Seigneur me l'avait prescrit.

6. Et après beaucoup de jours, le Seigneur me dit : Va à l'Euphrate, et tire de là cette ceinture que je t'ai commandé d'y cacher.

7. J'allai donc à l'Euphrate, je creusai, j'enlevai la ceinture du lieu où je l'avais cachée, et elle était si pourrie qu'elle ne pouvait plus servir à rien.

8. Et la parole du Seigneur me vint, et il me dit :

9. Voici ce que dit le Seigneur : ainsi je ferai pourrir l'orgueil de Juda, et l'orgueil énorme de Jérusalem.

10. Et ce peuple pervers, qui ne veut pas écouter mes paroles, qui marche dans la méchanceté de son cœur, et qui court après des dieux étrangers pour les servir et pour les adorer, il deviendra comme cette ceinture qui ne peut plus servir à rien.

11. Car comme une ceinture s'at-

son entrée à Pylæ dans ces terrains d'alluvion à travers lesquels il coule, pendant tout le reste de sa course. Payne Smith. La raison pour laquelle Jérémie est envoyé à l'Euphrate y cacher sa ceinture est facile à indiquer : c'est pour faire connaître clairement l'exil futur du peuple juif en Chaldée, sur les bords de l'Euphrate. « Quumque peccasset... ductus est trans Euphratem, id est in Assyrios et ibi absconditus est, hoc est multitudine magnarum et innumerabilium gentium quodammodo absorptus et nihil reputatus. » S. Jérôme. Reuss, après Graf, nie que ce voyage à l'Euphrate implique une prophétie relative à l'exil. « Car alors (pour nous servir des termes de l'allégorie) Israël est allé à l'Euphrate parce qu'il était pourri ; ici il pourrit parce qu'il est allé à l'Euphrate ». Il est très-facile de réfuter cette objection : avant l'exil Israël était moralement gâté, corrompu, la destruction de la ceinture dans les rochers de l'Euphrate ne signifie pas cette corruption morale du peuple, mais sa destruction physi-

que, résultat de ses désordres moraux antérieurs à l'exil ; xx. 9 et 10.

6. — *Post dies plurimos*. Ces jours nombreux figurent les soixante-dix ans d'exil.

7. — *Nulli usui aptum*. Tel est l'effet que l'exil doit avoir sur une race impie et idolâtre : les impies doivent en effet, Lev. xxvi, 36, 39, périr dans le pays de leurs ennemis. C'est la masse des impies que représente la ceinture.

9. — *Superbiam*, Lev. xxvi, 49. Le peuple était d'abord l'orgueil de Dieu ; il cesse de l'être, quand il se met à adorer les idoles, et c'est cette orgueilleuse désobéissance que Dieu punit maintenant.

10. — *Pessimum*. Les péchés du peuple sont souvent rappelés dans Jérémie, Cfr. vii, 24 ; xi, 8, xvi, 42 ; xvii, 44 ; etc. — *Abierunt*... Ce verset limite l'application de la figure : la partie impie et idolâtre du peuple périra seule à Babylone ; la partie restée fidèle sera fortifiée et comme rajeunie par l'exil, Cfr. xxiv, 5-7.

11. — *Sicut... adhæret lumbare*... Cette fi-

tache aux reins d'un homme, ainsi je m'étais attaché toute la maison d'Israël, et toute la maison de Juda, dit le Seigneur, pour qu'elles fussent mon peuple, mon renom, ma louange et ma gloire; et elles n'ont pas écouté.

12. Tu leur tiendras donc ce discours : Voici ce que dit le Seigneur, Dieu d'Israël : Toute bouteille sera remplie de vin; et il te répondront : Est-ce que nous ignorons que toute bouteille sera remplie de vin?

13. Tu leur diras : Voici ce que dit le Seigneur : Je remplirai d'ivresse tous les habitants de cette terre, et les rois de la race de David qui sont assis sur son trône, et les prêtres, et les prophètes et tous les habitants de Jérusalem.

14. Je les disperserai, le frère d'avec le frère, et aussi les enfants d'avec les pères, dit le Seigneur. Je ne pardonnerai pas, je n'accorderai rien, je ne ferai pas miséricorde, mais je les perdrai.

15. Ecoutez-moi et prêtez l'oreille. Ne vous élevez pas, parce que le Seigneur a parlé.

ad lumbos viri, sic agglutinavi mihi omnem domum Israel, et omnem domum Juda, dicit Dominus : ut essent mihi in populum, et in nomen, et in laudem, et in gloriam; et non audierunt.

12. Dices ergo ad eos sermonem istum : Hæc dicit Dominus Deus Israel : Omnis laguncula implebitur vino. Et dicent ad te : Numquid ignoramus quia omnis laguncula implebitur vino?

13. Et dices ad eos : Hæc dicit Dominus : Ecce ego implebo omnes habitatores terræ hujus, et reges qui sedent de stirpe David super thronum ejus, et sacerdotes, et prophetas, et omnes habitatores Jerusalem, ebrietate;

14. Et dispergam eos virum a fratre suo, et patres et filios pariter, ait Dominus : non parcam, et non concedam; neque miserebor ut non disperdam eos.

15. Audite et auribus percipite. Nolite elevari, quia Dominus locutus est.

gure est une des plus remarquables employées dans l'Ancien Testament pour désigner le choix fait par Dieu du peuple d'Israël pour son peuple; cet emblème dénote l'intimité la plus étroite. — *Ut essent mihi in populum...* Cfr. xxxiii, 9; Exod. xix, 5; Deut. xxvi, 18, 49. — *Et non audierunt.* Aucune de ces magnifiques promesses n'a été assez forte pour empêcher les Juifs de se livrer à l'idolâtrie. Cfr. v, 43, 21; vii, 43, 26, 28.

12. — Nouvelle image. — *Laguncula*, un vase en terre בַּיַּיִט, et non pas une outre, *ἀσχός*, comme traduisent les LXX, Cfr. Is. xxx, 44; Lam. IV, 2; c'est ici l'emblème de l'homme, Cfr. xviii, 6; Is. xxix, 46. — *Vino.* Cela semble, de prime abord si naturel aux habitants de Jérusalem qu'ils se moquent du prophète. Le sens proposé par del Rio, d'après lequel les Juifs supposent que Jérémie leur annonce une récolte de vin très-abondante, n'est pas admissible. — *Numquid ignoramus...* La parole du prophète semble si naturelle à l'esprit charnel du peuple qui ne voit pas au-delà du sens apparent de ces paroles, qu'il répond naïvement : mais nous le savons bien, c'est dans des

jarres en terre qu'on met le vin. Suivant Maurer et d'autres commentateurs, il y a de l'ironie dans cette réponse des Juifs.

13. — *De stirpe* n'est pas dans l'hébreu; la Vulgate rend ainsi le *στέος* des LXX. Litt. : « les rois siégeant à David », c'est-à-dire à la place de David, V. xxii, 4. Le pluriel *reges* indique que le roi régnant au moment où Dieu parle à Jérémie ne sera pas seul victime, mais que plusieurs de ses successeurs subiront l'arrêt actuellement prononcé. — *Ebrietate*, les effets immédiats que produit le vin de la colère divine, Cfr. xxv, 45; Is. xxxviii, 7; et surtout li, 47; Ps. lix, 5, lxxxiv, 9; Habac. ii, 46.

14. — *Dispergam eos*, *וַיִּפְּצֵנִי*, je les briserai comme un vase de terre et les disperserai en exil, Cfr. Apoc. ii, 27. — *Non parcam...* Dieu n'aura pour son peuple aucune miséricorde. — *Non concedam*, hébr. « : je ne pardonnerai pas. » Les expressions sont accumulées pour montrer l'inébranlable résolution de Dieu.

15. — Après ces menaces le prophète adresse au peuple une solennelle exhortation.

16. Date Domino Deo vestro gloriam antequam contenebrescat, et antequam offendant pedes vestri ad montes caliginosos : expectabitis lucem, et ponet eam in umbram mortis, et in caliginem.

17. Quod si hoc non audieritis, in abscondito plorabit anima mea a facie superbiæ : plorans plorabit, et deducet oculus meus lacrymam, quia captus est grex Domini.

Thren. 1, 2.

18. Dic regi, et dominatrici : Humiliamini, sedete : quoniam descendit de capite vestro corona gloriæ vestræ.

19. Civitates austri clausæ sunt, et non est qui aperiat : translata est omnis Juda transmigratone perfecta.

16. Rendez gloire au Seigneur votre Dieu avant que les ombres arrivent, avant que vos pieds se heurtent aux montagnes ténébreuses. Vous attendrez la lumière ; et il la changera en ombre de mort, en obscurité.

17. Que si vous n'écoutez pas cela, en secret mon âme pleurera à cause de votre orgueil ; elle pleurera sans fin et mes yeux fondront en larmes : parce que le troupeau du Seigneur est pris.

18. Dis au roi et à la maîtresse : Humiliez-vous, asseyez-vous, parce que la couronne de votre gloire est tombée de votre tête.

19. Les villes du midi sont fermées : et il n'y a personne pour les ouvrir. Tout Juda a été transporté, la transportation est complète.

— *Nolite elevari*, ne soyez pas orgueilleux et écoutez attentivement ce que je vous annonce de la part de Dieu.

17. — *Date... gloriam*, en venant à résipiscence et en obéissant aux ordres de Dieu. Cfr. Jos. vii, 49 ; Mal. ii, 2. — *Antequam contenebrescat*, hébr. « avant qu'il (Dieu) n'amène les ténèbres ». Lumière et ténèbres sont des emblèmes fréquents dans l'Écriture de la prospérité et de l'adversité. — *Ad montes caliginosos*, non pas les monts de la Chaldée, comme l'explique S. Jérôme à la suite d'un rapprochement peu fondé avec Is. xiii, 2, mais en général des monts qui projettent une ombre si épaisse, que le voyageur s'est heurté sur les rochers avant de les avoir vus ; Cfr. Jean, xi, 40 ; xii, 35 ; Ps. xxii, 4. — *Umbram mortis*, les ténèbres les plus épaisses.

17. — *Hoc*, mes exhortations. — *In abscondito*. Le prophète, loin d'être fier de cette condamnation dont il est l'organe, se retirera dans son chagrin et s'humiliera pour les péchés du peuple. Cfr. Philip. iii, 48. — *A facie superbiæ*, à cause de l'orgueil et de l'endurcissement d'Israël. — *Captus est, LXX : συρτηθήν*. — *Grex Domini*, le peuple de Dieu, Zach. x, 3, dont les rois et les chefs sont plus haut appelés pasteurs. Le prophète parle comme si l'événement qu'il déplore était déjà arrivé.

18. — *Dic regi et dominatrici*. « Dis au roi, et à la reine », soit que cette reine soit l'épouse du roi, III Rois, xi, 49, IV Rois, x, 43, soit qu'elle soit sa mère, III Rois, xv, 3 ; II Paral.

xv, 16. LXX : ... καὶ τοῖς δυναστεύουσιν. Un assez grand nombre de commentateurs veulent que ces mots désignent Jéchonias et sa mère, parce que celle-ci est nommée de même, plus bas, xxix, 2 ; mais les indications que nous venons de donner, montrent que bien d'autres princesses ont reçu le même titre, et il n'y a rien dans ce passage qui nous force à y voir Jéchonias et sa mère. Aussi maintenons-nous cette prophétie au temps de Josias. — *Humiliamini, sedete...* Tenez-vous à terre dans la posture des affligés. V. Job. ii, 3 ; Is. xlvi, 4 ; Lam. ii, 10 ; iii, 27 ; ou bien : descendez du trône, parce que votre royaume est perdu pour vous. C'est ce qu'expriment les mots suivants : — *Quoniam descendit...* C'est en effet, quand un roi est dépossédé de son trône et de son royaume qu'on peut dire que sa couronne tombe. Nægelsbach traduit : « car votre principal ornement, votre glorieuse couronne est tombée. » Avec Rosenmüller, Keil, nous conservons la traduction des LXX et de la Vulgate.

19. — *Civitates austri clausæ sunt*. Vous n'avez pas de secours à attendre de l'Égypte, explique à tort Grotius, car, quoique Dan. xi, 5, 9, le roi d'Égypte soit appelé roi du Midi, מלך מצרים, dans beaucoup d'autres endroits le Midi désigne les contrées méridionales du royaume de Juda : Gen. xiii, 4, 3 ; Nomb. xiii, 17 ; Jos. x, 40. S. Jérôme interprète ainsi cette fermeture des villes méridionales. — *Civitates austri clausæ sunt*, id est, tribus Judæ et Jerusalem, quæ juxta solitudinem ad austrum versa est, et non est qui aperiat

20. Levez les yeux, voyez, vous qui venez de l'aquilon. Où est ce troupeau qui vous a été donné, votre troupeau magnifique?

21. Quediras-tu quand Dieu t'aura visité? Car c'est toi qui les as instruits contre toi-même, tu les as formés contre toi. Est-ce que les douleurs ne te prendront pas comme une femme en travail?

22. Que si tu dis en ton cœur : Pourquoi tout cela m'est-il arrivé? A cause de tes innombrables iniquités ta honte a été découverte, et tes pieds ont été souillés.

23. Si un Ethiopien peut changer sa peau, ou un léopard ses couleurs variées, vous pouvez vous aussi faire le bien, quoique vous n'ayez appris que le mal.

obsidione circumdatas. » C'est en effet, ainsi que, dans Jos. vi. 4, Jéricho est dite fermée à cause des Israélites, de sorte que personne ne peut y entrer ni en sortir. Aussi. Rosenmüller, J. D. Michaelis, Payne Smith, etc. adoptent-ils l'opinion de S. Jérôme. Mais il semble plus rationnel de donner à *clausæ* le sens qu'il a dans Is. xxiv. , 10 : ces villes sont fermées à cause des ruines qui empêchent d'y entrer, et personne n'y entre parce que Juda est entièrement détruit. — *Translata est omnis Juda...* La fin du verset donne, croyons-nous, raison à cette dernière manière de voir. — *Perfecta*, une déportation universelle, qui n'a épargné personne. Cfr. Lam. i. 3.

20. — *Levate... et videte*. Hébr. « Lève tes yeux et vois », nation ou terre de Juda. — *Qui venitis ab aquilone...* הַבְּאִים, ceux qui viennent de l'aquilon; ce sont eux que le prophète invite les Juifs à regarder. Ceux qui viennent de l'aquilon sont les Babylooniens : Cfr. I, 44, vi, 22. etc. — *Ubi est... inclutum tuum*. Le prophète s'adresse aux Juifs : qu'est devenu le troupeau, celui de Jéhovah, plus haut, v. 47; il a été emmené tout entier par Nabuchodonosor et son armée. « Interrogatur ipsa civitas, et dicitur ei : Ubi est grex qui datus est tibi...? ubi est populus tuus. quem a Deo acciperas, ubi illa tanta et incluta multitudo, ut totius provinciæ turbam in unum locum crederes congregatam »? S. Jérôme.

21. — *Cum visitaverit te*, quand Dieu t'aura vu, et non pas l'ennemi, sens adopté par les LXX : ὅταν ἐπισκέπῃσιν σε. — *Docuisti eos adversum te*. Nægelsbach prétend

20. Levate oculos vestros, et videte qui venitis ab aquilone, ubi est grex qui datus est tibi, pecus inclutum tuum?

21. Quid dices cum visitaverit te? tu enim docuisti eos adversum te, et erudisti in caput tuum : numquid non dolores apprehendent te, quasi mulierem parturientem?

22. Quod si dixeris in corde tuo : Quare venerunt mihi hæc? Propter multitudinem iniquitatis tuæ revelata sunt verecundiora tua, pollutæ sunt plantæ tuæ. *Infr. 16, 42.*

23. Si mutare potest Æthiops pellem suam, aut pardus varietates suas : et vos poteritis benefacere, cum dedideritis malum.

que dans ce verset comme dans le précédent, le prophète s'adresse à la reine-mère, nommée au v. 48, et il cite, en preuve de l'influence funeste qu'eurent ces princesses sur la politique des rois de Juda. Maachah, mère d'Asa. III Rois, xv, 43, Jézabel, ibid, xvi, 31, et Athalie, IV Rois, xi. Mais ces mots s'appliquent plutôt aux Juifs en général, qui déjà au temps d'Achas, avaient cherché l'appui des puissances étrangères et appelé les Assyriens à leurs secours. Ezéchias aussi avait été blâmé par Isaïe d'avoir contracté alliance avec Babylone, IV Rois, xx, 42 et suiv., et Is. xxxix, 4-8. — *Erudisti in caput tuum*. « Sub occasione amicitiae tuæ, didicerunt per quod iter ad te venire deberent. » S. Jérôme. אֲרַפִּים לְרֹאשׁ, princes sur toi, traduisent Luther, Gesenius. Rosenmüller, etc. Et c'est en effet *atouphim* que sont nommés les anciens chefs édomites, Gen. xxxvi, 45 et suiv. ; mais ce mot signifie plutôt amis, familiers, Ps. liv, 44; Prov. xvi, 28, Mich. vii, 5, Cfr. plus haut, xi, 49. Ces amis d'autrefois, ces rois dont tu cherchais l'alliance sont maintenant à ta tête, sont tes vainqueurs. LXX : ἐπὶ σὲ μαθητὰς εἰς ἀρχήν. — *Numquid non dolores...* V. vi, 24.

22. — *Quod dixeris*, réponse à la question du verset précédent. — *Revelata sunt...* V. des images analogues dans Is. xlvii, 2; Ezech. xvi, 37, xxiii, 29. — *Pollutæ sunt plantæ suæ*, à cause des entraves et des chaînes qu'on a mises à la fille de Juda, pour l'emmener plus facilement en captivité.

23. — Comparaisons qui montrent la persévérance incurable de Juda. — *Varietates*, les

24. Et disseminabo eos quasi stipulam quæ vento raptatur in deserto.

25. Hæc sors tua, parsque mensuræ tuæ a me, dicit Dominus, quia oblita es mei, et confisa es in mendacio.

26. Unde et ego nudavi femora tua contra faciem tuam, et apparuit ignominia tua,

27. Adulteria tua, et hinnitus tuus, scelus fornicationis tuæ : super colles in agro vidi abominationes tuas. Væ tibi, Jerusalem, non mundaberis post me : usquequo adhuc ?

24. Je les disséminerai, comme la paille emportée par le vent dans le désert.

25. C'est là ton sort, c'est le partage que tu recevras de moi, dit le Seigneur, parce que tu m'as oublié, et que tu as mis ta confiance dans le mensonge.

26. C'est pourquoi j'ai découvert tes cuisses en voilant ton visage, et ton ignominie à apparu,

27. Tes adultères, tes hennissements, le crime de ta fornication. Sur les collines, dans les champs, j'ai vu tes abominations. Malheur à toi, Jérusalem ! Tu ne seras pas pure, en me suivant. Jusqu'à quand encore ?

CHAPITRE XIV

A l'occasion d'une sécheresse extraordinaire, le prophète annonce la famine future qui détruira les habitants de Jérusalem, (v. 4-6). — Il demande à Dieu s'il ne s'intéresse plus à son peuple, (v. 7-10). — Le Seigneur lui défend de prier pour ses concitoyens et déclare qu'il n'acceptera plus leur sacrifices, (v. 11-12). — Jérémie rejetant sur les faux prophètes les crimes du peuple, Dieu prononce des menaces terribles contre eux, (v. 13-15). — En même temps il renouvelle ses menaces contre le peuple, (v. 16-18). — Prière à Dieu, seul capable de le sauver, (v. 19-22).

1. Quod factum est verbum Domini ad Jeremiam de sermonibus siccitatis.

1. Parole du Seigneur qui fut dite à Jérémie, à l'occasion de la sécheresse.

taches de sa peau. — *Cum didiceris malum*, litt. habitués au mal, à mal faire; Cfr. Ps. LIV, 20.

24. — *Quæ vento raptatur in deserto*, litt. « qui est enlevée par le vent du désert », dont la violence est extrême; V. plus haut IV, 44, Job. I, 49, et pour tout le V. Job. XXI, 48; Ps. I, 4; Deut. II, 35.

25. — *Parsque mensura tuæ*, la juste proportion entre ton péché et le châtement de ton péché. — *Confisa es in mendacio*, dans tes faux dieux, dans les prophéties mensongères des faux prophètes, et dans les peuples voisins dont tu attendais du secours.

26. — *Nudavi... faciem tuam*, litt. « j'ai relevé les vêtements sur ta tête », ce qu'on

faisait, pour les humilier, aux femmes esclaves et aux prostituées. V. Nah. III, 5.

26. — *Hinnitus tui*, V. plus haut, v, 8. — *Super colles, in agro*, ou les autels et les sanctuaires des faux dieux étaient d'habitude élevés. — *Non mundaberis post me; usque quo adhuc?* hébr. : « tu ne seras pas purifiée après longtemps encore ». Les LXX ont *ὀπίσω μου*, que S. Jérôme a adopté, mais moi n'est pas dans l'original.

50 Discours à l'occasion de la sécheresse, (xiv-xv).

CHAP. XIV. — La détresse survenue à la suite d'une longue sécheresse (xiv, 2-6) donne au prophète une occasion de prier instamment pour la nation (7-9 et 10-22); mais

2. La Judée est dans le deuil, ses portes sont tombées, sont obscurcies et à terre, et les cris de Jérusalem s'élèvent.

3. Les grands ont envoyé les petits chercher de l'eau : ils sont venus pour en puiser, et n'en ont pas trouvé, ils ont remporté leurs vases vides : ils ont été confus et affligés, et ils ont couvert leurs têtes.

4. A cause de la stérilité de la terre, et qu'il ne vient pas de pluie, les laboureurs sont désolés et se couvrent la tête.

5. La biche a mis bas son petit dans la campagne, et l'a abandonné, parce qu'il n'y avait pas d'herbe.

6. Les onagres se tiennent sur les rochers, ils aspirent l'air comme les

2. Luxit Judæa, et portæ ejus corruerunt, et obscurate sunt in terræ, et clamor Jerusalem ascendit.

3. Majores miserunt minores suos ad aquam : venerunt ad hauriendum, non invenerunt aquam, reporterunt vasa sua vacua : confusi sunt et afflicti, et operuerunt capita sua.

4. Propter terræ vastitatem, quia non venit pluvia in terram, confusi sunt agricolæ, operuerunt capita sua.

5. Nam et cerva in agro peperit, et reliquit : quia non erat herba.

6. Et onagri steterunt in rupibus, traxerunt ventum quasi dracones,

Dieu repousse toute intercession, et annonce que le peuple à cause de son apostasie, va être détruit par l'épée, la famine et la peste (40-48 et xv, 4-9). Le prophète se plaint alors de la persécution qu'il endure et est encouragé et fortifié par le Seigneur (40-21).

1. — *Quod factum est verbum*, contraction de deux phrases en une; des constructions analogues se trouvent XLVI, 4, XLVII, 4, XLIX, 34. — *Siccitatis*. Beaucoup de commentateurs, à la suite de S. Jérôme, croient qu'il s'agit d'une sécheresse future, et pensent qu'elle est indiquée dans la famine de IV Rois, xxv, 3. Mais il est difficile de ne pas admettre que la sécheresse était déjà arrivée lors que ce discours s'est produit. L'hébreu a le pluriel בצרות, qui ne désigne pas, comme le croit Keil, plusieurs sécheresses consécutives, mais une sécheresse longtemps persistante.

2. — *Portæ ejus*, les villes de la Judée; c'est aux portes de la ville que les habitants se réunissaient, Is. III, 26. xxiv, 4. Le Targum : leurs villes. — *Obscurate sunt in terra*, hébr. « ils sont couverts d'habits de deuil à terre », comme les gens en deuil, Cfr. Job. II, 43 et v, 41. — *Ascendit*, monte au ciel.

3. — *Majores*, les grands de la nation, les riches. — *Minores suos*, leurs inférieurs, leurs serviteurs. — *Ad hauriendum*, hébr. לְהַאֲרִיֵם, aux citernes, LXX : τὰ κρήναια. Les citernes où on recueille l'eau de pluie sont fréquentes en Orient, pays dans lequel les sources n'abondent pas. — *Operuerunt capita sua*, à la manière des affligés, V. II Rois, xv, 30, xix, 5; Esth. vi, 41, vii, 8.

4. — *Terræ*, הַבְּרָא, la terre cultivable, Gen. iv, 2, 22. — *Vastitatem*, hébr. : « qui est brisée » ou « consternée, » à cause du manque de pluie; Cfr. III Rois, xvii, 7. LXX : καὶ τὰ ἔργα τῆς γῆς ἐξέλιπον.

5. — *Reliquit*, elle abandonne ses petits dont ordinairement elle est très-soigneuse; image très-poétique d'une extraordinaire stérilité.

6. — *Onagri*, בְּרִיאִים, les ânes sauvages. — *In rupibus*, sur le haut des collines dénudées; Pallas dit à leur sujet : « Les Onagres aiment surtout les montagnes pelées », Act. Acad. Scien. S. Petersbourg, 1777, t. II, p. 264. — *Traxerunt ventum*, ils cherchent dans l'air si l'odeur de quelque pâture ne leur parviendra pas. — *Quasi dracones*, תַּנִּינִים, litt. « des chacals. » D'après Hitzig et Graf, il faudrait lire תַּנִּינִי, des monstres marins, Cfr. Ezéch. xxix, 3, xxxii, 2; mais pourquoi, dit Nægelsbach, suivi par Keil, des chitens sauvages, aboyant, dans leur faim excessive, ne pourraient-ils pas servir ici de terme de comparaison? Reuss fait pourtant cette observation assez juste : « Ils aspirent l'air en haletant, avec toute l'avidité de leurs poumons essouffés, comme font les cétaacés (les dauphins) ou les crocodiles, quand ils paraissent à la surface de l'eau. Ordinairement on met ici des chacals, traduction justifiée par les dictionnaires, mais non par l'histoire naturelle et la poésie ». Peut-être, dit Faussett, y a-t-il ici allusion à ces grands boas ou serpents pythons, qui élèvent verticalement une grande partie de leur corps à dix ou douze pieds de haut, pour explorer l'alentour, par

defecerunt oculi eorum, quia non erat herba.

7. Si iniquitates nostræ responderint nobis : Domine, fac propter nomen tuum, quoniam multæ sunt aversiones nostræ, tibi peccavimus.

8. Expectatio Israel, Sálvator ejus in tempore tribulationis : quare quasi colonus futurus es in terra, et quasi viator declinans ad manendum?

9. Quare futurus es velut vir vagus, ut fortis qui non potest salvare? tu autem in nobis es, Domine, et nomen tuum invocatum est super nos, ne derelinquas nos.

10. Hæc dicit Dominus populo huic, qui dilexit movere pedes suos, et non quievit, et Domino non placuit : Nunc recordabitur iniquita-

dragons : leurs yeux sont sans force, parce qu'il n'y a pas d'herbe.

7. Si nos iniquités parlent contre nous, Seigneur, fais-le à cause de ton nom : car nos révoltes sont nombreuses, c'est contre toi que nous avons péché.

8. Attente d'Israël, son Sauveur au temps de la tribulation, pourquoi es-tu comme un étranger dans ta terre, ou comme un voyageur qui s'arrête pour y demeurer peu de temps?

9. Pourquoi es-tu comme un homme vagabond, ou comme un homme fort, qui ne peut pas sauver? Mais toi, tu es en nous, Seigneur, ton nom a été invoqué sur nous, ne nous abandonne pas.

10. Voici ce que dit le Seigneur à ce peuple qui aime à remuer ses pieds, qui ne reste pas en repos, et qui ne plait pas à Dieu : Le Sei-

dessus les buissons envainnants, pendant que de leur gueule ouverte ils absorbent l'air. — *Defecerunt oculi eorum*. On sait combien est perçante la vue des ânes sauvages ; mais ils ont beau regarder partout, ils ne voient d'herbe nulle part. Ou bien encore : leur vue s'affaiblit à cause du manque d'eau et de nourriture.

7. — *Responderint nobis*, si nous sommes convaincus par nos crimes d'avoir mérité ces châtimens que nous souffrons. — *Fac*, accorde-nous, Seigneur, ce que nous demandons, à cause de notre aveu. — *Propter nomen tuum*, parce que nous portons ton nom, ou mieux, parce que cela intéresse la gloire de ton nom ; Cfr. plus bas, 21, Jos. vii, 9 ; Ps. xxiv, 44. — *Aversiones nostræ tibi...* nos fautes par lesquelles nous avons péché contre toi.

8. — *Expectatio Israel*, l'espoir d'Israël, celui en qui il met sa confiance à cause des promesses d'éternelle alliance, V. xvii, 13. — *Quasi colonus*, hébr., « comme un étranger », qui n'est que pour un temps dans un pays. — *Quasi viator declinans...* hébr. : « comme un voyageur qui tend sa tente pour y passer la nuit ». « Judæi hunc locum sic intelligunt : quare segregas te a populo tuo, et quasi viator propter unius horæ refrigerium, non curas quali utaris hospitio, sed ad alia transiturus non salvas populum tuum, et tempus quondam inclytum deseris. Nostri vero

de futura Christi dispensatione dici putant, quod futurus sit peregrinus in terra, et parvo tempore terræ usus hospitio, et quasi vir pertransiens ac robustus, relicto Israel, tendat ad gentium multitudinem. » S. Jérôme.

9. — *Velut vir vagus*, נָדָדָה, un homme stupéfait, étonné par une infortune subite et inattendue. — *Ut fortis...* comme un guerrier dont on célébrait partout la vigueur, et que le premier ennemi suffit à abattre. Est-il possible que Dieu veuille mériter de telles comparaisons en ne sauvant pas Israël? Non, Jérémie donne maintenant les raisons qui lui font avoir confiance. — *In nobis es*, Cfr. Exod. xxix, 45, 46 ; Lev. xxvi, 11, 12. — *Nomen tuum... super nos*, Cfr. vii, 10, nous qui sommes nommés de ton nom, qui par conséquent t'appartenons. Cfr. Exod. iii, 18 ; Deut. ix, 29 ; Dan. ix, 49. — *Ne derelinquas nos*, ne nous abandonne pas à nos oppresseurs.

10. — *Hæc dixit Dominus*. Voici une première réponse de Dieu. — *Qui dilexit... non quievit*. Litt. : ils aiment à errer et ils ne retiennent pas leurs pieds ». Ils ont si peu de fixité dans l'esprit, si peu de stabilité, que tantôt c'est mon secours qu'ils invoquent, et tantôt celui des dieux étrangers et des nations voisines. Ou bien, selon R. Salomon Haccohen : Aujourd'hui qu'ils ont besoin de moi, ils me glorifient ; demain, quand j'aurai cessé de les châtier, ils recommenceront à m'offenser ». Ces explications semblent préfé-

gneur se souviendra de ses iniquités et visitera ses péchés.

11. Et le Seigneur me dit : Ne me prie pas en faveur de ce peuple.

12. Lorsqu'ils jeûneront, je n'exaucerai pas leurs prières : et s'ils m'offrent des holocaustes et des victimes, je ne les recevrai pas, parce que je veux les exterminer par l'épée, la famine et la peste.

13. Et je dis : Ah, ah, ah, Seigneur Dieu : les prophètes leur disent : Vous ne verrez pas l'épée, et la famine ne sera pas parmi vous ; mais le Seigneur vous donnera dans ce lieu une paix véritable.

14. Le Seigneur me dit : Les prophètes prophétisent faussement en mon nom ; je ne les ai pas envoyés, je ne leur ai pas donné d'ordres, et je ne leur ai pas parlé. Ce sont des visions mensongères, des divinations, les séductions de leur cœur qu'ils vous prophétisent.

tum eorum, et visitabit peccata eorum.

11. Et dixit Dominus ad me : Noli orare pro populo isto in bonum.

Supr. 7, 46 et 11, 44.

12. Cum jejunaverint, non exaudiam preces eorum ; et si obtulerint holocaustata, et victimas, non suscipiam ea : quoniam gladio, et fame, et peste consumam eos.

13. Et dixit, A ! a ! a ! Domine Deus : Prophetæ dicunt eis : Non videbitis gladium, et fames non erit in vobis, sed pacem veram dabit vobis in loco isto.

Supr. 5, 12 ; Infr. 23, 17.

14. Et dixit Dominus ad me : Falso prophetæ vaticinantur in nomine meo : non misi eos, et non præcepi eis, neque locutus sum ad eos : visionem mendacem, et divinationem, et fraudulentiam, et seductionem cordis sui prophetant vobis.

Infr. 29, 9.

rables à celles de Jarchi qui voit dans ces mots une nouvelle accusation d'idolâtrie contre les Juifs. — *Et Domino*, changement de personne, fréquent chez Jérémie. — *Recordabitur iniquitatem eorum*, Cfr. Os. viii, 43, ix, 9.

11. — *Et dixit Dominus*, nouvelle réponse de Dieu. — *Noli orare pro populo*, comme plus haut, vii, 46, xi, 44. — *In bonum*. « Gravis est ira Dei, cum bonum petere vult, malum et exitium precari permittit ». Corn. a Lap. Mais cette interprétation semble forcée, car, tout en défendant à Jérémie de rien demander de favorable pour le peuple, Dieu est loin de permettre qu'on lui demande un châtiment plus sévère.

12. — *Cum jejunaverint... eorum*. Cfr. Is. i, 45, lviii, 5, et plus haut, vi, 20. Toutes ces œuvres de piété ne sont, en effet, qu'extérieures, et le cœur n'est pas encore converti ; Dieu ne refuse jamais d'écouter les prières sincères, V. vii, 21, 22 ; Prov. i, 28 ; Is. i, 45, lviii, 3. « Jejunia et preces, et victimæ et holocausta tunc proficiunt, cum recedimus a vitiiis, et flemus antiqua peccata. Sin autem in sceleribus permanentes, putaverimus votis atque sacrificiis redimere nos, vehementer erramus, iniquum arbitantes Deum ». S. Jérôme. — *Gladio et fame et peste...* Ce sont

les trois moyens par lesquels Dieu annonce qu'il détruira le peuple infidèle, Lev. xxvi, 25 et suiv. ; V. aussi II Rois, xxiv, 42, 43.

13. — Le prophète essaie encore d'excuser le peuple en rejetant la responsabilité de ses péchés sur les faux prophètes. — *A, a, a*. V. i, 6. — *Prophetæ*, les prophètes menteurs, suivant l'interprétation exacte du Targum. — *Pacem veram*, LXX : ἀλήθειαν καὶ εἰρήνην, ce qui conduit Hitzig et Graf à introduire aussi la conjonction *et* dans l'hébreu. Mais K il fait remarquer avec raison que les LXX traduisent ainsi plusieurs endroits où l'original n'a pas cette conjonction, V. xxxviii, 6 et Is. xxxix, 8, et qu'il faut par conséquent conserver la leçon actuelle, et la traduction très-exacte de la Vulgate. *Pacem veram*, désigne une prospérité incessante et solide.

14. — *Falso... in nomine meo*, Cfr. xxiii, 21. Dieu n'a pas envoyé ces prophètes qui sont des menteurs, שקר. — *Non misi eos*, ils ne pourraient pas fournir la preuve de leur mission divine, Cfr. Deut. xviii, 20. — *Visionem mendacem*. Cette expression fait voir combien Dieu est irrité contre les pratiques perverses de ces méchants. — *Divinationem*, qui était formellement défendue aux Juifs, Deut. xviii, 49. — *Fraudulentiam*, ארלל pour ארלי rétabli par le kéri, des prophéties rem-

15. Idcirco hæc dicit Dominus de prophetis, qui prophetant in nomine meo, quos ego non misi, dicentes : Gladius, et fames non erit in terra hac : In gladio et fame consumeruntur prophetæ illi.

16. Et populi, quibus prophetant, erunt projecti in viis Jerusalem præ fame et gladio : et non erit qui sepeliat eos ; ipsi et uxores eorum, filii et filia eorum, et effundam super eos malum suum.

17. Et dices ad eos verbum istud : Deducant oculi mei lacrymam per octem et diem, et non taceant : quoniam contritione magna contrita est virgo filia populi mei, plaga pessima vehementer.

Thren. 1, 46 et 2, 48.

18. Si egressus fuero ad agros, ecce occisi gladio : et si introiero in civitatem, ecce attenuati fame. Propheta quoque et sacerdos abierunt in terram quam ignorabant.

19. Numquid projiciens abjecisti

15. C'est pourquoi le Seigneur dit des prophètes qui prophétisent en mon nom, et que je n'ai pas envoyés, et qui disent : le glaive et la famine ne viendront pas dans cette terre : le glaive et la famine détruiront ces prophètes.

16. Et ceux auxquels ils prophétisent seront jetés à terre dans les rues de Jérusalem par la famine et par le glaive, et il n'y aura personne pour les ensevelir : eux et leurs femmes, leur fils et leurs filles, et je renverserai leur méchanceté sur eux-mêmes.

17. Tu leur diras cette parole : Que mes yeux versent jour et nuit des larmes, qu'ils ne se taisent pas : parce que la vierge fille de mon peuple a été brisée par une grande ruine, sa plaie est des plus épouvantables.

18. Si je sors aux champs, j'en vois que l'épée a tués ; si j'entre dans la ville, j'en vois d'autres qui sont exténués par la faim. Les prophètes mêmes et les prêtres ont été emmenés dans une terre qu'ils ne connaissaient pas.

19. As-tu rejeté et abandonné

lies de vanité, néant aussi bien que les idoles. — *Seductionem cordis sui*, Cfr. xxiii. 26. la fraude qui les a trompés et par laquelle, à leur tour, ils trompent les autres volontairement.

15. — Cfr. v, 42, 43. Les faux prophètes ont le châtement ; ils en seront atteints comme les autres.

16. — *Populi quibus prophetant*, et qui prêtent si volontiers l'oreille à ces fausses et atteuses prophéties. — *Projecti in viis Jerusalem*, V. viii. 2, xvi. 4, xxv. 33. — *Non erit qui sepeliat eos*. Cfr. Ps. lxxviii. 1, 2. — *psi...* dans l'hébreu ce mot et les suivants ont le complément de *eos*, et devraient être l'accusatif ; S. Jérôme, ici comme bien souvent, a suivi les LXX, qui changent le *as*, ἀσρός... αί. — *Effundam...* comme une pluie violente qui les inonde. — *Malum suum*, c'est-à-dire, les châtements que leur malice leur aura attirés, Cfr. ii. 49 ; Os. ix. 45.

17. — *Deducant... lacrymam*, V. xiii. 17. Jérémie pleurera sans cesse sur les malheurs

de sa nation. — *Non taceant*, qu'elles ne cessent pas ; Lam. ii. 48, iii. 48, 49. — *Virgo*, parce que Juda, jusqu'alors, n'a pas été soumis au joug étranger. — *Filia populi mei*, V. viii. 41.

18. — Prophétie de la condition des Juifs après la prise de Jérusalem. — *Propheta quoque...* « Et quid mirum hoc de plebe et ignobili vulgo dicere ? quum prophetæ quoque et sacerdotes, qui alia pro-pera prophetabant, et qui debebant Legis aperire mandata, ipsi ierint in terram quam ignorabant, et captivitatis sustinerint malum ». S. Jérôme, qui s'accorde ici, encore avec les LXX. Keil, Nægelsbach et Reuss. suivent la même interprétation ; mais Rosenmüller, etc., donnent à l'hébreu un sens un peu différent : « le prophète et le prêtre cherchent par la terre (un secours aux maux dont ils sont accablés), mais ils ne savent » (trouver aucun remède à ces maux).

19. — Le prophète, malgré la défense faite par Dieu, plus haut, v. 41, ose encore inter-

Juda? Sion est-elle une abomination pour ton âme? Pourquoi nous as-tu frappés sans que nous puissions guérir? Nous attendions la paix, et elle ne vient pas, le temps de la guérison et c'est le trouble.

20. Nous avons connu, Seigneur, nos impiétés et les iniquités de nos pères, oui, nous avons péché contre toi.

21. Ne nous laisse pas tomber dans l'opprobre à cause de ton nom : et ne donne pas à l'opprobre à cause de nous le trône de ta gloire. Souviens-toi, et n'annule pas l'alliance que tu as faite avec nous.

22. Y en a-t-il parmi les faux dieux des nations qui fassent pleuvoir, ou qui puissent envoyer les eaux du ciel? N'est-ce pas toi le Seigneur notre Dieu, celui que nous attendons? C'est toi qui as fait tout cela.

Judam? aut Sion abominata est anima tua? quare ergo percussisti nos, ita ut nulla sit sanitas? expectavimus pacem, et non est bonum; et tempus curationis, et ecce turbatio.

Supr. 8, 15.

20. Cognovimus, Domine, impietates nostras, iniquitates patrum nostrorum, quia peccavimus tibi.

21. Ne des nos in opprobrium propter nomen tuum, neque facias nobis contumeliam soli gloriæ tuæ: recordare, ne irritum facias fœdus tuum nobiscum.

22. Numquid sunt in sculptilibus gentium qui pluant? aut cœli possunt dare imbres? nonne tu es Dominus Deus noster, quem expectavimus? tu enim fecisti omnia hæc.

céder pour le peuple. — *Expectavimus pacem*, répétition de VIII, 15.

20. — Il appuie sa demande, comme aux xx. 7 et 20, sur l'aveu des fautes commises. — *Impietates nostras, iniquitates...* L'idolâtrie, qui est le péché de la nation contre Dieu, et s'est perpétuée de génération en génération malgré les appels faits par le Seigneur à la pénitence; V. II. 9.

21. — *Nos*, n'est pas dans l'hébreu, ni dans les LXX. — *Propter nomen tuum*, parce qu'on l'appelle miséricordieux, dit Jarchi, qui compare cet endroit avec Exod. xxxiv. 6; suivant Rosenmüller, à cause de la gloire de ton nom, pour que tu fasses voir ta puissance, comme plus haut, x. 7. — *Nobis* n'est pas dans l'hébreu ni dans les LXX. — *Soli gloriæ tuæ*, le temple; le prophète demande à Dieu de ne pas permettre aux

barbares idolâtres de souiller son temple. — *Recordare ne irritum facias fœdus tuum...* Souviens-toi de l'alliance que tu as contractée avec nos pères, et de tes promesses de conserver et de protéger toujours ton peuple, Exod. xxxii, 43; Lévit. xxvi, 44, 45; Deut. iv, 31.

21. — Dieu seul peut sauver les Juifs du péril présent, et plus ils manquent de secours, plus il doit être miséricordieux. — *Numquid... qui pluant*. Est-ce que les faux dieux peuvent faire tomber la pluie dont on a actuellement un besoin si pressant? V. Zach. x, 1, 2. — *Cœli*, peuvent-ils d'eux-mêmes et sans l'ordre de Dieu donner la pluie? Matth. v, 45; Act. xiv, 46. — *Nonne tu es...* C'est Dieu seul qui peut nous secourir, car lui seul est le créateur et le maître de la nature, Job. v, 40, xxxviii, 25, 26.

CHAPITRE XV

Quand même Moïse et Samuel prieraient pour le peuple, Dieu ne les exaucerait pas, (xv. 1). — Dieu menace les Juifs de tous les fléaux et annonce la ruine certaine de Jérusalem, (xv. 2-9). — Le prophète déplore la situation qui lui est faite : il est odieux à ses concitoyens qui le haïssent parce qu'il annonce toujours des malheurs, (xv. 10-18). — Dieu console et fortifie Jérémie, qui sera au peuple comme un mur d'airain, (xv. 19-20). — Il sera délivré de la main de ses ennemis, (xv. 24).

1. Et dixit Dominus ad me : Si steterit Moyses et Samuel coram me, non est anima mea ad populum istum : ejice illos a facie mea et egrediantur.

2. Quod si dixerint ad te : Quo egrediemur? dices ad eos : Hæc dicit Dominus : Qui ad mortem, ad mortem : et qui ad gladium, ad gladium : et qui ad famem, ad famem, et qui ad captivitatem, ad captivitatem.

Zach. 11, 9.

3. Et visitabo super eos quatuor species, dicit Dominus : Gladium ad occisionem, et canes ad lacerandum, et volatilia cœli et bestias terræ ad devorandum et dissipandum.

4. Et dabo eos in fervorem universis regnis terræ : propter Manas-

1. Le Seigneur me dit : Si Moïse et Samuel se présentent devant moi, mon cœur ne se tournera pas vers ce peuple. Chasse-les de devant moi, et qu'ils s'en aillent.

2. Que s'ils te disent : Où irons-nous? Tu leur diras : Voici ce que dit le Seigneur : Ceux pour la mort, à la mort; ceux pour l'épée, à l'épée; ceux pour la famine, à la famine; ceux pour la captivité, à la captivité.

3. Je les punirai de quatre manières, dit le Seigneur : l'épée pour tuer, les chiens pour déchirer, les oiseaux du ciel et les bêtes de la terre pour dévorer et mettre en pièces.

4. Et je les livrerai à la fureur de tous les royaumes de la terre, à

CHAP. XV. — 1. — *Et dixit Dominus*, Dieu refuse de nouveau d'écouter les prières. — *Si steterit... coram me*, pour intercéder en faveur du peuple; même ces deux grands hommes, ces deux illustres amis de Dieu n'auraient aucun succès auprès de lui. Moïse et Samuel sont nommés ici à cause de leur grand amour pour le peuple, en faveur duquel ils étaient toujours prêts à intercéder, Exod. xxxii, 14, 14, I Rois, vii, 6 et suiv., et Ps. xcvi, 6, et à qui ils firent souvent éviter une ruine certaine, ibid. et xvii, 14; Nomb. xiv, 13 et suiv., I Rois, xii, 48 et suiv. — *Non est anima mea ad populum istum*; malgré les prières de ces deux grands serviteurs, Dieu ne rendrait pas sa faveur à son peuple. — *Ejice... mea*. Dieu parle comme si le peuple se trouvait en ce moment devant lui avec le prophète, et il le chasse avec indignation.

2. — *Quo egrediemur?* Où irons-nous, demandent les Juifs, si Dieu nous chasse de sa

présence? Mais ils ne s'attendent pas à la terrible réponse que Jérémie va leur faire. — *Qui ad mortem, ad mortem*. V. plus bas, xlvi, 14 et Zach. xi, 9. La mort c'est la peste, comme plus bas xviii, 21, Cfr. Apoc. ii, 23, vi, 8, et Ezech. xiv, 21.

3. — *Species*, quatre espèces différentes de châtiments qui sont énumérés aussitôt. — *Canes ad lacerandum*, pour déchirer, traîner çà et là et dévorer les cadavres privés de sépulture, Cfr. IV. Rois, ix, 35, 37. — *Volatilia... bestias*, qui acheveront de dévorer ce que les chiens auront laissé.

4. — *In fervorem*, hébr. לְעִרָה (Kéri), en commotion, en horreur aux autres peuples; ou suivant quelques exégètes, j'en ferai la vexation des peuples de la terre, c'est-à-dire, je les laisserai tourmenter, maltraiter par ces peuples. Le commencement de ce verset est répété plus bas, xxiv, 9, xxix, 18, xxxiv, 17; l'expression est prise du Deut. xxviii, 25.

cause de Manassé fils d'Ezéchiâs roi de Juda, et de tout ce qu'il a fait dans Jérusalem.

5. Qui donc aura pitié de toi, ô Jérusalem? Qui s'attristera sur toi? Qui ira prier pour ta paix?

6. Tu m'as abandonné, dit le Seigneur; tu es retournée en arrière: aussi j'étendrai ma main sur toi, et je te détruirai. Je me suis fatigué à te supplier.

7. Je les disperserai avec le van jusqu'aux portes de la terre. J'ai tué et j'ai perdu mon peuple, et néanmoins ils ne sont pas revenus de leurs voies.

8. J'ai multiplié ses veuves, au-delà du sable de la mer. J'ai amené un ennemi, qui a tué en plein midi

sen filium Ezechiæ regis Juda, super omnibus quæ fecit in Jerusalem.

IV Reg. 21, 2, 11.

5. Quis enim miserebitur tui, Jerusalem? aut quis contristabitur pro te? aut quis ibit ad rogandum pro pace tua?

6. Tu reliquisti me, dicit Dominus, retrorsum abiisti: et extendam manum meam super te, et interficiam te: laboravi rogans.

7. Et dispergam eos ventilabro in portis terræ: interfeci et disperdidi populum meum, et tamen a viis suis non sunt reversi.

8. Multiplicatæ sunt mihi viduæ ejus super arenam maris: induxi eis super matrem adolescentis va-

— *Propter Manassem*, qui, par son idolâtrie, avait comblé la mesure des péchés du peuple, V. IV Rois, XXI, 4-16. L'auteur du IV^e Livre des Rois, XXIII, 26, XXIV, 3, attribue aussi aux péchés de Manassé les châtimens dont Dieu frappe son peuple. Il ne faut pas oublier que le peuple avait du reste marché volontiers à la suite du roi.

5. — *Quis... miserebitur tui*. Si Dieu ne fait plus miséricorde à son peuple, qui la lui fera? Cfr. Is. LI, 49 et Nah. III, 7. — *Quis contristabitur*, hébr. : « qui s'attristera avec toi, » qui te consolera? — *Quis ibit ad rogandum pro pace tua*, litt. : « qui se détournera pour l'interroger sur ta paix »; c'est-à-dire qui se détournera de son chemin ou de ses affaires pour te saluer, pour l'interroger sur ta santé. Tel est en effet le sens de שאל לשר V. Gen. XLIII, 27; Exod. XVIII, 7; Jug. XVIII, 15; I Rois, x, 4; II Rois, VIII, 40, etc. Non-seulement on ne montrera aucune sympathie pour Jérusalem, mais on ne s'inquiétera même pas de savoir ce qu'elle devient.

6. — *Extendam manum meam*... Cette expression indique la colère de Dieu et est comme une déclaration de guerre contre son peuple; Cfr. VI, 42, LI, 25; III Rois, XIII, 4; Job. xv, 25; Is. IX, 44, x, 4, etc. — *Laboravi rogans*. « Laboravi rogatus sive rogans. duplicem habet sensum. quod jam defecerit Deus, crebro eis ignoscendo, et lassus sit semper eos provocans ad salutem ». S. Jérôme. בלאיתי הנהם « je suis fatigué de me repentir »; j'avais souvent décidé ta perte; au moment d'agir je me suis repenti et je

l'ai épargné, mais rien désormais ne m'empêchera d'exécuter mon projet. Reuss traduit : « je suis las de me laisser fléchir. » LXX : διαφθερῶ σε, καὶ οὐκ ἐπι ἀνήσω αὐτούς. Cfr. Os. XI, 8, XIII, 14.

7. — *Dispergam eos ventilabro*, comme la paille qui est dispersée par le van. Cfr. IV, 44, — *In portis terræ*, les extrémités de la terre, d'après S. Jérôme, Rosenmüller, Ewald, Graf; les portes de la terre c'est-à-dire les villes de la terre d'Israël, dit Keil. Dieu est comparé au vanneur qui chasse bien loin de lui la paille. — *Et tamen* n'est pas dans l'hébreu, dont « parce que » donnerait mieux le sens: je les détruirai, je les disperserai, parce qu'ils n'ont pas quitté leur mauvaise voie.

8. — *Multiplicatæ sunt*, prêterit prophétique. — *Viduæ*, à cause du grand nombre d'hommes qui seront tués dans les batailles. — *Ejus*, du peuple. — *Induxi... vastatorem*. Ce passage a fort occupé les commentateurs: les uns ont cru qu'on devait traduire, en ajoutant une conjonction, la mère et l'adolescent; d'autres que Jérusalem était désignée par *matrem*, etc. Avec Keil et Nægelsbach, nous croyons que la meilleure interprétation est celle de S. Jérôme: je ferai venir sur la mère qui a des jeunes fils, le dévastateur. Ce dévastateur est Nabuchodonosor. — *Meridie*, à l'instant du jour où, à cause de la chaleur on s'attend le moins à une attaque, soudainement, à l'improviste, ce mot répond au *repente* du membre de phrase suivant. — *Misi super civitates repente terrorem*. La Vulgate suit ici le Tar-

statorem meridie : misi super civitates repente terrorem.

9. Infirmata est quæ peperit septem, defecit anima ejus : occidit ei sol, cum adhuc esset dies : confusa est, et crubuit : et residuos ejus in gladium dabo in conspectu inimicorum eorum, ait Dominus.

1 Reg 2, 5; Amos, 8, 9.

10. Væ mihi, mater ! quare genuisti me, virum rixæ, virum discordiæ in universa terra ? non fœneravi, nec fœneravit mihi quisquam : omnes maledicunt mihi.

11. Dicit Dominus : Si non reliquæ tuæ in bonum, si non occurri tibi in tempore afflictionis, et in

la mère et le fils : j'ai envoyé sur leurs villes une terreur soudaine.

9. Celle qui avait eu sept enfants, est devenue malade ; son âme a défailli ; le soleil s'est couché pour elle, quand il était encore jour ; elle est couverte de confusion et de honte, et ceux qui lui restent, je les livrerai au glaive, en présence de leurs ennemis, dit le Seigneur.

10. Malheur à moi, ma mère ! Pourquoi m'as-tu mis au monde, pour être un homme de contradiction, un homme de discorde dans toute la terre ? Je n'ai pas prêté d'argent, et nul ne m'en a prêté ; et tous me maudissent.

11. Le Seigneur dit : Je te jure que la fin sera bonne pour toi, que je t'assisterai dans l'affliction, et

gum ; mais l'hébreu n'a pas, semble-t-il, ce sens, et נָרִי ne doit pas se traduire ici par ville, mais par terreur, consternation : « j'ai fait venir tout d'un coup sur elle (la mère de l'adolescent) la coupation et la terreur. Les LXX : ἐπ' αὐτήν... τρομὸν καὶ σπουδήν.

9. — *Infirmata est quæ peperit septem.* La mère, heureuse et fière de ses nombreux enfants, les voit tous succomber à la guerre et plaint son sort. Cfr. I Rois, II, 15; Ruth, IV, 15. Sept indique l'abondance, la grande richesse. — *Occidit... dies.* Cfr. Am. VIII, 9 ; au milieu de la tranquillité et du bonheur est survenue une extrême calamité. — *Confusa est et erubuit.* J. D. Michaëlis croit que dans l'hébreu ce n'est pas à la mère que ces mots doivent s'appliquer, mais au soleil, auquel Is. XXIV, 23, donne de semblables qualifications. — *Residuos*, ceux qui auront survécu à la prise de Jérusalem.

10. — *Væ mihi, the prophète, en voyant ses prières rejetées par Dieu déplore son sort ; Cfr. plus bas, XX, 14 et Job. III, 4 et suiv. quoique le caractère de ces lamentations soit bien différent, et que cette apostrophe de Jérémie indique seulement la grandeur de sa tristesse. — Virum rixæ... discordiæ, un homme exposé aux reproches et aux injures de tout le monde, V. Ps. LXXIX, 7. — In universa terra, dans tout le royaume de Juda. Jérémie est ici une figure de Notre-Seigneur : « Vere autem Domino competit Salvatore, qui loquitur in Evangelio : In judicium ego in istum mundum veni, ut qui non vident videant, et qui vident salvi fiant*

(Joan. IX, 39) ; de quo scriptum est : Ecce hic est positus in ruinam, et in resurrectionem multorum in Israel : et in signum cui contradicetur (Luc. II, 34) ». S. Jérôme. — *Non fœneravi... quisquam.* Quoique je n'aie été pour mes compatriotes ni un cruel usurier, ni un débiteur inexact, ils m'accablent pourtant de malédictions. Il est probable que nous avons ici une locution proverbiale pour disputer, se quereller. LXX : οὐτε ὠφέλησα, οὐτε ὠφέλησέ με οὐδέτις ; Mais Origène a lait remarquer qu'il y avait là une faute de copiste pour ὠφέλησα et ὠφέλησε. — *Omnes maledicunt mihi, כלה כקלרני, difficile à expliquer grammaticalement, cette leçon, dit Keil, provient probablement d'une mauvaise division des mots, et il lit : כלהם קלרני.*

11. — *Si non reliquæ tuæ in bonum.* La Vulgate suit ici le Targum, et le sens qu'elle donne a été adopté aussi par Jarchi et Kimchi : si le reste de ta vie n'est pas bon... « Respondit Dominus : noli considerare præsentia, sed futura ; reliquæ enim tuæ et novissima erunt in bonum ». S. Jérôme. Mais *reliquæ* ne rend pas, au jugement de plusieurs modernes, שרידתך, et d'après eux il faut traduire : je te fortifierai pour ton bien, c'est-à-dire : quelques soient les événements que tu auras à souffrir de la part des hommes, tout tournera à ton bien. *Si non, אם כן* est une particule affirmative qui donne à la réponse une solennité plus grande : J'affirme, dit Dieu, que je te donnerai de la force contre tes ennemis. LXX : γένοιτο, θέσπιστα, κατεσθύνοντων αὐτῶν. — *Si non occurri... adversus*

dans le temps de la tribulation contre l'ennemi.

12. Est-ce que le fer s'alliera avec le fer qui vient de l'aquilon, et avec l'airain ?

13. Tes richesses et tes trésors, je les livrerai au pillage, gratuitement, pour tous tes péchés, et dans toutes tes frontières.

14. J'amènerai tes ennemis d'une terre que tu ne connais pas; parce que le feu de ma colère s'est allumé, et c'est contre vous qu'il brûlera.

15. Tu me connais, Seigneur, souviens-toi de moi, visite-moi, et protège-moi contre ceux qui me persécutent. Ne me défends pas dans ta

tempore tribulationis adversus inimicum.

12. Numquid fœderabitur ferrum ferro ab aquilone, et æs ?

13. Divitias tuas et thesauros tuos in directionem dabo gratis in omnibus peccatis tuis, et in omnibus terminis tuis.

14. Et adducam inimicos tuos de terra, quam nescis : quia ignis succensus est in furore meo; super vos ardebit.

15. Tu scis, Domine, recordare mei, et visita me, et tuere me ab his qui persequuntur me, noli in patientia tua suscipere me : scito

inimicum. C'est ainsi que s'accomplira la promesse contenue dans les paroles précédentes. L'hébreu doit se traduire un peu différemment : « Vraiment je forcerai ton ennemi à te prier dans le temps de l'affliction et du trouble ». Lorsque ces temps seront arrivés, tous les adversaires du prophète se tourneront vers lui pour le supplier, parce qu'ils reconnaîtront qu'en dehors de ses prières il n'y a nul moyen de salut. Pour l'accomplissement, V. XXI. 1 et suiv., XXXVII, 3, XXXVIII. 44 et suiv., XLII, 2.

12. — *Numquid fœderabitur...* « Quod autem dicitur sic intelligendum est : Ne doleas quod populus inimicus tuus sit ; te enim dura nuntiante, non potest te amare qui durus est. Sive Babylonii qui ab aquilone veniunt, sicutque ferrum durissimum, huic populo duriori et in æris similitudinem indomito, non poterunt amicitia copulari. Sive ferrum durissimum, hoc est, populus Israel Dei cognitione indignus est, qui in tantam pervenit malitiam, ut duriori metallo ære circumdatus sit » S. Jérôme. Mais ירר doit plutôt se traduire par briser, et le sens de l'hébreu semble être : Pas plus qu'un homme ne peut briser le fer, pas plus le peuple juif ne pourra briser, c'est-à-dire vaincre la puissance de ses ennemis du Nord. C'est alors que ce peuple demandera au prophète d'intercéder en sa faveur. Keil. D'après Reuss, ce verset est une réponse de Jérémie à Dieu : « Le fer du Nord c'est l'armée babylonienne qui va envahir la Palestine et châtier Israël. Parviendra-t-elle, non pas à vaincre ce peuple, ce qui ne faisait pas le moindre doute, mais à briser son obstination, son opposition contre le prophète ? Ils rompront, oui, mais plieront-ils ? » — *Ferro ab aquilone,* Grotius et J. D. Mi-

chaelis pensent que le prophète désigne ici ce fer très-dur qu'on appelait le chalybs, et qui était célèbre chez les anciens; mais nullo part on ne voit dans l'Ancien Testament une distinction pareille, et il est admis unanimement que le Nord désigne ici la Chaldée d'où l'invasion devait venir. Les LXX : « En vain le fer est connu de toi, en vain un vêtement d'airain est ta force. »

13. — Les menaces de Dieu deviennent plus précises. Le peuple sera dépouillé de tout ce qu'il possède. — *Dabo gratis,* sans compensation aucune, comme Is. LV, 4. Dieu livre le peuple à ses ennemis comme une chose qui n'a absolument aucune valeur. — *In omnibus peccatis tuis,* à cause de tous tes péchés. — *In omnibus terminis tuis,* comme le peuple tout entier a offensé Dieu, le châtiement se répandra partout.

14. — *Et adducam... quam nescis.* Suivant le Targum, Eichhorn, Payne Smith, etc. : je te ferai servir à tes ennemis dans une terre que tu ne connais pas. — *Quia ignis...* Menace empruntée au Dent. XXXII, 22. L'authenticité de ces vv. 41-44 a été attaquée par Hitzig, Graf, Nægelsbach, Reuss, sous prétexte que les vv. 43-44 ne sont qu'une reproduction corrompue de XVII, 3, 4, et que ces versets rompent la suite des idées; mais ces critiques se bornent à de pures assertions relativement à l'emprunt fait au ch. XVII, et quant à la suite des idées, si difficile qu'elle semble être, nous croyons cependant, dans ce qui précède, l'avoir suffisamment indiquée.

15. — Jérémie renouvelle ses plaintes. — *Tu scis,* combien j'ai souffert de la part de mes ennemis; Cfr. XII, 3. — *Et visita me,* pour me sauver. — *Noli in patientia tua suscipere me* ne mets pas autant de patience,

quoniam sustinui propter te opprobrium.

16. Inveni sunt sermones tui, et comedi eos, et factum est mihi verbum tuum in gaudium et in lætitiā cordis mei : quoniam invocatum est nomen tuum super me, Domine Deus exercituum.

17. Non sedi in concilio ludentium, et gloriatus sum a facie manus tuæ : solus sedebam, quoniam comminatione replesti me.

Psalm. 1, 1 et 25, 4.

18. Quare factus est dolor meus perpetuus, et plaga mea desperabilis reluit curari? facta est mihi quasi mendacium aquarum infidelium.

Infr. 30, 45.

19. Propter hoc hæc dicit Dominus : Si converteris, convertam te, et ante faciem meam stabis : et si separaveris pretiosum a vili, quasi

noncer : sache que c'est pour toi que je supporte l'opprobre.

16. J'ai trouvé tes discours, je les ai dévorés : et ta parole est devenue la joie et le bonheur de mon cœur, car ton nom a été invoqué sur moi, ô Seigneur Dieu des armées.

17. Je ne me suis pas assis dans les assemblées des rieurs; je me suis seulement glorifié à cause de ta main; je me tenais seul, parce que tu m'as rempli de menaces.

18. Pourquoi ma douleur est-elle devenue perpétuelle? Pourquoi ma plaie désespérée refuse-t-elle de se guérir? Elle est pour moi comme le mensonge des eaux trompeuses.

19. C'est pourquoi voici ce que dit le Seigneur : Si tu teournes, je te tournerai, et tu te tiendras devant moi : et si tu sépares ce qui

autant de temps à venir à mon secours que tu en mets à faire tomber ta vengeance sur les Juifs; Hugues de Saint-Cher, Nicolas de Lyre, Cornelius a Lapide. C'est aussi le sens de l'hébreu et du Targum. On voit ici le contraste entre l'esprit de la loi ancienne et celui de l'Évangile, Cfr. Luc, xxiii, 34, Act. vii, 60. — *Sustinui... opprobrium*, Cfr. Ps. lxxviii, 8.

16. — *Inveni... comedi eos*, dès que j'ai connu ta loi, je l'ai pratiquée. Cette énergique expression *manger la loi* désigne ici et Ezéch. ii, 8, iii, 3; Ps. cxviii, 131; Cfr. Apoc. x, 9, 10, la réception entière de la loi, son assimilation par l'esprit. — *In gaudium et in lætitiā*, Cfr. Job. xxiii, 42; Ps. cxviii, 72, 114; Matt. xiii, 44. — *Invocatum est nomen tuum super me*, V. vii, 40. Parce que j'ai été choisi par toi pour ton prophète, et pour parler en ton nom.

17. — *In concilio ludentium*, de ceux qui jouent des instruments de musique, qui dansent et qui chantent; I Rois, xviii, 6, 7; II Rois, vi, 5, 22; Prov. xxvi, 49, et plus bas, xxxi, 4; ce que le Psalmiste appelle la réunion des pécheurs, Ps. i, 4, xxv, 4, 5. — *Glorietus sum a facie manus tuæ* la main de Dieu, c'est l'impulsion divine qui fait annoncer par le Prophète ce qui lui a été révélé; Cfr. Ezéch. i, 3, iii, 14, 22, viii, 1; Is. viii, 11, et la note sur cet endroit. — *Solus sedebam*, pour pleurer les malheurs que par l'ordre de Dieu le prophète a été forcé d'an-

noncer; Cfr. Lam. i, 4, iii, 28. — *Comminatione replesti me*, V. vi, 44. Jérémie partage la colère de Dieu contre les pécheurs et ne peut prendre part à leurs fêtes.

18. — *Dolor*, celle qu'il éprouve à la pensée des jugements de Dieu contre ses compatriotes. — *Plaga... reluit curari*, car il voit bien que la conversion des Juifs n'est plus à espérer. — *Quasi mendacium aquarum infidelium*, hébr. : « Un ruisseau trompeur, une eau qui ne reste pas », c'est-à-dire qui disparaît pendant l'été. V. une comparaison semblable, Job, vi, 45 : « Nec habui intervallo doloris mei, sed jugi miseria deprimebar, ut nulla expectarem remedia. Prævaluerunt enim qui contristabant me, et facta est plaga mea fortis. Sed in hoc habui consolationem, quod fuerit quasi aqua mendax, atque præteriens. Sicut enim aquæ prætereunt dum fluunt, videntur et dilabuntur, sic et omnis impetus inimicorum, te adjuvante, præterit. » S. Jérôme.

19. — *Si converteris, convertam te*. Si tu présentes ton esprit contre le manque de foi et l'impatience, tu demeureras mon prophète. *Ante faciem meam stabis* a ce sens en effet : les serviteurs se tiennent devant le maître pour écouter et exécuter ses ordres; III Rois, xvii, 4, xviii, 45; IV Rois, iii, 14; Prov. xxii, 29; Job. i, 6. Le sens adopté par S. Jérôme : « Si converteris a peccatis populum, et ego de tribulatione te convertam in lætitiā », ne semble pas favorisé par le con-

est précieux de ce qui est vil, tu seras commémoré par la bouche. Eux-mêmes se tourneront vers toi et tu ne te tourneras pas vers eux.

20. Et je te donnerai à ce peuple comme un mur d'airain des plus forts. Ils combattront contre toi, mais sans prévaloir, parce que je suis avec toi pour te sauver et pour te délivrer, dit le Seigneur.

21. Je te délivrerai de la main des méchants, et je te rachèterai de la puissance des forts.

os meum eris : convertentur ipsi ad te, et tu non converteris ad eos.

20. Et dabo te populo huic in murum æreum, fortem ; et bellabunt adversum te, et non prævalebunt : quia ego tecum sum ut salvem te, et eruam te, dicit Dominus.

21. Et liberabo te de manu pessimorum, et redimam te de manu fortium.

CHAPITRE XVI

Dieu défend au prophète de se marier, (v. 1-2). — Les pères et les enfants seront détruits en si grand nombre qu'ils ne seront pas inhumés, (vv. 3-4). — Jérémie reçoit la défense de prendre part au deuil du peuple, vv. 5-9). — Tout cela a pour cause la méchanceté du peuple, (vv. 10-15). — Le prophète console les Juifs et prédit la fin de la captivité, (vv. 16-18). — D'où vient l'occasion de glorifier de nouveau le vrai Dieu en l'opposant aux idoles, (vv. 19-21).

1. Et la parole du Seigneur me fut adressée en ces termes :

2. Tu ne prendras pas de femme, et tu n'auras ni fils ni filles en ce lieu.

1. Et factum est verbum Domini ad me, dicens :

2. Non accipies uxorem, et non erunt tibi filii et filiæ in loco isto.

texte. — *Si separaveris pretiosum a vili*, image tirée de la fonte des métaux, et fréquente chez les Prophètes. Suivant le Targum le sens de cette comparaison est : Si tu convertis les impies pour qu'ils deviennent pieux : S. Jérôme : « Si sanctos quosque meos de numero peccantium tuis sermonibus segregaris ». Nous adoptons l'interprétation de Corn. à Lapidé : Si tu adhères avec courage à ma parole, qui de toutes choses est la plus précieuse, si tu méprises les menaces de Juifs, viles et sans force, tu seras mon prophète. L'opinion de Maldonat, qui veut que ces paroles soient adressées au peuple et non à Jérémie, n'est pas acceptable. — *Quasi os meum*, l'interprète de ma volonté, mon prophète ; c'est ainsi qu'Aaron, Exod. iv, 16, est la bouche de Moïse, c'est-à-dire parle à sa place. — *Convertentur ipsi ad te...* tes ennemis reviendront à toi, suivant l'explication donnée au v. 11 ; Cfr. xlii, 2. — *Tu*

non converteris ad eos. Pour toi, ne cherche pas leur faveur, et ne te plains pas de leur manière d'être à ton endroit.

20-21. — *In murum æreum...* V. i, 48, 49, dont les promesses sont répétées ici. — *Fortium*, ceux qui abusent de leur puissance pour opprimer les autres, Cfr. Ps. lxxi, 5, lxxxv, 44.

6° Menace de ruine imminente faite aux Juifs à cause de leur impiété, (xvi-xvii, 18).

CHAP. XVI. — 2. — *Non accipies uxorem*, à cause des malheurs annoncés dans les versets 3 et 4. — *In loco isto*, non pas à Anathoth, comme dit Vatable, ni à Jérusalem, mais dans toute la Judée. Cette défense rappelle la parole de Notre-Seigneur : « *Vae autem prænantibus et nutrientibus in illis diebus* » (Matth. xxiv, 49). Cfr. aussi I Cor. vii, 26.

3. — En lui donnant cet ordre, Dieu

3. Quia hæc dicit Dominus super filios et filias qui generantur in loco isto, et super matres eorum quæ genuerunt eos : et super patres eorum, de quorum stirpe sunt nati in terra hac :

4. Mortibus ægrotationum morientur : non plagentur, et non sepelientur, in sterquilinum super faciem terræ erunt : et gladio et fame consumentur, et erit cadaver eorum in escam volatilibus cœli et bestiis terræ.

5. Hæc enim dicit Dominus : Ne ingrediaris domum convivi, neque vadas ad plangendum, neque consolers eos : quia abstuli pacem meam a populo isto, dicit Dominus, misericordiam et miserationes.

6. Et morientur grandes et parvi in terra ista : non sepelientur neque plangentur, et non se incident, neque calvitium fiet pro eis.

7. Et non frangent inter eos lugenti panem ad consolandum super mortuo : et non dabunt eis potum calicis ad consolandum super patre suo et matre.

3. Car le Seigneur dit ceci au sujet des fils et des filles qui naîtront en ce lieu, au sujet des mères qui les ont mis au monde, et des pères de la race desquels ils sont nés dans cette terre :

4. Ils mourront des morts qu'amènent les maladies. Ils n'auront ni pleur, ni sépulcre. Ils seront comme du fumier sur la face de la terre ; le glaive et la faim les consumeront, et leurs cadavres serviront de nourriture aux oiseaux du ciel et aux bêtes de la terre.

5. Car voici ce que dit le Seigneur : N'entre pas dans la maison du festin, et n'y va pas pour pleurer ou pour les consoler ; parce que j'ai retiré ma paix de ce peuple, dit le Seigneur, ma pitié et mes miséricordes.

6. Grands et petits mourront en cette terre, ils ne seront ni ensevelis ni pleurés. On ne se fera pas d'incisions et on ne se raserà pas les cheveux pour eux.

7. On ne donnera pas de pain à celui qui pleure, pour le consoler au sujet du mort, et on ne lui donnera pas à boire pour le consoler à cause de son père et de sa mère.

montre combien seront grands les malheurs qui fondront sur tout le pays, dans lequel la vie sociale sera interrompue.

4. — *Mortibus ægrotationum*, par des maladies nombreuses, variées et qui toutes se termineront par la mort. LXX : θανάτω νοσερή. — *Non plagentur et non sepelientur*, à cause du nombre extraordinaire des victimes. Cfr. XIV, 46, XXII, 48. — *In sterquilinum*, VIII, 2, IX, 21. — *Erit cadaver eorum in escam...*, VII, 33, XIX, 7, XXXIV, 20.

5. *Domum convivi*, du repas funèbre, LXX : εις θάσον κτάων. « Moris est lugentibus ferre cibos et præparare convivium, quæ Græci περιδείπνα vocant, et a nostris vulgo appellantur parentalia. Dicit et alibi, Prov. XXXI, 6, divina Scriptura : Date vinum his qui in luctu sunt, ut videlicet obliviscantur doloris ». S. Jérôme. L'hébreu a seulement : « La maison du cri, » c'est-à-dire des lamentations ; Cfr. Amos, VI, 7 ; Lam. II, 40. —

Ad plangendum..., défense est faite à Jérémie de montrer la moindre sympathie pour les malheurs de ses concitoyens. — *Pacem meam*, la prospérité que mon alliance lui avait valu.

6. — *Non se incident*. En signe de deuil les Israélites, comme plusieurs peuples sémitiques, se faisaient des incisions à la peau. La loi mosaïque, Lévi. XIX, 28 ; Dent. XIV, 4, le défendait formellement ; mais, comme on le voit ici, l'habitude semble avoir subsisté malgré la loi ; V. plus bas, XLI, 5, XLVII, 5, XLVIII, 37. Les Arabes la conservent encore de nos jours. — *Calvitium fiet*. La pratique de se raser le haut de la tête au-dessus des yeux, quoique défendue aussi, Dent. ibid. était fort commune, Cfr. Is. XXII, 12 ; Ezech. VII, 48 ; Am. VIII, 40 ; Mich. I, 46, et plus haut VII, 29.

7. — *Frangent... panem... dabunt... potum calicis*, le repas funèbre mentionné au v. 5 ;

8. N'entre pas dans une maison de festin pour t'asseoir avec eux, et pour y manger et y boire.

9. Car voici ce que dit le Seigneur des armées, Dieu d'Israël : J'enlèverai de ce lieu à vos yeux et en vos jours tout cri de joie, tout chant d'allégresse, le chant de l'époux et la chanson de l'épouse;

10. Et lorsque tu annonceras ces paroles à ce peuple et qu'ils te diront : Pourquoi le Seigneur a-t-il prononcé contre nous de si grands maux ? Quelle est notre iniquité ? Et quel est le péché que nous avons commis contre le Seigneur notre Dieu ?

11. Tu leur diras : Parce que vos pères m'ont abandonné, dit le Seigneur, qu'ils ont marché après des dieux étrangers, qu'ils les ont servis et qu'ils les ont adorés, et qu'ils m'ont abandonné et n'ont pas gardé ma loi.

12. Mais vous-mêmes vous avez encore fait pire que vos pères. Car chacun de vous suit la corruption de son cœur, afin de ne pas m'écouter.

13. Je vous chasserai de ce pays dans un pays que vous ne connaissez pas plus que vos pères, et vous servirez là jour et nuit des dieux étrangers qui ne vous donneront pas de repos.

14. C'est pourquoi les jours vien-

8. Et domum convivii non ingrediaris, ut sedeas cum eis, et comedas et bibas;

9. Quia hæc dicit Dominus exercituum Deus Israel : Ecce ego auferam de loco isto in oculis vestris, et in diebus vestris, vocem gaudii, et vocem lætitiæ, vocem sponsi, et vocem sponsæ.

10. Et cum annuntiaveris populo huic omnia verba hæc, et dixerint tibi : Quare locutus est Dominus super nos omne malum grande istud ? quæ iniquitas nostra ? et quod peccatum nostrum, quod peccavimus Domino Deo nostro ?

Supr. 5, 19.

11. Dices ad eos : Quia dereliquerunt me patres vestri, ait Dominus, et abierunt post deos alienos, et servierunt eis, et adoraverunt eos, et me dereliquerunt, et legem meam non custodierunt.

12. Sed et vos pejus operati estis quam patres vestri : ecce enim ambulat unusquisque post pravitatem cordis sui mali, ut me non audiat.

13. Et ejiciam vos de terra hac, in terram quam ignoratis vos et patres vestri : et servietis ibi diis alienis die ac nocte, qui non dabunt vobis requiem.

14. Propterea ecce dies veniunt,

V. Deut. xxvi, 44; Job. xlii, 44; Ezech. xxiv, 17; Os. ix, 4. *Panem* est ajouté par les LXX et la Vulgate.

8. — *Domum convivii*, ce n'est plus le repas funèbre, mais le festin qui se donne dans les noces ou dans d'autres circonstances joyeuses. Le prophète ne doit pas plus prendre part aux réjouissances du peuple qu'à son deuil.

9. — Ce verset se trouve presque tout entier, plus haut vii, 34. — *In oculis vestris et in diebus vestris*; ce ne sont pas vos fils qui seront punis, mais vous-mêmes.

10. — *Quare locutus est Dominus...* Cfr. Deut. xxix, 24; III Rois, ix, 8, 9.

11. — Ces motifs de l'abandon que Dieu fait de son peuple ont été déjà donnés plu-

sieurs fois, V. v, 49, xiii, 22; V. aussi plus bas, xxii, 8, 9.

12. — *Pejus...* quam patres vestri, vii, 26, xi, 40. — *Ecce enim ambulat...* xiii, 40.

13. — *Ejiciam vos in terram quam ignoratis*, Cfr. xv, 44. — *Servietis ibi diis alienis*, ironie : alors vous pourrez vous livrer tout à votre aise au culte de ces faux dieux qui vous auront valu ce triste sort. — *Die ac nocte*, Deut. iv, 28, xxviii, 36, 64. — *Qui non dabunt vobis requiem*, hébr. : « parce que je ne vous montrerai plus de bienveillance. » S. Jérôme a suivi les LXX : ὁσσοσων.

14. — Le châtement que Dieu enverra au peuple sera si terrible que lorsque le moment de la miséricorde sera enfin arrivé, on aura tant d'étonnement et de reconnaissance d'un

dicat Dominus, et non dicetur ultra : Vivit Dominus qui eduxit filios Israel de terra Ægypti.

15. Sed vivit Dominus, qui eduxit filios Israel de terra aquilonis, et de universis terris ad quas ejeci eos, et reducam eos in terram suam, quam dedi patribus eorum.

16. Ecce ego mittam piscatores multos, dicit Dominus, et piscabuntur eos : et post hæc mittam eis multos venatores, et venabuntur eos de omni monte, et de omni colle, et de cavernis petrarum.

17. Quia oculi mei super omnes vias eorum : non sunt absconditæ a facie mea, et non fuit occultata iniquitas eorum ab oculis meis.

18. Et reddam primum duplices iniquitates, et peccata eorum : quia contaminaverunt terram meam in morticinis idolorum suorum, et abo-

nent, dit le Seigneur, où on ne dira plus : Vive le Seigneur, qui a tiré les fils d'Israël de l'Égypte ;

15. Mais : Vive le Seigneur qui a tiré les fils d'Israël de la terre de l'aquilon, et de tous les pays où je les ai chassés ; et je les ramènerai dans leur pays, celui que j'ai donné à leurs pères.

16. J'enverrai des pêcheurs nombreux, dit le Seigneur, et ils les pêcheront ; et après cela j'enverrai de nombreux chasseurs, et ils les chasseront dans toutes les montagnes, dans toutes les collines et dans les cavernes des rochers.

17. Mes yeux sont fixés sur leurs voies, elles ne me sont pas cachées, et leur iniquité n'a pas été voilée à mes yeux.

18. Je rendrai d'abord le double de leurs iniquités et de leurs péchés, parce qu'ils ont souillé ma terre par les cadavres de leurs idoles, et qu'ils

bienfait pareil et inespéré, que le souvenir de la délivrance d'Égypte sera effacé et que les hommes, pour louer Dieu, citeront surtout ce nouveau prodige de sa bonté. L'indication de ce pardon de Dieu est introduite, dit Keil, au milieu de ce sombre tableau, pour empêcher les justes de se livrer au désespoir.

15. — *De universis terris* ; d'après S. Jérôme, Fausseti, etc., il ne faut pas seulement voir ici le retour de la captivité de Babylone, mais le retour plus complet qui aura lieu lorsque les Juifs fidèles entreront dans l'Église : « Quæ juxta litteram sub Zorobabel et Jesu pontifice, et Ezra ex parte completa est : juxta intelligentiam spiritualem verius atque perfectius in Christo complenda describitur. » S. Jérôme.

16. — De nouvelles images montrent le sort qui attend Juda. — *Piscatores*, les pêcheurs représentent l'ennemi qui ramasse tous les habitants du pays comme dans un filet et les emmène tous ensemble en exil ; Cfr. Amos, iv, 2 ; Hab. i, 45. — *Venatores*. L'ennemi n'épargnera personne et saura trouver les survivants jusque dans leurs abris les plus cachés : Cfr. iv, 29 ; Jug. vi, 2 ; I Rois, xiii, 6. Inutile de voir dans les pêcheurs, l'Égypte où la pêche était très-usitée, et dans les chasseurs les Chaldéens ; ces images re-

présentent en effet la manière dont le peuple sera pris, et ne symbolisent pas le caractère propre aux vainqueurs. Nous n'admettons pas non plus que les pêcheurs désignent les Chaldéens, les chasseurs, Titus et les Romains, comme l'expose S. Thomas. Au sens spirituel, un grand nombre de Pères l'entendent des Apôtres, que Notre-Seigneur a fait pêcheurs d'hommes, Matt. iv, 19 ; ainsi Origène, Tertullien, S. Jérôme, S. Ambroise, Serm. 6 in Psalm., S. Augustin, De Utilit. jejun. tr. x, c. 9, Raban, Hugues de Saint-Cher, etc.

17. — Aucuns de leurs actes et de leurs péchés n'est ignoré de Dieu, V. xxiii, 24, xxxii, 19 ; Job, xxxiv, 21 ; Prov. v, 21, xv, 3 ; Eccl. xxiii, 28.

18. — *Reddam primum*. « Subostendit quod postquam receperint mala, recepturi sint et bona ». S. Jérôme, et suivant son interprétation, Hitzig, Ewald, Umbreit, Keil. — *Duplices iniquitates*, hébr. « le double de leurs iniquités et de leurs péchés » ; le châtement sera aussi complet que possible. Is. xl, 2 ; Job, xi, 6. — *In morticinis idolorum suorum*, dans leurs idoles, comme plus haut, vii, 30 ; peut-être faut-il entendre par cadavres les victimes offertes aux idoles, ainsi que les animaux immondes qu'on leur immolait, Is. lxvi, 17. Suivant Maurer, les ca-

ont rempli de leurs abominations mon héritage.

19. Seigneur, ma force, mon appui, et mon refuge au jour de la tribulation; les nations viendront à toi des extrémités de la terre, et elles diront : Vraiment nos pères n'ont possédé que le mensonge, une vanité qui ne leur a pas servi.

20. Est-ce que l'homme se fera des dieux? Mais ce ne sont point des dieux.

21. C'est pour cela que je vais leur faire voir, cette fois-ci, ma main et ma puissance, et ils sauront que mon nom est : le Seigneur.

minationibus suis impleverunt hereditatem meam.

19. Domine, fortitudo mea, et robur meum, et refugium meum in die tribulationis: ad te gentes venient ab extremis terræ, et dicent: Vere mendacium possederunt patres nostri, vanitatem quæ eis non profuit.

20. Numquid faciet sibi homo deos, et ipsi non sunt dii?

21. Idcirco ecce ego ostendam eis per vicem hanc, ostendam eis manum meam et virtutem meam: et scient quia nomen mihi Dominus.

diverses des idoles sont les statues des idoles qui manquent de sens et de vie. — *Hereditatem meam*, la terre de Juda qui appartient spécialement à Dieu.

19. — Le prophète, convaincu par ces paroles de Dieu se retourne vers lui, et avoue qu'en Dieu seul est sa force et sa confiance. — *Robur meum*, Cfr. Ps. xxviii, 7, 8. LVIII, 47. — *In die tribulationis*, lorsque viendront ces jours malheureux annoncés dans les versets précédents, il ne craindra pas, à cause de la protection divine. — *Ad te gentes venient ab extremis terræ*. Cela arrivera d'abord, mais seulement en partie, lorsque les Juifs seront rappelés de captivité, et que les nations, comme l'indique le v. 45, reconnaîtront dans cet événement la grande puissance de Dieu: il est certain que, durant la captivité, les Juifs furent souvent de véritables missionnaires, et qu'un certain nombre de païens se convertirent alors à la vraie religion, Cfr. I Esdr. vi, 21; Esth. viii, 47. Mais l'entier accomplissement de la prophétie n'aura lieu que par l'entrée des nations dans l'Eglise; c'est le sens que donnent à ce passage, S. Jérôme, Eusèbe, Demonstr. V, 30, S. Augustin, De cons. Evang. xxvi, Raban, S. Thomas, Nicolas de Lyre, etc. — *Et dicenti vere...*

Les nations reconnaîtront la fausseté et l'inutilité de leurs faux Dieux; Cfr. Is. XLIV, 40; IIab. ii, 18.

20. — *Numquid faciet sibi homo deos...* Selon S. Jérôme, ce sont les nations qui parlent ici: « Et hoc gentes loquuntur, quæ venerunt ad salvatorem ab extremis terræ, suggillantes ignorantiam tam suam quam majorum suorum, quia putaverunt ab homine fieri deos, cum Dei sit homines facere. » Suivant la plupart des modernes, c'est Jérémie qui parle ici en son propre nom. — *Non sunt dii*, plus haut, ii, 7; Is. xxxvii, 19; Gal. iv, 8; Ps. cxiii, 42 et suiv.

21. — Dieu répond à la profession de foi du prophète et à celle des nations. — *Per vicem hanc*. Puisque les Hébreux que je leur ai envoyés ne les ont pas ramenés à moi, cette fois, je les châtierai si cruellement qu'ils seront bien forcés de reconnaître d'où part le coup qui les frappe. — *Manum meam et virtutem meam*; ils pourront les comparer avec la vanité et l'impuissance des idoles dont parle le v. 49. — *Nomen mihi Dominus*, Cfr. Is. LII, 6; Ps. LXXII, 48; Ezech. xii, 45; Exod. iii, 14, vi, 3 et plus bas, xxiii, 27. C'est blasphémer que d'appliquer à des idoles le nom incommunicable de Dieu.

CHAPITRE XVII

Le péché des Juifs est écrit à l'angle des autels des idoles et dans leur cœur ; la ruine seule pourra l'effacer, (xv. 1-4). — Malédiction contre celui qui se confie dans l'homme, et bénédiction pour celui qui se confie dans le Seigneur, (xv. 5-12). — Menace contre ceux qui s'éloignent de Dieu, (v. 13). — Prière du prophète pour que Dieu le protège contre les Juifs, (xv. 14-18). — Exhortation à observer le sabbat et à se borner au culte du Dieu vivant, (19-27).

1. Peccatum Juda scriptum est stylo ferreo in ungue adamantino, exaratum super latitudinem cordis eorum, et in cornibus ararum eorum.

2. Cum recordati fuerint filii eorum ararum suarum, et lucorum

1. Le péché de Juda est écrit avec un stylet de fer et une pointe de diamant : il est gravé sur la table de leur cœur, et sur les angles de leurs autels.

2. Puisque leurs fils se souviennent de leurs autels, de leurs bois

CHAP. XVII. — 1. — Les LXX n'ont pas les quatre premiers versets de ce ch. ; dans ses Hexaples Origène les a donnés d'après d'autres traductions. S. Jérôme indique probablement le motif de cette omission : « Quod cur a LXX prætermisum nescio, nisi forsitan pepercerunt populo suo, sicut et in Jesaja fecisse manifestum est... ne scilicet æterna in eos sententia permaneret. » — *Peccatum Juda*, son goût prononcé et incurable pour l'idolâtrie. Citons, sans y insister, l'opinion d'Origène, Hom. 46 in Jerem., de S. Isidore, De Pass. Dom. c. 22, d'après laquelle il s'agit ici de Judas Iscariote. — *Scriptum est stylo ferreo*, Cfr. Job, xix, 24. — *In ungue adamantino*, sur une table de diamant, appelée *unguis*, dit S. Jérôme à cause de son poli et de sa netteté ; mais l'hébreu a un sens tout différent : ce péché des Juifs est écrit avec un stylet de fer et avec une pointe de diamants, *בצפרן שבייר* ; cette pointe ressemble à un angle d'oiseau et c'est de là qu'elle tire son nom ; quant au diamant, il est ainsi nommé en hébreu parce qu'il creuse et perce. Plinius dit : « Crustæ adamantis expetuntur a sculptoribus, ferroque includuntur, nullam non duritiam ex facili excavant » ; Hist. Nat. xxxvii, 45. — *Super latitudinem cordis eorum*, hébr. « sur la table, לרה, de leur cœur ». Leur cœur est pénétré, imbu d'impiété. C'est tout le contraire que Dieu veut voir gravé dans le cœur des hommes, Prov. iii, 3 ; II Cor. iii, 3. « Scripta est et fides tua, scripta est et culpa tua, sicut Jeremias dixit : scripta est, Juda, culpa tua graphio ferreo et ungue adamantino. Et scripta est, inquit, in pectore et in corde tuo. Ibi igitur culpa est ubi gratia ; sed

culpa graphio scribitur, gratia spiritu designatur ». S. Ambroise, de Spir. Sancto, iii, 2. — *Et in cornibus ararum eorum*. Il s'agit évidemment des autels des faux dieux : le purité le prouve ; comment d'ailleurs le péché de Juda aurait-il pu être inscrit sur les deux autels du temple où l'on ne célébrait qu'un seul culte ? Il est vrai que l'autel des holocaustes avait des cornes, Exod. xxvii, 2 ; Lévit. iv, 48, 25, 30, 34, etc ; mais les autels des idoles en avaient aussi, Am. iii, 44. Le péché de Juda y était inscrit soit par le nom des faux dieux qui était gravé sur ces cornes, soit par l'aspersion du sang des victimes immolées. — Le parallélisme de ce verset est très-remarquable dans l'original : des quatre parties dont il se compose, la première répond à la troisième, la seconde à la quatrième.

2. — *Cum recordati fuerint filii eorum ararum suarum*, c'est la troisième manière dont le péché de Juda est écrit, et ce troisième témoignage est plus indéniable que les autres, puisqu'il vient de la bouche des enfants. Ps. viii, 3 ; Matth. xxi, 46. Les enfants se souviennent en effet de cet horrible culte, dans lequel nombre d'enfants furent offerts en sacrifice. Quoique nous ne trouvions pas ailleurs de renseignements sur ce point, il n'en est pas moins probable que le culte de Moloch devait jeter la terreur parmi les enfants. Nægelbach. Plusieurs commentateurs font de *filii* le complément tandis que nous le considérons comme le sujet ; nous croyons ce sens, appuyé non-seulement sur la Vulgate mais sur le Targum, la version arabe, etc. le plus naturel. — *Et lucorum suorum*, וואשריהם, et de leurs ascherim ; les ascherim sont les images d'Ascherah, Cfr. III Rois, xiv, 23 ;

et de leurs arbres touffus sur les montagnes élevées,

3. De leurs sacrifices champêtres, j'abandonnerai au pillage ta puissance, tous tes trésors, et tes hauts lieux, à cause des péchés que tu as commis dans tout ton territoire.

4. Tu resteras seule, dépouillée de l'héritage que je t'ai donné, et je te ferai servir à tes ennemis dans un pays que tu ne connais pas, parce que tu as allumé le feu de ma colère, et il brûlera éternellement.

5. Voici ce que dit le Seigneur : Maudit l'homme qui se confie dans l'homme, et dont le cœur s'éloigne du Seigneur.

6. Il sera comme une bruyère dans le désert, et il ne verra pas quand le bien arrivera, mais il de-

suorum, lignorumque frondentium, in montibus excelis,

3. Sacrificantes in agro; fortitudinem tuam, et omnes thesauros tuos in direptionem dabo, excelsa tua propter peccata in universis finibus tuis.

4. Et relinqueris sola ab hereditate tua, quam dedi tibi; et servire te faciam inimicis tuis in terra quam ignoras; quoniam ignem succendisti in furore meo, usque in æternum ardebit.

Isai. 30, 2, 31, 1; Infr. 48, 7.

5. Hæc dicit Dominus: Maledictus homo qui confidit in homine, et ponit carnem brachium suum, et a Domino recedit cor ejus.

6. Erit enim quasi myricæ in deserto, et non videbit cum venerit bonum: sed habitabit in siccitate,

IV Rois, xvi, 10, xxiii, 44, etc. On ne sait pas bien qu'elle était la forme de ces statues et quelle relation elles avaient avec le culte de Moloch; le plus probable est qu'elles étaient en bois, car, lors de leur destruction, on les brûle, Exod. xxxiv, 13; Jug. vi, 25; IV Rois, xxiii, 5, 45. V. aussi la note sur Isaïe, xvii, 8. La traduction de la Vulgate est aussi celle de presque tous les anciens interprètes. — *Lignorumque frondentium*, hébr. « auprès des arbres verts ». — *In montibus excelis*. Le culte des Baalim se célébrait toujours sur les hauteurs, Cfr. vii, 31.

3. — *Sacrificantes in agro*, הררי בשדה. Peu de mots de la Bible ont été l'objet d'interprétations aussi différentes. S. Jérôme, suivant le Targum, les a rattachés au verset précédent; il est difficile de se rendre compte des motifs qui l'ont fait ainsi agir. La traduction littérale est « ma montagne dans le champ », et pour la plupart des modernes est à l'accusatif et régime de *dabo*. Pour les rabbins, c'est un vocatif: « ô ma montagne, qui est dans le champ », et c'est Jérusalem que désignent ces mots. Ce n'est pas, dit Keil, de la ville de Jérusalem qu'il s'agit, mais du mont Sion, considéré comme le site du temple, la montagne de la maison de Jéhovah, Is. ii, 3 Zach. viii, 3; Ps. xliii, 3. La montagne dans le champ est comme le rocher de la plaine, xxi, 13; ici c'est ma montagne dans la plaine de Juda. Cette montagne de Sion si chère à Dieu, il la livrera cependant au pillage et à la destruction, à cause de tous les

péchés du peuple. — *Fortitudinem*, les biens, les richesses. — *Excelsa tua*, ces hauts lieux, qui sont le motif de l'arrêt divin, seront aussi punis. — *Propter peccata tua...* xv, 13.

4. — *Relinqueris sola ab hereditate tua*, tu perdras ton héritage, tu en seras dépouillée; hébr.: « et tu retireras (ta main) de ton héritage », c'est-à-dire tu quitteras, malgré toi, ton pays, et tu abandonneras sa culture, quoique la loi prescrive de ne l'interrompre que la septième année, Ex. xxiii, 11; Lévi. xxv, 2 et suiv. Le mot שכירתה, employé par le prophète montre qu'il fait une allusion à cette loi. — *Servire... ignoras*, v, 19, xv, 44, xvi, 13. — *Quoniam ignem succendisti in furore meo*, litt. parce que tu as allumé le feu dans mes narines, c'est-à-dire parce que tu as excité ma colère; répétition de xv, 44.

5. — *Maledictus... in homine*. Peut-être faut-il voir ici une allusion à la tendance des Juifs à s'appuyer sur l'Égypte, par crainte des Assyriens. — *Ponit carnem brachium suum*. L'homme et la chair sont synonymes dans Is. xlvii, 3; Cfr. Job, x, 4; Ps. lv, 5. Le bras est la force du protecteur que l'on a choisi; Cfr. Is. xxxiii, 2; Ps. lxxxii, 9.

6. — *Myricæ in deserto*, ערער בערבה, qui peuvent se traduire comme le font le Targum, les LXX, ἀγροκαλαμ, la Vulgate, le syriaque, Ewald, Umbreit, par un nom de plante; ou avec Hitzig, Nægelsbach, Keil, de la manière suivante: comme un homme sans force (ou qui a fui) dans la solitude. Il a en

in deserto, in terra salsuginis et inhabitabili :

Infr. 48, 6.

7. Benedictus vir qui confidit in Domino, et erit Dominus fiducia ejus.

8. Et erit quasi lignum quod transplantatur super aquas, quod ad humorem mittit radices suas : et non timebit cum venerit æstus. Et erit folium ejus viride, et in tempore siccitatis non erit sollicitum, nec aliquando desinet facere fructum.

Psalm. 1, 3.

9. Pravum est cor omnium, et inscrutabile : quis cognosceret illud ?

10. Ego Dominus scrutans cor, et probans renes : qui do unicuique juxta viam suam et juxta fructum adinventionum suarum.

I Reg. 16, 7 ; *Psalm.* 7, 10 ; *Apoc.* 2, 23.

11. Perdix fovit quæ non peperit : fecit divitias, et non in judicio : in dimidio dierum suorum derelinquet

meurera au désert dans la sécheresse, dans une terre de sel et inhabitable.

7. Béni l'homme qui se confie dans le Seigneur, et dont le Seigneur est l'espérance.

8. Il sera comme un arbre transplanté près des eaux, qui étend ses racines vers l'humidité, et qui ne craint pas quand vient la chaleur. Sa feuille restera verte. Il ne sera pas inquiet au temps de la sécheresse, et il ne cessera pas de produire du fruit.

9. Le cœur de tous les hommes est corrompu, il est impénétrable ; qui peut le connaître ?

10. C'est moi le Seigneur, qui scrute le cœur, et qui éprouve les reins, qui donne à chacun selon sa voie, et selon le fruit de ses œuvres.

11. La perdrix couve des œufs qu'elle n'a pas pondus, ainsi celui qui amasse des richesses par l'in-

effet le sens de dépouillé, humble, sans force, *Ps.* ci, 48. — *Non videbit... bonum*, il ne verra pas venir la pluie, dit Cornélius à Lap., plus simplement, il n'aura pas de prospérité. — *In siccitate*, des lieux arides, brûlés par le soleil. — *In terra salsuginis*, une terre qui ne peut porter aucun fruit, *Cfr.* *Deut.* xxix, 23. — *Inhabitabili*, *Cfr.* *Is.* xliii, 20, xxx, 48.

7-8. — En regard du triste sort de celui qui met sa confiance dans les hommes, le prophète dépeint l'heureuse condition de celui qui s'appuie sur Dieu ; ces deux versets sont un développement du *Ps.* 1, 3. — *Quod transplantatur super aquas*, litt. « comme un arbre planté au bord de l'eau. » — *Non erit sollicitum*, il n'aura pas peur de manquer d'eau.

9. — Mais il ne faut pas que cette confiance soit extérieure. — *Pravum*, עקב, le cœur de l'homme est tortueux et on voit difficilement ce qui s'y passe. — *Et inscrutabile*, LXX : ἀνερωπίς. Le prophète suppose que les Juifs font une objection ; qui saura si, au fond du cœur, nous sommes ou non fidèles à Dieu ?

10. — Dieu répond ; *Cfr.* plus haut, xi, 20. — *Scrutans cor*, *Ps.* vii, 9 ; *I Par.* xxviii, 9 ; *Prov.* xvii, 3 ; *Apoc.* ii, 23. — *Qui do...*

Rom. ii, 6. — *Adinventionum suarum*, de ses actes ; *Cfr.* *Ps.* lxi, 43.

11. — *Perdix fovit quæ non peperit... non in judicio*. La perdrix fait éclore des œufs qu'elle n'a pas pondus, ainsi est l'homme qui amasse des richesses avec injustice ; voilà le sens qu'il faut donner à cette comparaison. Le prophète, pour rendre sensible la vérité qu'il vient de développer, se sert d'un proverbe, sans doute familier à ses concitoyens. La perdrix, קרית, la crieuse, ainsi appelée à cause de son cri, se trouve encore aujourd'hui abondamment dans la tribu de Juda. Quand à l'habitude de cet oiseau, à laquelle le prophète fait allusion, aucune observation ne la justifie ; mais, d'après S. Jérôme, les anciens naturalistes l'admettaient : « Aiunt scriptores naturalis historiae, tam bestiarum et volucrum quam arborum, herbarumque (quorum principes sunt apud Græcos, Aristoteles et Theophrastus, apud nos Plinius secundus), hanc perdicis esse naturam ut ova alterius fovit, id est aliena, furetur, et eis incubet, pœvat que : cumque fetus adoleverit, avolare ab eo, et alienum parentem relinquere ». Huet, dans ses notes sur Origène, prétend que tout ce que les Juifs et les Arabes racontent de la *qoré* convient parfaitement au *pic*. — *In dimidio... derelinquet eas*, comme les

justice, au milieu de ses jours il les abandonnera; et au moment de sa fin, il se trouvera être insensé.

12. Trône de la gloire et de la hauteur dès le commencement, et lieu de notre sanctification;

13. Attente d'Israël, Seigneur, tous ceux qui t'abandonnent seront confondus : ceux qui s'éloignent de toi, seront écrits sur la terre, parce qu'ils ont abandonné le Seigneur, la source des eaux vives.

14. Guéris-moi, Seigneur, et je serai guéri : sauve-moi, et je serai sauvé, parce que tu es l'objet de ma louange.

15. Voyez; ils me disent sans cesse : Où est la parole du Seigneur? Qu'elle arrive!

16. Mais moi je n'ai pas été troublé en te suivant, ô mon pasteur, et je n'ai pas désiré le jour de l'homme,

eas, et in novissimo suo erit insipientis.

12. Solium gloriæ altitudinis a principio, locus sanctificationis nostræ.

13. Exspectatio Israel, Domine, omnes qui te derelinquunt, confundentur : recedentes a te, in terra scribentur : quoniam dereliquerunt venam aquarum viventium Dominum.

14. Sana me, Domine, et sanabor : salvum me fac, et salvus ero : quoniam laus mea tu es.

15. Ecce ipsi dicunt ad me : Ubi est verbum Domini? Veniat.

16. Et ego non sum turbatus, te pastorem sequens; et diem hominis non desideravi, tu scis. Quod egres-

petits de la perdrix l'abandonnent au moment où elle ne s'y attend pas. — In novissimo... ce n'est que trop tard qu'il s'aperçoit de sa folie. — *Insipientis*, Cfr. Prov. xxiii, 5; Luc. xii, 20, Rosenmüller et Maurer prétendent qu'il y a ici une allusion à la honteuse avidité de Joakim, que le prophète reprendra, plus bas, xxii, 4, 13, 17; mais son exhortation est plus générale et s'adresse à tous ceux qui ont plus de confiance dans les moyens humains que dans le secours de Dieu.

12. — *Solium... a principio*. Le prophète s'adresse de nouveau à Dieu et reconnaît qu'il n'y a de secours qu'en lui, Cfr. I Rois, ii, 8; Is. xxii, 23. Le trône du Seigneur n'est pas seulement Jérusalem, iii, 17, ou l'Arche de l'Alliance, Ex. xxv, 22; Ps lxxix, 2, xcvi, 1, mais le trône du ciel, Is. vi, 4; Ez. i, 26; Dan. vii, 9. D'après Jérémie, il n'y a de gloire que celle qui vient de Dieu. — *Altitudinis* indique que c'est dans le ciel que Jéhovah réside. — *A principio*, de toute éternité. — *Locus sanctificationis nostræ*, hébr. « lieu de notre sanctuaire », Cfr. Is. lx, 13; ici, ce n'est pas du sanctuaire terrestre qu'il s'agit, mais du sanctuaire céleste, dont celui de Jérusalem n'est qu'une représentation.

13. — *Expectatio Israël*, celui en qui Israël met sa confiance et son espoir, Jéhovah. — *Omnes qui te derelinquent...* Ps. lxxii, 27. — *In terra scribentur*, seront livrés à l'oubli et à la mort : des noms inscrits dans la poussière, — וְאֵלֶּיךָ a ici ce sens, — sont

effacés par le souffle le plus léger. « Scribentur in terra, deleti de libro viventium. Sicut enim qui potest cum apostolo dicere : noster autem municipatus in cælo est, Philipp. iii, 20, in cælestibus scribitur, sic qui derelinquit Dominum vel declinat ab eo, scribetur in terra cum his qui terrena sapiunt ». S. Jérôme. — *Venam aquarum viventium*, V. plus haut, ii, 13, Ps. xxxv, 10.

14. — Nouvelle prière du prophète pour que Dieu le délivre de ses ennemis et le protège contre leurs entreprises, Cfr. xv, 18. — *Laus mea*, le puissant patronage dont Dieu honore Jérémie est pour celui-ci une cause de louange.

15. — *Ipsi*, mes ennemis. — *Ubi est verbum... veniat*. Vous donniez vos prédictions comme la parole de Dieu; mais quand donc se sont-elles accomplies? Cfr. Is. v, 19 et la note. C'est de la même manière qu'aux derniers jours parleront les apostats, II Petr. iii, 4.

16. — *Non sum turbatus, te pastorem sequens*. « Illis autem, inquit, ista dicentibus, ego non sum turbatus. nec laboravi te pastorem sequens, sive, post tua ingrediens vestigia ». S. Jérôme. Les interprètes modernes ne sont pas d'accord sur le sens de ce passage; les uns, comme Hitzig et Graf, traduisent : je ne me suis pas lassé de vous chercher ou de vous suivre fidèlement; d'autres, Reuss et Keil : il ne m'a pas répugné d'être leur guide ou leur pasteur, après toi, c'est-à-dire, d'après tes ordres. — *Diem ho-*

sum est de labiis meis, rectum in conspectu tuo fuit.

17. Non sis tu mihi formidini, spes mea tu in die afflictionis.

18. Confundantur qui me persequuntur, et non confundar ego : paveant illi, et non paveam ego : induc super eos diem afflictionis, et duplici contritione contere eos.

19. Hæc dicit Dominus ad me : Vade, et sta in porta filiorum populi, per quam ingrediuntur reges Juda, et egrediuntur, et in cunctis portis Jerusalem.

20. Et dices ad eos : Audite verbum Domini, reges Juda, et omnis Juda, cunctique habitatores Jerusalem, qui ingredimini per portas istas.

21. Hæc dicit Dominus : Custodite animas vestras, et nolite portare pondera in die sabbati, nec inferatis per portas Jerusalem.

tu le sais. Ce qui est sorti de mes lèvres a été droit en ta présence.

17. Ne me sois pas un sujet de crainte, toi, mon espérance au jour de l'affliction.

18. Qu'ils soient confondus ceux qui me persécutent, et que je ne sois pas confondu moi-même. Qu'ils tremblent, et que je sois sans crainte. Amène sur eux le jour de l'affliction, et écrase-les d'un double écrasement.

19. Voici ce que le Seigneur me dit : Va, et tiens-toi à la porte des enfants du peuple, par laquelle entrent et sortent les rois de Juda, et à toutes les portes de Jérusalem,

20. Et tu leur diras : Ecoutez la parole du Seigneur, rois de Juda, vous, Juda tout entier, et vous tous, habitants de Jérusalem, qui entrez par ces portes.

21. Voici ce que dit le Seigneur : Gardez vos âmes : ne portez pas de fardeaux le jour du sabbat : n'en faites pas entrer par les portes de Jérusalem,

minis non desideravi, « vel vitam longiorem, vel prospera quæque hujus sæculi ». S. Jérôme. Hébr. : « le jour du trouble », c'est-à-dire, le jour de la punition du peuple. Jérémie déclare que malgré les menaces des Juifs, ce n'est qu'à contre-cœur et uniquement pour obéir aux ordres de Dieu, qu'il a fait ses terribles prédictions. — *Tu scis.* Il prend Dieu à témoin de la vérité de ses paroles. — *Quod egressum est...* Deut. xxiii, 23.

17. — *Ne sis tu mihi formidini*, en m'abandonnant. Le prophète ne craint qu'une chose : être abandonné par Dieu. Le Targum : Que ta parole ne soit pas un mensonge pour moi. LXX : Ne sois pas pour moi un étranger. εἰς ἀλλοτριώσιν.

18. — *Qui me persequuntur*, V. xv, 45, xx, 44. — *Duplici contritione*, des malheurs répétés. Cfr. xvi, 48.

7° Violation du sabbat reprochée au peuple, (xvii, 49-27.)

19. — *In porta filiorum populi...* Cette porte, par laquelle entrent et sortent les rois de Juda n'est pas facile à déterminer. Nous ne connaissons aucune porte de la ville qui eût ce nom. Rien ne confirme l'hypothèse de

Maurer qui identifie cette porte avec la porte de Benjamin, Neh. ii, 44, — ni celle d'Hitzig qui en fait une des portes par lesquelles la ville basse communiquait avec la ville haute, — ni celle de Graf, pour qui c'est la porte des eaux, Neh. iii, 26. Il est plus probable, sans pourtant que ce soit certain, que cette expression désigne la porte principale par laquelle les laïques entraient dans le temple. Il est à présumer qu'il y avait un marché tout près de cette porte.

20. — *Reges Juda*. Pourquoi le prophète s'adresse-t-il aux rois de Juda ? Il désigne sans doute sous ce pluriel, tous les membres de la famille royale, ou bien le roi Josias et ses successeurs.

21. — *Custodite animas vestras*, de peur qu'elles ne soient souillées par la violation du sabbat. Maurer traduit : Prenez garde, par votre vie, c'est-à-dire, si vous tenez à votre vie. Cette formule rend la réponse plus grave et plus formelle. — *Nolite portare pondera...* Cfr. Exod. xx, 8 ; Neh. xiii, 49. Keil et quelques commentateurs concluent de là qu'il y avait un marché près de cette porte. — *In die Sabbati*. La violation du sabbat fut une des principales causes de la captivité.

22. Et n'en emportez pas hors de vos maisons le jour du sabbat : ne faites en ce jour aucun travail, sanctifiez le jour du sabbat, comme je l'ai ordonné à vos pères.

23. Mais ils ne m'ont pas écouté; ils n'ont pas prêté l'oreille; ils ont endurei leur tête pour ne pas m'entendre, et pour ne pas recevoir mes ordres.

24. Si vous m'écoutez, dit le Seigneur, et si vous ne faites pas entrer de fardeaux par les portes de cette ville le jour du sabbat, si vous sanctifiez le jour du sabbat sans y faire aucun travail,

25. Des rois et des princes entreront par les portes de cette cité; ils siégeront sur le trône de David, ils monteront sur des chariots et sur des chevaux, eux et leurs princes, les hommes de Juda et les habitants de Jérusalem; et cette ville sera habitée éternellement.

26. Ils viendront des villes de Juda, des alentours de Jérusalem et de la terre de Benjamin, des plaines et des montagnes, et du midi, portant des holocaustes et des victimes, des sacrifices et de l'encens, et ils les offriront à la maison du Seigneur.

27. Mais si vous ne m'écoutez pas

22. Et nolite ejicere onera de domibus vestris in die sabbati. et omne opus non facietis : sanctificate diem sabbati, sicut præcepi patribus vestris.

23. Et non audierunt, nec inclinaverunt aurem suam : sed induraverunt cervicem suam ne audirent me, et ne acciperent disciplinam.

24. Et erit : Si audieritis me, dicit Dominus, ut non inferatis onera per portas civitatis hujus in die sabbati : et si sanctificaveritis diem sabbati, ne faciatis in eo omne opus :

25. Ingredientur per portas civitatis hujus reges et principes, sedentes super solium David, et ascendentes in curribus et equis, ipsi et principes eorum, viri Juda, et habitatores Jerusalem : et habitabitur civitas hæc in sempiternum.

26. Et venient de civitatibus Juda, et de circuitu Jerusalem, et de terra Benjamin, et de campestribus, et de montuosis, et ab austro, portantes holocaustum, et victimam, et sacrificium, et thus, et inferent oblationem in domum Domini.

27. Si autem non audieritis me ut

22. — *Nolite ejicere*, ne faites pas sortir de chez vous, comme rendent bien les LXX : *μη ἐξήρατε*. — *Omne opus*, la défense était formelle, Ex. XII, 16, xx, 10, Deut. v, 44. — *Sanctificate...* La sanctification du sabbat est un symbole de la sainteté en général, Ezech. xx, 42; les Juifs, en le violant, surtout à Jérusalem, offensaient Dieu de la manière la plus grave et la plus directe.

23. — *Non audierunt*, vos pères. Il y a très-longtemps que Dieu souffre patiemment cette violation de la loi. — *Induraverunt...* Cfr. VII, 24, 26.

24. — Si les Juifs reviennent à de meilleurs sentiments, s'ils observent ces lois divines, dont une seule, le sabbat, est ici nommée, Cfr. Is. LVI, 2, LVIII, 13.

25. — *Ingredientur...* Jérusalem sera perpétuellement le siège de la maison de David, et jamais les ennemis ne la prendront. —

Ascendentes in curribus et equis, c'est-à-dire la splendeur de leur règne sera éclatante. V. plus bas, XXII, 4. — *Habitabitur*, Cfr. Is. XIII, 20.

26. — *Et venient...* Jérusalem continuera d'être le centre unique du culte du vrai Dieu. — *De... Juda... Jerusalem... Benjamin*. Il n'y a ici aucune promesse messianique : les seuls habitants du royaume de Juda viendront faire leurs offrandes au temple. — *Campestribus*, la région dont les villes sont énumérées, Jos. xv, 33. — *Montuosis*, Cfr. Luc. I, 39. — *Ab austro*, V. plus haut XIII, 19 et Jos. xv, 21. — *Holocaustum*, le sacrifice qui était consumé en entier, Lévit. I, 4 et suiv. — *Victimam*, V. plus haut, VII, 21. — *Sacrificium*, l'offrande d'actions de grâces, non sanglante, Lévit. II, 4 et suiv. LXX : *μᾶνα*, transcription de l'hébr. *Mino'ah*, et longtemps mal lue : *μᾶνα*.

sanctificetis diem sabbati, et ne portetis onus, et ne inferatis per portas Jerusalem in die sabbati : succendam ignem in portis ejus, et devorabit domos Jerusalem, et non extinguetur.

et si vous ne sanctifiez pas le jour du sabbat en ne portant pas de fardeaux dans le jour du sabbat et en n'en faisant pas entrer par les portes de Jérusalem, j'allumerai le feu dans ces portes ; il dévorera les maisons de Jérusalem, et il ne s'éteindra pas

CHAPITRE XVIII

Le potier et son vase, images de la toute-puissance de Dieu, qui peut agir à son gré envers la maison d'Israël, (xxv. 4-6). — Il peut les punir s'ils continuent de faire le mal, ou leur rendre leur ancienne prospérité, s'ils se convertissent, (xxv. 7-10). — Comme ils persévèrent dans le mal, il les menace de nouveau, par le ministère de Jérémie, d'une ruine prochaine, (xxv. 11-12). — Reproches adressés par Dieu à son peuple et nouvelle annonce du châtement, (xxv. 13-17). — Menaces de mort proférées par les Juifs contre Jérémie, (xv. 18). — Prière de Jérémie qui demande à Dieu de punir ses persécuteurs et de le délivrer de leurs mains, (xxv. 19-23).

1. Verbum quod factum est ad Jeremiam a Domino, dicens :

2. Surge, et descende in domum figuli, et ibi audies verba mea.

3. Et descendi in domum figuli, et ecce ipse faciebat opus super rotam.

4. Et dissipatum est vas, quod

1. Parole qui fut adressée à Jérémie par le Seigneur, en ces termes :

2. Va, descends dans la maison du potier ; et là tu entendras mes paroles.

3. Je descendis dans la maison du potier, et voilà qu'il travaillait sur sa roue.

4. Et le vase d'argile qu'il faisait

27. — *Succendam ignem*, Cfr. vii, 20, xxi, 44, Os. viii, 44, Amos, i, 44, v, 6.

8^e Allégories de l'argile du potier et de la cruche en terre, (xviii-xx).

CHAP. XVIII. — Les deux discours dont cette série se compose peuvent être considérés comme un tout, à cause de la connexion étroite qui règne entre les images et le développement des pensées dans ces trois chapitres : la maturité de Juda pour le jugement, la destruction du royaume, la rapidité avec laquelle ce jugement va être exécuté, telles sont les pensées principales qui sont développées dans cette section. Quant à l'époque où ces discours ont été prononcés, elle doit être celle de la dernière année de Josias.

1. — *Verbum...* titre commun à toutes les prophéties de la première période du ministère de Jérémie

2. — *Descende*, du temple, où Jérémie résidait probablement en sa qualité de prêtre. — *Figuli*, non pas d'un potier quelconque, mais de tel potier, דִּיקָר, qui était sans doute bien connu. Le champ du potier est devenu célèbre par la prophétie de Zach. xi, 13, dont S. Matthieu nous raconte l'accomplissement, xxvii, 40. V. le Commentaire de M. Fillion sur cet endroit.

3. — *Opus*, était occupé à son ouvrage habituel. — *Super rotam*, עַל־הַרְבֵּי, rendu par les LXX : ἐπὶ τῶν λίθων, ce qui n'exprime par le duel de l'hébreu. La roue du potier hébreu se composait de deux pierres plates réunies entre elles par une sorte d'esieu massif, et nous en trouvons de semblables sur les monuments égyptiens, V. Wilkinson, *Customs and Manners*, t. III, p. 464.

4. — *Dissipatum est*, ne réussissait pas, se gâtait. — *E luto*. Cette comparaison de

avec ses mains se gâta; et il reprit son travail et fit ce vase autrement comme il lui plut de le faire.

5. Et la parole du Seigneur me vint en ces termes :

6. Ne pourrai-je pas agir envers vous, comme ce potier, maison d'Israel, dit le Seigneur? Voyez : comme l'argile dans la main du potier, ainsi vous êtes dans ma main, maison d'Israel.

7. Tout d'un coup je décréterai contre un peuple et contre un royaume pour le déraciner, le détruire et le disperser.

8. Si cette nation se repent du péché pour lequel je l'avais condamnée, je me repentirai moi aussi du mal que j'avais pensé à lui faire.

ipse faciebat e luto manibus suis : conversusque fecit illud vas alterum, sicut placuerat in oculis ejus ut faceret.

5. Et factum est verbum Domini ad me, dicens :

6. Numquid sicut figulus iste, non potero vobis facere, domus Israel, ait Dominus? ecce sicut lutum in manu figuli, sic vos in manu mea, domus Israel.

Isai. 45, 9; Rom. 9, 20.

7. Repente loquar adversum gentem et adversum regnum, ut eradicem, et destruam, et disperdam illud.

Supr. 8, 45.

8. Si pœnitentiam egerit gens illa a malo suo, quod locutus sum adversus eam, agam et ego pœnitentiam super malo quod cogitavi ut facerem ei.

Dieu et du potier, de l'homme et de l'argile est très-fréquente chez les Hébreux : elle a sans doute son origine dans le récit de la création où Dieu forme avec de l'argile le corps de l'homme. Gen. II, 7. Cfr. Job, x, 9, xxxiii, 6. Is. xxix, 16. xlv, 9. lxiv, 7, etc.

6. — *Numquid sicut figulus iste...* Quand l'argile n'a pas pris une consistance suffisante, ou quand elle ne satisfait pas le potier, celui-ci détruit le vase commencé, mais ne perd pas l'argile : il la pétrit de nouveau, la remet sur la roue et recommence ainsi jusqu'à ce qu'il ait achevé son travail. Ainsi Dieu s'est proposé de faire de la Judée la scène de la manifestation du Messie ; quant aux enfants de ce pays il les destine à recevoir les premiers les enseignements du Sauveur et à faire connaître ensuite aux autres nations la bonne nouvelle. Si, à une époque de la préparation à ce ministère, la nation juive agissait de manière à contrarier les desseins de la Providence, par l'affliction et l'épreuve Dieu en refaisait une masse facile à manier, et la formait de nouveau suivant le plan qu'il avait conçu. Payne Smith. — *Non potero*, n'en ai-je pas le droit absolu?

7. — Dans ce verset et les trois suivants, Dieu indique ce qu'il fera à l'égard d'une nation en général suivant qu'elle s'en sera fidèle ou qu'elle l'abandonnera. — *Repente*, la volonté de Dieu ne supporte pas de lenteur, et dès qu'il a décidé quelque chose, par sa déci-

sion même cette chose est produite. Suivant Rosenmüller, 227 a ici le sens de quelquefois, de temps à autre. — *Eradicem...* V. 1, 10.

8. — *Si pœnitentiam...* V. plus bas, xxvi, 3; Cfr. Joel, II, 13, Jon. III, 10, Mal. III, 7. — *Agam...* quod cogitavi ut facerem ei. « Hoc dicimus, non quod ignoret Deus hoc vel illud, gentem aut regnum esse facturum, sed quod dimittat hominem voluntati suæ, ut vel præmia, vel pœnas sua voluntate et suo merito recipiat. » S. Jérôme, Cfr. Ezech. xviii, 24; xxxiii, 14, Ps. cxxvi, 1, 2, Rom. ix, 16. S. Augustin dit : « Cogitet unusquisque peccata sua, et modo illa emendet cum tempus est. Sit fructuosus dolor, non sit sterilis pœnitudo. Tanquam hoc dicit Deus, ecce indicavi sententiam, sed nondum protuli. Prædixi, non fixi, quid times, qua dixi? Si mutaveris, mutatur. Nam scriptum est quod pœniteat Deum. Numquid quomodo hominem, sic pœniteat Deum? Nam dictum est : si pœniterit vos de peccatis vestris, pœnitebit me de omnibus malis quæ factorus eram vobis. Numquid qua-ierantem pœniteat Deum? Sed pœnitentia dicitur in Deo mutatio sententiæ. Non est iniqua, sed justa. Quare justa? mutatus est reus, mutavit iudex sententiam. Noli terreri. Sententia mutata est, non justitia. Justitia integra manet. quia mutato debet parcere quia justus est. Quomodo pertinaci non parcit, sic mutato parcit? » Sermo 409.

9. Et subito loquar de gente et de regno, ut ædificem et plantem illud.

10. Si fecerit malum in oculis meis, ut non audiat vocem meam : pœnitentiam agam super bono quod locutus sum ut facerem ei.

11. Nunc ergo dic viro Juda, et habitatoribus Jerusalem, dicens : Hæc dicit Dominus : Ecce ego fingo contra vos malum, et cogito contra vos cogitationem : revertatur unusquisque a via sua mala, et dirigite vias vestras et studia vestra.

IV Reg. 17, 13; Infr. 25, 5 et 35, 15; Joan. 3, 9.

12. Qui dixerunt : Desperavimus : post cogitationes enim nostras ibimus et unusquisque pravitatem cordis sui mali faciemus.

13. Ideo hæc dicit Dominus : Interrogate gentes : Quis audivit talia horribilia, quæ fecit nimis virgo Israel?

14. Numquid deficiet de petra agri

9. Et tout d'un coup je décréterai en faveur d'un peuple et d'un royaume pour l'établir et pour l'enraciner.

10. Mais s'il fait le mal à mes yeux, et n'écoute pas ma voix, je me repentirai du bien que j'avais décidé de lui faire.

11. Dis donc maintenant à l'homme de Juda, et à l'habitant de Jerusalem : Voici ce que dit le Seigneur : Je forme contre vous le mal, je pense contre vous des pensées. Que chacun se retire de sa mauvaise vie : rendez droites vos voies et vos œuvres.

12. Et ils ont répondu : Nous désespérons, nous suivrons nos pensées, et nous ferons, chacun selon la dépravation de son cœur mauvais.

13. C'est pourquoi le Seigneur dit : Interrogez les nations : qui a entendu des horreurs telles que celles qu'a commises abondamment la vierge d'Israel?

14. La neige du Liban manquera-

9-10. — Contre-partie des versets précédents.

11. — *Viro Juda*, aux habitants de Juda. — *Fingo contra vos malum*, la comparaison se poursuit, Dieu se compare au potier qui peut indifféremment faire de l'argile ce qui lui plaît. — *Cogitationem*, le dessein de vous punir. — *Revertatur unusquisque*. . . Mais ma décision n'est pas absolue; je suspendrai mon jugement si vous revenez, c'est-à-dire si vous vous convertissez; Cfr. IV Rois. XVII, 43. — *Dirigite vias vestras*... Cfr. VII, 3.

12. — *Qui dixerunt*. Le peuple a rejeté dédaigneusement cet appel de Dieu, et actuellement il le repousse encore. Le prophète les fait se condamner de leur propre bouche; Cfr. Is. XXVIII, 15, XXX, 40 et suiv. — *Desperavimus*. Toutes ces exhortations sont inutiles, nous sommes décidés à suivre le chemin que nous avons pris. Cfr. II, 25. — *Pravitatem cordis sui*, Cfr. III, 17. « Ubi est ergo absque Dei gratia liberi arbitrii potestas, et propriae judicium voluntatis, cum grandis offensa sit Dei sequi cogitationes suas et pravi cordis facere voluntatem. » S. Jérôme.

13. — *Ideo*. A cause d'une telle obstination dans le mal la condamnation va être prononcée. — *Interrogate gentes*. Cfr. II, 40, 44.

Les peuples n'abandonnent pas leurs dieux nationaux pour des dieux étrangers et ils s'étonnent qu'Israël qui a le vrai Dieu l'abandonne pour des idoles. C'est cette idolâtrie qui est désignée par *talia horribilia*. — *Virgo Israël*. Cfr. XIV, 17 et Is. I, 8.

14. — *De petra agri nix Libani*. כַּיּוֹר לְבָנוֹן שֶׁל אֶרֶץ שֶׁלֵּם qui ont été traduits bien diversement par les anciens interprètes. LXX : Μὴ ἐκλείψουσιν ἀπὸ πέτρας μασοῖ (mot que Giguet traduit par réservoirs!), C.-B. Michaëlis, Rosemüller, Maurer, Neumann traduisent : est-ce que la neige (les eaux produites par la fonte des neiges) du Liban, (en descendant) du rocher abandonnera mes champs? Suivant Keil, etc., il faut traduire : Est-ce que la neige du Liban abandonnera (disparaîtra du) le rocher du champ? Que veut dire dans ce cas cette expression le rocher du champ? Pour Hitzig, c'est le mont Sion, appelé ma montagne dans le champ, XVII, 3, et rocher de la plaine, XXI, 13, et le sens est : Est-ce que les eaux qui ne se dessèchent jamais autour du mont Sion et qui sont produites par les neiges du Liban alimentant les sources de cette montagne, tariront? Mais cette interprétation n'est pas naturelle. Ewald, Umbreit, Graf, Nægelsbach, Reuss, Payne Smith, etc.

t-elle aux rochers de la campagne ? Peut-on épuiser les eaux vives et fraîches qui coulent sur la terre ?

15. Mais mon peuple m'a oublié en faisant de vaines libations, en trébuchant dans ses voies, dans les sentiers du siècle, en y marchant par un chemin non frayé,

16. Pour réduire leur terre à la destruction et à un opprobre éternel. Quiconque y passera sera stupéfait, et remuera la tête.

17. Comme un vent brûlant, je les disperserai devant l'ennemi. C'est le dos, et non le visage que je leur montrerai au jour de leur perte.

18. Et ils ont dit : Venez, formons des projets contre Jérémie ; la loi ne périra pas faute d'un prêtre, ni

nix Libani ? aut evelli possunt aquæ erumpentes frigidæ, et defluentes ?

15. Quia oblitus est mei populus meus, frustra libantes, et impingentes in viis suis, in semitis sæculi, ut ambularent per eas in itinere non trito :

16. Ut fieret terra eorum in desolationem, et in sibilum sempiternum : omnis qui præterierit per eam obstupescet, et movebit caput suum.

Infr. 49, 8 ; 49, 43 et 50, 43.

17. Sicut ventus urens dispergam eos coram inimico : dorsum, et non faciem ostendam eis in die perditionis eorum.

18. Et dixerunt : Venite, et cogitemus contra Jeremiam cogitationes : non enim peribit lex a sacer-

entendent par le rocher de la plaine le Liban lui-même. Le pic de l'Hermon dans le Liban est toujours couvert de neiges et le sens est : Est-ce que la neige du Liban disparaîtra du rocher de la plaine, c'est-à-dire de l'Hermon ? Est-ce que les lois de la nature ne sont pas perpétuelles ? — *Aut evelli possunt...* même pensée rendue par une autre image. — *Evelli*, taur, Cfr. Is. xix, 5. — *Erumpentes*, hébr. « échangés », celles qui viennent du Liban, Cfr. IV Rois, xix, 24. — *Frigidæ*, parce qu'elles rafraîchissent la terre échauffée. — *Defluentes*, épithète homérique souvent donnée aux cours d'eau dans la Bible, Ex. xv, 8, Is. xlv, 3, Ps. lxxvii, 16, Prov. v, 45.

45. — Ces lois, établies par Dieu et que la nature respecte, le peuple de Dieu les méprîe. — *Oblitus est mei*, Cfr. II, 32, III, 21. — *Frustra*, רִשְׁוֹא, à la vanité, au mensonge, c'est-à-dire aux faux dieux, comme du reste S. Jérôme l'expose dans son commentaire. — *Impingentes in viis suis*, hébr. « qu'ils (les faux prophètes) ont fait trébucher dans leurs voies. » — *In semitis sæculi*, celles qui, vi, 16, sont appelées bonnes voies, et où les ancêtres des Juifs avaient marché pendant longtemps, les voies suivies par les Patriarches. — *In itinere non trito*. A cette route ils ont préféré la route qui conduit aux temples des idoles et que leurs saints ancêtres ne connaissaient pas. La voie suivie par les justes n'offre pas d'obstacles, Prov. xv, 49.

26 — *Ut fieret...* Cette conduite du peuple

aura le terrible résultat que ce verset et le suivant décrivent. — *In desolationem*, une destruction complète, comme la menace en est faite souvent dans Jérémie. — *In sibilum sempiternum*, en sifflement éternel, c'est-à-dire, en dérision éternelle. — *Movebit caput suum*, « ita ut... animæ confusionem gestu corporis indicent ; hoc est enim movere caput, et stuporem mentis demonstrare. » S. Jérôme. Cfr. IV Rois, xix, 21 et Matt. xxvii, 39.

47. — *Sicut ventus urens*, comme par un violent vent d'est. Cfr. Is. xxvii, 8 ; Job, xxvii, 21 ; Ps. xlvii, 7. — *Dorsum...* comme plus haut, II, 27. Ils auront beau invoquer Dieu dans leur malheur, ils ne seront pas plus écoutés qu'ils n'ont eux-mêmes écouté la parole divine.

48. — *Et dixerunt*. Malgré les paroles solennelles du prophète qui parle au nom de Dieu, ses compatriotes, devenus ses ennemis, essayent contre lui leurs mauvais desseins. — *Ventis*, ils appellent le peuple à l'attaque contre Jérémie ; Cfr. xi, 48 et suiv. — *Cogitemus... cogitationes*, pour son malheur et sa ruine, Cfr. Ps. lv, 6. — *Non enim peribit...* la loi, ou selon quelques uns, l'enseignement, la doctrine, ne sera pas détruite à cause de la perte d'un seul prêtre ; sans Jérémie nous aurons encore des prêtres pour nous instruire, Cfr. Mal. II, 7, des sages pour nous avertir, des prophètes pour nous faire entendre la parole. — *Consilium a sapiente*, le conseil nécessaire pour conduire l'état dans des circo-

dote, neque consilium a sapiente : nec sermo a propheta : venite, et percutiamus eum lingua, et non attendamus ad universos sermones ejus.

19. Attende, Domine, ad me, et audi vocem adversariorum meorum.

20. Numquid redditur pro bono malum, quia foderunt foveam animæ meæ? Recordare quod steterim in conspectu tuo, ut loquerer pro eis bonum, et averterem indignationem tuam ab eis.

21. Propterea da filios eorum in famem, et deduc eos in manus gladii : fiant uxores eorum absque liberis, et viduæ : et viri earum interficiantur morte : juvenes eorum confodiantur gladio in prælio.

22. Audiatur clamor de domibus eorum : adduces enim super eos latronem repente : quia foderunt fo-

le conseil faite d'un sage, ni la parole faite d'un prophète. Venez, frappons-le avec nos langues, et n'ayons aucun égard à tous ses discours.

19. Seigneur, jette les yeux sur moi, et entends la voix de mes adversaires.

20. Est-ce qu'on rend le mal pour le bien, qu'ils creusent une fosse pour mon âme? Souviens-toi que je me suis tenu devant toi, pour intercéder en leur faveur, et pour détourner d'eux ton indignation.

21. C'est pourquoi livre leurs fils à la famine, et fais-les passer au fil de l'épée. Que leurs femmes deviennent sans enfants et veuves ; que leurs maris soient tués : que leurs jeunes gens soient percés dans le combat ;

22. Qu'un cri soit entendu dans leurs maisons : car tu amèneras tout d'un coup sur eux le voleur,

stances difficiles ; dans Ezech. vii, 26, ce sont les vieillards qui le donnent. — *Sermo*. Non pas sans doute la parole de Dieu qui leur était trop désagréable, pour qu'ils la cherchassent, mais cette parole agréable, Is. xxx, 40, dont les faux prophètes savaient si bien flatter leurs oreilles. Comme la Loi ne devait pas périr, le peuple en concluait probablement que le sardocce lévitique durerait toujours, et c'est pourquoi il trouvait blasphématoires les prédictions de Jérémie sur la ruine de l'état. — *Percutiamus eum lingua*. Frapper par la langue, c'est faire contre quelqu'un des calomnies, des accusations mensongères ; Cfr. ix, 2, 4, 7, où la langue est comparée à un arc et à des traits mortels. Le Targum : qu'on porte contre lui un faux témoignage. Ce faux témoignage devait entraîner la mort comme le prouve le v. 23. — *Et non attendamus...* et ainsi débarrassés de lui, nous n'aurons plus à nous inquiéter de tous ses discours.

19. — *Attende... ad me*. Si mes adversaires ne m'écoutent pas, vous du moins, Seigneur, écoutez-moi. Cfr. xx, 12. Le prophète prie Dieu d'empêcher le mauvais effet des paroles de ses ennemis. — *Adversariorum meorum*. LXX : τοῦ δικαιώματός μου.

20. — *Numquid redditur pro bono malum?* Jérémie vient d'intercéder pour le salut de ses concitoyens ; xiv, 7 et suiv, ceux-ci, au

au lieu de lui en être reconnaissants, ne cherchent qu'à lui nuire ; Cfr. Ps. xxxiv, 12. — *Foderunt foveam*. Cfr. Ps. lvi, 7. Expression imagée pour « préparer des embûches. » — *Animæ meæ*, c'est-à-dire à moi. Cfr. P-salm. xxxiv, 7. LXX : « parce qu'ils disaient des paroles contre mon âme, et me cachaient mon châtiment ». — *Quod steterim... ut... averterem*, comme Moïse autrefois, Ps cv, 23, et comme Notre-Seigneur dont Jérémie est ici la figure, Cfr. Ps. cviii, 4, 5, Jean, xv, 25.

21. — *Propterea*, parce qu'il m'ont rendu le mal pour le bien. — *Da filios...* « Ne vatem justo vehementiore vindictæ cupidine eo adductum judicemus, ut adversariis tam diras penas imprecaretur; reputandum est ei, cum iis hominibus negotium fuisset, qui, suo exemplo, quod plurimum apud alios valeret, iis auctores existerint, ut vatis monita et comminationes contemnerent ». Rosenmüller. — *Deduc eos in manu gladii*, litt. « fais couler (leur sang) par la main du glaive », c'est-à-dire par le glaive, Cfr. Ps. lxxii, 14 ; Ezech. xxxv, 5.

22. — *Clamor*, à cause de l'invasion des ennemis. — *Latronem*, Nabuchodonosor, dit S. Jérôme ; il est en effet appelé, iv, 7, *prædo gentium*. — *Foderunt foveam*, plus haut, v. 20. — *Loquos absconderunt pedibus meis*, comme Ps. cxxxix, 6, cxli, 4.

parce qu'ils ont creusé une fosse pour me prendre, et qu'ils ont caché des pièges sous mes pieds.

23. Mais toi, Seigneur, tu connais le projet qu'ils ont formé contre moi pour me faire mourir. Ne leur pardonne pas leur iniquité, et que leur péché ne s'efface pas de devant tes yeux; qu'ils tombent en ta présence; au temps de ta fureur, détruis-les.

veam ut caperent me, et laqueos absconderunt pedibus meis.

23. Tu autem, Domine, scis omne consilium eorum adversum me in mortem: ne propitieris iniquitati eorum, et peccatum eorum a facie tua non deleatur: fiant corruentes in conspectu tuo, in tempore furoris tui abutere eis.

CHAPITRE XIX

Jérémie brise un vase de terre dans la vallée du fils d'Ennom, et annonce, sous cette figure, la destruction des Juifs par les Chaldéens. Il annonce la punition de l'idolâtrie, la destruction de Jérusalem, (xx. 4-11). — Jérusalem deviendra souillée comme Topheth, (xx. 12-13). — Nouvelle prédiction du châtement causé par la dureté des Juifs, (xx. 14-15).

1 Le Seigneur me dit: Va, prends des anciens du peuple, et des anciens des prêtres, un vase de terre fait par un potier,

2. Et sors à la vallée du fils d'Ennom, qui est à l'entrée de la porte aux tessons, et là tu leur annonceras les paroles que je te dirai.

1. Hæc dicit Dominus: Vade, et accipe lagunculam figuli testeam a senioribus populi, et a senioribus sacerdotum:

2. Et egredere ad vallem filii Ennom quæ est juxta introitum portæ Fictilis: et prædicabis ibi verba quæ ego loquar ad te.

23. — *In mortem*. On voit quels étaient les desseins sanguinaires des ennemis du prophète. — *Peccatum... non deleatur*, ne laisse pas ces crimes impunis; Cfr. Ps. cviii, 14, 15. L'image est prise d'un livre de comptes où ces péchés sont inscrits. — *Abutere eis*, accable-les de ta colère.

CHAP. XIX. — 4. — *Accipe*, litt. « achète ». — *Lagunculam*, בקבוק, jarre à cou étroit, ainsi appelée à cause du bruit produit quand on verse le liquide qu'elle contient. LXX: βάζον, urne munie d'anses. — *Testeam*. Lorsqu'on la brisera elle sera en mille morceaux. — *A senioribus*.. Il semble que quelques mots aient été omis ici, et qu'avant « a senioribus » il faille suppléer: prends avec toi, ou conduis avec toi. Les LXX ont en effet: καὶ ἄξεις. Keil soutient toutefois soutient qu'il y a ici simplement une *constructio pregnans* très-hardie. Du reste dans la Vulgate, il suffit de suppléer: « accipe ». — *A senioribus populi*. Les anciens du peuple étaient une représentation permanente du peuple, composée des

chefs des tribus, des maisons et des familles. V. Keil, *Biblische Alterthumskunde*, t. II, p. 248. — *A senioribus sacerdotum*. Cette expression ne se trouve ailleurs que dans Is. xxxvii, 2 et IV Rois, xix, 2. Doit-on l'identifier avec l'expression: princes ou chefs des prêtres, II Paral. xxvi, 14; Neb. xii, 7, ou bien désigne-t-elle seulement les plus respectables des prêtres? V. Œhler, dans la *Real Encycl.* de Herzog, t. XII, p. 483.

2. — *Ad vallem filii Ennom*, V. vii, 31, note et II, 23. — *Juxta introitum*. LXX: ἐπὶ τῶν προθύρων. — *Porta fictilis* שַׁעַר הַהַרְסוּת que les uns traduisent la porte du Soleil, les autres la porte orientale (opposée au soleil levant), mais que Maurer, Keil, etc. après S. Jérôme, traduisent: la porte du potier. Cette porte avait sans doute été ainsi nommée par le peuple, à cause des nombreux débris de poterie qui l'environnaient. Deux portes faisaient communiquer la ville, — car il est impossible de penser avec J. D. Michælis, Hitzig, etc. qu'il s'agit ici d'une

3. Et dices : Audite verbum Domini, reges Juda, et habitatores Jerusalem : hæc dicit Dominus exercituum Deus Israel : Ecce ego inducam afflictionem super locum istum, ita ut omnis qui audierit illam tintinnant aures ejus :

4. Eo quod dereliquerint me, et alienum fecerint locum istum : et libaverunt in eo diis alienis quos nescierunt ipsi, et patres eorum, et reges Juda : et repleverunt locum istum sanguine innocentum.

5. Et ædificaverunt excelsa Baalim, ad comburendos filios suos igni in holocaustum Baalim : quæ non præcepi, nec locutus sum, nec ascenderunt in cor meum.

6. Propterea ecce dies veniunt, dicit Dominus : et non vocabitur amplius locus iste Topheth, et vallis filii Ennom, sed vallis occisionis.

7. Et dissipabo consilium Juda et Jerusalem in loco isto : et subver-

3. Tu diras : Ecoutez la parole du Seigneur, rois de Juda, et habitants de Jérusalem : Voici ce que dit le Seigneur des armées, Dieu d'Israël : J'amènerai une grande affliction sur cet endroit, de sorte que celui qui l'entendra, les oreilles lui en tinte-
ront :

4. Parce qu'ils m'ont abandonné, et qu'ils ont profané ce lieu en y faisant des libations à des dieux étrangers, qu'ils ne connaissaient pas, ni eux, ni leurs pères, ni les rois de Juda, et qu'ils ont rempli ce lieu du sang des innocents.

5. Et qu'ils ont bâti des hauts lieux aux Baalim pour brûler leurs fils dans le feu, en holocauste aux Baalim ; ce que je n'ai pas prescrit, ni n'ai ordonné, et ce qui ne m'est jamais venu à l'esprit.

6. C'est pourquoi les jours viennent, dit le Seigneur, où ce lieu ne sera plus appelé Topheth, ni vallée du fils d'Ennom, mais vallée du meurtre.

7. Car je dissiperai en ce lieu les desseins de Juda et de Jérusalem :

porte de la cour du temple, — avec la vallée de Benhinnoom : la porte de la fontaine à l'angle sud-est, et la porte du fumier, à l'angle sud-ouest de Sion, V. Neh. III, 13-15. Mais il est difficile de déterminer de laquelle de ces deux portes il est ici question. Le Targum a : la porte du fumier. Avec Nægelsbach, nous pensons que c'est de celle-ci qu'il s'agit.

3. — *Reges Juda*. Comme dans le verset suivant, et XIII, 13, XVII, 20, le prophète n'a pas seulement en vue le roi actuellement régnant, mais en général tout le royaume de Juda. — *Super locum istum*, non-seulement sur la vallée de Ben Hinnoom, mais aussi sur Jérusalem voisine. — *Tinniant aures ejus*, comme s'il avait entendu un grand coup de tonnerre. Cfr. de semblables locutions, I Rois, III, 14 ; IV Rois, XXI, 12.

4. — *Alienum facerint locum istum*. Ils ont voué cet endroit au culte des dieux étrangers, enlevant ainsi à Dieu une portion de la terre sainte qui lui appartient. — *Libaverunt...* V. I, 16. — *Quos nescierunt*. M. Reuss rend bien le sens de ces mots en les traduisant : « dont ils ne savaient rien ». Ils ont abandonné

Jéhovah, qui est présent à chaque page de leur histoire, pour ces idoles dont ils n'ont rien de bon à attendre. — *Repleverunt... sanguine innocentum*, suivant Grotius, etc. il s'agit ici des enfants immolés à Moloch ; en effet le Ps. CV, 37 et suiv. entend par le sang innocent, celui des fils et des filles offerts aux idoles ; mais, dit justement Keil, c'est plutôt aux meurtres judiciaires qui ont rempli Jérusalem du sang des serviteurs de Dieu, qu'il faut appliquer ces mots ; Cfr. II, 34, VII, 6, XXII, 3, 17, et surtout IV Rois, XXI, 16, où il est dit de Manassé : « Sanguinem innoxium fudit... multum nimis, donec impleret Jerusalem usque ad os ».

5. — Répétition presque littérale de VII, 31 ; Cfr. XXXII, 35, et IV Rois, XVI, 3.

6. — Répétition de VII, 31. C'est dans cet endroit souillé par leur idolâtrie que les habitants de Jérusalem seront immolés par les ennemis.

7. — *Dissipabo consilium...* Toute leur prudence et leur sagesse seront confondues ; Cfr. Is. XIX, 3. LXX : σφάξω, j'égorgerai. — *In loco isto*, appelé vallée de la tuerie,

je les détruirai par le glaive à la vue de leurs ennemis, et par la main de ceux qui cherchent leur vie ; et je donnerai leurs cadavres en nourriture aux oiseaux du ciel, et aux bêtes de la terre.

8. Et je ferai de cette ville l'étonnement et la raillerie du monde. Quiconque y passera sera stupéfait, et se moquera de toutes ses plaies.

9. Je les nourrirai de la chair de leurs fils, et de la chair de leurs filles ; chacun mangera la chair de son ami durant le siège, à cause du besoin où les réduiront leurs ennemis et ceux qui ne cherchent que leur vie.

10. Tu briseras la bouteille aux yeux de ceux qui iront avec toi.

11. Et tu leur diras : Voici ce que dit le Seigneur des armées : ainsi je briserai ce peuple et cette ville comme ce vase fait par le potier est brisé sans pouvoir être réparé ; et ils seront ensevelis à Topheth, parce qu'il n'y aura plus d'autre lieu pour les ensevelir.

12. Ainsi traiterai-je ce lieu et ses habitants, dit le Seigneur ; et je rendrai cette ville comme Topheth.

13. Et les maisons de Jérusalem,

tam eos gladio in conspectu inimicorum suorum et in manu quærentium animas eorum : et dabo cadauera eorum escam volatilibus cœli, et bestiis terræ.

8. Et ponam civitatem hanc in stuporem, et in sibilum : omnis qui præterierit per eam, obstupescet, et sibilabit super universa plaga ejus.

Sup. 18, 16; *Infr.* 49, 13 et 50, 13.

9. Et cibabo eos carnibus filiorum snorum, et carnibus filiarum suarum : et unusquisque carnem amici sui comedet in obsidione, et in angustia, in qua concludent eos inimici eorum, et qui quærent animas eorum.

10. Et conteres lagunculam in oculis virorum qui ibunt tecum.

11. Et dices ad eos : Hæc dicit Dominus exercituum : Sic conteram populum istum, et civitatem istam, sicut conteritur vas figuli quod non potest ultra instaurari : et in Topheth sepelientur, eo quod non sit alius locus ad sepeliendum.

12. Sic faciam loco huic, ait Dominus, et habitatoribus ejus : et ponam civitatem istam sicut Topheth.

13. Et erunt domus Jerusalem, et

dans le verset précédent. C'est là qu'ils attendaient du secours de leurs faux dieux, c'est là qu'ils trouveront la mort. — *Dabo cadauera...* VII, 33, XXXIV, 20.

8. — *In stuporem et sibilum*, V. XVIII, 16 et plus bas, L, 3, 43. — *Obstupescet et sibilet*, suivant qu'il aura pitié de son sort ou qu'il s'en moquera, V. XXV, 9, 48, LI, 37.

9. — Reproduction du Deut. XXVIII, 53, où Moïse menace les Hébreux du sort qui les attendra s'ils sont infidèles à Dieu. Les Lam. IV, 40, nous apprennent que ces horreurs furent réellement éprouvées par les habitants de Jérusalem durant le siège de Nabuchodonosor, Cfr. Luc, XIX, 43. — *Carnem amici sui comedet*. Le Targum essaye d'amoindrir cette prédiction en traduisant : chacun dissipera la fortune de son voisin ; mais, dit Rosenmüller, il vaut mieux laisser à cette prophétie son sens propre. S. Jérôme a appliqué ce verset au siège de Titus ; mais littérale-

ment il doit s'entendre du siège des Chaldéens.

10. — *Conteres lagunculam*. Le verset suivant explique cette action symbolique. « *Mos vetus in Oriente, et apud alias gentes, non vocibus tantum sed et rebus loquendi, indo σμῶδα, res significantes* » Grotius. — *In oculis virorum*. C'est aux anciens, amenés par Jérémie, que la parole du Seigneur s'adresse.

11. — *Sicut conteritur vas figuli*. Israël s'était déjà servi d'une image semblable, XXX, 44. — *Instaurari*, litt. : être guéri. Cette image exprime d'une manière énergique la toute-puissance de Dieu. Cfr. XVIII, 6 ; Ps. II, 9. — *In Topheth sepelientur...* V. VII, 32.

12. — *Ponam civitatem istam sicut Topheth*. Je remplirai Jérusalem de cadavres, et elle sera comme Topheth où l'on immolait les enfants offerts à Moloch.

13. — *Sicut locus Topheth immundæ*, à cause des cadavres qui les rempliront. Josias avait

domus regum Juda sicut locus Topheth, immundæ; omnes domus, in quarum domatibus sacrificaverunt omni militiæ cœli, et libaverunt libamina diis alienis.

14. Venit autem Jeremias de Topheth, quo miserat eum Dominus ad prophetandum, et stetit in atrio domus Domini, et dixit ad omnem populum :

15. Hæc dicit Dominus exercituum, Deus Israel : Ecce ego inducam super civitatem hanc, et super omnes urbes ejus, universa mala quæ locutus sum adversum eam : quoniam induraverunt cervicem suam, ut non audirent sermones meos.

et les maisons des rois de Juda seront comme Topheth, immondes ; toutes ces maisons, sur les terrasses desquelles ils ont sacrifié à toute la milice du ciel, et où ils ont fait des libations à des dieux étrangers.

14. Jérémie vint ensuite de Topheth, où le Seigneur l'avait envoyé pour prophétiser, et se tint dans la cour de la maison du Seigneur, et il dit à tout le peuple :

15. Voici ce que dit le Seigneur des armées, Dieu d'Israël : Je ferai venir sur cette cité, et sur toutes ses villes, tous les maux que j'ai décrétés contre elle, car ils ont endurci leur tête pour ne pas écouter mes paroles.

CHAPITRE XX

Jérémie est menacé de mort et mis aux fers par Phassur, à cause des prédictions menaçantes qu'il a formulées contre le peuple et Jérusalem, (v. 1-2). — Le prophète renouvelle ces menaces contre Phassur et ses compatriotes, (v. 3-6). — Il se plaint de la conduite de Dieu à son égard, (v. 7-10). — Puis il l'appelle de nouveau à son aide, (v. 11-12). — Il maudit le jour de sa naissance, (v. 13-18).

1. Et audivit Phassur filius Emmer sacerdos, qui constitutus erat prin-

1. Phassur fils d'Emmer, prêtre et l'un des princes de la maison du

souillé Topheth, IV Rois, xxiii, 40. — *Domus in quarum domatibus... Militiæ cœli.* En Orient les toits sont plats, et on pouvait y dresser des tentes, II Rois, xvi, 22, s'y promener, II Rois, xi, 2, et aussi y élever des autels aux idoles, IV Rois, xxiii, 42, Soph. i, 5. Nul lieu n'était mieux choisi pour sacrifier aux astres qu'on y voyait sans obstacle. Strabon dit des Nabatéens, voisins des Juifs leurs amis, I Macc. v, 24, 25, ix, 35 : Ils adorent le soleil, lui dressent des autels sur les toits de leurs maisons, et chaque jour ui offrent des libations et de l'encens ». Geogr. xvi, 3, 26. — *Libaverunt...* vii, 48.

14. — *In atrio*, dans la grande cour du Temple. — *Dixit*. Jérémie y fit sans doute le récit de l'action symbolique qu'il venait par ordre de Dieu, d'exécuter dans la vallée de Ben Hinnom. Et nous n'avons dans le verset suivant que la conclusion de son discours.

15. — *Ecce ego inducam.* C'est Dieu lui-même qui attirera ces châtimens. L'original a בוכי, chaldéisme pour כוכבי que les massorètes ont donné au Keri. — *Omnes urbes ejus*, les bourgs et les villages de la banlieue de Jérusalem. — *Induraverunt cervicem suam*, V. vii, 26. xvii, 23. — *Ut non audirent...* Cfr. xvi, 42, xviii, 40, xlii, 43. « Et ne putemus crudelem esse sententiam, reddidit causas cur inducturus sit mala : Quoniam, etc. : ne post multas quidem impietates, volentes agere pœnitentiam ». S. Jérôme.

CHAP. XX. — 1. — *Phassur, filius Emmer*, n'est pas le même que celui qui est mentionné, xxi, 1, et qui est fils de Melchias. Emmer, hébr. « Immer » est-il le nom de la seizième classe des prêtres, I Par. xxiv, 44, ou celui d'une des grandes familles sacerdotales, Esdr. ii, 37; Neh. vii, 40? On ne peut le dire. Il est possible, dit Nægelsbach, que ce Phas-

Seigneur, entendit Jérémie prophétiser ainsi.

2. Et il frappa Jérémie le prophète, et le mit dans les ceps qui étaient à la porte supérieure de Benjamin, dans la maison du Seigneur.

3. Le lendemain, quand il fit jour, Phassur fit sortir Jérémie des ceps, et Jérémie lui dit : Le Seigneur ne t'appelle plus Phassur, mais frayeur de toutes parts.

4. Car le Seigneur dit : Je te remplirai de frayeur toi et tes amis : ils périront par l'épée de leurs ennemis, et tes yeux le verront. Je livrerai tout Juda aux mains du roi de Babylone; et il les déportera à Babylone, et les fera mourir par le glaive.

5. Je donnerai toutes les richesses de cette ville, tout le fruit de son travail, tout ce qu'elle a de précieux, et tous les trésors des rois de Juda aux mains de leurs ennemis, ils les pilleront, ils les prendront, et ils les porteront à Babylone.

sur soit le même que le père de Gedelias, mentionne plus bas, xxxviii, 1. — *Qui constitutus erat princeps*, וְהָיָה בְּקִיד נָגִיד, principal gardien ou gouverneur du temple. Il y avait plusieurs gardiens, Cfr. Josèphe, Antiquités, x, 8, 5, qui sans doute étaient sous les ordres de ce chef. Les Neguidim, II Paral. xxxv, 8, désignent tous les grands dignitaires du temple, y compris le grand-prêtre. Le chef des gouverneurs semble avoir eu le second rang après le grand-prêtre, Cfr. xxix, 25, 26, avec Lii, 24; mais S. Jérôme fait une erreur en disant que Phassur était le grand-prêtre; jamais le grand-prêtre n'a eu le titre qui est donné ici à Phassur.

2. — *In nervum*. « *Pro nervo*, quem nos diximus, Septuaginta et Theodotio vertere *catracten*, Symmachus βραχυστήριον sive στρεβλωτήριον, quod utrumque tormenta significat. Nos autem nervum diximus more vulgari, quod tormenti genus etiam in actibus Apostolorum, xvi, legimus, quando Apostoli Paulus et Silas in custodiam carceris dati sunt ». S. Jérôme. L'hébreu כַּוְעָתָה désigne un instrument de torture dans lequel les pieds et les mains sont placés de manière à faire prendre au corps une position forcée et pénible; Cfr. II Par. xvi, 10 et Act. xvi, 24. —

ceps in domo Domini, Jeremiam prophetantem sermones istos.

2. Et percussit Phassur Jeremiam prophetam, et misit eum in nervum quod erat in porta Benjamin superiori, in domo Domini.

3. Cumque illuxisset in crastinum, eduxit Phassur Jeremiam de nervo, et dixit ad eum Jeremias : Non Phassur vocavit Dominus nomen tuum, sed pavorem undique.

4. Quia hæc dicit Dominus : Ecce ego dabo te in pavorem, te et omnes amicos tuos : et corruent gladio inimicorum suorum, et oculi tui videbunt : et omnem Judam dabo in manum regis Babylonis : et traducet eos in Babylonem, et percutiet eos gladio.

5. Et dabo universam substantiam civitatis hujus, et omnem laborem ejus, omneque pretium, et cunctos thesauros regum Juda dabo in manu inimicorum eorum : et diripient eos, et tollent, et ducent in Babylonem.

In porta Benjamin superiori, cette porte était sans doute au nord du temple, et la même qu'Ezéchiel désigne, viii, 3 et ix, 2. — *In domo Domini*, pour la distinguer de la porte de la ville qui avait le même nom. C'est aussi par rapport à cette même porte que celle du temple est appelée supérieure.

3. — *Non Phassur... sed Pavorem undique...* Il ne t'appellera plus *salut partout*, mais « *Magor Missabib*, » terreur de tous côtés. Voilà l'explication la plus claire et la plus simple de cette phrase qui a beaucoup occupé les commentateurs. L'expression : « *Dieu t'appellera ainsi* » signifie : Dieu te fera arriver ce que ton nom exprime. Et en effet le nouveau nom donné à Phassur indique le sort qui l'attend.

4. — *Dabo te in pavorem, te et omnes amicos tuos*. Litt. « je te donnerai en terreur à toi et à tous tes amis. » Le sort que Dieu lui réserve l'effrayera ainsi que ses amis. LXX : « *Voici que je te donne en exil avec tous tes amis.* » — *Oculi tui videbunt* la mort de plusieurs de tes amis et l'exil des autres. — *Omnem Judam...* Cfr. xxi, 6. Tous les habitants de la Judée seront comme les amis de Phassur ou exilés ou mis à mort.

5. — *Universam substantiam*, toutes les

6. Tu autem Phassur, et omnes habitatores domus tuæ, ibitis in captivitate et in Babylonem venies, et ibi morieris, ibique sepelieris tu, et omnes amici tui, quibus prophetaſti mendacium.

7. Seduxisti me, Domine, et seductus sum : fortior me fuisti, et invaluisti : factus sum in derisum tota die, omnes subsannant me ;

8. Quia jam olim loquor, vociferans iniquitatem, et vastitatem clamo ; et factus est mihi sermo Domini in opprobrium, et in derisum tota die.

9. Et dixi : Non recordabor ejus, neque loquar ultra in nomine illius ; et factus est in corde meo quasi ignis exæstuans, claususque in ossibus meis ; et defeci, ferre non sustinens.

10. Audivi enim contumelias mul-

6. Pour toi, Phassur, tu iras en captivité avec tous ceux de ta maison. Tu iras à Babylone et tu y seras enseveli, ainsi que tous tes amis à qui tu as prophétisé le mensonge.

7. Tu m'as séduit, Seigneur, et j'ai été séduit. Tu as été plus fort que moi, et tu l'as emporté. Je suis devenu l'objet de leur moquerie pendant tout le jour, tous me raillent.

8. Car il y a longtemps que je parle, que je dénonce l'iniquité, et que je prédis la ruine : et la parole du Seigneur m'est devenue une cause d'opprobre et de moquerie pendant tout le jour.

9. J'ai dit : Je ne me souviendrai plus de lui, et je ne parlerai plus en son nom. Et en même temps il s'est allumé dans mon cœur comme un feu dévorant, il s'est renfermé dans mes os, et j'ai défailli, sans pouvoir le supporter.

10. Car j'ai entendu de nombreux

richesses de Jérusalem, celles qu'on accumule en réserve pour les jours de malheur. — *Laborum, les gains, les produits du travail.*

6. — *Quibus prophetasti mendacium.* Phassur était donc un des faux prophètes qui annonçaient tout le contraire des prédictions faites par Jérémie, et surtout ne cessaient de promettre la paix et la prospérité, xiv, 43, xxiii, 17 ; suivant ces faux prophètes, Dieu n'abandonnerait jamais son temple, ses prêtres, ses docteurs, v, 31, xviii, 48.

7. — Nouvelle prière de Jérémie relative aux souffrances qu'il éprouve dans son ministère. — *Seduxisti... seductus sum.* Le prophète, dit S. Jérôme, se plaint d'avoir été trompé par Dieu, qui n'a pas tenu les promesses qu'il lui avait faites, i, 5, 10, et qui non seulement ne l'a pas envoyé prophétiser aux nations, mais l'a laissé en butte aux calomnies et aux mauvais traitements de ses concitoyens. Litt. : « tu m'as persuadé et j'ai été persuadé » ; c'est-à-dire j'ai cédé à ton appel et j'ai pris une charge qui me semblait trop lourde. — *Fortior...* La volonté de Dieu a été plus forte que la sienne. — *Factus sum in derisum...* Et tout cela qu'il a fait sur l'ordre de Dieu ne lui a valu que des moqueries et de la haine.

8. — *Quia jam olim loquor.* Litt. « Car

toutes les fois que je parle. » LXX : « je rirai de mon discours amer. » — *Vociferans iniquitatem...* Jérémie se plaint de n'avoir à annoncer que des maux. — *Et*, aussi, c'est pourquoi. — *Factus est mihi sermo...* à cause de ces malheurs que je ne cesse d'annoncer, je m'attire les railleries et le mépris du peuple.

9. — *Non recordabor... illius*, je ne prophétiserai plus. — *Factus est*, sous entendu sermo Domini. — *Quasi ignis... in ossibus meis*, admirable expression des sentiments éprouvés par les Prophètes sous l'inspiration divine. « Conceptus enim animo sermo divinus, nec ore prolatus, ardet in pectore. Unde et Paulus loquitur : Si evangelizavero, non est mihi gloria : necessitas enim mihi incumbit. Væ enim mihi est, nisi evangelizavero ; si enim volens hoc ago, mercedem habeo : si autem invitus, dispensatio mihi credita est, I Cor. ix, 16, 17. Et in Athenis videns idololatriæ deditam civitatem, incitabatur spiritu, et tota mente fervebat. » S. Jérôme. Cfr. Amos, iii, 8 ; Ps, cxviii, 140. — *Defeci, ferre non sustinens.* J'ai essayé de me contenir, de résister à l'impulsion de Dieu, je n'ai pas pu. Les passés que le texte offre ici, dit Keil, expriment des événements qui se sont reproduits plusieurs fois. Cfr. Act. xviii, 5.

ses malédictions, et la terreur de toutes parts : Poursuivez-le, poursuivez-le. Tous ceux qui étaient mes amis, qui étaient à mes côtés, disent : Si nous pouvons le tromper de quelque manière, emportons-le sur lui, et tirons vengeance de lui.

11. Mais le Seigneur est avec moi comme un guerrier puissant. Aussi ceux qui me persécutent tomberont, et seront sans force. Ils seront fortement confus, parce qu'ils n'ont pas compris l'opprobre éternel qui ne sera jamais effacé.

12. Et toi, Seigneur des armées, qui éprouves le juste, qui vois les reins et le cœur, fais-moi voir, je t'en prie, ta vengeance sur eux ; c'est à toi que j'ai remis ma cause.

13. Chantez le Seigneur, louez le Seigneur, car il a délivré l'âme du pauvre de la main des méchants.

14. Maudit le jour auquel je suis

torum, et terrorem in circuitu : Persequimini, et persequamur eum ; ab omnibus viris qui erant pacifici mei, et custodientes latus meum ; si quomodo decipiatur, et prævaleamus adversus eum, et consequamur ultionem ex eo.

11. Dominus autem mecum est quasi bellator fortis ; idcirco qui persequuntur me, cadent et infirmi erunt ; confundentur vehementer, quia non intellexerunt opprobrium sempiternum quod nunquam delebitur.

Isr. 23, 40.

12. Et tu, Domine exercituum, probator justi, qui vides renes et cor ; videam, quæso, ultionem tuam ex eis ; tibi enim revelavi causam meam.

Sap. 13, 41 et 44, 8.

13. Cantate Domino, laudate Dominum ; quia liberavit animam pauperis de manu malorum.

14. Maledicta dies in qua natus

40. — *Audivi enim...* Ces paroles ne se rapportent pas à ce qui précède immédiatement, mais à la première partie du *χ.* 9. Ce que Jérémie entendait de tous côtés le portait à ne plus prophétiser. Jusqu'à *in circuitu* nous avons une citation textuelle du Ps. xxx, 44, qui est une lamentation de David, au temps où Saül le persécutait. — *Persequimini...* *eum*, litt. : « dénoncez, allons le dénoncer » ; signalons-le aux autorités comme un homme dangereux. LXX : « conspirez et conspirons contre lui ». — *Pacifici mei*, tous mes amis, Cfr. Ps. xl, 40, ceux qui semblent être mes amis. — *Custodientes latus meum*, ceux qui ne me quittent pas. Tel est le sens donné par Gésenius à שָׂמְרוּ עִלְיָי, que d'autres rendent par : ceux qui observent ma claudication, c'est-à-dire qui épient les faux pas que je puis faire ; Ps. lv, 7, Lxx, 40, Job, x, 44, xiii, 27. LXX : « Surveillez ses intentions. » — *Si quo modo decipiatur*, si on peut le convaincre de crime d'une manière ou d'une autre. — *Et consequamur...* et alors nous nous vengeons de ses sottises prédications, nous l'emporterons sur lui. Cfr. 1, 49, xv, 20.

41. — *Dominus mecum est*, 1, 49, xv, 20. — *Quasi bellator fortis*. Dieu a promis de le délivrer de la main des forts, litt. des violents, xv, 21 ; c'est pour cela qu'il l'appelle

un guerrier ou héros plus violent que ces ennemis. — *Cadent et infirmi erunt*, ils tomberont, et, une fois tombés, n'auront pas la force de se relever. LXX : νοῦθα οὐκ ἠδύναστο. — *Quia non intellexerunt*, hébr. « parce qu'ils ne prospéreront pas », c'est-à-dire, parce que leurs complots contre moi ne réussiront pas, et au contraire leur vaudront une honte éternelle.

42. — Ce verset est la répétition presque littérale de xi, 20. Cfr. Ps. vii, 40. — *Probator justi*, LXX : δοκιμάζων δικαιο.

43. — Cette confiance en Dieu donne au prophète le ferme espoir de sa délivrance et il appelle tous les fidèles à louer avec lui Dieu qui sauve les pauvres et les humbles. Cfr. Ps. xxx, 8, xxxiv, 9, 40, 38, etc. Cette délivrance n'arrivera que sous le règne de Sédecias.

44. — Une malédiction survenant aussitôt après cette effusion a semblé si peu logique à Ewald qu'il s'est imaginé qu'il y avait eu une intervention dans l'ordre du chapitre, et qu'il fallait replacer les *vv.* 44-48 avant 7-12. Mais d'abord rien ne nous dit que ces derniers versets aient été prononcés aussitôt après ceux que nous venons de lire, et il est parfaitement permis de supposer qu'entre la prière qui précède, et cette lamentation, il y

sum; dies in qua peperit me mater mea, non sit benedicta.

Job. 3, 2.

15. Maledictus vir qui annuntiavit patri meo, dicens : Natus est tibi puer masculus ; et quasi gaudio lætificavit eum.

16. Sit homo ille ut sunt civitates quas subvertit Dominus, et non pœnituit eum ; audiat clamorem mane ; et ululatum in tempore meridiano ;

17. Qui non me interfecit a vulva ut fieret mihi mater mea sepulcrum, et vulva ejus conceptus æternus.

18. Quare de vulva egressus sum, ut viderem laborem et dolorem, et consumerentur in confusione dies mei ?

né : que le jour auquel ma mère m'a enfanté ne soit pas béni !

15. Maudit l'homme qui l'annonça à mon père, en disant : Il t'est né un enfant mâle, et qui le combla ainsi de joie.

16. Que cet homme soit comme les villes que le Seigneur a détruites sans se repentir. Qu'il entende les cris le matin, et les hurlements à midi ;

17. Pourquoi ne m'a-t-il pas tué dans le sein, afin que ma mère fut devenue mon sépulcre, et que son sein m'eût gardé éternellement ?

18. Pourquoi suis-je sorti du sein de ma mère, pour voir ce travail et cette douleur, et pour consumer mes jours dans la confusion ?

a eu un intervalle de temps assez considérable. Pourquoi aussi ne pas supposer que Jérémie, éclairé par Dieu sur le temps si éloigné de sa délivrance, se livre à cet accès de tristesse, dont l'expression est bien loin d'être d'un goût douteux, comme le prétend M. Reuss ? Tout ce passage est inspiré par le passage similaire de Job, III, 1 et suiv. ; mais les paroles de Job sont dirigées contre Dieu et sont bien plus violentes que celles de Jérémie, qui se garde d'exprimer le moindre blâme contre le Seigneur. — *Maledicta...* parce que toute ma vie n'a été qu'une suite de malédictions, sans aucune joie. — *In qua natus sum.* Pour expliquer ces cris de malédiction, les rabbins prétendent que Jérémie vint au monde le jour où Manassé faisait mettre à mort les prophètes du Seigneur, IV Rois, XXI, 16.

15. — *Qui annuntiavit patri meo...* Aujourd'hui encore, en Perse, on a la coutume, dit Rosenmüller, à la naissance d'un fils, de le faire annoncer au père par un messager spécial, qui reçoit une récompense pour cette heureuse nouvelle. — *Puer masculus.* On n'en agit pas ainsi pour la naissance d'une fille.

16. — *Civitates.*, Sodome, Gomorrhe et les autres villes voisines, Gen. XIX, 25. — *Et non pœnituit eum,* Dieu n'en eut aucune pitié. — *Mane... in tempore meridiano,* que sa douleur et ses cris soient perpétuels ; Cfr Ps.

LIV, 18. — *Ululatum.*, תרוּרָה, le cri de guerre des ennemis qui assiègent une ville ; Cfr. XVIII, 22.

17. — *Qui non me interfecit,* le jour où je n'ai pas été tué, selon quelques commentateurs ; selon les autres et en plus grand nombre : l'homme qui ne m'a pas tué. — *A vulva,* aussitôt que je suis sorti du sein de ma mère ; Cfr. Job, III, 11, x, 18 ; mais ce sens que l'hébreu peut avoir n'est pas celui de la Vulgate : c'est encore dans le sein maternel que Jérémie souhaite d'avoir été mis à mort ; c'est ce qu'expriment les mots suivants : — *Ut fieret mihi sepulchrum.* Il est évident, dit Keil, qu'il faut entendre tout ceci au point de vue de la rhétorique et non pas à celui de la physiologie. — *Vulva ejus conceptus æternus.* hyperbole, pour : plut à Dieu que je ne fusse jamais venu au monde.

18. — Voici la raison de ces malédictions : c'est la vie triste et pénible que Jérémie a endurée ; Cfr. Job. x, 18, I Macc. II, 7. Nous ne traiterons pas une question qui a beaucoup occupé les anciens commentateurs, savoir si Jérémie a péché en prononçant ces malédictions. Nous rappellerons seulement, avec S. Chrysostôme et Cornelius à Lapide, que la grâce est plus grande sous l'Évangile que sous la loi. Les prophètes souffraient pour Dieu, mais se plaignaient de leurs souffrances, les apôtres et les martyrs se réjouissent de souffrir

CHAPITRE XXI

Menaces prononcées contre Sédécias. Interrogé par l'ordre du roi sur le sort de Jérusalem, le prophète annonce la prise de la ville, (xx. 4-7). — Il annonce le seul moyen de salut qui consiste à se soumettre à Nabuchodonosor et aux Chaldéens. En regard il indique la résistance comme une cause certaine de ruine, (xx. 8-15).

1. Parole qui fut adressée à Jérémie par le Seigneur, quand le roi Sédécias lui envoya Phassur fils de Melchias, et Sophonias fils de Maasias, prêtre, pour lui dire :

2. Interroge pour nous le Seigneur, parce que Nabuchodonosor roi de Babylone combat contre nous; peut-être le Seigneur fera-t-il pour

1. Verbum quod factum est ad Jeremiam a Domino, quando misit ad eum rex Sedecias Phassur filium Melchiae, et Sophoniam filium Maasiae sacerdotem, dicens :

2. Interroga pro nobis Dominum, quia Nabuchodonosor rex Babylonis praeliatur adversum nos; si forte faciat Dominus nobiscum secundum

DEUXIÈME PARTIE

Prophéties spéciales du jugement dont les Chaldéens seront l'instrument et de la rédemption messianique, (xxi-xxxiii).

СНАР. XXI. — La forme de ces prophéties, les titres plus précis et plus détaillés donnés à chacune d'entre elles, leur objet qui est une prédiction spéciale du jugement et du salut, les font facilement distinguer des prophéties de la première partie. Elles se divisent naturellement en deux groupes : 1° l'annonce du jugement porté contre Juda et les nations, et dont Nabuchodonosor, roi de Babylone, sera l'exécuteur, XXI-XXIX; — 2° l'annonce de la restauration de Juda et d'Israël, après la période du châtement, xxx-xxxiii.

1° Prédications relatives au jugement de Juda et des nations, (xxi-xxix).

Nous énumérerons successivement et à leur place chacune des subdivisions de cette première section.

a. Prise de Jérusalem par les Chaldéens (xxi).

1. — *Verbum...* Cette première prophétie prend place, comme le prouve le v. 4, durant le siège de Jérusalem par Nabuchodonosor, en 589 avant Jésus-Christ. — *Rex Sedecias*, Sédécias, fils de Josias, fait roi de Juda par Nabuchodonosor en 599, fut le dernier roi : sa politique vacillante et sans bonne foi précipita la chute de son royaume. — *Phassur, filium Melchiae*. On a déjà vu, xx. 4, note, que ce Phassur est différent du fils d'Emmer, gouverneur du temple. Celui de ce verset n'était probablement pas prêtre, quoique Graf, Hilt-

zig, Nägelsbach, etc., soutiennent, mais sans preuve, qu'il était membre de la classe sacerdotale de Melchia, Cfr. I. Paral. xxiv, 9. Il était plutôt un des hauts fonctionnaires de la cour; Cfr. plus bas, xxxviii, 1, 4. Tel est le sentiment de Rosenmüller, approuvé par Keil. — *Sophoniam... sacerdotem*. Celui-ci était prêtre, et l'un des principaux, Cfr. xxix, 25, xxxvii, 33, il eut une grande part à la révolte de Sédécias contre Nabuchodonosor, qui le fit mettre à mort, plus bas, lii, 24, 27 et IV Rois, xxv, 18, 21. Sédécias agit comme Ezéchias, qui, lui aussi avait envoyé à Isaïe deux délégués, l'un fonctionnaire civil, l'autre pris parmi les prêtres, Is. xxxvii, 2.

2. — *Interroga...* Ce n'est pas une prière que le roi fait demander à Jérémie, mais une révélation divine sur le sort qui attend Jérusalem, comme IV Rois, xxii, 13; Cfr. Gen. xxv, 22. — *Nabuchodonosor... rex Babylonis*, נבוכדנאצר, forme un peu différente de celle que nous trouvons dans les livres historiques, נבוכדנאצר où le ר (resh) médial de cet endroit de Jérémie est remplacé par un נ (noun), IV Rois, xxiv, 1, xxv, 1, etc. La leçon adoptée par Jérémie est la meilleure. Les monuments babyloniens écrivent en effet ce nom Nabou-Koudour-Oussour, « Nabo, protège la couronne ». Celui dont il s'agit ici est Nabuchodonosor II, fils de Nabopolassar, et le héros de l'empire chaldéen. Son règne commence vers 605 et finit vers 570. — *Praeliatur*, c'est-à-dire assiégé Jérusalem, comme le prouve le v. 4. — *Si forte faciat Dominus nobiscum...* S'il nous délivre comme il délivra Ezéchias des Assyriens qui assiégeaient Jérusalem, IV Rois, xix, 35, 36. Il est supposable

omnia mirabilia sua, et recedat a nobis.

3. Et dixit Jeremias ad eos : Sic dicetis Sedeciae :

4. Hæc dicit Dominus Deus Israël : Ecce ego convertam vasa belli quæ in manibus vestris sunt, et quibus vos pugnatis adversum regem Babylonis, et Chaldæos qui obsident vos in circuitu murorum ; et congregabo ea in medio civitatis hujus.

5. Et debellabo ego vos in manu extenta, et in brachio forti, et in furore, et in indignatione, et in ira grandi.

6. Et percuntiam habitatores civitatis hujus : homines et bestiae pestilentia magna morientur.

7. Et post hæc ait Dominus : Dabo Sedeciam regem Juda, et servos ejus, et populum ejus, et qui derelicti sunt in civitate hac a peste, et gladio, et fame, in manu Nabuchodonosor regis Babylonis, et in manu quærentium animam eorum, et percuntiet eos in ore gladii ; et non flectetur, neque parces, nec miserebitur.

nous, selon toutes ses merveilles, et Nabuchodonosor se retirera-t-il.

3. Jérémie leur dit : Vous parlerez ainsi à Sédécias :

4. Voici ce que dit le Seigneur, Dieu d'Israël : Je tournerai contre vous les armes qui sont dans vos mains, et avec lesquelles vous combattez contre le roi de Babylone et contre les Chaldéens qui vous assiègent et qui vous bloquent. Je les rassemblerai au milieu de cette ville.

5. Je vous combattrai moi-même, avec une main étendue, et avec un bras fort, et dans ma fureur, dans mon indignation, et dans ma grande colère,

6. Et je frapperai les habitants de cette ville ; hommes et bêtes mourront d'une grande peste.

7. Après cela le Seigneur dit : Je livrerai Sédécias roi de Juda, ses serviteurs, et son peuple, et ceux qui auront été laissés dans la ville par la peste, l'épée et la famine, dans la main de Nabuchodonosor roi de Babylone, dans la main de leurs ennemis, et dans la main de ceux qui cherchent leur vie. Et il les frappera du glaive et ne se laissera pas fléchir ; il ne pardonnera pas, et n'aura pas de pitié.

que le roi et ses envoyés étaient irrités contre Jérémie de ce qu'il ne les secondait pas dans la défense de la cité, en les encourageant, comme avait fait autrefois Isaïe. — *Et recedat...* Nabuchodonosor, en levant le siège, V. xxxviii. 5.

4. — *Deus Israël.* Tout en punissant le peuple, Jehovah est toujours son Dieu ; mais ce n'est pas lui qui a manqué à ses promesses, et l'infidélité des Juifs a été seule cause de la rupture de l'alliance. — *Convertam*, je retirerai vos armes de vos mains pour les livrer aux Chaldéens, et je les convertirai ainsi à un usage que vous n'avez pas prévu. Ainsi au lieu de sauver les Juifs, Dieu combattrait contre eux. — *Vasa belli*, les armes, les instruments de guerre ; LXX : τὰ ἔπλα τὰ πολεμικά. — *Qui obsident vos in circuitu murorum.* — Reuss traduit mal : que vous voulez combattre hors des murs et qui vous serrent de près. Il semble évident, comme le pen-

sent Michaelis, Rosenmüller, Keil, etc., que le siège est commencé et que le blocus se resserre autour de Jérusalem. — *Congregabo ea...* Je réunirai vos armes de manière à ce que vous ne puissiez vous en servir contre les assiégeants. LXX : συναξω αὐτοὺς, je ferai entrer les ennemis jusqu'au milieu de la ville.

5. — *Debellabo ego vos.* Dieu lui-même combattrait avec les Chaldéens. *In manu extenta.* Cfr. Deut. iv, 34, v, 45, xxvi, 8 ; Is. v, 25, ix, 44, 46, 20, x, 4. *In furore...* au lieu de la protection qu'ils espèrent, ils ne rencontreront que de la colère et de la fureur.

6. — *Pestilentia magna.* Le fer ennemi ne suffit pas à la vengeance divine ; Dieu y ajoutera le fléau de la peste. Aux §§. 7 et 9, Dieu annonce aussi la famine.

7. — Cfr. Lii, 40, 27. — *Et gladio*, ceux qui ne seront pas morts en combattant l'ennemi. — *In ore gladii*, au fil de l'épée, dirions-nous en français. Cette expression ne

8. Et tu diras à ce peuple : Voici ce que dit le Seigneur : Je mets devant vous le chemin de la vie, et le chemin de la mort.

9. Celui qui restera dans cette ville, mourra par l'épée, par la famine, et par la peste; mais celui qui en sortira, et qui se rendra aux Chaldéens qui vous assiègent, vivra, et son âme lui sera comme un butin.

10. Car j'ai tourné mon visage vers cette ville, pour son mal et non pour son bien, dit le Seigneur. Elle tombera aux mains du roi de Babylone, et il la consumera par le feu.

11. A la maison du roi de Juda : Ecoutez la parole du Seigneur,

12. Maison de David : Voici ce que dit le Seigneur : Rendez la justice dès le matin, et arrachez l'oppro-

8. Et ad populum hunc dices: Hæc dicit Dominus : Ecce ego do coram vobis viam vitæ et viam mortis.

9. Qui habitaverit in urbe hac, morietur gladio, et fame, et peste; qui autem egressus fuerit, et transfugerit ad Chaldæos qui obsident vos, vivet, et erit ei anima sua quasi spoliolum.

Infr. 38, 2.

10. Posui enim faciem meam super civitatem hanc in malum et non in bonum, ait Dominus; in manu regis Babylonis dabitur, et exuret eam igni.

11. Et domui regis Juda : Audite verbum Domini.

12. Domus David, hæc dicit Dominus : Judicate mane iudicium, et eruite vi oppressum de manu calum-

se trouve dans Jérémie qu'à cette seule place. Tous ces détails sont accumulés pour faire mieux comprendre quelle sera la cruauté des vainqueurs. Pour l'accomplissement entier de ces prophéties, V. xxxiv, 4; Ezéch. xii, 43; IV Rois, xxv, 6, 7. — *Neque pariet.* Cfr. xiii, 14.

8. — *Ad populum hunc.* Ce n'est plus aux envoyés du roi, mais au peuple que le prophète s'adresse à présent. Fausset fait remarquer que la mission de Jérémie est toute différente de celle des anciens prophètes : Ceux-ci encourageaient le peuple à résister aux envahisseurs, Cfr. Is. vii, 16, xxxvii, 33, 35, Jérémie l'exhorte au contraire à la soumission. — *Do coram vobis...* Cfr. Deut. xi, 26, 27, xxx, 45, 49. — *Viam vitæ et viam mortis.* Dieu donne à choisir : la vie en se rendant aux Chaldéens, la mort en leur résistant. Donc, dit Cornelius à Lap., après cet avertissement les habitants de Jérusalem ne devront s'en prendre qu'à eux-mêmes s'ils succombent dans cette lutte inégale et insensée. Jérémie répéta souvent ce conseil durant le siège et l'adressa aussi bien au roi qu'au peuple, xxxviii, 4 et suiv., 47 et suiv., xxvii, 44 et suivants. Beaucoup de gens du peuple suivirent l'avis du prophète, xxxviii, 49, xxxix, 9, lii, 45.

9. — *Erit ei anima sua quasi spoliolum,* ce sera un butin inespéré, ou bien : ce sera la seule chose qu'il sauvera du désastre. Notre-Seigneur commandera aussi à ses disciples de quitter Jérusalem, quand les Romains

viendront l'assiéger, Matt. xxiv, 46, et de n'enporter aucun de leurs biens avec eux; ib. 17, 18.

10. — *Posui faciem meam...* Cfr. Lev. xvii, 40; Amos, ix, 4, et plus bas xxiv, 6, xliv, 41. Je ferai une attention spéciale à Jérusalem; mais ce ne sera pas dans un but de bienveillance, car je suis déterminé à la punir. — *In manu... dabitur.* Cfr. xxxii, 29, xxxiv, 2, 22, xxxvii, 8, 40, xxxviii, 18, 23, xxxix, 8. — *Exuret eam igni.* Le feu fut mis en effet par les vainqueurs au temple, au palais royal et aux principaux édifices, xxxix, 8.

11. — *Et, suppléez dices du v. 8. — Domui regis Juda,* le roi, sa famille, ses serviteurs et ses conseillers. Ce passage, 11, 12, doit-il être considéré comme la suite du précédent, ou envisagé séparément? Il semble antérieur à l'époque du siège puisqu'il contient une menace dans la première partie du chapitre. On lui aura donné la place qu'il occupe à présent parce qu'il concerne le roi comme le fragment qui précède. L'arrangement des diverses parties de Jérémie est dû assez souvent à des raisons de ce genre.

12. — *Domus David.* Le prophète rappelle ainsi toutes les vertus de David, trop oubliées par les successeurs de ce saint roi; par le contraste entre le présent impie et le passé si glorieux, il espère faire quelque impression sur les esprits, et ramener les fils à exercer la justice comme l'avait fait leur père. — *Judicate mane iudicium,* rendez justice aux

iantis; ne forte egrediatur ut ignis indignatio mea; et succendatur, et non sit qui extinguat, propter malitiam studiorum vestrorum.

Infr. 22, 3.

13. Ecce ego ad te habitatricem vallis solidæ atque campestris, ait Dominus; qui dicitis : Quis percutiet nos? et quis ingrediatur domos nostras?

14. Et visitabo super vos juxta fructum studiorum vestrorum, dicit Dominus; et succendam ignem in altu ejus, et devorabit omnia in circuitu ejus.

mé par violence, des mains du calomniateur; de peur que mon indignation ne jaillisse comme un feu, et qu'elle ne s'allume sans qu'on puisse l'éteindre, à cause de la méchanceté de vos manières d'agir.

13. C'est à toi que j'en ai, habitante de la vallée large et champêtre, dit le Seigneur. Vous qui dites : Qui nous frappera, et qui entrera dans nos maisons?

14. Je vous visiterai selon le fruit de vos actes, dit le Seigneur : je mettrai le feu dans son bois; et il dévorera tout autour d'elle.

primés promptement et avec zèle; ce qui tient au cœur, ce qui intéresse beaucoup l'entendement de grand matin; Cfr. Ps. LVIII, 17, XXXIX, 44, CXLII, 8; Mich. II, 4. — *Ne forte egrediatur...* phrase qui se trouve littéralement, IV, 4.

13. — *Ecce ego ad te*, c'est-à-dire, comme on rend le Targum : voici que je vais envoyer ma colère contre toi. — *Habitatricem vallis solidæ atque campestris*, litt. « habitante de la vallée, du rocher de la plaine », ou habitante de la vallée, rocher de la plaine. « Septuaginta transtulerunt : Ecce ego ad te qui habitas in valle ספ (ציר) campestri, pro quo Symmachus petram. Theodotio obsessam interpretati sunt; Aquilæ prima editio solidam, secunda Tyrum. Sor enim sive sur lingua hebræa et Tyrum et silicem et coarctatam sonat ». S. Jérôme. Il s'agit de la population de Jérusalem, personnifiée ici, et désignée par les caractères topographiques de sa si-

tuation : la ville est en effet entourée et dominée par des montagnes, Ps. CXXIV, 2. Le rocher de la plaine, expression analogue au rocher du champ, plus haut, XVII, 3, désigne spécialement ou le mont Sion, siège du royaume, ou la forte position de Jérusalem. C'est dans la confiance de leur inexpugnabilité que les habitants s'écrient : qui viendra à bout de nous vaincre et d'entrer dans notre ville? — *Quis percutiet nos*, litt. « qui descendra sur nous », LXX : τίς προΐσται ἡμᾶς. — *Domus nostras*, nos habitations, les refuges dans lesquels nous sommes à l'abri. Cfr. Am. III, 4; Ps. CIII, 22.

14. — *Juxta fructum studiorum vestrorum*, V. plus haut, XVII, 10. — *Succendam ignem in saltu ejus*, la ville est comme une forêt de maisons. Comme beaucoup de ces maisons sont en bois, le feu les détruira vite. Cfr. XVII, 27, XXII, 7, XLIII, 42, XLIX, 27, L, 32, LII, 43; Amos, I, 14; IV Rois, XXV, 9.

CHAPITRE XXII

Le prophète, envoyé par Dieu au palais du roi de Juda, lui rappelle qu'il doit pratiquer la justice et l'équité, et qu'autrement il sera renversé du trône. car c'est la justice qui fonde les royaumes et l'iniquité qui les détruit, (xx. 1-9). — Après avoir mis en lumière cette alternative, le prophète annonce le sort de Sellum, (xx. 10-12). — Il en vient ensuite à ce qui concerne Joakim, (xx. 13-19). — Il prédit les conséquences qui proviendront de là pour le peuple, (xx. 20-23). — Puis il annonce les événements relatifs à Jéchonias, d'abord ceux qui sont antérieurs à sa déportation, (xx. 24-27). — Puis ceux qui sont postérieurs à cette déportation, (xx. 28-30).

1. Voici ce que dit le Seigneur : Descends dans la maison du roi de Juda, et tu lui parleras en ces termes.

2. Tu diras Ecoute la parole du Seigneur, roi de Juda, qui sièges sur le trône de David, toi et tes serviteurs et ton peuple qui entre par ces portes.

3. Voici ce que dit le Seigneur : Faites l'équité et la justice, et délivrez l'opprimé par violence de la main du calomniateur. L'étranger, l'orphelin et la veuve, ne les affligez pas et ne les opprimez pas injustement : et ne versez pas le sang innocent en ce lieu.

1. Hæc dicit Dominus : Descende in domum regis Juda, et loqueris ibi verbum hoc,

2. Et dices : Audi verbum Domini. rex Juda, qui sedes super solium David; tu et servi tui, et populus tuus qui ingredimini per portas istas.

3. Hæc dicit Dominus : Facite iudicium et justitiam, et liberate vicium oppressum de manu calumniatoris; et advenam, et pupillum, et viduam nolite contristare, neque opprimatis inique; et sanguinem innocentem ne effundatis in loco isto.

Supr. 21, 12

b. Menaces contre les mauvais rois, entremêlées, suivant l'habitude du prophète, d'exhortations au repentir. (xxii-xxiii, 8).

CHAP. XXII. — 1. — *Descende in domum.* C'est du temple en effet, où il réside, que Jérémie se dirige vers le palais royal; Cfr. xxvi, 10, xxxvi, 12. — *Regis.* Quel est ce roi? D'après S. Jérôme, suivi par Eichhorn, Dahler, Rosenmüller, le discours contenu dans les dix premiers versets de ce chapitre, est adressé à Sédécias. Suivant Michaëls, Venema, Dathius, Nægelsbach, Payne Smith, etc., tout l'ensemble s'adresse à Joakim; mais dans cette hypothèse, fondée sur ce que ce roi est nommé au v. 18, on néglige le nom de Jéchonias, xx. 24 et suiv. Il faudrait, selon Keil, diviser l'ensemble en deux parties : la première, xx. 1-23, s'adresse à Joakim, la seconde à Jéchonias. Plus tard, on a réuni en un tout les discours prononcés par le prophète devant ces deux rois. Mais il vaut mieux, avec Faussett, admettre que ce discours a été successivement adressé aux rois qui sont nommés dans ce chapitre.

2. — *Audi...* Le discours ne s'adresse pas seulement au roi, mais à toute sa maison et à son peuple entier : tous ils ont coopéré à l'injustice, ils doivent tous entendre les remontrances et les menaces. — *Qui ingredimini per portas istas*, les portes du palais royal; Cfr. xviii, 20.

3. — *Judicium et justitiam*, le droit et la justice, rendez la justice conformément aux lois. Cette expression se rencontre fréquemment dans Jérémie, xxiii, 5, xxxiii, 15, etc. Jérémie a déjà donné cet avertissement, xxi, 12. — *Advenam...* V. vii, 6 et Exod. xxii, 21. — *Sanguinem innocentem...* C'est de Joakim, dit Faussett, qu'il s'agit surtout ici. Non seulement il pressura injustement le peuple pour lever le tribut que Necho lui avait imposé, II Paral. xxxvi, 3; non-seulement il fit travailler ses sujets, sans rétribuer leur travail, pour se faire élever de somptueux palais, plus bas, 13-17; mais il versa aussi le sang innocent, en particulier celui du prophète Urie, plus bas, xxvi, 20-24, et IV Rois, xxiii, 35, xxiv, 4.

4. Si enim facientes feceritis verbum istud, ingredientur per portas domus hujus, reges sedentes de genere David super thronum ejus, et ascendentes currus et equos, ipsi et servi, et populus eorum.

5. Quod si non audieritis verba hæc, in memetipso juravi, dicit Dominus, quia in solitudinem erit domus hæc.

6. Quia hæc dicit Dominus super domum regis Juda : Galaad, tu mihi caput Libani; si non posuero te solitudinem, urbes inhabitabiles.

7. Et sanctificabo super te interficentem virum, et arma ejus; et

4. Car si vous agissez ainsi, des rois qui seront de la race de David, qui siégeront sur son trône, et qui seront montés eux et leurs serviteurs et leurs peuple sur des chars et sur des chevaux, passeront par les portes de cette maison.

5. Que si vous n'écoutez pas ces paroles, j'ai juré en moi-même, dit le Seigneur, que cette maison deviendra un désert.

6. Car voici ce que le Seigneur dit de la maison du roi de Juda; Toi qui es pour moi un Galaad, une cime du Liban, je jure que je te réduirai en désert, et que tes villes seront inhabitables.

7. Je consacrerai contre toi l'homme qui tue et ses armes. Ils coupe-

4. — *Si enim facientes...* Cfr. VII, 5. — *Verbum istud*, les lois rappelées dans le verset précédent. — *Ingredientur...* Cfr. XVII, 25. — *Reges sedentes...* XIII, 43. — *Ascendentes currus et equos*, marques de la splendeur et de la dignité royales, V. XVII, 25, que ce verset reproduit.

5. — *In memetipso juravi*. Comme les Juifs seraient portés à douter de la possibilité de la ruine de la maison de David, Dieu prononce un serment qui l'engage irrévocablement. Cfr. Gen. XII, 46; Deut. XXXII, 40-42; Is. XLV, 23; Hebr. VI, 43, 47. — *In solitudinem erit domus hæc*, le palais dans lequel Jérémie se trouve. Cfr. Matth. XXIII, 38, où Notre-Seigneur fait la même menace aux habitants de Jérusalem.

6. — *Galaad tu mihi, caput Libani*. « Præsentem loco, quia ad domum regiam loquebatur, per metaphoram loquitur ad templum, sive ad domum stirpis Juda, quod ipsa sit in excelso, sive quod de templo atque sacrario, omnium peccatorum remedia posebantur. Unde et hic idem propheta commemorat : Numquid resina non est in Galaad...? VIII, 22. Comminatur igitur regiam domui et urbi Jerusalem et templo, quod vocat caput Libani, quod redigendum sit in solitudinem cum universis urbibus suis ». S. Jérôme. Le Targum et les Rabbins entendent ce passage de même. Les modernes n'appliquent pas ces comparaisons au temple, mais au palais royal, qui les méritait par son élévation et sa splendeur, et par extension à la famille elle-même qui l'habitait, à la maison de David. Car celle-ci, quoique bien humiliée dans le présent n'en avait pas moins conservé de grands souve-

nirs de gloire, et pouvait encore, par la fidélité à Dieu, retrouver son illustration passée. Reuss applique ces comparaisons à Jérusalem. — *Galaad* est le nom de la région transjordanienne de la Palestine; mais souvent il désigne tout le pays montagneux situé entre l'Arnon et la Batané. Ce n'est pas toutefois à cause de son extrême fertilité, souvent célébrée dans la Bible. Is. XXXIII, 9; Nah. I, 4, etc., qu'il sert ici de point de comparaison, dit Keil; mais à cause des belles forêts qui couvraient, Is. II, 43; Zach. XI, 2, et qui couvrent encore les collines voisines des rives du Jabok, Raumer, Palæstina, p. 82. On donne au palais le nom de Galaad, parce que le bois avait été prodigué dans sa construction et qu'il était orné de boiseries magnifiques. C'est pour le même motif qu'il est appelé *Caput Libani*. Il était situé à la pointe nord-est du mont Sion. On l'appelle ailleurs la maison de la forêt du Liban, III Rois, VII, 2; rien donc de plus naturel que de le comparer à une forêt de cèdres d'un sommet du Liban. Jérémie ne pouvait se servir d'expressions plus propres à donner une haute idée du palais royal. — *Si non*, formule abrégée du serment. — *Solitudinem, urbes inhabitabiles*. Si la maison de David n'écoute pas les conseils de Dieu, elle sera détruite et sa dévastation complète entrainera celle de toutes les villes de Juda.

7. — *Sanctificabo*. LXX : εἰσαῶω. Cfr. VI, 4, et la note sur Is. XIII, 3. Dieu le sanctifiera en ce sens qu'il le choisira pour exécuter sa volonté. — *Super te*, contre toi. — *Virum et arma ejus*, litt. « chacun et ses armes », tous les guerriers que Dieu enverra contre son

ront les cèdres les plus beaux, et les précipiteront dans le feu.

8. De nombreuses nations passeront par cette ville, et chacun dira à son voisin : Pourquoi Dieu a-t-il traité ainsi cette grande ville ?

9. Et on répondra : parce qu'ils ont abandonné l'alliance du Seigneur leur Dieu, et qu'ils ont adoré des dieux étrangers et les ont servis.

10. Ne pleurez pas un mort, ne le plaignez pas avec des larmes ; pleurez celui qui sort, parce qu'il ne reviendra plus, et qu'il ne reverra jamais le pays de sa naissance.

11. Car voici ce que dit le Seigneur à Sellum, fils de Josias roi de Juda, qui régna à la place de Josias

succident electas cedros tuas, et precipitabunt in ignem.

8. Et pertransibunt gentes multæ per civitatem hanc; et dicet unusquisque proximo suo : Quare fecit Dominus sic civitati huic gaudio ?

Deut. 29, 24; III Reg. 9, 8.

9. Et respondebunt : Eo quod dereliquerint pactum Domini Dei sui, et adoraverint deos alienos, et servirint eis.

10. Nolite flere mortuum, neque lugeatis super eum fletu; plangite eum qui egreditur, quia non revertetur ultra, nec videbit terram natiuitatis suæ.

11. Quia hæc dicit Dominus ad Sellum, filium Josiæ, regem Juda, qui regnavit pro Josia patre suo, qui

peuple, Cfr. Ezech. ix, 2. « Sanctus autem vocatur Nabuchodonosor, et omnis ejus exercitus, quia exequitur sententiam Dei ». S. Jérôme. LXX : τὸν πέλκρον αὐτοῦ. — *Succidens...* Puisque le palais est comparé à une forêt, sa destruction sera comparée à la chute d'un arbre qu'on abat pour le brûler. Cfr. Is. xxxvii, 24. — *Electas cedros tuas*, pour quelques-uns, les édifices bâtis en cèdre.

8. — *Gentes multæ*. Les païens, plus intelligents qu'Israël, comprendront, à la vue de ces grands désastres, qu'ils n'ont pu être causés que par la vengeance divine. Ce verset est une réminiscence du Deut. xxix, 23. Cfr. III Rois, ix, 8 et suiv.

9. — *Et respondebunt...* Ces païens qui s'interrogent entre eux. — *Quod dereliquerint...* Cfr. IV Rois. xxii, 17.

10. — *Nolite flere .. fletu*. Le deuil causé par la mort du roi Josias, que le peuple regretta beaucoup, II Paral. xxxv, 24 et suiv., n'était pas encore passé, et cette mort était toujours présente au souvenir. S. Chrysostôme, Keil, etc. — *Mortuum*, à la bataille de Mageddo, en 608, selon Maspéro. — *Eum, qui egreditur*. De quel personnage s'agit-il ici ? Le v. 11 nous l'apprend : c'est d'un fils de Josias, nommé Sellum.

11. — *Ad Sellum... regem Juda*. Josias a eu, d'après I Par iii, 15, quatre fils, dont le quatrième est appelé Sellum, שֶׁלֹּם, LXX : Σελλήμ, mais IV Rois, xxii, xxiv, n'en mentionne que trois : Josias, Joakim et Sédécias. C'est donc avec l'un de ces trois princes que ce Sellum doit être identifié. Suivant S. Jérôme,

Sellum est Sédécias ; cette opinion adoptée par Nicolas de Lyre est abandonnée aujourd'hui. Il en est de même de celle de S. Thomas qui voit dans Sellum Joakim ou Eliakim. C'est Joachaz que Jérémie désigne ici. Proposée par Aben-Ezra, cette identification, admise par Corn. à Lap., est, depuis Grotius, généralement acceptée. Le texte nous dit en effet que Sellum *regnavit pro Josia patre suo*, expression qui signifie : il succéda immédiatement à son père, IV Rois, xxiii, 30, xxiv, 6 ; or Joakim succéda à Joachaz, et Sédécias à Joakim. Joachaz était de deux ans plus jeune que Joakim, IV Rois, xxiii, 31, 36, et de treize ans l'aîné de Sédécias, ib. xxiv, 18. Josias, avant de se mettre en campagne contre les Egyptiens, l'avait probablement choisi comme régent du royaume, et ce choix fut confirmé par le peuple, qui l'appela, quoiqu'il ne fût pas le premier-né, à occuper le trône paternel. Mais pourquoi est-il appelé ici Sellum ? Par allusion, disent Junius, Hitzig, Graf, Rosenmüller, Faussett, au roi d'Israël du même nom, qui ne régna qu'un mois, IV Rois, xv, 43 ; le prophète lui donne ce nom par ironie, comme à un second Sellum. Suivant Grotius, ce nom signifie rétribution, et est pour lui un nom de mauvais augure qui remplacerait son nom primitif de Shalom, paix, prospérité. Hengstenberg a repris cette hypothèse. Nous admettons avec Keil, que Sellum est un des deux noms du successeur de Josias, et que le Joachaz du IV Livre des Rois est le même que le Sellum de Jérémie et de I Paral. iii, 15. Contrairement à l'hypo-

egressus est de loco isto : Non revertetur huc amplius :

12. Sed in loco ad quem transtulit eum, ibi morietur, et terram istam non videbit amplius.

13. Væ qui ædificat domum suam in injustitia, et cœnacula sua non in judicio; amicum suum opprime frustra, et mercedem ejus non red-det ei.

14. Qui dicit : Ædificabo mihi domum latam, et cœnacula spatiosa; qui aperit sibi fenestras, et facit laquearia cedrina, pingitque sinopide.

15. Numquid regnabis, quoniam confers te cedro? pater tuus num-

son père, et qui sortit de cette ville : Il n'y reviendra jamais;

12. Mais il mourra au lieu où je l'ai transporté, et il ne verra plus cette terre.

13. Malheur à celui qui bâtit sa maison dans l'injustice, et ses pavillons dans l'iniquité; qui opprime son ami sans sujet, et ne lui donne pas son salaire;

14. Qui dit : Je me bâtirai une maison vaste, et des pavillons spacieux, qui y ouvre des fenêtres, y fait des lambris de cèdres, et les peint de rouge.

15. Règneras-tu, parce que tu te compares au cèdre? Est-ce que ton

thèse émise par Rosenmuller, le rédacteur des Paralipomènes n'a pas emprunté ce nom au passage actuel de Jérémie : les généalogies des Paralipomènes sont tirées en effet d'anciens registres de famille. La preuve en est dans la mention de ce quatrième fils de Josias, Johanan, dont nous ne savons rien autre chose que le nom. Or les tables généalogiques donnent aux personnages leur véritable nom et non pas leur surnom. Sellum était sans doute le vrai nom de ce roi, qui, en montant sur le trône, le changea pour celui de Joachaz, יהואחז « Dieu protège, soutient ». Jérémie aura ici préféré employer le premier nom de ce roi, pour faire allusion au sort qui l'attendait. — *Egressus est de loco isto*. Sellum ou Joachaz, pris par les troupes égyptiennes, après un court règne de trois mois, fut envoyé captif en Egypte par Necho. — *Non revertetur huc amplius*. Il resta en exil jusqu'à sa mort. Les Juifs, qui l'avaient choisi, espéraient sans doute qu'il reviendrait et remplacerait son frère Joakim, tyran qu'ils abhorraient. Le prophète détruit ici leurs espérances.

12. — *In loco... l'Egypte*. — *Ibi morietur*, IV Rois, xxiii, 34, II Par. xxxvi, 4; Cfr. Ezéch. xix, 3, 4.

13. — Le prophète passe aux menaces dirigées contre Joakim, frère et successeur de Sellum, et commence par maudire l'injuste oppression que ce prince fait peser sur le peuple. — *Qui ædificat domum suam in injustitia*, qui se fait bâtir des palais en violant tous les droits et en ne payant pas le travail de ses sujets. Cfr. Hab. ii, 42, Mich. iii, 40. — *Amicum suum opprime frustra*, litt. « qui fait son voisin, c'est-à-dire son serviteur, travailler pour rien », chose défendue par la

Loi, Lévit. xix, 43, Deut. xxiv, 44, 45; Cfr. Jac. v, 4. Les travaux excessifs et forcés de la fin du règne de Salomon furent une des causes de la séparation des dix tribus, II Par. ii, 47, 48.

14. — *Domum latam*, litt. « une maison de mesures », ce qui, selon J.-D. Michaelis, signifierait une maison bâtie suivant toutes les règles de l'architecture; mais que tous les commentateurs modernes traduisent comme la Vulgate : une maison vaste. LXX : οίκον σύμμετρον. — *Cœnacula spatiosa*. LXX : ὑπερῶα ῥηπιστά. — *Aperit sibi fenestras*. LXX : διεσταλμένα θυρίων. — *Laquearia cedrina*, des loits ou des plafonds en cèdre. — *Sinopide*, le rouge de Sinope, très-estimé des anciens, Plin. Hist. Nat. xxxv, 5, 43. וָשָׁר, rouge vif. LXX : μῦτρον.

15. — *Numquid regnabis*... Suivant Jarchi : est-ce que cela prolongera ton règne? selon Faussel et d'autres : est-ce que tu affermis ainsi ta royauté? d'après Keil : est-ce que tu penses être un roi, le montrer un roi en agissant ainsi? — *Quoniam confers te cedro*. « Quoniam confère te cupis cedro excelsæ, patri tuo Josiæ videlicet, regi justo ». S. Jérôme. Ce sens est celui du Targum, d'Aquila, de Theodoret, de J. D. Michaelis. Mais l'hébreu doit s'entendre plus simplement : « est-ce être roi que de rivaliser (avec d'autres) en bois de cèdre », c'est-à-dire d'essayer de l'emporter sur les autres par le luxe de tes constructions. Les LXX, au lieu d'אֶרֶץ, cèdre, ont lu Ἀχαζ et ont joint à ce mot les deux premiers mots de la phrase suivante, τῷ πατρί σου, sens impossible à admettre puisque le prophète ajoute au-sitôt l'éloge du père du roi. Quelques manuscrits des LXX et la traduction arabe ont Ἀχαζ, leçon qu'Ewald

père n'a pas mangé et bu en suivant l'équité et la justice; et tout ne lui réussissait-il pas?

16. Il a jugé la cause du pauvre et de l'indigent, et il s'en trouva bien. Et n'est-ce pas parce qu'il m'a connu, dit le Seigneur?

17. Mais tes yeux et ton cœur sont tout entiers à l'avarice, et à répandre le sang innocent, à l'oppression et à la recherche du mal.

18. C'est pourquoi le Seigneur dit à Joakim, fils de Josias roi de Juda: On ne le pleurera pas, en disant: Hélas! mon frère, hélas! ma sœur! On ne le plaindra pas: Hélas! Seigneur! Hélas! prince!

19. Sa sépulture sera celle d'un

quid non comedit et bibit, et fecit iudicium et justitiam tunc cum bene erat ei?

16. *Judicavit causam pauperis et egeni in bonum suum: numquid non ideo quia cognovit me, dicit Dominus?*

17. *Tui vero oculi et cor ad avaritiam, et ad sanguinem innocentem fundendum, et ad calumniam, et ad cursum mali operis.*

18. *Propterea hæc dicit Dominus ad Joakim filium Josiæ regem Juda: Non plangent eum: Væ, frater, et væ, soror; non concrepabunt ei: Væ, Domine, et væ, inclyte.*

19. *Sepultura asini sepelietur, pu-*

adopté; mais que n'autorise pas suffisamment le seul fait historique. III Rois, xxii, 39, qui semble la favoriser. — *Pater tuus... bibit.* Manger et boire c'est tout joyeux de la vie, Eccl. ii, 24, iii, 43, viii, 45, ix, 7. Tout en menant une vie large et somptueuse, Josias n'a pas sacrifié sa conscience et ses devoirs à ses goûts. — *Fecit justitiam...* Il a été pieux et équitable. C'est pour cela que le prophète remet son exemple devant les yeux de son indigne fils. — *Cum bene erat ei.* *Cum* n'est pas dans l'hébreu, et le sens est: Josias, qui pratiqua la vertu, se conduisit comme il devait le faire. La traduction des LXX, à partir de *numquid...* est toute différente. Voici comment M. Giguet rend leur texte: De tels princes ne mangeront pas, ils ne boiront pas. Il eût mieux valu pour toi rendre la justice et le jugement. « *Quæ ita inter se dissipata sunt atque confusa, ut, absque veritate Hebraicæ lectionis, nullam intelligentiam habeant* ». S. Jérôme.

16. — *In bonum suum.* Josias, en jugeant la cause du pauvre, ne fut pas attentif à son intérêt personnel, comme font les tyrans, mais ne se dirigea que d'après la justice et les circonstances de la cause. Sanchez. L'hébreu n'a pas *suum*, et ainsi n'applique pas ces mots « in bonum » soit au pauvre, soit au roi, mais à la prospérité générale de l'état, qui provenait de cet amour et de cette pratique de la justice. Les LXX continuent d'appliquer aux mauvais princes cette première partie du verset. — *Numquid...* litt. « n'est-ce pas là ma connaissance. » Ceux-là connaissent Dieu, qui montrent par leurs actions, comme Josias, qu'ils savent ce qui plaît à Dieu. Cfr. Jean, xiii, 47.

17. — *Tui vero oculi... ad avaritiam.* Cfr. Is. lvi, 44, Ezech. xxxiii, 31. 232, rendu dans la Vulgate par *avaritiam*, a plutôt le sens de gain illégitime; Cfr. vi, 43, viii, 40. Allusion aux travaux injustes que Joakim faisait exécuter à ses sujets, comme plus haut, x, 43. — *Ad sanguinem innocentem fundendum*, soit en faisant condamner les innocents pour pouvoir s'emparer de leurs biens, comme avait fait Achab avec Naboth, soit en faisant mettre à mort les prophètes qui lui reprochaient ses crimes, comme il fit à l'égard d'urie, xxvi, 21, 23. — *Ad calumniam*, toute espèce d'oppression. — *Cursum mali operis.* הַבְּרִיזָה, oppression violente. LXX: εἰς φόνον.

18. — *Propterea.* Voici maintenant quelle sera la punition de ces crimes. — *Joakim.* Placé sur le trône par Nechao, à la place de Joachaz, il régna onze ans et fut un véritable tyran. — *Non plangent eum.* les pleureurs qui sont mandés lors des inhumations. — *Væ... soror.* Ce sont là probablement les expressions dont se servaient les pleureurs gagés; telle est l'opinion de Nægelsbach et de Keil. Il n'y a que ce moyen d'expliquer les mots *væ, soror*, qui ont beaucoup occupé les anciens commentateurs. — *Non concrepabunt ei.* Lorsqu'il mourra, il n'aura personne pour le pleurer. — *Væ, domine...* Ces exclamations étaient employées dans les deuils publics: V. plus bas, xxxiv, 5, Joakim n'aura donc ni deuil particulier, ni deuil public. — *Inclyte*, יָדָד, sa gloire, sa majesté royale.

19. — *Sepultura asini sepelietur.* Cela ne veut pas dire qu'il sera inhumé sans aucuns honneurs, comme le dit Michælis, se fondant sur ce que les Hébreux avaient soin d'enterrer

trefactus et projectus extra portas Jerusalem.

Infr. 36, 30.

20. Ascende Libanum, et clama; et in Basan da vocem tuam, et clama ad transeuntes, quia contriti sunt omnes amatores tui.

21. Locutus sum ad te in abundantia tua, et dixisti: Non audiam; hæc est via tua ab adolescentia tua, quia non audisti vocem meam.

âne; on le jettera et il pourrira hors des portes de Jérusalem.

20. Monte sur le Liban, et crie, élève ta voix en Basan, et crie aux passants, parce que tous tes amants ont été écrasés.

21. Je t'ai parlé lors de l'abondance, et tu as dit: Je n'écouterai pas. Tel a été ton chemin dès ta jeunesse, tu n'as jamais écouté ma voix.

les animaux péris. S. Jérôme explique fort bien cet endroit: « Pulchre sepultura asini dicit eum sepeliendum, ut aliis verbis significet insepultum, hoc est a bestiis, avibusque lacerandum. Hæc est enim asini sepultura ». — *Putrefactus et projectus*... La même menace est renouvelée, xxxvi, 30. Nous lisons cependant, IV Rois, xxiv, 6: « dormivit Joakim cum patribus suis »; mais cette phrase ne donne pas un démenti à la prédiction de Jérémie, car dormir avec ses pères signifie simplement quitter la vie, et elle s'applique aussi bien à Achab, mort sur le champ de bataille, III Rois, xxii, 40, qu'à ceux qui meurent à la suite d'une maladie. II Paral. xxxvi, 6, nous lisons: « vincum catenis Joakim duxit (Nabuchodonosor) in Babylonem. » Mais il faut remarquer que ce livre ne fait pas mention de sa mort. Il est probable qu'au moment où on allait le conduire à Babylone, il mourut, soit de la peste, soit de chagrin, et que son corps fut jeté dans la campagne, sans aucune marque de respect. Voilà, pensons-nous, avec Nægelsbach et Payne Smith, la manière la plus facile d'harmoniser ces différents passages.

20. — Les quatre versets 20-23 prédisent la ruine qui va atteindre Juda. — *Ascende*. Le verbe hébreu est au féminin, car c'est à la population de Jérusalem, personnifiée dans la fille de Sion, comme nous l'avons vu, vii, 29, que le prophète s'adresse. — *Libanum*... *Basan*. Sans s'arrêter à l'hypothèse ingénieuse de Schnurrer qui prétend que c'est Jérusalem qui est désignée sous ces noms, comme plus haut, v, 6, la maison royale est comparée à Galaad et au Liban, nous pensons qu'il y a ici seulement un avertissement à la fille de Sion de monter sur les sommets les plus élevés, afin que ses lamentations soient entendues de plus loin. Tous les sommets des montagnes qui entourent la Palestine sont indiqués dans cet endroit. Le Liban est bien connu. Les monts de Basan sont au nord-est de la Palestine, au-delà du Jourdain, et au nord du Jabok. L'Hermon est appelé, Ps.

lxvii, 46, mont de Basan. — *Ad transeuntes*. hébr. כַּנְעַנְיִים, « des (monts) Abarim », chaîne de montagnes au sud-ouest de la Palestine, dont le Nebo, du haut duquel Moïse vit la terre promise, est un des points les plus élevés. S. Jérôme a donné à ce mot son sens appellatif. Ainsi ont fait les LXX: εἰς τὸ πέραν τῆς θαλάσσης, le Targum, le Syriaque, Thédotion, etc. Rosenmüller, après Cocceus et Schnurrer croit qu'il faut traduire: des extrémités, c'est-à-dire de tous côtés. — *Contriti sunt amatores tui*. Ces amants de Jérusalem ne sont pas les rois de Juda, comme l'ont dit Rosenmüller, Ewald, Neumann, Nægelsbach, ni les idoles, comme l'expose Umbreit, mais les nations étrangères, sur l'alliance desquelles le peuple comptait, l'Égypte, ii, 36, et les petits états voisins, xxvii, 3. Ainsi l'entendent J. D. Michælis, Maurer, Hitzig, Faussett, Keil, Payne Smith, après S. Jérôme, dont nous reproduisons le commentaire sur cet endroit: « Per metaphoram Libani et Basan, regionem et montium trans Jordanem, ad Jerusalem sermo dirigitur, quod frustra in Ægypto sit confisa, sive ad ipsum Jojakim (hypothèse inadmissible, puisque ce qui concerne ce roi est terminé avec le v. 20, et que d'ailleurs les verbes sont au féminin dans ce verset), qui eo tempore regnabat in Jerusalem, et ab Ægyptiis rex fuerat constitutus, quod frustra Ægyptiorum speret auxilium, et quod ipsi quoque a Babilonio rege superandi sint et ducendi in captivitatem. »

21. — *In abundantia tua*, dans ta prospérité, lorsque tu croyais n'avoir rien à craindre. — *Non audiam*, Clr. ii, 25-28. Ainsi le péché de Juda n'est pas un simple péché d'ignorance, puisque Dieu lui a parlé plusieurs fois pour l'avertir, mais un péché tout à fait volontaire et par suite beaucoup plus répréhensible. — *Ab adolescentia tua*, depuis le temps que tu es le peuple de Dieu, c'est-à-dire depuis la sortie d'Égypte; Clr. ii, 2; Os. ii, 47, Is. xlvi, 45.

22. — *Omnes pastores tuos*, les princes, les

22. Tous tes pasteurs le vent les paîtra, tous tes amants iront en captivité. Alors tu seras confondue, et tu rougirais de toute ta malice.

23. Toi qui es assise sur le Liban, et qui fais ton nid dans les cèdres, comment gémissais-tu quand les douleurs te venaient comme celles d'une femme en travail?

24. Par ma vie, dit le Seigneur, quand Jéchonias fils de Joakim roi de Juda serait un anneau dans ma main droite, je l'en arracherai.

25. Et je te livrerai aux mains de ceux qui cherchent ta vie, aux mains de ceux dont tu crains le visage, aux mains de Nabuchodonosor roi de Babylone, et aux mains des Chaldéens.

22. Omnes pastores tuos pascet ventus, et amatores tui in captivitate ibunt; et tunc confunderis, et erubesces ab omni malitia tua.

23. Quæ sedes in Libano, et nidificas in cedris, quomodo congemuisti, cum venissent tibi dolores, quasi dolores parturientis?

24. Vivo ego, dicit Dominus; quia si fuerit Jechonias filius Joakim regis Juda annulus in manu dextera mea, inde evellam eum.

25. Et dabo te in manu quærentium animam tuam, et in manu quorum tu formidas faciem, et in manu Nabuchodonosor regis Babylonis, et in manu Chaldæorum.

grands. Nous avons déjà rencontré ce mot avec le même sens, x, 21; V. aussi xxiii, 4, 8, 1, 6. — *Pascet ventus*. Comme un vent du désert brûle, et paît par conséquent, puisqu'il le détruit, l'herbe d'un champ, ainsi la tempête qui va londre sur Juda va détruire les princes et les grands de la nation. Cfr. xiii, 24; Is. xxvii, 8; Job. xxvii, 21. Le Targum: ils seront dispersés à tout vent. — *Amatores tui*, tes alliés, comme au x. 20. Ceux-ci n'aideront pas plus Juda que ses rois ou ses princes: ils seront eux aussi victimes des ennemis qui les feront captifs. — *Ab omni malitia tua*, à cause de tous les péchés et de toutes les erreurs, LXX: ἀπὸ πάντων τῶν φθορόντων σε. Cfr. ii, 49, iii, 2, iv, 18, xi, 15.

23. — *Quæ sedes in Libano... in cedris*, toi qui habites dans des édifices somptueux, bâtis avec les cèdres du Liban, c'est-à-dire, Jérusalem, car dans les édifices de cette ville, beaucoup de cèdres avaient été employés. Selon Schnurrer, mais à tort, c'est de la maison royale qu'il s'agit. — *Quomodo congemuisti*, d'après Rosenmüller, Gésenius, Maurer, etc. Combien tu es digne de pitié; mais le sens adopté par la Vulgate est maintenu par Keil et d'autres commentateurs et doit être en effet préféré. — *Dolores parturientis*, Cfr. vi, 24.

24. — *Vivo ego, dicit Dominus*, formule la plus solennelle du serment employée par Dieu; V. iv, 2, xlvi, 18; Deut. xxxii, 40; Rois, xxv, 34. — *Jechonias*, appelé aussi Joiachim, monta sur le trône à l'âge de dix-huit ans, à la place de son père Joakim. Il ne régna que trois mois et dix jours, et se rendit

à Nabuchodonosor, qui l'emmena captif à Babylone, où il resta plus de trente-six ans, jusqu'à ce qu'Evilmérodach lui rendit la liberté. — Ici la forme hébraïque du nom de ce roi est *יְחִיָּהוּ*, « Coniahou », abréviation qui paraît à quelques commentateurs un terme de mépris, et à Hengstenberg, un changement intentionnel fait par Jérémie, dans le but de montrer que ce prince ne doit plus espérer dans le secours de Dieu. Il est plus naturel de supposer qu'en montant sur le trône, il suivit l'exemple de beaucoup de ses prédécesseurs et changea son nom de Joachim en celui de Coniahou, qu'on retrouve plus loin, xxxvii, 4. — *Si fuerit... annulus in manu... mea*, quand même Jéchonias serait aussi précieux pour moi que l'anneau à acheter que l'on porte à la main droite, je ne l'en chasserai pas moins. — *Annulus*, *חֲוֹתָם*, est un sceau, en forme d'anneau, orné souvent de pierres précieuses, Cfr. Cant. viii, 6; Agg. ii, 23. Hitzig explique ainsi cet endroit: quand même, en cherchant du secours, il s'attacherait aussi étroitement à moi qu'un anneau s'attache au doigt, je ne l'en rejetterai pas moins. — *Inde evellam eum*, Cfr. Abd. 4.

25. — *Quærentium animam tuam*, ceux qui en veulent à ta vie; c'est le sens de cette expression: Cfr. xi, 24, xxxviii, 46, xliv, 44, 30; Exod. iv, 49, II Rois, iv, 8, xvi, 44, etc. Le discours change avec ce verset et s'adresse directement à Jéchonias. — *Quorum formidas faciem*, Nabuchodonosor et les Chaldéens, nommés immédiatement. — *Nabuchodonosor*. V. xxi, 7.

26. Et mittam te, et matrem tuam quæ genuit te, in terram alienam, et qua nati non estis, ibique moriemini;

27. Et in terram ad quam ipsi levant animam suam ut revertantur illuc, non revertentur.

28. Numquid vas fictile atque contritum vir iste Jechonias? numquid vas absque omni voluptate, quare abjecti sunt ipse et semen ejus, et projecti in terram quam ignoraverunt?

29. Terra, terra, terra, audi sermonem Domini.

30. Hæc dicit Dominus : Scribe virum istum sterilem, virum qui in diebus suis non prosperabitur; nec

26. Et je t'enverrai toi et ta mère qui t'a enfanté, dans une terre étrangère dans laquelle vous n'êtes pas nés, et c'est là que vous mourrez.

27. Et ce pays vers lequel ils tournent leur âme, où ils veulent revenir, ils n'y reviendront pas.

28. Est-ce que Jéchonias n'est pas un vase d'argile qui est cassé? un vaisseau sans aucune valeur? Pourquoi ont-ils été rejetés lui et sa race, et chassés dans un pays qu'ils ne connaissent pas?

29. Terre, terre, terre; écoute la parole du Seigneur.

30. Voici ce que dit le Seigneur : Ecris que cet homme sera stérile; que pendant ses jours, cet homme

26. — *Matrem tuam*, Nohesta, fille d'Elnathan, IV Rois. xxiv, 8, 42, 43. C'est elle qui est sans doute mentionnée plus bas, xxix, 2, sous le titre de *domina*. Cfr. xiii, 48. — *In terram alienam*... Cfr. IV Rois, xxiv, 42, 45, et Jér. xxvi, xxix, 2.

27. — *Terram ad quam levant animam suam*, lever son âme vers quelque chose c'est la désirer, y aspirer; Cfr. Deut. xxiv, 45; Os. iv, 8, et plus bas, xliv, 44. — *Non revertentur*, le roi et sa mère.

28. — *Vas fictile atque contritum*. Après « vas fictile », l'original ajoute בורה, « méprisé », que la Vulgate ne rend pas. Les פץ. 28 et 29 sont probablement une lamentation du prophète sur le sort de ce malheureux roi. Jérémie en apprenant ce qui attend le jeune roi se demande : Jéchonias est-il comme une de ces poteries communes que le potier dédaigne et qu'il brise sans même y faire attention; cet homme n'a-t-il aucune valeur? — *Vir iste*. Ce n'est pas le malheur du roi, peut-être aussi coupable que son père, qui touche le prophète, mais le malheur de l'homme, privé de tout et réduit à l'esclavage. — *Vas absque omni voluptate*. Vase dans lequel le potier ne trouve aucun mérite et qu'il brise sans regret.

— *Abjecti sunt ipse et semen ejus et projecti*. Ces parlots ne prouvent pas que ce passage soit postérieur à la captivité de Jéchonias, comme le prétend Nægelsbach, ce sont des préterits prophétiques, tels que nous en avons déjà rencontrés plusieurs fois. Jéchonias, âgé de dix-huit ans, lors de son exil, avait plusieurs femmes, IV Rois, xxiv, 45, et au moins un fils. On ne peut pas conclure de I Par. iii, 46, 47, que ses enfants naquirent durant l'exil, et ce passage de Jérémie prouve qu'il

n'était pas dès lors sans postérité. S. Irénée, adv. Hæreses, iii, 30, se sert de ce verset et du traité même pour prouver que Jésus-Christ n'était pas le fils de Joseph, car autrement il eut été compris dans la malédiction prononcée contre Jéchonias et sa descendance. S. Basile, Epist. ad Amphilochium, montre que ce passage n'est pas en contradiction avec la prophétie de Jacob, Gen. xlix, 10; pour cela, il distingue entre le droit et la dignité royale. Celle-ci cessa, tandis que le droit persista : cette période de royauté latente, si l'on peut ainsi parler, fait comme la transition à la royauté toute spirituelle de Notre-Seigneur. V. aussi, S. Jean Damascène, Orat. 2^a in nativ. Beatæ Mariæ. S. Ambroise s'est aussi demandé, In Lucam, iii, cap. ult. comment Jérémie a pu dire que personne de la race de Jéchonias ne régnerait, puisque le Christ qui était de cette race a régné. Il répond : « Illic futuros ex semine Jechoniæ posteros non negatur, et ideo de semine ejus est Christus, et quod regnavit Christus, non contra prophetiam est, non enim sæculari honore regnavit, nec in Jechoniæ sedibus sedit. »

26. — *Terra, terra, terra*. Appel solennel à la terre, répété avec emphase, Cfr. vii, 4; Ezéch. xxi, 32. Cette répétition donne une plus grande solennité à ce qui suit. Bengel y voit une allusion aux trois rois Sellum, Joakim et Jéchonias; mais ce raffinement ne repose sur rien.

30. — *Scribe*, dans les registres de famille, de sorte qu'on ne l'oublie pas. — *Sterilem*, LXX : ἐκκήρυχτον, non en ce sens que Jéchonias n'aura pas d'enfants; nous avons vu plus haut, פץ. 28, le contraire; mais un homme

n'aura aucune prospérité; et qu'aucun homme de sa race ne s'assiéra sur le trône de David, et n'aura jamais de puissance dans Juda.

enim erit de semine ejus vir qui sedeat super solium David, et potestatem habeat ultra in Juda.

CHAPITRE XXIII

Conclusion de ce qui précède, et consolation adressée au peuple, dans un coup d'œil rapide sur le juste et celui qui le justifie, (xv. 1-8). — Menaces dirigées contre les faux prophètes. Des aveugles conduisent les aveugles, (xv. 9-15). — Avertissement contre les déceptions produites par les faux prophètes, (xv. 16-22). — Ils font un mélange criminel de la parole de Dieu et de celle de l'homme, (xv. 23-32). — Ils abusent criminellement du mot « fardeau », (xv. 33-40).

1. Malheur aux pasteurs qui dispersent et qui déchirent le troupeau de mon pâturage, dit le Seigneur.

2. C'est pourquoi voici ce que dit le Seigneur, Dieu d'Israël, aux pasteurs qui paissent mon peuple: Vous avez dispersé mon troupeau, vous l'avez chassé et vous ne l'avez pas visité. Et moi je vous visiterai pour punir la malice de vos actions, dit le Seigneur.

3. Je rassemblerai les restes de mon troupeau, de toutes les terres

1. Væ pastoribus qui disperdunt et dilacerant gregem pascuæ meæ, dicit Dominus.

Ezech. 13, 3 et 34, 2.

2. Ideo hæc dicit Dominus Deus Israel ad pastores qui pascunt populum meum: Vos dispersistis gregem meum, et ejecistis eos, et non visitastis eos; ecce ego visitabo super vos malitiam studiorum vestrorum, ait Dominus.

3. Et ego congregabo reliquias gregis mei de omnibus terris, ad

יָרִיב, solitaire, par suite sans postérité, est celui auquel ses enfants ne succèdent pas. Lévi. xx, 20, 21. Jérémie explique du reste le sens de ces mots en ajoutant: Nul homme de sa race n'aura de pouvoir sur Juda. V. pour l'objection relative à Notre-Seigneur le x. 28. — *In diebus suis non prosperabitur*, il sera malheureux tout le temps de la vie.

CHAP. XXIII. — 1. — Les huit premiers versets de ce chapitre sont dirigés contre les chefs du peuple d'Israël et sont la conclusion de la prophétie contre les rois qui remplit le chapitre xxii. — *Pastoribus*. Il ne s'agit pas encore des pasteurs d'Israël, mais des mauvais pasteurs en général; la malédiction générale prononcée ici contre ceux-ci ne sera appliquée aux autres que dans le x. 2. — *Gregem pascuæ meæ*, le troupeau que je nourris, מִרְעִיתִי, a en effet ce sens, Cfr. Os. xiii, 6, aussi bien que celui d'endroit où le troupeau se nourrit, Cfr. plus bas, xxv, 36, et Ps.

lxxx. 4. Le peuple appartient à Dieu et ceux qu'il met à sa tête doivent s'inspirer des vues et des intentions divines, Cfr. sur tout ce sujet, Ezéch. xxxiv, 2 et suiv.

2. — *Pastores qui pascunt populum meum*. Les rois impies qui, au lieu de suivre les exemples de David, leur aïeul, ont conduit le peuple à sa perte. — *Dispersistis gregem meum...* Cfr. dans Jean, x, 44, la parabole du bon pasteur et du mercenaire. — *Non visitastis eos*, vous n'avez pas eu le soin que vous deviez en avoir. — *Malitiam studiorum vestrorum*, litt. « la méchanceté de vos actions », Dieu les visitera dans sa colère, Cfr. Exod. xxxii, 34.

3. — *Congregabo*. Les pasteurs à qui le troupeau était confié l'ont dispersé; Dieu le réunira à son tour, à la fin de l'exil. Tel est le sens littéral de cet endroit, tel que l'exposent les rabbins, Théodoret, Hugues de Saint-Cher, Sanchez, etc. S. Jérôme, Raban Maur,

quas eiecero eos illuc; et convertam eos ad rura sua; et crescent et multiplicabuntur.

4. Et suscitabo super eos pastores, et pascent eos; non formidabunt ultra, et non pavebunt; et nullus quæretur ex numero, dicit Dominus,

Supr. 3, 15.

5. Ecce dies veniunt, dicit Dominus; et suscitabo David germen justum et regnabit rex, et sapiens erit; et faciet iudicium et justitiam in terra.

Isai. 4, 2 et 40, 11 et 45, 8; *Infr.* 33, 14; *Ezech.* 34, 12; *Dan.* 9, 24; *Juan.* 1, 45

6. In diebus illis salvabitur Juda, et Israel habitabit confidenter; et

dans lesquelles je les aurai chassés, je les ramènerai à leurs champs, et ils croîtront et se multiplieront.

4. Je leur susciterai des pasteurs qui les paîtront. Ils n'auront plus ni crainte ni épouvante, et il ne s'en perdra ni de leur nombre, dit le Seigneur.

5. Les jours viennent, dit le Seigneur, où je susciterai à David un germe juste; un roi règnera et il sera sage, il fera l'équité et la justice sur la terre.

6. En ces jours-là Juda sera sauvé, Israël habitera avec confiance, et

Cornelius a Lapide l'applique à la conversion des Juifs, au temps de Notre-Seigneur. Les pasteurs du *Y.* 4 sont, dans cette interprétation, les apôtres. — *Reliquias gregis mei.* La destruction ne sera pas absolue. Cfr. Is. vi, 13, x, 21; Ezech. xx, 34, etc. Il n'y a pas promesse de retour pour les rois; mais c'est envers le peuple seul, égaré par ses chefs, que Dieu s'engage. — *De omnibus terris...* toutes les provinces de l'empire babylonien où ils auront été dispersés. — *Convertam eos ad rura sua,* vers l'endroit où les troupeaux se reposent. Dans l'hébreu la métaphore continue. — *Crescent et multiplicabuntur.* Cfr. III, 16.

4. — *Suscitabo,* au retour de l'exil, ou aux temps évangéliques, si l'on adopte l'opinion reproduite plus haut. — *Pastores,* Zorobabel, Esdras, Néhémie, figures de Notre-Seigneur, avec lequel seul, dit Fausset, la prophétie s'est pleinement réalisée. — *Non formidabunt...* le troupeau, mal gardé par les bergers est assailli et dévoré par les bêtes sauvages, Cfr. Ezech. xxxiv, 8. — *Nullus quæretur ex numero.* וְלֹא יִסְפְּרוּ, il n'en manquera pas, de ceux qui seront revenus. C'est ainsi que Notre-Seigneur dira : « Quos dedisti mihi, non perdidisti ex eis quemquam », Jean, xviii, 9.

5. — Ici l'horizon prophétique s'élargit, et de la restauration incomplète que les quatre précédents versets nous ont montrée, Jérémie passe à une restauration plus complète et plus admirable. — *Ecce dies veniunt.* Keil ne voit dans ces deux versets qu'une répétition des promesses précédentes; mais cette explication est incomplète. Le prophète annonce ici ces jours où sera accompli le grand espoir de la nation, et où la prospérité partielle, procurée par des chefs tels qu'Esdras et Né-

hémié, sera pleinement réalisée sous un roi de la famille de David. — *Suscitabo David germen justum.* Le Messie, dont le royaume durera éternellement. « Inducitur pastor pastorum, et principes principum et rex regum, et Dominus dominantium, Christus videlicet salvator nostrer, qui proprie est germen justum, sive oriens justus, de quo legitimus : Orietur in diebus ejus justitia, Ps. LXXI, 7 ». S. Jérôme. Il ne peut s'agir en effet ici de Zorobabel, comme l'a prétendu Grotius, mais du Messie, et le Targum l'expliquait déjà ainsi : tous les auteurs juifs, dit Vatable, l'entendent de même. Cfr. Is. iv, 2, et la note sur cet endroit. — *Regnabit rex.* Il règnera dans toute la perfection qu'un roi peut atteindre, et beaucoup plus glorieusement que David et Salomon eux-mêmes. — *Et sapiens erit.* Suivant quelques commentateurs, l'hébreu signifie : il sera heureux dans ses entreprises; mais Keil rejete ce sens, qui n'est pas justifié par l'usage. Cfr. I Cor. 1, 30, « factus est sapientia nobis a Deo. » — *Faciet iudicium...* C'est ce que II Rois, viii, 15, disent de David, en termes que Jérémie reproduit. Cfr. Ps. LXXI, 2; Is. ix, 7, xxxii, 1, 48. « Et faciet, inquit, etc. Non enim Pater judicat quemquam, sed omne iudicium dedit Filio. » S. Jérôme.

6. — *Salvabitur Juda et Israel habitabit confidenter.* Non-seulement Juda sera sauvé, mais les bénédictions se répandront aussi sur les dix tribus, et tout le peuple de Dieu sera également l'objet de ses soins. Fausset suppose que cette prédiction n'est pas encore réalisée et qu'elle ne le sera que lorsque les Juifs convertis habiteront de nouveau la Judée, devenue plus florissante qu'à aucun temps de son histoire. Il est évident qu'il faut donner

voici le nom dont ils l'appelleront : le Seigneur notre Juste.

7. C'est pourquoi les jours viennent, dit le Seigneur, et on ne dira plus : Vive le Seigneur qui a tiré les enfants d'Israël de l'Égypte;

8. Mais : Vive le Seigneur qui a tiré et ramené les enfants de la maison d'Israël de la terre de l'aquilon, et de tous les pays où je les avais chassés, et ils habiteront dans leur pays.

hoc est nomen quod vocabunt eum, Dominus justus noster.

Deut. 33, 28.

7. Propter hoc ecce dies veniunt, dicit Dominus, et non dicent ultra : Vivit Dominus, qui eduxit filios Israel de terra Ægypti :

8. Sed : Vivit Dominus, qui eduxit et adduxit semen domus Israel de terra aquilonis, et de cunctis terris, ad quas ejeceram eos illuc; et habitabit in terra sua.

Supr. 46, 44,

à la prophétie un sens spirituel, et qu'elle a été accomplie lors de la fondation de l'Eglise, où les fidèles vivent en paix sous la conduite du Christ, pasteur plein de fermeté et de douceur. Cette sécurité et cette paix, dit Cornélius à Lap., Isaïe les a déjà prédites, II, 4, XI, 6, etc. — *Hoc est nomen quod vocabunt eum.* L'hébreu a été rendu de différentes manières selon les voyelles qu'on a lues. Généralement on s'accorde à le traduire : « tel est le nom dont il, c'est-à-dire Jéhovah, l'appellera », ou : « dont on l'appellera », en se servant d'une expression indéfinie fréquente dans la Bible. S. Jérôme a suivi ce second sens; les LXX le premier : ὁ καλεσῆσθαι αὐτὸν κύριος. Il n'y a aucune raison de supposer, avec quelques polémistes du moyen âge, tels que Martini et Galatin, que la leçon actuelle est due au désir des Juifs d'affaiblir les preuves de la divinité du Messie, puisque les LXX ont suivi cette leçon, ainsi que beaucoup de Juifs. — *Eum.* Depuis l'antiquité à la plus grande, on a vu dans la personne dont il est ici question le germe de justice du §. 5; aucune autre interprétation n'est conforme au bon sens et à la grammaire; Hitzig le reconnaît, ainsi que beaucoup d'autres commentateurs. Mais Ewald, Graf, Nægelsbach, Reuss, prétendent qu'à cause de xxxiii, 46, où Jérémie donne le même nom à Jérusalem, c'est Israël qui est désigné ici. Mais ils font violence à la grammaire, et le passage auquel ils se réfèrent n'a aucune force dans le cas présent. Comme le remarquent Keil et Faussett, et comme nous l'avons plusieurs fois fait remarquer, « son nom sera » équivalant, dans le langage des prophètes, à « il sera réellement ». — *Dominus justus noster, LXX :* Ἰωσεδέξ. יהוה צדקנו, « Jéhovah est notre justice », ou, selon Rosenmüller, « Jéhovah est notre salut », en comparant Is. xlviii, 48, Lxi, 40, Lxii, 4, 2. Jéhovah, le nom incommunicable, appliqué aux choses créées n'exprime que le rapport particulier, la connexion

spéciale qu'elles ont avec Dieu, Gen. xxiii, 14, Exod. xvii, 15; mais, ici où il est appliqué au Messie, il exprime sa divinité, qui se manifeste à notre égard par la justification que nous valent ses mérites. Cfr. I Tim. iii, 16. — *Noster* indique son humanité, qui apparaît aussi en ce qu'il est un germe suscité à David, et de là lui vient son titre : fils de David, Cfr. Matt. xlii, 45. *Justus* marque sa divinité parce que Dieu seul a le pouvoir de justifier; Cfr. Is. xlv, 17, 24, 25, Rom. iv, 5. Hengstenberg, suivi par Keil et Payne Smith, croit que « Jéhovah Zidqanou » signifie plutôt : celui par qui Jéhovah opère la justice; car xxxiii, 46, Jérusalem reçoit la même appellation à cause de la justice qui sera opérée en elle et par elle, c'est-à-dire dans l'Eglise et par l'Eglise. Suivant cette interprétation, justice (justus) ne veut plus dire ici justification, mais la sainteté personnelle que le Saint-Esprit produit après la justification. Cette interprétation contient ainsi, quoique d'une manière moins directe, la divinité du Messie. Nous préférons celle des anciens commentateurs.

7-8. — Ces deux versets sont placés par les LXX à la fin du chapitre; ce qui a fait croire à Hitzig et à Graf qu'ils n'existaient pas dans l'original; hypothèse qui ne repose, dit Keil, sur rien de sérieux. Ces deux versets sont une reproduction littérale de xvi, 44, 45. Jérémie a l'habitude de se répéter souvent. La rédemption du monde par le Messie sera une œuvre bien plus glorieuse pour Dieu que toutes les grandes merveilles qu'il avait faites en faveur du peuple hébreu. « Cujus (capituli) hic sensus est. quod nequaquam per Moysen populus Dei Ægypto liberatur, sed per Jesum Christum de omni orbe terrarum, in quem dispersus fuerat. Quod ex parte et nunc completur in mundo, et ex toto complebitur, quando de Oriente et Occidente, septentrione et meridie venient et discumbent cum Abraham, Isaac et Jacob, Matt. viii.

9. Ad prophetas : Contritum est cor meum in medio mei, contremuerunt omnia ossa mea; factus sum quasi vir ebrius, et quasi homo maddidus a vino, a facie Domini, et a facie verborum sanctorum ejus.

10. Quia adulteris repleta est terra, quia a facie maledictionis luxit terra, arefacta sunt arva deserti; factus est cursus eorum malus, et fortitudo eorum dissimilis.

11. Propheta namque et sacerdos polluti sunt; et in domo mea inveni malum eorum, ait Dominus.

9. Aux prophètes : Mon cœur s'est brisé au milieu de moi-même; tous mes os ont tremblé. Je suis devenu comme un homme ivre, et comme un homme plein de vin, à cause du Seigneur, et à cause de ses paroles saintes.

10. Car la terre est remplie d'adultères; la terre est en deuil à cause de la malédiction; les plaines du désert sont desséchées. Leur allure est devenue mauvaise et leur force n'est pas semblable.

11. Car le prophète et le prêtre sont souillés, et dans ma maison j'ai trouvé leur méchanceté, dit le Seigneur.

ut postquam subintraverit plenitudo gentium, tunc omnis Israel salvus fiat. Rom. xi. » S. Jérôme.

c. Menaces contre les faux prophètes, (xxiii, 8-40).

9. — *Ad Prophetas*. Titre de cette partie, comme plus bas, XLVI, 2, XLVIII, 4, XLIX, 1, 7, 23, 28. Il correspond au *Væ* prononcé au v. 4 contre les mauvais pasteurs. Rosenmüller prétend à tort qu'il faut joindre ces mots aux suivants, et traduire : quant aux prophètes, mon cœur, etc. Les LXX joignent ces mots au v. 6. Ces prophètes sont les faux prophètes. — *Contritum est cor meum in medio mei*. Cette expression n'indique pas tant l'angoisse et l'indignation ressenties par Jérémie que sa tristesse et son humiliation. Cfr. Ps. xxxiii, 49, L, 49, LIX, 24; Is. LXI, 4. — *Contremuerunt*, lit. : « sont devenus débiles, sans force. » Cfr. Hab. III, 16. — *Quasi vir... a vino*. Sa tristesse, son trouble sont tels qu'il ressemble à un homme qui ne peut plus, à cause de l'ivresse, se tenir sur ses jambes. Il ne s'agit pas ici de l'extase prophétique qui saisit le prophète à la vue des maux qu'il va annoncer et le remplirait comme d'une sainte ivresse. Cette opinion de J. D. Michælis et Faussett est rejetée avec raison par Rosenmüller. — *A facie Domini et... verborum... ejus*. A cause du Seigneur et des arrêts qu'il a portés, non seulement contre les faux prophètes, mais contre ceux qui se laissent séduire par eux, et, dans le cas présent, c'est presque tout le peuple. — Cfr. sur tout ce verset, IV, 49, VIII, 48.

10. — *Adulteris repleta est terra*. Comme III, 8, v, 7, IX, 4, XXIII, 44; Ezech. XXIII, 37, etc., les adultères sont ceux qui abandon-

nent Dieu pour adorer les idoles. Theodoret et J. D. Michælis pensent que ce sont les faux prophètes qui sont ici traités d'adultères. D'après Payne Smith, il faut donner à ce mot son sens littéral et l'entendre de la grande immoralité qui corrompait alors la Judée. S. Jérôme fait observer que les LXX n'avaient pas ces mots. — *A facie maledictionis*, LXX : ἀπὸ προσώπου τούτων, à cause de la malédiction que l'idolâtrie a attirée sur le pays. Voilà la seconde raison de la tristesse du prophète. Dieu avait bien des fois menacé son peuple de cette malédiction, Deut. xxviii, 45 et suiv., xxix, 49 et suiv.; Cfr. xi, 3, 8. — *Luxit terra*. Cfr. Is. xxix, 4 et suiv. La terre désigne ici non pas la population, mais le sol lui-même, atteint, par la malédiction divine, de sécheresse, Cfr. XII, 4, comme les mots suivants : *arefacta sunt arva...* le font supposer. — *Deserti*, בְּדֵבֶר, non pas un désert stérile, mais un pâturage, comme Joël, II, 22; Ps. LXIV, 43, etc. Cfr. IX, 9. — *Cursus eorum malus*, ils se jettent impétueusement vers le crime, Cfr. Is. LIX, 7; ou mieux toute leur manière d'agir est mauvaise, comme VIII, 6. — *Fortitudo eorum dissimilis*, elle ne ressemble pas, dit S. Thomas, à celle de leurs ancêtres qui étaient amis de Dieu; mais la traduction littérale est : « leur force n'est pas droite », ou n'a rien de droit, c'est-à-dire ils dirigent toute leur force vers le mal, ils ne sont vaillants que pour mal faire. Le Targum : leurs forts ne prospéreront pas.

11. — *Polluti*. Le prophète et le prêtre qui doivent conduire le peuple et le diriger dans la loi de Dieu sont souillés par leurs crimes, ou sont devenus païens, הַכֹּהֵן, en sacrifiant aux faux dieux. — *In domo mea inveni malum eorum*. Dans le temple même

12. C'est pourquoi leur chemin sera comme un sentier glissant dans les ténèbres, on les poussera, et ils y tomberont; j'amènerai sur eux des maux dans l'année où je les visiterai, dit le Seigneur.

13. J'ai vu la folie chez les prophètes de Samarie. Ils prophétisaient au nom de Baal, et trompaient mon peuple, Israël.

14. Chez les prophètes de Jérusalem, j'ai vu la ressemblance de l'adultère et la voie du mensonge. Ils ont fortifié les mains des méchants de manière à ce que personne ne se convertisse de sa méchanceté. Ils sont tous pour moi comme Sodome, et les habitants de Jérusalem comme Gomorrhe.

15. C'est pourquoi voici ce que le Seigneur des armées dit aux Prophètes : Je les nourrirai d'absinthe, et je les abreuverai de fiel, parce que des prophètes de Jérusalem la souillure est sortie sur tout le pays.

16. Voici ce que dit le Seigneur des armées : N'écoutez pas les pa-

12. Idcirco via eorum erit quasi lubricum in tenebris; impellentur enim, et corruent in ea; afferam enim super eos mala, annum visitationis eorum, ait Dominus.

3. Et in prophetis Samariæ vidi fatuitatem; prophetabant in Baal, decipiebant populum meum Israel.

14. Et in prophetis Jerusalem vidi similitudinem adulterantium, et iter mendacii; et confortaverunt manus pessimorum, ut non converteretur unusquisque a malitia sua; facti sunt mihi omnes ut Sodoma, et habitatores ejus quasi Gomorrha.

15. Propterea hæc dicit Dominus exercituum ad prophetas : Ecce ego cibabo eos absinthio, et potabo eos felle a prophetis enim Jerusalem egressa est pollutio super omnem terram.

Supr. 9, 15.

16. Hæc dicit Dominus exercituum : Nolite audire verba prophe-

ils ont sacrifié aux idoles et pratiqué d'infâmes superstitions; Cfr. xi. 15; Ezéch. iii, 3 et suiv., IV Rois, xxi. 5. D'après Hitzig, ces paroles condamnent les adultères pratiqués dans le temple. Cfr. I Rois, ii, 22.

12. — *Quasi lubricum...* très-belle image, imitée du Ps. xxxiv, 6. Cfr. Prov. iv, 49 et plus haut, xiii, 16. — *Impellentur*, par leurs passions elles-mêmes et leur entêtement. — *Afferam...* xi, 23. — *Annum visitationis*, l'année où je les punirai.

13. — *In prophetis Samariæ*. Pour montrer la vanité et l'inutilité de ces prophètes on les compare aux prophètes de Samarie, qui étaient ouvertement idolâtres. — *Fatuitatem*, תפלות, ce qui est insipide, n'a pas de sel, de là, la folie, ce qui est sans raison, Cfr. Job. i, 22. vi, 6, et Coloss. iv, 6. LXX: ἀνομήματα. — *Prophetabant in Baal*, au nom de Baal; Cfr. ii. 8. — *Decipiebant...* Israel, V. III Rois, xviii, 19 et suiv.

14. — *In prophetis Jerusalem*. Ces derniers sont bien plus coupables. — *Similitudinem*, « similia, sive horribilia », dit S. Jérôme, et c'est en effet le vrai sens de l'hébreu שְׁמִירוֹת; ces horreurs sont indiquées : — *Adulteran-*

tium. Il faut, dit Rosenmüller, l'entendre ici comme au v. 40 de ceux qui adorent les idoles. Payne Smith et d'autres l'entendent de la vie débauchée des faux prophètes. — *Iter mendacii*, lit. « et allant dans le mensonge », c'est-à-dire trompant le peuple par leurs fausses prophéties. Les LXX suivent l'hébreu de plus près : μοιχομένους και πορευομένους εν ψευδεσιν. — *Confortaverunt monus pessimorum*, au lieu de les ramener à Dieu, ils les fortifient dans leur endurcissement, par leurs flatteries et leurs fausses promesses. Ezéchiel, xiii, 22, leur fait de semblables reproches. — *Omnes ut Sodoma... Gomorrha*. Ils sont aussi coupables aux yeux de Dieu que les habitants de ces deux villes, aussi ils partageront leur sort. Ce ne sont pas seulement les prophètes, mais tous les habitants de la Judée et de Jérusalem que Dieu traitera ainsi. Cfr. Is. i, 9 et suiv. et Dent. xxxii, 32.

15. — *Cibabo... felle*, V. ix, 14 et la note. — *A prophetis enim...* Leurs folles prédictions ont corrompu tout le pays, qui a été ainsi souillé, v, 14.

16. — *Nolite audire verba prophetarum*. Comme les faux prophètes, dit Payne Smith,

tarum qui prophetant vobis, et decipiunt vos; visionem cordis sui loquuntur, non de ore Domini.

Infr. 27, 9 et 29, 8.

17. Dicunt his, qui blasphemant me: Locutus est Dominus: pax erit vobis, et omni qui ambulat in pravitate cordis sui, dixerunt: Non veniet super vos malum.

Supr. 5, 12 et 14, 13.

18. Quis enim affuit in consilio Domini, et vidit et audivit sermonem ejus? quis consideravit verbum illius et audivit?

19. Ecce turbo dominicæ indignationis ingredietur, et tempestas erumpens super caput impiorum veniet.

Infr. 30, 14

20. Non revertetur furor Domini, usque dum faciat, et usque dum compleat cogitationem cordis sui,

roles des prophètes qui vous prophétisent et qui vous trompent. Ils disent les visions de leur cœur, et non d'après la parole du Seigneur.

17. Ils disent à ceux qui me blasphèment: Le Seigneur a parlé: vous aurez la paix; et à quiconque marche dans la méchanceté de son cœur: Il ne vous arrivera pas de mal.

18. Qui d'entre eux a assisté au conseil du Seigneur, qui l'a vu et a entendu son discours? qui a fait attention à sa parole et l'a écoutée?

19. L'ouragan de la colère du Seigneur va venir, et la tempête déchainée va tomber sur la tête des impies.

20. La fureur du Seigneur ne s'arrêtera pas, jusqu'à ce qu'il agisse et qu'il accomplisse la pensée de son

parlent aussi bien que les vrais au nom de Jéhovah, comment le peuple pourra-t-il les reconnaître et ne pas les écouter? Jérémie répond à cette difficulté en faisant remarquer qu'ils promettent toujours une prospérité et une paix perpétuelles. — *Decipiunt vos*, par ces vaines espérances dont ils les entretiennent sans cesse; V. le verset suiv. et le Ps. LXI, 10. Suivant Gésenius, ils les trompent en les portant au culte des idoles; mais ce sens paraît moins bon. — *Cogitationem cordis sui*, leurs propres inventions, Cfr. xiv, 14. — *Non de ore Domini*. Dieu ne leur a donné aucune mission.

47. — *Dicunt*, hébr. : « ils disent en disant », ils ne cessent de dire audacieusement. — *Locutus est Dominus: Pax erit vobis!* Vous n'avez rien à craindre, car Dieu nous a chargés de vous assurer que vous serez heureux et prospères, Cfr. vi, 14; Ezech. xiii, 10; Zach. x, 2. LXX : τοῖς ἀποθροῦμένοις τὸν λόγον Κυρίου, leçon suivie par le syriaque et que J. D. Michaelis, Hitzig et Graf préfèrent à l'hébreu, suivi par la Vulgate, sans voir qu'elle coupe tout le sens du passage. Si Jérémie ne se sert pas ici de la formule qui précède habituellement les communications de Dieu aux prophètes, כִּי אֵין אֵין, et s'il en emploie une autre, c'est justement pour distinguer le langage des faux prophètes, de celui des véritables. Keil. — *In pravitate cordis*, V. iii, 17. — *Non veniet super vos malum*, V. des discours semblables des faux prophètes, vi, 14, xiv, 13; Cfr. Mich. iii, 41.

48. — *Quis enim affuit...* Nouvelle raison de comprendre que les faux prophètes ne parlent pas par ordre de Dieu. La question posée ici équivaut à une réponse négative, et, comme le dit Hitzig, il faut restreindre aux faux prophètes l'universalité de cette négation. — *Concilio*. כִּי. réunion particulière d'amis intimes; c'est dans ce conseil que Dieu communique ses secrets aux vrais prophètes, Am. iii, 7; aucun des faux prophètes ne peut y être admis. — *Vidit et audivit...* Le seul ami de Dieu peut obtenir ce privilège. V. Gen. xviii, 17; Ps. xxiv, 14; Sag. ii, 13; Is. xl, 13; Jean, xv, 15; Rom. xi, 34 et suiv., I Cor. ii, 16.

49. — Les révélations faites par le ministère de Jérémie sont bien différentes de celles des faux prophètes. — *Turbo dominicæ indignationis egredietur*, litt. : « la tempête de Jéhovah, sa fureur va sortir »; la colère de Dieu est sur le point d'éclater comme une tempête. — *Super caput impiorum*. « Tempestatem venire Babyloniam, et venire non super quoslibet, sed super capita impiorum, vel universi populi, vel eorum qui falsa populo nuntiabant ». S. Jérôme.

20. — *Non revertetur...* Dieu ne s'apaisera pas, et il exécutera sa vengeance contre les impies. — *Cogitationem cordis sui*, les décrets qu'il a portés. — *In novissimis diebus*, l'accomplissement de la période de temps durant laquelle parle Jérémie, selon Hitzig, Graf, Niegelsbach, etc.; le temps de la destruction de Jérusalem, de la punition et de la capti-

cœur. Dans les derniers jours vous comprendrez son conseil.

21. Je n'envoyais pas ces prophètes, et ils couraient d'eux-mêmes; je ne leur parlais pas, et ils prophétisaient.

22. S'ils eussent assisté à mon conseil, et fait connaître mes paroles à mon peuple, je les aurais retirés de leur mauvaise voie et de leurs pensées perverses.

23. Pensez-vous que je ne sois Dieu que de près, dit le Seigneur? ne le suis-je pas de loin?

24. Si quelqu'un se cache dans un lieu secret, ne le verrai-je pas, dit le Seigneur? N'est-ce pas moi qui remplis le ciel et la terre, dit le Seigneur?

25. J'ai entendu ce qu'ont dit ces prophètes qui prophétisent en mon nom le mensonge, et disent: J'ai eu un songe, j'ai eu un songe.

tivité, d'après S. Jérôme, Rosenmüller, Payne Smith; le temps de la venue du Messie, selon Kimchi et Keil. Les décrets de Dieu ne sont pas limités à la destruction du peuple, ils comprennent tout le plan de la rédemption future, et ce n'est qu'à la fin des temps qu'on pourra comprendre entièrement ses desseins, *consilium ejus*.

21. — *Currebant*. Courir indique le zèle et l'activité qu'on met à une chose, Cfr. Is. LIX, 7, etc. Ils n'ont pas d'ordre à porter et ils courent comme s'ils en avaient. — *Propheta-bant*, Targum. ils prophétisent le mensonge.

22. — *Si stetissent*, comme ils s'en vantent. — *Nota... populo meo*, ce qui est la mission du vrai prophète. — *Avertissem utique eos...* « Cam enim semel se tradiderint falsi doctores mendaciis atque perjuriis et mortibus decaptorum, non pedetentim, nec considerato gradu, sed precipites currunt ad interitum et suum et eorum quos deceperint ». S. Jérôme. L'hébreu au lieu d'*avertissent*, a : וַיִּשְׁבְּרוּ, « ils auraient détourné », ce qui ferait retomber toutes les fautes du peuple sur les faux prophètes.

23. — *Deus e vicino... non Deus de longe?* Suis-je un Dieu confiné dans le ciel, occupé seulement de ce qui l'entoure, et ignorant ce qui se passe sur la terre? Pensez-vous que je ne m'occupe plus de vous et que je ne connais pas les péchés que vous croyez cachés? ou bien : Pensez-vous que, comme les

in novissimis diebus intelligetis consilium ejus.

21. Non mittebam prophetas, et ipsi currebant; non loquebar ad eos, et ipsi prophetabant.

Infr. 27, 45 et 29, 9.

22. Si stetissent in consilio meo, et nota fecissent verba mea populo meo, avertissem utique eos a via sua mala, et a cogitationibus suis pessimis.

23. Putasne Deus e vicino ego sum, dicit Dominus? et non Deus de longe?

24. Si occultabitur vir in absconditis; et ego non videbo eum, dicit Dominus? numquid non cœlum et terram ego impleo, dicit Dominus?

25. Audivi quæ dixerunt prophetæ, prophetantes in nomine meo mendacium, atque dicentes: Somniavi, somniavi.

hommes, je ne vois que ce qui est présent et que je ne connais pas l'avenir? Dieu répond ainsi à la pensée des faux prophètes qui s'imaginaient que Dieu ne s'occupait pas de leurs actions, et considéraient sa puissance comme très-limitée. Au contraire, quoique invisible, et hors de la portée des hommes, il est présent partout. Cfr. Ps. cxxxviii, 7-12/ Job. xi, 8, 9, Amos, ix, 3-4; Act. xvii, 27.

24. — *Si occultabitur... non videbo eum*; question qui complète et explique le verset précédent, Cfr. Eccles. xxiii, 27; Hebr. iv, 43. — *Cœlum et terram ego impleo*, Dieu remplit le monde de son omniscience, de son pouvoir, de sa providence, Cfr. III Rois, viii, 27. « Omnibus enim et præcipue sanctis appropinquat Deus, quomodo si vestimentum adhæreat cuti ». S. Jérôme.

25. — *Audivi... mendacium*. Dieu a donc entendu les mensonges des faux prophètes. — *Dicentes*. Prétendant avoir reçu les ordres de Dieu, ces faux prophètes s'écrient : — *Somniavi, somniavi*, והלכתי, j'ai eu des songes pendant lesquels l'inspiration divine m'est survenue; Dieu m'a fait une révélation dans un songe. Comme ce moyen a été plusieurs fois employé par Dieu pour faire connaître sa volonté, Nonbr. xii, 6; I Rois xxviii, 6, 45; Joel, iii, 4; Dan. vii, 4; Cfr. Matt. i, 20, etc., les faux prophètes pouvaient ainsi se faire écouter du peuple; car personne ne pouvait les réfuter, lorsqu'ils disaient :

26. Usquequo istud est in corde prophetarum vaticinantium mendacium, et prophetantium seductiones ordiis sui?

27. Qui volunt facere ut obliviscatur populus meus nominis mei propter somnia eorum, quæ narrat unusquisque ad proximum suum, sicut obliiti sunt patres eorum nominis mei propter Baal.

28. Propheta qui habet somnium, narret somnium; et qui habet sermonem meum, loquatur sermonem meum vere; quid paleis ad triticum, dicit Dominus?

29. Numquid non verba mea sunt quasi ignis, dicit Dominus, et quasi malleus conterens petram?

30. Propterea ecce ego ad prophetas, ait Dominus, qui furantur verba mea unusquisque a proximo suo.

26. Jusqu'où cela ira-t-il dans le cœur des prophètes qui prophétisent le mensonge, qui prophétisent les séductions de leur cœur;

27. Qui veulent faire oublier à mon peuple mon nom à cause de leurs songes qu'ils se racontent l'un à l'autre, comme leurs pères ont oublié mon nom à cause de Baal?

28. Que le prophète qui a un songe raconte ce songe. Que celui qui reçoit ma parole, annonce ma parole fidèlement. Quelle comparaison y a-t-il entre la paille et le blé, dit le Seigneur?

29. Est-ce que mes paroles ne sont pas comme du feu, dit le Seigneur, et comme un marteau qui brise la pierre?

30. C'est pourquoi je vais m'en prendre aux prophètes, dit le Seigneur, qui volent mes paroles chacun à son voisin.

J'ai eu un songe prophétique. Wordsworth remarque que Dieu ne s'est pas servi des songes pour communiquer avec Isaïe, Jérémie, Ezéchiel, ou aucun des prophètes en face desquels se levaient de faux prophètes; xxxi, 26 peut cependant contredire cette remarque.

26. — *Usquequo...* Jusqu'à quand, s'écrie Jérémie, irrité contre ces faiseurs de prophéties, jusqu'à quand continueront-ils d'annoncer le mensonge? selon d'autres commentateurs, c'est Dieu qui continue de parler, et qui se demande jusqu'à quand il supportera la pareilles iniquités. — *Seductiones cordis sui*, les fraudes qu'ils ont conçues et par lesquelles ils séduisent le peuple.

27. — *Qui volunt...* L'interrogation continue en hébreu : veulent-ils me faire oublier le nom de mon peuple? — *Quæ narrat... ad proximum suum*, non pas un faux prophète à un autre faux prophète, mais le faux prophète à ses amis et aux dupes qui l'entourent. — *Propter Baal*, dont ils avaient fait leur Dieu, Jug. iii, 7; I Rois, xii, 9 et suiv. etc. Cfr. ii, 8.

28. — *Qui habet somnium narret somnium*, comme un songe ordinaire, sans lui attribuer l'autorité d'une communication divine. Ce songe ordinaire est opposé à la parole de Dieu, *sermonem meum*. — *Loquatur vere*, tel qu'il l'a reçu et sans y rien modifier, sans y rien mettre du sien. — *Quid paleis ad triticum?*

Ces rêves diffèrent autant de la parole de Dieu que la paille du froment. Jarchi y qu'a de commun le mensonge avec la vérité?

29. — *Verba mea sunt quasi ignis*. La parole de Dieu pénètre les âmes et les chauffe puissamment. Cfr. Hebr. iv, 12. « Meus, inquit, sermo nuntiat futura supplicia, ut deterreat homines a peccando. » S. Jérôme. Mais ici cette phrase est relative à ce qui précède : comme le feu consume la paille, ainsi ma parole consumera les faux prophètes. Cfr. Mat. iii, 12. — *Quasi malleus conterens petram*. Ma parole, qui est un froment, une nourriture pour mes prophètes et pour les auditeurs, est non seulement un feu, mais un marteau, c'est-à-dire une force destructive, qui anéantit les faux prophètes et leurs adhérents. Faussett. Cfr. I, 23; Nah. i, 6. La parole de Dieu peut surmonter les résistances les plus obstinées. LXX : ὡς πέλκους.

30. — *Propterea*, à cause des crimes des faux prophètes. — *Ego ad prophetas*, je me tourne contre ces menteurs; le Targum y j'envoie ma colère contre ces prophètes de mensonge. Cfr. Ezech. v, 8. — *Qui furantur verba mea...* Ils volent aux vrais prophètes quelques-unes de leurs prédictions ou de leurs remontrances, et les mêlent avec leurs mensonges pour qu'on y ait confiance, ou bien ils les interprètent d'une manière favorable à leurs erreurs, comme on verra plus bas,

31. Je m'en prends aux prophètes, dit le Seigneur, qui se servent de leur langue, et qui disent : le Seigneur dit.

32. Je m'en prends aux prophètes, dit le Seigneur, qui ont des songes mensongers, qui les racontent et qui séduisent mon peuple par leur mensonge et par leurs miracles, quoique je ne les aie pas envoyés, et que je ne leur aie pas donné de mandats et qui n'ont servi de rien à ce peuple, dit le Seigneur.

33. Si donc ce peuple, ou un prophète, ou un prêtre l'interroge, et te dit : Quel est le fardeau du Seigneur ? Tu lui diras : C'est vous le fardeau, et je vous jetterai, dit le Seigneur.

31. Ecce ego ad prophetas, ait Dominus, qui assumunt linguas suas, et aiunt : Dicit Dominus.

32. Ecce ego ad prophetas somniantes mendacium, ait Dominus, qui narraverunt ea, et seduxerunt populum meum in mendacio suo, et in miraculis suis cum ego non misissem eos, nec mandassem eis qui nihil profuerunt populo huic, dicit Dominus.

33. Si igitur interrogaverit te populus iste, vel propheta, aut sacerdos, dicens : Quod est onus Domini ? dices ad eos : Vos estis onus ; proijciam quippe vos, dicit Dominus.

xxviii, 4 et suiv., agir Hananie. Jarchi et Kimchi, suivis par Keil, etc. « Semper imitator mendacium veritatem, et nisi habuerit aliquam similitudinem recti, decipere non potest innocentes ». S. Jérôme.

31. — *Ego ad prophetas*. Voici le second motif de la colère de Dieu contre les faux prophètes. — *Assumunt linguas suas*. הלְקַח־לְשׁוֹנָם, expression qui ne se rencontre qu'ici et dont l'interprétation est assez difficile. La traduction littérale est : « qui prennent leurs langues » ; et le sens le plus probable : ils se servent de leur langue pour attribuer à Dieu les faux oracles qu'ils prononcent. D'après Nicolas de Lyre et Maldonat, il faudrait traduire : ils prennent la langue d'eux, c'est-à-dire des vrais prophètes, ils feignent d'être de vrais prophètes et de parler au nom de Dieu. LXX : τοὺς ἐκβάλλοντας προφητεῖαν γλώσση. Le Targum : qui prophétisent selon le désir de leurs cœurs. — *Aiunt : dicit Dominus*. LXX : νοστήζοντας νοσταχμὸν ἑαυτῶν. Clr. Ps. LXXV, 6.

32. — *Ego ad prophetas*. Troisième motif de la colère de Dieu. — *Somniantes mendacium* ; V. plus haut, §. 25. — *In miraculis suis*, dans les choses merveilleuses qu'ils se vantent d'avoir vues ou opérées ; mais l'hébreu a simplement : בְּמַעֲשֵׂיהֶם, « dans leur jactance », ou suivant quelques commentateurs, dans leur légèreté ; LXX : ἐν τοῖς πλῆθυσιν αὐτῶν. *Non misissem eos*... V. plus haut, §. 24. — *Nihil profuerunt populo huic*, litt. : ils ne servirent de rien à ce peuple.

33. — *Te*, le prophète Jérémie. — *Onus Domini*, בִּשְׂאָה qui a le double sens d'oracle et de fardeau. En demandant quel est le fardeau du Seigneur, le peuple, les prêtres et les faux prophètes interrogent Jérémie pour

savoir ce que Dieu veut encore leur révéler, quoiqu'ils le sachent depuis longtemps. Mais ils se servent d'un terme ironique et montrent ainsi qu'ils se moquent des menaces de Dieu. — *Vos estis onus*. A cette question ironique, Jérémie, par ordre de Dieu, répond d'une manière sérieuse : vous êtes pour le Seigneur un fardeau pesant dont il se débarrassera bientôt. L'hébreu massorétique doit se traduire un peu différemment ; mais Reuss, se fondant sur les LXX, et coupant autrement les mots sans rien changer au texte primitif, approuve la traduction de la Vulgate qui est ici conforme aux LXX. S. Jérôme explique très-bien ce verset : « Quia prophetæ solebant populo peccatori tristia nunciare, et comminari supplicia, ut eos retraherent ad penitentiam, clemens autem et miserator Dominus diu sententiam differrebat, putabat deceptus populus et pseudo-prophetarum fraude seductus, non ventura, quæ Deus minabatur, et rem severam in ludum et jocum verterant, prophetantibusque prophetis quasi irridentes dicebant : rursus hic videt pondus et onus Domini. Atque ita fiebat ut nequaquam ultra visio, sed per jocum atque derisum onus et pondus appellaretur. Præcipit ergo Dominus, ut sive populus, sive propheta, sive sacerdos interrogaverint Jeremiam, quid sit pondus, vel quæ assumptio Domini ? respondeat iis et dicat : vos estis onus et vos assumptio ; assumam enim vos et proijciam, allidamque et interire faciam. »

34. — Nouvelle explication de la réponse de Dieu ; ce fardeau, Dieu le fera tomber sur chacun de ceux qui oseront faire cette question. — *Visitabo*. Puisque Dieu punira ceux

34. Et propheta, et sacerdos, et populus qui dicit : Onus Domini; visitabo super virum illum, et super domum ejus.

35. Hæc dicetis unusquisque ad proximum, et ad fratrem suum : Quid respondit Dominus? et quid locutus est Dominus?

36. Et onus Domini ultra non memorabitur; quia onus erit unicuique sermo suum; et pervertistis verba Dei viventis, Domini exercituum Dei nostri.

37. Hæc dices ad prophetam : Quid respondit tibi Dominus? et quid locutus est Dominus?

38. Si autem onus Domini dixeritis; propter hoc hæc dicit Dominus : Quia dixistis sermonem istum : Onus Domini; et misi ad vos, dicens : Nolite dicere : Onus Domini.

39. Propterea ecce ego tollam vos portans, et derelinquam vos, et civitatem quam dedi vobis et patribus vestris, a facie mea.

40. Et dabo vos in opprobrium sempiternum, et in ignominiam æternam, quæ nunquam oblivione delebitur.

Supr. 20, 41.

34. Et le prophète, le prêtre, le peuple qui dit : Quel est le fardeau du Seigneur? Je visiterai cet homme et sa maison.

35. Voici ce que vous direz, chacun à son prochain et à son frère : Qu'a répondu le Seigneur, et qu'est-ce qu'a dit le Seigneur?

36. Et on ne parlera plus du fardeau du Seigneur, car la parole de chacun sera son propre fardeau; et parce que vous avez perverti les paroles du Dieu vivant, du Seigneur des armées, notre Dieu.

37. Tu diras au prophète : Que t'a répondu le Seigneur? et qu'est-ce qu'a dit le Seigneur?

38. Si vous dites : Le fardeau du Seigneur, à cause de cela, le Seigneur dit : Parce que vous avez dit ces mots : fardeau du Seigneur, et que je vous ai envoyé dire : Ne dites pas : fardeau du Seigneur.

39. C'est pourquoi je vous prendrai moi-même, je vous emporterai, et je vous abandonnerai loin de moi, vous et la ville que j'ai donnée à vous et à vos pères.

40. Je vous rendrai l'objet d'un opprobre éternel, et d'une ignominie éternelle, que l'oubli n'effacera jamais.

qui emploient le mot de fardeau, c'est qu'ils s'en servent d'une manière ironique.

35. — Dieu apprend aux Juifs comment ils devront s'enquérir de ses paroles, et avec quel respect ils devront parler des prophéties. — *Respondit*, quand on a consulté le Seigneur. — *Quid locutus est*, ce qu'il fait annoncer, sans avoir été consulté préalablement.

36. — *Onus... memorabitur*. Ne vous servez plus de ce mot à l'avenir. — *Onus... unicuique sermo suus*. Ceux qui se moquent des paroles du Seigneur seront punis à cause de ces discours irrévérencieux. — *Pervertistis*, vous avez tourné en ridicule. — *Dei viventis*. Dieu n'est pas insensible comme les idoles; il vit et il saura punir ceux qui contreviennent à ses ordres. Cfr. x, 40.

37. — Nouvelle indication donnée aux Juifs sur la manière dont ils devront s'informer de la volonté de Dieu.

38. — *Si autem dixeritis...* Si, malgré tous ces avertissements vous persistez à vous servir du mot dont je vous défends l'usage, je vous punirai de la manière indiquée dans le verset suivant.

39. — *Tollam vos portans*, litt. « je vous oublierai en vous oubliant », c'est-à-dire je vous oublierai entièrement. Les LXX, la Vulgate, le Syriaque ont rendu l'hébreu comme s'il était écrit par un *Sin* au lieu du *Schin*, que porte le texte massorétique. Cette leçon est approuvée par Ewald, Hitzig, Graf, Nægelsbach, etc. Elle offre en effet un sens plus satisfaisant : je vous emporterai comme un fardeau jusqu'à Babylone. Ainsi leurs moqueries retomberont sur leurs têtes. — *Derelinquam*, litt. : « je vous chasserai, je vous frapperai. — *A facie mea*, de devant moi, est gouverné par *derelinquam*.

40. — Cfr. xx, 41.

CHAPITRE XXIV

Vision des deux corbeilles de figues, les unes bonnes, les autres mauvaises. (xx. 1-3). — Les bonnes figues représentent les Juifs captifs à Babylone, (xx. 4-7). — Les mauvaises figurent Sédécias et la population restée en Judée, (x. 8). — Annonce du traitement porté contre ces derniers, (xx. 9-10).

1. Le Seigneur me montra et je vis deux paniers de figues devant le temple. C'était après que Nabuchodonosor roi de Babylone eut déporté de Jérusalem Jéchonias fils de Joakim roi de Juda, avec ses princes, les charpentiers et les forgerons, et qu'il les eut emmenés à Babylone.

2. L'un des paniers était plein de bonnes figues, comme sont habituellement les figues de la première

1. Ostendit mihi Dominus ; et ecce duo calathi pleni ficis, positi ante templum Domini, postquam transtulit Nabuchodonosor rex Babylonis Jechoniam filium Joakim regem Juda, et principes ejus, et fabrum, et inclusorem de Jerusalem, et adduxit eos in Babylonem.

2. Calathus unus ficus bonas habebat nimis ut solent ficus esse primi temporis ; et calathus unus fi-

d. *Allégorie des deux corbeilles de figues,*
(xxiv).

CHAP. XXIV. — 1. — *Ostendit mihi Dominus*, formule semblable à celles d'Amos, VII, 1, 4, 7, VIII, 1. C'est probablement une vision purement spirituelle, à laquelle le corps n'a pas part. — *Calathi*, litt. « outres », par extension vases profonds et aigus corbeilles ; il y a unanimité parmi les interprètes sur ce point. Ces deux corbeilles sont des symboles du peuple paraissant devant le Seigneur, lorsque celui-ci désire le rencontrer. Cfr. Exod. XXIX, 43. — *Positi ante templum Domini*. La loi ordonnait d'apporter au temple et d'offrir à Dieu les prémices des fruits, Exod. XXIII, 49 ; Deut. XXVI, 2 ; mais ici ils ne sont que pour donner occasion à la prophétie. — *Postquam transtulit Nabuchodonosor... Jechoniam*. IV Rois, XXIV, 11-16. Nous avons ici la date de cette prophétie : c'est probablement peu après cette déportation, et au commencement du règne de Sédécias, imposé comme roi de Juda par Nabuchodonosor, qu'elle doit se placer. C'est en 598, avant Notre-Seigneur, d'après la chronologie généralement adoptée. — *Fabrum et inclusorem*. Le sens du premier de ces mots est clair : il désigne en général tout ouvrier qui travaille le bois, la pierre, etc., et ici probablement le charpentier ; mais le second a été l'objet de différentes interprétations. Suivant S. Jérôme, suivi par Hugues de Saint-Cher, Nicolas de Lyre, etc., il désigne le joaillier, celui qui enferme des pierres précieuses ou des perles dans l'or et l'argent. « Quæ ars

apud barbaras nationes pretiosissima est ». S. Jérôme. Pour Vatable, c'est l'ingénieur, au courant de ce qui concerne la fortification des villes et des camps. Les LXX : δεσμώτας ; le syriaque : les soldats. le Targum, suivi par Jarchi : les potiers. Il est plus probable que כספני désigne simplement les forgerons, les ouvriers capables, à un moment, de fournir des armes au peuple vaincu et porté à se révolter. Cfr. I Rois, XIII, 49.

2. — *Ficus bonas... primi temporis*. Ces figues précoces qui mûri-sent au commencement de l'été sont les plus recherchées non pas seulement à cause de leur goût délicat, mais aussi à cause de leur rareté : Cfr. Is. XXVIII, 4 ; Mich. VII, 4 ; Os. IX, 40. Cette comparaison sert à relever encore la bonté de ces figues. Elles représentent Jéchonias et ceux qui ont été transportés avec lui à Babylone. — *Eo quod essent malæ*, mauvaises, ou pas encore mûres ou déjà gâtées. Ces mauvaises figues représentent Sédécias et les Juifs obstinés et endurcis restés dans le pays, x. 8 et suiv. Le but de la prophétie est d'encourager ceux qui étaient exilés et d'humilier les Juifs restés en Judée, portés orgueilleusement à se croire meilleurs que leurs compatriotes transportés, et à abuser de l'indulgence de Dieu. « Duos cophinos... quidam interpretantur in Lege et in Evangelio, Synagoga et Ecclesia ; et Judæorum populo et christianorum ; gehenna et regno eorum, quorum alterum ad supplicium pertinet peccatorum, alterum ad sanctorum habitaculum. Sed nos scientes... unum esse utriusque testamenti

eus habebat malas nimis, quæ comedi non poterant, eo quod essent malæ.

3. Et dixit Dominus ad me : Quid tu vides, Jeremia, et dixi : Ficus, ficus bonas, bonas valde; et malas, malas valde, quæ comedi non possunt, eo quod sint malæ.

4. Et factum est verbum Domini ad me, dicens :

5. Hæc dicit Dominus Deus Israel : Sicut ficus hæc bonæ; sic cognoscam transmigratiõnem Juda, quam emisi de loco isto in terram Chaldæorum, in bonum.

6. Et ponam oculos meos super eos ad placandum, et reducam eos in terram hanc; et ædificabo eos, et non destruam; et plantabo eos, et non evellam.

7. Et dabo eis cor ut sciant me, quia ego sum Dominus; et erunt mihi in populum, et ego ero eis in Deum; quia revertentur ad me in toto corde suo.

Supr. 7, 23; Infr. 29, 47.

saison, et l'autre était plein de figes mauvaises, qui ne pouvaient se manger, parce qu'elle ne valaient rien.

3. Et le Seigneur me dit : Que vois-tu, Jérémie? Et je dis : des figes, dont les unes sont bonnes et très-bonnes, et les autres sont mauvaises et très-mauvaises, et on ne peut les manger, parce qu'elles sont mauvaises.

4. La parole du Seigneur me fut encore adressée en ces termes :

5. Voici ce que dit le Seigneur Dieu d'Israël : Comme ces figes bonnes, ainsi je considère en bien l'émigratiou de Juda que j'ai envoyée de ce lieu dans le pays des Chaldéens.

6. Je jetterai les yeux sur eux avec miséricorde, et je les ramènerai dans ce pays; je les édifierai. et je ne les détruirai pas; je les planterai, et je ne les arracherai pas.

7. Je leur donnerai un cœur, pour qu'ils me connaissent, que je suis le Seigneur. Ils seront mon peuple, et je serai leur Dieu; parce qu'ils reviendront à moi de tout leur cœur.

Deum, vel ad eos magis referamus, qui in adventu Domini salvatoris crediderunt et non crediderunt; ut qui a scribis et sacerdotibus concitati clamaverunt, dicentes : Crucifige, crucifige talem, sint calathus ficorum malorum; qui vero post ascensionem ejus de populo crediderunt, ab bonas ficus et ad calathum, cophinumque optimum referantur ». S. Jérôme.

3. — *Et dixit... quid tu vides.* Cette question n'est faite que pour appeler encore davantage l'attention sur l'objet de la vision, et aussi pour donner l'occasion d'expliquer ce qu'elle signifie.

5. — *Cognoscam transmigratiõnem Juda... in bonum.* De même que tu approuves, que tu regardes avec plaisir les bonnes figes, de même je regarderai avec plaisir, j'approuverai et consoleraï la pénitence des exilés, je leur serai favorable. Les deux derniers mots *in bonum* doivent être joints à *cognoscam* dont ils déterminent en effet le sens. — *Transmigratiõnem Juda*, telle que le v. 4 la décrit.

6. — *Ad placandum*, litt. « en bien »,

comme au verset précédent. S. Jérôme avait aussi traduit « in bonum ». — *Reducam eos.* Evilmérodach tira en effet Jéchonias de captivité. — *Ædificabo eos...* Cfr. I, 40, XLV, 4; Amos, IX, 41. Planter et bâtir les captifs ce n'est pas seulement leur rendre leur patrie, mais, comme l'indique le verset suivant, les convertir et les régénérer spirituellement. Remarquons qu'Ézéchiel était du nombre de ces exilés. L'application entière de cette prophétie n'aura lieu qu'avec le christianisme.

7. — *Dabo eis cor ut sciant me.* Cfr. Ez ch. XI, 49. Leur cœur éclairé par le malheur reconnaîtra le vrai Dieu, quia ego Dominus, et ne l'oubliera plus pour les faux dieux. « Illi simile est apostolico : Deus est qui operatur in vobis et velle et perficere, Philipp. II, 43 : quod non solum opera, sed et voluntas nostra Dei nitatur auxilio », S. Jérôme. — *Erunt mihi in populum...* Cfr. XI, 4. — *Revertentur ad me...* Cfr. XXIX, 13. Leur conversion sera complète, elle sera l'effet de la grâce de Dieu qui aura touché leur cœur.

8. — *Sic dabo*, je traiterai Sédécias comme

8. Et comme ces figes mauvaises qu'on ne peut manger, parce qu'elles ne valent rien : ainsi, dit le Seigneur, je traiterai Sédécias roi de Juda, ses princes, et les restes de Jérusalem qui sont demeurés dans cette ville, et ceux qui habitent dans la terre d'Égypte.

8. Je les ferai tourmenter et affliger dans tous les royaumes de la terre, ils seront l'objet de l'opprobre, de la parabole, de la fable et de la malédiction dans tous les lieux où je les chasserai.

10. J'enverrai contre eux le glaive, la famine, et la peste, jusqu'à ce qu'ils soient exterminés de la terre que j'ai donnée à eux et à leurs pères.

8. Et sicut figes pessimæ quæ comedi non possunt, eo quod sint malæ, hæc dicit Dominus : Sic dabo Sedeciam regem Juda, et principes ejus, et reliquos de Jerusalem, qui remanserunt in urbe hac, et qui habitant in terra Ægypti.

9. Et dabo eos in vexationem, afflictionemque omnibus regnis terræ; in opprobrium, et in parabolam; et in proverbium, et in maledictionem in universis locis, ad quæ ejeci eos.

10. Et mittam in eis gladium, et famem, et pestem, donec consumantur de terra quam dedi eis, et patribus eorum.

CHAPITRE XXV

Jugement prononcé par Dieu contre Juda, (vv. 1-41). — Jugement de Juda et des autres royaumes de la terre prononcé sous l'allégorie d'une coupe offerte à toutes les nations, (vv. 12-29). — Jugement du monde entier, qui sera détruit par la colère de Jehovah, (vv. 30-38).

1. Parole qui fut dite à Jérémie touchant tout le peuple de Juda, la

1. Verbum quod factum est ad Jeremiam de omni populo Juda, in

on traite des figes mauvaises, c'est-à-dire je le rejeterai loin de moi, et, au lieu de le favoriser, je lui serai hostile. — *Sedeciam*, le dernier roi de Juda, un des ennemis les plus acharnés de Jérémie. — *Qui habitant in terra Ægypti*. Ceux qui, durant les guerres et les troubles de ce temps, s'étaient réfugiés en Égypte pour y échapper; malgré cette fuite, ils n'éviteront pas le malheur commun.

9. — *Dabo eos... regnis terræ*. Reproduction de xv, 4, avec l'addition d'un mot, *afflictionemque*, que les LXX n'ont pas, et qu'Ewald, Hitzig, Umbreit, Graf, etc. suppriment pour ce seul motif et sans raison. Ils seront malheureux dans tous les pays sans exception où ils seront dispersés. — *In parabolam et in proverbium*. On dira d'un malheureux : il est aussi à plaindre que Sédécias. On pourrait peut-être traduire : ils seront la fable et la raillerie de tout le monde : LXX : εἰς παραβολὴν καὶ εἰς μῦθον. Cfr. Deut. xxviii, 37. — *Ad quæ*

ejeci eos. Cette menace en renferme une autre : celle d'une nouvelle invasion.

10. — Pendant cette invasion se produiront tous les maux annoncés dans ce verset. Cfr. xxix, 17 et suiv. où le prophète reproduit l'idée principale de ces menaces; Ps. xliii, 13, 14.

e. Prédiction du jugement de Juda et du monde.

CHAP. XXV. — 1. — *Verbum...* Toutes les prophéties antérieures n'ont pas de dates ou n'en ont que de générales, telles que : aux jours de Josias, iii, 6, ou : au commencement du règne de Joakim, xxvi, 1. Celle-ci nous donne non seulement une date, mais deux dates concordantes. — *De omni populo Juda*. Cette prophétie s'adresse à tout le peuple sans exception. — *In anno quarto Joakim... annus primus Nabuchodonosor...* « La quatrième année de Joakim est assurément une époque capitale pour le royaume de Juda.

anno quarto Joakim filii Josiæ regis Juda, (ipse est annus primus Nabuchodonosor regis Babylonis.)

2. Quod locutus est Jeremias propheta ad omnem populum Juda, et ad universos habitatores Jerusalem, dicens :

3. A tertio decimo anno Josiæ filii Ammon regis Juda, usque ad diem hanc; iste tertius et vigesimus annus; factum est verbum Domini ad me, et locutus sum ad vos de nocte consurgens, et loquens; et non audistis.

4. Et misit Dominus ad vos omnes servos suos prophetas, consurgens diluculo, mittensque; et non audistis, neque inclinastis aures vestras ut audiretis.

5. Cum diceret : Revertimini unusquisque a via sua mala, et a pessimis cogitationibus vestris; et habi-

quatrième année de Joakim fils de Josias roi de Juda, et la première de Nabuchodonosor roi de Babylone.

2. Le prophète Jérémie l'annonça à tout le peuple de Juda, et à tous les habitants de Jérusalem, en disant :

3. Depuis la treizième année de Josias fils d'Ammon roi de Juda jusqu'à ce jour, il y a de cela vingt-trois ans, la parole du Seigneur m'a été adressée, je vous l'ai annoncée et je me suis même levé la nuit pour vous parler, et vous ne m'avez pas écouté.

4. Et le Seigneur vous a envoyé de grand matin tous ses prophètes ses serviteurs; et vous n'avez pas écouté, et vous n'avez pas incliné vos oreilles pour entendre.

5. Lorsqu'il disait : Revenez chacun de votre voie mauvaise, et de vos pensées abominables; et vous

Elle est appelée la première année de Nabuchodonosor, roi de Babylone, parce que c'est alors que, sur l'ordre de Nabopolassar, son père, vieilli et décrépit, Nabuchodonosor prit la conduite de la guerre contre le Pharaon Necho, qui s'était avancé jusqu'à l'Euphrate. Le prince assyrien battit Necho à Carchemis, XLVI, 2; la même année, en poursuivant les Egyptiens en fuite, il entra en Judée, prit Jérusalem et fit de Joakim son tributaire. Avec la première prise de Jérusalem par Nabuchodonosor, dans la quatrième année de Joakim, c'est-à-dire en 606 avant Jésus-Christ, commence la captivité ou l'exil de soixante-dix ans prédit au v. 11 de ce chapitre. Nabuchodonosor n'était encore que commandant des armées de son père; mais ici, comme IV Rois, XXIV, 1, Dan. I, 1, il est appelé roi de Babylone, parce que, revêtu de l'autorité royale, il vainquit les Juifs et agit avec eux comme s'il était réellement roi. Ce n'est que l'année suivante que mourut son père Nabopolassar et qu'il monta sur le trône ». Keil. C'est probablement aussitôt après la bataille de Carchemis, et avant l'entrée de Nabuchodonosor en Palestine que Jérémie prononça cette prophétie. La chronologie usuelle fixe la date de l'avènement de Joakim à 607 avant Jésus-Christ et celle de l'avènement de Nabuchodonosor à 604. Les dates données par les cylindres babyloniens diffèrent assez sensiblement : 586 pour l'avé-

nement de Nabuchodonosor et par conséquent 590 pour celui de Joakim.

2. — *Quod locutus est... ad omnem populum...* Il n'y a pas à douter que ce discours n'ait été réellement prononcé en public par Jérémie. L'époque de la quatrième année de Joakim, à laquelle il a fait réunir ses prophéties par Baruch, XXXVI, 5, est évidemment postérieure à celle de cette prophétie. — *Propheta*. Ici, pour la première fois, Jérémie se donne le titre de prophète.

3. — *A tertio decimo anno Josiæ*. Cfr. I, 2. — *Iste tertius et vigesimus annus*. Ces vingt-trois ans de ministère prophétique, à venir de la treizième année de Josias à la quatrième de Joakim se décomposent ainsi : 19 ans du règne de Josias, et quatre ans du règne de Joakim, dans lequel le prophète comprend les trois mois du règne de Jéchonias. — *De nocte consurgens*, Cfr. VII, 13, 25, XI, 7, XXXV, 14. litt. « au matin », comme plus bas, v. 4, et aux endroits cités.

4. — *Omnes servos suos prophetas*. Urie, Sophonie, Habacuc, etc. Cette considération aggrave encore le péché des Juifs : Dieu ne leur a pas envoyé le seul Jérémie, mais beaucoup de prophètes; ils ont toujours refusé de les écouter.

5. — *Cum diceret*. La Vulgate avec les LXX font rapporter à Dieu les mots לאמר, « en disant », qui, dans l'original, peuvent aussi bien s'appliquer aux prophètes envoyés par

habitez dans la terre que le Seigneur a donnée à vous et à vos pères de siècle en siècle.

6. N'allez pas après des dieux étrangers pour les servir et les adorer, et ne provoquez pas ma colère par les œuvres de vos mains, et je ne vous affligerai pas.

7. Mais vous ne m'avez pas écouté, dit le Seigneur, et vous avez provoqué ma colère par les œuvres de vos mains, pour votre malheur.

8. C'est pourquoi voici ce que dit le Seigneur des armées : Parce que vous n'avez pas écouté mes paroles,

9. J'enverrai et je prendrai tous les peuples de l'aquilon, dit le Seigneur, et Nabuchodonosor roi de Babylone mon serviteur, et je les amènerai contre cette terre, contre ses habitants, et contre toutes les nations qui l'environnent; je les ferai tuer, j'en ferai l'étonnement et le mépris des hommes, et une solitude éternelle.

10. Je ferai taire parmi eux les paroles de joie, et les paroles de

tabitis in terra quam dedit Dominus vobis, et patribus vestris, a sæculo et usque in sæculum.

IV Reg. 13, 17; Supr. 18, 11; Infr. 35, 15.

6. Et nolite ire post deos alienos, ut serviat is, adoretis eos; neque me ad iracundiam provocetis in operibus manuum vestrarum et non affligam vos.

7. Et non audistis me, dicit Dominus, ut me ad iracundiam provocaretis in operibus manuum vestrarum, in malum vestrum.

8. Propterea hæc dicit Dominus exercituum : Pro eo quod non audistis verba mea,

9. Ecce ego mittam, et assumam universas cognationes Aquilonis, ait Dominus, et Nabuchodonosor regem Babylonis servum meum; et adducam eos super terram istam, et super habitatores ejus, et super omnes nationes quæ in circuitu illius sunt; et interficiam eos, et ponam eos in stuporem et in sibilum, et in solitudines sempiternas.

10. Perdamque ex eis vocem gaudii, et vocem lætitiæ, vocem sponsi,

Dieu. — *Revertimini...* VII, 3, XVIII, 11, XXXV, 15. — *Et habitabitis...* Votre conversion aura sa récompense immédiate. Il y a, dans l'original, une sorte de jeu de mots intraduisible entre ces deux termes. — *A sæculo et usque in sæculum*, V, VII, 7.

6. — Nous avons déjà vu des exhortations semblables, VII, 6, I, 16, etc. — *In operibus manuum vestrarum*, vos idoles, que vous avez faites de vos mains, dit Cornelius.

7. — Tout en provoquant ma colère, ce n'est pas à moi, dit le Seigneur, mais à vous-mêmes que vous nuisez et que vous faites tort. Cfr. Prov. VIII, 36, XX, 2.

8. — A cause de cette résistance obstinée à mes exhortations, et de l'obstination dans l'idolâtrie et le péché, Dieu prononce l'arrêt contre le peuple.

9. — *Universas cognationes aquilonis*. V. la note sur I, 15. Il s'agit de toutes les nations soumises à Nabuchodonosor, car il n'est pas probable que Jérémie veuille désigner ici des peuples sortis d'un ancêtre commun. Rawlinson, Ancien monarchies, t. I, p. 61, remarque que les anciens rois de

Chaldée sont souvent appelés sur les monuments rois des quatre races. — *Et Nabuchodonosor... servum meum*. Hitzig et Graf prétendent à tort que ces mots sont une interpolation, parce que les LXX ne les ont pas. Nabuchodonosor est appelé serviteur de Dieu, parce qu'il fera sa volonté en punissant ses ennemis; Cfr. XXVII, 6, XLIII, 10. « Non sic servus vocatur ut Prophetæ et omnes sancti, qui vere serviunt Domino, sed quo, in eversione Jerusalem, Domini serviat voluntati secundum quod et apostolus loquitur, I Tim. I, 20 : quos tradidi satanæ, ut discant non blphemare. » S. Jérôme. — *Terram istam*, la Judée. — *Nationes in circuitu*; ces peuples sont nommés dans les XX, 49-25. — *In stuporem...* V, XIX, 8, XVIII, 16. — *In solitudines sempiternas*, Cfr. XLIX, 13; Is. LVII, 12, LXI, 4.

10. — *Vocem gaudii... sponsæ*; Cfr. VII, 34, XVI, 9. — *Vocem molæ et lumen lucernæ*. Non-seulement toute joie sera bannie de la Palestine et des pays voisins, mais encore tout signe de vie en disparaîtra : on ne moudra plus la farine nécessaire à la nourriture, et, le soir,

et vocem sponsæ, vocem molæ, et lumen lucernæ.

11. Et erit universa terra hæc in solitudinem, et in stuporem : et servient omnes gentes istæ regi Babylo-nis septuaginta annis.

Il Par. 36, 22; 1 Esdr. 4, 4; Infr. 26, 6 et 29, 40; Dan. 9. 2.

on n'aperceva nulle part ces lumières qui indiquent que la famille est rassemblée paisiblement dans la maison, après les travaux de la journée. Clr. Apoc. xviii, 22, 23. Pour *vocem molæ*, les LXX ont : *ἀσπὴν μύρου*. S. Jérôme interprète ainsi *lumen lucernæ* : « doctrina videlicet et scientia prophetarum. Denique et de Joanne Baptista dicitur : Ille erat lucerna lucens, Joan. v, 35. Et alius Propheta : Lucerna, inquit, pedibus meis verbum tuum, Domine, et lux semitis meis. Ps. cxviii, 405. » D'après quelques anciens commentateurs juifs, ces mots : *Vocem...* désignent le festin qui se donnait lors de la circoncision des enfants.

44. — *Universa terra hæc*, le royaume de Juda, et non pas toutes les régions voisines, comme au v. 9. — *Omnes gentes istæ*, les Juifs et les peuples qui les entourent. *Omnes* n'est ni dans l'hébreu, ni dans les LXX. — *Septuaginta annis*. Reuss prétend que tout le passage qui commence avec ce verset et qui va jusqu'à « reges magni » du v. 44 est étranger au texte authentique. Il suit sur ce point Hitzig, de Wette, Graf : Hitzig affirme qu'une telle coïncidence de l'histoire et de la prophétie serait un accident surprenant; Graf déclare qu'une prédiction de la ruine de Babylone, faite au moment même où on décrit cette puissance comme l'instrument de la vengeance divine est tout à fait improbable et contradictoire. Ainsi ce terme de soixante-dix ans, est un « vaticinium ex eventu. » Nous n'entrerons pas, dit Nægelsbach, en discussion avec ceux qui nient la possibilité de toute prédiction fondée sur la révélation divine; mais que ceux qui s'offusquent de ce que le prophète donne ici un nombre déterminé, considèrent que, sans cette précision même, la prédiction cesserait d'être une prophétie dans le vrai sens. Car il n'y avait aucune nécessité de prédire vaguement que la domination chaldéenne ne serait pas éternelle. Comment ne pas voir que pour Israël la principale source de consolation se trouve dans ce que ce nombre est ainsi fixé? Il y avait là, dit Wordsworth, une sauvegarde contre les dangers, où se trouvait Israël captif, de succomber à l'idolâtrie chaldéenne; et l'espoir de revenir dans leur

réjouissance, la voix de l'époux et la voix de l'épouse, le bruit de la meule, et la lumière de la lanterne.

11. Et toute cette terre deviendra un désert et un objet d'épouvante, et toutes ces nations serviront le roi de Babylone pendant soixante-dix ans.

pays, une fois le temps du châtement passé, se conservait dans le cœur des exilés. Il y a plusieurs manières différentes de compter ces soixante-dix années. Il faut d'abord absolument rejeter l'opinion de Rosenmüller qui ne voit dans ce chiffre qu'un nombre défini employé par Jérémie en place d'un certain temps indéterminé, suivant l'habitude des écrivains de l'Ancien et du Nouveau Testament, qui se servent souvent d'un certain nombre, sept par exemple, pour exprimer une quantité plus ou moins considérable. Nous avons ici au contraire, une prédiction, chronologiquement exacte, de la durée de la domination chaldéenne sur Juda. C'est ainsi que le nombre de soixante-dix ans est entendu dans Il Paralip. xxxvi, 21, 22 et dans Daniel, ix. 2. De la quatrième année de Joakim, 606, ou 586 suivant les monuments babyloniens (V. v. 4), jusqu'à la première année de la domination unique de Cyrus sur Babylone, 536 ou 516, il y a une période de soixante-dix ans. Les dates données par les auteurs profanes, dit Keil, confirment ce résultat non moins que celles des écrivains sacrés. Nabuchodonosor régna quarante-trois ans, Evilmerodach deux ans, Neriglissor quatre ans, Labrosoarchad, suivant Béroze, neuf mois, Nabonide dix-sept ans, ce qui donne un total de soixante-six ans et neuf mois. Ajoutez un an, celui qui s'est écoulé entre la première prise de Jérusalem par Nabuchodonosor, et l'élévation de ce prince au trône, après la mort de son père Nabopolassar, et en outre les deux ans du règne de Darius le Mède, nous obtenons soixante-neuf ans et neuf mois. Les chiffres fournis par la Bible amènent au même résultat : sept ans du règne de Joakim, de la quatrième à la onzième année, trois mois du règne de Jéchonias, trente-sept ans de captivité de Jéchonias à Babylone jusqu'à l'avènement d'Evilmerodach, font quarante-quatre ans et trois mois jusqu'à cette époque; viennent ensuite vingt-trois ans et neuf mois de la durée de l'empire de Babylone, puis les deux ans de Darius le Mède, en tout soixante-dix ans. — Suivant d'autres commentateurs, Payne Smith en particulier, les soixante-dix ans se terminent à l'époque où les Juifs reçurent la permission de retourner dans leur

12. Et quand les soixante-dix ans seront accomplis, je visiterai le roi de Babylone et son peuple, dit le Seigneur, leur iniquité, et la terre des Chaldéens, et je la réduirai en solitude éternelle.

13. Je réaliserai contre cette terre toutes les paroles que j'ai prononcées contre elle, tout ce qui est écrit dans ce livre, tout ce que Jérémie a prophétisé contre toutes les nations ;

14. Parce que, quoique ce fussent des nations nombreuses et de grands rois, ils leur ont été assujettis : et je leur rendrai selon leurs actions et selon les œuvres de leurs mains.

15. Et le Seigneur des armées Dieu d'Israël, a dit : Prends de ma

12. Cumque impleti fuerint septuaginta anni, visitabo super regem Babylonis, et super gentem illam, dicit Dominus iniquitatem eorum, et super terram Chaldeorum; et ponam illam in solitudines sempiternas.

13. Et adducam super terram illam omnia verba mea quæ locutus sum contra eam, omne quod scriptum est in libro isto, quæcumque prophetavit Jeremias adversum omnes gentes.

14. Quia servierunt eis, cum essent gentes multæ, et reges magni; et reddam eis secundum opera eorum, et secundum facta manuum suarum.

15. Quia sic dicit Dominus exercituum Deus Israel : Sume calicem

patrie; c'est en effet de cette manière que le prophète semble l'entendre, Cfr. xxx, 40.

12. — *Cumque impleti fuerint... visitabo...* Cette visite ou ce châtement de Dieu se produisit lors de la prise de Babylone, après un long siège par les Mèdes et les Perses commandés par Cyrus, en 538; ce qui ne donne en réalité que soixante-huit ans pour la domination babylonienne sur Juda, c'est pourquoi l'interprétation de Payne Smith, doit probablement être adoptée. — *Ponam illam in solitudines sempiternas.* Kuenen, Les Prophètes et la prophétie en Israël, trad. angl., Londres, 1877, in 8°, pp. 437 et suiv., soutient que cette prophétie, ainsi que toutes celles dirigées par les autres prophètes contre Babylone, n'a pas été accomplie. Babylone, dit-il, *ibid.*, p. 439, a encore une histoire après sa prise par Cyrus. Mais si elle a une histoire, cette histoire est bien pauvre et n'est guères que le récit des efforts inutiles faits pour rendre à cette ville son importance disparue. Non-seulement Babylone et la Chaldée n'ont plus exercé, à partir de cette époque, aucune domination sur les autres peuples, Cfr. XLVII, 5; mais il est certain que, depuis de longs siècles, il n'y a pas de pays plus désolé et plus sauvage que celui où se trouvent les ruines de Babylone; V. note sur Is. XIII, 20. Cfr. LI, 26 et 62.

13. — *Omne quod scriptum est in libro isto...* depuis ces mots jusqu'à la fin du verset, nous avons comme une sorte de parenthèse, insérée ici, par ordre du prophète, lorsqu'il fit écrire et publier ses prophéties. Mais il semble évident que ces mots n'ont pas été prononcés

par Jérémie dans son discours au peuple. Les LXX, dont, à partir de cet endroit, l'ordre est tout différent de celui de l'hébreu (V. l'introduction, p. 45), font de ces mots le titre d'une suite de prédictions contre les nations, qui vient immédiatement, tandis que dans l'hébreu masorétique cette suite est rejetée tout à fait à la fin. ch. XLVI-LII. Payne Smith croit que les LXX nous ont conservé l'ordre primitif, mais Wichelhaus, *op. cit.*, p. 474, montre très-bien que le ch. xxx^e forme un tout unique et indivisible qui a été, sans motif, séparé par les LXX.

14. — *Quia servierunt eis*, préterit prophétique. Les Chaldéens seront à leur tour esclaves de nations nombreuses et de grands rois. — *Servierunt* ne se rapporte pas à *gentes* au précédent verset, mais à *terram*, le pays des Chaldéens. Cette interprétation de Vatable, généralement suivie aujourd'hui, est la plus littérale. S. Jérôme l'entend autrement : « Significat autem quod non solum contra Babylonem prophetavit Jeremias, sed contra cæteras gentes quæ in Babylonio fuerant exercitu, et contra Domini populum dimicarunt ». — *Gentes multæ et reges magni*, les Mèdes et les Perses. — *Reddam eis...* Dieu les punira pour avoir trop opprimé les Juifs; Cfr. I, 29, LI, 6, 24; II Paral. xxxvi, 17. Les LXX n'ont pas ce verset.

15. — *Sume calicem vini furoris hujus.* Pour faire mieux comprendre la menace du v. 9 contre Juda et les peuples, le prophète fait voir le jugement que le Seigneur est sur le point d'exécuter, sous l'image d'un coup rempli de colère, que le prophète présente

ini furoris hujus de manu mea; et propinabis de illo cunctis gentibus ad quas ego mittam te.

16. Et bibent, et turbabuntur, et insanient a facie gladii quem ego mittam inter eos.

17. Et accepi calicem de manu Domini, et propinavi cunctis gentibus ad quas misit me Dominus :

18. Jerusalem, et civitatibus Juda; et regibus ejus, et principibus ejus; ut darem eos in solitudinem, et in stuporem, et in sibilum, et in maledictionem sicut est dies ista :

19. Pharaoni regi Ægypti, et servis ejus, et principibus ejus, et omni populo ejus.

20. Et universis generaliter; cun-

main cette coupe du vin de ma fureur, et fais en boire à tous les peuples vers lesquels je t'enverrai.

16. Ils boiront, et ils seront troublés; et ils deviendront fous devant l'épée que j'enverrai contre eux.

17. Je pris la coupe de la main du Seigneur, et j'en fis boire à tous les peuples vers lesquels le Seigneur m'envoya,

18. À Jérusalem, aux villes de Juda, à ses rois et à ses princes, pour les réduire en désert, et en objet d'étonnement, de moquerie et de malédiction, comme c'est en ce jour;

19. A Pharaon roi d'Égypte, à ses serviteurs, à ses princes, et à tout son peuple,

20. Et à tous en général; à tous

aux rois et aux peuples, pour qu'ils en boivent les uns après les autres. Donner à boire la coupe de la colère est une expression souvent employée par les prophètes pour exprimer l'idée que des châtimens divins vont survenir, Cfr. XLIX, 12, LI, 7; Lam. IV, 21; Is. LI, 17, 21; Ezech. XXIII, 31 et suiv., Habac. II, 15, 16; Ps. LIX, 5. LXXIV, 49; Apoc. XIV, 10, etc. Ce n'est là qu'une image, un symbole, car l'hypothèse de Michaël et d'Eichhorn, suivant lesquels Jérémie aurait réellement présenté la coupe de colère aux envoyés des nations réunis à Jérusalem, l'année de la bataille de Carchemish, pour délibérer sur le salut commun, est absolument inacceptable. Il en est de même de l'opinion de Sanchez qui prétend que Jérémie a distribué la coupe du vin de la colère aux représentants des nations qui se trouvaient à Jérusalem, un jour de Pentecôte.

16. — *Turbabuntur*, S. Jérôme remplace ce mot dans son commentaire par *inebriabuntur*, qui rend bien le sens de l'hébreu; Cfr. Nah. III, 11 : ils seront troublés par des gens ivres; selon Jarchi, ils deviendront fous. LXX : ἐξουοῦνται. — *Insanient*, ils auront l'esprit tellement troublé qu'ils ne pourront faire un plan pour essayer de repousser les ennemis. — *A facie*, à cause de. — *Gladii*, métaphore pour la guerre avec toutes ses horreurs.

17. — Jérémie remplit le devoir que Dieu lui impose non pas d'une manière réelle, en présentant une coupe, mais en annonçant l'arrivée prochaine du châtement. — *Ad quas misit me Dominus*. Jérémie n'a pas été per-

sonnellement envoyé aux Juifs, et il n'a pas reçu de mission analogue à celle de Jonas. Mais, comme le sort des nations est mêlé ici à celui de Jérusalem et de la Judée, il s'explique de manière à ce que ses paroles puissent leur arriver.

18. — L'énumération commence par le royaume de Juda, qui sera le premier frappé. — *Regibus*, pluriel employé ici comme XIX, 3. — *Ut darem eos...* v, 41, XIX, 8, XXIV, 9. — *Sicut est dies ista*, « sicut et presenti probatur exemplo », S. Jérôme. Vatable dit que ces paroles ont été ajoutées par Jérémie lorsque la captivité était commencée et sa prédiction déjà réalisée. Ces mots manquent dans les LXX.

19. — Jérémie commence à l'extrême sud par l'Égypte, de là il vient au Sud-est, à l'Assyrie, puis au Sud-ouest avec la Phénicie; il passe ensuite à l'Est où il signale la punition divine à Moab, à l'Idumée, aux Ammonites; il revient à l'Ouest et s'adresse à Tyr, Sidon, et aux îles de la Méditerranée; puis il arrive à l'est extrême avec diverses nations arabes, et de là se dirige au nord, vers la Médie, Elam, et enfin vers les rois les plus reculés de ce côté. Cet arrangement est très-remarquable. — *Pharaoni, regi Ægypti*. Necho ou Neko, deuxième du nom, monté sur le trône, à la mort de Psammétique, en 614, vainquit Josias, à Mageddo, mais fut battu en 605, à Carkemish, par Nabuchodonosor. Il mourut en 595, d'après Maspéro. Cfr. XLVI, 2 et suiv.

20. — *Universis generaliter*, כל־העריב, les troupes auxiliaires, composées d'étrangers,

Ies rois de l'Ausitide, à tous les rois du pays des Philistins, d'Ascalon, de Gaza, d'Accaron, et aux restes d'Azot.

21. A l'Idumée, à Moab, et aux fils d'Ammon,

22. A tous les rois de Tyr et à tous les rois de Sidon, et aux rois de la terre des îles qui sont au-delà de la mer;

23. A Dedan, à Thema, à Buz, et à tous ceux qui se coupent la chevelure,

24. A tous les rois d'Arabie, et à tous les rois d'occident qui habitent dans le désert;

et cunctis regibus terræ Ausitidis, et cunctis regibus terræ Philisthiim, et Ascaloni, et Gazæ, et Accaron, et reliquiis Azoti;

21. Et Idumææ, et Moab, et filiis Ammon;

22. Et cunctis regibus Tyri, et universis regibus Sidonis; et regibus terræ insularum, qui sunt trans mare;

23. Et Dedan, et Thema, et Buz, et universi qui attonsi sunt in comam;

24. Et cunctis regibus Arabiæ, et cunctis regibus Occidentis qui habitant in deserto;

suisant Gésénus; suivant Keil, Nægelsbach, cette multitude mêlée de diverses races, qui s'attache à un peuple et vit en étrangère dans son sein. Cfr. Exod. xii, 38, Nehem. xiii, 3; les LXX: πάντας τοὺς συμμίχτους; et S. Jérôme: « cunctisque qui non est Ægyptius, sed in ejus regionibus commoratur », favorisent cette manière de voir; suivant Ewald: les vassaux; suivant Payne Smith, cette partie du peuple égyptien qui n'était pas de pure race. — *Terræ Ausitidis*, Ⲱ, pays et nation du nord de l'Arabie déserte, entre la Palestine, l'Idumée et l'Euphrate. Il est mentionné six fois dans l'Ancien Testament, ici et Lam. iv, 21; Gen. x, 23, xxii, 21, xxxvi, 28; Job, i, 4. Nous ne savons encore rien de bien certain sur la situation précise de cette contrée. Le Dr Sprenger a cherché à prouver l'identité de Uz et d'Esau. Les LXX n'ont pas ces mots. — *Regibus terræ Philisthiim*, les rois des quatre villes mentionnées aussitôt, Cfr. Jos. xiii, 3, I Rois, vi, 47. La cinquième des villes de Phénicie, Gath n'est pas mentionnée ici pas plus que dans Amos, i, 7; Soph. ii, 4; Zach. ix, 5, sans doute parcequ'elle avait cessé d'être la capitale d'une principauté indépendante. — *Ascaloni*, ville maritime des Philistins, Cfr. Jug. i, 18, xiv, 19, I Rois, vi, 47, II Rois, i, 20. — *Gazæ*, Ⲡ, ville qui porte encore aujourd'hui ce nom; V. Reland, Palæstina, pp. 788-800. — *Accaron*, V. Jos. xv, 45, xix, 43; Jug. i, 48; I Rois, vi, 47, II Rois, i, 20. — *Reliquiis Azoti*. Cette expression est expliquée par l'histoire: après un siège de vingt-neuf ans. Psammétique avait pris et détruit cette ville. V. Hérodote, ii, 157, et Rawlinson, Hérodote, t. II, p. 242.

21. — V, sur Edom, Moab et les Ammonites, XLIX, 7-22, XLVIII, 1, XLIX, 1-6.

22. — *Cunctis regibus Tyri, et Sidonis*. Le pluriel est employé ici, quoique chacune de

ces villes n'eut qu'un roi, soit parce qu'il désigne la famille royale, soit plutôt, comme au §. 48, parce qu'il désigne les rois de ces villes qui furent successivement battus par les Chaldéens. — *Regibus terræ insularum qui sunt trans mare*. *Terræ* est ajouté par S. Jérôme, il n'est pas dans l'hébreu. Suivant S. Jérôme, par le mot îles il faut entendre Rhodes, Chypre et les Cyclades. Nous avons vu, Is. xxiii, 2, 6, xx, 5, etc, que Ⲡ désigne non-seulement les îles, mais tous les pays riverains de la Méditerranée. Cfr. Ps. lxxi, 10. Keil restreint trop le sens de ce mot en disant qu'il ne désigne que les colonies phéniciennes de la Méditerranée.

23. — *Dedan*. V. Is. xxi, 13, et la note. Ce peuple était renommé pour le commerce qu'il faisait; Cfr. Ezech. xxvii, 15, 20, xxxvii, 13; Job, vi, 19. — *Thema*, non pas, celui qui est au-delà du Hauran, mais la tribu arabe située sur la route des pèlerinages entre Damas et la Mecque; V. la note sur Is. xxi, 14. — *Buz*. Buz est mentionné dans la Gen. xxii, 21, comme un fils de Nachor et un frère d'Uz. L'Elm de Job, xxxii, 2, est un membre de cette tribu; on n'a pas d'autres renseignements sur elle. — *Universi qui attonsi sunt in comam*, V. la note sur ix, 25.

24. — *Cunctis regibus Arabiæ*, toutes les tribus arabes. Suivant quelques commentateurs, les habitants des districts avoisinant la Palestine et peuplés surtout d'imaélites. — *Cunctis regibus occidentis qui habitant in deserto*. S. Jérôme a traduit ici par *occidentis* le même mot Ⲡ qu'au §. 20 il avait traduit par *universis*; mais il ne donne pas dans son commentaire les raisons de sa traduction. Il s'agit probablement dans cet endroit de réunions formées par diverses tribus, sur les frontières de la Palestine, qui, pour être protégées, devenaient tributaires de quelque puissance

25. Et cunctis regibus Zambri, et cunctis regibus Elam, et cunctis regibus Medorum;

26. Cunctis quoque regibus aquilonis de prope et de longe unicuique contra fratrem suum; et omnibus regnis terræ quæ super faciem ejus sunt; et rex Sesach bibet post eos.

25. A tous les rois de Zambri, et à tous les rois d'Elam, et à tous les rois des Mèdes,

26. A tous les rois de l'aquilon, de près et de loin, et à chacun pour l'exciter contre son frère; et à tous les royaumes qui sont sur la face de la terre, et le roi de Sesach boira après eux.

voisine. Nous ne pouvons faire que des conjectures par rapport à l'accomplissement de ces prophéties, qui sont relatives à toutes les tribus arabes nomades.

25. — *Zambri*, hébr. « Zimsi », nom qu'on ne trouve qu'ici. Il n'y a pas de rapprochement possible entre ce peuple et les Σεβηρίται d'Ethiopie, cités par Strabon. Peut-être doit-on les identifier avec les Ζαβράβαι de Ptolémée, VI, 7, 5, qui habitaient un territoire entre les Arabes et les Perses. La Gen. xxv, 2, mentionne un Zimram parmi les fils d'Abraham et de Cethura. Nægelsbach dit avec raison que la question n'est pas résolue. — *Elam*, la contrée ouest de la Perse, pour la Perse en général. Cfr. XLIX, 34 et suiv. Dans les cylindres babyloniens, on trouve les rois d'Elam toujours alliés avec Mérodach-Baladan et ses descendants, et perpétuellement en guerre avec Ninive. Isaïe, XXI, 2, les associe avec la Médie, comme le fait ici Jérémie. — *Medorum*. La Médie, située au nord d'Elam fait la transition avec ces royaumes du Nord que Jérémie ne désigne que de cette façon générale.

26. — *Regibus aquilonis...* « Pro aquilone qui hebraice dicitur saphon, LXX vertere ἀπὸ ὠάνων, quem nos subsolanum possumus dicere ». S. Jérôme. Les Juifs connaissaient ces pays d'une manière très-vague; c'est pour cela que leurs noms ne sont pas mentionnés ici. — *De prope et de longe*, s'applique suivant J. D. Michaelis, non pas au royaume du Nord, mais à tous les états qui sont mentionnés, à partir du v. 49. — *Unicuique contra fratrem suum*, c'est-à-dire suivant qu'ils sont en rapport l'un avec l'autre, et plus ou moins rapprochés. — *Omnibus regnis terræ...* Du moment que Juda est compris dans le jugement dont Nabuchodonosor sera l'exécuteur, comment n'importe quel autre royaume pourrait-il échapper à cette exécution? — *Rex Sesach bibet post eos*. A son tour, le roi de Sesach boira à la coupe de la colère, et, comme il sera le dernier, il en épuisera jusqu'aux dernières gouttes de lie, et sera ainsi plus cruellement puni que les autres. Mais quel est ce roi de Sesach? D'après le contexte, et LI, 41, Sé-sach est Babylone, et presque tous les com-

mentateurs, sauf Marsham qui fait équivaloir שרן à שושן (Susiane), s'accordent sur ce point. Mais il est plus difficile de savoir quelle est l'origine, l'étymologie et la signification de ce nom? Sauf dans l'endroit que nous venons de citer, jamais Jérémie ne se sert de ce mot pour désigner Babylone, parallèlement au premier membre de la phrase. Comme synonyme, il emploie les termes de Chaldéens, L, 8, 35, 45, LI, 24, 35, 54, ou de terre de Babylone, L, 29, ou des expressions figurées, telles que marteau, L, 23, etc. Mais pourquoi ici, où il n'y a pas de parallélisme, employer ce mot? Ce n'est pas la peur qui empêche Jérémie de nommer Babylone par son nom: Jérémie n'est pas homme à s'effrayer si facilement. Mais sa prophétie pouvait être connue des Chaldéens, et pouvait les porter à traiter les déportés avec quelque compassion. Le soin que Nabuchodonosor prend du prophète, xxxix, 11, est la preuve des sentiments d'amitié que ce roi éprouvait à son égard, et il devait être aussi bien disposé envers ceux qui partageaient la manière de voir du prophète. Il était très-important de ménager cette bienveillance, et c'est pour cela, sans doute, que Jérémie ne nomme pas ici ouvertement Babylone, mais use d'un synonyme. Il rendait ainsi confiance à ses concitoyens pour qui ce mot de Sesach était un signe d'espoir et de délivrance, qui ne leur attirait pas l'inimitié des vainqueurs. Cette interprétation due à Payne Smith ne paraît pas bien concluante, à cause de LI, 41. — Ce nom de Sesach est formé probablement par le procédé que les rabbins appellent atbash, en vertu duquel les lettres de l'alphabet sont placées l'une pour l'autre, en renversant l'ordre de l'alphabet: ט pour א, ו pour ז, etc. C'est ce que S. Jérôme, instruit sans doute par son maître hébreu, explique très-bien. « Sicut apud nos Græcum alphabetum usque ad novissimam litteram per ordinem legitur hoc est alpha, betha, et cætera usque ad ω, rursumque, propter memoriam parvulorum solemus lectionis ordinem invertere, et primis extrema miscere. ut dicamus alpha, o, betha, psi, sic et apud Hebræos, primum est aleph א, secundum beth ב, tertium ג, usque ad

27. Et tu leur diras : Voici ce que dit le Seigneur des armées, Dieu d'Israël : Buvez et enivrez-vous, et vomissez, et tombez sans vous relever devant l'épée que j'enverrai contre vous.

28. S'ils ne veulent ni recevoir la coupe de ta main, ni boire, tu leur diras : Voici ce que dit le Seigneur des armées : Certainement vous en boirez.

29. Car dans cette ville même où l'on a invoqué mon nom, je commence à répandre l'affliction, et vous seriez innocents et préservés? Vous ne serez pas préservés; car j'appelle le glaive contre tous les habitants de la terre, dit le Seigneur des armées.

30. Tu leur prophétiseras toutes ces paroles, et tu leur diras : Le Seigneur rugira d'en haut, et de sa demeure sainte il fera entendre sa voix.

27. Et dices ad eos : Hæc dicit Dominus exercituum Deus Israel : Bibite, et inebriamini, et vomite; et cadite, neque surgatis a facie gladii quem ego mittam inter vos.

28. Cumque noluerint accipere calicem de manu tua ut bibant, dices ad eos : Hæc dicit Dominus exercituum : Bibentes bibetis;

29. Quia ecce in civitate in qua invocatum est nomen meum, ego incipiam affligere, et vos quasi innocentes et immunes eritis? non eritis immunes; gladium enim ego voco super omnes habitatores terræ, dicit Dominus exercituum.

1 Petr. 4, 17.

30. Et tu prophetabis ad eos omnia verba hæc, et dices ad illos : Dominus de excelso rugiet, et de habitaculo sancto suo dabit vocem

vigesimam secundam et extremam litteram thau, ט, cui penultima est sin, ש. Legimus igitur aleph = thau, Beth = sin. Cumque venerimus ad medium, Lamed, ל, littera occurrit Chaph, כ, et ut, si recte legamus, legimus Babel, ita ordine commutato legimus Sesach. » Toutefois des érudits, comme Gésenius et Hitzig, croient que l'atbash n'était pas connu au temps de Jérémie. Il y aurait alors, non pas, comme l'ont fait Hitzig et d'autres après lui, à voir dans cette phrase une glose, mais à chercher dans la signification de ce nom la raison de l'emploi qu'en fait le prophète. C'est ce que plusieurs savants ont essayé. D'après C.-B. Michaëlis, Sesach signifie la ville belliqueuse; d'après J. D. Michaëlis, la porte d'airain; d'après Bohlen, appuyé sur une étymologie persane, la porte royale. H. Rawlinson s'est peut-être plus approché de la vérité; il croit avoir retrouvé dans les monuments assyriens, un Dieu nommé Seschach, de qui la ville de Babylone pourrait être ainsi appelée. Gésenius, Thesaurus, p. 4486. Smith, dans son Dictionnaire biblique, dit à ce propos : « Sir H. Rawlinson a observé que le nom de la lune-déesse qui est identique, ou à peu-près, avec celui de la ville d'Abraham, Ur (ou Hur), peut avoir été lu Shishaki dans un des anciens dialectes de Babylone, et qu'on obtient ainsi une explication possible du Sesach de l'Écriture. Rawlinson, Herodotus, t. I, p. 616. » Sesach serait pour

Ur, Ur elle-même, l'ancienne capitale, étant prise (comme le fut toujours Babylone, la nouvelle capitale) pour représenter le pays tout entier. Les LXX ont omis cette phrase.

27. — *Ad eos*, les peuples énumérés à partir du v. 48. — *Inebriamini*, de la colère de Dieu, Cfr. Nah. III, 41. — *Vomite*. Dans cet état, dit Cornélius, vous perdrez tout ce qui vous appartient. — *Cadite neque surgatis*. La destruction des nations païennes sera sans retour. Les Juifs ne tombent que pour un temps, les païens pour toujours. — *A facie gladii*. v. 46.

28. — *Cumque noluerint...* Ils s'efforceront d'échapper à la destruction qui les attend, mais tous leurs efforts seront vains. — *Bibentes bibetis*. Volontairement ou non, vous boirez; Cfr. XLIX, 42.

29. — *Quia ecce in civitate...* Quand Dieu est décidé à châtier le peuple qui lui appartient d'une manière spéciale, épargnera-t-il les autres peuples? Cfr. Ezech. IX, 6; Abd., 16, Luc. XXIII, 34; 1 Petr. IV, 48. — *Vos quasi innocentes...* V. XLIX, 42. — *Gladium*, la guerre avec toutes ses horreurs, comme plus haut, v. 46. — *Omnes habitatores terræ*, la sentence est générale.

30. — A partir de ce verset, Jérémie décrit le jugement des nations dans un style très-poétique. — *De excelso rugiet*. Du haut du ciel, Dieu rugira comme un lion irrité. Cfr. Joel, IV, 16; Amos, I, 2. — *De habitaculo*

suam, rugiens rugiet super decorem suum; celeusma quasi calcantium concinetur adversus omnes habitatores terræ.

Joel. 3, 16; Amos. 1, 2.

31. Pervenit sonitus usque ad extrema terræ: quia iudicium Domino cum gentibus: iudicatur ipse cum omni carne. Impios tradidi gladio, dicit Dominus.

32. Hæc dicit Dominus exercituum. Ecce afflictio egredietur de gente in gentem; et turbo magnus egredietur a summitatibus terræ.

33. Et erunt interfecti Domini in die illa a summo terræ usque ad summum ejus; non plangentur, et non colligentur, neque sepelientur; in sterquilinum super faciem terræ jacebunt.

34. Ululate, pastores, et clamate; et aspergite vos cinere, optimates gregis; quia completi sunt dies vestri, ut interficiamini; et dissipationes vestræ, et cadetis quasi vasa pretiosa.

Il poussera des rugissements contre sa gloire: un chant semblable à celui des vigneron sera chanté contre tous les habitants de ce pays.

31. Le bruit en vient jusqu'aux extrémités de la terre, parce que c'est le jugement du Seigneur contre les nations: il entre en jugement avec toute chair. J'ai livré les impies au glaive, dit le Seigneur.

32. Voici ce que dit le Seigneur des armées: L'affliction passera d'une nation à une autre, et une grande tempête sortira des extrémités de la terre.

33. Ceux que le Seigneur aura tués en ce jour, rempliront la terre d'un bout à l'autre: on ne les pleurera pas, on ne les ramassera pas, et on ne les ensevelira pas; ils seront comme du fumier sur la face de la terre.

34. Hurlez, pasteurs, et criez, couvrez-vous de cendres, chefs du troupeau: car vos jours sont accomplis où vous serez tués. c'est le moment de votre dispersion, et vous tomberez comme des vases précieux.

sancto suo, les lieux où Dieu habite, ce qui indique que le temple va cesser d'être sa demeure. — *Rugiet super decorem suum*, il rugira contre sa beauté, c'est-à-dire contre Jérusalem et le temple; *littl.*: il rugira contre son paturage, c'est-à-dire la terre sainte renfermant Jérusalem et le temple Cfr. vi, 2. — *Celeusma quasi calcantium...* « Cumque ille rugierit, instar calcantium in torcularibus celeusma cantabitur, et in infusione sanguinis mutui, carmen lugubre concinetur, quod Symmachus κατάγγυα, Aquila ταρμὸν vocat. Cujus celeumatis et carminis sonitus usque ad terræ extrema perveniet, quia iudicium Domini cum gentibus ». S. Jérôme. Pour *celeusma* l'hébreu a 7777, qui est le chant des vendangeurs et ici le cri de guerre des ennemis; Cfr. li. 14 et Is. xvi, 9.

31. — *Sonitus*, le bruit confus produit par une grande multitude de peuples, Is. xiii, 4, xvii, 42; ici le bruit d'une armée en marche, Cfr. Amos, ii, 2. — *Judicium Domino*, Dieu juge les nations, c'est-à-dire il les convainc de crime et les punit, Cfr. Is. lxvi, 46, et Ezech. xxxviii, 22. — *Cum omni carne*, avec tous les hommes, Is. i, 48, ii, 9, 35,

xlvi, 44. — *Impios tradidi gladio*, c'est-à-dire au supplice. Cfr. Soph. iii, 8, et plus haut xv, 9.

32. — *Turbo... a summitatibus terræ*, La colère de Dieu est comme une terrible tempête qui vient des extrémités de la terre ou de l'horizon; Cfr. xxiii, 49; et parcourt en les ravageant tous les pays les uns après les autres. Ainsi seront punies toutes les nations.

33. — *Interfecti Domini*, ceux que le Seigneur aura condamnés à mort, Is. lxvi, 46; et que l'épée des soldats aura tués. — *A summo terræ...* d'une extrémité à l'autre de la terre. — *Non plangentur...* Nous avons déjà vu ces paroles, viii, 2, xvi, 4.

34. — *Pastores*, les rois et les chefs des nations, V. x, 21, xxii, 22, xxiii, 4, etc. — *Cinere*, comme plus haut, vi, 26. — *Optimates gregis*, les riches, les puissants, les nobles d'une nation, et non pas les pasteurs, les chefs du troupeau, comme le dit Gésenius. — *Completi... ut interficiamini*, le temps fixé pour votre supplice est arrivé; Cfr. Lam. iv, 48. — *Dissipationes vestræ*, ils seront entièrement détruits et dispersés. Au lieu de

35. La fuite périt pour les pasteurs, le salut pour les chefs du troupeau.

36. Le cri de plainte des pasteurs se joint aux hurlements des chefs du troupeau ; car le Seigneur a détruit leurs pâturages :

37. Les champs de la paix sont en silence devant la colère et la fureur du Seigneur.

38. Il a abandonné comme un lion sa retraite, car le pays a été désolé par la colère de la colombe, et par la colère et la fureur du Seigneur.

35. Et peribit fuga a pastoribus, et salvatio ab optimatibus gregis.

36. Vox clamoris pastorum, et ululatus optimatum gregis ; quia vastavit Dominus pascua eorum.

37. Et conticuerunt arva pacis a facie iræ furoris Domini.

38. Dereliquit quasi leo umbraculum suum, quia facta est terra eorum in desolationem a facie iræ columbæ, et a facie iræ furoris Domini.

תפוציחם, qui est obscur et difficile à expliquer. Hitzig, Nægelsbach, Keil, lisent תפוציחם, je vous disperse ; ainsi une partie du troupeau sera tuée, l'autre dispersée à travers les nations. Cette partie qui sera dispersée tombera et se brisera comme des vases précieux. LXX : ὡσπερ οἱ κριοὶ οἱ ἐλεγκτοί, et Ewald approuve cette leçon. Mais le sens de l'hébreu doit être maintenu, car nous avons déjà vu, xxii, 28, Jéchonias comparé à un vase sans valeur.

35. — *Peribit fuga a pastoribus*. Les rois ne trouveront pas de refuge où s'abriter contre leurs ennemis, et les grands ne se sauveront pas. Ainsi la menace se précise et s'accroît.

36. — *Vastavit*, préterit prophétique. — *Pascua*, la Judée où le peuple de Dieu, son troupeau, est nourri.

37. — *Conticuerunt arva pacis*, litt. « les pâturages de paix seront dévastés », le pays, jusqu'à présent tranquille, sera désolé et dévasté. — *A facie iræ*, à cause de la colère, Cfr. iv, 26.

38. — *Umbraculum suum*. Dieu, comparé à un lion, comme plus haut, v. 30, abandonne son abri, c'est-à-dire son temple et le laisse devenir la proie des païens, « Dominus, de quo supra dixerat : De excelso ru-

giet... ipse relinquet tabernaculum suum, de quo scriptum est, Ps. LXXV. 2 : factus est in Salem locus ejus, et habitatio ejus in Sion, ipse relinquet sedem suam, et implebit quod per eundem prophetam locutus est, supra xii, 7 : dimisi domum meam, dereliqui hæreditatem meam. Reliquit autem quasi leo cubile suum, ut omnes bestię vastandi terram ejus habeant potestatem. Leone enim custode et præside, nullus ad eundem audet accedere ». S. Jérôme. — *A facie iræ columbæ*. כפני הרון היורה. Les commentateurs juifs, pour expliquer ce passage difficile, prétendent que les étendards des Assyriens et des Babyloniens portaient la figure d'une colombe, en souvenir des colombes qui avaient nourri Sémiramis. Y. Buxtorf, Lex. Chald. Thalm., p. 960. « Non mirabitur columbam Domini intelligi Nabuchodosor, qui supra, v. 9, eum vocari servum Domini legitur ». S. Jérôme. Les LXX : ἀπὸ προσώπου μαχητῆς τῆς μεγάλης. Le Syriaque ; à cause de la colère du Seigneur. La plupart des modernes traduisent : devant la colère du destructeur ; ils font venir וינה de ינה, être violent. Suivant Hitzig, Ewald, Graf, Reuss, etc., il faut traduire : devant l'épée, הרב au lieu de הרון, du destructeur.

CHAPITRE XXVI

Lutte de Jérémie contre les faux prophètes. Il est pris pour avoir prédit la destruction du temple, (xv. 4-8). — On discute sa condamnation à mort, (xv. 9-11). — Jérémie, pour sa défense, invoque la mission qu'il a reçue de Dieu, (xv. 12-15). — Le peuple se rappelant les prédictions analogues dues aux anciens prophètes et la conduite des rois de Juda dans ces occasions, absout Jérémie, (xv. 16-19). — Joakim fait tuer le prophète Urie, (xv. 20-23). — Ahicam sauve Jérémie, (x. 24).

1. In principio regni Joakim filii Josiæ regis Juda, factum est verbum istud a Domino, dicens :

2. Hæc dicit Dominus : Sta in atrio domus Domini et loqueris ad omnes civitates Juda, de quibus veniunt ut adorent in domo Domini, universos sermones quos ego mandavi tibi ut loquaris ad eos; noli subtrahere verbum.

3. Si forte audiant et convertantur unusquisque a via sua mala; et pœniteat me mali quod cogito facere eis propter malitiam studiorum eorum.

1. Au commencement du règne de Joakim fils de Josias roi de Juda, la parole du Seigneur me fut adressée en ces termes :

2. Voici ce que dit le Seigneur : Tiens-toi dans la cour de la maison du Seigneur, et parle à toutes les villes de Juda d'où l'on vient pour adorer dans la maison du Seigneur, tout ce que je t'ai ordonné de leur dire. N'en retranche pas un mot.

3. Peut-être écouteront-ils, et se convertiront-ils de leur voie mauvaise, et alors je me repentirai du mal que je pense à leur faire, à cause de la méchanceté de leurs œuvres.

f. Trois appendices historiques où l'on voit le prophète du Seigneur en face des faux prophètes, (xxvii-xxix).

Nous suivons, dans cette division, l'opinion d'Ewald, de Nægelsbach et de Wordsworth, quoiqu'elle ait été combattue par Graf et Keil. Mais, encore qu'il soit question de vrais prophètes de Jéhovah, tels qu'Urie et Michée, dans ces chapitres, il n'en est pas moins évident que la lutte soutenue par Jérémie contre les faux prophètes, soit à Jérusalem, soit à Babylone, pour faire prévaloir les oracles du Seigneur, font l'objet principal de ces quatre chapitres.

CHAP. XXVI. — Suivant Payne Smith, ce chapitre forme à lui seul un tout complet qui nous montre les dangers courus par le prophète en faisant connaître la volonté de Dieu par rapport au temple; suivant Keil, c'est comme une introduction aux chapitres xxvii-xxix. Il ne faut pas du reste chercher dans Jérémie un arrangement chronologique rigoureux.

1. — *In principio regis Joakim.* Ce discours n'est pas le même que celui du chap. vii. Jérémie a dû tenir de fréquents discours par rapport au temple. Dans le ch. vii, il parle surtout du pillage et de la destruction du

temple, ainsi que de la déportation du peuple; ici il parle, non-seulement de la destruction du temple, mais aussi de celle de la ville. *In principio* veut dire dans la première période du règne de Joakim, et il est hors de propos de chercher à fixer une date plus précise. — *Factum est verbum...* sous-entendu : à Jérémie.

2. — *In atrio domus Domini*, non pas nécessairement la cour intérieure ou cour des prêtres, mais tout aussi probablement une cour extérieure ou le peuple était assemblé et où le prophète pouvait être entendu avec facilité. — *Omnes civitates Juda*, c'est-à-dire leurs habitants, comme xi, 42. Ce concours de toutes les villes de Juda nous indique que ce discours fut prononcé un jour de grande fête, probablement, dit Usserius, celle des tabernacles. — *Ut adorent.* L'adoration sans obéissance est vaine et inutile; Cfr. I Rois, xv, 21-22. — *Noli subtrahere verbum.* Cfr. Deut. iv, 2, xiii, 4. Cette recommandation indique le caractère définitif et péremptoire de ce discours. Le prophète ne doit ni ajouter ni retrancher aux ordres que Dieu le charge de communiquer; il doit être un interprète exact et fidèle, Prov. xxx, 6; Act. xx, 27; II Cor. ii, 17, iv, 2; Apoc. xxii, 19.

3. — Le but de ce discours est, si c'est

4. Et tu leur diras : Voici ce que dit le Seigneur : Si vous ne m'écoutez pas et si vous ne marchez pas dans la loi que je vous ai donnée,

5. En écoutant les paroles des prophètes mes serviteurs, que je vous ai envoyés de bonne heure, et que j'ai dirigés vers vous, et que vous n'avez pas écoutés :

6. Je ferai de cette maison comme de Silo, et je rendrai cette ville la malédiction de tous les peuples de la terre.

7. Les prêtres, les prophètes et tout le peuple entendirent Jérémie parlant ainsi dans la maison du Seigneur.

8. Et quand Jérémie eut achevé de dire tout ce que le Seigneur lui avait ordonné de dire à tout le peuple, les prêtres, les prophètes et tout le peuple se saisirent de lui, en disant : Qu'il meure.

9. Pourquoi a-t-il prophétisé au nom du Seigneur, en disant : Cette maison sera comme Silo, et cette ville sera désolée au point qu'elle n'aura plus d'habitant? Et tout le peuple fut assemblé contre Jérémie dans la maison du Seigneur.

10. Et les princes de Juda enten-

4. Et dices ad eos : Hæc dicit Dominus : Si non audieritis me, ut ambuletis in lege mea quam dedi vobis.

5. Ut audiat sermone servorum meorum prophetarum quos ego misi ad vos de nocte consurgens, et dirigens, et non audistis ;

6. Dabo domum istam sicut Silo, et urbem hanc dabo in maledictionem cunctis gentibus terræ.

¹ Reg. 4, 2, 10; Supr. 7, 12.

7. Et audierunt sacerdotes, et prophetæ, et omnis populus, Jeremiam loquentem verba hæc in domo Domini.

8. Cumque complisset Jeremias, loquens omnia quæ præceperat ei Dominus ut loqueretur ad universum populum, apprehenderunt eum sacerdotes, et prophetæ, et omnis populus, dicens : Morte moriatur.

9. Quare prophetavit in nomine Domini, dicens : Sicut Silo erit domus hæc ; et urbs ista desolabitur, eo quod non sit habitator ? Et congregatus est omnis populus adversus Jeremiam in domo Domini.

10. Et audierunt principes Juda

encore possible, d'amener le peuple à la pénitence. — *Pænitent me mali...* V. xviii, 8.

4. — La conversion du peuple consistera en ce qu'il suive avec fidélité la loi qu'il a si souvent oubliée.

5. — *Prophetarum*, les vrais prophètes, qui ont reçu mission de Dieu, et que jusqu'à présent les Juifs n'ont pas écoutés. — *De nocte consurgens*, Cfr. xxv, 4, vii, 13, etc. — *Et dirigens*, litt. « les envoyant » vers vous. — *Et non audistis*, V. vii, 13.

6. — *Domum istam*, le temple. — *Sicut Silo*, V. vii, 12 et suiv. — *Et urbem hanc in maledictionem...* Jérusalem, au lieu d'être l'objet des louanges des nations, sera maudite par eux à cause de sa désobéissance à Dieu; Cfr. xxiv, 9; Is. lxxv, 13. S. Jérôme rapproche de cet endroit le passage où l'apôtre S. Paul dit que Jésus-Christ nous a délivrés de la malédiction de la Loi, Gal. iii, 13.

7. — *Prophetæ*, les faux prophètes, comme le mettent les LXX : *πσευδοπροφήται*, suivis

par l'Arabe et le Syriac; le Targum : les Scribes. Il est probable que beaucoup des faux prophètes appartenait à la classe sacerdotale; Cfr. xx, 6.

8. — *Omnis populus*. On voit ici, une fois de plus, combien l'infidélité était répandue dans le peuple. — *Morte moriatur*. Jérémie est une figure de Jésus-Christ dont le peuple, excité aussi par les prêtres et les Scribes demanda la mort avec acharnement. Cfr. aussi Act. vi, 13, 14. La mort était la peine portée par le Deut. xviii, 20, contre les faux prophètes.

9. — *Quare prophetavit in nomine Domini...* Les Juifs supposaient qu'il était absolument impossible que Dieu abandonnât le Temple à la destruction, et c'est pour cela qu'ils traitent Jérémie de faux prophète.

10. — *Principes Juda*. Les Juges étaient choisis parmi les principaux du peuple. Le *¶* 47 distingue les anciens du pays des princes de ce verset, שריים, qui sont sans doute les

verba hæc; et ascenderunt de domo regis in domum Domini, et sederunt in introitu portæ domus Domini novæ.

11. Et locuti sunt sacerdotes et prophetæ ad principes, et ad omnem populum, dicentes : *Judicium mortis est viro huic; quia prophetavit adversus civitatem istam, sicut audistis auribus vestris.*

12. Et ait Jeremias ad omnes principes, et ad universum populum, dicens : *Dominus misit me, ut prophetarem ad domum istam, et ad civitatem hanc omnia verba quæ audistis.*

Supr. 21, 12.

13. Nunc ergo bonas facite vias vestras, et studia vestra, et audite vocem Domini Dei vestri; et penitebit Dominum mali quod locutus est adversum vos.

Supr. 8, 15.

14. Ego autem ecce in manibus vestris sum; facite mihi quod bonum et rectum est in oculis vestris;

15. Verumtamen, scitote et cog-

dirent ces paroles; ils montèrent de la maison du roi à la maison du Seigneur, et s'assirent à l'entrée de la porte neuve de la maison du Seigneur.

11. Les prêtres et les prophètes parlèrent aux princes et à tout le peuple en disant : Une sentence de mort doit être portée contre cet homme, car il a prophétisé contre cette ville, comme vous avez entendu de vos oreilles.

12. Jérémie dit à tous les princes et à tout le peuple : Le Seigneur m'a envoyé pour prophétiser à cette maison et à cette ville tout ce que vous avez entendu.

13. Maintenant donc améliorez vos voies et vos manières d'agir; et écoutez la voix du Seigneur votre Dieu, et le Seigneur se repentira du mal qu'il a prononcé contre vous.

14. Moi je suis entre vos mains, faites de moi ce qui est juste et bon à vos yeux.

15. Mais sachez et connaissez que,

membres du gouvernement, les conseillers du roi, tandis que les autres sont les magistrats locaux des différentes villes du pays; Cfr. xxxvii, 15, xxxviii, 5, 25 et suiv. On voit par cet endroit que, si les prêtres pouvaient faire fouetter et mettre aux fers un accusé, ils ne pouvaient pas le condamner à mort, comme le fit plus tard le Sanhédrin jusqu'à ce que les Romains le privèrent de ce droit, mais seulement le traduire devant un tribunal composé des princes du peuple. — *Ascenderunt*, Cfr. xxi, 41. Comme le fait remarquer S. Jérôme, aller au temple est toujours dit *ascensus*. — *In introitu portæ domus Domini novæ*, Cfr. xxxvi, 10. Peut-être la porte bâtie par Joatham, IV Rois, xv, 35. *Domus* n'est pas dans le texte hébreu actuel, ni dans les LXX.

11. — *Prophetæ*, toujours ces prophètes sans mission, qui étaient les implacables adversaires de Jérémie, v. 7. — *Judicium mortis*, expression tirée du Deut. xix, 6, xxi, 22; une sentence de mort est contre cet homme équivaux à : il mérite la mort. — *Prophetavit adversus civitatem istam*. Les prédictions de

Jérémie relatives au temple ne sont pas prises ici pour sujet d'accusation. Des griefs analogues sont portés contre Notre-Seigneur, Matt. xxvi, 66; Marc, xiv, 64, et contre S. Etienne, Act. vi, 13. — *Sicut audistis*, le peuple est pris à témoin; ces paroles ne s'adressent pas aux princes qui ne sont venus au temple qu'après l'arrestation du prophète.

12. — La défense de Jérémie est forte et directe. Jéhovah l'a réellement envoyé, mais le seul but de ses prophéties a toujours été d'écarter le mal qu'il est chargé d'annoncer, en amenant le peuple à se repentir. Si les Juifs veulent amender leurs voies, Dieu les soustraira aux malheurs annoncés. Quant à lui, il est entre leurs mains, mais s'ils le mettent à mort, ils se rendront coupables, et le sang innocent retombera sur eux et sur la ville. — *Dominus misit me*, par suite il n'y a pas de lois à invoquer contre lui.

13. — *Bonas facite vias vestras*, Cfr. vii, 3.

14. — *Ego autem in manibus vestris...* Jérémie parle avec humilité et en se soumettant aux puissances établies; Cfr. Rom. xiii, 4.

15. — Ce n'est pas en versant le sang du

si vous me faites mourir, vous livrerez contre vous mêmes le sang innocent, ainsi que contre cette ville, et ses habitants; car le Seigneur m'a vraiment envoyé vers vous, pour faire entendre à vos oreilles toutes ces paroles.

16. Alors les princes et tout le peuple dirent aux prêtres et aux prophètes : Cet homme ne doit pas être condamné à mort, car c'est au nom du Seigneur notre Dieu qu'il nous a parlé.

17. Quelques-uns des anciens du pays se levèrent alors, et dirent à toute l'assemblée du peuple :

18. Michée de Morasthi fut prophète au temps d'Ezéchias roi de Juda, et il dit à tout le peuple de Juda : Voici ce que dit le Seigneur des armées : Sion sera labouré comme un champ, Jérusalem deviendra un monceau de pierres, et la montagne de la maison deviendra une haute forêt.

19. Est-ce qu'Ezéchias roi de Juda et tout le peuple le condamnèrent à mort? Ne craignirent-ils pas le Seigneur, ne prièrent-ils pas devant le Seigneur? Et est-ce que le Seigneur ne se repentit pas des maux qu'il avait décrétés contre eux? Aussi nous faisons maintenant un grand mal contre nos âmes.

noscite, quod si occideritis me, sanguinem innocentem tradetis contra vosmetipsos, et contra civitatem istam, et habitatores ejus : in veritate enim misit me Dominus ad vos, ut loquerer in auribus vestris omnia verba hæc.

16. Et dixerunt principes, et omnis populus ad sacerdotes et ad prophetas : Non est viro huic iudicium mortis, quia in nomine Domini Dei nostri locutus est ad nos.

17. Surrexerunt ergo viri de senioribus terræ, et dixerunt ad omnem cœtum populi loquentes :

18. Michæas de Morasthi fuit propheta in diebus Ezechiae regis Juda, et ait ad omnem populum Juda, dicens : Hæc dicit Dominus exercituum ; Sion quasi ager arabitur ; et Jerusalem in acervum lapidum erit ; et mons domus in excelsa sylvarum.

Mich. 3, 42.

19. Numquid morte condemnavit eum Ezechias rex Juda, et omnis Juda? numquid non timuerunt Dominum, et deprecati sunt faciem Domini et pœnituit Dominum mali quod locutus fuerat adversum eos? Itaque nos facimus malum grande contra animas nostras.

prophète qu'ils éviteront les malheurs prédits par lui; cette mort ne fera qu'attirer sur eux de plus grandes calamités. Cfr. Matt. xxiii, 35.

16. — Ce discours porte la conviction dans l'esprit des juges qui acquittent Jérémie. — *Non est viro huic iudicium mortis*, v. 44. « Perierat propheta quantum fuit in sacerdotibus et prophetis, si accusatores ipsi habuissent iudicii potestatem. Ex quo intelligimus, crudeliores fui-se in prophetam per invidiam sanctitatis, qui religioni videbantur dediti, quam qui necessitatibus publicis præerant ». S. Jérôme. — *In nomine Domini... locutus est*. On ne pouvait condamner à mort que celui qui avait prophétisé au nom des faux dieux; mais on pouvait mettre en prison

celui qui avait prédit des malheurs; Cfr. III Rois, xxii, 4-28.

17. — Pour justifier et confirmer la sentence qui vient d'être rendue, les vieillards s'adressent au peuple.

18. — *Michæas de Morasthi*. L'un des douze petits prophètes, né au village de Morasthi-Gath, dans la tribu de Juda. — *Sion quasi ager...* Ces paroles se trouvent dans les prophéties de Michée, iii, 42. — *Mons domus* le mont Moriah, sur lequel était bâti le temple, c'est-à-dire la maison de Dieu.

19. — Loin de condamner Michée à mort pour des paroles aussi graves que celles de Jérémie, Ezéchias et ses contemporains se convertissent et évitent ainsi la catastrophe dont ils étaient menacés, II Paral. xxxii, 26.

20. Fuit quoque vir prophetans in nomine Domini, Urias filius Semei de Cariathiarim; et prophetavit adversus terram hanc juxta omnia verba Jeremiæ.

21. Et audivit rex Joakim, et omnes potentes, et principes ejus verba hæc; et quæsit rex interficere eum. Et audivit Urias, et timuit, fugitque et ingressus est Ægyptum.

22. Et misit rex Joakim viros in Ægyptum, Elnathan filium Achobor, et viros cum eo in Ægyptum.

23. Et eduxerunt Uriam de Ægypto; et adduxerunt eum ad regem Joakim, et percussit eum gladio; et projecit cadaver ejus in sepulcris vulgi ignobilis.

24. Igitur manus Ahicam filii Saphan fuit cum Jeremia, ut non traderetur in manus populi, et interficerent eum.

20. Il y eut aussi un homme qui prophétisait au nom du Seigneur, Urie fils de Semeï de Cariathiarim, et il prédit contre cette ville et contre ce pays dans les mêmes termes que Jérémie.

21. Et le roi Joakim, tous les princes et les puissants de sa cour entendirent ces paroles, et le roi chercha à le faire mourir. Urie le sut, eut peur, s'enfuit, et alla en Egypte.

22. Et le roi Joakim envoya Elnathau fils d'Achobor, et des hommes avec lui en Egypte.

23. Ils tirèrent Urie de l'Egypte, et l'amènèrent au roi Joakim, qui le frappa avec l'épée, et fit jeter son cadavre dans les sépulcrs du commun du peuple.

24. Or Ahicam fils de Saphan fut avec Jérémie, et empêcha de le livrer aux mains du peuple, et de le faire mourir.

— *Pœnituit Dominum.* Exod. xxxii, 14; II Rois, xxiv, 46. — *Itaque...* C'est pourquoi, en mettant Jérémie à mort, nous commettrions un grand crime, qui nous deviendrait funeste.

20. — *Fuit quoque...* Il est probable que Jérémie ajoute ici l'histoire du prophète Urie dans le but de montrer à quel grand danger sa vie avait été exposée dans les circonstances dont le récit précède. Peut-être aussi, à côté de l'hostilité des prêtres, a-t-il voulu nous montrer l'hostilité dont le roi Joakim était animé contre les vrais prophètes. — *Urias, filius Semei,* le père et le fils sont d'ailleurs inconnus. — *Cariathiarim,* ville de la tribu de Juda, Jos. ix, 47; Jug. xviii, 42, appelée aujourd'hui Kuriyet el'Enab, à trois heures au Nord-Ouest de Jérusalem. — *Juxta omnia verba Jeremiæ.* Il n'y avait donc pas de probabilité que Jérémie fut mieux traité qu'Urie.

21. — *Potentes,* ce sont les commandants militaires, tandis que *principes* sont les officiers civils. Les LXX omettent *omnes potentes ejus;* mais ce n'est pas un motif pour voir dans ces mots, avec Hitzig, une interpolation.

22. — *Elnathan,* nom que l'on rencontre quelquefois dans l'Ancien Testament, Esdr. viii, 46, etc. Celui-ci est-il le même que l'El-

nathan dont la fille Nohesta avait épousé Joakim, IV Rois, xxiv, 8? — *Achobor* est mentionné, IV Rois, xxii, 42-44, parmi les princes de Josias. — *In Ægyptum.* Joakim, étant vassal de l'Egypte pouvait aisément obtenir l'extradition d'un homme accusé de haute trahison. L'Egypte avait été un plus sûr refuge pour Jéroboam, III Rois, xi, 47, 40.

23. — *In sepulchris vulgi ignobilis,* litt. « des fils du peuple », du commun peuple, comme IV Rois, xxii, 6. Les tombeaux du petit peuple étaient dans la vallée du Cédron. Urie était sans doute un homme de condition, puisque le prophète relève cette circonstance à la charge de Joakim. Ou bien peut-être les prophètes avaient-ils un cimetière séparé, Cfr. Matt. xxiii, 29.

24. — *Ahicam filii Saphan.* Ahicam figure avec son père, Saphan, IV Rois, xxii, 42-44, parmi les personnages que le roi Josias envoya à la prophétesse Hilda pour la consulter au sujet du livre de la Loi récemment découvert. Son amitié avec le pieux roi explique son intercession en faveur de Jérémie. Ahicam eut pour fils Godolias, qui fut choisi pour gouverneur du pays par les Chaldéens, et auquel Jérémie fut confié après la prise de Jérusalem, xxxix, 14, xl, 5, etc.; IV Rois xxv, 22.

CHAPITRE XXVII

Dieu ordonne au prophète de porter des chaînes à son cou et d'en envoyer aux rois voisins, (xx 1-3. — Ils devront ainsi comprendre qu'il leur faut se soumettre à Nabuchodonosor s'ils veulent échapper à la destruction qui les menace, (xx. 4-11). — Avertissement de même nature donné à Sédécias, qui est mis de nouveau en garde contre les faux prophètes, (xx. 12-15). — Le prophète s'adresse aux prêtres et à tout le peuple et leur annonce que la prospérité ne reviendra pas, mais que le peuple sera pillé et détruit et la population de Jérusalem emmenée en exil, (xx. 16-22).

1. Au commencement du règne de Joakim fils de Josias roi de Juda, la parole du Seigneur fut adressée à Jérémie de cette sorte :

2. Voici ce que le Seigneur m'a dit : Fais-toi des liens et des chaînes que tu mettras à ton cou,

1. In principio regni Joakim filii Josiæ regis Juda, factum est verbum istud ad Jeremiam a Domino, dicens :

2. Hæc dicit Dominus ad me : Fac tibi vincula, et catenas; et ponas eas in collo tuo.

CHAP. XXVII. — Continuation de la lutte de Jérémie contre les faux prophètes, et en particulier contre Hananie, à l'occasion des nouvelles prédictions symboliques relatives à la domination chaldéenne.

1. — *In principio... Joakim filii Josiæ...* Cette indication est inconciliable avec les mots : « Ad Sedeciam regem Juda », du v. 3. toute la teneur de ce chap., et le premier verset du ch. xxviii. Les essais faits par les commentateurs, tels que Nicolas de Lyre, Vatable, Cornélius pour concilier ces deux données si différentes ne sont pas satisfaisants. L'hypothèse d'après laquelle Jérémie aurait reçu au commencement du règne de Joakim, l'ordre de porter des liens, ce qui aurait duré quinze ans, et, sous Sédécias, l'ordre de les envoyer aux rois voisins, est « arbitraire et ne trouve aucun appui dans le texte » ; mais le Dr Reichl, qui la condamne justement, ne se met pas en peine de la remplacer par une solution plus acceptable. Havernick, soutient qu'il y a trois discours dans le ch. xxvii. L'un, 1-11, adressé à Joakim, le second, 12-15, à Sédécias, et le troisième, 16-22, aux prêtres et aux peuples. Quant aux mots : « par la main des ambassadeurs qui viennent à Sédécias, roi de Juda », ils sont mis comme en appendice, pour faire voir de quelle manière Sédécias avait obéi à une plus ancienne prophétie du temps de Joakim et s'était conduit envers les nations ses alliées. Mais, dit Keil, cela ne résout pas la difficulté. Comment admettre que la prophétie ait été faite à Jérémie onze ans au moins avant l'événement à l'occasion duquel on la communique aux rois qu'elle concerne ? Il ne reste

que deux solutions possibles : ou admettre qu'il y a ici une erreur de copiste, et avec le syriaque, quelques manuscrits hébreux et arabes, lire *Sedecia* au lieu de *Joakim*, correction admise par tous les commentateurs protestants modernes ; ou, avec S. Jérôme, rattacher ce 1^{er} verset au chapitre précédent : « Hoc in editione LXX non habetur. Et multi putant sequentis capituli esse principium, quod nequaquam ita est, sed jungendum superiori, ut quiddam dictum referatur et in principio regni Joacim factum esse credamus... Videntur autem mihi LXX titulum istum hac ratione siluisse, ne secundo dicere viderentur. » — *Ad Jeremiam*. L'hébreu donne ici la forme abrégée du nom du prophète, ירמיה, ce qui a fait croire à plusieurs rationalistes qu'il y avait ici une retouche postérieure ; mais Graf a montré le peu de fondement de cette assertion, car les deux formes se lisent souvent presque côte à côte, xxviii, 12, xxix, 27-30, et quelquefois dans le même verset, xxviii, 12, xxix, 29-31. Et où est le moyen de distinguer l'œuvre du réviseur de l'original ?

2. — *Fac tibi vincula et catenas*. Le joug des bœufs était probablement fait de plusieurs pièces réunies par des cordes. C'est ce qui explique le pluriel du texte, car il ne s'agit pas ici de plusieurs jougs ; Cfr. xxviii, 13, et Lev. xxvi, 13. — *Ponas eas in collo tuo*, pour indiquer le joug babylonien qui va bientôt être imposé aux nations. Jérémie porta réellement au cou un joug ; xxviii, 10-12 le prouve. On a de nombreux exemples que les prophètes en agissaient ainsi, Is. xi, 1, 3, 4 ; Ezech. xii, 3, 11, 18 ; Os. i, 2, etc.

3. Et mittes eas ad regem Edom, et ad regem Moab, et ad regem filiorum Ammon, et ad regem Tyri, et ad regem Sidonis; in manu nuntiorum qui venerunt Jerusalem ad Sedeciam regem Juda.

4. Et præcipies eis ut ad dominos suos loquantur: Hæc dicit Dominus exercituum Deus Israel: Hæc dicitis ad dominos vestros:

5. Ego feci terram, et homines, et iumenta quæ sunt super faciem terræ, in fortitudine mea magna, et in brachio meo extento; et dedi eam ei qui placuit in oculis meis.

6. Et nunc itaque ego dedi omnes terras istas in manu Nabuchodonosor regis Babylonis servi mei; in super et bestias agri dedi ei ut serviant illi.

3. Et tu les enverras au roi d'Edom, au roi de Moab, au roi des Ammonites, au roi de Tyr et au roi de Sidon, par les ambassadeurs qui sont venus à Jérusalem vers Sédécias roi de Juda.

4. Et tu leur ordonneras de parler à leurs maîtres: Voici ce que dit le Seigneur des armées, Dieu d'Israël: Vous direz ceci à vos maîtres:

5. J'ai fait la terre, les hommes et les bêtes qui sont sur la face de la terre, par ma grande puissance et par mon bras fort, et j'ai donné la terre à celui qui a plu à mes yeux.

6. Et maintenant donc j'ai donné toutes ces terres à Nabuchodonosor, roi de Babylone, mon serviteur: je lui ai donné aussi les bêtes de la campagne, afin qu'elles lui soient assujetties.

3. — *Mittes eas.* Il n'y a pas de raison sérieuse de douter que Jérémie ait fait des jongs pour les envoyer aux rois mentionnés dans ce verset. Quelques commentateurs supposent qu'il ne fit qu'un seul jong, celui qu'il portait, et qu'en apparaissant ainsi devant les ambassadeurs, il les leur donna d'une façon emblématique; le texte exige ici une explication littérale. — *Edom.... Sidonis*, V. xxv, 21, 22. Dans cet endroit, S. Jérôme a traduit מַנְיָוֹן par *Idumæa*, ici il le rend par *Edom*. — *Nuntiorum... ad Sedeciam.* Ils étaient venus pour s'entendre sur les moyens de résister à Nabuchodonosor; la suite du chapitre ne laisse aucun doute là-dessus. Il est assez étonnant de voir les Edomites, les Moabites et les Ammonites, que nous voyons, IV Rois, xxiv, 2, alliés des Chaldéens contre Juda, se concerter avec Sédécias pour résister à Nabuchodonosor. Mais ils avaient sans doute oublié pour un moment leur ancienne inimitié pour ne songer qu'à défendre leur liberté menacée. Ils ne per-évérent pas longtemps dans cette attitude, car, suivant le Ps. cxxxvi, 7, (Cfr. Ezéch. xxxvi, 5; Lam. iv, 21-22), les Edomites mirent beaucoup d'acharnement à la destruction de Jérusalem.

4. — Jérémie, par ordre de Dieu, leur commandera de rapporter ses paroles à leurs rois.

5. — *Ego feci terram et homines...* Dieu mentionne sa suprême puissance afin d'abaisser l'orgueil de ceux qui mettent toute leur confiance en eux-mêmes, Is. xlv, 12. — *Dedi*

eam. Dieu, qui a créé la terre, a le droit d'en disposer à son gré. — *Ei qui placuit in oculis meis*, V. Ps. cxiv, 15, 16; Dan. iv, 17, 25, 32, et Cfr. xviii, 4. Ce n'est pas à cause de ses mérites que Nabuchodonosor a plu à Dieu; Dieu lui-même donne l'empire uniquement parce que telle est sa volonté.

6. — *Nabuchodonosor.* Jérémie qui, xxi, 2, a écrit Neboucadrezzar, écrit ici Neboucadnezzar. Quelques critiques ont conclu de cette particularité que les passages où se trouve cette dernière forme ont été ajoutés par une main postérieure. Mais il est difficile de ne pas voir que cette variante d'orthographe n'a aucune importance, car Jérémie se sert indifféremment de l'une ou l'autre forme. Il écrit Neboucadrezzar vingt-sept fois, xxi, 2, 7, xxii, 25, xxiv, 4, xxv, 4, 9, xxix, 24, xxxii, 4, 28, xxxv, 4, xxxvii, 4, xxxix, 4, 11, xliii, 40, xlv, 30, xlvi, 2, 43, 26, xlix, 28, 30, l, 47, li, 34, lii, 4, 12, 28, 29, 30, et par conséquent aussi bien dans ses discours que dans les titres de ses prophéties ou dans la partie historique de son œuvre. La forme Neboucadnezzar, se trouve treize fois: xxvii, 6, 8, 20, xxviii, 3, 11, 14, xxix, 1, 3, xxxiv, 4, xxxix, 5; c'est cette seconde forme qu'emploient invariablement les livres des Rois, les Paralipomènes, Esdras, Daniel, Esther, tandis qu'Ezéchiel se sert toujours de la première. On ne peut pas conclure de là que Neboucadnezzar soit la prononciation des époques postérieures; mais seulement, dit Keil, que la forme *n* représente la prononcia-

7. Et tous les peuples le serviront, lui, son fils, et le fils de son fils, jusqu'à ce que le temps de son pays et le sien soit venu, et de nombreuses nations et de grands rois seront ses serviteurs.

8. Le peuple et le royaume qui ne se soumettra pas à Nabuchodonosor roi de Babylone, et tout homme qui ne baissera pas le cou sous le joug du roi de Babylone, je le visiterai par l'épée, par la famine, et par la peste, dit le Seigneur, jusqu'à ce que je les aie consumés par sa main.

9. Vous donc n'écoutez pas vos prophètes, ni les devins, les rêveurs, les augures, les magiciens qui vous disent : Vous ne serez pas assujétis au roi de Babylone;

10. Car ils vous prophétisent le

7. Et servient ei omnes gentes, et filio ejus, et filio filii ejus; donec veniat tempus terræ ejus et ipsius; et servient ei gentes multæ, et reges magni.

8. Gens autem et regnum quod non servierit Nabuchodonosor regi Babylonis, et quicumque non curaverit collum suum sub jugo regis Babylonis; in gladio, et in fame, et in peste visitabo super gentem illam, ait Dominus donec consumam eos in manu ejus.

9. Vos ergo nolite audire prophetas vestros, et divinos, et somniatores, et augures, et maleficos, qui dicunt vobis : Non servietis regi Babylonis.

Supr. 23, 16; *Infr.* 29, 9.

10. Quia mendacium prophetant

tion judéo-araméenne, tandis que la forme *r*, conformément au témoignage des inscriptions qui nous sont parvenues, exprime plus justement la prononciation assyrienne. Comme ce nom n'a pu être prononcé qu'après l'apparition du roi de Babylone en Judée, on s'explique facilement comment on trouve dans Jérémie ses deux formes. Ainsi ce détail prouve beaucoup plus en faveur de l'authenticité de l'œuvre qu'il ne la combat. — *Servi mei*, comme xxv, 9. — *Bestias agri dedi ei*. Ainsi sa domination sera complète, et aucune créature ne pourra lui résister; « aut certe bestias, feras gentes accipiamus, quæ prius servire non noverant ». S. Jérôme.

7. — Ce verset manque dans les LXX, et à cause de cela Movers et Hitzig ont refusé de l'admettre comme authentique. Mais, comme Ruess le fait remarquer, ce verset n'est pas nécessairement inauthentique pour cela. — *Servient ei... et filio ejus et filio filii ejus*. On ne peut donner à ces paroles que ce sens : la domination des rois de Babylone sur les nations durera longtemps. Il est impossible de croire que le prophète ait voulu affirmer que Nabuchodonosor eut son fils et son petit-fils pour successeurs. On sait, en effet, qu'Évil-mérodach, fils et successeur de ce roi, fut tué par son beau-père, Neriglissar; auquel succéda son fils Laborosoarchad, tué après un règne de neuf mois et remplacé par Nabonned, dernier roi de Babylone. Il s'agit donc d'une période brève et indéfinie; Cfr. Exod. xx, 5, xxxiv, 7; Deut. iv, 23, v, 9, vi, 2.

On pourrait peut-être donner aux paroles du prophète un sens plus littéral, si on ajoute foi à ce que dit Hérodote. 1, 188; Nabonnède, que cet historien appelle Labyète, aurait été fils de Nitocris, femme de Nabuchodonosor. La conspiration à la suite de laquelle Laborosoarchad périt se proposait probablement de remettre la vraie descendance de Nabuchodonosor sur le trône. Ainsi Balthazar aurait été le petit-fils de Nabuchodonosor. — *Tempus terræ ejus*, le temps où son pays sera détruit, suivant l'interprétation du Targum; où la colère de Dieu le visitera, v, 22, xxv, 42, xxix, 40, L, 27; Dan. v, 26. — *Et servient ei*, comme xxv, 14. V. aussi Is. xiii, 22. Il est évident que ces derniers mots se rapportent à la ruine de Babylone.

8. — Répétitions des menaces contenues dans les versets précédents.

9. — Toutes les faussetés des prophètes de mensonge n'empêcheront pas la volonté de Dieu de s'accomplir. — *Divinos*, קסם, celui qui évoque les mânes, I Rois, xxviii, 8; mais plutôt ici, comme I Rois, v, 2, celui qui use de sortilèges pour connaître l'avenir. — *Somniatores*, V. plus haut, xxiii, 25. — *Augures*, עני, celui qui s'adonne à la magie. — *Maleficos*, כשף, autre espèces de magiciens. Le prophète, en multipliant toutes ces désignations, veut montrer que les faux prophètes essayent de tous les modes de tromperie pour suppléer au défaut d'inspiration divine.

10. — *Mendacium prophetant vobis*, xiv, 16; Lam. ii, 14. Ils semblent agir pour le bien du

vobis ; ut longe vos faciant de terra vestra, et ejiciant vos, et pereatis.

11. Porro gens quæ subjecerit cervicem suam sub jugo regis Babylonis, et servierit ei, dimittam eam in terra sua, dicit Dominus ; et colet eam, et habitabit in ea.

12. Et ad Sedeciam regem Juda locutus sum secundum omnia verba hæc, dicens : Subjicite colla vestra sub jugo regis Babylonis, et servite ei, et populo ejus, et vivetis.

13. Quare moriemini, tu et populus tuus, gladio, et fame, et peste, sicut locutus est Dominus ad gentem quæ servire noluerit regi Babylonis ?

14. Nolite audire verba prophetarum dicentium vobis : Non servietis regi Babylonis ; quia mendacium ipsi loquuntur vobis.

15. Quia non misi eos, ait Dominus ; et ipsi prophetant in nomine meo mendaciter ; ut ejiciant vos, et pereatis, tam vos, quam propheta qui vaticinantur vobis.

Sup. 14, 14 et 23, 21 ; *Infr.* 29, 9.

16. Et ad sacerdotes, et ad populum istum locutus sum, dicens : Hæc dicit Dominus : Nolite audire verba prophetarum vestrorum qui prophetant vobis, dicentes : Ecce

mensonge, pour vous envoyer loin de votre pays, vous en chasser et vous faire périr.

11. Mais la nation qui aura baissé le cou sous le joug du roi de Babylone et se sera soumise à lui, je la laisserai en paix dans sa terre, dit le Seigneur ; elle la cultivera et y habitera.

12. J'ai parlé de la même manière à Sédécias roi de Juda, je lui ai dit : Baisse le cou sous le joug du roi de Babylone ; sou mets toi à lui et à son peuple, et tu vivras.

13. Pourquoi mourrez-vous, toi et ton peuple par l'épée, par la famine, et par la peste, comme le Seigneur l'a annoncé à la nation qui n'aura pas voulu se soumettre au roi de Babylone ?

14. N'écoutez pas les paroles des prophètes, qui vous disent : Vous ne serez pas assujettis au roi de Babylone ; car ils ne vous disent que mensonge.

15. Car je ne les ai pas envoyés, dit le Seigneur ; et ils prophétisent en mon nom mensongèrement pour vous chasser, et pour vous faire périr, vous et les prophètes qui vous font ces prophéties.

16. Aux prêtres et à ce peuple, j'ai aussi parlé en ces termes : Voici ce que dit le Seigneur : N'écoutez pas les paroles de vos prophètes, qui vous prédisent, et qui disent :

peuple, et en réalité ils n'aboutissent qu'à avancer sa ruine, ruine qui est la conséquence inévitable de leur manière d'agir.

11. — Les conquérants asiatiques se contentaient en effet, dans ce cas, d'imposer un tribut à la nation soumise ; ce n'est que dans le cas de résistance obstinée ou d'insurrection qu'ils détruisaient un royaume et en déportaient la population.

12. — Le prophète donne au roi Sédécias le même avertissement. — *Et vivetis*, et vous serez sauvé, vous n'aurez rien à craindre.

13. — *Quare moriemini...* Pourquoi aller de vous-mêmes au-devant de la mort que Dieu vous annonce si clairement, dans le cas

où vous vous révolterez contre Babylone ? Jérémie est le seul homme d'Etat qu'ait la Judée à cette époque, comme elle n'avait eu qu'Isaïe au temps d'Ezéchias. Cfr. Ezech. xviii, 31.

14. — Cfr. xiv, 14.

15. — Cfr. xxix, 9. — *In nomine meo*. Souvent le démon met le nom de Dieu en avant pour appuyer ses mensonges. Matt. iv, 6, vii, 22-23. Faussett. — *Pereatis, tam vos...* Ezech. xiv, 9.

16. — *Vasa Domini*. Ceux que Nabuchodonosor avait emportés, IV Rois xxiv, 43, au temps de Jéchonias. Parmi eux se trouvaient tous les vases en or que Salomon avait fait

Les vases du Seigneur reviendront bientôt de Babylone : car c'est un mensonge qu'ils vous prophétisent.

17. Ne les écoutez donc pas. Mais soumettez-vous au roi de Babylone, afin de vivre. Pourquoi cette ville sera-t-elle réduite en désert ?

18. S'ils sont prophètes, et si la parole du Seigneur est en eux ; qu'ils s'opposent au Seigneur des armées, afin que les vases qui ont été laissés dans la maison du Seigneur et dans la maison du roi de Juda, et à Jérusalem, ne soient pas emportés à Babylone.

19. Car voici ce que dit le Seigneur des armées aux colonnes, à la mer, aux bases, et aux autres vases qui sont restés dans cette ville ;

20. Que Nabuchodonosor roi de Babylone n'enleva pas lorsqu'il déporta Jéchonias fils de Joakim roi de Juda à Babylone, et en même temps tous les premiers de Juda et de Jérusalem.

21. Car voici ce que dit le Seigneur des armées, Dieu d'Israël, aux vases qui ont été laissés dans la maison du Seigneur, et dans la maison du roi de Juda et à Jérusalem :

vasa Domini revertentur de Babylone nunc cito, mendacium enim prophetant vobis.

17. Nolite ergo audire eos, sed servite regi Babylonis, ut vivatis; quare datur hæc civitas in solitudinem?

18. Et si prophetæ sunt, et est verbum Domini in eis, occurrant Domino exercituum, ut non veniant vasa quæ derelicta fuerant in domo Domini, et in domo regis Juda, et in Jerusalem, in Babylonem.

19. Quia hæc dicit Dominus exercituum ad columnas, et ad mare, et ad bases, et ad reliqua vasorum quæ remanserunt in civitatem hæc;

IV Reg. 25, 13.

20. Quæ non tulit Nabuchodonosor rex Babylonis, cum transferret Jechoniam filium Joakim regem Juda de Jerusalem in Babylonem, et omnes optimates Juda et Jerusalem;

21. Quia hæc dicit Dominus exercituum Deus Israel ad vasa quæ derelicta sunt in domo Domini, et in domo regis Juda et Jerusalem :

faire, III Rois, vii, 48 et suiv. — *Nunc cito*. La réuion des ambassadeurs qui venait d'avoir lieu faisait sans doute espérer que l'on pourrait vaincre Nabuchodonosor.

17. — *In solitudinem*, litt. « au pillage ». Pourquoi vouer Jérusalem au pillage quand votre soumission peut si facilement la préserver ?

18. — *Si prophetæ sunt...*, s'ils sont les prophètes de Jéhovah, qu'ils le prouvent en agissant de la manière suivante : — *Occurrant Domino...* qu'ils prient Dieu et intercedent auprès de lui comme font tous les prophètes, et comme Jérémie lui-même l'a fait, vii, 16. — *Vasa quæ derelicta fuerant...* L'affirmation de IV Rois, xxiv, 13 n'est donc pas absolue et doit être modifiée par ce verset.

19. — *Columnas*, les deux colonnes d'airain faites par ordre de Salomon, III Rois, vii, 45 ; Cfr. IV Rois, xxv, 13. — *Mare*, ce grand vaso

en airain, qu'on appelait *mer* à cause de la quantité d'eau qu'il contenait, et qui était placé dans la cour du temple, III Rois, vii, 23 et suiv. — *Bases*, les piédestaux d'airain qui supportaient les bassins dans lesquels on lavait différentes pièces des sacrifices, III Rois, vii, 27 et suiv.

20. — *Omnes optimates*, tous les nobles ; Cfr. Is. xxxiv, 12 ; Jerem. xxxix, 6 et xxix, 2 ; IV Rois, xxiv, 11 et suiv.

21. — Movers et Hitzig ont prétendu que 19-21 avait été allongé au moyen de gloses. Graf a réfuté complètement cette théorie qui ne repose que sur trois observations de détail mal fondées. Ainsi Jérémie, au §. 20, appelle les nobles הַרְרִים ; parce que Néhémie s'est servi six fois de ce mot, Movers et Hitzig en concluent qu'il n'a été en usage pour la première fois que durant la captivité. Mais Jérémie l'a employé une autre fois, xxxix, 6 ; Isaac s'en sert pour désigner les nobles de

22. In Babylonem transferentur, et ibi erunt usque ad diem visitationis suæ, dicit Dominus, et afferri faciam ea, et restitui in loco isto.

22. Ils seront transportés à Babylone, et ils y resteront jusqu'au jour de ma visite, dit le Seigneur, et alors je les ferai rapporter et replacer en leur lieu.

CHAPITRE XXVIII

Le faux prophète Hananie prédit la paix à Jérusalem, (xxv. 4-11). — Il brise le joug que Jérémie porte au cou, (xv. 12). — Dieu ordonne au prophète de le remplacer par des chaînes de fer, (xxv. 13-14). — De la part de Dieu Jérémie annonce à Hananie qu'il mourra dans l'année, (xxv. 15-17).

1. Et factum est in anno illo, in principio regni Sedeciae regis Juda, in anno quarto, in mense quinto, dixit ad me Hananias filius Azur, propheta de Gabaon, in domo Domini coram sacerdotibus et omni populo, dicens :

2. Hæc dicit Dominus exercituum, Deus Israel : Contrivi jugum regis Babylonis.

3. Adhuc duo anni dierum, et ego referri faciam ad locum istum omnia vasa domus Domini quæ tulit Na-

1. Et il advint dans cette même année, au commencement du règne de Sédécias roi de Juda, la quatrième année, le cinquième mois, qu'Hananie fils d'Azur prophète de Gabaon, me dit dans la maison du Seigneur, en présence des prêtres et de tout le peuple :

2. Voici ce que dit le Seigneur des armées, le Dieu d'Israël : J'ai brisé le joug du roi de Babylone.

3. Encore deux ans, et je ferai rapporter en ce lieu tous les vases de la maison du Seigneur, que Na-

l'Idumée, xxxiv, 42; et dans III Rois, xxi, 8-14; il est appliqué aux nobles de Samarie. On voit si ce mot est en effet contemporain de la captivité et si la Bible ne le connaissait pas auparavant.

22. — *Diem visitationis suæ*, lors de la prise de Babylone par Cyrus. — *Afferri... et restitui*; Cyrus en renvoya d'abord une partie, Esdr. i, 7; et Artaxerxès en renvoya d'autres ensuite, *ibid.*, vii, 49.

CHAP. XXVIII. — 1. — *In anno illo*, l'année où les ambassadeurs des cinq rois se réunirent à Jérusalem, xxvii, 3. — *In principio regni Sedeciae*. Ces mots joints aux suivants, *in anno quarto* montrent que l'expression dont se sert Jérémie peut comprendre plusieurs années du règne d'un roi, et confirme notre remarque sur xxvi, 4. Vatable et Scaliger croient qu'il s'agit ici de la quatrième année de la période du Jubilé, Lévi. xxv, 4; et que cette quatrième année est la première du

règne de Sédécias; mais rien dans le texte n'autorise cette interprétation. — *In mense quinto*, en juillet-août, puisque le premier mois, nisan, commence avec la lune de mars. — *Hananias filius Azur*, personnage que nous ne connaissons pas d'ailleurs. — *Gabaon*, ville de la tribu de Benjamin, Jos. xviii, 25, xxi, 47; où l'arche résida sous le règne de David, III Rois, iii, 4-5, ix, 2; aujourd'hui El-Gib, suivant Robinson, *Biblical Researches*, t. II, p. 352, gros village à deux heures Nord-Ouest de Jérusalem. C'était une ville sacerdotale, Jos. xxi, 47; ce qui permet de supposer qu'Hananie était prêtre.

2. — *Contrivi jugum*, c'est-à-dire, je suis déterminé à briser le joug que le roi de Babylone impose aux autres nations. C'est la contre-partie absolue de l'enseignement de Jérémie, xxvii, 42.

3. — *Duo omni dierum*, deux années complètes. C'est ainsi que la Gen. xxix, 14, dit :

buchodonosor roi de Babylone a emportés de ce lieu, et qu'il a transportés à Babylone.

4. Quant à Jéchonias fils de Joakim roi de Juda, et à toute la déportation de Juda qui est à Babylone; je les ramènerai en ce lieu, dit le Seigneur. Car je briserai le joug du roi de Babylone.

5. Jérémie le prophète, dit à Hananie le prophète, devant les prêtres et devant tout le peuple qui était en la maison du Seigneur,

6. Et Jérémie le prophète lui dit : Amen, que le Seigneur agisse ainsi! Que le Seigneur inspire les paroles que tu as prophétisées, afin que les vases soient rapportés dans la maison du Seigneur, et que toute la captivité de Babylone revienne en ce lieu!

7. Cependant, écoute la parole que je vais dire à tes oreilles, et à celles de tout le peuple :

8. Les prophètes qui ont été avant moi et avant toi, dès le commencement, ont prédit à de nombreux pays et à de grands royaumes des guerres, des afflictions, des famines.

9. Quand un prophète prédit la paix, quand sa parole sera accom-

buchodonosor rex Babylonis de loco isto, et transtulit ea in Babylonem.

4. Et Jechoniam filium Joakim regem Juda, et omnem transmigratorem Juda, qui ingressi sunt in Babylonem, ego convertam ad locum istum, ait Dominus; conteram enim jugum regis Babylonis.

5. Et dixit Jeremias propheta ad Hananiam prophetam in oculis sacerdotum et in oculis omnis populi qui stabat in domo Domini;

6. Et ait Jeremias propheta : Amen, si faciat Dominus; suscitet Dominus verba tua quæ prophetasti; referantur vasa in domum Domini, et omnis transmigratio de Babylone ad locum istum.

7. Verumtamen audi verbum hoc quod ego loquor in auribus tuis, et in auribus universi populi;

8. Prophetæ qui fuerunt ante me et ante te ab initio, et prophetaverunt super terras multas, et super regna magna de prælio, et de afflictione, et de fame.

9. Propheta qui vaticinatus est pacem; cum venerit verbum ejus,

un mois de jours. — *Referrî faciam...* contradiction absolue avec les prophéties de Jérémie.

4. — *Jechoniam*. Il est probable qu'Hananie prédit le retour de Jéchonias. IV Rois, xxiv, 12-15; afin de se rendre favorable le peuple dont Jéchonias était le favori; Cfr. xxii, 24. Peut-être Sédécias était-il alors parti pour Babylone, I, 59; et dans ce cas il n'y avait aucun danger à manifester le désir du retour de Jéchonias. — *Conteram enim jugum...* v. 2.

5. — *Jeremias propheta*. Jérémie tient à maintenir son droit en face du faux prophète, qui usurpe, v. 4, un titre qui ne lui appartient pas.

6. — *Amen*, Parole de souhait. Jérémie, aussi bon patriote qu'Hananie, désirerait l'accomplissement de ses promesses. — *Sic faciat Dominus*. Que Dieu permette l'exécution de ces paroles. — *Suscitet... quæ prophetasti*.

Que Dieu ratifie tes prédictions! Cfr. xxix, 10; I Rois, xv, 11; III Rois, vi, 12.

7. — *Verumtamen...* Mais les ordres de Dieu sont trop précis et trop certains, et Jérémie est forcé de les faire connaître à tout le peuple.

8. — *Prophetæ... ante te*, Osée, Joel, Amos et d'autres, sont unanimes à annoncer des malheurs. — *Prælio... afflictione... fame*, litt. « combat... mal... (au lieu de מלחמה, mal, Castalion, etc., conjecturent qu'il faut lire מלחמה, famine, comme xiv, 12, xxi, 9, xxiv, 40, xxvii, 8-13, xxix, 17; mais, sauf la Vulgate, aucune des anciennes versions ne favorise cette correction. Les LXX n'ont que πόλεμον.

7. — Cfr. Deut. xviii, 21-22. Ce n'est en effet que l'accomplissement d'une prophétie qui permet de juger si elle a été faite par l'ordre de Dieu ou non. « Et hoc animadvertendum, quod non minaciter, non truc-

sciatur propheta quem misit Dominus in veritate.

10. Et tulit Hananias propheta catenam de collo Jeremiæ prophetæ, et confregit eam.

11. Et ait Hananias in conspectu omnis populi, dicens : Hæc dicit Dominus : Sic confringam jugum Nabuchodonosor regis Babylonis post duos annos dierum de collo omnium gentium.

12. Et abiit Jeremias propheta in viam suam. Et factum est verbum Domini ad Jeremiam, postquam confregit Hananias propheta catenam de collo Jeremiæ prophetæ, dicens :

13. Vade, et dices Hananiæ : Hæc dicit Dominus : Catenas ligneas contrivisti ; et facies pro eis catenas ferreas.

14. Quia hæc dicit Dominus exercituum Deus Israel : Jugum ferreum posui super collum cunctarum gentium istarum, ut serviant ei ; insuper et bestias terræ dedi ei.

15. Et dixit Jeremias propheta ad Hananiam prophetam : Audi, Hanania ; non misit te Dominus, et tu

plie, on saura si c'est un prophète que le Seigneur a véritablement envoyé.

10. Alors Hanaïe le prophète ôta la chaîne du cou du prophète Jérémie, et la brisa.

11. Et il dit en présence de tout le peuple : Voici ce que dit le Seigneur : Ainsi je briserai le joug de Nabuchodonosor roi de Babylone, après deux ans, et je l'ôterai du cou de tous les peuples.

12. Et Jérémie le prophète s'en alla dans son chemin. Et la parole du Seigneur lui fut adressée après qu'Hanaïe le prophète eut rompu la chaîne du cou de Jérémie le prophète :

13. Va et dis à Hanaïe : Voici ce que dit le Seigneur : Tu as brisé des chaînes de bois ; mais à leur place tu feras des chaînes de fer.

14. Car voici ce que dit le Seigneur des armées, Dieu d'Israël : J'ai mis un joug de fer sur le cou de toutes ces nations, afin qu'elles servent Nabuchodonosor roi de Babylone, et elles le serviront ; et en outre je lui ai livré les bêtes de la terre.

15. Et Jérémie le prophète dit à Hananiae le prophète : Écoute, Hananiae : le Seigneur ne t'a pas en-

lenter, sed fiducia veritatis increpet mentientem, et differat in futurum, ut qui audiunt rerum eventum præstolentur ». S. Jérôme.

10. — *Catenam*, בַּיָּמִין, le joug que Jérémie portait, par l'ordre de Dieu. — *Confregit eam*, pour montrer ainsi au peuple, d'une manière plus saisissante, un symbole de leur délivrance.

11. — *Abiit Jeremias... in viam suam*. Jérémie ne réplique même pas et poursuit son chemin. Le Seigneur répondra lui-même, à sa place, aux mensonges d'Hanaïe.

13. — *Catenas ligneas contrivisti...* C'est comme si Dieu disait à Jérémie : Hanaïe a brisé le joug en bois que tu portais, fais-en, à la place de celui-ci, un autre en fer ; puis va vers Ananie et dis-lui : tu as brisé le joug de bois, en voici, par l'ordre de Dieu, un autre fait en fer. — *Facies...* LXX : ποιήσω. Les Juifs et les autres nations doivent sup-

porter le joug de Babylone, mais il dépend de leur manière d'agir de porter un léger joug de bois ou un joug de fer écrasant. Des hommes comme Hanaïe, en encourageant les Juifs à la révolte, ne faisaient qu'aggraver leur situation. Si Sédécias avait suivi les conseils de Jérémie, il serait, il est vrai, resté vassal des Chaldéens, mais au moins vassal respecté et tranquille. En se révoltant, il vit, après les horreurs du siège, ses fils tués sous ses yeux, les grands du peuple mis à mort, ses sujets emmenés captifs ; enfin il eut les yeux crevés, puis fut conduit enchaîné à Babylone, où il mourut. Payne Smith.

14. — Le mensonge d'Hanaïe n'a pas eu pour résultat de changer le décret de Dieu ; il n'a abouti qu'à faire connaître plus au long le dessein de la Providence. — *Bestias terræ...* xxviii, 3, 6.

15. — *Ad Hananiam prophetam*, « non juxta

voyé, et tu as amené ce peuple à mettre sa confiance dans le mensonge.

16. C'est pourquoi voici ce que dit le Seigneur : Je te retirerai de dessus la terre, et cette année tu mourras, parce que tu as parlé contre le Seigneur.

17. Et Hananie le prophète mourut cette année-là au septième mois.

confidere fecisti populum istum in mendacio.

16. Idcirco hæc dicit Dominus : Ecce ego mittam te a facie terræ ; hoc anno morieris ; adversum enim Dominum locutus es.

17. Et mortuus est Hananias propheta in anno illo, mense septimo.

CHAPITRE XXIX

Lettre de Jérémie aux Juifs qui ont été déportés à Babylone avec le roi Jéchonias, pour leur pécher la résignation et les engager à s'établir sérieusement dans ce pays où ils doivent demeurer soixante-dix ans, (xxv. 1-10). — C'est alors seulement que Dieu les exauçera et les ramènera dans leur patrie, (xxv. 11-14). — Menaces contre les faux prophètes et leurs sectateurs, (xxv. 14-19). — Menaces personnelles contre un autre faux prophète, nommé Séméias, qui a écrit à Jérusalem pour dénoncer Jérémie aux prêtres, (24-37).

1. Voici les paroles de la lettre que Jérémie le prophète envoya de Jérusalem au reste des anciens de la captivité, aux prêtres, aux prophètes, et à tout le peuple que Nabuchodonosor avait transporté de Jérusalem à Babylone,

2. Après que le roi Jéchonias, la reine, les eunuques, les princes de

1. Et hæc sunt verba libri quem misit Jeremias propheta de Jerusalem ad reliquias seniorum transmigrationis, et ad sacerdotes, et ad prophetas, et ad omnem populum quem traduxerat Nabuchodonosor de Jerusalem in Babylonem.

2. Postquam egressus est Jechonias rex, et domina, et eunuchi, et

id quod erat, sed juxta id quod illo tempore putabatur ». S. Jérôme. — *Confidere...* in mendacio, Cfr. xxix, 34 ; Ezech. xiii, 22.

46. — *Idcirco*, voici la punition portée contre Hananie à cause de son crime. — *Mittam te a facie terræ*, en le faisant mourir, comme il est indiqué aussitôt. « Si quando morimur, de corporis carcere liberamur... quomodo nunc pseudoprophetae pro supplicio mors irrogatur? Sed hoc loco notandum quod Jeremias a pseudopropheta passus injuriam, necdum ad se facto sermone Domini, silet; postea vero missus a Domino, audacter arguit mentientem, et mortem propinquam nuntiat ». S. Jérôme.

47. — *In mense septimo*, deux mois après la prédiction, au mois de Tischi, x. 1.

CHAP. XXIX. — Les trois chapitres précédents nous faisaient assister aux conflits de Jérémie avec les faux prophètes de Jérusalem,

celui-ci nous raconte ses luttes avec les faux prophètes de Babylone.

4. — *Libri*, ספר, 4. — *Reliquias seniorum transmigrationis*, ceux des anciens qui survivaient encore aux fatigues et aux ennuis de l'exil; suivant quelques commentateurs cette expression désigne tous les anciens, soit prêtres, soit prophètes; suivant d'autres elle doit se restreindre, comme dans tout l'Ancien Testament, à l'exclusion des prêtres et des prophètes, aux anciens du peuple; Cfr. xxvi, 17. LXX : πρὸς τοὺς πρεσβυτέρους.

2. — *Domina*, la reine-mère, V. xiii, 48. — *Eunuchi*, סרים ne signifie pas nécessairement eunuque; il a souvent le sens de courtisan, d'officier attaché à la cour, Gen. xxxvii, 7, xxxix, 4, etc. Le Targum rend ce mot dans cet endroit par « les grands ». Cependant il est probable que les rois de Juda

principes Juda et Jerusalem, et *Faber*, et *Incluser* de Jerusalem;

3. In manu Elasa filii Saphan, et Gamariæ filii Helciæ, quos misit Sedecias rex Juda ad Nabuchodonosor regem Babylonis in Babylonem, dicebunt :

4. Hæc dicit Dominus exercituum, Deus Israel, omni transmigratori quam transtuli de Jerusalem in Babylonem;

5. *Ædificate domos*, et habitate; et plantate hortos, et comedite fructum eorum.

6. Accipite uxores, et generate filios et filias; et date filiis vestris uxores, et filias vestras date viris, et pariant filios et filias, et multiplicamini ibi, et nolite esse pauci numero.

7. Et quærite pacem civitatis ad quam transmigrare vos feci; et orate pro ea ad Dominum; quia in pace illius erit pax vobis.

8. Hæc enim dicit Dominus exercituum Deus Israel: Non vos seducant prophetæ vestri qui sunt in

Juda et de Jérusalem, le charpentier et le forgeron eurent été emmenés de Jérusalem,

3. Par Elasa fils de Saphan, et Gamarias fils de Helcias, que Sédécias roi de Juda envoya à Babylone vers Nabuchodonosor, roi de Babylone :

4. Voici ce que dit le Seigneur des armées, Dieu d'Israël, à toute l'émigration que j'ai transportée de Jérusalem à Babylone :

5. Construisez des maisons, et habitez-les; plantez des jardins, et mangez de leurs fruits.

6. Prenez des femmes, et engendrez des fils et des filles; donnez à vos fils des épouses, et à vos filles des maris, et qu'ils aient des fils et des filles, et multipliez vous là où vous êtes, et ne laissez pas diminuer votre nombre.

7. Cherchez la paix de la ville dans laquelle je vous ai fait émigrer, et priez pour elle le Seigneur, parce que dans sa paix sera votre paix.

8. Car voici ce que dit le Seigneur des armées, Dieu d'Israël: Que vos prophètes, qui sont au milieu de

avaient modelé leur cour sur celle des rois voisins, et qu'à l'exemple de ceux-ci ils avaient des eunuques. Une violation de la loi, Deut. xxiii, 4, ne leur coûtait pas. — *Principes Juda...* les chefs des tribus et des familles. — *Faber et incluser*, Cfr. xxiv, 4.

3. — *In manu*, se rapporte à *misit* du v. 4. — *Elasa, filii Saphan*; ce personnage n'est pas nommé ailleurs. Saphan est peut-être celui qui est mentionné xxvi, 24. — *Gamariæ...* aussi peu connu que Elasa. — *Helcias*. Est-ce le grand prêtre qui trouva le livre de la Loi, IV Rois, xxii, 8? — *Quos misit Sedecias...* Sédécias envoyait sans doute cette ambassade, dit Venema, pour mieux dissimuler la révolte qu'il méditait contre Nabuchodonosor.

4. — *Omni transmigratori*, l'ordre est universel et n'excepte personne.

5. — *Ædificate...* plantate, parce que votre exil durera longtemps. Jérémie engage donc ses compatriotes à s'établir dans le pays d'une manière non pas définitive, mais du moins très-sérieuse; peut-être les exilés avaient-ils,

comme Hananie, espéré que dans deux ans l'empire de Babylone serait détruit, xxviii, 44.

6. — *Multiplicamini et nolite esse pauci numero*. L'ancienne bénédiction et promesse de Dieu. Gen. xiii, 46, xv, 5, xvii, 2, Jerem. iii, 46, 49, devait avoir son effet même pour le peuple réduit en captivité. Il ne fallait pas que la race d'Abraham disparût. Les exilés purent trouver comme une espérance, encore que bien lointaine, dans cet ordre divin.

7. — *Quærite pacem*, ne faites rien pour troubler sa prospérité, ou: priez Dieu pour sa prospérité. — *Civitatis*, non pas seulement Babylone, mais tous les endroits dans lesquels les Juifs ont été déportés. « *Quæramus quod pacem Ecclesiæ, civitati et terræ nostræ: ut ad eam redire mereamur, de qua Domini judicio translati sumus, ut habitaremus in confusionis errore. Si enim illa susceperit nos, habemus pacem.* » S. Jérôme.

8. — *Non vos seducant*, LXX: *μὴ ἀπαπειθῆτωσαν*. — *Divini vestri*, comme plus haut, xxvii, 9. — *Somnia vestra quæ somniatis*, ביהלובים, *hiphul* qui ne se trouve qu'ici et là.

vous, et vos devins ne vous séduisent pas; et ne faites pas attention aux rêves que vous faites,

9. Parce qu'ils vous prophétisent faussement en mon nom, et je ne les ai pas envoyés, dit le Seigneur.

10. Car voici ce que dit le Seigneur : Quand soixante et dix ans auront commencé à s'accomplir à Babylone, je vous visiterai et je réaliserai ma parole de bienveillance à votre égard et je vous ramènerai dans ce pays.

11. Car je sais les pensées que je pense à votre endroit, dit le Seigneur; ce sont des pensées de paix et non d'affliction, pour vous donner la fin de ces maux, et la patience.

12. Vous m'invoquerez, et vous irez; vous me prierez, et je vous exaucerai.

13. Vous me chercherez, et vous me trouverez quand vous m'aurez cherché de tout votre cœur.

14. Et je serai trouvé par vous, dit le Seigneur; et je ramènerai vos captifs, et je vous rassemblerai du

medio vestrum, et divini vestri; et ne attendatis ad somnia vestra quæ vos somnialis;

Sap. 14, 13; 23, 16, 26 et 27, 15.

9. Quia falso ipsi prophetant vobis in nomine meo; et non misi eos, dicit Dominus.

10. Quia hæc dicit Dominus : Cum cœperint impleri in Babylone septuaginta anni, visitabo vos; et suscitabo super vos verbum meum bonum, ut reducam vos ad locum istum.

Supr. 25, 12; 11 *Par.* 36, 21; 1 *Esdr.* 1, 4; *Dan.* 9, 2.

11. Ego enim scio cogitationes quas ego cogito super vos, ait Dominus, cogitationes pacis, et non afflictionis, ut dem vobis finem et patientiam.

12. Et invocabitis me, et ibitis; et orabitis me, et ego exaudiam vos.

13. Quæritis me, et invenietis, cum quæsieritis me in toto corde vestro.

14. Et inveniar a vobis, ait Dominus; et reducam captivitatem vestram, et congregabo vos de uni-

xxxviii, 16, et qui indique de la part des exilés une provocation à ces songes et à ces fausses prophéties qui flattent leur espoir de délivrance.

9. — xxvii, 15.

10. — *Cum cœperint septuaginta anni*, V. xxv, 44; comme nous l'avons fait observer dans la note sur ce verset, les soixante-dix ans se terminent à l'époque où les Juifs reçurent la permission de rentrer dans leur patrie. — *Visitabo vos*, non plus pour vous punir, mais pour vous délivrer. — *Verbum meum bonum*, la promesse de xxiv, 6, 7, répétée dans les mots suivants : *reducam vos...*

11. — *Ego enim... super vos*. Suivant S. Jérôme, Dieu indique le contraste qu'il y a entre lui et les faux prophètes : « Se dicit nosse, quid cogitet, illos autem cum suis prophetis, divinis et somnatoribus ignorare? » Ce sens a été adopté par J. D. Michaelis. Mais la pensée exprimée ici est un peu différente : quoique je fixe un si long terme à l'accomplissement de votre libération, ne craignez pas cependant que je vous aie entièrement rejetés; je sais bien quels sont mes desseins

à votre endroit : ce sont des desseins de miséricorde et non de cruauté. — *Finem*, אהרית, un avenir de prospérité; Cfr. Job. viii, 7; Ps. xxxvi, 37; Prov. xxiii, 48, xxiv, 44, 20, et Jer. xxxi, 47. LXX : τὰ ὑστὲρ τὰ ἄρτα. — *Patientiam*, Dieu leur donnera la patience et ils attendront sans murmure l'heureuse époque de leur retour en Palestine; litt. « l'espérance. »

12. — *Ibitis*, vous marcherez dans mes voies, vous observerez mes commandements; ou bien : si vous m'invoquez, vous irez avec bonheur, vous serez prospères; la plupart des modernes ont adopté un sens différent : vous irez aux endroits que vous aurez destinés à célébrer mon culte; là vous me prierez et je vous exaucerai. S. Jérôme : « ibitis Jerusalem. »

13. — Cfr. Lev. xxvi, 40-42, 44, 45; et pour ce verset ainsi que le 12^e et le 14^e, Deut. iv, 29, 30, xxx, 4-5, rapprocher l'enseignement de Notre-Seigneur, Matt. vii, 7; Marc, xi, 24; Joan. xvi, 23.

14. — *Inveniar a vobis*, je serai tout près de vous et vous me trouverez sans peine;

versis gentibus, et de cunctis locis, ad quæ expuli vos, dicit Dominus; et reverti vos faciam de loco ad quem transmigrare vos feci.

15. Quia dixistis : Suscitavit nobis Dominus prophetas in Babylone.

16. Quia hæc dicit Dominus ad regem qui sedet super solium David, et ad omnem populum habitatorem urbis hujus, ad fratres vestros qui non sunt egressi vobiscum in transmigrationem.

17. Hæc dicit Dominus exercituum : Ecce mittam in eos gladium, et famem, et pestem : et ponam eos quasi ficus malas quæ comedi non possunt, eo quod pessimæ sint.

Supr. 21, 9, 10.

18. Et persequar eos in gladio, et in fame, et in pestilentia; et dabo

milieu de tous les peuples, et de tous les lieux auxquels je vous ai chassés, dit le Seigneur, et je vous ferai revenir du lieu où je vous ai fait déporter.

15. Parce que vous avez dit : Le Seigneur nous a suscité des prophètes à Babylone.

16. Car voici ce que dit le Seigneur au roi qui est assis sur le trône de David, et à tout le peuple qui habite cette ville, à vos frères qui ne sont pas sortis avec vous lors de la déportation.

17. Voici ce que dit le Seigneur des armées : J'enverrai contre eux le glaive, la famine et la peste, et je les rendrai comme des figes mauvaises dont on ne peut manger, parce qu'elles sont très-mauvaises.

18. Je les poursuivrai avec le glaive, la famine, et la peste; je les

Ps. XXXI, 6; Is. LV, 6. — *Reducam captivitatem*, je vous ramènerai de l'exil. — *Congregabo vos...* promesse que nous avons déjà lue et presque dans les mêmes termes, XXXIII, 3; V. aussi xxx, 3, XXXII, 37.

15. — *Quia dixistis...* S. Jérôme rattache ce verset aux précédents : « Quum ego hæc, inquit, mea sponte facturus sim, et certo tempore redituros vos decreverim; frustra decipimini, et putatis vos habere prophetas in Babylone, qui vobis falsa promittunt ». Kimchi, Cornelius à Lapide, etc., sont du même sentiment. Mais avec Keil, etc., nous préférons faire de ce verset le début de tout le fragment 15-20, qui renferme une prophétie contre Jérusalem. Les Juifs de Babylone croient avoir parmi eux des prophètes : ceux-ci leur prédisent une prompte fin de la domination chaldéenne et par suite un retour prochain des exilés dans leur patrie. Ils tirent un grand argument en faveur de la vérité de leurs prophéties de ce que le royaume de Juda continue d'exister, avec sa capitale et son temple. Comme Nægelsbach le remarque justement, c'est pour enlever à ces menteurs le terrain sur lequel ils se placent que Jérémie prédit la destruction de Jérusalem et la déportation de ses habitants. La prophétie a bien ceux-ci pour objet, mais son but principal est de renverser la base des déclarations des faux prophètes. Si Jérusalem doit être détruite prochainement, tous leurs rêves s'évanouissent. Dans cette manière de voir,

ces §§. 15-20 font une partie du message envoyé par Jérémie aux exilés; et ce n'était pas celle qui devait avoir le moins de force pour apaiser l'excitation entretenue par les faux prophètes. Tout ce passage manque dans les LXX : à cause de cela Capelle, Venema Houbigant, Eicchorn, Dahler ont soutenu qu'il n'était plus à sa première place dans le texte; Hitzig, allant plus loin, a nié son authenticité; mais les arguments de ces auteurs sont sans force et ont été réfutés par Ewald et Graf.

16. — *Quia*, כִּי a plutôt ici le sens de cependant; si vous dites nous avons des prophètes à Babylone, cependant Dieu dit... — *Regem*, Sédécias. — *Solium David*. Le trône de David est mentionné ici, parce que les Juifs de Babylone pensent qu'il ne sera pas détruit, illusion que le prophète combat dans le verset suivant.

17. — *Gladium, famem et pestem*. V. xxvii, 8 et les endroits qui sont cités dans la note. — *Quasi ficus malas...* Allusion à la vision de xxiv, 2 et suiv.; cela n'implique pas toutefois qu'elle fût connue des exilés, car on peut très-bien la comprendre sans être au courant du ch. xxiv. Théodoret qui se sert de la traduction de Theodotion, lit, pour *malas*, *συναπειρα*, transcription grecque de שְׂעִרִים, « horribles », et explique ainsi ce mot : « Suarim hebræa voce sunt quæ in sylvis nascuntur, hoc est, agrestes, incultæ, et minime dignæ quæ inserantur et inutiles sunt. »

ferai tourmenter par tous les royaumes de la terre; ils seront la malédiction, la stupeur, la dérision et l'opprobre de tous les peuples parmi lesquels je les aurai chassés;

19. Parce qu'ils n'ont pas écouté mes paroles, dit le Seigneur, celles que je leur avais envoyées par mes serviteurs les prophètes, que je leur ai envoyés dès le matin; et vous ne m'avez pas écouté, dit le Seigneur.

20. Vous donc écoutez la parole du Seigneur, vous tous de l'émigration, que j'ai envoyés de Jérusalem à Babylone.

21. Voici ce que dit le Seigneur des armées, Dieu d'Israël, à Achab fils de Colias, et à Sédécias fils de Maasias, qui vous prophétisent mensongèrement en mon nom : Je les livrerai entre les mains de Nabuchodonosor, roi de Babylone, et il les fera mourir sous vos yeux.

22. Et on se servira d'eux pour maudire dans toute la déportation de Juda à Babylone, et on dira : Que le Seigneur te traite comme Sédécias et Achab que le roi de Babylone fit rôtir dans le feu,

23. Parce qu'ils avaient agi follement dans Israël; qu'ils avaient fait l'adultère avec les femmes de leurs amis, et qu'ils avaient parlé mensongèrement en mon nom, en disant ce que je ne leur avais pas commandé. C'est moi-même qui suis et juge et témoin, dit le Seigneur.

eos in vexatione universis regnis terræ; in maledictionem, et in stuporem, et in sibilum, et in opprobrium cunctis gentibus ad quas ego eieci eos;

19. Eo quod non audierint verba mea, dicit Dominus; quæ misi ad eos per servos meos prophetas, de nocte consurgens, et mittens; et non audistis, dicit Dominus.

20. Vos ergo audite verbum Domini, omnis transmigratio quam emisi de Jerusalem in Babylonem.

21. Hæc dicit Dominus exercituum, Deus Israel, ad Achab, filium, Coliæ, et ad Sedeciam filium Maasie, qui prophetant vobis in nomine meo mendaciter : Ecce ego tradam eos in manus Nabuchodonosor regis Babylonis; et percutiet eos in oculis vestris.

22. Et assumetur ex eis maledictio omni transmigratio Juda quæ est in Babylone, dicentium : Ponat te Dominus sicut Sedeciam, et sicut Achab, quos frixit rex Babylonis in igne :

23. Pro eo quod fecerint stultitiam in Israel, et mœchati sunt in uxores amicorum suorum, et locuti sunt verbum in nomine meo mendaciter, quod non mandavi eis; ego sum iudex et testis, dicit Dominus.

18. — Cfr. xxiv. 9, où des menaces analogues se trouvent en termes presque identiques.

19. — Cfr. xxvi, 5.

20. — *Vos ergo audite verbum Domini*, les ordres donnés dans les vv. 5-9. Dieu sait que les exilés ne sont guères plus portés à l'écouter que leurs frères de Jérusalem.

21. — La lettre de Jérémie désigne maintenant par leurs noms les faux prophètes de Babylone. — *Achab... Sedeciam*, personnages qui ne sont pas mentionnés ailleurs.

22. — *Maledictio*, c'est-à-dire une formule

de malédiction : tous les exilés, s'ils veulent maudire quelqu'un diront : — *Ponat... quos... frixit in igne*. Un traitement aussi horrible était en usage à Babylone. Cfr. Dan. iii. 20, et *Transactions of the Society of Biblical Archaeology*, Londres, 1873, t. II, pp. 360 et suiv. Il y a dans ce supplice, קלם, *qolam*, une allusion au nom du père d'Achab, קליה, *Qoliah*.

23. — Voici les raisons de cette condamnation. — *Stultitiam*, litt. « un crime odieux », l'adultère avec les épouses de leurs voisins ou de leurs amis, et la fausse prophétie au nom du Seigneur. — *Ego sum iudex et testis*, litt.

24. Et ad Semeiam Nehelamiten dices :

25. Hæc dicit Dominus exercituum, Deus Israel : Pro eo quod misisti in nomine tuo libros ad omnem populum qui est in Jerusalem, et ad Sophoniam filium Maasiae sacerdotem, et ad universos sacerdotes, dicens :

26. Dominus dedit te sacerdotem pro Joiade sacerdote, ut sis dux in domo Domini super omnem virum arreptitium et prophetantem, ut mittas eum in nervum et in carcerem.

27. Et nunc quare non increpasti Jeremiam Anatothithen qui prophetat vobis?

28. Quia super hoc misit in Babylonem ad nos, dicens : Longum est, ædificate domos; et habitate; et plantate hortos, et comedite fructus eorum.

29. Legit ergo Sophonias sacerdos

24. Et à Séméias le Néhélamite, tu diras :

25. Voici ce que dit le Seigneur des armées, Dieu d'Israël : Parce que tu as envoyé en mon nom des lettres à tout le peuple qui est dans Jérusalem, et à Sophonias fils de Maasias prêtre, et à tous les prêtres, en disant :

26. Le Seigneur t'a établi pontife, à la place de Joiada, afin que tu sois chef dans la maison du Seigneur, sur tout homme fanatique et prophétisant, pour le mettre dans les ceps et en prison.

27. Alors pourquoi n'as-tu pas repris Jérémie d'Anathoth qui vous prophétise,

28. Et qui a en outre envoyé des lettres à Babylone, en disant : Il y a encore longtemps, bâtissez des maisons, et demeurez-y; plantez des jardins, et mangez-en le fruit?

29. Sophonie le prêtre lut donc

« je suis sachant et témoin », c'est-à-dire j'ai vu les crimes et j'en rends témoignage. S. Jérôme a traduit ici d'après les LXX, qui ont γνώστης, signifiant à la fois juge et connaisseur. Cfr. Mal. III, 4; Job, XVI, 20.

24. — La lettre de Jérémie aux exilés, qui s'arrête au verset précédent, excita sans doute une grande émotion chez les faux prophètes de Babylone. — *Semeiam Nehelamiten*. Nous ne trouvons pas d'autre mention de ce personnage, qui sans doute est appelé Nehelamite, de sa famille ou de son lieu d'origine. Caron ne peut voir dans ce mot avec Kugchi, un surnom sarcastique, « le rêveur », de הַלֵּם, songer.

25. — *In nomine tuo*, de ta propre autorité, sans aucune mission de ma part. — *Libros*, une lettre comme au v. 4; les Hébreux se servent indifféremment du singulier ou du pluriel, IV Rois, X, 4, XX, 42. Suivant quelques commentateurs, il est ici question de deux lettres, l'une adressée à Sophonie, l'autre à tout le peuple; mais plus probablement il ne s'agit que d'une seule qui avait été adressée à Sophonie pour être communiquée par lui aux prêtres et au peuple. — *Sophoniam filium Maasiae sacerdotem*, celui sans doute, qui est appelé second prêtre, LII, 24; IV Rois, XXV, 48. C'est lui qui avec Phassur, fut, pendant le siège, envoyé à Jérémie par Sédécias, XXI, 4.

26. — Les trois vv. 26-28 donnent le contenu de cette lettre. — *Pro Joiada sacerdote*, Sophonie aurait remplacé ce personnage comme second prêtre, c'est-à-dire probablement comme vicaire du grand-prêtre. Peut-être vaut-il mieux traduire l'hébreu : sous Joiada, parce que, au lieu du singulier *dux* de la Vulgate, ἐπιστάτην des LXX, l'hébreu a le pluriel שָׂרְיָהוּ, inspecteurs ou préposés à la surveillance du temple, fonction qui, XX, 4, est remplie en premier par Phassur. — *Arreptitium*, litt. fanatique, V. IV Rois, IX, 41. Dans l'Orient, dit Payne Smith, la folie est regardée comme quelque chose de divin, et plusieurs des actions symboliques, accomplies par les prophètes, comme par exemple Jérémie portant un joug sur ses épaules, pouvaient attirer la raillerie des moqueurs, qui y voyaient plutôt de la folie que de la prophétie. — *Et prophetantem*, se faisant passer pour prophète. — *In nervum*, XX, 2. — *Carcerem*, litt. « les ceps. »

27. — *Non increpasti*, pourquoi n'as-tu pas empêché Jérémie de parler, comme c'était ton devoir?

28. — C'est le résumé de la lettre de Jérémie, V. plus haut, 5, 6.

29. — *Legit...* Dans quel but Sophonie lut-il cette lettre à Jérémie? On ne nous le dit pas; mais il semble que c'était pour l'ins-

cette lettre devant le prophète Jérémie.

30. Et la parole du Seigneur fut adressée à Jérémie, en ces termes :

31. Transmets ceci à toute la déportation : Voici ce que dit le Seigneur à Sèmeias le Néhélamite : Parce que Sèmeias vous a prophétisé, quoique je ne l'aie pas envoyé, et qu'il vous a fait mettre votre confiance dans le mensonge.

32. Voici ce que dit le Seigneur : Je visiterai Sèmeias le Néhélamite, et sa race. Il n'aura pas de descendants au milieu du peuple, et il ne verra pas le bien que je ferai à mon peuple, dit le Seigneur; parce qu'il a prêché la rébellion contre le Seigneur.

librum istum in auribus Jeremiæ prophetæ.

30. Et factum est verbum Domini ad Jeremiam, dicens :

31. Mitte ad omnem transmigratationem, dicens : Hæc dicit Dominus ad Semeian Nehelamiten : Pro eo quod prophetavit vobis Semeias, et ego non misi eum; et fecit vos confidere in mendacio,

32. Idecirco hæc dicit Dominus : Ecce ego visitabo super Semeian Nehelamiten, et super semen ejus; non erit ei vir sedens in medio populi hujus; et non videbit bonum quod ego faciam populo meo, ait Dominus; quia prævaricationem locutus est adversus Dominum.

CHAPITRE XXX

Annnonce de l'avenir glorieux réservé aux enfants d'Israël. Le prophète prédit d'abord d'une manière générale leur retour dans leur pays, (xx. 1-3). — Il annonce ensuite le grand jour du jugement du monde et de la délivrance d'Israël, (xx. 4-14). — Le Seigneur se tournera contre ceux qui ont été les instruments de sa vengeance, (12-17). — Consommation du salut, (xx. 18-24).

1. Voici la parole qui fut adressée à Jérémie par le Seigneur :

1. Hoc verbum quod factum est ad Jeremiam a Domino, dicens :

truire des menées des faux prophètes à Babylone, car, d'après xxi. 4. xxxvii. 3, il ne semble pas avoir été animé de sentiments hostiles à Jérémie. Keil.

30. — A la suite de cette communication Jérémie reçoit l'ordre de prédire à Semeias la punition que Dieu lui destine.

31. — *Ad omnem transmigratationem.* Semeias ayant fait connaître ses fausses prophéties à tous les exilés, sa punition sera aussi connue de tous.

32. — *Visitabo*, pour le punir. — *Non erit ei vir sedens in medio populi hujus*, il n'aura pas de postérité, et aucun de ses enfants ne fera partie du peuple de Dieu. — *Non videbit bonum*, les bénédictions que Dieu répandra sur le peuple au retour de la captivité; où, s'il ne s'agit pas ici du retour de la captivité, que Semeias était sans doute trop âgé

pour voir, il ne jouira pas de la paix que Dieu a promise aux exilés, xx. 6 et 7.

2^e Annonce de la restauration de Juda et d'Israël après la période du cbâtement, (xxx-xxxiii).

Cette seconde division de la seconde partie des prophéties peut se diviser elle-même en trois subdivisions : A. Prophétie relative au salut d'Israël, xxx, xxxi; B. un acte symbolique destiné à montrer que la ruine de Jérusalem et de Juda ne sera que temporaire, xxxii; C. une prophétie renouvelant la promesse de la restauration de Jérusalem et de Juda, xxxiii.

a. *Prophétie relative au salut d'Israel, (xxx-xxxi).*

CHAP. XXX. — 1. — On ne peut fixer qu'approximativement la date de ce chapitre et du suivant. Il n'est pas probable qu'ils

2. Hæc dicit Dominus Deus Israel, dicens : Scribe tibi omnia verba quæ locutus sum ad te, in libro.

33. Ecce enim dies veniunt, dicit Dominus; et convertam conversionem populi mei Israel et Juda, ait Dominus, et convertam eos ad terram quam dedi patribus eorum; et possidebunt eam.

4. Et hæc verba quæ locutus est Dominus ad Israel et ad Judam;

5. Quoniam hæc dicit Dominus; vocem terroris audivimus; formido et non est pax.

6. Interrogate, et videte si generat masculus; quare ergo vidi omnis viri manum super lumbum suum, quasi parturientis, et conversæ sunt universæ facies in auruginem ?

2. Voici ce que dit le Seigneur Dieu d'Israël : Ecris toutes les paroles que je t'ai dites dans un livre :

3. Car les jours viennent, dit le Seigneur, où je ramènerai mon peuple d'Israël et de Juda, dit le Seigneur, où je les ferai revenir à la terre que j'ai donnée à leurs pères, et ils la posséderont.

4. Et voici les paroles que le Seigneur a dites à Israël, et à Juda;

5. Car le Seigneur dit : Nous avons entendu un cri de terreur; c'est l'épouvante, et non la paix.

6. Interrogez et voyez si c'est au mâle d'enfanter : Pourquoi donc ai-je vu les hommes les mains sur leurs reins, comme une femme qui enfante; et pourquoi leurs visages tournent-ils en pâleur ?

aient été prononcés, mais ils ont seulement été écrits. Peut-être est-ce pendant la dixième année de Sédécias, comme les ch. xxxii et xxxiii, qu'ils ont été composés. Ce verset est le titre de toute cette prophétie, et non-seulement des §§. 2 et 3, comme Hitzig l'a prétendu à tort.

2. — *Scribe tibi...* Cette prophétie, comme nous venons de le dire, ne fut pas adressée oralement au peuple; mais, par exception avec toutes les prédictions de Jérémie, elle devait être gardée secrète par lui, et n'être sans doute communiquée qu'à quelques fidèles serviteurs de Dieu. — *Omnia verba* ne signifie pas que toutes les communications faites jusqu'alors au prophète sont contenues dans ces deux chapitres, mais, tout au plus, que ceux-ci sont un sommaire de toutes les paroles d'espérance et de miséricorde que renferment les prédictions antérieures. Et en fait cette prophétie a des points de rapport continus avec ces prédictions; Cfr. xxx, 5, 6 avec vi, 24 et xxii, 23; xxx, 40 avec xxiii, 4; xxx, 44 avec xxii, 20; xxxi, 1 avec iii, 18, 3 avec ii, 2; 6 avec iii, 14; 9 avec iii, 21, 22; 18, 19 avec iii, 21-23; 23, 24 avec iii, 17, 18; 32 avec iii, 44; 33 avec iii, 46, etc. Mais rigoureusement il ne s'agit que de la prophétie suivante. — *Quæ locutus sum*. Ce prétérit signifie seulement que le discours de Dieu a précédé sa mise en écrit par le prophète.

3. — *Dies veniunt*, expression indéfinie, un jour viendra. — *Convertam conversionem*, expression équivalente à : je les ramènerai de l'exil, je ramènerai ceux qui doivent revenir, V. xxix, 14. — *Populi mei Israel et*

Juda. La prédiction est générale : tout le peuple de Dieu y est compris. Il est certain que plusieurs exilés des dix tribus revinrent avec ceux de Juda; mais il y a aussi dans cette restauration partielle le gage et la promesse d'une restauration plus complète par la conversion du peuple d'Israël à Jésus-Christ et à l'Eglise. « Ita passim omnes interpretes catholici. Loquitur enim propheta non tam de temporalibus quam de spirituali reditu e captivitate diaboli et peccati, quam figuravit captivitas... Inchoate ergo a captivitate peccati et diaboli liberavit Judæos Christus in primo suo adventu, quia paucos liberavit; et de eo intelligunt hæc S. Hieronymus, Rabanus, Hugo et Vatablus; sed complete id faciet sub secundum adventum, cum omnes salvabit; unde tunc plene implebitur hæc prophetia. Ita Lyranus ». Cornelius a Lapide.

4. — Introduction à la description du retour du peuple annoncé dans le verset précédent.

5. — *Quoniam*, כִּי, ainsi. — *Vocem terroris... formido et non est pax...* Le prophète transporte par la pensée les lecteurs de son livre jusqu'au grand jour qui verra la délivrance d'Israël. Car cette délivrance doit être précédée de maux épouvantables : un empire aussi puissant que celui de Babylone peut-il s'érouler sans convulsions terribles ?

6. — *Si generat masculus*, אם־יִלְדֵּם, s'il enfante. Cherchez partout si l'on a vu pareille chose, vous trouverez que c'est impossible. — *Omnes viri... quasi parturientis*. Et cependant tous les hommes gémissent comme des femmes en travail; développement d'une

7. Malheur! parce que ce jour sera grand! Il n'y en aura pas de pareil. Ce sera un temps d'affliction pour Jacob; mais il en sera délivré.

8. Car en ce jour là, dit le Seigneur, je briserai le joug qu'il a mis sur ton cou, et je romprai tes chaînes, et les étrangers ne te maltraiteront plus.

9. Mais il serviront le Seigneur leur Dieu, et David leur roi que je leur susciterai.

10. Ne crains donc pas, mon serviteur Jacob, dit le Seigneur : n'aie pas peur, Israël. Car je te sauverai de ce pays éloigné, et ta race de la terre de sa captivité. Jacob reviendra, il sera en repos, il sera dans l'abondance de tous les biens, et il n'aura plus personne à craindre.

7. *Vae*, quia magna dies illa, nec est similis ejus; tempusque tribulationis est Jacob, et ex ipso salva-bitur.

Joel. 2, 11; Amos. 5, 18; Soph. 1, 15.

8. Et erit in die illa, ait Dominus exercituum; conteram jugum ejus de collo tuo, et vincula ejus dirumpam, et non dominabuntur ei amplius alieni;

9. Sed servient Domino Deo suo, et David regi suo, quem suscitabo eis.

10. Tu ergo ne timeas, serve meus Jacob, ait Dominus, neque paveas, Israel, quia ecce ego salvabo te de terra longinqua, et semen tuum de terra captivitatis eorum; et revertetur Jacob, et quiescet, et cuuctis affluet bonis, et non erit quem formidet;

Isai. 43, 1; 44, 2; Luc. 1, 70.

image dont la forme plus simple est dans *Isaïe*, XIII, 8. — *Inauruginem*, יַרְקִין, cette pâleur verdâtre qu'une grande frayeur amène, et non pas la jaunisse, comme le dit Sacy, d'après les LXX : εἰς ἰκτερον.

7. — *Magna dies illa*. Cfr. *Joel*, II, 1. Il ne faut pas entendre ce jour de celui qui verra la délivrance d'Israël. — *Nec est similis ejus*, Cfr. *Joel*, II, 2. Ce jour verra en effet la destruction de l'empire babylonien arrivée au faite le plus élevé de la gloire. — *Tempusque tribulationis est Jacob*. Les Juifs qui se trouvaient à Babylone au moment de la prise de cette ville pouvaient partager le sort des vaincus; c'est pour cela que le prophète appelle ce jour un temps de tribulation pour Jacob, c'est-à-dire, pour tout Israël. — *Ex ipso salvabitur*; toutefois ceux qu'aura épargnés le jugement de Dieu, à cause de leur piété, reviendront dans leur patrie. L'hébreu pourrait se traduire : Ce sera pour Jacob un temps de tribulation de laquelle il sera sauvé. S. Jérôme, Théodoret et quelques commentateurs appliquent ce verset à l'époque finale où le peuple fidèle sera délivré de la tyrannie de l'Antéchrist.

8. — *Jugum ejus*, le joug qui a été imposé à Israël par ses ennemis. Suivant Hitzig, Nægelsbach, celui qui a fait peser ce joug est le roi de Babylone. Keil, prétend qu'il ne faut pas restreindre à ce roi la désignation de ce verset, qui, selon lui, est plus générale et se

rapporte à la chute de toutes les nations qui ont opprimé Israël. — *Alieni*, les nations, païennes.

9. — Cfr. *Os. III, 5*. — *David regi suo*. Ils rendront leur culte à Jéhovah leur Dieu, et obéiront à David, c'est-à-dire au Messie, rejeun suscité par Dieu à David, Cfr. *xxiii, 5*. C'est ainsi que le Targum l'entend : ils serviront le Messie, fils de David, leur roi. Ezéchiel appelle aussi le Messie David, *xxxiv, 23* et *xxxvii, 24*. Théodoret, S. Thomas, Grotius rapportent ce passage à Zorobabel; mais c'est à tort, car, comme le remarquent Cornelius à Lapidé et Rosenmüller, Zorobabel n'a pas été roi, et n'a même pas exercé l'autorité royale. Cette conception du second David n'est pas sans analogie avec celle du second Adam, *I Cor. xv, 45* et suiv., conception toute différente de la doctrine rabbinique d'un double Messie, qu'ilavernick semble confondre avec l'idée chrétienne.

10. — *Tu ergo ne timeas*, Cfr. *Is. xli, 13, xliii, 1, 5, xlv, 2*. — *Serve meus Jacob*, parce qu'il sera fidèle à Dieu, cette expression « mon serviteur », qu'on ne trouve qu'une autre fois dans Jérémie, *xlvi, 27*, est fréquente dans la seconde partie d'*Isaïe*, où elle désigne surtout le Messie, V. notre préface sur *Isaïe*, p. 19. *De terra longinqua*, la Babylone où il est déporté. — *Non erit quem formidet*, Cfr. *xxiii, 6; Zach. xiv, 41*. Ce verset et le suivant sont répétés.

11. Quoniam tecum ego sum, ait Dominus, ut salvem te; faciam enim consummationem in cunctis gentibus in quibus dispersi te; te autem non faciam in consummationem; sed castigabo te in iudicio, ut non videaris tibi innoxius.

12. Quia hæc dicit Dominus: Insanabilis fractura tua, pessima plaga tua.

13. Non est qui iudicet iudicium tuum ad alligandum; curacionum utilitas non est tibi.

14. Omnes amatores tui obliiti sunt tui, teque nan quærent; plaga enim inimici percussi te castigatione crudeli; propter multitudinem iniquitatis tuæ dura facta sunt peccata tua.

Supr. 23, 19.

15. Quid clamas super contritione tua? insanabilis est dolor tuus; pro-

11. Car je suis avec toi, dit le Seigneur pour te sauver. Je consumerai la ruine de toutes les nations parmi lesquelles je t'ai dispersé; mais toi, je ne te ruinerai pas; mais je te châtierai selon la justice, afin que tu ne te croies pas innocent.

12. Car le Seigneur dit: Ta blessure est incurable, ta plaie est maligne.

13. Personne ne juge comme il faut la manière de la bander; les remèdes sont inutiles dans ton état.

14. Tous tes amants t'ont oubliée, et ils ne te recherchent plus. Car je t'ai frappée comme un ennemi, d'un châtement cruel à cause de la multitude de tes iniquités et parce que tu t'es enduecie dans le péché.

15. Pourquoi cries-tu sur ta blessure? Ta douleur est incurable. C'est

41. — *Tecum ego sum.* Targum: ma parole (viendra) à ton secours. — *Consummationem in cunctibus gentibus.* V. iv, 28, v, 48; je perdrai entièrement les nations parmi lesquelles je t'ai dispersé. — *Castigabo te in iudicio.* לכושפי, je te châtierai selon la justice et l'équité. Cfr. x, 24, et seulement pour qu'à la suite du châtement tu deviennes meilleur. — *Ut non videaris tibi innoxius.* נקה לא אנוק, mots auxquels les anciens commentateurs juifs, d'après le Targum, donnent le sens de: en te punissant je ne te punirai pas entièrement; mais que l'on s'accorde aujourd'hui à comprendre autrement: en te pardonnant je ne te pardonnerai pas tout à fait; c'est-à-dire je ne t'épargnerai pas tout châtement. Cette explication se rapporte mieux que la première avec les versets suivants. Les LXX omettent les v. 40 et 41.

42. — Ces versets jusqu'au 47^e sont un développement de la pensée exprimée dans le v. 44: le châtement existera pour les Juifs, mais ne sera pas poussé jusqu'à la destruction complète du peuple. — *Insanabilis fractura tua.* Cfr. xv, 48. Dans l'hébreu, le peuple d'Israël est considéré par Dieu comme la fille de Sion, plus haut, iv, 11, viii, 49, etc., et il lui parle toujours au féminin. Du reste le v. 44 exige cette métaphore. — *Pessima plaga tua.* cfr. x, 49, xiv, 47.

43. — *Non est... ad alligandum.* Aucun médecin ne sait comment panser ta plaie pour la guérir; juger le jugement de quel-

qu'un c'est juger en sa faveur; nous avons déjà rencontré cet hébraïsme, v, 28. Cette phrase a donc ce sens: Personne ne te défendra, personne ne te soulagera. Le prophète y a mêlé deux métaphores, tirées l'une du droit, l'autre de la médecine. — *Curacionum utilitas.* הנהלת, litt. « les guérisons et les cicatrices », הנהלת, v. 47, cicatrice, parce que la chair monte et recouvre peu à peu la plaie guérie. Les LXX divisent différemment le verset: « Personne ne juge ta cause, tu as été soigné dans ta douleur, et aucune utilité ne t'en est venue ». « Quocumque te converteris, utilitas non est tibi, quia offendisti eum qui verus et solus est medicus ». S. Jérôme.

44. — *Amatores tui.* V. xxii, 20, et la note. — *Obliti sunt tui,* l'oublieront, prêterit pour le futur, comme iv, 3, etc. Ces nations, xxvii, 3, qui cherchent ton alliance, l'abandonneront. — *Teque non quærent.* Elles ne s'inquiéteront pas de savoir si elle est malade, comme un ami qui s'intéresse à la santé de son ami, dit Kimchi. — *Plaga inimici, la blessure qu'un ennemi infligerait.* Dieu punit les pécheurs comme s'il était leur cruel ennemi; Cfr. v, 6, Job, xiii, 24, xxx, 24. — *Propter...* Il n'y a dans cette manière d'agir aucune injustice: les péchés d'Israël en sont la cause, il y a si longtemps qu'il se livre à l'iniquité, qu'il s'est endurci dans le crime.

45. — *Super contritione tua,* sur ta blessure, v. 12. Tu ne peux pas te plaindre, car tu es justement frappée, à cause de tes pé-

à cause de la multitude de tes iniquités, et de ton endurcissement dans le péché, que je t'ai fait cela.

16. Cependant tous ceux qui te dévorent seront dévorés, tous tes ennemis seront emmenés en captivité; ceux qui te dépouillent seront dépouillés, et tous tes pillards je les livrerai au pillage.

17. Car je refermerai ta cicatrice et je te guérirai de tes blessures, dit le Seigneur. Ils t'ont appelée la répudiée, ô Sion. C'est celle-là que personne ne recherchait plus.

18. Voici ce que dit le Seigneur : Je ferai revenir les captifs des tentes de Jacob; j'aurai compassion de ses toits; la ville sera rebâtie sur sa hauteur, et le temple sera fondé sur le plan qui lui convient.

pter multitudinem iniquitatis tuæ, et propter dura peccata tua feci hæc tibi.

16. Propterea omnes qui comedunt te, devorabuntur; et universi hostes tui in captivitatem ducentur; et qui te vastant, vastabuntur, cunctosque prædatores tuos dabo in prædam.

17. Obducam enim cicatricem tibi, et a vulneribus tuis sanabo te, dicit Dominus. Quia ejectam vocaverunt te Sion: Hæc est quæ non habebat requirementem.

18. Hæc dicit Dominus: Ecce ego convertam conversionem tabernaculorum Jacob, et tectis ejus miserebor, et ædificabitur civitas in excelso suo, et templum juxta ordinem suum fundabitur.

chés. — *Feci hæc tibi.* Dieu lui-même venge les injures qui lui ont été faites.

16. — *Propterea.* Au v. 14 nous avons vu que le châtement envoyé à Israël était destiné à le punir de ses péchés et non à le détruire entièrement. Dieu rappelle ici cette promesse; aussi pensons-nous avec Gésenius, etc. que לֶחֶץ a plutôt ici le sens de « néanmoins » que celui de « à cause de cela », que la Vulgate lui donne. Souvent les prophètes emploient cette transition, pour passer des menaces et des reproches aux consolations et aux promesses : Is. x, 24, xxvii, 9, xxx, 48; Ezech. xxxix, 25; Os. ii, 41 et Jérém. xvi, 14. Quelques commentateurs lui laissent cependant le sens de « c'est pourquoi », mais en le rattachant au v. 14. — *Omnes qui comedunt te...* Quand Dieu aura jugé la punition suffisante, il se retournera contre les instruments dont il s'est servi contre son peuple. Les ennemis de Sion, qui, comme des bêtes féroces, voulaient la dévorer. Cfr. ii, 3, seront eux-mêmes dévorés, emmenés en captivité, dépouillés, Cfr. xxii, 22. — *Hostes tui in captivitate ducentur.* LXX : ἐχθροὶ σου κρέας αὐτῶν ἔδονται. — *Qui te vastant.* שֹׂשַׁן, ce participe, dit Payne Smith, est formé régulièrement d'après les principes araméens; le Keri lui substitue שֹׂסִיק, forme plus hébraïque, mais il fait ainsi disparaître une marque distinctive du style de Jérémie et de la date de ses écrits.

17. — Cfr. viii, 22, xxxiii, 6. — *Ejectam,* comme une femme répudiée par son mari, Is. lxii, 4. — *Sion... que non habebat requi-*

rentem. Les ennemis parlent avec mépris de Sion, faisant, suivant quelques-uns, allusion à la signification de ce nom, « sécheresse, désert », et croient qu'elle a été oubliée par Dieu, et que personne ne s'occupe plus d'elle.

18. — La délivrance promise à Sion fait l'objet de nouveaux développements. — *Convertam conversionem tabernaculorum,* je ramènerai les tentes de Jacob qui ont été emportées de ce pays; Cfr. v. 3, et plus bas, xxxiii, 7, 41, 26. Suivant Maldonat, Dieu désigne, sous le nom de tentes, toutes les familles de Jacob, qui, dispersées dans l'exil, habitaient comme autrefois, lors de la sortie d'Egypte, sous des tentes; mais les tentes n'ont pas ce sens, et ce n'est qu'une expression poétique pour les habitations, comme le prouve le parallèle *tectis ejus*, litt. « ses habitations ». — *Miserebor,* j'aurai pitié de ses habitations, c'est-à-dire je relèverai les habitations de Jacob qui ont été détruites; Cfr. ix, 48. LXX : τὴν ἀγμυλωσίαν αὐτοῦ ἐλέησω. — *Ædificabitur civitas in excelso suo.* La ville sera rebâtie à son ancienne place, sur la colline de Sion; Cfr. Jos. xi, 43. — *Templum,* אֶרְבֵּינָן, ne signifie pas temple, mais seulement édifice élevé, palais; mais le Targum et les LXX l'ont traduit par temple et S. Jérôme les a suivis. — *Fundabitur,* litt. « sera habité ». Le sens de ce passage est : chaque édifice sera habité suivant l'ancienne coutume; il y aura partout autant d'habitants qu'avant la captivité. La traduction *Templum* donne à S. Jérôme l'occasion d'appliquer ces mets à l'Eglise : « Templum juxta ordinem suum

19. Et egredietur de eis laus, voxque ludentium; et multiplicabo eos, et non minuentur; et glorificabo eos, et non attenuabuntur.

20. Et erunt filii ejus sicut a principio, et cœtus ejus coram me permanebit; et visitabo adversum omnes qui tribulant eum.

21. Et erit dux ejus ex eo, et princeps de medio ejus producetur; et applicabo eum, et accedet ad me; quis enim iste est qui applicet cor suum ut appropinquet mihi, ait Dominus.

cæremoniasque fundatum, ut quidquid in priori populo fiebat carnaliter, in Ecclesia spiritualiter completeretur. »

19. — *Ex eis*, des palais et des habitations de Jacob. — *Laus*, non seulement la louange de Dieu, mais des actions de grâces pour le grand bienfait de la délivrance. — *Voxque ludentium*, la voix du peuple qui se réjouit de sa prospérité et de la protection dont il est l'objet. — *Glorificabo eos*, litt. « je les multiplierai », Cfr. Nab. III, 15. Leur multitude leur sera un titre de gloire, Maldonat. Sur toute cette promesse, Cfr. Zach. x, 8, et plus haut XXIX, 46.

20. — *Sicut a principio*, comme aux temps les plus fortunés de l'histoire d'Israël, sous les règnes de David et de Salomon; selon S. Jérôme l'allusion est ici aux temps d'Abraham, d'Isaac et de Jacob. — *Cœtus ejus coram me permanebit*, ils ne seront plus jamais chassés de leur patrie. *Cœtus*, עדת, est l'ensemble du peuple. — *Visitabo...* Dieu châtierra ceux qui s'attaqueront à son peuple. « Sensus mysticus ad Ecclesiam commodissime transfertur. Jacob, Christus; duodecim ejus filii, unde infiniti posteri propagati, duodecim Apostoli, qui infinitam christianorum multitudinem genuerunt; civitas supra montem ædificata, Ecclesia catholica omnibus conspicua, quæ latere non potest ». Maldonat.

21. — *Dux ejus ex eo, et princeps de medio ejus producetur*. Les anciens commentateurs juifs et chrétiens appliquent ces paroles au Messie, qui est appelé ici אדיר, glorieux, illustre. Littéralement ce verset signifie que dorénavant le peuple ne sera ni gouverné ni subjugué par des étrangers, mais que ses chefs seront pris dans son propre sein. Suivant quelques-uns il y a même dans ces paroles une abrogation de la royauté de la famille

19. De ces lieux sortiront les louanges et les cris de joie. Je les multiplierai, et leur nombre ne diminuera plus; je les glorifierai, et ils ne seront plus méprisés.

20. Leurs enfants seront comme dans le commencement, et leur assemblée demeurera ferme devant moi, et je visiterai tous ceux qui les font souffrir.

21. Leur chef sera des leurs, un prince naîtra du milieu de lui. Je l'appliquerai moi-même, et il s'approchera de moi. Qui est, en effet, celui qui applique son cœur à s'approcher de moi, dit le Seigneur?

de David : les descendants de ce roi ne seront plus, au retour de l'exil, les chefs de la nation. Cependant, comme le fait remarquer Keil, toute la royauté d'Israël restaurée a pour terme le royaume du Messie. — *Applicabo eum et accedet ad me*. Je le ferai approcher de moi et il m'abordera sans crainte. Ce n'est pas du peuple qu'il s'agit ici, comme le veulent le Targum et les LXX, mais du chef dont il vient d'être question. Dieu le fera approcher de lui, et lui donnera ainsi une prérogative, jusqu'alors réservée à ceux qui étaient consacrés à son service, comme il l'avait donnée à ses prêtres, Nomb. XVI, 5 et à Moïse, Exod. XXIV, 2, où le même verbe qu'ici, נגש, est employé. Cette prophétie est réalisée, disent S. Jérôme, Raban Maur, Hugues de Saint-Cher, par l'union hypostatique de l'humanité au Verbe, ou, suivant Nicolas de Lyre, Vatable, Cornelius à Lapide, par l'union des volontés du Père et du Fils : « Filius meus dilectus in quo mihi complacui ». Matt. III, 47. — *Quis enim ita est...* c'est-à-dire qui oserait, sans ma permission, s'approcher de moi? Dans l'ancienne Loi, celui qui approchait de Jéhovah, le voyait, devait mourir, Nomb. VIII, 49. Ex. XIX, 24, xxxiv, 3, etc. En appliquant ces paroles au Christ, comme les précédentes, Maldonat les interprète ainsi : « Quis est alius præter illum, qui audeat in animum inducere, ut vocet se Filium meum? Solus enim Christus natura, nos adoptione. Dei filii sumus. » — *Applicet cor suum*, ערבאת לבו, expression qui a beaucoup occupé les commentateurs. Le meilleur sens semble être donner son cœur, c'est-à-dire sa vie, en gage : celui qui ose approcher de Dieu sans sa permission donne sa vie en gage, c'est-à-dire doit s'attendre à payer de sa vie cette témérité. Seul un personnage extraordinaire peut le tenter.

22. Vous serez mon peuple, et je serai votre Dieu.

23. Voici que le tourbillon du Seigneur, sa fureur éclatante, sa tempête prête à foudre va se reposer sur la tête des impies.

24. Le Seigneur ne détournera pas sa colère et son indignation, jusqu'à ce qu'il ait fait et accompli la pensée de son cœur, et vous comprendrez cela dans le dernier des jours.

22. Et eritis mihi in populum, et ego ero vobis in Deum.

23. Ecce turbo Domini, furor egrediens, procella ruens, in capite impiorum conquiescet.

24. Non avertet iram indignationis Dominus, donec faciat et compleat cogitationem cordis sui; in novissimo dierum intelligetis ea.

CHAPITRE XXXI

Le salut s'étendra aux deux parties de la nation, aussi bien à Israël qu'à Juda. Dieu annonce le retour de tout le peuple, (vv. 4-6). — Description de ce retour joyeux, (vv. 7-14). — Il faut bannir les pleurs : annonce de l'incarnation et de la rédemption, (vv. 15-22). — Bénédiction du nouveau Sanctuaire, (vv. 23-26). — Vie nouvelle du peuple, (vv. 27-30). — Nouvelle alliance de Dieu avec son peuple, (vv. 34-40).

1. En ce temps-là, dit le Seigneur, je serai le Dieu de toutes les tribus d'Israël, et ils seront mon peuple.

2. Voici ce que dit le Seigneur : le peuple qui était échappé à l'é-

1. In tempore illo, dicit Dominus : Ero Deus universis cognationibus Israel, et ipsi erunt mihi in populum.

2. Hæc dicit Dominus : Invenit gratiam in deserto populus qui re-

22. — C'est sous le règne de ce prince glorieux qu'Israël sera vraiment le peuple de Dieu. Cfr. xxiv, 7, xxxi, 4, 33, Hebr. viii, 40.

23-24. — En face du salut du peuple de Dieu, le prophète fait contraster la ruine des méchants. Nous avons déjà rencontré ces deux versets, avec quelques variantes, xxii, 49-20. Ils s'appliquent, dans cet endroit, au châtiment que Dieu tirera des faux prophètes; ici leur signification est plus générale et décrit le sort de tous les méchants. Rosenmüller, Movers, Hitzig, Nægelsbach prétendent que ces deux versets sont interpolés; mais il n'y a rien de plus conforme aux habitudes des prophètes que de faire toujours accompagner les promesses de salut pour les justes par des menaces de ruine contre les pêcheurs incorrigibles. Isaïe en agit ainsi, V. ch. LVIII-LXVI. Peut-être ces deux versets seraient-ils mieux joints au chapitre suivant qu'à celui-ci.

CHAP. XXXI. — 1. — *In tempore illo*, ces derniers jours, « in novissimo dierum » de

xxx, 24, promesse des temps messianiques, ou des jours heureux prédits plus haut, xxx, 48 et suiv. — *Deus universis cognationibus Israel*, toutes les familles des douze tribus, dont les deux royaumes, séparés depuis la mort de Salomon, seront alors réunis. Cette prédiction n'est pas encore accomplie, dit Faussett.

2. — *In deserto*, dans le désert d'Arabie, après la sortie d'Égypte, selon Rashi, Ewald, etc.; mais cette explication ne s'accorde pas bien avec les mots suivants : — *Qui remanserat a gladio*. L'oppression à laquelle les Israélites avaient été soumis en Égypte n'est pas de nature à justifier cette manière de parler. Il vaut mieux voir dans le désert une métaphore pour la Babylonie, lieu d'exil et par suite désert pour Israël. Ainsi Théodoret, Schnurrer, Michaelis, Rosenmüller, etc. Le glaive indique l'invasion chaldéenne, la prise de Jérusalem. LXX : « J'ai trouvé (mon peuple) chaud, c'est-à-dire vivant encore, dans le désert, avec ceux qui avaient

manserat a gladio; vadet ad requiem suam Israel.

3. Longe Dominus apparuit mihi. Et in charitate perpetua dilexi te; in deo attraxi te, miserans.

4. Rursumque ædificabo te, et ædificaberis, virgo Israel; adhuc ornaberis tympanis tuis, et egredieris in choro ludentium.

5. Adhuc plantabis vineas in montibus Samariæ; plantabunt plantantes, et donec tempus veniat, non vindemiabunt.

6. Quia erit dies in qua clamabunt custodes in monte Ephraim :

pée, a trouvé grâce dans le désert; Israël ira à son repos.

3. Au loin le Seigneur m'est apparu. Et je t'ai aimé d'un amour éternel; aussi je t'ai attiré avec miséricorde.

4. Je te bâtirai de nouveau, et tu seras bâtie, vierge d'Israël. Tu auras encore des ornements avec tes tambourins, et tu prendras part aux chœurs joyeux.

5. Tu planteras encore des vignes sur les montagnes de Samarie. Ceux qui les planteront, ne les vendangeront pas avant que le temps soit venu.

6. Car un jour sera où les gardes crieront sur le mont d'E-

péri par le glaive. » S. Jérôme fait la remarque suivante sur cette traduction : « Riddle Latini Codices in hoc loco ambiguitate verbi græci pro calido lupinos interpretati sunt. Græcum enim θερμόν utrumque significat, quod et ipsum non habetur in hebræo. Est enim scriptum Hen, הן, quod Aquila, Symmachus et Theodotion χάρην, hoc est gratiam, interpretati sunt. Sicut LXX posuerunt calidum, putantes ultimam litteram Mem esse. Si enim legamus Hen, per litteram Nun, gratia dicitur, si per M. calor (חם) interpretatur. » — *Ad requiem suam*, dans un lieu tranquille et à l'abri des ennemis. litt. : « je l'amènerai à son repos ». LXX : βασιζατε και μη δόσητε τον Ισραηλ.

3. — *Longe Dominus apparuit mihi*. Le prophète, parlant au nom du peuple, voit en esprit le Seigneur accomplir le dessein de miséricorde énoncé au v. 2. Aussi longtemps que le peuple était en exil, le Seigneur s'était éloigné de lui; à présent il se rapproche, pour lui être favorable. *Longe*, c'est-à-dire loin de Sion, où Jéhovah, Dieu d'Israël, siège sur son trône, Ps. xiii. 7. D'autres traduisent : depuis longtemps, depuis des siècles le Seigneur s'intéresse à son peuple; c'est l'explication du Targum, de Vatable, de Sanchez, de Cornelius. Maldonat applique ces mots à la venue du Christ : qu'il y a encore longtemps, dit le peuple, à attendre le Christ qui doit nous délivrer! — *In charitate perpetua...* Le Seigneur répond qu'il aime son peuple d'un amour éternel et qu'il veille toujours sur lui avec grand soin. — *Ideo attraxi te miserans*. « Nequaquam enim merito, sed clementia salvatus est ». S. Jérôme. Même quand Dieu punissait son peuple, il n'oubliait

pas ses desseins de miséricorde sur lui; l'hébreu : « c'est pourquoi je t'ai continué ma faveur ».

4. — *Rursum ædificabo te et ædificaberis*. Je t'établirai dans une prospérité toujours croissante et qui n'aura pas de fin; Cfr. xxxiii. 7. — *Virgo Israel*, le peuple d'Israël, Cfr. xiv. 47. — *Adhuc*, de nouveau. — *Ornaberis tympanis tuis*, comme faisaient les jeunes filles dans les jours de réjouissance publique, Ps. lxxvii. 26; Jug. xi. 34. — *In choro ludentium*, de ceux qui se servent d'instruments de musique, xxx. 49.

5. — *Plantabis vineas*, tu te livreras en paix à la culture de la terre. Cette périphrase est souvent employée pour décrire la paix et la prospérité, Is. xxxviii. 30, lxxv. 21; Cfr. plus haut, xxix. 28. — *In montibus Samariæ*, le royaume d'Israël, III Rois, xiii. 22; IV Rois, xvii. 24. La nature montagneuse de ce pays convient très-bien à la culture de la vigne. — *Plantabunt plantantes... vindemiabunt*. S. Jérôme paraphrase l'hébreu, qui a seulement וקלל וקלל נטעו ונטעו, « plantant ils planteront et ils profanent ». Jérémie fait allusion à la prescription du Lévit. xix. 43-25; d'après laquelle les fruits de nouveaux vignobles ne devaient pas être récoltés durant les trois premières années; ceux de la quatrième année appartenaient au Seigneur; la cinquième année, on les profanait, c'est-à-dire il était permis à tout le monde de s'en servir.

6. — Cette prospérité du royaume d'Israël sera durable, car les causes qui l'avaient arrêtée, c'est-à-dire l'idolâtrie introduite par Jéroboam et l'éloignement des dix tribus du sanctuaire de Jérusalem ne reparaitront plus. Ephraïm, comme Juda, adorera dans le

phraïm : Levez-vous ; montons à Sion vers le Seigneur notre Dieu.

7. Car le Seigneur dit ceci : Jacob, tressaillez de joie ; hennissez contre la tête des nations ; faites du bruit ; chantez, et dites : Seigneur, sauve ton peuple, les restes d'Israël.

8. Voici que je les amènerai de la terre de l'aquilon, je les rassemblerai des extrémités du monde. Parmi eux seront ensemble l'aveugle et le boiteux, la femme enceinte et la femme qui accouche, en grande foule ils reviendront ici.

9. Ils reviendront en larmes, et je les ramènerai dans ma miséricorde, je les conduirai à travers les torrents

Surgite et ascendamus in Sion ad Dominum Deum nostrum.

Isai. 2, 3; Mich. 4, 2.

7. Quia hæc dicit Dominus : Exultate in letitia Jacob, et hinnite contra caput gentium ; personate, et canite, et dicite : Salva, Domine, populum tuum, reliquias Israel.

8. Ecce ego adducam eos de terra aquilonis, et congregabo eos ab extremis terræ : inter quos erunt cæcus et claudus, prægnans, et pariens simul, cœtus magnus revertentium huc.

9. In fletu venient, et in misericordia reducam eos ; et adducam eos per torrentes aquarum in via recta,

temple du Seigneur. — *Clamabunt custodes*, ceux qui, du haut des montagnes, observaient, afin de la faire connaître, la première apparition du croissant de la lune, après la nouvelle lune ; c'est ainsi qu'on pouvait fixer la nouvelle lune et les fêtes qui s'y rapportaient. V. Keil et Smith. — *Ascendamus in Sion*, allons à Jérusalem, expression fort commune dans la Bible. — *Deum nostrum*, celui contre lequel nous nous étions révoltés, mais que maintenant nous avouons seul pour notre Dieu.

7. — *Exultate*, c'est Dieu lui-même qui donne cet ordre. — *Jacob*, hébr. : « sur Jacob », c'est-à-dire sur les glorieuses destinées de Jacob, ou à cause de sa prochaine libération. — *Hinnite*, « id est voces letitiæ plenas, hinnitibusque eorum similes, in cœlum tollite, ut Is. x, 30 et xxiv, 14. Solebant Judæi in letissimis rebus acutas voces tollere, nihil nisi letitiam significantes, quod etiam nunc in Bætica nostra fit ; easque voces, ab-veloras, africano verbo, et relinchos in est hinnitus, Hispani vocant ». Maldonat. LXX : ἔσπευτε. — *Contra caput gentium*, en présence de toutes les nations, afin que toutes vous entendent et se joignent à vous ; mais à cette interprétation des Rabbins nous préférons celle-ci, donnée par Keil, etc. : Poussiez des cris de joie à cause de la tête des nations, parce que vous êtes la plus glorieuse des nations, la première de toutes ; Dieu a choisi en effet Israël parmi tous les peuples pour lui appartenir d'une manière spéciale. Deut. vii, 6 ; II Rois, vii, 23 et suiv. Nous rejetons les explications de Nicolas de Lyre : criez contre le diable qui est la tête des nations ; de Venema, Dæderlein, etc. : contre l'empire

parce qu'il est le plus puissant et le chef de tous les autres ; celle de Jarchi, Rosenmüller : criez du haut des montagnes, ô nations. — *Personate*, hébr. : « faites-vous entendre ». *Saba, Domine, populum tuum*. Formule de l'hosannah, הוֹשֵׁעַ. Ps. xix, 10, xxvii, 9 ; et surtout cxvii, 25 ; avec lequel les Juifs saluèrent notre Seigneur à son entrée à Jérusalem, Matt. xxi, 9. — *Reliquias Israel*, ceux que la guerre et l'exil auront épargnés.

8. — *De terra aquilonis*, iii, 18. — *Ab extremis terræ*, litt. : « des côtés de la terre. » Cfr. vi, 22, xxv, 32 ; Ezéch. xx, 36-41, xxxiv, 13 ; Amos, vi, 10. — *Inter quos erunt cæcus et claudus*... tous, même les plus faibles, ceux qui d'habitude ne peuvent pas supporter les fatigues d'un long voyage reviendront en Palestine. Au lieu des mots : *inter quos... pariens simul*, les LXX ont : ἐν ἑορτῇ πασιῶν καὶ τεκνοποίησει...

9. — *In fletu venient*. Des larmes de joie et de repentir ; « interdum et nimis gaudii fletus indicium ». S. Jérôme. Cfr. Gen. xxix, 41. LXX : ἐξῆθον. — *In misericordia*, celle qu'ils auront obtenue par leurs supplications et leurs prières. — *Per torrentes aquarum*, litt. « auprès des sources des eaux », pour qu'ils ne souffrent pas de la soif dans le désert. Cfr. Is. xlviii, 11. Le sens de la Vulgate est : je les ferai passer sains et saufs à travers tous les obstacles. — *In via recta et non impingent in ea*. Cfr. Is. xxxv, 8, xl, 4 ; c'est ainsi que Dieu aplanira les voies aux Gentils pour qu'ils entrent dans l'Eglise. — *Ephraïm primogenitus meus est*. Le premier-né de Dieu, Ex. iv, 22, est le peuple d'Israël comparé aux autres nations de la terre. Cette désignation est donnée ici à

et non impingent in ea; quia factus sum Israeli pater, et Ephraïm primogenitus meus est.

10. Audite verbum Domini gentes, et annuntiate in insulis quæ procul sunt, et dicite: Qui dispersit Israel, congregabit eum; et custodiet eum sicut pastor gregem suum.

11. Redemit enim Dominus Jacob, et liberavit eum de manu potentioris.

12. Et venient, et laudabunt in monte Sion; et confluent ad bona Domini super frumento, et vino, et oleo, et fetu pecorum et armentorum: eritque anima eorum quasi hortus irriguus, et ultra non esurient.

13. Tunc lætabitur virgo in choro, juvenes et senes simul; et convertam luctum eorum in gaudium, et consolabor eos, et lætificabo a dolore suo.

d'eaux dans un chemin droit, où ils ne trébucheront pas; parce que je suis devenu un père pour Israël, et Ephraïm est mon premier-né.

10. Ecoutez la parole du Seigneur, nations; annoncez aux îles qui sont au loin, et dites: Celui qui a dispersé Israël, le rassemblera; et il le gardera comme un berger garde son troupeau.

11. Car le Seigneur a racheté Jacob, et il l'a délivré de la main d'un plus puissant.

12. Ils viendront, et loueront sur le mont Sion: ils accourront vers les bienfaits du Seigneur, vers le froment, le vin, l'huile, et les petits des moutons et des bœufs: leur âme sera comme un jardin arrosé, et ils n'auront plus faim.

13. Alors la vierge se réjouira dans les chœurs de danse, et les jeunes gens et les vieillards se réjouiront ensemble; je changerai leur deuil en joie; je les consolerai, et je les remplirai de joie après leur douleur.

Ephraïm, qui représente les dix tribus; mais probablement sans qu'il y ait une allusion à la préférence que Jacob montra pour les fils de Joseph, Gen. XLIX. 22 et suiv., en les élevant à la dignité de chefs de tribu et les rendant ainsi égaux à ses propres fils. Il ne faut pas non plus voir ici aucune idée de préférence donnée à Ephraïm sur Juda. Si la délivrance d'Israël de l'exil est mentionnée avant celle de Juda et est plus minutieusement décrite, c'est simplement parce que les dix tribus, languissant depuis longtemps dans l'exil, avaient, aux yeux des hommes peu d'espoir de délivrance. La qualification de premier-né de Dieu donnée à Ephraïm, signifie qu'Ephraïm ne sera pas plus délaissé que Juda.

40. — *Verbum Domini*, cette promesse que fait Dieu de délivrer son peuple. — *In insulis quæ procul sunt*, les nations les plus éloignées, V. II, 40, xxv, 22; Ps. LXXI, 40; Is. XLI, 1-3, XLII, 42; etc. — *Qui dispersit Israel congregabit eum*. Les nations pourraient croire que Dieu n'a pas eu le pouvoir de protéger son peuple contre ses ennemis; qu'elles apprennent que Dieu, pour le punir, l'a exilé au loin, et qu'une fois la punition suffisante, il

va le rappeler dans le pays qu'il lui a donné. Ainsi les épreuves d'Israël ne sont pas causées par la puissance des nations, mais par la volonté de Dieu. Cfr. XXII, 3; Exod. XXXIV, 42 et suivant, Is. XL, 44.

41. — *De manu potentioris*, Cfr. XXXIV, 40. Ces plus puissants qu'Israël sont les païens maîtres du monde, ou, suivant Cornélius, Nabuchodonosor.

42. — *In monte Sion*, le temple, comme l'explique le Targum: sur le mont de la maison du sanctuaire qui sera bâtie dans Sion. — *Bona Domini*, les biens dont le Seigneur les comblera dans leur patrie. — *Super frumento...* Voilà le détail de tous ces biens accordés par le Seigneur; Cfr. Deut. XXVIII, 51. — *Anima eorum quasi hortus irriguus*, comme un jardin fertile et toujours frais; Cfr. Is. LVIII, 41. LXX: ὡς περ ἔθλον ἐγκαρπον. — *Ultra non esurient*, litt. « ils ne continueront plus de languir », comme des exilés. La Vulgate traduit ici d'après les LXX: οὐ πεινάσουσιν ἔτι.

43. — *Lætabitur virgo...* V. plus haut, ψ. 4. — *Juvenes et senes simul*. Pendant les danses des vierges, les jeunes gens et les vieillards se réjouiront ensemble. Chez les

14. J'enivrerai l'âme des prêtres, et mon peuple sera rempli de mes biens, dit le Seigneur.

15. Voici ce que dit le Seigneur : Une voix a été entendue sur la hauteur, une lamentation et un deuil, les larmes de Rachel qui pleure ses enfants, et qui ne veut pas être consolée parce qu'ils ne sont plus.

16. Voici ce que dit le Seigneur : Que votre bouche cesse sa plainte, et que vos yeux cessent leurs lar-

14. Et inebriabo animam sacerdotum pinguedine; et populus meus bonis meis adimplebitur, ait Dominus.

15. Hæc dicit Dominus : Vox in excelso audita est lamentationis, luctus, et fletus Rachel plorantis filios suos, et nolentis consolari super eis, quia non sunt.

Math. 2, 18.

16. Hæc dicit Dominus : Quiescat vox tua a ploratu, et oculi tui a lacrymis; quia est merces operi tuo,

Hébreux les jeunes gens ne se mêlaient pas aux danses des jeunes filles. Belle description de la joie sans mélange du peuple revenu de captivité.

14. — *Inebriabo animam sacerdotum pinguedine.* Le culte lévitique une fois rétabli dans le temple restauré, les prêtres et les lévites recevront de nouveau les oblations et les dîmes. « Quasi dicat : pinguioribus victimis satiabo sacerdotes novi, quam veteris Testamenti, nimirum corpore et sanguine Christi, vel donis Spiritus Sancti, quibus cum repleti sunt apostoli, ebrii esse videbantur, Act. II, 42; » Maldonat, suivi par Cornélius, etc. — *Bonis meis*, les biens du Seigneur dont le x. 42 fait l'énumération.

15. — Une peinture de l'état désolé d'Israël fera d'autant plus ressortir la grandeur des miséricordes de Dieu. — *In excelso*, בְּרִמְהָ, LXX : ἐν ὕψει. Faut-il adopter la traduction donnée par la Vulgate ou suivre les LXX, et S. Matt. II, 48? Ramah, aujourd'hui Er-Râm, dans la tribu de Benjamin, à cinq milles Nord de Jérusalem, était située sur les confins des deux royaumes de Juda et d'Israël, III Rois, xv, 47. Suivant Keil, le mot hébreu ne doit pas être pris ici dans son sens appellatif, *in excelso*, comme I Rois, xxII, 6; Ezéch. xvi, 24. Mais alors comment les lamentations de Rachel sont-elles entendues à Ramah? Parce que, répondent Nægelbach, etc., s'appuyant sur I Rois, x, 2, le tombeau de Rachel était dans le voisinage de cette localité. Mais cette interprétation est entièrement opposée à Gen. xxxv, 16-19; où on lit que Rachel mourut et fut inhumée sur le chemin de Bethléem, non loin de cette ville qui est à cinq mille environ au Sud de Jérusalem et loin de Ramah par conséquent. Si Rachel pleure ses malheureux fils à Ramah, ce n'est donc pas parce qu'elle fut inhumée dans ce lieu, ni, comme le pensent Hitzig et Delitzsch, à cause de Jér. xl, 4, parce que

des captifs auraient été réunis pour le départ à Ramah. Cet endroit est cité ici à cause de sa situation de ville frontière des deux royaumes, d'où les plaintes de Rachel pouvaient être entendues dans Juda. — *Rachel*, mère de Joseph et de Benjamin, est ici la personnification du royaume d'Israël. — *Plorantis filios suos*, les dix tribus détruites par la guerre ou emmenées en captivité. — *Quia non sunt*, parce qu'aucun d'eux n'a été épargné. Le Targum : parce qu'ils ont été exilés. — S. Matthieu, loc. cit., applique ce passage au massacre des innocents par Hérode, mais, comme le remarque Maldonat, souvent ce qui est dit dans l'Ancien Testament littéralement ou historiquement, est interprété allégoriquement par les évangélistes et appliqué à une autre chose. Et le célèbre commentateur cite plusieurs exemples de cette manière d'agir : Exod. xII, 41; appliqué à Notre-Seigneur par S. Jean, xix, 36; Os. xi, 4; entendu de Notre-Seigneur par S. Matthieu, II, 45. « Sic Matthæus dicit in cæde infantium impletum esse quod in captivitate quidem factum est, sed in infantium necesse perfectum ». Cette interprétation de Maldonat, qu'ont aussi donnée S. Jérôme, Raban Maur, S. Thomas, Vatable, Sanchez, est préférable à celle de Theodoret, Hugues de Saint Cher, Cornélius, d'après laquelle Jérémie parle à la lettre du massacre des Innocents, et fait seulement allusion à la captivité de Babylone.

16. — Dieu fait taire ces lamentations, en faisant luire l'espérance du retour. — *Est merces operi tuo*, Cfr. II Par. xv, 7; et Gen. xxx, 48. L'œuvre ou le travail de Rachel, a été de porter et de mettre au monde des enfants; par leur mort elle a été privée des joies qui lui avaient fait endurer ses souffrances et ses travaux : elle trouvera sa récompense dans leur retour. Selon le Targum et Grotius, le sens serait : à cause de la piété je traiterai tes fils avec clémence. Pour Mal-

ait Dominus; et revertentur de terra inimici.

17. Et est spes novissimis tuis, ait Dominus; et revertentur filii ad terminos suos.

18. Audiens auidi Ephraim transmigrañtem : Castigasti me, et eruditus sum, quasi juvenculus indomitus; converte me, et convertar; quia tu Dominus Deus meus.

19. Postquam enim convertisti me, egi pœnitentiam; et postquam ostendisti mihi, percussi femur meum. Confusus sum, et erubui, quoniam sustinui opprobrium adolescentiæ meæ.

20. Si filius honorabilis mihi Ephraim, si puer delicatus; quia ex quo locutus sum de eo, adhuc recordabor ejus. Idcirco conturbata sunt

mes, parce que vos œuvres auront une récompense, dit le Seigneur, et ils reviendront de la terre ennemie.

17. Il y a une espérance pour ton avenir, dit le Seigneur, et tes enfants reviendront dans leur pays.

18. J'ai entendu Ephraïm s'en allant en exil : Tu m'as châtié, et j'ai été instruit, comme un jeune taureau indompté. Convertis-moi, et je me convertirai parce que tu es le Seigneur mon Dieu.

19. Car après que tu m'as converti, j'ai fait pénitence, et après que tu m'as éclairé, j'ai frappé ma cuisse. J'ai été confus, et j'ai rougi, parce que j'ai porté l'opprobre de ma jeunesse.

20. Ephraïm est-il mon fils chéri, un enfant élevé avec tendresse ? Dès que je parle contre lui, je me souviens néanmoins encore de lui.

donat, l'œuvre de Rachel sont ses larmes et son deuil. — *Revertentur de terra inimici.* Voici la récompense : les enfants de Rachel reviendront de l'exil où l'ennemi les retenait.

17. — *Novissimis tuis*, ton avenir, ou, suivant Rosenmüller, ta postérité; Cfr. xxix, 41. — *Revertentur filii ad terminos suos.* « Hoc juxta litteram necdum factum est, neque enim decem tribus, quæ in civitatibus Medorum exsulant atque Persarum, reversas in terram judæam legimus; sed juxta spiritum, et in passione Domini completum est et hucusque completur... De parvulis intelligimus, quod mercedem habeant effusi sanguinis pro Christo : et pro terra Herodis inimici, teneant regna cœlorum : et reversuri sint in sedem pristinam, quando pro corpore humilitatis, corpus receperint gloriosum. Ista est spes novissima, quando justii fulgebunt sicut sol, Sap. iii ». S. Jérôme.

18. — *Audi*, avec miséricorde et bienveillance. — *Transmigrañtem*, בַּמִּטְרִיד, se plaignant et se repentant après les châtiements que lui ont valu ses crimes. Les LXX rendent mieux l'hébreu que la Vulgate : ὀδυσπομένου. Voici en effet ce que dit Ephraïm : — *Castigasti me et eruditus sum*, litt. « Tu m'as châtié et j'ai été châtié », c'est-à-dire mon châtiement a été énergique, mais n'a pas été plus grand que ma faute. — *Quasi juvenculus indomitus*, un jeune veau qui n'est pas habué au joug et au travail, Cfr. Os. x, 41; et

Deut. xxxii, 45. — *Converte me et convertar*, rappelle-moi de mes voies mauvaises; avec du péché commis : il s'agit en effet du retour à Dieu par la pénitence plutôt que du retour de la captivité. — *Deus meus*. Le plus grand péché du peuple a été l'idolâtrie; il en fait l'aveu en invoquant Jéhovah pour son Dieu.

19. — *Postquam convertisti me egi pœnitentiam*. Lorsque mon esprit a été changé, je me suis repenti de mes péchés. « Id est, postquam me castigasti, aut castigando converti fecisti. Hæc tria verba, castigare, convertere, ostendere, hoc loco idem valent ». Maldonat. — *Ostendisti mihi*, litt. « j'ai été instruit », c'est-à-dire le châtiement m'a appris la sagesse. — *Percussi femur meum*, comme ceux qui se désolent, Ezech. xxi, 47. — *Confusus sum et erubui*, expression analogue à celle d'Isaïe, xlv, 46. — *Sustinui opprobrium adolescentiæ meæ*, c'est-à-dire la honte que je me suis attirée dans ma jeunesse par les péchés que j'ai commis. V. un aveu analogue à cette confession d'Ephraïm, iii, 22 et suiv.

20. — Le Seigneur reprend la parole. — *Si filius... delicatus*. Ephraïm lui est toujours cher, c'est pour cela que, malgré ses péchés, il s'est souvenu de lui. — *Honorabilis*, litt. « précieux », cher. — *Puer delicatus*, un enfant dont Dieu fait ses délices; Cfr. Is. v, 7. — *Ex quo locutus sum de eo...*, aussi souvent que je parle de lui, je sens mon souvenir, c'est-à-dire mon amour s'augmenter; d'après Struensee, etc. : dès qu'Ephraïm a admis ma

C'est pourquoi mes entrailles sont émus sur lui, et je lui ferai miséricorde, dit le Seigneur,

21. Etablis-toi des signaux, fais-toi des amertumes; dirige ton cœur vers la voie droite dans laquelle tu as marché; retourne, vierge d'Israël, retourne à ces villes qui sont les tiennes.

22. Jusqu'à quand seras-tu dissolue dans les délices, fille vaga-

viscera mea super eum : miserans miserebor ejus, ait Dominus.

21. Statue tibi speculam, pone tibi amaritudines; dirige cor tuum in viam rectam, in qua ambulasti; revertere, virgo Israel, revertere ad civitates tuas istas.

22. Usquequo deliciis dissolveris, filia vaga? quia creavit Dominus no-

parole, je me suis souvenu de lui; mais à ces interprétations, nous préférons celle de Keil et de Nægelsbach : même lorsque je suis contraint à parler contre Ephraïm, c'est-à-dire à le punir, je pense encore à lui et il m'est encore cher. Tout en portant contre lui une sentence de réprobation, je ne puis l'oublier, דבר בו, qui signifie parler de quelqu'un, Deut. iv, 7; I Rois. xix, 3, Ps. cxviii, 47, ou à quequ'un, Nomb. xii, 8; IIab. ii, 1, 9, etc., signifie aussi parler contre quelqu'un, Nomb. xxi, 7; Ps. xlix, 20, lxxvii, 49; II Par. xxii, 40. Cette traduction est plus conforme au texte que les autres. — *Idcirco*, parce que je me souviens et que j'ai pitié de lui. — *Conturbata sunt viscera mea*. Cfr. Is. xvi, 41, xlvi, 45. Cette expression indique toujours une grande sympathie de la part de celui à qui elle s'applique. Ce verset, dit Faussett, montre la promptitude que Dieu met à bien accueillir le pécheur repentant, Cfr. Luc, xv, 20.

21. — *Statue tibi speculam*, « sive speculatores, qui tibi penitentiam advenire tantam rerum omnium felicitatem ». S. Jérôme. ציני, comme IV Rois, xxiii, 48; Ezech. xxxix, 45, sont des colonnes en pierre, qui, dans ces deux endroits, indiquent un tombeau, et ici servent à faire reconnaître le chemin. LXX : Στήσον σεαυτήν, Σιών; toutefois le texte grec qu'avait S. Jérôme portait « speculatores, επισκόπους; mais le saint docteur remarque que l'Italique avait *Sion*. — *Pone amaritudines*, sois contrit, pleure amèrement tes fautes, dit Cornelius, après S. Jérôme; mieux : considère les amertumes, c'est-à-dire les difficultés de la route afin de préparer ce qui te sera nécessaire pour le retour. Mais הברותי signifie des colonnes, des signaux élevés dans le désert. En faisant ainsi élever par Ephraïm des signaux pour retrouver la route, Dieu lui montre qu'il reviendra bientôt dans son pays. — *Dirige eos...* Souviens-toi du chemin que tu as pris pour venir dans la patrie, et dans les villes d'Israël. — *Virgo Israël*, v. 4.

22. — *Usquequo deliciis dissolveris*, combien de temps seras-tu assez délicate, assez molle pour ne pas oser rentrer dans tes villes, jusqu'à quand resteras-tu loin de moi, à Babylone? Telle est l'explication qu'après les rabbins, Maldonat donne de cet endroit; on peut encore l'entendre ainsi : pourquoi cours-tu çà et là, incertaine de ce tu dois faire? LXX : Ἐὼς πότε ἀποστρέψεις. — *Filia vaga*. Israël est encore indécis, parce qu'il manque de confiance en Dieu. Pourquoi ne revient-il pas sincèrement à lui, en oubliant le passé? Cette exhortation à la confiance est fortifiée par l'affirmation que Dieu va créer sur la terre une chose nouvelle. — *Creavit Dominus novum*, Is. xliiii, 49. Dieu va faire sur la terre des miracles tels qu'on n'en a encore jamais vu. — *Femina circumdabit virum*, telle est la chose nouvelle que Dieu va faire. Impossible de citer toutes les interprétations de ce passage. Abarbanel lui donne un sens symbolique : les Israélites, faibles, plus semblables à des hommes qu'à des femmes, armés par Dieu d'une vigueur nouvelle, seront plus forts que les Chaldéens, et ainsi les femmes entoureront les hommes, c'est-à-dire les réduiront à l'angoisse; mais il n'y a à cela rien de si étonnant et qui exige une annonce aussi solennelle que celle dont le Seigneur la fait précéder. Rejetons également l'interprétation de Schaurrer, Rosenmüller, Gésenius, Maurer : la femme protégera l'homme, et celle de Nægelsbach : la femme tournera l'homme à elle. Aucune de ces explications, dit Keil, ne s'appuie suffisamment sur la langue, car סביב ne signifie ni tourner à soi, ni protéger, ni forcer à revenir, et aucune de ces choses ne peut se dire un acte nouveau créé par Dieu. Nous n'admettons pas plus quoiqu'elle se rapproche davantage de la lettre, l'explication d'Hengstenberg, Hitzig, Keil, d'après laquelle il s'agit dans ce passage de relations nouvelles entre la femme désignant Israël, et l'homme désignant Jéhovah. La nouvelle chose créée par Dieu consisterait en ce que la femme, qui est la plus faible, entourera d'amour et de

um super terram : FEMINA CIRCUM-
DABIT VIRUM.

23. Hæc dicit Dominus exerci-
tuum Deus Israel : Adhuc dicent
verbum istud in terra Juda, et in
urbibus ejus, cum converterto capti-
vilitatem eorum : Benedicat tibi Do-
minus, pulchritudo justitiæ, mons
sanctus :

24. Et habitabunt in eo Judas et

bonde ? Car le Seigneur a créé sur
la terre une chose nouvelle : UNE
FEMME ENVIRONNERA UN HOMME.

23. Voici ce que dit le Seigneur
des armées, Dieu d'Israël : On dira
encore cette parole dans la terre de
Juda et dans ses villes, lorsque j'au-
rai ramené leurs captifs : Que le
Seigneur te bénisse, beauté de la
justice, montagne sainte.

21. Juda y habitera et toutes ses

soin l'homme, qui est le plus fort. Dans cette
nouvelle alliance que le Seigneur conclut avec
son peuple, il aura tant de condescendance
pour lui, que celui-ci pourra l'embrasser af-
fectueusement. Nous maintenons, suivant l'o-
pinion commune des Pères, des Docteurs,
des Interprètes, qu'il s'agit ici de l'incarna-
tion du Verbe dans le sein de la Sainte Vierge.
Indiquons seulement parmi les Pères, S. Cy-
rien, Sermo de nativ. Domini, S. Augustin,
Sermo IX de Tempore, et S. Jérôme, dont
nous reproduisons le commentaire sur ce
point, parce qu'il explique très-bien le pas-
sage et donne des renseignements sur les an-
ciennes traductions. « Novam rem creavit
Dominus super terram : absque viri semine,
absque ullo coitu et conceptu, femina cir-
cumdabit virum gremio uteri sui, qui juxta
incrementa quidem ætatis per vagitus atque
infantiam proficere videbitur sapientia et
ætate, sed perfectus vir in ventre femineo
solitis mensibus continetur. Unde Symma-
chus et Aquila juxta nostram interpretationem
interpretati sunt. Quid sibi autem in
loco hoc voluerit editio Vulgata (l'ancienne
Vulgate, l'Italique), possem dicere, et sensum
aliquem reperire, nisi de verbis Dei humano
sensu argumentari sacrilegum esset. Theo-
dotio autem et ipsæ Vulgatæ editioni consen-
tienti interpretatus est : creavit Dominus sa-
ludem novam, in salute circumbit homo sin-
gulare pro plurali ponens. » L'Italique avait
« in salute tua circumbitum homines », tra-
duction exacte des LXX : ἐν τῇ σωτηρίᾳ περι-
λεύσονται ἄνθρωποι. Tous les commentateurs
catholiques interprètent ce passage comme
l'a fait S. Jérôme ; plusieurs rabbins l'ont
interprété de même : nous citerons R. Ha-
qodesh, R. Moses Hasardan, R. Jehoshua
Ben Levi, et d'autres dont on peut voir les
paroles dans Galatin, De arcanis cath. ve-
ritatis, VII, 44. Parmi les Protestants, nom-
mons Luther, Ecolampade, Chemnitz, Jack-
son, Pearson, Wordsworth, Faussett. Ce der-
nier explique très-bien les raisons favorables
à l'interprétation orthodoxe : elle donne la
meilleure raison pour laquelle les exilés peu-

vent désirer rentrer dans leur patrie, à savoir
que le Christ y sera conçu ; le mot *creavit*
implique le pouvoir divin qui se manifeste
par la création d'un corps dans le sein de la
vierge Marie, par l'opération du Saint-Esprit ;
le mot *novum* indique quelque chose qui ne
s'est jamais vu : un Messie tout à la fois Dieu
et homme, une mère en même temps vierge,
en dehors des lois ordinaires de la nature ;
super terram désigne la terre d'Israël, où eut
lieu l'Incarnation ; — la restauration d'Israël
est fondée sur l'alliance avec Dieu par l'inter-
médiaire du Christ, auquel il y a ici une allu-
sion naturelle comme au fondement des espé-
rances d'Israël. La conception du Messie dans
le sein de la vierge Marie correspond à la
vierge d'Israël, c'est-à-dire à Israël, recevant
un jour Jésus comme le véritable Messie,
Zach. XII, 40 ; — le mot hébreu בַּר employé
ici, qui signifie littéralement : un homme fort,
vigoureux, est appliqué à Dieu, Deut. X, 17
et au Christ, Zach. XIII, 7 ; Cfr. Ps. XLIV, 3 ;
Is. IX, 5.

23. — *Hæc dicit Dominus.* Dieu annonce
maintenant le rétablissement de la bénédic-
tion de Juda. Cette prophétie est condensa-
ée, mais renferme beaucoup de choses en peu de
mots, car elle prédit, avec le rétabli-
ement de sa prospérité primitive de riches bé-
nédictions. — *Adhuc.* Quoique, au moment
où le Prophète reçoit cette révélation, les
choses paraissent désespérées, le temps des
bénédictions reviendra. — *Benedicat tibi*
Dominus, ou mieux le Seigneur te bénira
toujours, tu seras toujours florissante. Cfr.
Ps. CXXVII, 5, CXXXIII, 3. — *Pulchritudo*
justitiæ, litt. « habitation de la justice »,
comme Job. VIII, 6 et Is. I, 24, où il est dit
de Jérusalem que la justice habitait en elle.
— *Mons sanctus*, c'est-à-dire Sion qui ren-
ferme le temple où le Seigneur a son trône,
Is. XI, 9 ; Zach. VIII, 3. Ces bénédictions
s'appliquent en même temps à la ville et au
temple, Cfr. Ps. II, 6, XLVII, 2 et suiv. ; Joel,
IV, 17. Jérusalem sera encore à l'avenir le
siège et la résidence du Roi divin de Juda.

24. — *In eo*, hébr. « en elle », c'est-à-dire

viles avec lui, les laboureurs, et ceux qui mènent les troupeaux.

25. Car j'ai enivré l'âme fatiguée, et j'ai rassasié toute âme affamée.

26. C'est pourquoi je me suis réveillé comme du sommeil, j'ai vu, et mon sommeil m'a été doux.

27. Les jours viennent, dit le Seigneur, où je sèmerai la maison d'Israël et la maison de Juda, en semant des hommes et en semant des bestiaux.

28. Et comme j'ai veillé pour les arracher, les détruire, les dissiper, les perdre et les affliger, ainsi je veillerai à les édifier, et à les planter, dit le Seigneur.

29. En ces jours on ne dira plus :

omnes civitates ejus simul, agricola et minantes greges.

25. Quia inebriavi animam lassam, et omnem animam esurientem saturavi.

26. Ideo quasi de somno suscitatus sum; et vidi, et somnus meus dulcis mihi.

27. Ecce dies veniunt, dicit Dominus; et seminabo domum Israel et domum Juda semine hominum, et semine jumentorum.

28. Et sicut vigilavi super eos, ut evellerem, et demolirer, et dissiparem et disperderem, et affligerem; sic vigilabo super eos ut ædificem, et plantem, ait Dominus.

29. In diebus illis non dicent ul-

dans la terre de Juda, mentionnée au verset précédent. — *Omnes civitates ejus*. Toutes les villes de Juda seront remplies d'habitants. — *Agricola...* les laboureurs et les bergers se livreront en paix à leurs travaux, car la sécurité ne sera plus troublée. Cfr. Is. LIV, 2, 3.

25. — *Inebriavi*, mieux : j'enivrerai, expression figurée pour : j'enlèverai toute tristesse et je satisferai tous les désirs, soit matériels, soit spirituels, de mon peuple; Cfr. Ps. LXII, 2, CXLII, 6; Prov. XXV, 25; Job. XXII, 7; Is. XXXII, 2.

26. — Quelques commentateurs croient que c'est encore Dieu qui parle dans ce verset, et appuient leur sentiment sur ce que quelquefois on dit que Dieu s'éveille, Ps. VII, 7, XXXIV, 23, XLIII, 24; mais les mots : *Somnus meus dulcis mihi* ne peuvent pas s'appliquer à Dieu. D'autres attribuent ces paroles au peuple, ainsi S. Jérôme; mais si le temps de l'exil est comparé au sommeil, on ne peut guère lui appliquer l'épithète d'agréable. Avec les commentateurs juifs, et Maldonat, Vatable, Cornelius, Keil, etc., il vaut mieux voir ici les paroles du Prophète, qui exprime sa joie à la suite de la révélation qu'il a reçue, si consolante et si différente des messages alarmants qu'il a dû trop souvent transmettre. — *De somno*. Est-ce un sommeil réel, pendant lequel Dieu, au moyen d'un songe, a fait connaître l'avenir au prophète? est-ce l'état d'extase prophétique qui est ainsi désigné? Hengstenberg admet cette dernière hypothèse; à l'appui de la première on peut rappeler ce que nous avons déjà dit, XXXIII, 25; Jérémie, nulle part ailleurs, n'indique comment Dieu lui a transmis ses ré-

vélations. Mais, dans le cas actuel, quand il vient de recevoir la seule communication, qui, dans tout le livre de ses Prophéties, soit d'un bout à l'autre consolatrice, ne devait-il pas ressentir une grande joie et comparer son émotion à la satisfaction que donne un sommeil agréable et paisible, *Somnus meus dulcis mihi*? C'est ici l'endroit le plus brillant de toute la carrière prophétique de Jérémie.

27. — Le retour et le rétablissement des deux parties du peuple a été annoncé dans ce qui précède séparément pour chacune d'elles; ici elles sont réunies, puisqu'après le retour, elles ne doivent faire qu'un seul peuple, soumis à un chef unique. — *Seminabo...* La maison d'Israël et celle de Juda réunies, et par extension la terre elle-même de la Palestine est comparée à un champ fertile auquel on confie diverses graines. — *Semine hominum et semine jumentorum*. Dieu multipliera dans le pays les hommes et les animaux domestiques, avec la fécondité d'un grain qui en produit souvent un grand nombre. Les animaux doivent aussi bien que les hommes, XXVI, 5, 6, être asservis au roi de Babylone; aussi après avoir eu part aux châtimens ils auront part aux bénédictions.

28. — La même activité que Dieu a mise à punir son peuple, il l'emploiera à sa délivrance et à sa multiplication. — *Vigilavi*, expression analogue à «*mano surgere*», ou «*diluculo*», ou «*nocte*», V. VII, 13, 25, XXV, 3, 4, XXVI, 5, XXIX, 19, et qui indique l'extrême attention que l'on met à une chose. — *Ut ædificem et plantem*, Cfr. XXIV, 6.

29. — *Non dicent ultra*, ils n'auront plus occasion de dire, parce qu'ils ne seront plus

tra : Patres comederunt uvam acerbam, et dentes filiorum obstupuerunt.

Ezech. 18, 2.

30. Sed unusquisque in iniquitate sua morietur; omnis homo qui comederit uvam acerbam, obstupescet dentes ejus.

31. Ecce dies venient dicit Dominus; et feriam domui Israel et domui Juda fœdus novum;

Hebr. 8, 8.

32. Non secundum pactum quod pepigi cum patribus eorum, in die qua apprehendi manum eorum, ut educerem eos de terra Ægypti; pa-

Les pères ont mangé le raisin vert, et les dents des fils ont été agacées.

30. Mais chacun mourra dans son iniquité, et celui qui mangera le raisin vert aura les dents agacées lui-même.

31. Les jours viennent, dit le Seigneur, où je ferai avec la maison d'Israel et la maison de Juda, une alliance nouvelle.

32. Non selon l'alliance que j'ai faite avec leurs pères au jour où je les pris par la main pour les faire sortir de l'Egypte; cette alliance, ils

châtiés. — *Patres comederunt...* Ce proverbe, qu'Ezéchiel cite aussi, xviii, 2, s'applique à ceux qui sont punis à cause des fautes de leurs ancêtres, et les péchés de ceux-ci sont expiés par leurs innocents descendants. « In qua sententia explicanda, mirum quantopere theologi laboraverint; et quomodo æquum sit filiis pro parentibus pœnas luere, quod sæpe factum legimus, et quomodo nunc non idem fiat, cum hodie etiam videamus Judæos propter crucifixum Christum in servitute vitam agere. Ac priorem quidem quæstionem mihi videntur explicare ii, qui dicunt ideo filios pro parentibus, non animo, sed corpore puniri, quia quidquam eorum sunt. Sed posteriorem non memini me vidisse qui bene solveret. Ego ita existimo, hanc sententiam non esse generaliter intelligendam, sed de iis filiis et iis parentibus, de quibus agebatur. Agebatur autem de Judæis ab exsilio revocatis, et de peccatis Manasse, cujus scelerum pœnas populus longa captivitate luerat. » Maldonat. Payne Smith s'accorde sur ce dernier point avec Maldonat; mais il explique autrement la manière dont les fils sont punis à cause des fautes de leurs parents : les enfants, dit-il, souffrent à cause des crimes de leurs pères, à cause de la tendance qu'a le péché à se répéter en s'aggravant dans chaque génération, jusqu'à ce qu'à la troisième ou à la quatrième, la race devienne si profondément dépravée, tant au physique qu'au moral, que la punition ne puisse être différée plus longtemps.

30. — *Unusquisque in iniquitate sua morietur.* Dans cette nouvelle période qui va s'ouvrir, la piété, l'observation de la loi seront telles qu'il y aura peu de pécheurs, que ceux-ci seront isolés, ne seront pas imités par leurs enfants et que seuls par conséquent ils subiront les peines qu'ils auront méritées. — *In iniquitate sua*, litt. « à cause de son

péché »; cela ne signifie pas que le pécheur mourra impénitent, mais qu'il expiera son péché. — *Morietur*, il sera grièvement châtié, comme Ez. xviii, 4. Cfr. Gal. vi, 5.

31. — *Fœdus novum.* Le caractère de cette nouvelle Alliance est exprimé dans les versets suivants. Pour la plupart des commentateurs, c'est l'alliance du Nouveau Testament. « Hoc testimonio apostolus Paulus, sive quis alius scripsit epistolam, usus est ad Hebræos, omnesque deinceps ecclesiastici viri in primo salvatoris adventu dicent universa completa, et Novum Testamentum, hoc est Evangelium, successisse veteri Testamento, a quo legem litteraræ, lege spiritus commutatam, ut omnia quoque sacrificia, et circumcisio et sabbatum spiritualiter completerentur ». S. Jérôme. C'est ici, dit de ce verset et des suivants M. Reuss lui-même, le plus beau passage de tout ce livre, celui par lequel l'auteur se rapproche le plus du point de vue du Nouveau Testament, dont le nom même lui a été emprunté, II Cor. iii, 3 et suiv.; Hebr. viii, 8 et suiv., x, 46, 47.

32. — *Non secundum pactum...* Dans le contrat fait au mont Sinaï, les sanctions étaient matérielles, et les lois n'atteignaient pas toujours le fond du cœur, comme dans la nouvelle Alliance. — *In die... Ægypti*, xi, 7, et suiv. — *Pactum quod irritum fecerunt*, vii, 24 et suiv. Première différence entre l'ancienne et la nouvelle loi : la première a été rompue, la seconde ne le sera jamais. Une seconde différence c'est que la sévérité domine dans l'ancienne loi, Rom. iy, 13; dans la nouvelle, Dieu apaisé par l'immolation de son fils est plus clément. Une autre différence est indiquée au v. 33. — *Et ego dominatus sum eorum.* Deux sens ont été donnés à ce passage : suivant le premier, Dieu se plaint de ce que le peuple ait violé

l'ont violée : aussi je leur ai montré ma puissance, dit le Seigneur.

33. Mais voici l'alliance que je ferai avec la maison d'Israël après ces jours, dit le Seigneur. Je mettrai ma loi dans leurs entrailles, et je l'écrirai dans leur cœur, et je serai leur Dieu, et ils seront mon peuple.

34. Et chacun n'enseignera plus son prochain et son frère, en disant : Connais le Seigneur; parce que tous me connaîtront depuis le plus petit d'entre eux jusqu'au plus grand, dit le Seigneur; car je pardonnerai leur iniquité, et je ne me souviendrai plus davantage de leur péché.

35. Voici ce que dit le Seigneur qui donne le soleil pour être la lu-

etum quod irritum fecerunt, et ego dominatus sum eorum, dicit Dominus.

33. Sed hoc erit pactum quod feriam cum domo Israel post dies illos, dicit Dominus : Dabo legem meam in visceribus eorum, et in corde eorum scribam eam; et ero eis in Deum, et ipsi erunt mihi in populum.

Hebr. 40, 46.

34. Et non docebit ultra vir proximum suum, et vir fratrem suum, dicens : Cognosce Dominum; omnes enim cognoscent me a minimo eorum usque ad maximum, ait Dominus; quia propitiabor iniquitati eorum, et peccati eorum non memorabor amplius.

Act. 48, 43.

35. Hæc dicit Dominus qui dat solem in lumine diei, ordinem lunæ

son alliance, « quoique je les eusse mariés avec moi », et on prend le mot בעלתי dans l'acception qu'il a III, 44; suivant le second, Dieu, après avoir rappelé la violation de l'alliance, ajoute : « et je les ai méprisés et dédaignés ». Les LXX, suivis par S. Paul, Hébr. VIII, 9, favorisent cette seconde interprétation : καὶ ἠμέλησα αὐτῶν. La Vulgate suit aussi ce sens, car sa traduction signifie : je les ai panis suivant mon droit.

33. — *Post dies illos.* après que le temps de l'ancienne loi sera écoulé. — *Dabo legem... scribam eam.* L'expression *in visceribus eorum.* בְּקִרְבָּם est l'opposé de בְּנֶחֱמָה, *dedit eis,* toujours employé quand il s'agit de la loi du Sinaï, IX, 42; Deut. IV, 8, XI, 32; III Rois, IX, 6, etc.; *in corde eorum scribam eam,* écrire dans le cœur est l'opposé d'écrire sur les tables de pierre. Ex. XXXI, 48; Cfr. XXXII, 45 et suiv.; XXXIV, 8; Deut. IV, 43, IX, 41, X, 4, etc. Keil. « *Natura veteris legis requirebat ut scripta esset, quia carnalis erat: natura legis evangelicæ ut non scribatur, sed animo sculpatur, quia spiritalis est.* Quod non solum hic Jeremias, sed etiam D. Paulus, II Cor. III, 3, docet. Hoc si hæretici animadvertent, intelligerent magis proprias esse novi Testamenti traditiones quam scripturas; desinerentque fidem ac reverentiam a tramento delinire? » Maldouat. — *Ero eis in Deum...* XXIV, 7, XXX, 22, XXXII, 38. Là seulement, dit Nægelsbach, où la volonté humaine se soumet librement à la volonté divine, Dieu est véritablement le Dieu

de l'homme, et l'homme le peuple de Dieu. Dieu est le souverain bien, la source et le but de la vie. C'est seulement quand l'homme considère ainsi Dieu qu'il peut lui donner cette qualification. Un peuple n'est vraiment le peuple de Dieu que quand il a ce rapport avec lui. Cfr. VII, 23.

34. — *Non docebit ultra vir... Dominum.* Il n'y aura pas besoin de s'avertir réciproquement du culte dû à Dieu; Dieu sera connu de tous et les instruira lui-même; Cfr. Is. LIV, 43; Jean, VI, 45; I Cor. II, 10; I Jean, II, 20. Cela ne veut pas dire que dans la nouvelle Alliance, celui qui enseigne la loi disparaîtra, comme le prétend Hitzig, mais que la connaissance de Dieu ne dépendra plus seulement des instructions des hommes, et que la grâce jouera un rôle prédominant dans la nouvelle Loi. « *Quomodo tempus est novi Testamenti, de quo propheta dixit: et non docebit unusquisque civem suum, etc., nisi quia ejusdem testamenti novi æternam mercedem, id est ipsius Dei beatissimam contemplationem promittendo conjunxit?* » S. Augustin. — *Propitiabor iniquitati eorum...* Cfr. XXXIII, 8, 4, 20; Mich. VII, 48; Rom. XI, 27; Ach. X, 43. Le sentiment de la miséricorde de Dieu remplacera dans la nouvelle Alliance la terreur que sa présence occasionnait au peuple de l'ancienne Loi, Ex. XX, 45.

35. — *Dominus qui dat solem...* Pour donner confiance à ces promesses d'une nouvelle alliance, le Seigneur rappelle qu'il a

et stellarum in lumine noctis; qui turbat mare, et sonant fluctus ejus, Dominus exercituum nomen illi.

36. Si defecerint leges istæ coram me, dicit Dominus; tunc et semen Israel deficiet, ut non sit gens coram me cunctis diebus.

37. Hæc dicit Dominus : Si mensurari poterint cœli sursum, et investigari fundamenta terræ deorsum; et ego abjiciam universum semen Israël propter omnia quæ fecerunt, dicit Dominus.

38. Ecce dies veniunt, dicit Dominus; et ædificabitur civitas Domino a turre Hananeel usque ad portam Anguli.

mière du jour, l'ordre de la lune et des étoiles pour la lumière de la nuit; qui agit la mer, de sorte que ses flots retentissent : son nom est le Seigneur des armées.

36. Si ces loix cessent devant moi, dit le Seigneur, alors la race d'Israël cessera d'être un peuple devant moi pour toujours.

37. Voici ce que dit le Seigneur : Si les cieux en haut peuvent se mesurer, et si en bas les fondements de la terre peuvent se découvrir, et moi je rejetterai toute la race d'Israël, et tout ce qu'ils ont fait, dit le Seigneur.

38. Les jours viennent, dit le Seigneur, où la ville sera rebâtie au Seigneur depuis la tour d'Hananéel jusqu'à la porte de l'angle.

créé la nature et lui a donné une stabilité et un ordre durables; ainsi en sera-t-il de la nouvelle Alliance : une fois établie, elle ne sera plus supprimée. Selon d'autres commentateurs, Dieu ne peut ici appuyer sa promesse que sur sa toute-puissance manifestée par la création; mais le verset suivant semble plus favorable à la première interprétation. — *Qui turbat mare...* V. Is. LI, 45; auquel ces mots sont empruntés.

36. — *Leges istæ*, cet ordre de la nature créé par Dieu pour durer autant que le monde actuel. — *Semen Israel deficiet...* Israël a cessé d'être état lors de la prise de Jérusalem par Titus. Mais, s'il a perdu sa nationalité politique, il a conservé à travers des persécutions violentes son originalité distincte et ne s'est jamais amalgamé avec les autres peuples au milieu desquels il a vécu. Cependant le véritable accomplissement de cette prophétie a eu lieu lorsqu'Israël est devenu l'Eglise et lorsque Jésus-Christ a promis à son Eglise la perpétuité, Matt. xxviii, 20.

37. — Répétition de la même pensée sous une autre forme. Il est aussi impossible à Dieu de rejeter Israël qu'il semblait impossible aux hommes de ce temps, de mesurer les cieux et de chercher les fondements de la terre. — *Universum semen Israel*. Il suit de là que Dieu fait une exception en ce qui concerne les pécheurs et qu'il les rejettera loin de lui.

38. — *Dies*, ceux qui sont annoncés plus haut, v. 34. — *Veniunt* est suppléé par la Vulgate, l'hébreu ne l'exprime pas. — *Ædi-*

ficabitur civitas Domino, la nouvelle ville sera consacrée à Dieu et lui appartiendra d'une manière spéciale. Mais dans la description de Jérusalem qui suit, on remarque qu'il y a peu de différence avec l'enceinte de la ville à l'époque où écrit le prophète. Ce n'est qu'à l'Ouest et au Sud que de nouveaux espaces seront enclous dans l'enceinte de la cité. Ces endroits étaient en dehors de la ville parce qu'ils étaient impurs. Aussi Jérémie annonce-t-il, non pas tant que la ville recevra un accroissement considérable, mais que toute la cité sera sainte au Seigneur, v. 40, que les places souillées qui se trouvent dans son voisinage disparaîtront et seront transformées dans la nouvelle cité en quartiers consacrés. De cette description et de la prédiction qui la termine, il suit évidemment que cette prophétie ne se rapporte pas à la reconstruction de Jérusalem après l'exil, mais que le prophète annonce, sous la figure de Jérusalem, centre du royaume de Dieu dans l'Ancien Testament, l'érection du royaume spirituel de Dieu au temps messianique. La Jérusalem terrestre n'était une cité sainte que parce qu'elle renfermait le temple, sanctuaire du Seigneur. Or, ici Jérémie ne fait pas mention de la reconstruction du temple, quoiqu'il eût prophétisé non-seulement la destruction de la ville, mais aussi celle du temple. Au contraire il représente la nouvelle cité comme étant, dans toute son étendue, le sanctuaire du Seigneur, ce que seul le temple était dans l'ancienne Jérusalem. Cfr. Zach. xiv, 40-44. Cette prophétie contient donc sous des formes

39. Et le cordeau de la mesure sera porté plus loin à sa vue sur la colline de Gareb, et il entourera Goatha,

40. Et toute la vallée des cadavres et de la cendre, et toute la région de mort jusqu'au torrent de Cédron, et jusqu'à l'angle de la porte des chevaux, à l'orient : ce sera le saint du Seigneur, on ne le renversera plus, et il ne sera jamais détruit.

39. Et exhibit ultra norma mensuræ in conspectu ejus super collem Gareb; et circuibit Goatha,

40. Et omnem vallem Cadaverum, et Cineris, et universam regionem mortis, usque ad torrentem Cedron, et usque ad angulum portæ Equorum orientalis, Sanctum Domini; non evelletur, et non destructur ultra in perpetuum.

habituelles à l'Ancien Testament, l'esquisse de cette image de la Jérusalem céleste qu'à Pathmos. S. Jean contempera dans toute sa gloire, Apoc. xxi, 27. Cette image forme donc la conclusion très-légitime de la prophétie relative à la restauration d'Israël, prédiction qui se rapportant d'abord à la délivrance du peuple est cependant messianique. Keil. — *A turre Hananeel*. D'après Zach. xiv, 10; Neh. iii, 1, xii, 39, cette tour était située à l'angle Nord-Est des murs de Jérusalem. — *Portam anguli*. C'est la porte qui était à l'angle Nord-Ouest de la porte actuelle de Jaffa, V. IV Rois, xiv, 13; II Par. xxvi, 9; Zach. xiv, 10. V. Raumer, Palestina, p. 290. Ces deux points donnent la limite Nord de la ville.

39. — *Exibit... norma mensuræ*, la corde qui sert à mesurer. L'hébreu a ici קִיָּה, comme III Rois, vii, 23; Zach. i, 16; ce qui, dit Keil, est la forme originale du mot qui plus tard a été écrit קָ. — *In conspectu ejus*, וְרָאָה, devant elle, en ligne droite, comme Jos. vi, 5-20. — *Super collem Gareb*. Gareb, comme nom de place, ne se trouve qu'ici; comme nom de personne on le lit II Rois, xxiii, 38; I Par. xi, 40. Il doit indiquer, comme Graf l'a montré, la pointe Sud-Ouest des murs de la ville. Il signifie probablement la colline des Lépreux, et est sans doute le mont situé à l'Ouest de la vallée de Ben Hinnon et à l'extrémité Nord de la vallée de Rephaim, Jos. xv, 8, xviii, 16. — *Circuibit Goatha*. Ce mot ne se trouve qu'ici et la situation de l'endroit qu'il désigne est tout à fait incertaine. Vitringa et Hengstenberg l'identifient avec le Golgotha, contrairement à l'étymologie et aux faits. Il est probable qu'il faut placer Goatha au Sud-Ouest de Jérusalem. Ces deux points sembleraient donc fixer les limites Ouest de la ville.

40. — *Vallem cadaverum et cineris*. La vallée de Ben Hinnon; tous les commentateurs s'accordent là-dessus. *Cadaverum*, בְּנֵי־מֵת, ceux des animaux et ceux des hommes, qui, immolés par suite de quelque jugement de Dieu, sont restés sans sépulture. — *Cineris*. אֵשׁ־שִׂיחַ, signifie, d'après Lévi. vi, 3, les cendres des holocaustes consumés sur l'autel. C'est probablement à cet endroit qu'on jetait toutes les bayoures. Keil. Les LXX omettent ces mots. — *Universam regionem mortis*, הַשְּׂרֵפָה, LXX, ἀσσηρῶν, ce qui enlève toute probabilité à la leçon הַשְּׂרֵפָה suivie par S. Jérôme et par les Masorètes dans le Keri. Il faut donc donner à ce mot le sens de ravins, et entendre par là les vallées étroites qui s'étendent au Sud de la ville jusqu'au Cédron. Peut-être sont-ce des carrières, comme le dit Graf. — *Cedron*, le célèbre torrent qui sépare Jérusalem du mont des Olives et va se jeter dans la mer Morte, II Rois, xv, 23; III Rois, ii, 37, xv, 13; IV Rois, xxiii, 4; Jean, xviii, 1. — *Portæ equorum orientalis*. Cette porte des chevaux occupait l'emplacement de la moderne porte du fumier, Bâb et Moghâriehh, dans le mur qui va du Sud-Est de Sion à l'extrémité Ouest d'Ophel. Nous avons donc ici les limites Sud et Sud-Est de la nouvelle cité. L'Est n'est pas décrit parce qu'il avait une limite naturelle, la vallée du Cédron. — *Sanctum Domini*. Supplétez : cette ville sera appelée, etc. Ces mots étaient inscrits sur la tiare du grand prêtre, Exod. xxviii, 36. — *Non evelletur...* Ces mots confirment ce que nous avons dit, p. 38, du sens spirituel qu'il faut donner à cette prophétie. « Istius modi ædificatio, quæ super fundamentum Christi posita est, de qua loquitur et apostolus : Ut sapiens architectus fundamentum posui, I Cor. iii, 10, nunquam destructur, sed permanebit in perpetuum ». S. Jérôme.

CHAPITRE XXXII

Pendant le siège de Jérusalem, Jérémie reçoit l'ordre d'acheter un champ à Anatoth, (xx. 1-44). — Les Juifs qui vont être exilés reçoivent aussi une promesse de retour dans leur pays, (xx. 45-44).

1. Verbum quod factum est ad Jeremiam a Domino, in auno decimo Sedeciae regis Juda; ipse est annus decimus octavus Nabuchodonosor.

2. Tunc exercitus regis Babylonis obsidebat Jérusalem; et Jeremias propheta erat clausus in atrio carceris qui erat in domo regis Juda.

3. Clauserat enim eum Sedecias rex Juda, dicens: Quare vaticinarius, dicens: Hæc dicit Dominus: Ecce ego dabo civitatem istam in manus regis Babylonis, et capiet eam?

4. Et Sedecias rex Juda non effugiet de manu Chaldæorum; sed tradetur in manus regis Babylonis; et loquetur os ejus cum ore illius, et oculi ejus oculos illius videbant.

5. Et in Babylonem ducet Sedeciam; et ibi erit donec visitem eum, ait Dominus: Si autem dimicaveritis adversum Chaldæos, nihil prosperum habebitis.

1. Parole du Seigneur qui fût adressée à Jérémie, la dixième année de Sédécias roi de Juda, c'est aussi la dix-huitième année de Nabuchodonosor.

2. Alors l'armée du roi de Babylone assiégeait Jérusalem. Et Jérémie le prophète était enfermé dans la cour de la prison qui était dans la maison du roi de Juda.

3. Car Sédécias roi de Juda l'avait fait enfermer, en disant: Pourquoi prophétises-tu: Voici ce que dit le Seigneur: Je livrerai cette ville entre les mains du roi de Babylone, et il la prendra?

4. Et Sédécias roi de Juda ne pourra échapper de la main des Chaldéens, mais il sera livré aux mains du roi de Babylone. Sa bouche parlera à sa bouche, et ses yeux verront ses yeux.

5. Et Sédécias sera mené à Babylone, et il y sera jusqu'à ce que je le visite, dit le Seigneur. Si vous combattez contre les Chaldéens, vous n'aurez aucun succès.

b. Acte symbolique destiné à montrer que la ruine de Juda et de Jérusalem n'est que temporaire.

CHAP. XXXII. — 1. — *In anno decimo...* Cfr. xxv, 1, lII, 42. L'armée de Nabuchodonosor assiégeait déjà Jérusalem depuis quelque temps, v. 2 et xxxix, 4, puisque le siège avait commencé dans la neuvième année de Sédécias.

2. — *Obsidebat...* Cfr. xxi, 4, xxxvii, 5, xxxix, 4. — *Clausus in atrio carceris*, un corps de garde, suivant J. D. Michaelis et Rosenmüller, mais plutôt la prison du palais. Du reste Jérémie conservait une certaine liberté. « Ex parte aliqua illius (regis) clementia demonstratur, quod nequaquam prophete-

tam in carcere, sed in vestibulo recludi jussurit carceris; libera videlicet custodia, ne possit effugere, quasi non omnis Jerusalem clausa munitionibus carcer fuerit habitantium ». S. Jérôme.

3. — *Clauserat...* Sedecias, à l'instigation des grands irrités d'entendre Jérémie ne cesser de prédire la prise de Jérusalem; Cfr. xxxvii, 44, 45, 21, xxxviii, 4 et suivants. — *Quare vaticinarius...* Cfr. xxi, 4 et suiv. xxxiv, 2 et suiv. xxxvii, 17.

4. — Ce verset est répété d'après xxxiv, 3.
5. — *Ibi erit donec visitem eum*, résumé d'une prédiction plus claire relative à la mort de Sédécias, xxxiv, 4-5. — *Si dimicaveritis*,

6. Et Jérémie dit : La parole du Seigneur m'est venue, et il m'a dit :

7. Hanaméel fils de Sellum, ton cousin germain, viendra vers toi et te dira : Achète mou champ qui est à Anathoth, car c'est à toi que par parenté, il appartient de l'acheter.

8. Et Hanaméel fils de mon oncle, vint à moi, selon la parole du Seigneur, dans le vestibule de la prison, et me dit : Achète mon champ qui est à Anathoth en la terre de Benjamin ; car l'héritage t'appartient, et c'est à toi, comme parent, de l'acheter. Et je compris que c'était l'ordre du Seigneur.

9. J'achetai donc d'Hanaméel fils de mon oncle, le champ qui est à Anathoth ; et je lui pesai l'argent, sept sicles et dix pièces d'argent.

10. Et j'écrivis l'acte, et je le cache-

6. Et dixit Jeremias : Factum est verbum Domini ad me, dicens :

7. Ecce Hanameel filius Sellum patruelis tuus veniet ad te, dicens : Eme tibi agrum meum qui est in Anathoth ; tibi enim competit ex propinquitate ut emas.

8. Et venit ad me Hanameel filius patruis mei secundum verbum Domini ad vestibulum carceris, et ait ad me : Posside agrum meum qui est in Anathoth in terra Benjamin ; quia tibi competit hæreditas, et tu propinquus es ut prosideas, Intellexi autem quod verbum Domini esset.

9. Et emi agrum ab Hanameel filio patruis mei qui est in Anathoth ; et appendi ei argentum septem stateres, et decem argenteos.

10. Et scripsi in libro, et signavi,

Jérémie ne cesse de déconseiller la résistance et de prêcher la soumission à Nabuchodonosor, XXI, 9, xxxviii, 2, 47-23.

6. — Jérémie reprend son discours commencé au v. 4, et qu'il a interrompu pour raconter les motifs de son arrestation, 2-5.

7. — *Hanameel, filius Sellum, patruelis tuus.* Il est clair d'après les v. 8 et 9 que ce n'est pas Hanameel qui est l'oncle de Jérémie, mais Sellum. Les LXX ont bien rendu l'hébreu : *Σαδούμ ἀδελφός πατρός σου.* — *In Anathoth, patrio du prophète, 1, 4.* — *Eme... tibi enim competit...* Voici en quoi consistait ce droit : si, par des circonstances quelconques, on était obligé de vendre sa propriété foncière, le plus proche parent avait le droit et même le devoir, pour conserver cette propriété dans la famille, de l'acquérir, soit par préemption, soit en la rachetant de l'étranger qui l'avait acquise, Lev. xxv, 25. Car la terre que Dieu avait donnée aux familles et aux tribus d'Israël en possession héréditaire ne devait pas passer aux mains des étrangers ; au-si, dans l'année du jubilé, les terres qui avaient été vendues depuis le précédent jubilé, revenaient sans paiement d'aucune sorte au propriétaire primitif ou à ses héritiers.

8. — Ce qui avait été annoncé au prophète se réalise. — *Agrum meum...* Il ne peut s'agir ici, comme le pense S. Jérôme, d'un jardin voisin de la ville, tel que les Lévités pouvaient en avoir, car la loi, Lev. xxv, 34, s'oppose formellement à la vente de ces sortes de biens. — *Ut possideas.* Les LXX ajoutent :

καὶ σὺ προσβύτερος. — *Intellexi quod verbum Domini esset,* que la vente proposée l'était par suite d'un dessein de Dieu.

9. — *Septem stateres et decem argenteos.* L'expression originale est à signaler : « Sept shekels, שקלים, et dix de l'argent ». Ce qui ne signifie pas, comme le prétend J. D. Michælis qu'il y eut sept shekels d'or et dix d'argent, mais ce qui doit se traduire simplement : soixante-dix shekels d'argent. L'expression employée était sans doute une forme légale, dit Hitzig. Cette somme, qui équivalait à moins de cinquante francs de notre monnaie, V. Herzog. Real Encycl. t. IV, p. 764, est bien minime. On a cherché à expliquer le bas prix de l'acquisition, en disant soit que la pauvreté forçait le vendeur à se séparer de son bien, soit que la guerre avait déprécié la valeur des propriétés. Mais, dit Nægelsbach, toutes ces hypothèses sont indignes du prophète, qui n'était pas un spéculateur et n'aurait pas voulu sans doute profiter de la détresse de son parent ou des malheureuses circonstances pour s'enrichir. Il est donc probable que nous n'avons qu'un prix nominal, qu'on peut expliquer, soit par le peu de valeur de l'objet acquis, soit par l'approche de l'année du jubilé. En outre nous n'avons pas de données pour estimer la valeur réelle de la terre chez les Hébreux.

10. — *Scripsi in libro,* les lettres de vente et d'achat, l'acte qu'en devait légalement dresser. — *Et signavi,* non pas, j'y appendis un sceau, en place de signature, mais je le

et adhibui testes ; et appendi argentum in statera.

11. Et accepi librum possessionis signatum, et stipulationes, et rata, et signa forinsecus.

12. Et dedi librum possessionis Baruch filio Neri filii Maasiae, in oculis Hanameel patruelis mei, in oculis testium qui scripti erant in libro emptionis ; et in oculis omnium Judaeorum qui sedebant in atrio carceris.

13. Et præcepi Baruch coram eis, dicens :

14. Hæc dicit Dominus exercituum, Deus Israel : Sume libros istos, librum emptionis hunc signatum, et librum hunc qui apertus est ; et pone illos in vase fictili, ut permanere possint diebus multis.

15. Hæc enim dicit Dominus exercituum, Deus Israel : Adhuc possi-

taï et je pris des témoins, et je pesai l'argent dans la balance.

11. Et je pris l'acte d'achat cacheté, et les clauses, et les stipulations, et les sceaux extérieurs.

12. Et je donnai l'acte d'achat à Baruch fils de Néri fils de Maasias, en présence d'Hanameël mon cousin germain, et des témoins qui étaient écrits dans l'acte d'achat, et à la vue de tous les Juifs qui se tenaient dans la cour de la prison.

13. Et j'ordonnai à Baruch en leur présence, et je lui dis :

14. Voici ce que dit le Seigneur des armées, Dieu d'Israël : Prends ces actes, cet acte d'achat cacheté et cet acte qui est ouvert, et mets-les dans un vase de terre, afin qu'ils puissent se conserver longtemps.

15. Car voici ce que dit le Seigneur des armées, Dieu d'Israël : On pos-

scellai, comme Is. XIX, 44, etc. Il y avait deux actes, l'un scellé, celui-ci, et un autre ouvert, comme on le verra au §. 17. — *Adhibui testes*, comme Is. VIII, 2. — *Appendi argentum in statera*. « La question de savoir si les Hébreux, avant l'exil de Babelon., avaient des pièces de monnaie, dans le sens que nous attachons à ce mot, ne saurait être complètement résolue. On a attaché trop d'importance au mot *peser*, dont on se sert souvent dans la Bible en parlant du paiement d'une somme. Gen. XXII, 46; Exod. XXII, 46; II Rois, XVIII, 42; III Rois, XX, 39; Is. LV, 2, et on a conclu de là que le métal qu'on donnait en échange des denrées, etc., n'était marqué d'aucun signe et se livrait au poids comme la marchandise. Mais nous trouvons le mot *peser*, employé dans le sens de *payer*, à l'époque des Perses, où, sans aucun doute, on avait de l'argent monnayé, Zach. XI, 42; Esdr. VIII, 25 et suiv.; encore maintenant, il est généralement d'usage en Orient de peser les monnaies afin de constater leur valeur ». Munk, Palestine, p. 400. Cfr. Winer, *Biblisches Realwörterbuch*, t. II, pp. 88 et suiv.

14. — *Librum possessionis*, l'acte de vente, qui restait entre les mains de l'acheteur. — *Signatum*, comme nous l'avons vu dans le verset précédent. — *Stipulationes et rata*, *הבנות והחוקים*, le premier de ces termes désigne sans doute l'objet et le prix de la vente; le second, les conditions et les stipulations du contrat. — *Signa forinsecus*, litt.

« et l'ouvert », c'est-à-dire celui des deux exemplaires de l'acte qui n'était pas scellé, §. 14; c'était probablement une copie exacte de l'original, dont on se servait habituellement. Dans le cas où son authenticité aurait été attaquée, on produisait devant le juge l'exemplaire scellé, et, après un examen attentif du sceau, et la reconnaissance de son authenticité, on ouvrait cet exemplaire, et si son contenu était conforme à celui de l'acte ouvert, la sentence était rendue en faveur de l'acheteur. Payne Smith.

12. — *Librum possessionis*, l'acte de vente dans ses deux états. — *Baruch, filio Neri, filii Maasiae*. Baruch est ici mentionné pour la première fois, V. l'Introduction au Livre qu'il porte son nom. — *In oculis Hanameel*, en présence d'Hanameel et des témoins, qui avaient signé l'acte de vente, ou dont les noms étaient mentionnés dans cet acte. — *Omnium Judaeorum*... Toute clandestinité dans les ventes était prohibée par la Loi; sans doute l'accès de la prison de Jérémie était libre, quoique Jérémie n'eût pas la faculté de sortir.

14. — *Posse eos in vase fictili*... « Ne vel foris emptionis libri positi paterent rapinae, vel humo conditi humore terræ solverentur » S. Jérôme. Le prophète, par cette prescription, exprime deux choses, premièrement la longue durée de l'exil, secondement le retour certain de la captivité. Maldonat.

15. — *Adhuc*... L'explication de la ma-

sèdera encore des maisons, des champs, et des vignes dans ce pays.

16. Et je priai le Seigneur, après avoir donné le contrat d'acquisition à Baruch fils de Néri, et je dis :

17. Hélas, hélas, hélas, Seigneur Dieu, c'est toi qui as fait le ciel et la terre dans ta grande puissance et en étendant ton bras. Aucune chose ne te sera difficile.

18. Tu fais miséricorde à des milliers, et tu rends l'iniquité des pères dans le sein des enfants qui viennent après eux : fort, grand et puissant, le Seigneur des armées est ton nom.

19. Tu es grand dans tes desseins, et incompréhensible dans tes pensées, toi dont les yeux sont ouverts sur toutes les voies des fils d'Adam, pour rendre à chacun selon sa voie et selon le fruit de ses travaux.

20. C'est toi qui as fait jusqu'à ce jour des miracles et des prodiges dans l'Égypte, et en Israël, et parmi les hommes, et qui t'es fait un nom tel qu'il est aujourd'hui.

debuntur domus, et agri, et vineæ in terra ista.

16. Et oravi ad Dominum, postquam tradidi librum possessionis Baruch filio Neri, dicens :

17. Heu, heu, heu, Domine Deus, ecce tu fecisti cælum et terram in fortitudine tua magna, et in brachio tuo extento, non erit tibi difficile omne verbum :

18. Qui facis misericordiam in millibus, et reddis iniquitatem patrum in sinum filiorum eorum post eos : Fortissime, magne, et potens, Dominus exercituum nomen tibi.

19. Magnus consilio, et incomprehensibilis cogitatu ; cujus oculi aperti sunt super omnes vias filiorum Adam, ut reddas unicuique secundum vias suas, et secundum fructum adventionum ejus.

20. Qui posuisti signa et portenta in terra Ægypti usque ad diem hanc, et in Israel, et in hominibus, et fecisti tibi nomen sicut est dies hæc.

nière d'agir de Jérémie est donnée ici. Après la fin de l'exil, les Juifs seront comme apparaissant propriétaires de leurs terres. Jérémie, dit Reuss, montre ainsi sa foi en l'avenir.

16. — *Oravi ad Dominum.* Jérémie, ayant peine à concilier ce qu'il sait de la volonté de Dieu par rapport à la destruction de Juda, avec cet ordre d'acheter une terre, comme si le pays était libre et dans son état habituel de prospérité, a recours au grand moyen dont il se sert habituellement pour sortir de ses perplexités, à la prière.

17. — *Heu, heu, heu.* Le Targum : écoute ma prière. — *Tu fecisti... in fortitudine magna.* La toute-puissance de Dieu se révèle dans la création du ciel et de la terre. Cfr. xxvii, 5. — *In brachio tuo extento*, par la force de son bras. Cette expression n'a pas ici le caractère de menace qu'elle a dans d'autres endroits de l'Ancien Testament, Exod. vi, 6, Deut. iv, 34 ; Ez. xx, 33, 34 ; Is. v, 25, ix, 42, 47, 21, x, 4, etc. — *Omne verbum*, toute chose, כָּבֹד, en effet, souvent ce sens.

18. — *Qui facit misericordiam in millibus*, à des milliers de générations, suivant l'explication du Targum ; ce passage est emprunté à l'Exod. xxxiv, 7, ainsi que le suivant :

Reddis iniquitatem... — In sinu filiorum, V. Is. lxxv, 6, et Cfr. Mat. xxiii, 32. — *Fortissime...* Deut. x, 17

19. — *Magnus consilio*, dont les conseils sont si profonds que l'homme ne peut les pénétrer : « et audeat se quisquam Domini inserere secreto, et de illius judiciis judicare ». S. Jérôme. Cfr. Is. xxviii, 29. — *Incomprehensibilis cogitatu*, litt. « grand par l'œuvre » qui accomplit ses conseils. Les LXX ont rendu l'hébreu plus fidèlement que S. Jérôme : *δυνατός τῶν ἐργῶν.* — *Cujus oculi... filiorum Adam*, mieux : « des fils des hommes », Adam est ici un nom appellatif : Dieu voit tout ce que font les hommes. LXX : *ὁτὼ τῶν ἀνθρώπων.* — *Ut reddas unicuique...* Voir xvii, 40.

20. — Le prophète indique à présent en particulier les bienfaits dont Dieu a comblé Israël. — *Usque ad diem hanc.* Cela ne signifie pas que ces prodiges se continuent encore en Égypte, au moment où parle le prophète, ni que leur souvenir est demeuré illustre jusqu'à ce jour. S. Jérôme donne la vraie explication de ce passage : « Hoc quod dicitur usque ad diem hanc, posterioribus copulandum est ut legamus : et in Israël et in cunctis

21. Et eduxisti populum tuum Israel de terra Ægypti, in signis, et in portentis, et in manu robusta, et in brachio extento, et in terrore magno.

22. Et dedisti eis terram hanc quam jurasti patribus eorum, ut dares eis terram fluentem lacte et melle.

23. Et ingressi sunt, et possederunt eam, et non obediunt voci tuæ, et in lege tuâ non ambulaverunt : omnia quæ mandasti eis ut facerent, non fecerunt ; et evenerunt eis omnia mala hæc.

24. Ecce munitiones exstructæ sunt adversum civitatem, ut capiatur ; et urbs data est in manus Chaldæorum qui præliantur adversum eam a facie gladii, et famis, et pestilentiæ ; et quæcumque locutus es acciderunt, ut tu ipse cernis.

25. Et tu dicis mihi, Domine Deus : Eme agrum argento, et adhibe testes ; cum urbs data sit in manus Chaldæorum ?

21. Tu as tiré ton peuple Israël de la terre d'Égypte par des miracles et des prodiges, par ta main puissante et ton bras étendu, et dans une grande terreur.

22. Tu leur as donné cette terre comme tu avais juré à leurs pères de leur donner une terre où coulerait le lait et le miel.

23. Ils sont entrés, et ils l'ont possédée, et ils n'ont pas obéi à ta voix ; ils n'ont pas marché dans ta loi, tout ce que tu leur as commandé de faire ils ne l'ont pas fait, et tous ces maux leur sont arrivés.

24. Voici que les travaux de l'ennemi s'élèvent contre cette ville pour la prendre ; la ville a été livrée aux mains des Chaldéens qui l'assiègent, à l'épée, à la famine, et à la peste, et tout ce que tu as prédit est arrivé comme tu le vois toi-même.

25. Et tu me dis, Seigneur Dieu : Achète un champ avec de l'argent et prends des témoins. et cependant la ville va être livrée aux mains des Chaldéens.

mortalibus quotidie tua signa complentur. Sive aliter : signa atque portenta non solum in Ægypto perpetrasti, sed usque hodie eadem tuæ misericordiæ fortitudo salvavit populum tuum, et universo generi humano creatoris subvenis potestate. » — *In hominibus*, parmi les hommes des autres nations qu'Israël, les Gentils ; Cfr. Jug. xviii, 7 ; Ps. lxxii, 6 ; Is. xlvi, 4. — *Fecisti... sicut est dies hæc*, ton nom est glorieux et en le célèbre encore tous les jours.

21. — Répétition littéraire du Deut. xxvi, 8 ; Cfr. iv, 34. — *In terrore magno*, celle qu'ont ressentie les nations à la vue de la mort des premiers-nés des Égyptiens et du passage de la mer Rouge. Ex. iii, 30, 43, 44 et suiv.

22. — *Quam jurasti patribus eorum...* Gen. xii, 7, iii, 8. — *Terram fluentem lacte et melle*, Cfr. Exod.

23. — A tous ces bienfaits Israël n'a répondu que par l'ingratitude et la désobéissance. — *Et evenerunt eis omnia mala hæc*, litt. : « et tu leur as fait venir tout ce mal ». Cette invasion des Chaldéens est la peine proportionnée à leurs fautes ; elle en est le résul-

tat, et n'est pas simplement l'effet du hasard ; Cfr. xiii, 22 ; Deut. xxxi, 29.

24. — Description plus détaillée de ce grand malheur que les péchés de Juda lui ont attiré. — *Munitiones*, les travaux que l'ennemi a faits pour prendre la ville ; Cfr. vi, 6, xxxiii, 4. — *Urbs data est in manus Chaldæorum*. Il ne reste aux Juifs aucun espoir de salut et toute leur bravoure est en pure perte. — *A facie gladii...* xi, 3, xiv, 48, xxix, 47. — *Quæcumque locutus es*, par l'intermédiaire des prophètes. — *Ut tu ipse cernis*. Ces mots ont une connexion avec ce qui suit.

25. — *Et tamen tu dixisti...* « Non reprehendit, sed interrogat ; nec tam sibi quam aliis vult discere, qui sedebat in atrio carceris, et forsitan taciti reprehendebant, quomodo idem propheta, quem verum nuntiare credebant, et urbem dicat esse capiendam, et agrum emat quasi possessurus » S. Jérôme. — *Eme agrum argento*. Tertullien, Contra Marcion. iv, 40, voit dans ces mots le passage auquel S. Matthieu, xxvii, 9, se rapporte. Cfr. Eusèbe, Demonstr. evang. x, 4, S. Au-

26. Et la parole du Seigneur fut adressée à Jérémie, en ces termes :

27. Moi je suis le Seigneur, Dieu de toute chair. Y a-t-il quelque chose qui me soit difficile ?

28. C'est pourquoi le Seigneur dit : Je vais livrer cette ville aux mains des Chaldéens, et aux mains du roi de Babylone, et ils la prendront.

29. Et les Chaldéens viendront attaquer cette ville, ils y mettront le feu et la brûleront ainsi que les maisons sur les toits desquelles on sacrifiait à Baal, et on faisait des libations aux dieux étrangers pour m'irriter.

30. Car dès leur enfance les fils de Juda font sans cesse le mal devant mes yeux ; ces fils d'Israël, qui dès maintenant m'irritent par les œuvres de leurs mains, dit le Seigneur.

31. Cette ville m'est un sujet de fureur et d'indignation, depuis le jour où ils l'ont bâtie jusqu'au jour où elle sera enlevée de ma présence,

26. Et factum est verbum Domini ad Jeremiam, dicens :

27. Ecce ego Dominus Deus universæ carnis ; numquid mihi difficile erit omne verbum ?

28. Propterea hæc dicit Dominus : Ecce ego tradam civitatem istam in manus Chaldæorum, et in manus regis Babylonis, et capient eam.

29. Et venient Chaldæi præliantes adversum urbem hanc, et succendent eam igni, et comburent eam, et domos in quarum domatibus sacrificabant Baal, et libabant diis alienis libamina ad irritandum me.

30. Erant enim filii Israel, et filii Juda jugiter facientes malum in oculis meis ab adolescentia sua ; filii Israel qui usque nunc exacerbant me in opere manuum suarum, dicit Dominus.

31. Quia in furore et indignatione mea facta est mihi civitas hæc, a die qua ædificaverunt eam, usque ad diem istam qua auferetur de conspectu meo.

gustin, de Consensu. Evangel., III. 7. Mais la plupart des commentateurs, S. Jérôme, Maldonat, Cornélius, etc., croient que, dans cet endroit de S. Matthieu, le nom de Jérémie a été introduit par l'erreur d'un copiste. V. le commentaire sur S. Matthieu, à cet endroit. — *Cum urbs data sit...* Quoique la ville soit condamnée à tomber au pouvoir des Chaldéens.

27. — *Deus universæ carnis.* C'est de Dieu que tous tiennent la vie, et c'est lui qui la conserve à tous ; Cfr. Nomb. XVI, 22, XXVII, 46, où Dieu est appelé le Dieu des esprits de toute chair. L'humanité est nommée chair, parce qu'elle est fragile et périssable. — *Nulliquid... omne verbum*, v, 47.

28. — Dieu affirme de nouveau que les Chaldéens prendront Jérusalem.

29. — *Succendent eam igni.* Cfr. XVII, 27, XXI, 10, 14, XXXIV, 22, XXXVII, 8. — *In quorum domatibus*, גִּיתֵיהֶם. Les LXX : ἐπὶ τῶν ὀμαρτων αὐτῶν. « Δῶμα in orientalibus provinciis ip-sum dicitur quod apud nos tectum. In Palæstina enim et Ægypto, ubi vel scripti sunt divini libri vel interpretati, non habent in tectis culmina, sed δῶματα, quæ

Romæ vel Solaria vel Mæniana vocant, id est plana tecta, quæ transversis trabibus sustentantur ». S. Jérôme, ad Summ. et Fret. — *Sacrificabantur et libabant.* V. VII, 8, XIX, 4, 13.

30. — *Erant enim...* Cfr. Deut. XXXI, 29. — *Jugiter*, lit. « seulement », ils ne faisaient que du mal. LXX : μόνον, qui ne donne pas un sens acceptable. — *Ab adolescentia sua*, V. III, 25, XXII, 21. — *In opere manuum suarum*, suivant quelques commentateurs, les idoles, mais plutôt l'ensemble des actions et de la conduite du peuple. — *Filii Israel.* toute cette phrase a été omise par les LXX. Cfr. XXV, 7.

31. — *In furore... civitas hæc.* Jérusalem est l'objet de ma colère et de mon indignation, elle ne cesse jamais d'exciter en moi ces sentiments. — *A die qua ædificaverunt eam*, expression qui peut signifier : depuis les temps les plus anciens ; ou d'une manière plus précise, depuis le temps où les Chananéens idolâtres la bâtent, et où Salomon, le premier des rois juifs qui se livra à l'idolâtrie, acheva sa construction, III Rois, XI, 5 et suiv. — *Diem istam...* La patience de Dieu est épuisée et rien ne peut détourner le châtement.

32. Propter malitiam filiorum Israel, et filiorum Juda, quam fecerunt ad iracundiam me provocantes, ipsi et reges eorum, principes eorum, et sacerdotes eorum, et prophetae eorum, viri Juda et habitatores Jerusalem.

33. Et verterunt ad me terga et non facies, cum docerem eos diluculo, et erudirem, et nolent audire ut acciperent disciplinam.

34. Et posuerunt idola sua in domo in qua invocatum est nomen meum, ut polluerent eam.

IV Reg. 34, 4.

35. Et ædificaverunt excelsa Baal, quæ sunt in valle filii Ennom, ut initiarent filios suos et filias suas Moloch; quod non mandavi eis, nec ascendit in cor meum, ut facerent abominationem hanc, et in peccatum deducerent Judam.

36. Et nunc propter ista, hæc dicit Dominus, Deus Israel ad civitatem hanc de qua vos dicitis quod tradetur in manus regis Babylonis in gladio, et in fame, et in peste.

32. A cause de la malice que les fils d'Israël et les fils de Juda ont faite pour m'irriter, eux et leurs rois et leurs princes, leurs prêtres et leurs prophètes, les hommes de Juda et les habitants de Jérusalem.

33. Ils m'ont tourné le dos et non le visage, quand je les instruisais dès le matin et quand je les avertissais, ils ne voulaient ni m'écouter, ni recevoir mes avis.

34. Ils placèrent des idoles dans la maison où mon nom a été invoqué, pour la profaner.

35. Ils bâtirent à Baal des hauts-lieux qui sont dans la vallée du fils d'Ennom, pour initier leurs fils et leurs filles à Moloch; je ne le leur avais pas commandé, et il ne m'est pas venu à l'esprit qu'ils feraient cette abomination, et pousseraient Juda au péché.

36. Et maintenant, à cause de cela, voici ce que dit le Seigneur, Dieu d'Israël, à cette ville, dont vous dites qu'elle sera livrée aux mains du roi de Babylone, au glaive, à la famine, et à la peste.

32. — Voici les raisons de cet arrêt. — *Propter malitiam...* VII, 12, XI, 17. — *Ipsi et reges eorum* .. II, 26. XVII, 25. — *Sacerdotes et prophetae*, Cfr. Neh. IX, 32, 34.

33. — *Verterunt... facies*, II, 27. — *Diluculo*, avec attention et avec diligence, Cfr. VII, 13, 25, XI, 7, XXV, 3, 4, XXVI, 5, XXIX, 19.

34-35. — Identiques à VII, 30, 31, Cfr. IV Rois, XXI, 4 et suiv., et Ezéch. VIII, 5-17. C'est là le plus grand péché du peuple. — *Ædificaverunt excelsa Baal*; au lieu de Baal, VII, 34 a *Tophet*. — *Ut initiarent*, litt. « pour faire passer », sous-entendu par le feu, leurs enfants. — *Moloch* remplace *igni* de VII, 31. L'identification de Moloch et de Baal est fort importante, dit Payne Smith. Le roi Moloch, מלך, et Baal le Seigneur ne sont, suivant cet auteur, que des noms différents du soleil-roi, envisagé sous des rapports différents. Moloch est le soleil considéré comme le feu tout-puissant, qui, en passant à travers les signes du Zodiaque, brûle ses propres enfants, Creuzer, Symbolik, t. II, p. 367, Gese-

nius, Monum. Phœnic., pp. 448, 453. Son culte très-ancien chez les Chananéens, fut propagé par les Phéniciens dans toutes leurs colonies; il était très-solidement établi en Palestine, quand les Israélites conquièrent le pays. L'identification de Moloch et de Baal n'est pas aussi certaine que le prétend Payne Smith dans le passage qui précède, car on ne peut conclure de ce verset qu'une chose: c'est que les adorateurs de ces dieux leur offraient des sacrifices humains. Maimonide a soutenu que *faire passer par le feu*, expression dont se sert Jérémie dans cet endroit, n'a pas d'autre signification que de faire passer les enfants entre deux feux et de leur faire subir ainsi une sorte de purification; la double déense du Lévi. XVII, 21, XX, 2, favorise cette interprétation. V. Munk, *Palestine*, p. 91.

36. — *Et nunc*, וְעַתָּה, « et cependant », quoiqu'ils aient commis tous ces crimes pour lesquels ils vont être livrés aux mains des Chaldéens. — *Vos dicitis*, toi, Jérémie, et les Juifs tes concitoyens. — *In peste*, LXX :

37. Je les réunirai de tous les pays où je les aurai chassés dans ma fureur, dans ma colère et dans ma grande indignation; et je les ramènerai en ce lieu, et je les y ferai demeurer en sécurité.

38. Ils seront mon peuple et je serai leur Dieu.

39. Et je leur donnerai un même cœur, une même voie, afin qu'ils me craignent toujours, et qu'ils soient dans le bonheur eux et leurs fils après eux.

40. Je ferai avec eux une alliance éternelle, je ne cesserai pas de leur faire du bien, et je mettrai ma crainte dans leur cœur, afin qu'ils ne se retirent pas de moi.

41. Je me réjouirai en eux; quand je leur aurai fait du bien. Je les planterai dans cette terre en vérité, de toute mon âme.

42. Car voici ce que dit le Seigneur: Comme j'ai amené sur ce peuple toute cette grande catastrophe, ainsi j'amènerai sur eux tous les biens dont je leur parle.

43. Et l'on possèdera des champs dans cette terre dont vous dites qu'elle est déserte, parce qu'il n'y

37. Ecce ego congregabo eos de universis terris ad quas eieci eos in furore meo, et in ira mea, et in indignatione grandi; et reducam eos ad locum istum, et habitare eos faciam confidenter.

38. Et erunt mihi in populum, et ego ero eis in Deum.

39. Et dabo eis cor unum, et viam unam, ut timeant me universis diebus; et bene sit eis, et filiis eorum post eos.

40. Et feriam eis pactum sempiternum, et non desinam eis benefacere, et timorem meum dabo in corde eorum ut non recedant a me.

41. Et lætabor super eis, cum bene eis fecero; et plautabo eos in terra ista in veritate, in toto corde meo et in tota anima mea.

42. Quia hæc dicit Dominus: Sicut adduxi super populum istum omne malum hoc grande; sic adducam super eos omne bonum quod ego loquor ad eos.

43. Et possidebuntur agri in terra ista de qua vos dicitis quod deserta sit; eo quod non remanserit homo

ἐν ἀποστολῇ, dans un fléau envoyé par Dieu. C'est ainsi qu'ils ont traduit aussi ce mot au Ps. LXXVII, 49; l'ancienne Vulgate l'avait rendu par *immissiones*.

37. — *Congregabo eos...* Répétition des promesses faites plus haut, XXIII, 3, XXIX, 4, XXXI, 10 et Deut. xxx, 3; Is. LVI, 8. Dieu, à qui rien n'est impossible, ramènera les exilés dans leur patrie. — *Ad locum istum*, dans cette ville et dans ce royaume dont vous parlez. — *Habitare eos faciam*, Os. xi, 14; Ezech. XXXVI, 41, 33.

38. — Promesse déjà faite, XXIV, 7, xxx, 22, XXXI, 1; Cfr. Ezech. XXXVI, 28, Zach. VIII, 8.

39. — *Dabo eis cor unum et viam unam*. Un seul cœur et une seule manière de vivre, de sorte qu'ils ne craindront plus Dieu dont ils ont été sanctifiés, XXIV, 7, XXXI, 33; Ezech. XI, 49, et qu'ils ne s'égareront plus dans des routes mauvaises, XXVI, 3; Is. LIII, 6. — *Bene sit eis...* Cfr. Ps. XXXIII, 12-15.

40. — *Feriam eis pactum sempiternum*, XXXI, 31; Is. LV, 3; Ezech. XXXVII, 26. Cette

alliance, qui ne sera jamais abrogée. — *Non desinam eis benefacere*, Is. xxx, 21. — *Timorem meum...* XXXI, 33, 34; Cfr. Matt. XXVIII, 20, où les mêmes promesses sont renouvelées par Notre-Seigneur en termes différents.

41. — *Lætabor super eis cum benefecero*, je me réjouirai de leur faire du bien, Cfr. Deut. XXVIII, 73, xxx, 9. — *Plantabo eos in terra ista*, ils ne seront plus exilés de cette terre, où comme des arbres vigoureux ils auront pris racine. — *In veritate*, terme qui indique la stabilité et la perpétuité, XIV, 43. — *In toto corde meo...* expression qui confirme les promesses précédentes.

42. — Aussi certainement que la punition va venir, aussi certainement les promesses de restauration future seront tenues; Cfr. XXXI, 28.

43. — *Possidebuntur agri...* Dieu répond spécialement à la prière du prophète et donne la signification de l'ordre qu'a reçu Jérémie d'acheter la terre d'Hananéel. Les désastres présents ne sont que passagers et n'empê-

et jumentum, et data sit in manus Chaldæorum.

44. Agri ementur pecunia, et scribentur in libro, et imprimetur signum, et testis adhibebitur; in terra Benjamin, et in circuitu Jerusalem, in civitatibus Juda, et in civitatibus montanis et in civitatibus campestribus, et in civitatibus quæ ad austrum sunt; quia convertam captivitatem eorum, ait Dominus.

est resté ni homme ni bête, et qu'elle a été livrée aux mains des Chaldéens.

44. Des champs y seront achetés à prix d'argent, on écrira des contrats, et on y mettra le sceau en présence de témoins, dans la terre de Benjamin et aux environs de Jérusalem, dans les villes de Juda, dans les villes des montagnes, et dans les villes de la plaine, et dans les villes qui sont au midi; parce que je ferai cesser leur captivité, dit le Seigneur.

CHAPITRE XXXIII

Nouvelle promesse du retour de la captivité et de la restauration de Jérusalem, (vv. 1-14). — L'alliance de Dieu avec son peuple ne sera jamais rompue et la race de David conservera toujours le trône de Juda, (vv. 15-24). — Autant les lois posées par Dieu à la nature sont stables, autant cette promesse de Dieu est certaine, (vv. 25-26).

1. Et factum est verbum Domini ad Jeremiam secundo, cum adhuc clausus esset in atrio carceris, dicens :

2. Hæc dicit Dominus qui facturus est, et formaturus illud, et paraturus, Dominus nomen ejus.

1. Et la parole du Seigneur fut adressée une seconde fois à Jérémie lorsqu'il était encore enfermé dans la cour de la prison, en ces termes :

2. Voici ce que dit le Seigneur, qui fera, qui formera, qui préparera cela, le Seigneur est son nom.

cheront pas la prospérité future d'Israël et de Juda. — *De qua vos dicitis quod deserta sit*, V. plus bas, xxxiii, 40.

44. — *Agri... adhibebitur*, plus haut, v. 25. *In terra Benjamin*. C'est là que se trouve le champ acquis par Jérémie. — *In circuitu... ad austrum sunt*, cette énumération des diverses parties du royaume fortifie la pensée en attirant sur elle l'attention. Sur ces diverses contrées, V. xvii, 26, Jos. x, 40, Jug. i, 9. Ici, comme plus bas, xxxiii, 43, le prophète n'omet qu'une des contrées du royaume, le désert de Judée. « *Hæc juxta litteram, licet in typo præcesserint post reditum de Chaldæis, quando ad Cyri regis imperium reversus est populus in Judæam : tamen spiritualiter in Christo et apostolis verius, pleniusque complentur* ». S. Jérôme.

c. *Prophéties renouvelant la promesse de la restauration de Jérusalem et de Juda.*

CHAP. XXXIII. — 1. — *In atrio carceris, xxxii, 2.*

2. — *Qui facturus est... paraturus*. litt. « faisant, formant, préparant, » c'est-à-dire accomplissant toujours ce qu'il dit, Cfr. Ps. xxxii, 29, Is. xlvi, 44. — *Illud* est au féminin en hébreu, ce qui a fait que quelques commentateurs, après Kimchi, l'ont appliqué à Jérusalem; mais le premier sens est préférable. — *Dominus nomen ejus*, xxxi, 35. L'analogie de ce verset avec quelques passages d'Isaïe, xxii, 44, xxxvii, 26, xlvi, 44, etc., a conduit Movers et Hitzig à mettre en doute l'authenticité de ce passage, mais sans preuves.

3. Crie vers moi, et je t'exaucerai, et je t'annoncerai des choses grandes et certaines que tu ne sais pas.

4. Car voici ce que dit le Seigneur, Dieu d'Israël, aux maisons de cette ville, et aux maisons du roi de Juda, qui ont été détruites, aux fortifications, et au glaive

5. De ceux qui viennent pour combattre contre les Chaldéens et pour remplir cette ville des cadavres des hommes que j'ai frappés dans ma fureur et dans mon indignation, détournant ma face de cette ville, à cause de toute leur malice.

6. Voici que je fermerai leurs plaies; je les guérirai, je prendrai soin d'eux, et je leur révélerai la paix et la vérité qu'ils me demandent.

7. Je ramènerai les captifs de Juda

3. Clama ad me, et exaudiam te; et annuntiabo tibi grandia, et firma que nescis.

4. Quia hæc dicit Dominus Deus Israel ad domos urbis hujus, et ad domos regis Juda que destructæ sunt, et ad munitiones, et ad gladium

5. Venientium ut dimicent cum Chaldæis, et impleant eas cadaveribus hominum quos percussi in furore meo et in indignatione mea, abscondens faciem meam a civitate hac, propter omnem malitiam eorum.

6. Ecce ego obducam eis cicatricem et sanitatem, et curabo eos; et revelabo illis deprecationem pacis et veritatis.

7. Et convertam conversionem

3. — *Et exaudiam te.* La suite du verset donne le sens de ces mots. Dieu exaucera le prophète en lui faisant connaître ce qui doit arriver. — *Firma* בְּצִוְרוֹת, des choses difficiles à exécution. LXX : τὰ σφραγῶ, qui explique comment S. Jérôme a été amené à rendre l'hébreu comme il l'a fait, Cfr. Is. XLVIII, 6; Ps. CXXXVIII, 6.

4. — *Quæ destructæ sunt...* Qui seront détruites ou qui sont détruites par les contre-vaillations et les machines de guerre de l'ennemi; c'est le sens le plus probable de ces mots, que l'on ne doit pas entendre des moyens de défense de la ville, contre les assiégeants, car *munitiones*, סְלִלוֹת, s'applique toujours, dans l'Ancien Testament, selon Rosenmüller, aux assaillants et non aux défenseurs d'une ville assiégée. — *Ad gladium*, Cfr. Ezech. XXVI, 9.

5. — *Venientium ut dimicent cum Chaldæis.* Le premier mot de ce passage est difficile; il a été omis par les LXX, ce qui a fait attaquer son authenticité par Movers et Hitzig, mais sans raison, car toutes les autres anciennes versions le donnent. On ne peut admettre les corrections proposées par Ewald, Meier et Nægelsbach, car elles sont contraires à la grammaire ou à la suite des idées. Il est impossible de rattacher « venientium » בָּאִים, à ce qui précède et de le rapporter aux maisons qu'on démolit, employer leurs matériaux à combattre les Chaldéens. Plus inadmissible encore est l'opinion de L. de Dieu, adoptée par Rosenmüller et par Reuss, qui traduit

ainsi: les Chaldéens viennent pour combattre. C'est des Juifs qu'il s'agit, quoique le sujet ne soit pas nommé, et tout le verset est une prédiction du résultat fatal que le combat aura pour eux. Leurs cadavres rempliront la ville, et Dieu les punira ainsi des crimes qu'ils ont commis. *Ut*, dit Maldonat, n'indique pas ici la cause, mais la conséquence: « non enim propterea cum Chaldæis pugnauerunt ut everterentur, sed inde, ut everterentur, consecutum est. »

6. — Mais, après la ruine, Dieu amènera la restauration. *Eis* est traduit d'après les LXX: ἐπὶ αὐτοῦ, et rend seulement le sens de l'hébreu, לָהּ, « à elle » à Jérusalem. — *Obducam cicatricem.* xxx, 17, et Cfr. Neh. iv, 1. — *Curabo eas*, je les rétablirai dans leur ancienne prospérité, Cfr. Is. LVII, 48, 49. — *Revelabo*, comme les tirant de mes trésors cachés. גִּלְתִּי pourrait être pris dans le sens de גָּלַל, je leur déroulerai comme un flot de prospérité. Hitzig, qui propose cette interprétation, renvoie à Amos, v, 24 et Is. XLVIII, 48, XLVI, 42, où l'abondante prospérité est comparée aux vagues et aux flots de la mer. — *Deprecationem pacis et veritatis*, litt. « l'abondance de la paix et de la vérité », c'est-à-dire de la stabilité. Le sens de la Vulgate est: Je leur donnerai la paix qu'ils m'ont demandée. Suivant quelques interprètes, vérité est ici synonyme de justice; nous croyons préférable l'explication que nous venons de donner.

7. — *Convertam conversionem...* xxix, 44,

Juda, et conversionem Jerusalem; et ædificabo eos sicut a principio.

8. Et emundabo illos ab omni iniquitate sua, in qua peccaverunt mihi; et propitius ero cunctis iniquitatibus eorum, in quibus deliquerunt mihi, et spreverunt me.

9. Et erit mihi in nomen, et in gaudium, et in laudem, et in exultationem cunctis gentibus terræ, quæ audierint omnia bona, quæ ego facturus sum eis: et pavebunt, et turbabuntur in universis bonis, et in omni pace, quam ego faciam eis.

10. Hæc dicit Dominus: Adhuc audietur in loco isto, (quem vos dicitis esse desertum, eo quod non sit homo nec jumentum in civitatibus Juda, et foris Jerusalem, quæ desolatae sunt absque homine, et absque habitatore, et absque pecore),

11. Vox gaudii et vox lætitiæ, vox sponsi et vox sponsæ, vox dicentium: Confitemini Domino exercituum, quoniam bonus Dominus, quoniam in æternum misericordia ejus; et portantium vota in domum Domini; reducam enim conversio-

et les captifs de Jérusalem, et je les rétablirai comme au commencement.

8. Je les purifierai de toute leur iniquité dans laquelle ils ont péché contre moi, et je leur pardonnerai tous les péchés par lesquels ils m'ont délaissé et m'ont méprisé.

9. Et ce sera pour moi le renom, la joie, la louange, la gloire dans toutes les nations de la terre qui auront entendu tous les bienfaits que je leur accorderai; elles craindront et seront épouvantées de tous les biens et de la paix complète que je leur procurerai.

10. Voici ce que dit le Seigneur: On entendra encore dans ce lieu (que vous dites désert, parce qu'il n'y a plus ni homme ni bête dans les villes de Juda, en dehors de Jérusalem, qui sont désolées, sans hommes, sans habitants, et sans troupeaux),

11. Les cris de joie et les cris de réjouissance, la voix de l'époux et la voix de l'épouse, la voix de ceux qui disent: Louez le Seigneur des armées, parce que le Seigneur est bon, parce que sa miséricorde dure éternellement; et la voix de ceux

xxx, 3, xxxii, 44. — *Ædificabo eos...* Je rendrai leur situation stable et calme, Cfr. xxxi, 4, xxxii, 44. — *Sicut a principio*, comme dans les temps antérieurs à l'idolâtrie du peuple et à la décadence du royaume qui en a été la conséquence, Cfr. III Rois, xiii, 6; Is. i, 26.

8. — *Emundabo illos ab omni iniquitate sua.* Une fois qu'ils auront expié leurs péchés, je ne me souviendrai plus de ces fautes: V. plus haut, xxxi, 34 et Ezéch. xxxvi, 25, 33.

9. — *Et erit, Jérusalem*, comme l'hébreu le prouve. — *In nomen.* Cette ville sera pour le Seigneur un nom de louange et de joie, c'est-à-dire un nom qui lui apportera de la louange et de la joie. — *In laudem et exultationem*, Cfr. xiii, 44; Deut. xxvi, 49. — *Cunctis gentibus terræ.* Toutes les nations connaîtront la miséricorde dont Dieu aura usé envers Jérusalem. — *Pavebunt et turbabuntur...* Les nations comprendront que Dieu qui comble ses amis de tant de biens peut aussi perdre ses ennemis et à cause de cela elles seront

dans la peur. — *Quam faciam eis*, traduit d'après les LXX: *ἀνάτοις*, hébr. « à elle », c'est-à-dire à Jérusalem, ou, suivant Kimchi, à toute l'assemblée d'Israël.

10. — De ce verset au 13^e la prospérité future dont jouira le pays est décrite avec plus de détail. — *In loco isto... absque pecore*, Cfr. xxxii, 43. — *Absque habitatore* est mis par les LXX.

11. — *Vox gaudii et vox lætitiæ* est le sujet d'*audietur* du verset précédent, Cfr. vii, 31, xxv, 40. — *Vox dicentium: Confitemini...* formule liturgique usitée pour rendre grâces à Dieu, Cfr. Ps. cv, 4, cxxxv, 2, 3; II Paral. v, 43, vii, 3; Esdr. iii, 41. — *Quoniam bonus...* Ps. cvi, 4, cxvii, 4. — *Portantium vota*, *וְהוֹדָה*, des prières et des actions de grâces. Pour quelques commentateurs, c'est le sacrifice d'actions de grâce, Lev. xii, 42, et plus haut, xvii, 26, où le même mot est traduit par *oblatio*. Kimchi remarque qu'au temps du Messie tous les sacrifices seront

qui portent leurs vœux à la maison du Seigneur, parce que je rétablirai l'état de cette terre comme il était au commencement, dit le Seigneur.

12. Voici ce que dit le Seigneur des armées : il y aura encore dans ce pays désert, sans habitants et sans troupeaux, et dans toutes ses villes, des tentes de pasteurs qui feront reposer leurs troupeaux.

13. Dans les villes de la montagne, dans les villes de la plaine, dans les villes qui sont au midi, dans la terre de Benjamin, et dans les environs de Jérusalem, et dans les villes de Juda, les troupeaux passeront encore sous la main de celui qui les compte, dit le Seigneur.

14. Les jours viennent, dit le Seigneur, où j'accomplirai la bonne parole que j'ai dite à la maison d'Israël, et à la maison de Juda.

nem terræ sicut a principio, dicit Dominus.

12. Hæc dicit Dominus exercituum : Adhuc erit in loco isto deserto absque homine, et absque jumento, et in cunctis civitatibus ejus, habitaculum pastorum accubantium gregum.

13. In civitatibus montuosis, et in civitatibus campestribus, et in civitatibus quæ ad austrum sunt; et in terra Benjamin, et in circuitu Jerusalem, et in civitatibus Juda, adhuc transibunt greges ad manum numerantis, ait Dominus.

14. Ecce dies veniunt, dicit Dominus; et suscitabo verbum bonum, quod locutus sum ad domum Israel et ad domum Juda.

Supr. 23, 5 seq.

abolis, excepté celui d'action de grâce. — *Reducam enim conversionem...* xxxii, 44. — *Sicut a principio*, plus haut, v. 7.

12. — *In loco... absque jumento*, plus haut, v. 40. — *Habitaculum pastorum accubantium gregum*. Là où tout est dévasté, il y aura encore des bergers et de nombreux troupeaux. D'après C. B. Michaelis, Venema, ces pasteurs sont les chefs du peuple qui auront soin de lui comme un berger a soin de son troupeau; Cfr. xxiii, 4; Is. lxxv, 40; mais cette interprétation est trop peu en rapport avec le contexte pour être préférée.

13. — *In civitatibus...* Cette énumération des diverses parties du pays fait comprendre quel est l'endroit, *in loco isto*, dont parle le v. 12. Cfr. de semblables énumérations, xvii, 26, xxxii, 44. — *Adhuc transibunt greges ad manum numerantis*, image tirée de l'habitude qu'ont les bergers de compter tous les soirs leur troupeau, pour voir s'il est complet, Cfr. Virgile. *Eglog.* iii, 34, et qui indique la sollicitude avec laquelle on soignera les troupeaux. Le Targum applique ce passage au Messie, qui s'est dit en effet le bon pasteur, Jean, x, 14, 14, et qui a soin que ses brebis ne se perdent pas, Jean, x, 14, xvii, 12, xviii, 9. Ainsi Maldonat, Cornélius, etc., après Raban Maur, Nicolas de Lyre, Vatable.

14. — *Verbum bonum*. D'après le Deut. xxviii, 1-14, cette bonne parole est la béaté-

diction promise par Dieu à son peuple s'il observe ses commandements. Cfr. III Rois, viii, 56, et plus haut xxix, 40, mais il faut l'entendre, dans un sens plus spécial, de la restauration de la monarchie de David et du sacerdoce lévitique. Les LXX, à partir de ce verset, omettent toute la fin du chapitre; il est probable, comme Spohn l'a conjecturé, qu'ils l'ont fait à dessein à cause des nombreux passages analogues que contient la partie antérieure du livre. Ainsi les vv. 14, 45, 16 se lisent xxiii, 5, 6, les vv. 25, 26 se trouvent xxxi, 25, 26. Les vv. 20, 21, 22 sont, au moins en substance, exprimés plus haut xxxi. 35-37; mais cette dernière assertion de Spohn n'est pas exacte. J. D. Michaelis, John, Movers, Hitzig ont attaqué l'authenticité de ces versets; mais ils ont été rélutés par Kueper, Wichelhaus, Hengstenberg, Graf, Ewald, qui ont montré la faiblesse de leurs objections. Il n'y a rien de plus déraisonnable, dit Ewald, que de trouver dans ce passage ou dans les ch. xxx-xxxiii en général, des additions dues à un prophète postérieur, Propheten, t. II, p. 269. Et Hengstenberg : « L'omission de ce passage par les Septante ne prouve rien, sinon que, deux mille ans avant J. D. Michaelis, Jahn, Hitzig et Movers, il y avait des hommes aussi peu aptes à comprendre le texte que ces interprètes eux-mêmes ».

15. In diebus illis, et in tempore illo, germinare faciam David germen justitiæ; et faciet judicium et justitiam in terra.

16. In diebus illis salvabitur Juda, et Jerusalem habitabit confidenter; et hoc est nomen quod vocabunt eum, Dominus justus noster.

17. Quia hæc dicit Dominus: Non interibit de David vir, qui sedeat super thronum domus Israel.

18. Et de sacerdotibus et de levitis non interibit vir a facie mea, qui offerat holocaustomata, et incendat sacrificium, et cædat victimas omnibus diebus.

19. Et factum est verbum Domini ad Jeremiam, dicens:

15. Dans ces jours et dans ce temps, je ferai germer à David un germe de justice, et il exercera l'équité, et la justice dans la terre.

16. En ces jours-là Juda sera sauvé, et Jérusalem habitera dans la sécurité; et voici le nom qu'ils lui donneront: le Seigneur notre juste.

17. Car le Seigneur dit: Jamais il ne manquera à David un homme qui soit assis sur le trône de la maison d'Israël.

18. Et parmi les prêtres et les lévites il ne manquera jamais devant moi un homme pour offrir des holocaustes, brûler le sacrifice, et égorger les victimes tous les jours.

19. La parole du Seigneur fut encore adressée à Jérémie en ces termes:

15. — *In diebus illis...* Au temps où le Messie viendra. — *Germinare... germen justitiæ.* Ce germe de justice est identique au germe juste, xxxiii, 5. c'est-à-dire, suivant l'interprétation du Targum, au Messie juste. Il est évident qu'il s'agit ici du Christ; V. la note sur Is. iv, 2. — *Faciet judicium et justitiam,* Cfr. xxxiii, 5. — *In terra,* la Terre-Sainte, celle où habiteront Israël et Juda, et, par extension, le monde converti au Christianisme.

16. — *Salvabitur Juda et Jerusalem habitabit confidenter.* Cfr. xxxiii, 6, où, au lieu de Jérusalem, on lit Israël. La mention de Jérusalem est exigée ici par le but de la prophétie qui est d'assurer le peuple que Jérusalem ne sera pas ruinée à jamais, mais au contraire qu'elle redeviendra plus florissante que par le passé. Mais Israël, quoiqu'il ne soit pas nommé, n'est pas écarté de ces promesses, comme le prouve le v. 14. — *Hoc est nomen quod vocabunt eum.* La Vulgate suit les LXX; mais l'hébreu יהוה s'applique à Jérusalem, et onze manuscrits de la Vulgate, cités par Fr. Lucas, ont aussi *eum.* La prophétie s'applique à Jérusalem représentant l'Eglise. — *Dominus justus noster.* Le germe de justice, c'est-à-dire le Messie reçoit ce nom, xxxiii, 6; ici il est appliqué à Jérusalem, à laquelle le Messie communique et apporte la justice. La ville, qui actuellement encore est sous le poids de la colère de Dieu, sera douée par lui de la justice. Il en sera de même de l'Eglise à laquelle le Christ communiquera tous ses dons et ses prérogatives. Ce qui appartient à la tête appartient aussi aux membres, Eph. v, 30, 32:

ainsi l'Eglise est appelée Christ par S. Paul, Rom. xvi, 7; 1 Cor. xii, 12.

17. — *Non interibit de David vir....* C'est ainsi qu'est conçue la promesse faite à David, III Rois, ii, 4, viii, 25; II Par. vi, 16, vii, 18. Nous la retrouverons plus loin, xxxv, 19, à propos de Jonadab. Le sens est: la postérité de David occupera à jamais le trône d'Israël. En quelle manière cette prophétie a-t-elle été réalisée? Sédécias a été le dernier roi de la famille de David; il ne faut pas par conséquent chercher de ce côté l'accomplissement de la prophétie. Elle s'applique au Christ et prédit que son royaume n'aura pas de fin; Cfr. Luc, i, 33; Ps. lxxxviii, 30. L'explication adoptée par Théodoret, qui applique cet endroit aux Machabées n'est pas admissible.

18. — Une promesse de même genre est faite dans ce verset, par rapport au culte lévitique. Au moment où le royaume, avec toutes ses institutions sociales et religieuses, est sur le point d'être détruit, Dieu, pour préserver le peuple contre le désespoir, déclare que non-seulement la royauté dans la famille de David, mais le sacerdoce lévitique seront rétablis. Comme évidemment ce sacerdoce a été aboli, il faut, avec tous les commentateurs catholiques, voir ici une prophétie du sacerdoce chrétien, avec son ministère et son sacrifice. « Sicut regnum restauratur in ipso Christo, et in membris ejus, ita et sacerdotium. Ipse enim sicut rex ita et sacerdos est. Et membra sua reges et sacerdotes facit ». S. Thomas. — *Holocaustomata...* Ces trois mots désignent les trois espèces de sacrifices que la loi prescrivait d'offrir; Cfr. xvii, 26.

20. Voici ce que dit le Seigneur : Si l'on peut rompre mon alliance avec le jour, et mon alliance avec la nuit, de façon qu'il n'y ait plus ni jour ni nuit en son temps,

21. On pourra rompre aussi mon alliance avec David mon serviteur, de manière qu'il n'ait plus de fils qui règne sur son trône, et que les lévites et les prêtres ne soient plus mes ministres.

22. Comme on ne peut compter les étoiles du ciel, ni mesurer le sable de la mer, ainsi je multiplierai la race de mon serviteur David, et les lévites mes ministres.

23. Et la parole du Seigneur fut encore adressée à Jérémie, en ces termes :

24. Est-ce que tu n'as pas vu ce que ce peuple a dit : Les deux familles que le Seigneur avait choisies ont été rejetées ; et ils ont méprisé mon peuple, parce qu'il ne doit plus être une nation à leurs yeux.

25. Voici ce que dit le Seigneur : Si je n'ai pas fait mon alliance avec le jour et avec la nuit, et si je n'ai pas donné des lois au ciel et à la terre,

20. Hæc dicit Dominus : Si irritum potest fieri pactum meum cum die, et pactum meum cum nocte, ut non sit dies et nox in tempore suo ;

21. Et pactum meum irritum esse poterit cum David servo meo, ut non sit ex eo filius qui regnet in throno ejus, et Levitæ et sacerdotes ministri mei.

22. Sicuti enumerari non possunt stellæ cœli, et metiri arena maris : sic multiplicabo semen David servi mei, et levitas ministros meos.

23. Et factum est verbum Domini ad Jeremiam, dicens :

24. Numquid non vidisti quid populus hic locutus sit, dicens : Duæ cognationes, quas elegerat Dominus, abjectæ sunt ; et populum meum despexerunt, eo quod non sit ultra gens coram eis ?

25. Hæc dicit Dominus : Si pactum meum inter diem et noctem, et leges cœlo et terræ non posui ;

Beaucoup de commentateurs, après S. Hippolyte, voient ici le sacrifice eucharistique qui renferme en lui tous les sacrifices de l'ancienne Loi.

20. — *Si irritum potest fieri...* Supposition impossible, puisque l'homme ne peut changer les lois de la nature relatives à la succession du jour et de la nuit ; si ce contrat, *pactum*, Cfr. Gen. viii, 22, xx, 9, ne peut être brisé, il en est de même du contrat qui lie Dieu avec la race de David et les Lévites.

21. — V. les *xx*, 17-18. Ces deux promesses n'ont été accomplies qu' dans un sens spirituel. Is. lxxvi, 21, nous aide à comprendre ce sens en annonçant que Dieu choisira parmi es Gentils des prêtres et des Lévites.

22. — Cfr. xxxi, 37 ; Gen. xv, 5, xxii, 17 ; Os. i, 10. Confirmation, au moyen d'une autre image, de la promesse précédente. Quand le royaume et le sacerdoce seront florissants dans la personne du Messie, toute la nation sera prospère et temporellement et spirituellement.

24. — *Populus hic*, non pas les Juifs, comme on l'a prétendu à tort, mais les Chaldéens, qui assiègent Jérusalem et se moquent de l'abandon où Jehovah laisse son peuple. Il est difficile de comprendre, quoiqu'en disent Keil et Hengstenberg, comment le peuple juif se mépriserait lui-même. — *Duæ cognationes*, les deux familles d'Israël et de Juda, Cfr. xxxi, 27-31, xxxii, 20, qu'Isaïe, viii, 14, appelle les deux maisons d'Israël. — *Populum meum despexerunt*, les étrangers ont méprisé le peuple de Dieu. — *Eo quod non sit ultra gens coram eis*, ce peuple n'a plus d'avenir et va cesser bientôt d'être un peuple ; Cfr. xxxi, 36.

25. — En face de ce mépris, Dieu renouvelle la promesse qu'il a faite, *xx*, 20, en faveur de son peuple. — *Leges cœlo et terræ*, c'est-à-dire tout l'ordre de la nature, Cfr. xxxi, 35. La toute-puissance de Dieu qui a établi l'ordre de la nature saura aussi conserver le peuple, malgré son châtement présent et sa destruction apparente.

26. Equidem et semen Jacob et David servi mei projiciam, ut non assumam de semine ejus principes seminis Abraham, Isaac, et Jacob; reducam enim conversionem eorum, et miserebor eis.

26. Alors je rejetterai aussi la race de Jacob et de mon serviteur David, et je ne prendrai pas de sa race des princes de la race d'Abraham, d'Isaac et de Jacob; mais je ramènerai leurs captifs, et j'aurai pitié d'eux.

CHAPITRE XXXIV

Dieu livrera Sédécias et Jérusalem au pouvoir du roi de Babylone qui brûlera la ville et emmènera le roi en captivité, (v. 1-3). — Dieu aurait voulu être clément, (v. 4-5). — Mais le roi et le peuple, après avoir promis de libérer, conformément à la loi, leurs esclaves hébreux, ont violé leur promesse, (v. 6-19). — Aussi leur défaite et leur captivité sont elles certaines, (v. 20-22).

1. Verbum quod factum est ad Jeremiam a Domino, quando Nabuchodonosor rex Babylonis, et omnis exercitus ejus, universaque regna terræ, quæ erant sub potestate manus ejus, et omnes populi bellabant contra Jerusalem, et contra omnes urbes ejus, dicens :

2. Hæc dicit Dominus Deus Israel :

1. Parole qui fut adressée à Jérémie par le Seigneur, quand Nabuchodonosor roi de Babylone, toute son armée, et tous les royaumes de la terre qui étaient sous sa puissance, combattaient contre Jérusalem, et contre toutes ses villes :

2. Voici ce que dit le Seigneur

26. — *Semen Jacob et David*, la postérité de Jacob et de David, Cfr. xxxi, 36-37. — *Abraham, Isaac et Jacob*. La mention des trois patriarches rappelle à l'esprit toutes les promesses qui leur ont été faites, et qui sont renouvelées par Dieu dans ces paroles. — *Reducam enim...* Cfr. xxx, 3-18, xxxi, 23, xxxii, 44.

emmené en captivité, et qui veut fuir en Egypte, et xlv, comme un appendice à ce récit se trouvent les paroles d'encouragement adressées à Baruch, par Jérémie.

A. *Prophéties faites sous Sédécias et événements du temps de Joakim*, xxxiv-xxxvi.

TROISIÈME PARTIE

Travaux et souffrances de Jérémie avant et après la destruction de Jérusalem, xxxiv-xlv.

Les douze chapitres qui suivent peuvent se ranger sous ce titre, et se subdiviser en trois parties, une première, xxxiv-xxxvi, comprend des discours du prophète sous Sédécias, et des récits historiques se rapportant au temps de Joakim; vient ensuite un récit des peines et des souffrances de Jérémie durant le siège et jusqu'à la prise de la ville, xxxvii-xxxix; puis, xl-xliv, nous lisons ses travaux énergiques au milieu du peuple qui n'a pas été

CHAP. XXXIV. — 1. — *Verbum quod factum est...* Cette prophétie est antérieure à l'emprisonnement de Jérémie; nous y lisons en effet les motifs de cet emprisonnement. — *Universa regna terræ*, tous les peuples soumis à Nabuchodonosor ou ses alliés. — *Sub potestate manus ejus*, qui étaient sous sa dépendance. Toutes ces expressions sont multipliées pour peindre plus énergiquement la force de l'armée chaldéenne, et l'inutilité de toute résistance contre cette armée. Cfr. Ezech. xxvi. 7. — *Omnes populi* est omis par les LXX. — *Omnes urbes ejus*, toutes les villes de Jérusalem, c'est-à-dire toutes les villes du royaume, plus petites que la capitale, V. XIX, 45.

2. — *Vade*, donc Jérémie n'était pas en-

Dieu d'Israël : Va, parle à Sédécias roi de Juda, et dis-lui : Voici ce que dit le Seigneur : Vois, je vais livrer cette ville aux mains du roi de Babylone et il y mettra le feu.

3. Et toi, tu n'échapperas pas à sa main ; mais tu seras pris et arrêté, et tu seras livré dans sa main : tes yeux verront les yeux du roi de Babylone, et tu lui parleras de bouche à bouche, et tu entreras à Babylone.

4. Cependant écoute la parole du Seigneur. Sédécias roi de Juda : Voici ce que le Seigneur te dit : Tu ne mourras pas par le glaive,

5. Mais tu mourras en paix : comme on a fait des embrasements pour tes frères les anciens rois qui t'ont précédé, on en fera pour toi et avec des : Hélas, Seigneur ! on te pleurera, car c'est moi qui l'ai dit, dit le Seigneur.

6. Et Jérémie le prophète dit tout cela à Sédécias roi de Juda dans Jérusalem.

7. Et l'armée du roi de Babylone assiégeait Jérusalem, et toutes les villes de Juda qui étaient restées,

Vade, et loquere ad Sedeciam regem Juda ; et dices ad eum : Hæc dicit Dominus : Ecce ego tradam civitatem hanc in manus regis Babylonis, et succendet eam igni.

3. Et tu non effugies de manu ejus ; sed comprehensione capieris, et in manu ejus traderis ; et oculi tui oculos regis Babylonis videbunt et os ejus cum ore tuo loquetur, et Babylonem introibis.

4. Attamen audi verbum Domini, Sedecia, rex Juda : Hæc dicit Dominus ad te : Non morieris in gladio,

5. Sed in pace morieris, et secundum combustiones patrum tuorum regum priorum qui fuerunt ante te, sic comburent te ; et vae, Domine, plangent te : quia verbum ego locutus sum, dicit Dominus.

6. Et locutus est Jeremias propheta ad Sedeciam regem Juda universa verba hæc in Jerusalem.

7. Et exercitus regis Babylonis, pugnabat contra Jerusalem, et contra omnes civitates Juda, quæ reli-

core en prison. — *Tradam civitatem...* Cfr. xxxiii, 4-5.

3. — *Comprehensione capieris*, tu seras pris certainement. La prophétie s'accomplit, III, 9. — *Oculi tui oculos regis Babylonis videbunt...* Sédécias verra son vainqueur face à face. Tout son destin n'est pas encore énoncé ici ; mais le roi est averti que sa résistance sera complètement inutile.

4. — *Attamen audi*. Ces mots annoncent une exception à ce qui vient d'être dit. — *Non morieris in gladio*, tu ne mourras pas de mort violente, dans une bataille, comme tu le crains.

5. — *Sed in pace morieris*. On interprète généralement ce verset dans le sens que Sédécias mourra d'une mort paisible et sera inhumé avec les honneurs royaux. Et quoiqu'il soit mort en captivité à Babylone, LI, 11, ce n'est pas une raison pour qu'il n'ait pas reçu une sépulture honorable, comme l'avaient eue ses pères. D'ailleurs cette expression : mourir en paix reçoit son véritable sens des derniers mots du v. 4 : Sédécias ne mourra pas de

mort violente, soit dans un combat, soit à la suite d'une sentence capitale du roi de Babylone, mais il mourra naturellement, à la suite d'une maladie. — *Secundum combustiones... sic comburent te*. On brûlera des aromates et des parfums en l'honneur du mort, Cfr. II Par. xvi, 14, xxi, 19 ; Amos, vi, 10 ; car les hébreux ne brûlaient pas les corps. Les Juifs prétendent qu'outre les aromates on brûlait aussi les vêtements et les objets qui avaient appartenu au défunt, LXX : *ὡς ἐδάσσαν... κλάσονται σε*. — *Vae, domine, plangent te*, Cfr. xxii, 18. — *Verbum ego locutus sum*, la parole du Seigneur est esprit, vie et force, Cfr. Deut. xxxii, 47 ; Ps. xxxii, 4, cxviii, 160 ; Prov. xxx, 5 ; Is. xl, 8, lv, 10-11 ; et plus haut, xxiii, 29.

7. — Répétition de ce qui a été dit au v. 4 ; le prophète indique ainsi quo Sédécias pouvait encore traiter avec le roi de Babylone. — *Civitates Juda... reliquæ...* contra *Lachis* et... *Azecha*, toutes les villes du royaume étaient au pouvoir de l'ennemi, excepté Jérusalem et ces deux villes. *Lachis*, V. la nota

quæ erant, contra Lachis, et contra Azecha; hæ enim supererant de civitatibus Juda, urbes munitæ.

8. Verbum, quod factum est ad Jeremiam a Domino, postquam percussit rex Sedecias fœdus cum omni populo in Jerusalem.

9. Predicans ut dimitteret unusquisque servum suum, et unusquisque ancillam suam, Hebræum et Hebræam liberos; et nequaquam dominarentur eis, id est, in Judæo et fratre suo.

10. Audierunt ergo omnes principes et universus populus, qui inierant pactum ut dimitteret unusquisque servum suum, et unusquisque ancillam suam liberos, et ultra non dominarentur eis; audierunt igitur, et dimiserunt.

11. Et conversi sunt deinceps; et retraxerunt servos suos et ancillas suas, quos dimiserant liberos, et subjugaverunt in famulos et famulas.

Lachis, et Azecha, car ces deux villes fortes seules restaient encore des villes de Juda.

8. Parole que le Seigneur dit à Jérémie après que Sédécias roi de Juda eut fait un pacte avec tout le peuple dans Jérusalem, en proclamant

9. Que chacun mit en liberté son esclave hébreu et sa servante hébraïque, et qu'il n'exercassent pas de domination sur eux, c'est-à-dire sur leurs frères, juifs comme eux.

10. Tous les princes et tout le peuple consentirent, et firent un pacte pour mettre en liberté chacun son esclave et sa servante, et pour ne plus les retenir en esclavage. Ils consentirent donc, et les renvoyèrent.

11. Mais ils changèrent ensuite, et reprirent leurs esclaves et leurs servantes auxquels ils avaient donné la liberté, et ils les assujettirent de nouveau à l'état d'esclaves et de servantes.

sur Is. xxxvi, 2. Azecha était, comme Lachis, située dans la plaine, au Sud-Ouest de la tribu de Juda, et, comme cette ville aussi, elle avait été fortifiée par Roboam, II Par. xi, 9. Layard croit que le siège de Lachis est représenté sur quelques bas-reliefs trouvés dans les ruines de Ninive.

8. — *Verbum quod factum est...* L'auteur du Seder Olam Rabba, suivi par Jarchi et des Vignoles, Chronologie de l'Histoire Sainte, t. I, pp. 785 et suiv., soutient que tout le fragment 8-22, se rapporte à la septième année du règne de Sédécias, trois ans avant le siège de Jérusalem par les Chaldéens. Cette année en effet, Ezéchiel est consulté par les anciens, xx, 1 et suiv., mais il n'est nullement question de la libération des esclaves dans la réponse du Prophète, et ce n'est que par des conjectures peu vraisemblables, qu'on a tenté de l'y apercevoir. D'ailleurs, comme le remarque Rosenmüller, il est formellement question du siège aux vv. 21 et 22; l'hypothèse de Jarchi et de des Vignoles n'est donc pas acceptable. — *Percussit fœdus*. Ce fut sans doute un vœu solennel fait devant le Seigneur dans le Temple et confirmé par des sacrifices. — *Cum omni populo in Jerusalem*.

Nouvel indice que Jérusalem était déjà assiégée, et que les communications étaient interrompues avec le reste du pays.

9. — *Ut dimitteret unusquisque... liberos*. La loi relative à la mise en liberté des esclaves d'origine hébraïque se trouve Exod. xxi, 4 et suiv.; Lev. xxv, 39-44; Deut. xv, 12. Tous les esclaves, mâles ou femelles, d'origine hébraïque, devaient être mis en liberté après six ans de service. L'observation de cette loi avait été interrompue, comme beaucoup d'autres prescriptions légales. Il est probable aussi que le but qu'on se proposait n'était pas tant de remettre en vigueur une loi depuis longtemps violée, que d'éviter durant le siège des dissensions intérieures et des révoltes possibles de la part des esclaves, v. 11. — *Nequaquam dominarentur eis*, Cfr. Lev. xxv, 39.

10. — *Qui inierant pactum*, litt. « ceux qui étaient venus dans le contrat, » c'est-à-dire qui s'étaient obligés à l'exécuter; Cfr. II Par. xv, 12; Ezech. xvi, 8, I Rois, xx, 8.

11. — *Conversi sunt*, ils changèrent de sentiment. — *Deinceps*, lorsque les Chaldéens, levant le siège pour un moment, allèrent combattre les Egyptiens, xxxvii, 5-10

12. Et la parole du Seigneur fut adressée à Jérémie en ces termes :

13. Voici ce que dit le Seigneur Dieu d'Israël : J'ai fait alliance avec vos pères au jour où je les ai fait sortir de l'Égypte, de la maison de servitude, en disant :

14. Quand sept ans auront été accomplis, que chacun renvoie son frère hébreu, qui lui a été vendu, et qui l'aura servi pendant six ans et tu le renverras en liberté ; mais vos pères ne m'ont pas écouté, et ils n'ont pas prêté l'oreille.

15. Et vous, vous vous étiez convertis aujourd'hui, vous aviez fait ce qui est juste à mes yeux, en publiant la liberté l'un pour l'autre ; et vous aviez fait ce pacte en ma présence, dans la maison qui a été appelée de mon nom.

16. Mais vous êtes retournés, et vous avez déshonoré mon nom en reprenant chacun votre serviteur et chacun votre servante, ceux que vous aviez renvoyés pour être libres et leurs maîtres, et vous les avez remis sous le joug pour être vos esclaves et vos servantes.

12. Et factum est verbum Domini ad Jeremiam a Domino, dicens :

13. Hæc dicit Dominus Deus Israel : Ego percussi fœdus cum patribus vestris, in die qua eduxi eos de terra Ægypti, de domo servitutis, dicens :

14. Cum completi fuerint septem anni, dimittat unusquisque fratrem suum Hebræum, qui venditus est ei, et serviet tibi sex annis ; et dimittes eum a te liberum. Et non audierunt patres vestri me, nec inclinaverunt aurem suam.

Exod. 21, 2 ; Deut. 15, 12.

15. Et conversi estis vos hodie, et fecistis quod rectum est in oculis meis, ut prædicaretis libertatem unusquisque ad amicum suum ; et iniistis pactum in conspectu meo, in domo in qua invocatum est nomen meum super eam.

16. Et reversi estis, et commaculastis nomen meum ; et reduxistis unusquisque servum suum, et unusquisque ancillam suam, quos dimiseratis ut essent liberi et suæ potestatis ; et subjugastis eos ut sint vobis servi et ancillæ.

— *Retrazerunt*, ramenèrent de nouveau en servitude ceux qu'ils venaient de délivrer.

13. — *Fœdus cum patribus vestris*. Dieu a fait une alliance autrefois avec le peuple, et une des conditions de cette alliance est indiquée dans le verset suivant. — *De domo servitutis*, litt. : « de la maison des esclaves ». S. Jérôme a suivi les LXX ; ἡ οἰκὸν δουλείας. Ce n'est pas là seulement, dit Payne Smith, une pure généralité, mais ces mots rappellent la prison dans laquelle, après une journée passée au travail dans les champs, on renfermait les esclaves pour la nuit. Parce qu'Israël a été esclave en Égypte, et que le Seigneur l'a retiré de cette maison de servitude, il ne doit pas traiter en esclaves ses frères malheureux, mais les rendre à la liberté après six ans de service.

14. — *Cum completi fuerint septem anni*. Non que l'esclave dût faire sept ans de travail, les mots suivants : *Serviet tibi sex annis* le prouvent. Cette expression, litt. « à la fin de sept ans », doit s'entendre de la

même manière que celle-ci : « après huit jours », qui signifie : quand sept jours seront accomplis. La loi prescrit formellement. Exod. xxi, 2 ; Deut. xv, 12, la libération dans la septième année, après six ans accomplis de service. Keil. — *Qui venditus est ei*, mieux : « qui s'est vendu à lui », expression tirée de Deut. xv, 12. — *Non audierunt...* preuve que cette loi avait été longtemps oubliée. — *Nec inclinaverunt aurem suam*, Cfr. xxv, 4.

15. — *Conversi estis*, vous êtes revenus à de meilleures dispositions. — *Unusquisque ad amicum suum*. איש לרעהו, chacun à son voisin, les uns aux autres. — *In domo in qua...*, le temple, Cfr. vii, 40, dont la sainteté rendait le serment plus solennel encore, Cfr. III Rois, viii, 31. Le parjure des Juifs est donc plus horrible encore.

16. — *Maculastis nomen meum*, en violant votre serment. Exod. xx, 7. — *Ut essent... suæ potestatis*, לרצונם, comme Deut. xxi, 14, suivant leur plaisir, à leur volonté. LXX : τῆ ψυχῆ αὐτῶν.

17. Propterea hæc dicit Dominus : Vos non audistis me, ut prædicaretis libertatem unusquisque fratri suo, et unusquisque amico suo; ecce ego prædico vobis libertatem, ait Dominus, ad gladium, ad pestem, et ad famem; et dabo vos in commotionem cunctis regnis terræ.

18. Et dabo viros, qui prævaricantur fœdus meum, et non observaverunt verba fœderis, quibus assensi sunt in conspectu meo, vitulum quem considerunt in duas partes, et transierunt inter divisiones ejus;

Gen. 15, 10.

19. Principes Juda et principes Jerusalem, eunuchi et sacerdotes, et omnis populus terræ, qui transierunt inter divisiones vituli;

20. Et dabo eos in manus inimicorum suorum, et in manus quærentium animam eorum; et erit

17. C'est pourquoi le Seigneur dit : Vous ne m'avez pas écouté pour proclamer la liberté chacun à son frère et à son ami : voici que moi je proclame, dit le Seigneur, votre liberté pour l'épée, la faim et la peste, et que je vous rendrai l'horreur des royaumes de la terre.

18. Je livrerai les hommes qui violent mon alliance, qui n'ont pas observé les paroles du pacte auquel ils avaient consenti en ma présence, avec le taureau qu'ils avaient coupé en deux et entre les morceaux duquel ils ont passé;

19. Ces princes de Juda, et ces princes de Jérusalem, ces eunuques, et ces prêtres, et tout le peuple de la terre qui ont passé entre les morceaux du taureau.

20. Je les livrerai aux mains de leurs ennemis, et aux mains de ceux qui cherchent leur vie; et leurs

47. — *Propterea*. A cause de ces faits Dieu annonce le châtement dont il va frapper les Juifs. — *Ego prædico vobis libertatem*. Vous ne m'appartenez plus, je ne suis plus ni votre maître, ni votre protecteur, et je vous livre à d'autres maîtres qui, loin de vous sauver, avanceront votre perte. Au lieu de l'heureux et doux service de Dieu, Ps. cxx, 3, qui est une véritable et réelle liberté, Ps. cxviii, 45; Jean, viii, 36; II Cor. iii, 17, les Juifs vont subir un terrible esclavage et des maux violents. — *Ad gladium... famem*, xxi, 9, xxix, 17. — *Dabo vos in commotionem...* xxix, 18, xxiv, 9.

48. — *Dabo viros... vitulum*. Cet endroit peut s'interpréter de deux manières. Sanchez, Maurer, Hitzig, Umbreit, Keil, etc., l'expliquent ainsi : je ferai de ces hommes qui ont violé ma loi, comme du taureau qu'ils ont coupé en deux parties. S. Thomas, Nicolas de Lyre, Vatable, Cornélius, L. de Dieu, Rosenmüller, Ewald, Graf, Reuss prennent *vitulum*, הַעֵזֶר, comme une apposition de *fœdus* et traduisent : Je donnerai (je ferai de) ces hommes... qui n'ont pas gardé le contrat qu'ils avaient passé devant moi... et le taureau, c'est-à-dire le contrat que ce taureau coupé en deux devait leur rappeler. « Sensus ergo est : dabo viros qui neque verba, neque lacta fœderis mei servaverunt, in manus inimicorum suorum, ut dicitur versu 20; hæc sententia suspensa est ». Maldonat. Nous

croys la première interprétation préférable. — *Vitulum*, un jeune taureau, plutôt qu'un veau. — *Quem considerunt...* Quand on faisait une alliance, les parties contractantes immolaient un jeune taureau, le coupant en deux et passaient entre ces deux parts placées en face l'une et l'autre. Cfr. Gen. xv, 10, sur cette coutume que S. Ephrem dit d'origine chaldéenne, et qui existait aussi en Grèce. C'est de là que viennent, sans nul doute les expressions כָּרַת בְּרִית, couper une alliance, ἄραξα τέμνειν, « fœdus ferire. » Il est probable que, par cette manière d'agir, on voulait faire comprendre que celui qui serait infidèle à sa promesse méritait d'être traité comme l'animal immolé.

49. — *Principes Juda...* Ici commence une nouvelle phrase dont le sujet est au v. 20. — *Dabo eos*, tous ces grands du royaume qui ont passé entre les deux parties du taureau. — *Eunuchi*, V. xxix, 2. Si l'on donne à ce mot le sens d'eunuque qu'il n'a pas nécessairement, on pourra voir dans ce passage où on les énumère avant les prêtres, une preuve de la mollesse de la cour de Sédécias. — *Omnis populus terræ*, toutes les classes du peuple ont participé à la violation de la Loi.

20. — *Dabo eos...* Tous périront ignominieusement. — *Erit morticinum eorum...* vii, 33, ix, 21, xvi, 4. « Delectatur noster Interpres hoc verbo, eoque libenter utitur, ut supra... quod etsi Latinum est, miris ali-

cadavres seront la nourriture des oiseaux du ciel et des bêtes de la terre.

21. Et je livrerai Sédécias roi de Juda et ses princes aux mains de leurs ennemis, aux mains de ceux qui cherchent leur vie, et aux armées du roi de Babylone, qui se sont retirées de vous.

22. Voici que je commande, dit le Seigneur, et je les ramènerai vers cette ville; ils l'assiègeront, ils la prendront, et ils la brûleront: je ferai des villes de Juda une solitude, et elles n'auront plus d'habitants.

morticinum eorum in escam volatilibus cœli, et bestiis terræ.

21. Et Sedeciam regem Juda, et principes ejus dabo in manus inimicorum suorum, et in manus quærentium animas eorum, et in manus exercituum regis Babylonis, qui recesserunt a vobis.

22. Ecce ego præcipio, dicit Dominus, et reducam eos in civitatem hanc, et præliabuntur adversus eam, et capient eam, et incendunt igni; et civitates Juda dabo in solitudinem, et quod non sit habitator.

CHAPITRE XXXV

Le prophète reçoit l'ordre d'aller trouver les Réchabites et de leur offrir du vin, (xxv. 4-5). — Refus des Réchabites qui veulent suivre fidèlement les préceptes de leurs ancêtres, (xxv. 6-11). — Comparaison de cette conduite avec l'infidélité de Juda envers Dieu, (xxv. 12-16). — Nouvelles menaces contre Juda, (x. 17). — Promesses faites aux Réchabites, (xxv. 18-19).

1. Parole que le Seigneur adressa à Jérémie dans les jours de Joakim fils de Josias roi de Juda, en ces termes :

2. Va à la maison des Réchabites;

1. Verbum quod factum est ad Jeremiam a Domino in diebus Joakim filii Josiæ, regis Juda, dicens :

2. Vade ad domum Rechabitarum.

quando convenit. quam cadaver; non enim quodvis cadaver morticinum appellatur, sed quod sponte sua ac sine violentia mortuum est, ut cum Lev. xi, 11, dicitur: morticina vitabitis ». Maldonat. Ajoutons que S. Jérôme a traduit cependant נבלתם par « cadaver eorum », xvi. 4.

21. — Et Sedeciam... Cfr. xxi, 7. — Qui recesserunt a vobis. Cfr. xxi, 2, pour les mots, et v. 11 pour le sens. Nabuchodonosor leva momentanément le siège de Jérusalem, « quand il apprit qu'Ouhabrâ (Apriè-) venait de déboucher dans le Sud de la Palestine avec une armée considérable. Il leva aussitôt le siège et courut à la rencontre de ce nouvel ennemi. On ne sait pas exactement ce qui se passa en cette occurrence. Selon les uns, Jer. xxxvii, 7, le roi d'Égypte se retira sans combattre; selon d'autres, Jos. Ant. jud. x, 40,

il accepta la bataille et fut vaincu ». Maspéro, Hist. anc. des peuples de l'Orient, 2^e édit., page 500.

22. — Ce répit devait être de courte durée, — Reducam eos... xxxvii, 8. — Incendent igni, IV Rois, xxv, 9.

CHAP. XXXV. — 1. — Verbum... Nouveau reproche fait aux Juifs. Les Réchabites ne veulent pas violer les usages qu'ils ont reçus de leurs pères; les Juifs violent sans scrupule la loi divine, aussi seront-ils punis tandis que les premiers seront récompensés. — In diebus Joakim... L'année de ce règne où se sont passés ces événements n'est pas mentionnée; mais c'est évidemment à la fin du règne de ce prince, au moment où Nabuchodonosor envahissait la Judée; V. plus bas. v. 11.

2. — Ad domum, à la famille. Exod. ii, 1. — Rechabitarum. Les Réchabites, branche de

rum; et loquere eis, et introduces eos in domum Domini in unam exedram thesaurorum, et dabis eis bibere vinum.

3. Et assumpsit Jezoniam filium Jeremiæ filii Habsaniae, et fratres ejus, et omnes filios ejus, et universam domum Rechabitarum;

4. Et introduxi eos in domum Domini ad gazophylacium filiorum Hanan, filii Jegedeliae, hominis Dei, quod erat juxta gazophylacium principium, super thesaurum Maasiae filii Sellum, qui erat custos vestibuli.

5. Et posui coram filiis domus Rechabitarum scyphos plenos vino, et calices; et dixi ad eos: Bibite vinum.

6. Qui responderunt: Non bibemus vinum; quia Jonadab filius Rechab, pater noster, præcepit nobis, dicens: Non bibetis vinum, vos et

parle-leur, et fais-les entrer dans la maison du Seigneur, dans une des salles du trésor, et tu leur donneras du vin à boire.

3. Et je pris Jésonias fils de Jérémie fils d'Habsanias, et ses frères, et tous ses fils, et toute la maison des Réchabites;

4. Et je les fis entrer dans la maison du Seigneur, dans la salle des fils d'Hanan, fils de Jegedelias, homme de Dieu, près de la salle des princes, au-dessus de celle de Maasias fils de Sellum, qui était gardien du vestibule;

5. Et je plaçai devant les fils de la maison des Réchabites des tasses et des coupes pleines de vin, et je leur dis: Buvez du vin.

6. Ils répondirent: Nous ne buvons pas de vin, parce que Jonadab, fils de Réchab notre père, nous a fait un commandement en disant: Vous

la tribu des Kenites, qui descendaient de Hobab, le beau-frère de Moïse, Nomb. x, 29, quittèrent le désert pour venir s'établir avec les Israélites dans la terre de Chanaan; ils conservèrent toujours avec ces derniers, sans être de leur race, des relations politiques et religieuses, Jug. 1, 16, iv, 11; I Rois, xv, 6, xxvii, 10, xxx, 29. Ils habitaient en partie dans les plaines de la frontière Sud de la tribu de Juda, et en partie à Cadès de Nephtali. Leur ancêtre fut Réchab, dont ils tiraient leur nom; mais leur législateur fut le fils de Réchab, Jonadab, v, 8, qui fit alliance avec Jéhu, IV Rois, x, 15, 23. D'après Jahn, les Réchabites étaient prosélytes de la porte. — *In unam exedram thesaurorum*, לשכרות, ces chambres étaient des bâtiments construits dans les cours extérieures du temple. et servaient à garder les provisions, I Par. xxviii, 42, à loger les serviteurs et à recevoir les visiteurs, Ez. xl, 47. — *Dabis eis bibere vinum*. Pour rendre plus facile aux Réchabites la vie pastorale, et les préserver de la corruption des villes, Jonadab leur avait défendu de boire du vin. Les Nabatéens observaient la même règle, Diodore de Sicile, xix, 94.

3. — *Jezoniam*, sans doute le chef de la famille. — *Universam domum*. La tribu était probablement peu considérable.

4. — *Gazophylacium*, que la Vulgate rend,

au v. 2, par « exedra thesaurorum »; LXX : *παστοφόριον*. — *Hanan... hominis Dei*. Nous ne savons rien de plus sur le compte de ce personnage, qui reçoit ici une qualification honorable donnée généralement aux prophètes, III Rois, xii, 22. C'est bien à lui en effet et non pas à son père Jegedelias, que ce titre est donné, dit Keil; le mode usuel de construction le prouve, Cfr. xxviii, 1; Zach. 1, 1. — *Gazophylacium principum*. Probablement la chambre du conseil, dans laquelle les grands officiers de l'état se réunissaient pour délibérer sur les affaires publiques. Cfr. xxvi, 10. — *Maasiae filii Sellum*; est-ce le père de Sophonie, mentionné xxi, 1? — *Custos vestibuli*. Cfr. IV Rois, xii, 10, xxii, 4, xxv, 48. C'était, d'après Buxtorf, le préposé au trésor du temple; mais il semble plus probable de voir dans ce fonctionnaire, le surveillant des gardiens des portes du temple, qui étaient au nombre de trois, LII, 24; IV Rois, xxv, 48, et dont la dignité semble avoir été assez élevée.

5. — *Scyphos*, גביע, les grandes outres ou cruches dans lesquelles on conservait le vin. — *Calices*, les coupes dans lesquelles on versait le vin contenu dans les cruches. — *Bibite vinum*. Jérémie ne donne pas cet ordre au nom de Dieu, car alors les Réchabites eussent obéi, mais il parle en son nom.

6. — *Jonadab... pater noster*, non leur

ne boirez pas de vin, ni vous, ni vos fils, à tout jamais.

7. Vous ne bâtirez pas de maisons, vous ne semez pas de grains, vous ne planterez pas de vignes, et vous n'en aurez pas; mais vous habiterez sous des tentes toute votre vie, afin que vous viviez longtemps sur la terre où vous êtes comme des étrangers.

8. Nous avons donc obéi à Jonadab, fils de Réchab, notre père, dans tout ce qu'il nous a commandé, et nous n'avons pas bu de vin de toute notre vie, ni nous, ni nos femmes, ni nos fils, ni nos filles;

9. Et nous n'avons pas bâti de maisons pour y habiter, et nous n'avons eu ni vigne, ni champ, ni semailles;

10. Mais nous avons habité sous des tentes, et nous avons obéi à ce que Jonadab notre père nous a commandé.

11. Mais Nabuchodonosor roi de Babylone étant monté vers notre pays, nous dîmes : Venez, entrons à Jérusalem à cause de l'armée des Chaldéens, et de l'armée de Syrie, et nous nous sommes établis dans Jérusalem.

12. Et la parole du Seigneur fut adressée à Jérémie en ces termes :

13. Voici ce que dit le Seigneur des armées, Dieu d'Israël : Va, dis aux hommes de Juda, et aux habitants de Jérusalem : Est-ce que vous

fili vestri usque in sempiternum;

7. Et domum non ædificabitis, et sementem non seretis, et vineas non plantabitis nec habebitis, sed in tabernaculis habitabitis cunctis diebus vestris, ut vivatis diebus multis super faciem terræ, in qua vos peregrinamini.

8. Obedivimus ergo voci Jonadab filii Rechab, patris nostri, in omnibus quæ præcepit nobis, ita ut non biberemus vinum cunctis diebus nostris nos, et mulieres nostræ, filii, filiaë nostræ;

9. Et non ædificaremus domos ad habitandum; et vineam, et agrum, et sementem non habuimus;

10. Sed habitavimus in tabernaculis, et obedientes fuimus juxta omnia quæ præcepit nobis Jonadab pater noster.

11. Cum autem ascendisset Nabuchodonosor rex Babylonis ad terram nostram, diximus : Venite, et ingrediamur Jerusalem a facie exercitus Chaldæorum et a facie exercitus Syriæ, et mansimus in Jerusalem.

12. Et factum est verbum Domini ad Jeremiam, dicens :

13. Hæc dicit Dominus exercituum Deus Israel : Vade, et dic viris Juda et habitatoribus Jerusalem : Numquid non recipietis disciplinam

père, mais leur ancêtre, puisque Rechab leur a donné le nom qu'ils portent. — *Non bibetis vinum...* v. 2.

7. — *Domum non ædificabitis...* Le but de toutes ces prescriptions données aux Réchabites par Jonadab, était de leur faire toujours mener une vie nomade. — *Sementem*, 277, une sémence. — *Vineas non plantabitis*, de peur de manquer à la défense qui leur est faite de boire du vin.

8. — Ils observent fidèlement les lois que Jonadab leur a données.

9-11. — Ils habitent ordinairement sous des tentes; ce n'est qu'à cause de l'invasion

de Nabuchodonosor qu'ils se sont réfugiés à Jérusalem pour y chercher momentanément un abri contre les envahisseurs. — *Exercitus Syriæ*. Les Syriens étaient en effet alliés des Chaldéens, IV Rois, xxiv, 2, et ils profitaient surtout de cette alliance pour piler le pays.

12. — *Et factum est...* Dans le temple, en présence des Réchabites.

13. — *Vade et dic viris Juda...* Ce n'est plus dans cette même chambre du temple où il a présenté le vin aux Réchabites que Jérémie tient ce discours au peuple, mais sans doute dans une des cours extérieures du temple. — *Non recipietis disciplinam*, Cfr. II, 30, xxii, 33.

ut obediatis verbis meis, dicit Dominus?

14. Prævaluerunt sermones Jonadab filii Rechab, quos præcepit filiis suis ut non biberent vinum; et non biberunt usque ad diem hanc, quia obediunt præcepto patris sui; ego autem locutus sum ad vos, de mane consurgens et loquens, et non obedistis mihi.

15. Misique ad vos omnes servos meos prophetas, consurgens diluculo, mittensque et dicens: Convertimini unusquisque a via sua pessima, et bona facite studia vestra; et nolite sequi deos alienos, neque colatis eos; et habitabitis in terra quam dedi vobis et patribus vestris; et non inclinastis aurem vestram, neque audistis me.

Supr. 48, 11 et 25, 5.

16. Firmaverunt igitur filii Jonadab filii Rechab præceptum patris sui, quod præceperat eis; populus autem iste non obedivit mihi.

17. Idcirco hæc dicit Dominus exercituum Deus Israel: Ecce ego adducam super Juda, et super omnes habitatores Jerusalem universam afflictionem, quam locutus sum adversum illos; et non audierunt; vocavi illos, et non responderunt mihi.

18. Domui autem Rechabitarum dixit Jeremias: Hæc dicit Dominus

ne recevrez jamais mon enseignement, et n'obéirez-vous pas à mes paroles? dit le Seigneur.

14. Elles ont été obéies, les paroles de Jonadab fils de Réchab, par lesquelles il commanda à ses fils de ne pas boire de vin, car ils n'en ont pas bu jusqu'à ce jour, et ils ont toujours obéi au précepte de leur père; mais moi, je vous ai parlé, me levant de grand matin pour vous parler, et vous ne m'avez pas obéi.

15. Je vous ai envoyé mes serviteurs les prophètes; je vous les ai envoyés dès le point du jour, vous disant: Retirez-vous chacun de sa voie mauvaise, améliorez votre conduite, ne suivez pas des dieux étrangers, et ne les adorez pas, et vous habiterez dans la terre que j'ai donnée à vous et à vos pères; et vous n'avez pas prêté l'oreille et vous ne m'avez pas écouté.

16. Les fils de Jonadab fils de Réchab ont donc suivi fidèlement l'ordre que leur père leur avait donné; mais ce peuple ne m'a pas obéi.

17. C'est pourquoi voici ce que dit le Seigneur des armées, Dieu d'Israël: J'amènerai sur Juda, et sur tous les habitants de Jérusalem l'affliction générale que j'ai prononcée contre eux, parce que je leur ai parlé, et ils n'ont pas écouté; je les ai appelés, et ils ne m'ont pas répondu.

18. Quant à la maison des Réchabites, Jérémie dit: Voici ce que dit

14. — *Prævaluerunt.* Les paroles de Jonadab ont eu plus de poids auprès de ses fils que les ordres de Dieu, si souvent répétés et avec tant d'insistance, n'en ont eu auprès des Juifs. Et cependant Jonadab n'était qu'un homme, tandis que Jéhovah est Dieu. — *Usque ad diem hanc,* c'est-à-dire depuis plus de trois cents ans, puisque Jonadab était contemporain de Jéhu, 7. 2. — *De mane consurgens,* VII, 43, 25, XI, 7, XXV, 3, 4, XXVI, 5, XXIX, 49.

15. — *Omnes... prophetas,* non pas un seul, mais un très-grand nombre de prophètes; Cfr.

XXV, 4, 5. — *Et habitabitis,* si vous observez mes lois et ne vous laissez pas aller à l'idolâtrie. — *Non inclinastis aurem vestram,* Cfr. VII, 24, 26, etc. — Le commencement de ce verset se retrouve, XLIV, 4.

16. — *Firmaverunt,* הִקְיִמוּ, c'est-à-dire ils observèrent.

17. — A cause de leur désobéissance les Juifs seront sévèrement et cruellement punis. — *Locutus sum ad illos et non audierunt,* Cfr. VII, 43; Is. LXV, 42. LXVI, 4. Les LXX omettent ces mots et la fin du verset.

18. — La fidélité mise par les Réchabites

le Seigneur des armées, Dieu d'Israël : Parce que vous avez obéi au précepte de Jonadab votre père, et que vous avez gardé tous ses commandements, et que vous avez fait tout ce qu'il vous a ordonné :

19. A cause de cela, le Seigneur des armées, Dieu d'Israël, dit : Il ne manquera jamais à Jonadab fils de Réchab, un homme de sa race pour se tenir en ma présence.

exercituum Deus Israel : Pro eo quod obedistis præcepto Jonadab patris vestri, et custodistis omnia mandata ejus, et fecistis universa quæ præcepit vobis ;

19. Propterea hæc dicit Dominus exercituum Deus Israel : Non deficiet vir de stirpe Jonadab filii Rechab, stans in conspectu meo cunctis diebus.

CHAPITRE XXXVI

Jérémié emprisonné dicte à Baruch les menaces qu'il a reçues de Dieu contre Israël, Juda et toutes les nations, (vv. 1-3). — Il commande à Baruch d'aller au temple et de lire ces menaces au peuple, pour essayer de le convertir, (vv. 4-7). — Baruch exécute l'ordre du prophète, (vv. 8-10). — Les grands du royaume font venir Baruch pour qu'il renouvelle devant eux cette lecture, (vv. 11-15). — Ils l'interrogent à ce sujet, (vv. 16-18). — Puis ils donnent à Jérémié et à Baruch le conseil de se cacher, (v. 19). — Le roi, après avoir lu l'écrit de Baruch le fait brûler, (vv. 20-26). — Dieu donne à Jérémié l'ordre d'écrire de nouveau ces menaces, (vv. 27-28). — Prédiction contre Joakim, (vv. 29-32).

1. Il arriva, dans la quatrième année de Joakim fils de Josias roi de Juda, que la parole du Seigneur fut adressée à Jérémié en ces termes :

2. Prends un livre, où tu écriras tout ce que je t'ai dit contre Israël et contre Juda, et contre toutes les

1. Et factum est in anno quarto Joakim filii Josiæ regis Juda, factum est verbum hoc ad Jeremiam a Domino, dicens :

2. Tolle volumen libri, et scribes in eo omnia verba quæ locutus sum tibi adversum Israel et Judam, et

à garder les préceptes de leurs pères sera récompensée par Dieu.

19. — *Non deficiet vir...* Cfr. xxxiii, 17, 18 ; II Paral. vi. 16, où des promesses analogues sont énoncées. Cette prophétie s'accomplit toujours. D'après le missionnaire Wolff, il y a encore aujourd'hui quelques Réchabites en Asie, dans la Mésopotamie et l'Yémen, qui affirment être descendus de Hobab, le beau-frère de Moïse. Wolff indique la partie du désert d'Yém n. qui est voisine de Sennaa, comme l'endroit où vivent actuellement ces Réchabites. — *Stans in conspectu meo.* Suivant Plumptre, cette prédiction a été littéralement accomplie ; les Réchabites ayant en quelque sorte été incorporés dans la tribu de Lévi, dont l'office spécial était de se tenir en présence de Jéhovah, Deut. x. 8. V. le Dict. de Smith au mot Réchabites. — *Cunctis diebus.* LXX : πᾶσας τὰς ἡμέρας τῆς γῆς.

CHAP. XXXVI. — 1. — *In anno quarto Joakim.* Nouvelle preuve de l'arrangement si peu chronologique des prophéties ; mais les raisons apportées par Nægelsbach et Payne Smith pour rattacher ce chapitre au suivant ne sont pas suffisantes, et nous préférons, avec Keil, le réunir à ce qui précède, sans cependant trouver non plus de ce côté une connexion bien étroite. C'est à la fin de la quatrième année que cette circonstance doit se rapporter, v. 9.

2. — *Tolle volumen libri,* le rouleau, qui constituait le livre des anciens Hébreux, était composé de feuilles de parchemin cousues ensemble, ayant une largeur uniforme. A une extrémité, quelquefois aux deux, se trouvait un morceau de bois sur lequel, on roulait le volume. Le mot « volumen », כְּלִי־סֵפֶר se trouve déjà dans un psaume de David, xxxix, 8. — *Scribes...* sans doute de mémoire, comme le

versum omnes gentes, a die qua locutus sum ad te ex diebus Josiæ usque ad diem hanc;

3. Si forte, audiente domo Juda universa mala quæ ego cogito facere vobis, revertatur unusquisque a via sua pessima; et propitius ero iniquitati, et peccato eorum.

4. Vocavit ergo Jeremias Baruch filium Nerïæ; et scripsit Baruch ex ore Jeremiæ omnes sermones Domini quos locutus est ad eum, in volumine libri.

5. Et præcepit Jeremias Baruch, dicens: Ego clausus sum, nec valeo ingredi domum Domini.

6. Ingredere ergo tu, et lege de volumine, in quo scripsisti ex ore meo, verba Domini, audiente populo in domo Domini, in die jejunii; et isuper et audiente universo Juda, qui veniunt de civitatibus suis, les eis.

7. Si forte cadat oratio eorum in conspectu Domini, et revertatur unusquisque a via sua pessima; et unquam magnus furor et indignatio

nations, depuis le jour où je t'ai parlé au temps de Josias jusqu'à aujourd'hui.

3. Peut-être la maison de Juda entendra-t-elle tous les maux que je pense à lui faire, en sorte que chacun abandonnera sa voie mauvaise; alors je pardonnerai à leur iniquité et à leur péché.

4. Jérémie appela donc Baruch, fils de Nerias, et Baruch écrivit sous la dictée de Jérémie toutes les paroles que le Seigneur lui avait adressées et les mit dans un livre.

5. Et Jérémie donna cet ordre à Baruch: Je suis enfermé, et je ne puis entrer dans la maison du Seigneur.

6. Entres-y donc, toi, et lis dans ce rouleau où tu as écrit les paroles du Seigneur que je t'ai dictées devant le peuple, dans la maison du Seigneur, au jour de jeûne; en outre tu les liras devant tous les habitants de Juda, venus de leurs villes.

7. Peut-être leur prière se répandra devant le Seigneur, de sorte que chacun reviendra de sa voie mauvaise, parce que grandes sont l'in-

isent Graf, Keil, Nægelsbach, plutôt que d'arrêter des notes écrites que Jérémie avait prises sur chacune de ses prédictions, comme l'ont pensé Hitzig, Payne Smith, etc. Cfr. Is. III, 4, 46, xxx, 8, Hab. II, 2 et Jérémie lui-même, xxii, 30, xxx, 2. — *Omnia verba.* Nous n'avons pas ici en effet toutes les communications faites par Dieu au Prophète, mais seulement un résumé des menaces que celui-ci dut transmettre au peuple; cela ressort évidemment des derniers mots du v. 32. *srael*, les dix tribus, comme III, 42, xxx, 3 et suiv. — *Ex diebus Josiæ*, c'est-à-dire à partir de la treizième année du règne de ce prince, I, 2, xxx, 2, 3.

3. — *Audiente Juda*, si Juda considère érieusement. Sur tout le verset, Cfr. xxvi, 3, VIII, 8, etc.

4. — *Baruch*, V. l'introduction au livre qui porte son nom. — *Ex ore Jeremiæ*, sous la dictée de Jérémie, dont il était comme le secrétaire, xxxii, 42 et suiv.

5. — *Ego clausus sum*. Nous ne lisons pas que Joakim ait fait mettre Jérémie en prison,

et plus bas, v. 19, les princes engagent Jérémie et Baruch à se cacher; aussi, quoique לַיְיָ puisse, comme xxxiii, 4, xxxix, 15, signifier, être en prison, sens suivi par les LXX: φυλάσσομαι, et la Vulgate, il est difficile de lui donner ici ce sens. Nous suivons en cela Maldonat, Vatable, Pagnin, et les modernes, contre l'opinion de Théodoret, Raban Maur, S. Thomas, Nicolas de Lyre. Jérémie n'était pas emprisonné, mais, pour une cause qui ne nous est pas indiquée, il était empêché, Neh. vi, 10, ne pouvant sortir; du reste l'indication de ce motif ne serait d'aucun intérêt pour le récit.

6. — *Audiente populo*, litt. « dans les oreilles du peuple. » — *In die jejunii*, le jour de jeûne extraordinaire dont le motif est donné plus bas, v. 9. Le peuple était réuni en plus grand nombre et la parole du prophète devait ainsi avoir plus de retentissement.

7. — *Si cadat oratio eorum in conspectu Domini*. S'ils se prosternent, en suppliants, devant le Seigneur. Par une belle prosopopée, les prières sont personnifiées et représentées

dignation et la fureur que le Seigneur a prononcées contre ce peuple.

8. Baruch fils de Nerias fit tout ce que Jérémie le prophète lui avait ordonné, et il lut dans le rouleau les paroles du Seigneur dans la maison du Seigneur.

9. La cinquième année de Joakim fils de Josias roi de Juda, le neuvième mois, on publia un jeûne devant le Seigneur à tout le peuple de Jérusalem, et à toute la multitude qui avait afflué des villes de Juda à Jérusalem.

10. Et Baruch lut dans ce livre les paroles de Jérémie dans la maison du Seigneur, dans la salle de Gamarias fils de Saphan, le scribe, dans le vestibule supérieur, à l'entrée de la porte neuve de la maison du Seigneur, et tout le peuple entendait.

11. Et Michée fils de Gamarias fils de Saphan, ayant entendu toutes les paroles du Seigneur écrites dans ce livre,

12. Descendit dans la maison du

est quam locutus est Dominus adversus populum hunc.

8. Et fecit Baruch filius Neriae, juxta omnia quae praeceperat ei Jeremias propheta, legens ex volumine sermones Domini in domo Domini.

9. Factum est autem in anno quinto Joakim filii Josiae regis Juda, in mense nono; praedicaverunt jejunium in conspectu Domini omni populo in Jerusalem, et universae multitudini quae confluerat de civitatibus Juda in Jerusalem.

10. Legitque Baruch ex volumine sermones Jeremiae in domo Domini, in gazophylacio Gamariae filii Saphan scribae, in vestibulo superiori, in introitu portae novae domus Domini, audiente omni populo.

11. Cumque audisset Micheas filius Gamariae filii Saphan omnes sermones Domini ex libro;

12. Descendit in domum regis ad

comme un homme qui supplie Dieu et se jette à ses pieds pour implorer sa clémence. Cette formule ne se trouve que dans Jér. xxxvii, 20, xxxviii, 26, xlii, 2, 9 et dans Dan. ix, 48, 20. — *Et revertatur unusquisque...* La prière, sans une vraie conversion, ne toucherait pas le cœur de Dieu. — *Quoniam magnus furor...* Cfr. IV Rois, xxii, 43.

9. — *In anno quinto Joakim... in mense nono.* Probablement le neuvième mois de l'année civile, c'est-à-dire vers le mois de décembre; il y a en effet dans cette façon d'interpréter ces mots plus de clarté qu'à essayer de rapporter le calcul des jours et des mois au commencement du règne de Joakim. Nägelsbach. — *Praedicaverunt jejunium*, on proclama, on fixa solennellement par un édit un jeûne extraordinaire; Cfr. III Rois, xxi, 9, 12, 11; Par. xx, 3. Le jeûne ordinaire s'observait en effet le dixième jour du septième mois, Lev. xxiii, 27; Cfr. xvi, 29. Les malheurs qui menaçaient la Palestine étaient de nature à faire prescrire ce jeûne. Tout récemment l'armée de Néko venait d'être battue à Carchémis, et Joakim, quoique mis sur le trône de Juda par les Chaldéens, pouvait craindre beaucoup pour la sécurité du royaume. — *In conspectu Domini*, pour im-

plorer le Seigneur. — *Omni populo... universae multitudini.* Toute cette foule se réunit à Jérusalem à l'occasion du jeûne indiqué. Les commentateurs se demandent si c'est le peuple lui-même qui avait réclamé cette solennité propitiatoire? Il semble qu'il n'aurait fait qu'obéir à l'appel soit du grand-prêtre soit du roi.

10. — *Legit Baruch*, comme il a été dit au §. 8. — *In gazophylacio.* Cfr. xxxv, 4. Les LXX rendent ici l'hébreu par ἐν σίκου, ne se conformant pas à l'interprétation adoptée par eux à l'endroit que nous venons de citer. — *Gamariae filii Saphan Scribae.* Gamarias n'est pas le même que nous avons vu, xxix, 3. Il était probablement un des secrétaires d'état. Peut-être aussi est-il frère d'Abicam, fils de Saphan, xxvi, 24, qui protégeait Jérémie. — *In vestibulo superiori in introitu portae novae.* Il est impossible de déterminer cette position. Sur la porte neuve, que le Targum traduit : porte de l'Est, V. xxvi, 40.

11. — On ne peut savoir si les dispositions de ce fils de Gamarias étaient favorables ou hostiles au prophète.

12. — *Descendit.* après la lecture faite par Baruch. Nous avons déjà remarqué les expressions : monter au temple, en descendre. —

azophylacium scribæ; et ecce ibi omnes principes sedebant; Elisama scriba, et Dalaias filius Semeiæ, et Elnathan filius Achobor, et Gamarias filius Saphan et Sedecias filius Iananiaë, et universi principes.

13. Et nuntiavit eis Micheas omnia verba, quæ audivit legente Baruch ex volumine in auribus populi.

14. Miserunt itaque omnes principes ad Baruch Judi filium Nathaniaë, filii Selemiæ, filii Chusi, dicentes: Volumine ex quo legistis audiente populo, sume in manu tua, et veni. Tulit ergo Baruch filius Nerie volumine in manu sua, et venit ad eos.

15. Et dixerunt ad eum: Sede, et lege hæc in auribus nostris. Et legit Baruch in auribus eorum.

16. Igitur cum audissent omnia verba, obstupuerunt unusquisque ad proximum suum, et dixerunt ad Baruch: Nuntiare debemus regi omnes sermones istos.

17. Et interrogaverunt eum, dicentes: Indica nobis quomodo scripsisti omnes sermones istos ex ore ejus.

roi dans la salle du scribe, où tous les princes se tenaient; Elisama le scribe, Dalaias fils de Semeias, et Elnathan fils d'Achobor, Gamarias fils de Saphan, Sédécias fils d'Hananie, et tous les grands.

13. Et Michée leur rapporta toutes les paroles qu'il avait entendu lire à Baruch dans ce rouleau devant le peuple.

14. Tous les grands envoyèrent donc à Baruch Judi fils de Nathania, fils de Selemias, fils de Chusi, qui lui dit: Prends le livre dans lequel tu as lu au peuple, viens. Baruch fils de Nerias prit le rouleau et vint à eux.

15. Et ils lui dirent: Assieds-toi et lis cela devant nous. Et Baruch le lut devant eux.

16. Quand donc ils eurent entendu toutes ces paroles, ils furent stupéfaits les uns et les autres, ils dirent à Baruch: Nous devons rapporter au roi tout ce qui est écrit dans ce livre.

17. Et ils l'interrogèrent, et lui dirent: Dis-nous comment tu as écrit toutes ces paroles sous sa dictée.

Ad gazophylacium scribæ, la chancellerie ou la secrétairerie d'état, fonction remplie dès le temps de David, par Saraias, II Rois, VIII, 47, plus tard, sous Ezéchias, par Sobna, IV Rois, XIX, 2, et sous Josias par Saphan. Elisama en était alors le titulaire. Si cet Elisama est identique à celui qui est mentionné XI, 4; IV Rois, XXV, 15, il était membre de la famille royale. — Elnathan, Cfr. XXVI, 22. Les autres personnages mentionnés ici ne nous sont pas connus d'ailleurs. — Sedecias serait, d'après Faussset, le fils du faux prophète de XXVIII, 47, mais ce n'est qu'une hypothèse.

13. — In auribus populi, que la Vulgate a rendu plus haut par audiente populo, v. 6.

14. — Judi, un des employés de la secrétairerie d'état, qui recevra plus bas une nouvelle mission, 21-23. Les noms des ancêtres de Judi portent à croire qu'il était de race cushite; la loi du Deut. XXIII, 7, ne s'applique en effet qu'aux descendants des Egyptiens

et des Edomites. Il ne faut pas voir ici, avec Graf et Hitzig, un nom appellatif, mais un nom personnel, dont le féminin est Judith, que l'on trouve dès les plus anciens temps, Gen. XXVI, 34.

15. — Sede, שׁב נא, qui indique que les princes reçurent honorablement Baruch. LXX: πάλι ἀνάγνωθι.

16. — Obstupuerunt unusquisque ad proximum suum, ils se regardèrent les uns les autres avec stupeur. פקדו est plus énergique: « ils eurent peur ». LXX: συνέβουλεύσαντο. — Nuntiare debemus... Le roi ne pouvait en effet longtemps ignorer cette lecture et sa colère aurait tombé sur ses conseillers aussi bien que sur le prophète et sur Baruch.

17. — Quomodo scripsisti... Les princes pouvaient ignorer si Baruch avait écrit de lui-même ou suivi les ordres de Jérémie. L'intérêt pour Baruch, aussi bien que la curiosité, peut avoir dicté leur question. — Ex ore ejus, mots omis par les LXX, ce qui a

18. Baruch leur dit : Sa bouche disait toutes ces paroles comme s'il me les eût lues, et moi je les écrivais dans ce rouleau avec de l'encre.

19. Les princes dirent à Baruch : Va, cachez-vous, toi et Jérémie, et que personne ne sache où vous êtes.

20. Ils allèrent ensuite vers le roi, à la cour, mais laissèrent le rouleau en dépôt dans la chambre d'Elisama le scribe, et ils annoncèrent au roi attentif tous ces événements.

21. Le roi envoya Judi pour prendre le rouleau; celui-ci le prit dans la chambre d'Elisama le scribe, il le lut devant le roi et devant tous les grands qui se tenaient debout autour de lui.

22. Le roi était alors dans son appartement d'hiver au neuvième mois, et il y avait devant lui un brasier plein de charbon.

23. Quand Judi eut lu trois ou quatre pages, il coupa le rouleau avec le couteau du scribe, et les jeta dans le feu du brasier, et lança tout le reste du rouleau dans le feu, jusqu'à ce que tout fut consumé.

18. Dixit autem eis Baruch : Ex ore suo loquebatur quasi legens ad me omnes sermones istos; et ego scribebam in volumine atramento.

19. Et dixerunt principes ad Baruch : Vade, et abscondere tu et Jeremias, et nemo sciat ubi sitis.

20. Et ingressi sunt ad regem in atrium; porro volumen commendaverunt in gazophylacio Elisamæ scribæ; et nuntiaverunt audiente rege omnes sermones.

21. Misitque rex Judi ut sumeret volumen; qui tollens illud de gazophylacio Elisamæ scribæ, legit audiente rege, et universis principibus qui stabant circa regem.

22. Rex autem sedebat in domo hiemali in mense nono; et posita erat arula coram eo plena prunis.

23. Cumque legisset Judi tres pagellas vel quatuor, scidit illud scapello scribæ, et projecit in ignem qui erat super arulam, donec consumeretur omne volumen igni qui erat in arula.

fait douter Ewald de leur authenticité, mais sans raison.

18. — *Quasi legens* n'est ni dans l'hébreu, ni dans les LXX : ἀνγγελιέν; mais נקרא signi-
fie souvent réciter, lire à haute voix (au §. 44 il est employé dans ce sens), et le sens donné par la Vulgate peut être conservé. Maldonat et Cornelius voient dans ce passage une preuve de l'inspiration de Jérémie : « significat, dit Maldonat, verba non fuisse a Jeremia meditata atque composita, sed a Spiritu sancto suggesta, sicut cum David dicit : Lingua mea calamus scribæ velociter scribentis, Ps. XLIV, 2 ». — *Scribebam in volumine atramento*. Baruch n'a rien ajouté, il n'a été que l'instrument de Jérémie. יד, encre, est un ἀπαξ λεγόμενον, sur lequel on peut consulter Gésenius, Thesaurus, p. 335; les LXX ne l'ont pas traduit.

19. — Les princes, craignant la colère de Joakim donnent à Baruch et au prophète le conseil de se cacher. Ce verset confirme ce que nous avons vu plus haut de leurs bonnes dispositions envers Jérémie.

20. — *In atrium*, la cour intérieure de la maison d'hiver du roi, §. 22, sur laquelle

ouvraient les appartements royaux. — *Commendaverunt*... afin d'empêcher, autant qu'ils le pouvaient, la colère de Joakim.

21. — *Qui stabant circa regem*. Le roi est assis comme l'indique le §. 22, et ses ministres sont debout autour de lui.

22. — *In mense nono*, en hiver, ce qui explique les mots suivants. — *Arula, הַא*, un grand pot en terre. — *Plena prunis*. Les chambres des maisons d'Orient n'ont ni cheminées ni poêles; mais, au milieu de la pièce, il y a une dépression dans laquelle on place une espèce de bassin rempli de charbons ardents, V. Winer, Realwörterbuch, t. I, p. 468.

23. — *Tres pagellas vel quatuor*. דלתות, non pas pages, mais colonnes du rouleau. Aujourd'hui encore, dans leurs synagogues, les Juifs se servent de rouleaux, selon l'ancienne coutume. Le texte n'y est pas écrit en lignes occupant toute la largeur de ce rouleau, mais en deux colonnes au moins. C'est pourquoi on n'arrache pas les pages lues, comme on ferait à un de nos volumes, mais on coupe les fragments les uns après les autres. —

24. Et non timuerunt, neque sciderunt vestimenta sua, rex et omnes servi ejus, qui audierunt universos sermones istos.

25. Verumtamen Elnathan, et Dalaias, et Gamarias contradixerunt regi ne combureret librum; et non audivit eos.

26. Et præcepit rex Jeremiel filio Amelech, et Saraïæ filio Ezriel, et Selemiæ filio Abdeel, ut comprehenderent Baruch scribam, et Jeremiam prophetam; abscondit autem eos Dominus.

27. Et factum est verbum Domini ad Jeremiam prophetam, postquam combusserat rex volumen, et sermones quos scripserat Baruch ex ore Jeremiæ, dicens :

28. Rursum tolle volumen aliud; et scribe in eo omnes sermones priores qui erant in primo volumine, quod combussit Joakim rex Juda.

29. Et ad Joakim regem Juda, dices : Hæc dicit Dominus : Tu combussisti volumen illud, dicens : Quare scripsisti in eo annuntians : Festinus veniet rex Babylonis, et vastabit terram hanc, et cessare faciet ex illa hominem, et jumentum ?

24. Le roi et tous ses serviteurs qui entendirent toutes les paroles de ce livre, n'eurent pas peur, et ne déchirèrent pas leurs vêtements.

25. Pourtant Elnathan, Dalaias et Gamarias prièrent le roi de ne pas brûler le livre; mais il ne les écouta pas.

26. Et le roi dit à Jérémie fils d'Amelech, à Saraïas fils d'Ezriel, et à Selemias fils d'Abdeel, et à Baruch le scribe, et Jérémie le prophète; mais le Seigneur les cacha.

27. Et la parole du Seigneur fut adressée à Jérémie après que le roi eut brûlé le rouleau et les discours que Baruch avait écrits sous la dictée de Jérémie, et le Seigneur lui dit :

28. Prends un autre rouleau, et écris-y toutes les paroles qui étaient dans le premier rouleau que Joakim roi de Juda a brûlé.

29. Et à Joakim roi de Juda tu diras : Voici ce que dit le Seigneur : Tu as brûlé ce livre, en disant : Pourquoi y as-tu écrit et annoncé que le roi de Babylone vient en hâte pour détruire ce pays, et pour en faire disparaître hommes et bêtes ?

Scidit, le roi, d'après Keil, Judi, d'après le plus grand nombre des commentateurs. — *Scalpello scribæ*, le couteau dont le scribe se servait pour aiguiser le roseau à écrire.

24. — *Non timuerunt*, ils n'eurent pas peur des menaces divines contenues dans ce volume. — *Neque sciderunt vestimenta sua*, comme faisaient les Juifs dans le deuil et dans la tristesse. Jos. vii, 6; Jug. xi, 35; I Rois, iv, 42; II Rois, i, 41, xiii, 31, etc. — *Servi ejus*, les courtisans du roi, différents des conseillers nommés au v. 42.

25. — *Verumtamen...* Le péché du roi est donc bien plus grave, puisque on a essayé de le faire revenir sur sa décision.

26. — *Filio Amelech*. Les LXX, d'accord avec les anciennes versions lisent : *υἱὸς τοῦ βασιλέως*; mais si l'on préfère leur traduction à celle de la Vulgate, il ne faut pas oublier qu'il ne peut être ici question d'un fils de Joakim, mais seulement d'un prince de la famille royale; Clr. xxxviii, 6, avec xli, 4; Dan. i, 3. —

Sarajæ... Selemiæ; nous ne savons rien autre choses de ces personnages qui sans doute étaient d'un rang élevé; mais faut-il en conclure, avec Nægelsbach que le roi montrait son respect pour le prophète en le faisant arrêter par des hommes aussi éminents? — *Abscondit autem eos...* Le Targum : mais Dieu les protégea. Inutile de rechercher avec les anciens commentateurs la manière dont Dieu les cacha, soit en les rendant invisibles, comme le veut Maldonat, soit en les envoyant dans une autre ville où ils étaient à l'abri, comme le pense S. Thomas.

27. — *Volumen et sermones*, pour le rouleau contenant les discours.

28. — La destruction du premier rouleau, faite par le roi n'aura donc servi à rien qu'à aggraver son châtement.

29. — *Ad Joakim*, plus littéralement, « au sujet de Joakim » — *Festinus veniet*, litt. « il viendra en venant », hébraïsme qui peut aussi signifier : il viendra certainement. Il est

30. C'est pourquoi voici ce que dit le Seigneur contre Joakim roi de Juda : Il ne sortira pas de lui de prince qui siège sur le trône de David, et son cadavre sera exposé à la chaleur pendant le jour, et à la gelée pendant la nuit.

31. Je visiterai en lui et dans sa race, et dans ses serviteurs leurs iniquités, et j'amènerai sur eux et sur les habitants de Jérusalem, et sur les hommes de Juda tout le mal que j'ai prédit contre eux, sans qu'ils m'aient écouté.

32. Jérémie prit donc un autre rouleau et le donna à Baruch fils de Nerias son secrétaire, qui y écrivit sous sa dictée tous les discours du livre que Joakim roi de Juda avait brûlé; et en outre il ajouta des discours beaucoup plus nombreux qu'ils n'avaient été d'abord.

30. Propterea hæc dicit Dominus contra Joakim regem Juda : Non erit ex eo qui sedeat super solium David; et cadaver ejus projicietur ad æstum per diem, et ad gelu per noctem.

31. Et visitabo contra eum, et contra semen ejus, et contra servos ejus iniquitates suas; et adducam super eos, et super habitatores Jerusalem, et super viros Juda, omne malum quod locutus sum ad eos, et non audierunt.

32. Jeremias autem tulit volumen aliud, et dedit illud Baruch filio Nerie scribæ; qui scripsit in eo ex ore Jeremie omnes sermones libri quem combusserat Joakim rex Juda igni; et insuper additi sunt sermones multo plures, quam antea fuerant.

CHAPITRE XXXVII

Sédécias envoie demander à Jérémie son intercession auprès de Dieu, (xx. 4-4). -- Dieu fait répondre que la levée du siège de Jérusalem par les Chaldéens n'est que momentanée, et que la ville sera certainement prise par eux, (xx. 5-10). -- Jérémie, au moment de sortir de Jérusalem pour se rendre à Anathoth est arrêté et emprisonné comme coupable de vouloir passer à l'ennemi, (xx. 11-15). -- Entretien avec Sédécias qui adoucit la captivité du prophète, (xx. 16-20).

1. Et le roi Sédécias fils de Josias régna à la place de Jéchonias fils de

1. Et regnavit rex Sedecias filius Josie pro Jechonia filio Joakim;

probable que Nabuchodonosor avait déjà pris Jérusalem et soumis Joakim à un tribut. Telle est l'opinion de Maldonat et de Keil. L'aggravation du châtement serait donc contenue dans les mots suivants. — *Cessare faciet...* il la dépouillera de toutes ses richesses et de tous ses habitants.

30. — Répétition de la menace contenue, xxii, 18-19, et qui a été alors expliquée. — *Non erit ex eo qui sedeat super solium David.* Cependant Jéchonias, fils de Joakim monta quelque temps sur le trône. Mais on ne peut guère appeler ces trois mois un règne, puis-

qu'il fut aussitôt détrôné par Nabuchodonosor, et exilé en Babylonie.

31. — Cfr. xxxv, 47, xix, 45.

32. — *Insper additi sunt...* Il suit de là que dans le premier rouleau il n'y avait que les plus importantes parties des prédictions de Jérémie.

b. Peines et souffrances de Jérémie durant le siège et la prise de Jérusalem, (xxxvii-xxxix).

CHAP. XXXVII. — 1. — *Regnavit rex*, pléonasme habituel en hébreu; Cfr. vouer un vœu, Nomb. xxx, 3, lier un lien, ibid., faire perfide

quem constituit regem Nabuchodonosor rex Babylonis in terra Juda.

Reg. 24, 17; Inf. 52, 1, 2.

2. Et non obedivit ipse, et servi ejus, et populus terræ verbis Domini, quæ locutus est in manu Jeremiæ prophetæ.

3. Et misit rex Sedecias Juchal filium Selemiæ, et Sophoniam filium Maasiæ sacerdotem, ad Jeremiam prophetam, dicens : Ora pro nobis Dominum Deum nostrum.

4. Jeremias autem libere ambulabat in medio populi; non enim miserant eum in custodiam carceris. Igitur exercitus Pharaonis egressus est de Ægypto; et audientes Chaldæi qui obsidebant Jerusalem, hujuscemodi nuntium, recesserunt ab Jerusalem.

5. Et factum est verbum Domini ad Jeremiam prophetam, dicens :

6. Hæc dicit Dominus Deus Israel : Sic dicetis regi Juda, qui misit vos ad me interrogandum : Ecce exercitus Pharaonis, qui egressus est vobis in auxilium, revertetur in terram suam in Ægyptum.

7. Et redient Chaldæi, et bellabunt contra civitatem hanc; et capient eam, et succendent eam igni.

8. Hæc dicit Dominus : Nolite decipere animas vestras, dicentes :

Joakim, car Nabuchodonosor roi de Babylone l'avait établi roi dans la terre de Juda.

2. Mais il n'obéit pas, ni lui, ni ses serviteurs, ni tout le peuple de Juda aux paroles que le Seigneur avait annoncées par le ministère de Jérémie le prophète.

3. Et le roi Sédécias envoya Juchal fils de Selemias, et Sophonias fils de Maasias prêtre, dire à Jérémie le prophète : Prie pour nous le Seigneur notre Dieu.

4. Jérémie marchait alors librement au milieu du peuple; on ne l'avait pas encore mis en prison. Or l'armée de Pharaon sortit de l'Égypte, et les Chaldéens qui assiégeaient Jérusalem apprenant cette nouvelle, s'éloignèrent de la ville.

5. Et la parole du Seigneur fut adressée au prophète Jérémie en ces termes :

6. Le Seigneur, Dieu d'Israël, dit ceci : Vous parlerez ainsi au roi de Juda qui vous a envoyé m'interroger : Voici que l'armée de Pharaon qui vient à votre secours, va retourner dans son pays, en Égypte.

7. Et les Chaldéens reviendront, et combattront contre cette ville; ils la prendront et la brûleront.

8. Voici ce que dit le Seigneur : Ne trompez pas vos âmes en disant :

ment une perfidie, Is. xxiv, 16, etc. — *Sedecias*, xxi, 1. — *Pro Jechonia*, xxii, 24, xxxvi, 30. — *Quem constituit Nabuchodonosor*... IV Rois, xxiv, 17.

2. — *Non obedivit*, malgré le châtiment qui venait de frapper, à si peu de distance, Joakim et Jéchonias; Cfr. II Par. xxxvi, 16.

3. — *Misit rex Sedecias*. Cette démarche, faite par les envoyés du roi auprès du prophète, ne doit pas se confondre avec celle de xxi, 4. Alors Nabuchodonosor marchait sur Jérusalem, maintenant les Juifs se trouvent dans le court intervalle d'espérance soulevée par l'approche de l'armée égyptienne qui a fait lever le siège pour un moment. — *Juchal*... ce personnage, quoique favorable à une guerre avec les Chaldéens, xxxviii, 1, ne semble pas

avoir été trop hostile au prophète. — *Sophoniam*... xxi, 1, xxix, 25. — *Ora pro nobis*... Sédécias espérait sans doute que la prière de Jérémie serait aussi efficace que celle d'Isaïe l'avait été sous Ezéchias, Is. xxxvii, 6.

4. — *Jeremias... libere ambulabat*... litt. « entraît et sortait », c'est-à-dire avait toute sa liberté.

6. — *Pharaonis*, Ouhabra, V. la note sur xxiv, 31. L'ambassade que Sédécias lui avait envoyée, Ezech. xvii, 15, l'avait probablement décidé à cette intervention, qui n'eût pas d'autre résultat que la défaite ou la retraite sans combat du Pharaon.

7. — *Revertetur*. Elle s'en retournera sans avoir atteint le but pour lequel elle s'était mise en campagne, Cfr. Is. xxxvii, 34.

Les Chaldéens s'en iront, et s'éloigneront de nous, car ils ne s'en iront pas.

9. Mais quand même vous auriez détruit toute l'armée des Chaldéens qui combattent contre vous, et qu'il ne serait resté d'entre eux que quelques blessés, ils sortiraient chacun de leur tente, et incendieraient cette ville.

10. Quand donc l'armée des Chaldéens se fut éloignée de Jérusalem, à cause de l'armée de Pharaon,

11. Jérémie sortit de Jérusalem pour aller dans la terre de Benjamin, et pour y diviser son bien en présence de ses concitoyens.

12. Lorsqu'il fut arrivé à la porte de Benjamin, celui qui gardait cette porte à son tour, nommé Jerias fils de Selemias fils d'Hananie, saisit Jérémie le prophète et lui dit : Tu t'enfuis vers les Chaldéens.

13. Jérémie répondit : C'est faux, je ne fuis pas vers les Chaldéens. Jerias ne l'écouta pas ; mais il se saisit de lui, et l'amena aux princes.

Euntes abibunt, et recedent a nobis Chaldæi ; quia non abibunt.

9. Sed et si percussertis omnem exercitum Chaldæorum, qui præliantur adversum vos, et derelicti fuerint ex eis aliqui vulnerati, singuli de tentorio suo consurgent, et incendient civitatem hanc igni.

10. Ergo cum recessisset exercitus Chaldæorum ab Jerusalem propter exercitum Pharaonis,

11. Egressus est Jeremias de Jerusalem ut iret in terram Benjamin, et divideret ibi possessionem in conspectu civium.

12. Cumque pervenisset ad portam Benjamin, erat ibi custos portæ per vices, nomine Jerias, filius Selemiæ filii Hananiæ, et apprehendit Jeremiam prophetam, dicens : Ad Chaldæos profugis.

13. Et respondit Jeremias : Falsum est, non fugio ad Chaldæos. Et non audivit eum ; sed comprehendit Jerias Jeremiam, et adduxit eum ad principes.

8. — Cfr. xxxviii 18. et xxxiv. 22.

9. — *Nolite decipere animas vestras*, par un espoir doux et trompeur : les Chaldéens ne seront pas battus.

10. — La cause de Jérusalem est si désespérée que même quelques blessés suffiraient à réduire la ville en cendres.

11. — *Ergo*, litt. « et il arriva ».

12. — *Egressus est*. Jérémie se disposa à sortir, puisqu'on voit plus bas qu'il en fut empêché. — *In terram Benjamin*, sans doute dans son pays natal à Anathoth. — *Ut divideret ibi possessionem*, להלק משׁו, mots qui ont été expliqués de bien des manières différentes. Le sens suivi par la Vulgate se rapproche du Targum, « pour diviser la possession qu'il avait là », et du Syriaque. C'est ce sens qu'admettent généralement les modernes, tout en avançant qu'on ne sait guère comment l'expliquer. Il ne peut s'agir en effet du partage du champ que Jérémie acheta d'Hanameek xxxii, 8, puisque cet achat est postérieur à l'époque qui nous occupe maintenant. D'après un sens assez admissible, dû à C.-B. Michaelis, Jérémie, dans l'intervalle de répit laissé par la levée du siège, voulait

prendre, afin de l'emporter à Jérusalem, la part qui lui revenait de la moisson faite sur son héritage. C'est ce sens que Reuss semble adopter dans sa traduction. Les LXX ont : τοῦ ἀγοράσαι ἐκεῖθεν, que Théodoret explique par πρὸς τὰς ἀρτοῦς. Enfin, un troisième système, soutenu par Kimchi, Pagnini, Sanchez, Tremellius, Rosenmüller, traduit ces mots par : « pour s'évader, où se séparer de là », c'est-à-dire pour vices, celui qui, à son tour où il courait de grands dangers. Ce sens ne semble pas inadmissible à Gésenius. — *In conspectu civium*, litt. « au milieu du peuple » c'est-à-dire sans se cacher.

13. — *Portam Benjamin*. Il en est fait mention plus bas, xxxviii, 7, et Zach. xiv, 10. Elle était quelquefois aussi appelée porte d'Ephraïm. IV Rois, xiv, 43 ; Neh. viii, 46. — *Custos portæ per vices*, celui qui, à son tour de service, gardait la porte. Mais l'hébreu a seulement « chef de garde ». LXX : Ἐπαυλιῶς. Les Juifs, après Jarchi, et Grotius aussi le font petit-fils d'Hananie, à qui Jérémie prédit, xxviii, 46, 47, une fin violente, et disent qu'il voulait venger ainsi son grand-père. — *Ad*

14. Quam ob rem irati principes contra Jeremiam, cæsum eum miserunt in carcerem, qui erat in domo Jonathan scribæ; ipse enim præpositus erat super carcerem.

15. Itaque ingressus est Jeremias in domum laci et in ergastulum; et sedit ibi Jeremias diebus multis.

16. Mittens autem Sedecias rex tulit eum; et interrogavit eum in domo sua abscondite, et dixit: Putasne est sermo a Domino? Et dixit Jeremias: Est; et ait: In manus regis Babylonis traderis.

17. Et dixit Jeremias ad regem Sedeciam: Quid peccavi tibi, et servis tuis, et populo tuo, quia misisti me in domum carceris.

18. Ubi sunt prophetæ vestri, qui prophetabant vobis, et dicebant: Non veniet rex Babylonis super vos, et super terram hanc?

19. Nunc ergo audi, obsecro, domine mi rex: Valeat deprecatio mea in conspectu tuo; et ne me remittas

14. A cause de cela, les princes irrités contre Jérémie, le firent battre et l'envoyèrent dans la prison qui était dans la maison de Jonathas le scribe: c'est lui en effet qui était préposé à la prison.

15. Jérémie fut donc mis dans la basse-fosse, et dans un cachot, et il y demeura longtemps.

16. Mais le roi Sédécias l'en tira, et l'interrogea en secret dans sa maison, et lui dit: Penses-tu que ce discours vient du Seigneur? Jérémie dit: Oui; et il ajouta: Tu seras livré aux mains du roi de Babylone.

17. Et Jérémie dit au roi Sédécias: En quoi ai-je péché contre toi, contre tes serviteurs, et contre ton peuple, que tu m'as fait mettre en prison?

18. Où sont vos prophètes qui vous prophétisaient, et qui disaient: Le roi de Babylone ne viendra pas contre vous et contre cette terre?

19. Ecoute-moi donc maintenant, je t'en prie, ô roi mon seigneur; que ma prière vaille quelque chose à tes

Chaldeos profugis. L'accusation, dit Hitzig, est fondée sur les vues et les opinions bien connues de Jérémie, xxi, 9; mais elle n'est ici cependant qu'une pure chicane, puisque les Chaldéens ne sont plus maintenant devant la ville.

14. — *Falsum est*, litt. « mensonge », LXX: Ψευδος. — *Principes*, non plus ceux qui avaient si chaudement pris son parti sous Joakim, xxvi, xxxvi, et qui partageaient sans doute la captivité de ce prince, xxiv, 1, xxix, 2.

15. — *In carcerem*, litt. « dans la maison de l'enchaîné ». Les LXX omettent ces mots. — *In domo Jonathan Scribæ*... A la maison du secrétaire d'Etat était jointe sans doute une prison.

16. — *In domum laci*, litt. « la maison de la fosse », c'est-à-dire un cachot souterrain, cfr xxxviii, 6, 7, 9. — *Ergastulum*, ערְגַּסְטוּלָה, qui ne se lit pas ailleurs; ce mot désigne des cellules souterraines qui se trouvaient dans la prison. LXX: εις τὴν χερσῶν. Il y avait très-peu de lumière et d'air dans ces caves, où Jérémie demeura longtemps. Les récentes explorations de Jérusalem, dit Payne Smith, ont appris que tout l'ensemble du plateau sur lequel étaient bâtis le temple et le palais est

creusé en-dessous comme une ruche d'abeilles. Le capitaine Warren a décrit trente-quatre excavations de ce genre, dont quelques-unes sont des citernes, d'autres des passages. Un de ceux-ci s'étend à 450 pieds du Nord au Sud et ensuite de l'Est à l'Ouest; sa voûte est supportée par de massifs piliers en pierre.

17. — *Abscondite*, peut-être pour empêcher les princes qui avaient fait emprisonner Jérémie de savoir que le roi le faisait consulter, peut-être aussi dans l'espoir de s'attirer ainsi une réponse plus favorable. — *Est sermo a Domino*? As-tu vraiment reçu une révélation? ou bien: le Seigneur a-t-il ajouté quelque chose de nouveau à ce qu'il t'avait d'abord fait connaître? — *Est*... La parole de Dieu ne diffère pas de ce que Jérémie a fait connaître déjà, Cfr. xxxii, 4, xxxiv, 3.

18. — *Quid peccavi*... Tout en affirmant courageusement la vérité, Jérémie profite de l'occasion pour plaider ses intérêts.

19. — *Ubi sunt prophetæ vestri*... Il fait remarquer le contraste qu'il y a entre le traitement des faux prophètes dont les événements actuels font paraître les mensonges, et du vrai prophète qui a été maltraité pour avoir dit la vérité.

20. — *Valeat deprecatio mea*... litt. « que

yeux, et ne me renvoie pas dans la prison de Jonathan le scribe, de peur que j'y meure.

20. Le roi Sédécias ordonna donc que Jérémie fût mis dans le vestibule de la prison, et qu'on lui donnât tous les jours un pain, outre les vivres ordinaires, jusqu'à ce que tous les vivres de la ville fussent consommés, et Jérémie demeura dans le vestibule de la prison.

in domum Jonathan scribæ, ne moriar ibi.

20. Præcepit ergo rex Sedecias ut traderetur Jeremias in vestibulo carceris, et daretur ei torta panis quotidie, excepto pulmento, donec consumerentur omnes panes de civitate; et mansit Jeremias in vestibulo carceris.

CHAPITRE XXXVIII

Les grands du royaume demandent au roi Sédécias la mort de Jérémie dont les discours paralysent la défense, (xxv. 4-4). — Le roi leur abandonne le prophète, (v. 5). — On le jette dans une basse-fosse, (v. 6). — A la prière d'Abdémélec, Sédécias permet qu'on en retire Jérémie, (xxv. 7-13). — Sédécias consulte le prophète qui répète ses prédictions sur la ruine de Jérusalem et la nécessité où est le roi, pour se sauver, de se rendre aux Chaldéens, (xxv. 14-24). — Le roi ordonne au prophète de garder le silence sur tout cet entretien, (xxv. 25-28).

1. Saphatias fils de Mathan, Gedelias fils de Phassur, Juchal fils de Selemias, et Phassur fils de Melchias entendirent les discours que Jérémie tenait à tout le peuple, en disant :

2. Voici ce que dit le Seigneur : Quiconque demeurera dans cette ville mourra par le glaive, par la

1. Audivit autem Saphatias filius Mathan, et Gedelias filius Phassur, et Juchal filius Selemiæ, et Phassur filius Melchiæ, sermones quos Jeremias loquebatur ad omnem populum, dicens :

2. Hæc dicit Dominus : Quicumque manserit in civitate hac, morietur gladio, et fame, et peste; qui

ma prière tombe », comme plus haut, xxxvi, 7. — *In vestibulo carceris*, dans un lieu moins horrible que la prison où on l'avait renfermé, Cfr. xxxii, 2. — *Torta panis*. LXX : ἄρτον ἕνα. Les pains étaient plats, minces et ronds; Cfr. Exod. xxix, 23; Jug. viii, 5; I Rois, ii, 36; Prov. vi, 26, où l'expression originale est la même quoique S. Jérôme l'ait traduite de différentes manières. — *Excepto pulmento*, « Id est, sine pulmento quod volebat Rex illi dari; vel contrario sensu, ut plerique interpretantur, excepto pulmento, quod illi etiam dari debebat. » Maldonat. Le sens de l'hébreu est tout différent : כַּחוֹץ הַרְאִים, « de la cour ou de la rue des boulangers », qui paraissent, dit Reuss, avoir demeuré ensemble, ou du moins avoir eu un bazar ou marché

commun. LXX : ἕσθων ὃς πέποισιν. — *Donec consumerentur...* Cfr. xxxviii, 9, et lii, 6.

CHAP. XXXVIII. — 1. — Les deux événements mentionnés dans ce chapitre appartiennent à la dernière période du siège, peu avant la prise de Jérusalem. — *Saphatias* n'est pas mentionné ailleurs. — *Gedelias* est aussi inconnu; il est différent du Gedelias, fils d'Ahicam, mentionné xl, 5. — *Juchal* est celui que nous avons vu, xxxvii, 3; il était probablement de descendance lévitique, Cfr. I Par. xxvi, 1, 2, 9, 14. — *Phassur*, Voir xxi, 1. — *Jeremias loquebatur*, quoique retenu en état d'arrestation Jérémie pouvait voir beaucoup de visiteurs, Cfr. xxxii, 8, 12.

2. — Nous avons déjà lu ces paroles, xxi, 9. C'est toujours l'opinion de Jérémie

autem profugerit ad Chaldaeos, vivet, et erit anima ejus sospes et vivens.

Supr. 21, 9.

3. Hæc dicit Dominus : Tradendo tradetur civitas hæc in manu exercitus regis Babylonis, et capiet eam.

4. Et dixerunt principes regi : Rogamus ut occidatur homo iste ; de industria enim dissolvit manus virorum bellantium, qui remanserunt in civitate hac, et manus universi populi, loquens ad eos juxta verba hæc, siquidem homo iste non quaerit pacem populo huic, sed malum.

5. Et dixit rex Sedecias : Ecce ipse in manibus vestris est, nec enim fas est regem vobis quidquam negare.

6. Tulerunt ergo Jeremiam, et projecerunt eum in lacum Melchiae filii Amelech, qui erat in vestibulo carceris ; et submiserunt Jeremiam funibus in lacum in quo non erat aqua, sed lutum ; descendit itaque Jeremias in cœnum.

7. Audivit autem Abdemelech

faim, et par la peste ; mais celui qui se réfugia chez les Chaldéens vivra, et son âme sera sauvée et vivante.

3. Le Seigneur dit : Cette ville sera livrée certainement à l'armée du roi de Babylone, et il la prendra.

4. Les princes dirent au roi : Nous te prions de faire mourir cet homme. Car il travaille à affaiblir les mains des guerriers qui sont restés dans cette ville, et les mains de tout le peuple, en leur parlant de cette manière ; car cet homme ne cherche pas la paix pour ce peuple, mais le malheur.

5. Le roi Sédécias dit : Il est en vos mains ; il n'est pas en effet permis au roi de vous refuser quelque chose.

6. Ils prirent donc Jérémie, et ils le jetèrent dans la basse-fosse de Melchias fils d'Amelech, qui était dans le vestibule de la prison, et ils descendirent Jérémie avec des cordes dans cette basse-fosse, où il n'y avait pas d'eau, mais de la boue ; et Jérémie descendit dans la vase.

7. Mais Abdemelech, Ethiopien

que la résistance sera non-seulement inutile, mais nuisible, Cfr. xxxix, 18, xlv, 5.

3. — *Tradendo tradetur.* La ville tombera certainement au pouvoir de Nabuchodonosor. Sur la réalisation de la prophétie, Cfr. xxxix, 2.

4. — *Principes, ceux qui sont nommés au v. 1.* — *De industria* n'est pas dans l'hébreu. — *Dissolvit manus... bellantium,* il leur enlève tout espoir et tout courage, Cfr. Is. xxxv, 3 ; Esdr. iv, 4. De telles accusations pouvaient paraître fondées : toujours le prophète avait proclamé l'inutilité de la résistance. Mais, en parlant ainsi, il n'était que l'interprète de la volonté du Seigneur. C'était donc bien réellement l'amour du peuple et de la nation qui le faisait agir, et il déploirait de voir tant de courage si inutilement dépensé. Le mal du peuple était donc très-join de ses désirs.

5. — *In manibus vestris est,* il est en votre pouvoir, agissez avec lui à votre gré. — *Nec enim fas est...* Non-seulement le roi est faible envers ses courtisans, mais il est hostile au

prophète qui ne rend pas d'oracles conformes à ses vues. — *Vobis.* LXX : προς αυτούς.

6. — *In lacum.* רבב, prison souterraine, comme plus haut, xxxvii, 16. — *Melchiae filii Amelech.* Ce Melchias, non pas fils de roi, comme traduit les LXX, comme plus haut, xxxvi, 26, mais fils d'Amelech, était sans doute le gardien de cette prison. — *In vestibulo carceris,* Cfr. xxxii, 2. — *Submiserunt... funibus,* à cause de la grande profondeur de ce trou infect où Jérémie, plongé dans la boue, devait, dans la pensée de ses ennemis, trouver la mort. Jérémie est, dans cette circonstance, non pas la figure de S. Jean-Baptiste, comme Hengstenberg le suppose, à cause de cette circonstance, mais bien celle de Notre-Seigneur lui-même, qui fut aussi l'objet de la haine des Juifs, parce qu'il avait prédit leur ruine finale, Matt. xxiii, xxiv, Cfr. Ps. lxxviii.

7. — *Abdemelech Ethiops.* Ce n'est pas un nom appellatif, comme le Targum le traduit : « ministre du roi Sédécias », mais un nom propre, comme la Bible en offre d'autres, II Rois.

ennuque, qui était dans la maison du roi, apprit qu'on avait jeté Jérémie dans cette basse-fosse. Le roi se tenait alors à la porte de Benjamin.

8. Et Abdemelech sortit de la maison du roi, parla au roi et lui dit :

9. Seigneur mon roi, ces hommes ont mal fait dans tout ce qu'ils ont entrepris contre Jérémie; ils l'ont jeté dans une basse-fosse pour qu'il y meure de faim, car il n'y a plus de pain dans la ville.

10. Le roi donna donc cet ordre à Abdemelech l'Éthiopien : Prends ici trente hommes avec toi, et tire Jérémie le prophète de la basse-fosse avant qu'il meure.

11. Abdemelech, ayant pris ces hommes avec lui, entra dans une pièce de la maison du roi qui était sous le trésor, et il en tira de vieux lambeaux et de vieilles étoffes usées, et les fit passer à Jérémie dans la basse-fosse avec des cordes.

12. Et Abdemelech l'Éthiopien dit à Jérémie : Mets ces vieux lambeaux et ces morceaux déchirés et usés

Æthiops vir eunuchus, qui erat in domo regis, quod misissent Jeremiam in lacum; porro rex sedebat in porta Benjamin.

8. Et egressus est Abdemelech de domo regis, et locutus est ad regem, dicens :

9. Domine mi rex, male fecerunt viri isti omnia quæcumque perpetrarunt contra Jeremiam prophetam, mittentes eum in lacum ut moriatur ibi fame, non sunt enim panes ultra in civitate.

10. Præcepit itaque rex Abdemelech Æthiopi, dicens : Tolle tecum hinc triginta viros, et leva Jeremiam prophetam de lacu antequam moriatur.

11. Assumptis ergo Abdemelech secum viris, ingressus est domum regis quæ erat sub cellario; et tulit inde veteres pannos, et antiqua quæ computruerant, et submisit ea ad Jeremiam in lacum per funiculos.

12. Dixitque Abdemelech Æthiops ad Jeremiam : Pone veteres pannos, et hæc scissa et putrida sub cubito

viii, 17, Gen. xx, 2. — *Vir eunuchus*. C'est d'Abyssinie que venaient surtout les gens de cette sorte. Les rois ayant un harem, v. 22 et suiv., la présence d'eunuques à la cour n'a rien d'étrange. Assurément la loi de Moïse défendait la castration; Deut. xxiii, 2, mais Abdemelech était étranger, et d'ailleurs une transgression de plus ne coûtait pas beaucoup à ces rois impies. — *In porta Benjamin*, xxxvii, 43. C'était peut-être le point le plus menacé par les assiégeants.

8. — *Locutus est ad regem*, non pas en particulier, mais en public, preuve du courage de cet homme. Les Actes des Apôtres nous montrent aussi un eunuque éthiopien parmi les premiers convertis au christianisme, viii, 27 et suiv.

9. — L'eunuque montre au roi la méchanceté des princes envers Jérémie. — *Ut moriatur ibi fame*, litt. « il est mort de faim », c'est-à-dire il est comme mort dans cette prison. Il y a dans les paroles d'Abdemelech l'exagération causée par la douleur; si Jérémie était déjà mort, il n'eût pas imploré sa

délivrance; ces mots ne sont donc destinés qu'à frapper l'esprit du roi et à lui faire ordonner la délivrance du prophète. — *Non sunt enim panes*. Toutes les provisions des particuliers sont épuisées, et si Jérémie, enfermé dans le palais, ne reçoit pas, ou la ration des soldats, ou celle des officiers de la cour, sa vie est finie.

10. — *Tolle tecum*, litt. « prends dans ta main. » — *Hinc*, de la porte de Benjamin. — *Triginta viros*, non pour retirer le prophète de la prison, mais pour empêcher que les princes ou la populace ne s'opposent aux ordres du roi. La correction d'Ewald, de Graf et d'Hitzig qui lisent trois au lieu de trente n'est pas fondée.

11. — *Domum regis quæ erat sub cellario*, dans le palais, à la chambre qui est sous le trésor. — *Antiqua quæ computruerant*, des morceaux d'étoffes usés.

12. — *Sub cubito manuum tuarum*, sous les jointures de tes mains, c'est-à-dire de tes bras, sous les aisselles. Cfr. Ezech. xiii, 48. Selon Maurer, mais moins probablement,

manuum tuarum et super funes ; fecit ergo Jeremias sic.

13. Et extraxerunt Jeremiam funibus, et eduxerunt eum de lacu ; mansit autem Jeremias in vestibulo carceris.

14. Et misit rex Sedecias, et tulit ad se Jeremiam prophetam ad ostium tertium quod erat in domo Domini ; et dixit rex ad Jeremiam : Interrogo ego te sermonem, ne abscondas a me aliquid.

15. Dixit autem Jeremias ad Sedeciam : Si annuntiavero tibi, numquid non interficies me ? et si consilium dederò tibi, non me audies.

16. Juravit ergo rex Sedecias Jeremiæ clam, dicens : Vivit Dominus qui fecit nobis animam hanc, si occidero te, et si tradidero te in manus virorum istorum qui quærent animam tuam.

17. Et dixit Jeremias ad Sedeciam : Hæc dicit Dominus exercituum Deus Israel : Si profectus exieris ad principes regis Babylo-nis, vivet anima tua, et civitas hæc non succendetur igni ; et salvus eris tu, et domus tua.

18. Si autem non exieris ad principes regis Babylo-nis, tradetur ci-

sous tes bras et sur les cordes. Et Jérémie fit ainsi.

13. Et ils tirèrent Jérémie avec les cordes, et le firent sortir de la basse-fosse, et il demeura dans le vestibule de la prison.

14. Et le roi Sédécias envoya chercher Jérémie le prophète, et le fit venir à la troisième porte qui était en la maison du Seigneur. Et le roi dit à Jérémie : Je vais t'interroger, ne me cache rien.

15. Jérémie répondit à Sédécias : Si je t'annonce une chose, ne me feras-tu pas mourir ? Si je te donne un conseil, tu ne m'écouteras pas.

16. Le roi Sédécias jura donc à Jérémie en secret, et lui dit : Je jure par le Seigneur qui nous a fait cette âme, que je ne te ferai pas mourir, et que je ne te livrerai pas aux mains de ces hommes qui cherchent ta vie.

17. Jérémie dit à Sédécias : Voici ce que dit le Seigneur des armées, Dieu d'Israël : Si tu sors et si tu vas te rendre aux princes du roi de Baby-lone, ton âme vivra ; cette ville ne sera pas incendiée, et tu seras sauf ainsi que ta maison.

18. Mais si tu ne sors pas vers les princes du roi de Baby-lone, cette

c'est la jointure des doigts à la main qui serait désignée ici.

13. — Jérémie fut donc enfermé dans la prison, xxxvii, 24.

14. — *Ostium tertium quod erat in domo Domini.* Cette porte du temple nous est complètement inconnue ; il semble seulement, d'après le contexte, qu'elle devait offrir un endroit convenable pour une entrevue secrète. Les conjectures d'Hitzig, basées sur le rapprochement de IV Rois, xvi, 48, xxiii, 44, I Par. xxvi, 48, ne sont pas assez établies, pour qu'on les considère comme sérieuses. LXX : εἰς οἰκίαν Ἀγγελιστῶν. — *Ne abscondas a me aliquid*, de ce que Dieu a pu te révéler sur l'issue du siège, Cfr. xxxvii, 7.

15. — Jérémie qui connaît bien les pensées de Sédécias refuse de répondre à cette question. — *Numquid non interficies me.* équivalut à : tu me feras mourir ; souvent les

Hébreux rendent une assertion positive par une question négative. — *Consilium*, le moyen d'échapper aux malheurs dont tu es menacé.

16. — *Vivit Dominus*, Cfr. xvi, 44, 45. — *Qui fecit nobis animam hanc*, qui nous a donné la vie, et grâce à qui nous vivons. Sédécias fait un serment solennel par le Dieu vivant. — *Si occidero te*, je ne te tuerai pas. — *Virorum istorum*, les princes du v. 4.

17. — *Si profectus exieris*, si tu te rends volontairement. — *Ad principes regis Babylo-nis.* Les généraux et non le roi lui-même sont nommés ici, parce qu'ils commandaient l'armée assiégeante, xxxix, 3-43, pendant que Nabuchodonosor était resté à Riblah xxxix, 5. — *Vivet anima tua...* Jérémie a déjà fait au roi les mêmes prédictions, xxxiv, 2, 5, xxxii, 5, xxxi, 4-10.

18. — Cfr. xxxiv, 2.

ville sera livrée aux mains des Chaldéens, et ils la brûleront, et tu n'échapperas pas à leurs mains.

19. Le roi Sédécias dit à Jérémie : J'ai peur des Juifs qui ont passé aux Chaldéens : peut-être ceux-ci me livreront-ils entre leurs mains, et ils me traiteront mal.

20. Mais Jérémie répondit : Les Chaldéens ne te livreront pas. Ecoute, je t'en prie, la parole du Seigneur que je te parle; tu t'en trouveras bien, et ton âme vivra.

21. Si tu ne veux pas sortir, voici la parole que le Seigneur m'a révélée :

22. Toutes les femmes qui seront restées dans la maison du roi de Juda, seront menées aux princes du roi de Babylone, et elles diront : Ces hommes qui te promettaient la paix t'ont séduit, et ils l'ont emporté sur toi. Ils ont enfoncé tes pieds dans la boue, et dans un lieu glissant, et ils se sont éloignés.

23. Toutes tes femmes et tes enfants seront emmenés aux Chaldéens, et tu n'échapperas pas à leurs mains; mais tu seras pris par le roi de Babylone, et il brûlera cette ville.

vitas hæc in manus Chaldæorum, et succendent eam igni; et tu non effugies de manu eorum.

19. Et dixit rex Sedecias ad Jeremiam : Sollicitus sum propter Judæos, qui transfugerunt ad Chaldæos; ne forte tradar in manus eorum, et illudant mihi.

20. Respondit autem Jeremias : Non te tradent; audi, quæso, vocem Domini quam ego loquor ad te, et bene tibi erit, et vivet anima tua.

21. Quod si nolueris egredi, iste est sermo quem ostendit mihi Dominus :

22. Ecce omnes mulieres quæ remanserunt in domo regis Juda, educuntur ad principes regis Babylonis; et ipsæ dicent : Seduxerunt te, et prævaluerunt adversum te viri pacifici tui, demerserunt in cæno et in lubrico pedes tuos, et recesserunt a te.

23. Et omnes uxores tuæ, et filii tui educuntur ad Chaldæos; et non effugies manus eorum, sed in manu regis Babylonis capieris; et civitatem hanc comburet igni.

19. — *Sollicitus sum*, je crains, comme plus haut, xvii, 8. LXX : λόγον έχω. — *Judæos*... Ces Juifs réfugiés formaient sans doute un assez nombreux parti. Ils avaient toujours conseillé la paix et devaient être irrités contre Sédécias qui, en négligeant leurs avis, avait attiré sur le pays de grandes calamités, et, après toutes les horreurs du siège, lorsqu'il était trop tard, se décidait à suivre leur avis. — *Illudant mihi*, me fassent subir toutes sortes de railleries et de mauvais traitements; Cfr. Nomb. xxii, 29, I Rois, xxxi, 4, I Par. x, 4, etc.

20. — *Non te tradent*, les Chaldéens. — *Audi*, obéis aux ordres du Seigneur.

21. — *Egredi*, te rendre aux Chaldéens. — *Quem ostendit*, que m'a révélé.

22. — *Mulieres quæ remanserunt*, qui auront été épargnées par les malheurs du siège. Ces femmes, qui sont distinguées des épouses du roi, v. 23, sont les femmes des anciens

rois qui demeurent dans le harem royal et sont les concubines du roi régnant. — *In domo regis Juda*, dans le palais de Sédécias, et non dans celui de Jéchonias, comme le veut Maldonat. — *Educuntur*, elles seront prises et conduites aux généraux. — *Dicent*, à Sédécias. — *Seduxerunt te et prævaluerunt adversum te*, ils t'ont trompé et ont été plus forts que ta volonté elle-même. Cfr. Abd. 7. — *Viri pacifici tui*, tes amis, Cfr. xx, 40; les faux prophètes et les grands qui ont détourné le roi de se rendre spontanément aux Chaldéens, et de s'appuyer plutôt sur l'Égypte. — *Demerserunt*... expression figurée dont le sens est clair. — *In cæno*, בַּצַּב, ἀπαξ λεγόμενον, équivalent à בַּצַּב, marais. Job. viii, 44.

23. — *Uxores tuæ*, différentes des femmes mentionnées au v. 22. — *Filii tui*, xxxix, 6, xli, 40. Femmes, enfants, toi-même forment une progression ascendante. — *Civitatem hanc comburet*, litt. « Tu brûleras cette ville, »

24. Dixit ergo Sedecias ad Jeremiam : Nullus sciat verba hæc, et non morieris.

25. Si autem audierint principes quia locutus sum tecum, et venerint ad te, et dixerint tibi : Indica nobis quid locutus sis cum rege, ne celes nos, et non te interficiemus ; et quid locutus est tecum rex ;

26. Dices ad eos : Prostravi ego preces meas coram rege, ne me reduci juberet in domum Jonathan, et ibi morerer.

27. Venerunt ergo omnes principes ad Jeremiam, et interrogaverunt eum, et locutus est eis juxta omnia verba quæ præceperat ei rex, et cessaverunt ab eo, nihil enim fuerat auditum.

28. Mansit vero Jeremias in vestibulo carceris, usque ad diem quo capta est Jerusalem ; et factum est ut caperetur Jerusalem.

24. Sédécias dit donc à Jérémie : Que personne n'ait connaissance de ces paroles, et tu ne mourras pas.

25. Si les princes apprennent que je t'ai parlé, s'ils viennent te dire : Dis-nous ce que tu as dit au roi, ne nous le cache pas, et nous ne te ferons pas mourir, dis-nous aussi ce que t'a dit le roi.

26. Tu leur répondras : J'ai soumis mes prières au roi afin qu'il ne me fasse pas retourner dans la prison de Jonathan, et que je n'y meure pas.

27. Tous les grands vinrent donc à Jérémie, et l'interrogèrent, et il leur parla comme le roi le lui avait commandé, et ils le laissèrent tranquille ; rien en effet n'avait été entendu.

28. Or Jérémie demeura dans le vestibule de la prison, jusqu'au jour où Jérusalem fut prise ; et il arriva que Jérusalem fut prise.

CHAPITRE XXXIX

Jérusalem est prise, (xxv. 4-3). — Fuite de Sédécias et de l'armée assiégée, (v. 4). — Prise et destin de Sédécias, (xxv. 5-7). — Incendie de Jérusalem, (v. 8). — Déportation du peuple à Babylone, (v. 9). — Distribution des terres aux pauvres restés dans le pays, (v. 10). — Bienveillance des Chaldéens à l'égard de Jérémie, (xxv. 11-14). — Récompense de Dieu envers Abdémélech, (xxv. 15-18).

1. Anno nono Sedeciae regis Juda, mense decimo, venit Nabuchodo-

1. La neuvième année de Sédécias roi de Juda, au dixième mois, Nabu-

ce qui fait retomber sur le roi la calamité dont Jérusalem sera frappée. Les LXX : *ὁ πόλις... κατακαυθήσεται.*

24. — La faiblesse du roi l'empêche de se rendre à ces avis salutaires. Cependant l'ordre de se taire adressé par lui au prophète est peut-être dicté par le désir d'épargner la vie de Jérémie.

25. — *Non te interficiemus.* Les princes essayeront de le flatter et de lui faire croire qu'il n'a rien à craindre de leur part.

26. — *Prostravi preces meas...* xxxvi, 7. — *In domum Jonathan,* xxxvii, 45-20.

27. — *Locutus est ei juxta omnia verba...* « *Credendum est Jeremiam rogasse regem, quamvis hoc loco non dicatur, ne se mitteret in carcerem Jonathan, sicut rogaverat, cap. præcedenti, v. 19. Itaque non est mentitus.* » Maldonat.

28. Suivant plusieurs commentateurs la seconde partie de ce verset appartient au chapitre suivant ; mais il n'y a pas de raison de la séparer du ch. xxxviii.

CHAP. XXXIX. — La plus grande partie des xxv. 1 à 14 de ce chapitre est considérée par Movers, Hitzig, Ewald, Graf, comme une in-

condonator roi de Babylone et toute son armée arrivèrent devant Jérusalem et l'assiégèrent.

2. La onzième année de Sédécias, le cinquième jour du quatrième mois, la brèche fut faite;

3. Et tous les princes du roi de Babylone entrèrent, et se tinrent sur la porte du milieu; Neregel, Sereser, Semegarnabu, Sarsachim, Rabsarès, Neregel, Sereser, Rebmag, et tous les autres princes du roi de Babylone.

4. Quand Sédécias roi de Juda, et tous les combattants les eurent vus, ils s'enfuirent et ils sortirent la nuit

nosor, rex Babylonis, et omnis exercitus ejus ad Jerusalem, et obsidebant eam.

IV Reg. 25, 1; Infr. 52, 4.

2. Undecimo autem anno Sedeciae, mense quarto, quinta mensis, aperta est civitas.

3. Et ingressi sunt omnes principes regis Babylonis, et sederunt in porta media; Neregel, Sereser, Semegarnabu, Sarsachim, Rabsares, Neregel, Sereser, Rebmag, et omnes reliqui principes regis Babylonis.

4. Cumque vidisset eos Sedecias rex Juda, et omnes viri bellatores, fugerunt; et egressi sunt nocte de

terpolation due à un écrivain postérieur, et empruntée soit au chapitre LII, 4-16; soit à IV Rois. xxv. D'après Hitzig, il n'y aurait d'authentique que les v. 3, 11, 12, 14, qui seuls ne seraient pas dérivés d'une autre source; mais le v. 14 a au moins de grands rapports avec XL, 1; et si Hitzig admet son authenticité, pourquoi rejette-t-il celle des autres? Le fait que les LXX ont omis L, 10-13, ne prouve pas contre l'authenticité de ces versets puisque 1 et 2 qui sont dans les LXX sont considérés par ces critiques comme interpolés. Il ne reste donc à nos auteurs que des critères internes à faire valoir. De ce côté encore leurs arguments sont faciles à réfuter. Le chapitre ne rompt pas du tout la connexion, et le langage des versets controversés est bien celui de Jérémie. Keil.

4. — *Venit Nabuchodonosor.* Au v. 5 nous le trouvons retourné à Bâblab.

2. — *Undecimo autem... aperta est civitas.* Le siège avait duré juste dix-huit mois.

3. — *In porta media.* Cette porte n'est pas mentionnée ailleurs. Peut-être est-ce une porte de la muraille qui séparait Sion de la ville basse. D'après Smith il faut la placer au milieu de la muraille Nord du Mont Sion, Dictionary, t. I, p. 1027. — *Neregel sereser.* Ces deux mots, séparés dans la Vulgate, ne font cependant qu'un seul nom, comme l'ont compris les LXX. Sa forme assyrienne est Nergal-sar-usur, et sa signification: Nergal protège le roi. V. sur ce nom, Niebuhr, Assyr. und Babyl. pp. 37, 42, 43. Un autre Nergal-Sharezer, qui était Rebmag, chef des Magea, dont la Vulgate fait un nom propre est mentionné un peu plus bas dans ce même verset. Il est probable que le premier de ces deux Nergal-Sharezer était le commandant en

chef de l'armée assiégante, et que c'est à cause de cela qu'on ne lui donne ici aucun titre. Le second est connu dans l'histoire, dit Payne Smith, sous le nom de Nériglissar: il fut le gendre de Nabuchodonosor et probablement son vice-roi durant les sept ans de sa folie. Deux ans après la mort de Nabuchodonosor, il tua le fils de ce prince Evil-Mérodach; mais, après un règne de quatre ans, il fut battu par Cyrus, auquel il disputait la Médie. Son identification avec le Rebmag est prouvée parce qu'il est appelé Rabu-emga, dans les inscriptions cunéiformes. Cfr. Schrader. Keilinschriften, p. 273, Lenormant, Manuel, t. II, p. 240, Rawlinson, Ancient Monarchs, t. III, pp. 232, 528. et Smith, Dictionary, à ce mot. — *Semegarnabu, Sangar-Nebo,* « sois gracieux, ô Nebo ». A la différence des autres composés où entre le nom de Nebo, Nebuchadrezzar, Nebuzaradan, etc., ici Nebo est à la fin du mot. Le prophète n'indique pas non plus la fonction de ce personnage. — *Sarsachim, Rabsares.* On ne connaît pas jusqu'à présent le sens du nom de ce personnage, dont la Bible nous indique la fonction: il était Rab-Saris, c'est-à-dire chef des eunuques. Au v. 13, c'est Nabusezban qui a ce titre. Ce même titre donné à deux personnages différents a fait croire à Hitzig et d'autres que le texte de ce verset était corrompu, et que Semegar et Sarsachim étaient des titres et désignaient des fonctions. Mais les conjectures d'Hitzig sont trop hasardées. — *Sereser, Rebmag,* V. plus haut. Le Rebmag, hebr. Rab-Mag, ass. Rabu-emga, était le devin en chef et, suivant Reuss, le président du conseil d'Etat.

4. *Eos,* les Chaldéens qui avaient pris position à la porte du milieu. — *Per viam horti*

vitate per viam horti regis, et per portam, quæ erat inter duos muros, et egressi sunt ad viam deserti.

5. Persecutus est autem eos exercitus Chaldæorum; et comprehenderunt Sedeciam in campo solitudinis Jerichontinæ, et captum adduxerunt ad Nabuchodonosor regem Babylonis in Reblatha quæ est in terra Emath; et locutus est ad eum iudicia.

6. Et occidit rex Babylonis filios Sedeciæ in Reblatha, in oculis ejus; et omnes nobiles Juda occidit rex Babylonis.

7. Oculos quoque Sedeciæ eruit; et vinxit eum compedibus ut duce-retur in Babylonem.

8. Domum quoque regis, et domum vulgi succenderunt Chaldæi igni, et murum Jerusalem subvertè-runt.

9. Et reliquias populi, qui remanserant in civitate, et perfugas qui

de la ville par le chemin du jardin du roi, et par la porte qui était entre les deux murs, et ils s'en allèrent vers le chemin du désert.

5. Mais l'armée chaldéenne les poursuivit; on prit Sédécias dans le champ de la solitude de Jéricho; et l'ayant pris on l'amena à Nabuchodonosor roi de Babylone, à Reblatha qui est au pays d'Emath, et Nabuchodonosor lui prononça son arrêt.

6. Et le roi de Babylone fit tuer à Reblatha les fils de Sédécias aux yeux de leur père, et il fit mourir tous les grands de Juda.

7. Il fit aussi arracher les yeux à Sédécias, et le fit charger de chaînes, et emmener à Babylone.

8. Les Chaldéens brûlèrent aussi le palais du roi, et les maisons de tout le peuple, et ils abattirent les murailles de Jérusalem.

9. Et Nabuzardan, général de l'armée, transporta à Babylone les restes

regis, per portam quæ erat inter duos muros. Les ennemis venant du Nord, Sédécias et ses soldats, après avoir compris l'inutilité de toute résistance, s'enfuirent au Sud par le chemin du jardin du roi. Ce jardin est mentionné par Neh. III, 45, qui nous apprend qu'il était contigu à la piscine de Siloé. Suivant Arnold, dans le Real-Encycl. de Herzog. t. XVIII, p. 630 et suiv., il serait ce que IV Rois, XXI, 48-26, appelle le jardin d'Oza. La « porte qui est entre les deux murs » c'est-à-dire, d'après Keil, entre les murailles Est de Sion et Ouest d'Ophel, Is. XXII, 41, est sans doute celle que Menke appelle *fitilis*, dans son plan de Jérusalem, et qui, dans Neh. III, 28, est appelée porte des chevaux. Elle donnait accès dans la vallée du Tyropeon et conduisait en effet au jardin du roi. — *Ad viam deserti*, celle qui conduisait au désert de Jéricho, comme l'indique le verset suivant.

5. — *In campo solitudinis Jerichontinæ*, la plaine ou vallée du Jourdain, tant à l'Est qu'à l'Ouest de ce fleuve, Deut. I, 4, III, 47, IV, 49; Jos. VIII, 44, XII, 4, XI, 2-16; II Rois, II, 29. Sédécias voulait sans doute passer le Jourdain aux environs de Jéricho, et c'est là qu'il fut pris. — *In Reblatha...* Riblah, ville très-ancienne, mentionnée par Moïse, Nombr.

xxxiv, 41, dans la terre d'Emath, est aujourd'hui Riblah, un petit village, à 20 mille Sud-Sud-Ouest de l'ancienne Emese, aujourd'hui Hums, sur l'Oronte. Elle était sur la grande route des caravanes qui allaient de Palestine par Damas, Emese et Hamath, à Thapsaque et Carchemis sur l'Euphrate. Cfr. Robinson, Bibl. Res., t. III, p. 545. — *Locutus est ad eum iudicia*, il prononça contre Sédécias une sentence.

6. — *Omnes nobiles Juda*, V. la note sur xxvii, 21.

7. — *Oculos... Sedeciæ eruit*. Sur les sépultures assyriennes nous voyons les r. is enlever avec délicatesse, quelquefois même de leur propre main, les yeux aux princes captifs. Faussett. — *In Babylonem*, où il resta jusqu'à sa mort, selon LII, 41.

8. — *Domum... igni*, sur cette destruction par le feu, Cfr. LII, 42 et suiv.; IV Rois, xxv, 8 et suiv. Si la destruction du temple n'est pas mentionnée ici en particulier c'est à cause de la brièveté des détails que donne le prophète. — *Domum vulgi*, expression collective comprenant toutes les maisons autres que le palais royal. Cet incendie n'eut lieu que dans le mois qui suivit la prise de Jérusalem.

9. — *Superfluos vulgi qui remanserant*, les Juifs qui habitaient dans tout le pays en de-

du peuple qui était demeuré à Jérusalem, ceux qui étaient allés se rendre à lui, et le reste du peuple qui était resté.

10. Nabuzardan général de l'armée laissa dans le pays de Juda la masse des pauvres, qui n'avaient rien du tout, et en ce temps-là il leur donna des vignes et des cisternes.

11. Mais Nabuchodonosor roi de Babylone avait donné à Nabuzardan général de l'armée, un ordre au sujet de Jérémie, et lui avait dit :

12. Prends cet homme, aie les yeux sur lui et ne lui fais pas de mal, mais fais-lui selon sa volonté.

13. Nabuzardan général de l'armée, Nabusezban, Rabsarès, Neregel, Sereser, Rebmag, et tous les grands du roi de Babylone,

14. Envoyèrent tirer Jérémie du vestibule de la prison, et le mirent entre les mains de Godolias fils d'Ahicam fils de Saphan, afin qu'il entrât dans une maison, et qu'il habitât avec le peuple.

transfugerant ad eum, et superflus vulgi qui remanserant, transtulit Nabuzardan magister militum in Babylonem.

10. Et de plebe pauperum, qui nihil penitus habebant, dimisit Nabuzardan magister militum in terra Juda; et dedit eis vineas et cisternas in die illa.

11. Præceperat autem Nabuchodonosor rex Babylonis de Jeremia Nabuzardan magistro militum, dicens :

12. Tolle illum, et pone super eum oculos tuos, nihilque ei mali facias; sed ut voluerit, sic facias ei.

13. Misit ergo Nabuzardan princeps militiæ, et Nabusezban, et Rabsares, et Neregel, et Sereser, et Rebmag, et omnes optimates regis Babylonis;

14. Miserunt, et tulerunt Jeremiam de vestibulo carceris, et tradiderunt eum Godoliam filio Ahicam filii Saphan, ut intraret in domum et habitaret in populo.

hors de Jérusalem, et qui sont ici distingués de ceux de la ville. — *Nabusardan, magister militum*, Nebuzar-adan, Nabu-zir-Iddina, d'après les inscriptions, était le commandant des gardes du corps, נְבוּזַשַׁדְדָן, « bourreaux » chargés en même temps d'exécuter les condamnations prononcées par le roi. Son nom peut signifier : Nebo a donné postérité. LXX : ἀρχιμαγείστρος.

10. — *De plebe pauperum... dedit eis vineas*. La terre était devenue, par droit de conquête la propriété du roi de Babylone, et ces pauvres gens la tenaient de lui comme ses colons. Cfr. LU, 46. — *Cisternas*, נְגִיבִים, « des champs », LXX : ἀγροὺς. La Vulgate traduit ailleurs, plus exactement נָבַב par labourer, Infr. LU, 46; IV Rois, xxv, 42.

11. — *Præceperat Nabuchodonosor...* Les ordres donnés au sujet du prophète viennent du roi lui-même.

12. — *Pone super eum oculos tuos*, aie de lui un soin tout particulier; Cfr. plus bas, XLIV, 4; Gen. XLIV, 21.

13. — *Nabusezban et Rabsares*. Rabsares, V la note sur le §. 2, n'est pas un nom propre, mais le titre d'une fonction : il était chef des

eunuques. Au §. 2, Sarlachim a ce titre. Comme ces deux personnages ne sont mentionnés chacun qu'à un endroit, nous ne pouvons savoir jusqu'à quel point on peut les identifier. Nabusezban, Nabu-Sizibanni, peut signifier : Nebo, sauve-moi. V. Schrader, Keilinschriften, pp. 236, 275. — *Neregel et Sereser*, §. 2. Ce n'est qu'un seul personnage. S. Jérôme a introduit une conjonction qu'il n'avait pas mise plus haut à bon droit.

— *Rebmag* est le titre de Neregel, §. 2.

14. — *Godolia*, Godolias, dont le père, Ahicam, qui avait, dans une occasion antérieure, protégé Jérémie, xxvi, 24, avait été, comme on le verra bientôt, xl, 5, nommé gouverneur de la Judée pour les Chaldéens. — *In domum*, la résidence de Godolias, et non le temple, comme le prétend Hitzig, ou le palais du roi, comme le veut Graf. Les choses sont racontées d'une manière un peu différente, xl, 4; mais il n'y a pas dans ces deux récits de contradiction; seulement, à cause de la grande brièveté de son récit, le prophète a omis ici une circonstance qu'il indiquera plus bas. Keil. — *Et habitaret in populo*, c'est-à-dire qu'il fut libre.

15. Ad Jeremiam autem factus fuerat sermo Domini, cum clausus esset in vestibulo carceris, dicens :

16. Vade, et dic Abdemelech Ethiopi, dicens : Hæc dicit Dominus exercituum, Deus Israel : Ecce ego inducam sermones meos super civitatem hanc in malum, et non in bonum; et erunt in conspectu tuo in die illa.

17. Et liberabo te in die illa, ait Dominus : et non traderis in manus virorum quos tu formidas :

18. Sed eruens liberabo te, et gladio non cades, sed erit tibi anima tua in salutem, quia in me habuisti fiduciam, ait Dominus.

15. Mais comme Jérémie était encore enfermé dans le vestibule de la prison, la parole du Seigneur lui fut adressée en ces termes :

16. Va dire à Abdemelech l'Ethiopien : Voici ce que dit le Seigneur des armées, le Dieu d'Israël : Je m'en vais accomplir mes prédictions sur cette ville, pour son mal et non pour son bien, et tu verras leur réalisation en ce jour.

17. Et alors je te délivrerai, dit le Seigneur, et tu ne seras pas livré aux mains des hommes que tu crains :

18. Mais je t'en arracherai et je t'en délivrerai, et tu ne tomberas pas sous le glaive, mais ton âme sera sauvée parce que tu as eu confiance en moi, dit le Seigneur.

CHAPITRE XL

Nabuzardan permet à Jérémie d'habiter où il lui plaira, d'aller à Babylone ou de rester en Judée, (v. 4-5). — Le prophète prend ce dernier parti, il se retire près de Godolias à Masphath, (v. 6). — Les Juifs restés dans le pays s'y réunissent aussi, (v. 8-10). — Ceux qui avaient fui dans les pays voisins reviennent dans leur patrie, (v. 11-12). — Johanan prévient Godolias des menées du roi d'Ammon et des mauvais desseins d'Ismael, (v. 13-15). — Godolias refuse de le croire, (v. 16).

1. Sermo qui factus est ad Jeremiam a Domino, postquam dimis-

1. Parole que le Seigneur adressa à Jérémie, après que Nabuzardan

45. — Il est probable que ces quatre versets appartiennent à une époque antérieure à la prise de Jérusalem, et doivent se placer peu après xxxviii, 43.

46. — *Abdemelech*, V. xxxviii, 7. — *Inducam sermones meos super civitatem hanc*. J'accomplirai à l'égard de Jérusalem tout ce que j'ai prédit; Cfr. Is. xxxvii, 26, xli, 44. — *In malum et non in bonum*, Cfr. xxi, 40. — *Erunt in conspectu tuo...* Tu en verras alors l'accomplissement.

47. — *Virorum quos tu formidas*, les Chaldéens.

48. — *Erit tibi anima tua in salutem*. Litt. « ton âme, c'est-à-dire ta vie te sera en proie ». Tu auras ainsi ta récompense et

comme une part des dépouilles; Cfr. sur cette expression. xxi, 9, xxxviii, 2. LXX : *et; εἶρημα*. — *Quia in me habuisti fiduciam*, en ne craignant pas la colère des puissants et en venant en aide au prophète, Abdemelech avait montré qu'il avait plus de confiance en Dieu qu'en les hommes.

c. *Travaux de Jérémie parmi le peuple resté dans le pays et qui veut fuir en Egypte*, (xl-xliv).

CHAP. XL. — 4. — *Sermo*. Non pas un seul discours ou une seule prophétie, mais une suite de discours et de prophéties. — *Postquam dimissus est de Rama*. Sur Rama, Voir xxi, 45. De sa prison de Jérusalem, Jérémie fut transporté à Rama, où il fut mis en pleine

général de l'armée l'eut mis en liberté à Rama, et lui eût fait ôter ses chaînes au milieu de ceux qui sortaient de Jérusalem et de Juda et qui étaient conduits à Babylone.

2. Le général ayant donc pris Jérémie, lui dit : Le Seigneur ton Dieu a décrété le mal contre cette ville,

3. Et il l'a amené, le Seigneur a fait comme il avait dit, parce que vous avez péché contre lui, et que vous n'avez pas écouté sa voix, et ces choses vous sont arrivées.

4. Maintenant donc, je t'ai délivré des chaînes qui étaient à tes mains ; s'il te plaît de venir avec moi à Babylone, viens, mes yeux veilleront sur toi. S'il te déplaît de venir avec moi à Babylone, reste. Tout le pays est à ta disposition. Le lieu que tu auras choisi et où il te plaira d'aller, vas-y.

5. Ne viens pas avec moi, mais habite chez Godolias fils d'Ahicam fils de Saphan, que le roi de Babylone a nommé gouverneur des villes de Juda. Demeure donc avec lui au milieu du peuple, ou va dans l'endroit quelconque qui te plaira. Il lui donna aussi des vivres, et des présents, et le renvoya.

sus est a Nabuzardan magistro militiæ de Rama, quando tulit eum vincitum catenis in medio omnium qui migrabant de Jerusalem et Juda, et tucebantur in Babylonem.

2. Tollens ergo princeps militiæ Jeremiam, dixit ad eum : Dominus Deus tuus locutus est malum hoc super locum istum,

3. Et adduxit ; et fecit Dominus sicut locutus est, quia peccastis Domino, et non audistis vocem ejus, et factus est vobis sermo hic.

4. Nunc ergo ecce solvi te hodie de catenis, quæ sunt in manibus tuis : si placet tibi ut venias mecum in Babylonem, veni ; et ponam oculos meos super te ; si autem displicet tibi venire mecum in Babylonem, reside ; ecce omnis terra in conspectu tuo est ; quod elegeris, et que placuerit tibi et vadas, illuc perge.

5. Et mecum noli venire ; sed habita apud Godoliam filium Ahicam filii Saphan, quem præposuit rex Babylonis civitatibus Juda ; habita ergo cum eo in medio populi : vel quocumque placuerit tibi ut vadas, vade. Dedit quoque et magister militiæ cibaria et munuscula et dimisit eum.

liberté par Nabuzardan. — *Vinctum catenis*, LXX : δεδεδµένον ἐν χειροπέδις. — *In medio...* On l'emmenait à Babylone avec tous ceux qui avaient été pris à Jérusalem.

2. — *Princeps militiæ*, Cfr. xxxix, 9. — *Dominus Deus tuus...* Les Chaldéens avaient donc un peu conscience du rôle d'exécuteurs de la vengeance divine qu'ils remplissaient par rapport aux Juifs.

3. — Il est supposable, comme dit Keil, que la pensée de Nabuzardan est traduite ici, plutôt que ses paroles ne sont reproduites. En tous cas ce personnage avait du être instruit par Godolias des discours et des actes du prophète.

4. — *De cotenis...* Les prisonniers étaient probablement enchaînés deux à deux. — *Ponam oculos meos super te*, Cfr. xxxix, 42. — *Omnis terra in conspectu tuo est*, Cfr. Gen.

xxxiv, 40. — *Quo placuerit tibi...* Cfr. Gen. xx, 45.

5. — *Et mecum noli venire*, וְלֹא יֵשָׁב אִתִּי. La traduction de la Vulgate semble contredire les paroles de Nabuzardan au verset 4 : « Si placet tibi ut venias mecum in Babylonem, veni ». Mais nous n'allons pas jusqu'à penser avec Dahler, Movers, Graf et Nægelsbach, que ce passage est impossible à comprendre. Ces mots sont évidemment, tant dans la forme que dans le contenu, une clause incidente relative à l'accueil fait par Jérémie à la proposition de Nabuzardan. Nous traduirons donc, avec Keil et Rosenmüller : « comme il ne s'en allait pas encore », (Nabuzardan ajouta). La traduction de Reuss : « et on n'en reviendra pas », n'a pas de sens acceptable ; elle vient de l'idée préconçue que le texte est corrompu. La traduction de Symmaque mé-

6. Venit autem Jeremias ad Godoliam filium Ahicam in Masphath, et habitavit cum eo in medio populi qui relictus fuerat in terra.

7. Cumque audissent omnes principes exercitus, qui dispersi fuerant per regiones, ipsi et socii eorum, quod praeceisset rex Babylonis Godoliam filium Ahicam terrae, et quod commendasset ei viros, et mulieres, et parvulos, et de pauperibus terrae, qui non fuerant translati in Babylonem;

8. Venerunt ad Godoliam in Masphath; et Ismahel filius Nathaniae, et Johanan, et Jonathan filii Caree, et Sareas filius Thanehumeth, et filii Ophi, qui erant de Netophathi, et Jezonias filius Maachathi, ipsi et viri eorum.

9. Et juravit eis Godolias filius Ahicam filii Saphan, et comitibus eorum, dicens: Nolite timere servire Chaldæis, habitate in terra, et servite regi Babylonis, et bene erit vobis.

IV Reg. 25, 24.

10. Ecce ego habito in Masphath, ut respondeam praecepto Chaldæorum qui mittuntur ad nos; vos autem colligite vindemiam, et mes-

6. Jérémie vint trouver Godolias fils d'Ahicam à Masphath, et il demeura avec lui au milieu du peuple, qui avait été laissé dans le pays.

7. Les chefs de l'armée qui avaient été dispersés par tout le pays avec leurs compagnons, ayant appris que le roi de Babylone avait donné à Godolias fils d'Ahicam le commandement sur le pays de Juda, et qu'il lui avait recommandé les hommes, les femmes, les petits enfants et les pauvres du peuple qui n'avaient point été transportés à Babylone,

8. Vinrent trouver Godolias à Masphath; c'étaient Ismaël fils de Nathanias, Johanan et Jonathan fils de Carée, Sareas fils de Thanehumeth, et les fils d'Ophi qui étaient de Netophathi, et Jésonias fils de Maachati; avec eux étaient leurs soldats.

9. Et Godolias fils d'Ahicam fils de Saphan, leur jura à eux et à leurs compagnons, et leur dit: Ne craignez pas de servir les Chaldéens, demeurez dans le pays, et servez le roi de Babylone, et il vous en arrivera du bien.

10. Pour moi j'habite à Masphath, pour répondre aux ordres des Chaldéens qui nous sont envoyés, mais vous, recueillez la vendange, la

rite d'être considérée: mais jusqu'à ce que je parte. LXX: εἰ δὲ γὰρ, ἀπίστευστον. — *Habita apud Godoliam*, qui est bien disposé pour toi. — *In medio populi*, V. xxxix, 14. — *Cibaria*, ארחה, une portion de nourriture mesurée pour un temps plus ou moins long. — *Munuscula*, des dons extraordinaires.

6. — *In Masphath*. Cette ville, résidence de Godolias est la Maspha de la tribu de Benjamin, où Samuel jugeait le peuple et où il choisit Saül pour roi, I Rois, vii, 15 et suiv., x, 17. C'est probablement la moderne Neby Samwil, à cinq milles nord-ouest de Jérusalem, et un peu au Sud-Ouest de Ramah. Keil.

7. — *Principes exercitus*, les chefs de l'armée de Sédécias, qui avaient pu s'échapper, après la prise de la ville. — *Per regiones*, litt. « dans les champs. » Ils s'étaient réfugiés dans la campagne pour ne pas tomber

aux mains des Chaldéens. — *Commendasset*, confié comme en dépôt. — *De pauperibus terrae*, comme plus haut, xxxix, 10.

8. — *Ismael filius Nathaniae*, suivant xli, 1, petit-fils d'Elisama, et de sang royal. — *Jonathan* est omis par les LXX, et dans IV Rois, xxv, 23. — *De Netophathi*, localité voisine de Bethléhem, I Par. ii, 54; Esdr. ii, 22. — *Filius Maachati*, c'est-à-dire originaire du pays de Maachah, district de Syrie, voisin de l'Hermon, Deut. iii, 14; Jos. xii, 5.

9. — Godolias leur promet avec serment qu'ils ne seront pas inquiétés par les vainqueurs. — *Nolite timere servire Chaldæis*. LXX: « ne craignez pas les fils des Chaldéens. »

10. — *Ut respondeam praecepto Chaldæorum*... pour exécuter les ordres des Chaldéens qui nous seront envoyés par le roi de Babylone, et pour les représenter devant vous.

moisson et l'huile, et serrez-les dans vos vases; et demeurez dans les villes que vous occupez.

11. Tous les Juifs aussi qui étaient dans Moab, chez les enfants d'Ammon, dans l'Idumée et en divers pays, ayant appris que le roi de Babelone avait laissé dans Juda des restes du peuple, et qu'il en avait donné le commandement à Godolias fils d'Ahicam fils de Saphan,

12. Tous ces Juifs, dis-je, revinrent de tous les lieux où ils s'étaient réfugiés, ils vinrent au pays de Juda vers Godolias à Masphath, et ils recueillirent du vin et du blé en grande abondance.

13. Mais Johanan fils de Carée, et tous les chefs de l'armée qui avaient été dispersés en divers endroits, vinrent trouver Godolias à Masphath,

14. Et lui dirent : Sache que Baalis roi des fils d'Ammon, a envoyé Ismaël fils de Nathania pour te tuer. Godolias fils d'Ahicam ne les crut pas.

15. Et Johanan fils de Carée dit en secret à Godolias à Masphath : J'ai résolu d'aller présentement tuer Ismaël fils de Nathania, sans que personne le sache, de peur qu'il ne te tue, et qu'ainsi tous les Juifs qui se sont rassemblés autour de toi, ne soient dispersés, et que les restes de Juda ne périssent.

sem. et oleum, et condite in vasis vestris, et manete in urbilus vestris quas tenetis.

11. Sed et omnes Judæi qui erant in Moab, et in filiis Ammon, et in Idumæa, et in universis regionibus, audito quod dedisset rex Babyloni reliquias in Judæa, et quod præposuisset super eos Godoliam filium Ahicam filii Saphan;

12. Reversi sunt, inquam, omnes Judæi de universis locis ad quæ profugerant, et venerunt in terram Juda ad Godoliam in Masphath; et collegerunt vinum, et messem multam nimis.

13. Johanam autem filius Caree, et omnes principes exercitus, qui dispersi fuerant in regionibus, venerunt ad Godoliam in Masphath.

14. Et dixerunt ei : Scito quod Baalis rex filiorum Ammon misit Ismahel filium Nathaniæ percutere animam tuam. Et non credidit eis Godolias filius Ahicam.

15. Johanam autem filius Caree dixit ad Godoliam seorsum in Masphath, loquens : Ibo, et percutiam Ismahel filium Nathaniæ. nullo sciente, ne interficiat animam tuam, et dissipentur omnes Judæi qui congregati sunt ad te, et peribunt reliquæ Juda.

— *Vos autem collegite vindemiam...* Le nombre des Juifs restés dans le pays était sans doute à peine suffisant pour moissonner et recueillir les fruits de la terre. — *Manete in urbilus vestris quas tenetis*, que vous occupez, que vous possédez.

11. — *Judæi... regionibus*. Ceux qui, pendant la guerre avaient fui dans les pays voisins. — *Dedisset... reliquias in Judæa*, qu'on n'avait pas déporté avec toute la population.

13. — *Et omnes principes*, ceux qui sont mentionnés au t. 8, excepté Ismahel, bien entendu. — *Qui dispersi fuerant in regionibus*, n'est pas une glose, comme Hitzig et Graf le supposent : ces mots ont pour but de distinguer les Juifs qui étaient restés dans leur

pays de ceux qui s'étaient réfugiés dans les contrées voisines.

14. — *Baalis*, LXX : Βελία. On ne peut savoir quel est le motif qui poussait à ce crime le roi des Ammonites; peut-être une hostilité personnelle contre Godolias, ou l'espoir de détruire le dernier soutien des Juifs et de s'emparer ainsi plus facilement de leur pays; peut-être Ahicam et sa famille s'étaient-ils opposés à l'alliance dont il a été question au ch. xxvii. — *Ismahel*. Quant aux motifs qui faisaient agir Ismahel, ils sont plus faciles à supposer : né de race royal, il ne voulait pas sans doute être subordonné à Godolias. — *Percutere animam tuam*, te tuer; Cfr. Gen. xxxvii, 24; Deut. xix, 6.

15. — *Et dissipentur...* Les conséquences

16. Et ait Godolias filius Ahicam ad Johanan filium Caree : Noli facere verbum hoc, falsum enim tu loqueris de Ismahel.

16. Mais Godolias fils d'Ahicam dit à Johanan fils de Carée : Ne fais pas cela ; tu dis en effet des faussetés sur Ismaël.

CHAPITRE XLI

Meurtre de Godolias par Ismael. (xx. 4-3). — Massacre des pèlerins de Sichem, de Silo et de Samarie, (xx. 4-9). — Johanan délivre les prisonniers faits par Ismael. (xx. 10-16). — Les Juifs se décident à émigrer en Egypte pour éviter la colère des Chaldéens, (xx. 17-19).

1. Et factum est in mense septimo, venit Ismahel filius Nathanix, filii Elisama de semine regali, et optimates regis et decem viri cum eo, ad Godoliam filium Ahicam in Masphath; et comederunt ibi panes simul in Masphath.

2. Surrexit autem Ismahel filius Nathanix, et decem viri qui cum eo erant, et percusserunt Godoliam filium Ahicam filii Saphan gladio, et interfecerunt eum, quem præfecerat rex Babylonis terræ.

3. Omnes quoque Judæos qui erant cum Godolia in Masphath, et Chaldæos qui reperti sunt ibi, et viros bellatores percussit Ismahel.

4. Secundo autem die postquam

1. Il arriva dans le septième mois, qu'Ismaël fils de Nathanias fils d'Elisama de race royale, et des grands du roi, et dix hommes avec eux vinrent vers Godolias fils d'Ahicam à Masphath, et ils y mangèrent ensemble.

2. Et Ismaël fils de Nathanias se leva avec les dix hommes qui étaient avec lui, et ils frappèrent du glaive Godolias fils d'Ahicam fils de Saphan, et tuèrent celui à qui le roi de Babylone avait donné le commandement de tout le pays.

3. Ismaël tua aussi tous les Juifs qui étaient avec Godolias à Masphath, et les Chaldéens qui s'y trouvèrent et tous les guerriers.

4. Le second jour après le meurtre

que devait avoir le meurtre de Godolias sont très-bien indiquées.

16. — *Verbum hoc*, cette chose. — *Falsum*... Il fallait que Johanan inspirât peu de confiance pour que ses renseignements et ses offres fussent ainsi reçus par Godolias.

CHAP. XLI. — 1. — *Et factum est*... Les renseignements de Johanan n'étaient que trop exacts. — *In mense septimo*, deux mois après l'incendie de Jérusalem, V. LII, 42, 13. Plus tard, à cause du meurtre de Godolias, les Juifs instituèrent dans ce mois un jeûne solennel. Zach. VII, 5, VIII, 19. — *Optimates regis*, רבני המלך. Suivant Keil, il faut suppléer *et* et traduire : Ismahel... de race royale et des princes du roi; on ne voit pas en effet figurer plus loin ces princes du roi. Hitzig, Graf, Nægelsbach voient dans ces mots une

interpolation. Ils prétendent que רבני, employé ici, n'est appliqué ailleurs qu'aux nobles Chaldéens; mais, suivant la remarque d'Ewald, le dernier roi Sédécias pouvait bien avoir établi un certain nombre de grands ou de princes, à l'exemple des Chaldéens, et leur avoir donné aussi des noms chaldéens. — *Comederunt ibi panes simul*, ils partagèrent le repas de Godolias qui les invita à sa table.

2. — Ils le tuèrent en trahison.

3. — Non contents de ce meurtre ils masacrèrent la garde de Godolias et tous les Juifs qui se trouvaient à Masphath. Il n'est pas nécessaire de supposer, pour expliquer ce meurtre, que ces soldats étaient ivres, ou sans armes; ils furent surpris et tués avant d'avoir pu se défendre.

4. — *Nullo adhuc sciente*, on dehors de

de Godolias, personne ne le sachant encore,

5. Quatre-vingts hommes vinrent de Sichem, de Silo, et de Samarie, ayant la barbe rasée, les habits déchirés, et le visage défiguré; et ils portaient dans leurs mains de l'encens et des offrandes pour les présenter dans la maison du Seigneur.

6. Ismaël fils de Nathaniás, sorti de Masphath à leur rencontre, et il marchait en pleurant; et quand il les eut rencontrés, il leur dit : Venez près de Godolias fils d'Ahicam.

7. Lorsqu'ils furent arrivés au milieu de la ville, Ismaël fils de Nathaniás les tua avec ceux qui étaient avec lui, vers le milieu de la citernes.

8. Mais il s'en trouva dix parmi eux qui dirent à Ismaël : Ne nous tue pas, parce que nous avons des trésors dans nos champs, en blé, en orge, en huile, et en miel; et Ismaël s'arrêta, et ne les tua pas avec leurs frères.

occiderat Godoliam, nullo adhuc sciente,

5. Venerunt viri de Sichem, et de Silo, et de Samaria octoginta viri, rasi barba, et scissis vestibus, et squallentes; et munera et thus habebant in manu, ut offerrent in domo Domini.

6. Egressus ergo Ismahel filius Nathaniæ, in occursum eorum de Masphath, incedens et plorans ibat; cum autem occurrisset eis, dixit ad eos: Venite ad Godoliam filium Ahicam.

7. Qui cum venissent ad medium civitatis, interfecit eos Ismahel filius Nathaniæ circa medium lacu, ipse, et viri qui erant cum eo.

8. Decem autem viri reperti sunt inter eos, qui dixerunt ad Ismahel: Noli occidere nos; quia habemus thesauros in agro frumenti, et hordei, et olei et mellis. Et cessavit, et non interfecit eos cum fratribus suis.

Masphath. — *Sichem*, ville située entre les monts Ebal et Garizim. au temps des Romains Flavia Neapolis, aujourd'hui Naplouse. — *Silo*. V. la note sur VII, 42. Les LXX ont : Σαλλήμ, lecture que préfère Graf, parce qu'elle rapproche davantage les trois villes qui seraient de cette manière indiquées ici : Salem serait, dans ce cas, l'endroit mentionné dans la Genèse, xxxiii, 48, 49, comme voisin de Sichem. Mais l'autorité des LXX ne doit pas l'emporter sur celle de l'original, et Silo a toutes les conditions voulues pour que ses habitants aient pu, sans aucune difficulté, se joindre aux pèlerins des deux autres villes. — *Samaria* est bien connue. Ces trois villes étaient situées dans le royaume d'Israël. On doit conclure de là qu'à cette époque des Israélites allaient adorer Dieu au temple de Jérusalem : au milieu des colonies de païens établies dans le pays par Asar-haddon, ils avaient conservé les bonnes traditions remises en vigueur depuis le temps d'Ezéchias, II Par. xxiv, 9; Cfr. xxx, 14. Mais, dira-t-on, puisque le temple était détruit, pourquoi se rendaient-ils à Jérusalem? Probablement pour, comme les Juifs modernes le font encore, pleurer auprès des ruines du temple. Pour

éclairer ce passage, Grotius en cite un de Papinien : « Locus in quo ædes sacræ sunt edificatæ, etiam diruto ædificio, sacer adhuc manet ». — *Rasi barba et scissis vestibus*, en signe de deuil, V. note sur Is. xv, 2, et II Rois, xiii, 31. — *Squallentes*, כַּתְּמָדִים se faisant des incisions sur la peau avec leurs ongles et des couteaux, aussi en signe de désespoir, V. xvi, 6. — *Munera et thus habebant*. Il est possible que Godolias eût fait élever un autel provisoire sur les ruines du temple, et qu'on y offrit les sacrifices non sanglants.

6. — *Incedens et plorans*, faisant semblant de partager les sentiments des pèlerins. — *Venite ad Godoliam...* Il feignait d'être envoyé vers eux par Godolias.

7. — *Interfecit... circa medium lacu*, il les tua et, sous-entendu, les jeta dans la citerne de la ville; ce que les hébreux appellent une construction prégnante. Les citernes étaient assez grandes pour pouvoir contenir ces corps.

8. — Dix hommes seulement sur les quatre-vingts sauvèrent leur vie. — *Thesaurus*, כִּבְרֵי מַיִם, des silos, des souterrains creusés dans les champs et où l'on conservait le fro-

9. Lacus autem, in quem projecerat Ismahel omnia cadavera viro- rum quos percussit propter Godoliam, ipse est quem fecit rex Asa propter Baasa regem Israel; ipsum replevit Ismahel filius Nathaniae occisis.

10. Et captivas duxit Ismahel omnes reliquias populi, qui erant in Masphath; filias regis, et universum populum qui remanserat in Masphath; quos commendaverat Nabuzardan princeps militiae Godoliae filio Ahicam, et cepit eos Ismahel filius Nathaniae, et abiit ut transiret ad filios Ammon.

11. Audivit autem Johanan filius Caree, et omnes principes bellatorum qui erant cum eo, omne malum quod fecerat Ismahel filius Nathaniae.

12. Et assumptis universis viris, profecti sunt ut bellarent adversum Ismahel filium Nathaniae; et invenerunt eum ad aquas multas quae sunt in Gabaon.

9. La citerne dans laquelle Ismaël jeta tous les cadavres de ceux qu'il avait tués, à cause de Godolias, est celle que le roi Asa avait faite à cause de Baasa roi d'Israël. Et Ismaël fils de Nathaniae la remplit des corps de ceux qu'il avait tués.

10. Et il fit prisonnier tout le reste du peuple qui était à Masphath, les filles du roi, tout le peuple qui y était demeuré, que Nabuzardan général de l'armée avait confiés à Godolias fils d'Ahicam; et Ismaël fils de Nathaniae les ayant pris s'en alla pour passer chez les fils d'Ammon.

11. Mais Johanan fils de Carée, et tous les chefs de soldats qui étaient avec lui, apprirent tout le mal qu'avait fait Ismaël fils de Nathaniae.

12. Ils prirent tous leurs hommes, et partirent pour combattre Ismaël fils de Nathaniae, et ils le trouvèrent auprès des grandes eaux qui sont à Gabaon.

ment, sans que rien au dehors indiquât leur emplacement qui n'était connu que du propriétaire. Les Arabes ont conservé encore aujourd'hui cette habitude, V. Robinson, Bibl. Researches, t. I, pp. 324-325, t. II, p. 385, etc.

9. — *Locus... quem fecit rex Asa propter Baasa...* Cette citerne, Asa, roi de Juda (935-914), l'avait fait creuser lors d'une guerre avec Baasa, qui avait détruit toute la famille de Jéroboam, et avait usurpé le trône d'Israël. Asa avait employé une partie des matériaux de Ramah, dont il s'était emparé, pour construire les fortifications de Masphath. Il avait fait aussi creuser cette citerne à cause de la possibilité d'un siège, III Rois, xv, 46-22; II Par. xvi, 4-6. Hitzig, qui voit dans ce בַּרְזִית un fossé très-large creusé pour empêcher l'attaque de la ville du côté d'Israël, n'a pas pensé que, d'après le v. 7, ce fossé eût été au milieu de la ville et par conséquent inutile. — *Per Godoliam*, lit. « par la main de Godolias ». L'interprétation de ces mots est très-variée, Raschi traduit : par la faute de Godolias; Kimchi et Umbricit : à cause de Godolias; Ewald : en même temps que Godolias; Nægelsbach : par le moyen de Godolias, du nom duquel Ismahel s'était servi pour faire entrer les pèlerins à Masphath; Keil : aux

côtés de Godolias. Nous préférons l'interprétation d'Ewald. — *Ipsa est quem fecit*, LXX : φρέαρ μέγα τοῦτο ἐστίν, d'où quelques critiques, Dahler, Movers, Hitzig, Graf, ont voulu corriger le texte; mais sans raison, car, comme dit Keil, ils ont montré qu'ils ne comprenaient pas le texte qu'ils traduisent ainsi.

10. — *Captivas duxit*, LXX : ἀπέστειλεν. — *Reliquias populi*, tous ceux qu'il n'avait pas tués. — *Filias regis*, celle de Sédécias, car il est le seul sans doute à qui Jérémie peut donner ici le titre de roi; peut-être ce terme indique-t-il d'une manière plus générale toutes les princesses de race royale qui avaient échappé aux Chaldéens; Cfr. Josephé, Antiq. x, 9. — *Cepit eos*, pour en tirer rançon, quand il serait arrivé chez les Ammonites. LXX : ὄρθησαν.

12. — *Ad aquas multas quae sunt in Gabaon*. L'étang de Gabaon, qui est mentionné II Rois, II, 43. Quant à Gabaon, le moderne El-Jib, il n'est qu'à environ une demi-lieue Nord-Est de Masphath. Un grand réservoir y existe encore, ainsi qu'une fontaine souterraine entretenue par des sources abondantes V. Robinson, Bibl. Res. t. II, p. 436. Les crimes d'Ismahel avaient promptement été connus en dehors de Masphath. Au lieu de Gabaon, Josephé,

13. Quand le peuple qui était avec Ismaël vit Johanan fils de Carée, et les principaux chefs qui étaient avec lui, ils se réjouirent.

14. Et tout le peuple qu'Ismaël avait pris à Masphath, s'en revint auprès de Johanan fils de Carée.

15. Mais Ismaël fils de Nathania s'enfuit avec huit hommes de devant Johanan, et s'en alla chez les fils d'Ammon.

16. Johanan fils de Carée, et tous les chefs qui étaient avec lui, reprirent donc à Ismaël fils de Nathania tous les restes du peuple qu'il avait pris à Masphath après avoir tué Godolias fils d'Ahica : les soldats vaillants au combat, les femmes, les enfants et les eunuques qu'il avait ramenés de Gabaon,

17. Et ils s'en allèrent, et s'arrêtèrent en passant à Chamaam qui est près de Bethléem, pour poursuivre leur route et entrer en Egypte, et introirent Égyptum,

18. En fuyant les Chaldéens, car ils les craignaient beaucoup, parce qu'Ismaël fils de Nathania avait tué Godolias fils d'Ahica, que le roi de Babylone avait fait gouverneur de tout le pays de Juda.

13. Cumque vidisset omnis populus qui erat cum Ismahel, Johanan filium Caree, et universos principes bellatorum qui erant cum eo, lætati sunt.

14. Et reversus est omnis populus quem ceperat Ismahel, in Masphath; reversusque abiit ad Johanan filium Caree.

15. Ismahel autem filius Nathaniae fugit cum octo viris a facie Johanan, et abiit ad filios Ammon.

16. Tulit ergo Johanan filius Caree, et omnes principes bellatorum qui erant cum eo, universas reliquias vulgi, quas reduxerat ab Ismahel filio Nathaniae de Masphath, postquam percussit Godoliam filium Ahicam; fortes viros ad prælium, et mulieres, et pueros, et eunuchos quos reduxerat de Gabaon.

17. Et abierunt, et sederunt peregrinantes in Chamaam, quæ est juxta Bethleem, ut pergerent, et introirent Ægyptum,

18. A facie Chaldæorum; timebant enim eos, quia percusserat Ismahel filius Nathaniae Godoliam filium Ahicam, quem præposuerat rex Babylonis in terra Juda.

Antiq. x, 9, 5, a : ἐν Χεβρώνι, qui ne peut aucunement s'expliquer.

13. — *Lætati sunt.* ils reprirent courage.

14. — *Reversus abiit.* Tous ces malheureux revinrent avec Johanan.

15. — *Cum octo viris.* Ismahel n'aurait donc perdu que deux hommes dans ce combat, verset 4.

17. — *Sederunt,* pour quelque temps. — *Peregrinantes,* פִּיגְרִים, ἀπὸ λέγόμενον, peut signifier un caravanseraïl, une hôtellerie. Le Targum explique ce mot et le suivant par : dans l'hôtellerie qu'avait donnée David à

Chamaam, fils de Barsillai, le Galaadite, V. II Rois, XIX. 38, 39. LXX : Γεθέρωθχαμάα. — *Chamaam* n'est pas un nom de lieu, comme la Vulgate pourrait le faire supposer, mais est effet le nom du fils de Barsillai. Il avait sans doute fait bâtir des caravanseraïls pour les voyageurs. — *Ut pergerent...* Ils ne pensaient plus, après ces nouveaux désastres, avoir de tranquillité dans leur pays.

18. — *A facie Chaldæorum,* qui devaient sans doute venger le meurtre de Godolias, et pouvaient croire tous les Juifs complices de ce crime.

CHAPITRE XLII

Johanen et les débris du peuple demandent à Jérémie de consulter le Seigneur pour savoir ce qu'ils doivent faire, (xv. 1-6). — Le prophète leur annonce la volonté de Dieu : ils doivent rester dans le pays et ne pas passer en Egypte, (xv. 7-14). — Dans le cas où ils s'y réfugièrent, ils y périront, (xv. 15-18). — Menaces contre les Juifs qui ont consulté Dieu sans avoir l'intention d'obéir à sa volonté, (xv. 19-22).

1. Et accesserunt omnes principes bellatorum, et Johanen filius Caree, et Jezonias filius Osaïæ, et reliquum vulgus a parvo usque ad magnum;

2. Dixeruntque ad Jeremiam prophetam : Cadat oratio nostra in conspectu tuo, et ora pro nobis ad Dominum Deum tuum pro universis reliquiis istis, quia derelicti sumus pauci de pluribus, sicut oculi tui nos intuentur;

3. Et annuntiet nobis Dominus Deus tuus viam per quam pergamus, et verbum quod faciamus.

4. Dixit autem ad eos Jeremias propheta : Audivi, ecce ego oro ad Dominum Deum vestrum secundum verba vestra, omne verbum quodcumque responderit mihi, indicabo vobis; nec celabo vos quidquam.

5. Et illi dixerunt ad Jeremiam : Sit Dominus inter nos testis veritatis et fidei, si non juxta omne verbum, in quo miserit te Dominus Deus tuus ad nos, sic faciemus.

1. Et tous les chefs des soldats, Johanen fils de Carée, et Jézonias fils d'Osaïas, et tout le reste du peuple, depuis le plus petit jusqu'au plus grand,

2. Dirent à Jérémie le prophète : Que notre prière tombe devant toi, et prie le Seigneur ton Dieu pour nous, pour tous ces restes, car nous sommes restés peu d'un bien grand nombre, comme tu le vois de tes yeux;

3. Et que le Seigneur ton Dieu nous indique la voie par laquelle nous devons marcher, et la chose que nous devons faire.

4. Jérémie le prophète leur répondit : J'ai entendu et je prie le Seigneur notre Dieu, selon ce que vous venez de me dire; et je vous dirai tout ce qu'il m'aura répondu, et je ne vous cacherai rien.

5. Ils dirent à Jérémie : Que le Seigneur soit témoin entre nous de la vérité et de la foi, si nous ne faisons suivant ce que le Seigneur ton Dieu t'aura envoyé nous dire.

CHAP. XLII. — 1. — *Et accesserunt*, à Jérémie. — *Jesonias, filius Osaïæ*, le même qui, xl, 8, est dit « filius Maachati », à cause du lieu d'origine de son père. LXX : Ὠσαΐας. — *A parvo usque ad magnum*, V. VI, 13.

2. — *Dixerunt ad Jeremiam*, en simulant des sentiments qu'ils n'avaient pas. — *Cadat... in conspectu tuo*, V. xxxvi, 7, xxxvii, 20. — *Deum tuum*, le Dieu qui t'a choisi pour son prophète d'une manière spéciale. Quelques manuscrits hébreux ont : notre Dieu.

3. — *Et annuntiet nobis*, par ton ministère. — *Verbum*, Cfr. xl, 46.

4. — *Audivi*. J'accède à votre demande, et je ne vous cacherai rien des révélations que le Seigneur m'aura faites.

5. — *Sit Dominus... fidei*. Formule de serment signifiant : nous jurons par le Dieu vrai et fidèle; Cfr. Gen. xxxi, 48, I Rois, xx, 23, 42. — *Si non...* qu'il nous punisse si nous n'agissons pas suivant les révélations qu'il nous fera par ton intermédiaire. Sur cette locution familière aux Hébreux, Cfr. Ruth, I, 17, I Rois, xxv, 22; Ps. lxxxviii, 36. xciv, 44.

6. — *Sive bonum est sive malum*, que cette

6. Que ce soit bon ou mal, nous obéirons à la voix du Seigneur notre Dieu, vers lequel nous t'envoyons ; afin qu'il nous arrive du bien quand nous aurons entendu la voix du Seigneur notre Dieu.

7. Après un espace de dix jours, le Seigneur parla à Jérémie,

8. Et il appela Johanan fils de Carée, tous les chefs des soldats qui étaient avec lui, et tout le peuple depuis le plus petit jusqu'au plus grand.

9. Et il leur dit : Voici ce que dit le Seigneur, Dieu d'Israël, vers lequel vous m'avez envoyé pour offrir vos prières en sa présence.

10. Si vous demeurez tranquilles dans ce pays, je vous édifierai et je ne vous détruirai pas ; je vous planterai, et je ne vous arracherai pas ; car je suis déjà apaisé par le mal que je vous ai fait.

11. N'ayez pas peur du roi de Babylone que vous craignez et qui vous fait trembler. Ne le craignez pas, dit le Seigneur, parce que je suis avec vous pour vous sauver et pour vous délivrer de ses mains.

12. Je vous donnerai mes miséri-

6. Sive bonum est, sive malum, voci Domini Dei nostri, ad quem mittimus te, obediemus ; ut bene sit nobis cum audierimus vocem Domini Dei nostri.

7. Cum autem completi essent decem dies, factum est verbum Domini ad Jeremiam.

8. Vocavitque Johanan filium Carree, et omnes principes bellatorum qui erant cum eo, et universum populum a minimo usque ad magnum.

9. Et dixit ad eos : Hæc dicit Dominus Deus Israel, ad quem misistis me, ut prosternerem preces vestras in conspectu ejus ;

10. Si quiescentes manseritis in terra hac, ædificabo vos, et non destruam ; plantabo, et non evellam ; jam enim placatus sum super malum quod feci vobis.

11. Nolite timere a facie regis Babylonis, quem vos pavidi formidatis ; nolite metuere eum, dicit Dominus ; quia vobiscum sum ego, ut salvos vos faciam, et eruam de manu ejus.

12. Et dabo vobis misericordias,

ligne de conduite tracée par Dieu nous plaise ou non. — *Mittimus te*, litt. « nous (sommes) t'envoyant. » Le pronom מִיָּנִי employé ici est une forme vieillie pour מִיָּנִי, qui s'était conservée sans doute dans la langue populaire. — *Ut bene sit nobis*. Ce n'est qu'en obéissant à Dieu que nous trouverons notre intérêt. Cfr. VII, 23. — *Cum audierimus*, condition et non pas cause de la prospérité désirée.

8. — *Cum... decem dies*. Dans d'autres occasions, Jérémie a répondu aussitôt qu'il a été consulté, XXI, 3, XXXVII, 6, XXXVIII, 17. Il y a eu cependant un délai analogue entre l'injure faite au prophète par Hananie, et la réponse donnée par Dieu à cette provocation, XXVIII, 12. Hilzig et Graf pensent que, durant ces dix jours, Jérémie a pris des informations sur lesquelles il a formé sa décision. Mais c'est en faire un politique rusé plutôt qu'un prophète inspiré. Probablement Dieu lui imposa un délai dans le but de raffermir le peuple contre la panique causée par le

meurtre de Godolias, et la crainte de la vengeance des Chaldéens. Jérémie était certain que la fuite en Egypte était contraire à ses prophéties précédentes ; il avait même déclaré que Nabuchodonosor ferait la conquête de ce pays, XLVI, 13. Le simple raisonnement suffisait pour lui faire donner une réponse instantanée ; mais il ne parlait pas d'après ses convictions personnelles, et il attendait que Dieu lui eût révélé sa volonté. Payne Smith.

9. — *Ut prosternerem...* pour que j'intècede en votre faveur ; Cfr. V, 2 et XXXVI, 7.

10. — *Si quiescentes manseritis*. LXX : ἐὰν καθίσταντες καθίστητε. — *Ædificabo vos...* Cfr. XXIV, 6, XXXI, 4, XXXIII, 7. — *Jam enim placatus sum...* Cfr. XVIII, 8. Les punitions que je vous ai infligées sont suffisantes.

11. — *Nolite formidare...* V. XLI, 18. — *Vobiscum sum ego...* Cfr. XXX, 40 ; Is. XLI, 40, XLIII, 5.

12. *Dabo vobis misericordias*, sous-entendu

et miserebor vestri, et habitare vos faciam in terra vestra.

13. Si autem dixeritis vos: Non habitabimus in terra ista, nec audiemus vocem Domini Dei nostri,

14. Dicentes: Nequaquam, sed ad terram Ægypti pergemus; ubi non videbimus bellum; et clangorem tubæ non audiemus, et famem non sustinebimus; et ibi habitabimus.

15. Propter hoc nunc audite verbum Domini, reliquiæ Juda: Hæc dicit Dominus exercituum, Deus Israel: Si posueritis faciem vestram ut ingrediamini Ægyptum, et intraveritis ut ibi habitetis:

16. Gladius quem vos formidatis, ibi comprehendet vos in terra Ægypti; et fames, pro qua estis solliciti, adhærebit vobis in Ægypto, et ibi moriemini.

17. Omnesque viri qui posuerunt faciem suam ut ingrediantur Ægyptum, ut habitent ibi, morientur gladio, et fame, et peste; nullus de eis manebit, nec effugiet a facie mali, quod ego afferam super eos.

18. Quia hæc dicit Dominus exercituum, Deus Israel: Sicut conflatus est furor meus, et indignatio mea super habitatores Jerusalem;

cordes, et j'aurai compassion de vous, et je vous ferai habiter dans votre pays.

13. Mais si vous dites: Nous ne demeurerons pas dans cette terre, et nous n'écouterons pas la voix du Seigneur notre Dieu,

14. Si vous dites: Certainement non, mais nous nous dirigerons vers l'Égypte, où nous ne verrons pas de guerre, où nous n'entendrons pas le son de la trompette, où nous ne souffrirons pas de la faim, et nous y habiterons.

15. Écoutez donc maintenant la parole du Seigneur, vous, restes de Juda: Voici ce que dit le Seigneur des armées, Dieu d'Israël: Si vous tournez votre visage vers l'Égypte pour y entrer, et si vous y entrez pour y habiter,

16. Le glaive que vous craignez, vous y surprendra, dans cette terre d'Égypte; la faim que vous redoutez s'attachera à vous en Égypte, et vous mourrez-là.

17. Tous ceux qui auront tourné leur visage vers l'Égypte pour y habiter, mourront par le glaive, par la faim et par la peste; pas un seul ne restera, pas un n'échappera au mal que j'amènerai sur eux.

18. Car voici ce que dit le Seigneur des armées, Dieu d'Israël: Comme ma fureur et mon indignation s'est enflammée contre les habitants de

devant le roi de Babylone. — *Et habitare...* La Vulgate, d'accord avec le syriaque rend la pensée plutôt que la lettre: « il vous ramènera dans votre pays. »

13. — *Si dixeritis...* Si vous préférez votre volonté à celle de Dieu.

14. — *Ad terram Ægypti ibimus*, contre la défense formelle de Dieu, qui craignait que le peuple ne retombât ainsi dans l'idolâtrie; Cfr. Deut. xvii, 16, etc. — *Sonum tubæ*, Voir iv, 5. — *Famen non sustinebimus*, litt. « nous n'aurons pas faim de pain », que les LXX ont fidèlement traduit: ἐν ἄρτοις οὐ μὴ πεινάσωμεν.

15. — *Propter hoc*. Si vous dites cela, ou

mieux: si vous le faites. — *Si posueritis faciem vestram...* Si vous vous dirigez vers l'Égypte, comme plus bas. v. 17: IV Rois, xii, 17; Dan. xi, 17; Luc, ix, 51.

16. — *Gladius...* Celui de Nabuchodonosor. — *Adhærebit vobis*, la faim se collera pour ainsi dire à vos entrailles, malgré l'abondance de vivres que vous pourrez y trouver.

17. — *Omnesque viri*, même ceux qui, malgré leur volonté, auront été forcés de fuir en Égypte, comme Jérémie, Baruch, etc. et aussi ceux qui s'enfuient dans ce pays avant l'arrivée des Chaldéens. — *Gladio, fame et peste*, Cfr. plus bas, 22, et xix, 17.

18. — *Conflatus est furor meus*, Cfr. vii, 20.

Jérusalem, ainsi mon indignation s'enflammera contre vous lorsque vous serez entrés en Egypte; et vous deviendrez l'objet du serment, de la stupeur, de la malédiction et de l'opprobre des hommes, et jamais plus vous ne verrez cette terre.

19. Parole du Seigneur à votre égard, ô restes de Juda : N'entrez pas en Egypte, sachez bien, comme je vous le proteste aujourd'hui,

20. Que vous avez trompé vos âmes; vous m'avez en effet envoyé vers le Seigneur notre Dieu, en disant : Prie pour nous le Seigneur notre Dieu, et tout ce que le Seigneur notre Dieu t'aura dit annonce-le nous, et nous le ferons.

21. Je vous l'ai annoncé aujourd'hui, et vous n'avez pas écouté la voix du Seigneur votre Dieu dans toutes les choses pour lesquelles il m'a envoyé vers vous.

22. Maintenant, sachez donc que vous mourrez par le glaive, par la faim, par la peste dans cet endroit, dans lequel vous voulez vous retirer pour y habiter.

sic conflabitur indignatio mea super vos, cum ingressi fueritis Ægyptum, et eritis in jusjurandum, et in stuporem, et in maledictum, et in opprobrium; et nequaquam ultra videbitis locum istum.

19. Verbum Domini super vos, reliquæ Juda : Nolite intrare Ægyptum; scientes scietis quia obtestatus sum vos hodie.

20. Quia decepistis animas vestras; vos enim misistis me ad Dominum Deum nostrum, dicentes : Ora pro nobis ad Dominum Deum nostrum, et juxta omnia quæcumque dixerit tibi Dominus Deus noster, sic annuntia nobis, et faciemus.

21. Et annuntiavi vobis hodie, et non audistis vocem Domini Dei vestri, super universis pro quibus misit me ad vos.

22. Nunc ergo scientes scietis, quia gladio, et fame, et peste moriemini in loco, ad quem voluistis intrare ut habitaretis ibi.

— *Eritis in jusjurandum...* en exécration et en malédiction; Cfr. xxiv, 9, xxix, 48, etc.
— *Hunc locum*, la Judée, xliv, 44.

19. — *Obtestatus sum vos hodie*, je vous ai avertis comme en face de témoins, c'est-à-dire publiquement, et si vous périssez, vous vous souviendrez que c'est par votre faute, et non par suite de votre ignorance.

20. — *Quia decepistis animas vestras*, en m'envoyant demander l'avis de Dieu, sans vouloir le suivre. Car ces Juifs pensaient que Dieu leur donnerait l'ordre de se réfugier en Egypte, et, à présent que le Seigneur avait

donné un ordre contraire, ils n'avaient pas le courage de renoncer à leur projet primitif; Cfr. xxxvii, 8. Une autre interprétation : car vous m'avez trompé par vos pensées, est moins appropriée au contexte. LXX : ἐπογγρηθεασθε ἐν ψυχαῖς.

21. — *Non audistis*. L'emploi du passé montre que la résolution des Juifs est prise et comme déjà réalisée.

22. — *Moriemini...* Cfr. xliv, 8. — *Ut habitaretis ibi*. Leur pensée était de ne faire en Egypte qu'un séjour temporaire; mais ils y trouveront la mort.

CHAPITRE XLIII

les chefs des Juifs refusent d'ajouter foi aux paroles de Jérémie, (xx. 4-2). — Ils prétendent que c'est Baruch qui le fait parler ainsi pour leur perte, (x. 3). — Ils se réfugient en Égypte, (xx. 4-7). — Prophétie relative à la conquête de l'Égypte par Nabuchodonosor, (xx. 8-13).

1. Factum est autem, cum comlessset Jeremias loquens ad populum universos sermones Domini Deorum, pro quibus miserat eum Dominus Deus eorum ad illos, omnia verba hæc :

2. Dixit Azarias filius Osaïæ, et Johanan filius Caree, et omnes viri superbi, dicentes ad Jeremiam : Mendacium tu loqueris ; non misit te Dominus Deus noster, dicens : Ne ingrediamini Ægyptum ut habitetis illic.

3. Sed Baruch filius Neriæ incitat te adversum nos, ut tradat nos in manus Chaldæorum, ut interficiat nos, et traduci faciat in Babylonem.

4. Et non audivit Johanan filius Caree, et omnes principes bellatorum et universus populus, vocem Domini, ut manerent in terra Juda.

5. Sed tollens Johanan filius Caree, et universi principes bellatorum, universos reliquiarum Juda, qui reversi fuerant de cunctis gen-

1. Or, après que Jérémie eut achevé de dire au peuple toutes les paroles du Seigneur leur Dieu, à cause desquelles le Seigneur leur Dieu l'avait envoyé vers eux,

2. Azarias fils d'Osaïas, Johanan fils de Carée, et tous ces orgueilleux, dirent à Jérémie : Tu nous dis des mensonges. Le Seigneur notre Dieu ne t'a pas envoyé vers nous pour nous dire : N'entrez pas en Égypte pour y habiter.

3. Mais Baruch fils de Nerias t'excite contre nous, afin de nous livrer aux mains des Chaldéens, de nous faire tuer, et de nous faire emmener à Babylone.

4. Et Johanan, fils de Carée, et tous les chefs des soldats, et le peuple tout entier n'écouterent pas la voix du Seigneur, pour demeurer dans le pays de Juda.

5. Mais Johanan, fils de Carée, et tous les chefs des soldats prirent avec eux tous ceux qui étaient restés de Juda, et qui étaient reve-

CHAP. XLIII. — 1. *Omnia verba hæc*, tout ce qui est raconté dans le verset précédent.

2. — *Azarias filius Osaïæ*, peut-être le frère de Jézonias de XLII. 4 ; cette hypothèse est préférable à celle de Keil, suivant lequel Azarias est écrit par erreur au lieu de Jézonias. Cet Azarias n'est en aucune façon celui dont parle Daniel, I, 7, III, 12-18. — *Viri superbi*. C'est de l'orgueil que proviennent en effet la désobéissance et le mépris de Dieu. — *Mendacium tu loqueris*. Les Juifs accusent Jérémie d'avoir mal interprété les ordres de Dieu afin d'avoir ainsi un prétexte pour agir suivant leur volonté.

3. — Sur quoi s'appuie cette accusation dirigée contre Baruch, il est difficile de le dire. Nous savons seulement que Baruch était l'ami fidèle et le serviteur dévoué du prophète. C'est sans doute son intimité avec Jérémie qui donne lieu à la calomnie.

4. — *Vocem Domini*, Cfr. XLII, 10.

5. — *Reliquiarum Juda...* Cfr. XL, 11, 42. — *Uthabitarent*. Quelques interprètes traduisent l'hébreu *לגור* par : pour y être comme des pèlerins, sous prétexte qu'ils n'occupaient pas les biens de leurs aïeux, mais ceux que Godolias leur avait confiés temporairement ; c'est une subtilité, que la Vulgate a évitée :

nus de tous les pays où ils s'étaient auparavant dispersés pour habiter dans le pays de Juda,

6. Hommes, femmes, petits-enfants, filles du roi, et tous ceux que Nabuzardan général de l'armée avait laissés avec Godolias fils d'Ahi-cam fils de Saphan, et avec eux Jérémie le prophète, et Baruch fils de Nerias.

7. Et ils entrèrent en Egypte, parce qu'ils n'obéirent pas à la voix du Seigneur; et ils vinrent jusqu'à Taphnis.

8. Et la parole du Seigneur fut adressée à Jérémie à Taphnis, en ces termes :

9. Prends de grandes pierres dans ta main, et cache-les dans le creux qui est sous la muraille de brique à la porte de la maison de Pharaon à Taphnis, en présence des Juifs,

10. Et tu leur diras : Voici ce que dit le Seigneur des armées, Dieu d'Israël : Je vais envoyer et amener Nabuchodonosor roi de Baby-

tibus, ad quas fuerant ante dispersi ut habitarent in terra Juda;

6. Viros et mulieres, et parvulos, et filias regis, et omnem animam quam reliquerat Nabuzardan princeps militiæ cum Godolia filio Ahicam filii Saphan, et Jeremiam prophetam, et Baruch filium Nerie.

7. Et ingressi sunt terra Ægypti, quia non obedierunt voci Domini; et venerunt usque ad Taphnis.

8. Et factus est sermo Domini ad Jeremiam in Taplnis, dicens :

9. Sume lapides grandes in manu tua, et abscondes eos in crypta, quæ est sub muro latericio in porta domus Pharaonis in Taphnis, cernentibus viris Judæis;

10. Et dices ad eos : Hæc dicit Dominus exercituum Deus Israel : Ecce ego mittam; et assumam Nabuchodonosor regem Babylonis ser-

גִּר signifié tout aussi bien habiter, Cfr. Ps. XIV, 4.

6. — *Filius regis*, V, XLII, 10. — *Omnem animam*, tous ceux qui vivaient encore. — *Jeremiam... Baruch*. Ces deux personnages furent contraints malgré eux d'émigrer; il est probable que d'autres furent dans le même cas.

7. — *Taphnis*, V, II, 46.

8. — Jérémie reçoit dans cette ville une nouvelle révélation relative au sort des fugitifs.

9. — *Lapides grandes*, le \aleph . 40 donne la signification de ces pierres. — *In crypta*, בְּכִלְכִּי, « dans du ciment ». LXX : ἐν κρυπτοῖς. — *Quæ est sub muro latericio*, בְּכִלְכִּי, « dans une fabrique de briques ou un fourneau à briques. » Le palais de Pharaon à Taphnis n'était pas sans doute encore terminé, et c'est pour cela qu'on avait élevé ce fourneau à peu de distance de ce palais, et seulement bien entendu pour la durée de sa construction. Le sens suivi par la Vulgate est facile à expliquer, mais ne s'appuie en rien sur l'hébreu. Par cette action symbolique, le prophète veut montrer que le pouvoir du roi de Babylone s'étendra aussi bien en Egypte qu'en Judée : le palais du Pharaon n'est bâti qu'en

briques, et par suite a moins de solidité que le trône de Nabuchodonosor établi sur de grandes pierres. La place où ces pierres sont placées n'est pas moins significative : c'est à l'entrée ou en face du palais de Pharaon.

10. — Ce verset donne la signification du symbole décrit dans le verset précédent. — *Nabuchodonosor... servum meum*, V, note sur xxv, 9. — *Quos abscondi*, LXX : ὧν κατέκρυψας. — *Siatuet solium* שְׂפִירָר. Ce mot ne se rencontre qu'ici, et les Massorètes l'ont modifié en שְׂפִירָר pour le conformer à la manière habituelle d'écrire les noms hébraïques. Il ne peut que difficilement signifier une tente ordinaire. C'est le parasol tenu sur les rois, et dont Rawlinson dit, Anc. Mon. t. 1, p. 485 : « En temps de paix le porte-parasol est toujours représenté auprès des rois assyriens; il n'y a que dans les scènes de chasse qu'il est remplacé par un porte-éventail. Le parasol, qui ressemblait exactement à celui dont on se sert encore dans l'Orient, était exclusivement réservé au monarque. Il avait un manche haut et épais que le porteur tenait à deux mains, et dans les temps plus anciens, une sorte de petit sommet circulaire. Sous les derniers rois, le côté de la tête fut considérablement élargi et en même temps on y

vum meum; et ponam thronum ejus super lapides istos quos abscondi, et statuet solium suum super eos.

11. Veniensque percutiet terram Ægypti; quos in mortem, in mortem; et quos in captivitatem, in captivitatem; et quos in gladium, in gladium.

12. Et succendet ignem in delubris deorum Ægypti, et comburet ea, et captivos ducet illos: et amicitur terra Ægypti, sicut amicitur pastor pallio suo; et egredietur inde in pace.

13. Et conteret statuas domus Solis, quæ sunt in terra Ægypti: et delubra deorum Ægypti comburet igni.

lone, mon serviteur; je mettrai son trône sur ces pierres que j'ai cachées, et il y établira son siège.

11. Il viendra et frappera le pays d'Égypte, et tuera ceux qui doivent mourir, et emmènera en captivité ceux qui doivent aller en captivité, et il livrera à l'épée ceux qu'attend l'épée.

12. Il mettra le feu aux temples des dieux d'Égypte, il les brûlera, et il emmènera les dieux captifs; il se revêtira de l'Égypte, comme un berger se revêt de son manteau, et il s'en ira de là en paix.

13. Il brisera les statues de la maison du soleil qui sont dans l'Égypte, et il consumera par le feu les temples des dieux de l'Égypte.

attacha une sorte de rideau pendant qui tombait de l'extrémité du parasol et protégeait plus efficacement le monarque contre les rayons du soleil. » D'après Hitzig, qui s'appuie sur l'Arabe, ce serait le tapis en cuir sur lequel ceux qui allaient être exécutés s'agenouillaient pour recevoir le coup mortel, et dans lequel on entraînait leur corps. Mais cette exécution se faisait en face du trône et non dessus. L'explication de Keil, une tapisserie dont le trône est couvert n'est justifiée par rien.

11. — *Quos in mortem, in mortem...* Cfr. xv, 2, 3.

12. — *Succendet*, litt. « j'allumerai. » Les LXX et le Syriaque ont, comme la Vulgate, attribué à Nabuchodonosor toutes ces actions, dans lesquelles du reste il n'est que l'instrument de Dieu. — *Et amicitur*, Nabuchodonosor. — *Terra Ægypti*, c'est-à-dire des dépouilles de l'Égypte. — *Sicut... pastor*. Cette image est employée ici, parce que, dit Maldonat, « pastoris proprium est onustum ex uno loco in alium migrare. »

13. — *Statuas domus solis*. « La maison du Soleil est la traduction hébraïque de l'égyptien *Pe-râ*, maison du soleil, nom sacré de la ville appelée vulgairement On, V. Gen.

xli, 45. Cette ville était située au Nord-Est du Caire, près du village moderne de Mata-rieh, un peu plus loin dans les terres; elle était renommée à cause de son magnifique temple dédié à Râ, le Soleil-Dieu. À l'entrée de cet édifice étaient plusieurs obélisques, dont les deux plus grands, élevés par Pheron, fils de Sésostris, avaient environ 150 pieds de haut. L'empereur Auguste en fit transporter un à Rome; l'autre fut renversé en 1460; quelques autres des plus anciens gardent encore leur ancienne place, et lèvent leur tête du milieu d'une splendide verdure » Keil. Ce sont ces obélisques qui sont désignés ici par מצבות, rendu *statuas* par la Vulgate, στήλας par les LXX. Josèphe, Antiq. x, 9, 7, confirme l'accomplissement de cette prophétie. Il est probable, dit aussi Wordsworth, que durant les treize ans pendant lesquels les forces de Nabuchodonosor furent employées au blocus de Tyr, ce roi étendit ses campagnes jusqu'en Égypte; et on trouve une confirmation de cette manière de voir, non-seulement dans Josèphe, l. c. mais aussi dans Mégasthènes, cité par Strabon, xvi, 687. Des récits égyptiens il faudrait au contraire conclure que la campagne de Nabuchodonosor contre l'Égypte fut malheureuse.

CHAPITRE XLIV

Jérémie reprend l'idolâtrie des Juifs qui habitent en Egypte, (xx. 4-6). — Il leur annonce, à cause de ce crime, une destruction totale, (xx. 7-14). — Réponse des Juifs au prophète : ils n'ont été malheureux que depuis qu'ils ont abandonné le culte des faux dieux, (xx. 15-19). — Jérémie leur prouve au contraire que l'idolâtrie est l'unique cause des calamités qu'ils souffrent, (xx. 20-24). — Nouvelle menace de Dieu contre les Juifs idolâtres, (xx. 25-30).

1. Parole qui fut transmise par Jérémie, à tous les Juifs qui habitaient dans le pays d'Egypte, à Magdalo, à Taphnis, à Memphis et dans le pays de Phatures.

2. Voici ce que dit le Seigneur des armées, Dieu d'Israël : Vous avez vu toute cette calamité que j'ai amenée sur Jérusalem et sur toutes les villes de Juda : voici qu'elle sont désertes aujourd'hui, et qu'elles n'ont plus d'habitants ;

3. A cause de la méchanceté qu'ils ont commis pour me provoquer à la colère, quand ils allaient sacrifier à des dieux étrangers, et adorer ceux que ni eux, ni vous, ni vos pères ne connaissaient.

4. Je vous ai envoyé tous mes serviteurs les prophètes, me levant pendant la nuit, les envoyant et di-

1. Verbum quod factum est per Jeremiam ad omnes Judæos qui habitabant in terra Ægypti, habitantes in Magdalo, et in Taphnis, et in Memphis, et in terra Phatures, dicens :

2. Hæc dicit Dominus exercituum Deus Israel : Vos vidistis omne malum istud, quod adduxi super Jerusalem, et super omnes urbes Juda ; et ecce deserte sunt hodie, et non est in eis habitator ;

3. Propter malitiam quam fecerunt ut me ad iracundiam provocarent, et irent ut sacrificarent, et colerent deos alienos, quos nesciebant et illi, et vos, et patres vestri.

4. Et misit ad vos omnes servos meos prophetas, de nocte consurgens, mittensque et dicens : Nolite

CHAP. XLIV. — 4. — *Verbum quod factum est...* Le contexte montre que c'est peu de temps après l'arrivée des émigrants en Egypte ; mais il est impossible de donner la date exacte à laquelle ces faits ont eu lieu. — *In Magdalo*, Hebr. « Migdol » ; d'après l'itinéraire d'Antonin, cette ville était à douze milles romains de Péluce. Il ne faut pas l'identifier avec le village riverain de la mer Rouge, Exod. xiv, 2, mais avec la ville frontière Magdolum, égypt. Ma'ktr, la place forte la plus septentrionale de l'Egypte. — *Taphnis...* *Memphis*, V. II, 46. — *In terra Phatures*, dans la haute Egypte, LXX : Παθουρης, égypt. : Petorès, c'est-à-dire terre du Sud, la Thébaine des Grecs et des Romains. Cfr. Is. xi, 41, Ezech. xxix, 14. De cette énumération il résulte que les Juifs s'étaient dispersés dans toute l'Egypte.

2. — *Omne malum...* En rappelant cette grande calamité, Jérémie doit faire plus d'impression sur ceux auxquels il s'adresse. — *Hodie*, à présent.

3. — *Propter malitiam...* C'est à cause de l'impiété et de l'idolâtrie du peuple que tous ces maux sont tombés sur lui. Dieu rappelle en outre, jusqu'au v. 6, qu'il a inutilement envoyé ses prophètes pour convertir Israël, et que tous leurs efforts ont été inutiles. Cfr. xi, 47, xix, 4, xxxii, 32, etc. — *Ut sacrificarent*, לקטר, pour brûler de l'encens. S. Jérôme a traduit ce mot, I, 46, par « libaverunt ». — *Illi et vos*. Les Juifs auxquels Dieu s'adresse directement ont continué les péchés de leurs pères.

4. — *Misit ad vos...* Cfr. vii, 25, xxv, 4, xxxv, 25. — *Verbum abominationis hujusmodi*, cette abominable idolâtrie.

cere verbum abominationis hujusmodi, quam odivi.

5. Et non audierunt, nec inclinaverunt aurem suam, ut converterentur a malis suis, et non sacrificarent iis alienis.

6. Et conflata est indignatio mea et furor meus, et succensa est in civitatibus Juda, et in plateis Jerusalem; et versæ sunt in solitudinem et vastitatem secundum diem anc.

7. Et nunc hæc dicit Dominus exercituum, Deus Israel: Quare vos facitis malum grande hoc contra animas vestras, ut intereat ex vobis vir et mulier, parvulus et lactens in medio Judæ, nec relinquatur vobis quidquam residuum;

8. Provocantes me in operibus manuum vestrarum, sacrificando iis alienis in terra Ægypti, in quam ingressi estis ut habitetis ibi et dispereatis, et sitis in maledictionem, et in opprobrium cunctis gentibus terræ?

9. Numquid obliti estis mala patrum vestrorum, et mala regum Juda, et mala uxorum ejus, et mala vestra et mala uxorum vestrarum,

sant: Ne faites pas les choses abominables que je hais.

5. Et ils n'ont pas écouté, ils n'ont pas prêté l'oreille, pour se convertir de leur méchanceté, et ne plus sacrifier aux dieux étrangers.

6. Aussi mon indignation et ma fureur se sont enflammées; elles ont embrasé les villes de Juda, et les places de Jérusalem, qui ont été changées en solitude et en désert, comme elles le sont à présent,

7. Et maintenant voici ce que dit le Seigneur des armées, Dieu d'Israël: Pourquoi commettez-vous ce grand mal contre vos âmes, pour faire mourir parmi vous et du milieu de Juda, l'homme, la femme, le petit enfant, et celui qu'on allaite encore, et pour qu'il ne soit plus rien laissé de vous?

8. Vous me provoquez par les œuvres de vos mains en sacrifiant à des dieux étrangers dans la terre d'Égypte où vous êtes entrés pour y habiter, et aussi pour y périr, et pour être la malédiction et l'opprobre de toutes les nations de la terre.

9. Est-ce que vous avez oublié les crimes de vos pères, les crimes des rois de Juda, les crimes de leurs femmes, vos crimes, et les crimes

5. — Cfr. vii, 24.

6. — *Conflata est*, Cfr. xlii, 48, vii, 20. — *In plateis Jerusalem*, au milieu de Jérusalem; Cfr. Is. xv, 3, lix, 44. — *Secundum diem hanc*, c'est-à-dire comme vous le voyez, comme il paraît aujourd'hui; Cfr. xi, 5.

7. — *Et nunc*. Puisque les choses sont ainsi, et que vous avez supporté de tels maux, vous devriez être convertis. — *Quare vos facitis malum*. Au lieu de cela, vous faites encore le mal, c'est-à-dire vous vous livrez toujours à l'idolâtrie. — *Contra animas vestras*, contre vous-mêmes, pour votre perte; Cfr. xxvi, 49. — *Ut intereat...* Vous périrez tous, sans exception. Pour une pareille énumération, Cfr. I Rois, xv, 3, xxii, 49.

8. — *In operibus manuum vestrarum*; Cfr. i, 46. — *In quam ingressi estis...* xlii, 45. — *Et dispereatis*. Mais loin d'y résider en paix

et en sûreté, votre idolâtrie amènera votre perte et votre honte. — *In maledictionem...* Cfr. xxvi, 6, xlii, 48.

9. — *Numquid obliti estis mala...* Non-seulement les méfaits commis par vos pères, mais les châtements qui en ont été la conséquence. — *Mala uxorum ejus*, des femmes de chacun des rois de Juda, dont il vient d'être question. A cette interprétation de Kimchi, suivie par Maldonat, Cornélius, Hitzig et Nægelsbach, d'autre commentateurs en préfèrent une autre qui rapporte *ejus*, non aux rois de Juda, mais à Juda lui-même. Ewald et Graf adoptent la leçon des LXX: τῶν ἀρχόντων ὑμῶν. Cette correction est inadmissible, car les femmes des rois s'étaient signalées tout particulièrement par leur ferveur idolâtrique, et devaient avoir, à cause de cela, une mention spéciale; Cfr. v, 45 et 49. Toutes

de vos femmes, qu'elles ont commis dans le pays de Juda, et dans les quartiers de Jérusalem ?

10. Ils ne se sont pas purifiés jusqu'à ce jour. Ils n'ont pas craint, ils n'ont pas marché dans la loi du Seigneur, ni dans les préceptes que j'avais donnés à vous et à vos pères.

11. C'est pourquoi voici ce que dit le Seigneur des armées, Dieu d'Israël : Je ne vous montrerai plus ma face que pour votre malheur, et je perdrai tout Juda ;

12. Je prendrai les restes de Juda qui se sont tournés vers l'Égypte pour y entrer et y habiter, et ils y périront tous : ils tomberont par le glaive et par la faim, ils seront consumés depuis le plus petit jusqu'au plus grand ; ils mourront par le glaive et par la faim, et ils seront le serment, l'étonnement, la malédiction, et l'opprobre de tous les hommes.

13. Je visiterai les habitants d'Égypte, comme j'ai visité Jérusalem, par le glaive, par la faim et par la peste.

14. Et personne n'échappera et ne sera laissé des restes des Juifs qui vont séjourner en Égypte, personne ne reviendra au pays de Juda, vers lequel ils tiennent sans cesse leur

quæ fecerunt in terra Juda, et in regionibus Jerusalem ?

10. Non sunt mundati usque ad diem hanc ; et non timuerunt, et non ambulaverunt in lege Domini, et in præceptis meis, quæ dedi coram vobis et coram patribus vestris.

11. Ideo hæc dicit Dominus exercituum, Deus Israel : Ecce ego ponam faciem meam in vobis in malum ; et disperdam omnem Judam.

Math. 2, 18.

12. Et assumam reliquias Judæ, quæ posuerunt facies suas ut ingrederentur terram Ægypti, et habitarent ibi ; et consumerunt omnes in terra Ægypti ; cadent in gladio et in fame ; consumerunt a minimo usque ad maximum, in gladio et in fame morientur : et erunt in jusjurandum, et in miraculum, et in maledictionem, et in opprobrium.

13. Et visitabo super habitatores terræ Ægypti, sicut visitavi super Jerusalem, in gladio, et fame, et peste.

14. Et non erit qui effugiat, et sit residuus de reliquiis Judæorum, qui vadunt ut peregrinentur in terra Ægypti ; et revertantur in terram Juda, ad quam ipsi elevant animas

les classes du pays, dont la persistance dans l'idolâtrie a amené la ruine de la nation sont énumérées ici.

10. — *Non sunt mundati*, litt., « ils n'ont pas été brisés », par le repentir et le chagrin de leurs péchés. LXX : οὐκ ἐπύσαντο, qui suit le Targum. Le changement de personne doit montrer ici l'indignation que Dieu éprouve à la vue de ces hommes qui ne cessent de pécher, et qui l'empêche de s'adresser davantage directement à eux. — *Non ambulaverunt in lege Domini*, litt. « ils n'ont pas marché dans sa loi » ; Cfr. ix, 42, xxvi, 4.

11. — *Ponam... in malum*. Je suis irrité contre vous et j'ai décidé de vous punir ; Cfr. plus bas, v. 27, xxi, 40 ; Amos, ix, 4. — *Disperdam omnem Judam*. Il ne s'agit ici, comme le prouve le v. 12, que des Juifs qui se sont réfugiés en Égypte ; ceux qui sont exilés à Babylone ne sont pas compris dans cette sentence.

12. — *Qui posuerunt facies suas*, qui se sont déterminés, qui ont pris la résolution.

— *Consumerunt omnes in terra Ægypti*. Les fléaux qui vont frapper l'Égypte ne les épargneront pas et tous y périront. — *Erunt in jusjurandum*, Cfr. xlii, 18. — *In miraculum*. Le récit de leurs malheurs jettera dans la stupeur tous ceux qui l'entendront. Corn. a Lap.

13. — *Visitabo*, je punirai. — *In gladio et peste*, Cfr. xxiv, 40, xxix, 47, xlii, 17.

14. — *Ut peregrinentur*, pour demeurer pendant quelque temps en Égypte avant de retourner dans leur pays. — *Ad quam elevant animas suas*. V. xxii, 27. — *Non revertentur nisi qui fugerint*. Il y a une apparente contradiction entre la menace du commencement de ce verset : *non erit qui effugiat...* de *reliquiis Judæorum*, et ces mots ; mais cela montre qu'il ne faut pas prendre la menace dans son sens le plus strict. Seulement ceux

nas ut revertantur, et habitent in domo, non revertentur nisi qui fugerint.

15. Responderunt autem Jeremiæ omnes viri, scientes quod sacrificarent uxores eorum diis alienis; et universæ mulieres, quarum stabat multitudo grandis, et omnis populus habitantium in terra Ægypti in Phatures, dicentes :

16. Sermonem quem locutus es ad nos in nomine Domini, non audivimus ex te;

17. Sed facientes faciemus omne verbum quod egredietur de ore nostro, ut sacrificemus reginæ cœli, et bibemus ei libamina, sicut fecimus patres, et patres nostri, reges nostri, et principes nostri in urbibus Juda, et in plateis Jerusalem : et saturati sumus panibus, et bene nobis erat, nolumque non vidimus.

18. Ex eo autem tempore, quod cessavimus sacrificare reginæ cœli, et libare ei libamina, indigemus omnibus, et gladio, et fame consumpti sumus.

âme élevée pour y retourner et y habiter; il n'y aura à revenir que ceux qui auront fui.

15. Tous les hommes, sachant que leurs femmes sacrifiaient aux dieux étrangers, et toutes les femmes dont il y avait un grand nombre, et tout le peuple de ceux qui habitaient en Egypte, à Phaturès, répondirent à Jérémie :

16. Nous ne recevrons pas de toi les paroles que tu nous dis au nom du Seigneur.

17. Mais nous ferons tout ce que notre bouche aura dit, en sacrifiant à la reine du ciel et en lui faisant des libations, comme nous avons fait nous et nos pères, nos rois et nos princes, dans les villes de Juda, et dans les places de Jérusalem; nous avons alors été rassasiés, nous étions heureux, et nous n'avons souffert aucun mal.

18. Mais depuis le temps où nous avons cessé de sacrifier à la reine du ciel et de lui faire des libations, nous manquons de tout, et nous avons été consumés par le glaive et par la faim.

qui échapperont au danger et rentreront en Judée seront en si petit nombre en comparaison de ceux qui auront péri en Egypte qu'on ne devra même pas les compter, Cfr. une apparence de contradiction semblable, *xx. 27-28.* Maldonat entend par les fugitifs, « qui fugierunt », ceux qui, sur le conseil de Jérémie, xxxviii, 2, avaient quitté Jérusalem pour se soumettre au roi de Babylone.

15. — *Sacrificarent, V. plus haut, v. 3. — Mulieres quarum stabat multitudo grandis.* Il semble, dit Payne Smith, que cette réponse au prophète fut faite dans quelque solennité publique de la Haute Egypte. Car les femmes étaient rassemblées, non en grande multitude, mais dans une grande congrégation, *קהל*, pour un but religieux. Ce n'est que pour de semblables cérémonies que les coutumes des Juifs autorisaient les femmes à se réunir en grand nombre. — *In Phatures, v. 1.*

16. — *Sermonem... Domini.* Les Juifs indiquent ainsi, d'une manière assez claire, que Jérémie se prétend à tort envoyé par Dieu, et en réalité ne parle que d'après ses pensées à lui-même.

17. — *Facientes faciemus*, expression emphatique : quoique tu dises, nous agissons ainsi. — *Omne verbum quod egredietur de ore nostro*, tout ce que nous avons fait vœu de faire (le prétérit est plus à propos ici que le futur) : cette phrase est en effet appliquée aux vœux, *Nombr. xxx, 2, 12, 13, Deut. viii, 3, xxiii, 23, 24; Jug. xi, 36. — Reginæ cœli*, Cfr. vii, 18. — *Et saturati sumus panibus...* C'est ce culte qui nous a valu toute notre ancienne prospérité. De même au temps d'Osée, ii, 7, un grand nombre d'Israélites étaient persuadés que l'abondance dont ils jouissaient venait des idoles adorées par eux.

18. — *Ex eo autem tempore... indigemus omnibus.* Porphyre faisait un raisonnement analogue quand il s'écriait : « Non mirum quod urbes peste vexentur, cum Æsculapius et Dii ab iis procul absint, nam ex quo Jesus colitur, nihil jam utilitatis a Diis consequimur ». — *Gladio et fame consumpti sumus.* Josias, qui avait détruit le culte des faux dieux avait été battu et tué à Mageddo. Sédecias avait probablement aussi proscrit ce culte, et les Juifs en concluaient que leurs

19. Que si nous sacrifions à la reine du ciel, et si nous lui offrons des libations, est-ce sans nos maris que nous faisons des gâteaux pour l'honorer et pour lui faire des libations?

20. Jérémie dit à tout le peuple, contre les hommes, et contre les femmes, et contre tout le peuple qui lui avait fait cette réponse, et il leur dit :

21. Est-ce que le Seigneur ne s'est pas souvenu des sacrifices que vous avez offerts dans les villes de Juda, et dans les places de Jérusalem; vous et vos pères, vos rois et vos princes, et tout le peuple; et cela n'a-t-il pas soulevé son cœur?

22. Le Seigneur ne pouvait plus vous supporter à cause de la malice de vos actions, et à cause des abominations que vous avez commises; aussi votre terre est devenue un désert, la stupeur et la malédiction, parce qu'il n'y a plus personne à y habiter aujourd'hui.

23. Parce que vous avez sacrifié aux idoles, que vous avez péché contre le Seigneur, et que vous n'avez pas écouté sa voix, et que vous n'avez pas marché dans sa loi, dans

19. Quod si nos sacrificamus reginæ cœli, et libamus ei libamina, numquid sine viris nostris fecimus ei placentas ad colendum eam, et libandum ei libamina?

20. Et dixit Jeremias ad omnem populum adversum viros, et adversum mulieres, et adversum universam plebem, qui responderant ei verbum, dicens :

21. Numquid non sacrificium quod sacrificastis in civitatibus Juda, et in plateis Jerusalem, vos et patres vestri, reges vestri, et principes vestri, et populus terræ, horum recordatus est Dominus, et ascendit super cor ejus?

22. Et non poterat Dominus ultra portare propter malitiam studiorum vestrorum, et propter abominaciones quas fecistis : et facta est terra vestra in desolationem, et in stuporem, et in maledictum, eo quod non sit habitator, sicut est dies hæc.

23. Propterea quod sacrificaveritis idolis, et peccaveritis Domino, et non audieritis vocem Domini, et in lege, et in præceptis, et in testimoniis ejus non ambulaveritis : idcirco

malheurs provenaient de cet abandon des faux dieux.

19. — Les femmes ajoutent les paroles de ce verset, que le Syriaque fait précéder de ces mots : Toutes les femmes répondirent et dirent. — *Sine viris nostris*, sans qu'ils le sachent et sans qu'ils nous approuvent. Suivant la Loi, Nombr. xxx. 9 et suiv., le mari pouvait annuler les vœux faits par sa femme, sans sa connaissance et son approbation. — *Placentas*, V. vii, 48. — *Ad colendum eam*, להעצבה. La signification de ce mot est discutée. A l'hiphil, ce verbe ne se trouve que Ps. lxxvii, 40, où il a le sens de vexer, provoquer (Dieu) à la colère, sens qu'au pihel il a aussi dans Is. lxxiii, 10; Ps. lvi, 6. Ewald traduit : « pour la remuer », c'est-à-dire pour la rendre bien disposée à notre égard, sens tout à fait arbitraire. dit Keil, et entièrement contraire à l'étymologie. Selon Kimchi, Rashi, Nicolas de Lyre, Vatable, Cornélius, Dahler, Maurer, Graf, Keil, etc., « pour la former »,

c'est-à-dire pour former l'image de la déesse : les gâteaux qu'on lui offrait avaient peut-être la forme du croissant de la lune, comme ces σελήνας que les Grecs offraient à la Lune déesse et à Diane. Gésenius adopte la traduction de la Vulgate. Les LXX et le Syriaque n'ont pas rendu ce mot.

21. — Jérémie répond au peuple que le culte des idoles, par lequel ils ont provoqué la colère de Dieu, est la vraie et l'unique cause de leurs infortunes : Dieu ne pouvait pas en effet laisser impunie une telle abomination. — *Sacrificium*, הקטיר, l'encensement employé dans le culte idolâtrique. — *Ascendit super cor ejus*, a irrité Dieu, ou, suivant Kimchi, lui est revenu à l'esprit; Cfr. iii, 46, xix, 5, xxxii, 35.

22. — *Propter malitiam studiorum vestrorum*; Cfr. iv, 4, xxi, 12. — *Facta est terra vestra...* Cfr. xv, 6 et 12, xxv, 48, xlix, 13. — *Sicut dies est*, même sens qu'aux xv, 6 et 23.

23. — *Propterea quod sacrificaveritis...*

evenerunt vobis mala hæc, sicut est
licæ hæc.

24. Dicit autem Jeremias ad om-
nem populum, et ad universas
mulieres : Audite verbum Domini,
omnis Juda, qui estis in terra
Ægypti :

25. Hæc inquit Dominus exerci-
tuum, Deus Israel, dicens : Vos, et
uxores vestræ, locuti estis ore ve-
stro, et manibus vestris implestis,
licentes : Faciamus vota nostra,
quæ vovimus, ut sacrificemus regi-
næ cœli, et libemus ei libamina :
implestis vota vestra, et opere per-
petratis ea.

26. Ideo audite verbum Domini,
omnis Juda, qui habitatis in terra
Ægypti : Ecce ego juravi in nomine
meo magno, ait Dominus : quia ne-
quaquam ultra vocabitur nomen
meum ex ore omnis viri Judæi, di-
centis : Vivit Dominus Deus, in omni
terra Ægypti !

27. Ecce ego vigilabo super eos
in malum, et non in bonum : et con-

ses préceptes et dans ses ordon-
nances, c'est pour cela que tous ces
maux vous sont survenus.

24. Jérémie dit à tout le peuple,
et à toutes les femmes : Ecoutez la
parole du Seigneur, vous tous de
Juda, qui êtes en Egypte :

25. Voici ce que dit le Seigneur
des armées, Dieu d'Israël : Vous et
vos femmes vous avez parlé, et ce
que votre bouche a dit, vos mains
l'ont fait : Accomplissons les vœux
que nous avons faits, en sacrifiant à
la reine du ciel, et en lui faisant des
libations : Vos vœux sont accom-
plis, et vos œuvres les ont achevés.

26. C'est pourquoi écoutez la pa-
role du Seigneur, vous tous de Juda,
qui habitez dans la terre d'Egypte :
J'ai juré par mon grand nom, dit le
Seigneur, que mon nom ne sera plus
nommé dorénavant par la bouche
d'aucun homme juif disant, dans tout
le pays d'Egypte : Vive le Seigneur
Dieu.

27. Voici que je veillerai sur eux
pour leur malheur et non pour leur

Voilà la vraie raison des châtements des Juifs,
et non pas, comme ils le prétendent, l'aban-
don du culte idolâtrique. Ce verset est un
résumé de ce qui précède.

24. — *Ad universas mulieres*. Les femmes
avaient une très-grande part dans ces prati-
ques d'idolâtrie. — *Audite verbum Domini...*
Les Juifs prétendent, x. 46. que Jérémie n'a
pas de mission de Dieu; il leur répond par
ces paroles : écoutez la parole du Seigneur.

25. — *Locuti estis... implestis*, vous avez
fait des vœux et vous les avez accomplis.
Les paroles suivantes forcent en effet à tra-
duire ainsi ces mots; Cfr. III Rois, VIII, 45, 24.
Il faut observer qu'un certain nombre des
verbes de ce verset, sont au féminin en hé-
breu : תְּדַבְּרֶנָּה, et à la fin du verset. תְּקַיְּמֶנָּה,
תְּשִׁיבֶנָּה, car le discours s'adresse surtout aux
femmes plus obstinées dans l'idolâtrie. —
Implestis... ea, Cfr. Nomb. xxx, 15

26. — Un serment solennel de Dieu ouvre
l'annonce du châtement. — *In nomine meo
magno*. Le nom de Dieu est grand, parce que
Dieu seul se montre absolument grand dans
ses actes, qui annoncent son incomparable

majesté. Selon Maldonat, etc, Dieu rappelle ici
son nom ineffable. יהוה. — *Nequaquam... vo-
cabitur nomen meum...* Aucun des Juifs restés
en Egypte n'invoquera le nom de Dieu, pour
donner plus de force à son serment, Deut.
vi, 43; Ps. LIII, 42, parce qu'ils mourront
tous.

27. — *Vigilabo super eos in malum*; Cfr.
XXI, 40, XXXI, 28, Bar. II, 9. Dieu mettra
toute son activité, non plus à faire du bien
aux Juifs, mais à leur nuire. — *Consumen-
tur...* v. 42. Cette prophétie reçut-elle son
accomplissement, lors d'une expédition chal-
déenne en Egypte, dirigée soit par Nabucho-
donosor lui-même, soit par quelqu'un de ses
généraux durant le siège de Tyr? Cfr. XLIII, 43,
note. Cela semble douteux à cause du signe
donné par le v. 30. Mais, si nous n'avons pas
de moyen certain de fixer la date de sa réa-
lisation, il ne s'ensuit pas cependant qu'il
faille la rejeter. Nægelsbach, pour la mettre
en doute, fait remarquer que, quelques siècles
plus tard, les Juifs sont très-nombreux en
Egypte, et que ce pays est comme le centre
de la dispersion juive. Alexandre trouva tant

bien : et tous les hommes de Juda qui sont dans la terre d'Égypte périront par le glaive et par la faim, jusqu'à ce qu'ils soient entièrement détruits.

28. Ceux qui auront échappé au glaive reviendront dans le pays de Juda en petit nombre, et tous les restes de Juda, qui se sont retirés en Égypte pour y habiter, sauront quelle parole sera accomplie, si c'est la mienne, ou la leur.

29. Et voici pour vous le signe, dit le Seigneur, que je vous visiterai en ce lieu, afin que vous sachiez que les discours que je prononce contre vous pour votre malheur, seront accomplis.

30. Voici ce que dit le Seigneur : Je vais livrer Pharaon Ephrée roi d'Égypte aux mains de ses ennemis,

sumentur omnes viri Juda, qui sunt in terra Ægypti, gladio et fame, donec penitus consumantur.

28. Et qui fugerint gladium, revertentur de terra Ægypti in terram Juda, viri pauci : et scient omnes reliquie Juda ingredientium terram Ægypti, ut habitent ibi, cujus sermo compleatur, meus an illorum.

29. Et hoc vobis signum, ait Dominus, quod visitem ego super vos in loco isto : ut sciatis quia vere complebuntur sermones mei contra vos in malum.

30. Hæc dicit Dominus : Ecce ego tradam Pharaonem Ephree regem Ægypti in manu inimicorum ejus,

de Juifs en Égypte qu'il en peupla principalement la ville appelée de son nom. Or, ajoute ce critique, après un examen que nous ne reproduirons pas, il est impossible que ces Juifs si nombreux ne soient pas les descendants des émigrés venus en Égypte avec Jérémie. Aussi prétend-il que le discours du prophète eut tant de succès qu'il détourna absolument ses compatriotes de l'idolâtrie et qu'en considération de cette conversion, Dieu n'accomplit pas les menaces que nous venons de lire. Les faits sur lesquels Nægelsbach s'appuie ne sont pas fort exacts. Il n'y a aucune preuve qu'Alexandre ait trouvé beaucoup de Juifs en Égypte : Josèphe dit seulement, Antiq. xi, viii, 5, qu'Alexandre avait des soldats juifs dans son armée. La fondation d'Alexandrie attira sans doute beaucoup de Juifs dans cette ville, De Bell. jud. ii, xviii, 7 ; mais le plus grand nombre n'y vint que sous le règne de Ptolémée I, Antiq. xii, 4. C'est ce prince qui fit d'Alexandrie comme le centre de la dispersion. Cela eut lieu surtout après 320, époque à laquelle il avait pris Jérusalem et emmené en Égypte, non-seulement de la Judée, mais de la Samarie, un grand nombre de captifs. Ce n'est qu'alors que nous voyons tant de Juifs en Égypte. Concluons donc, avec Keil et Payne Smith, que l'histoire n'offre rien qui s'oppose à l'accomplissement de cette prophétie.

28. — *Qui fugerint... viri pauci*, V. la note du v. 14. Peut-être s'agit-il de quelques Juifs, qui, effrayés par les menaces de Jérémie, ren-

trèrent dès lors en Judée, et échappèrent ainsi au sort de leurs concitoyens. — *Meus*, ce discours par lequel Dieu prédit leur ruine. — *Illorum*. Ce signe, Dieu le donne aux Juifs pour leur montrer que ses menaces s'accompliront certainement. Cfr. Is. xxxvii, 30.

29. — *Quod visitem* ; ce terme, comme dans beaucoup d'autres endroits, est pris ici en mauvaise part.

30. — *Pharaonem Ephree*. מֶפְרַיִם, Oûâprie de Manéthon, l'Après des écrivains classiques, égypt. Ouhabrâ, régna vingt-cinq ans d'après Hérodote, dix-neuf seulement d'après Manéthon ; cette dernière manière de voir est adoptée par M. Maspéro, qui place le règne d'Ouhabrâ entre 589 et 569. — *In manu inimicorum ejus*. En 569, Ouhabrâ, haï des prêtres et de la populace à cause de la protection qu'il avait accordée aux étrangers, vit éclater une révolte contre lui. Le chef des révoltés, Ahmès, Amasis, le battit près de Momemphis. Fait prisonnier, le Pharaon fut d'abord traité avec honneur, puis livré à ses ennemis et massacré. Maspéro, Hist. Anc. p. 512. — *Sicut tradidi Sedeciam... in... Nabuchodonosor*. Il ne faut pas conclure de ce rapprochement, comme le fait Cornelius, que Ouhabrâ fut tué par Nabuchodonosor ; mais seulement que ces deux souverains eurent tous les deux une fin terrible. Le texte de Jérémie ne signifie pas autre chose : le parallèle entre ceux qui en veulent à la vie d'Ephrée et ceux qui en veulent à la vie de Sédecias le prouve avec évidence. En outre il

et in manu quærentium animam illius : sicut tradidi Sedeciam regem Juda in manu Nabuchodonosor regis Babylonis inimici sui, et quærentis animam ejus.

et aux mains de ceux qui cherchent sa vie ; comme j'ai livré Sédécias roi de Juda aux mains de Nabuchodonosor, roi de Babylone, son ennemi, celui qui cherchait sa vie.

CHAPITRE XLV

Dieu, par l'intermédiaire de Jérémie, blâme les plaintes que la tristesse de Baruch lui fait pousser, (v. 4-4). — Il promet à Baruch que partout où il ira, il sera sain et sauf, (v. 5).

1. Verbum quod locutus est Jeremias propheta ad Baruch filium Neriae, cum scripsisset verba hæc in libro ex ore Jeremiae, anno quarto Joakim, filii Josiae, regis Juda, dicens :

2. Hæc dicit Dominus Deus Israel ad te, Baruch :

3. Dixisti : Væ misero mihi, quoniam addidit Dominus dolorem dolori meo : laboravi in gemitu meo, et requiem non inveni.

1. Parole que le prophète Jérémie dit à Baruch fils de Nerias, quand celui-ci écrivait dans le livre ces paroles sous la dictée de Jérémie, la quatrième année de Joakim fils de Josias roi de Juda :

2. Voici ce que le Seigneur, Dieu d'Israël te dit, ô Baruch :

3. Tu as dit : Malheur à moi misérable ! Le Seigneur a ajouté douleur à ma douleur, je me suis lassé dans mes gémissements, et je n'ai pas trouvé le repos.

récit des historiens sur la mort d'Ouhabrá est hors de contestation. Hitzig et Graf rejettent ces deux versets comme interpolés, car, disent-ils, l'accomplissement de la prophétie est si exact qu'il ne peut y avoir ici qu'un « vaticinium ex eventu ». Ils prétendent aussi que ce signe était encore trop éloigné, à l'époque où Jérémie parlait, pour avoir la valeur d'un signe. Mais pourquoi ce signe aurait-il été immédiat ? Et qui peut imposer à Dieu les conditions dans lesquelles il agit ? Les raisonnements de ces deux rationalistes n'ont aucune valeur.

d. Appendice aux chapitres précédents : encouragement donné à Baruch.

CHAP. XLV. — 1. — *Baruch filium Neriae*. V. plus bas l'Introduction au Livre de Baruch. — *Cum scripsisset*. L'hébreu peut signifier, dit Keil, après Movers : quand il eut fini d'écrire. — *Verba hæc*, les paroles que Jérémie lui dictait. — *Anno quarto Joakim*. Il faudrait donc, si l'on suivait l'ordre chronologique dans le classement des prophéties, placer ce chapitre après xxxvi, 7 ; mais on comprend

bien que ce qui concerne un individu ait été placé après tout ce qui a rapport à tout le royaume de Juda et à tout le peuple d'Israël. Ce chapitre est comme l'appendice de ces prédictions.

3. — *Væ misero mihi...* Pourquoi Baruch se plaint-il ainsi ? Suivant quelques commentateurs juifs, c'est de ne pas avoir encore reçu, depuis le temps qu'il sert Jérémie, le don de prophétie. Suivant Théodoret et Raban Maur, il se lamente à cause des malheurs qui vont frapper le peuple et dans lesquels il va être enveloppé. D'après Hugues de Saint-Cher, Nicolas de Lyre, Cornelius, il se plaint, parce qu'il a peur que Joakim le jette en prison ou même le condamne à mort. Selon plusieurs modernes, c'est à cause des péchés du peuple, de son obstination dans le mal, de son impénitence qu'il se lamente, comme Jérémie lui-même l'a fait, xv, 18. — *Addidit...* La douleur que Dieu ajoute à celle-là c'est la certitude où est Baruch que ces crimes du peuple vont être sévèrement punis. — *Laboravi in gemitu meo*. Réminiscence du ps. vi, 7.

4. — *Quos edificavi...* *evello*. Ce royaume

4. Le Seigneur dit : Voici que je détruis ceux que j'ai édifiés, j'arrache ceux que j'ai plantés, en même temps que toute cette terre.

5. Et tu cherches pour toi de grandes choses ! N'en cherche pas ; car j'amène le mal sur toute chair, dit le Seigneur, et je sauverai ton âme, dans tous les lieux où tu iras.

4. Hæc dicit Dominus : Sic dices ad eum : Ecce quos ædificavi, ego destruo ; et quos plantavi, ego evello, et universam terram hanc.

5. Et tu quæris tibi grandia ! noli quærere : quia ecce ego adducam malum super omnem carnem, ait Dominus : et dabo tibi animam tuam in salutem, in omnibus locis ad quæcumque perrexeris.

CHAPITRE XLVI

Titre de la quatrième partie des prophéties de Jérémie. (xv. 4). — Première prophétie contre l'Égypte, (xv. 2-12). — Seconde prophétie contre l'Égypte, (xv. 43-26). — Appendice aux prophéties contre l'Égypte, promesse consolante faite à Israël, (xv. 27-28).

1. Parole du Seigneur qui fut dite à Jérémie le prophète contre les nations.

1. Quod factum est verbum Domini ad Jeremiam prophetam contra gentes.

que Dieu lui-même a bâti, il va le renverser ; ce peuple qu'il a établi dans la Palestine comme un arbre qu'on planche dans une terre fertile, Cfr. Exod. xv, 47, il va le déraciner. Nous avons souvent rencontré ces métaphores, I, 40, xviii, 9, xxiv, 6, xxxiii, 7, xlii, 40. Mais pourquoi ces paroles, qui ne sont guère de nature à consoler Baruch, lui sont-elles adressées par Dieu ? C'est qu'elles ont, dit Maldonat, ce sens : quoique je doive détruire ceux que j'ai édifiés, renverser ceux que j'ai plantés, pour toi, je ne te détruirai et ne te renverserai pas ; mais je sauverai ta vie, et content de ce bienfait, tu ne dois pas demander davantage. — *Universam terram hanc*. Non pas tout le monde connu, comme le prétend Payne Smith, mais seulement la Judée, comme le montre l'interprétation du Targum. Les LXX ont mis ces mots.

5. — *Et tu quæris tibi grandia !* Non pas le don de prophétie, comme l'entendent les rabbins. Ne demande pas à ce que tout ton peuple soit sauvé ; je te donne la vie, cela doit te suffire et t'empêcher de demander des grâces plus considérables. — *Super omnem carnem*. S'agit-il ici, comme xxv, 31, de toute l'humanité, ou seulement des Juifs ? Il semble qu'il ne s'agit que de ces derniers, pour lesquels seuls Baruch a dû prier. — *In salutem*, *לשלום*, en dévouille, comme xxi, 9, xxxix, 48 ; LXX : εἰς εὐρημα.

QUATRIÈME PARTIE

Prophéties contre les nations étrangères, (xlvi-li)

Jérémie, comme Amos, Isaïe, Ezéchiel, a fait des prédictions concernant plusieurs nations païennes et les a jointes à la collection de ses prophéties relatives à Juda et à Israël. Ces prédictions peuvent se diviser en deux groupes : le premier, xlvi-xlix, contenant des prédictions contre l'Égypte et les nations déjà énumérées dans le ch. xxv, 49-25 ; le second, l-li, donnant plus en détail les menaces faites, xxv, 26, contre le roi de Sésach. Les sept premières prophéties, appartenant à la quatrième année de Joakim, furent écrites dès lors et rangées dans l'ordre qu'elles occupent aujourd'hui, et qui, en fait, dit Payne Smith, est leur ordre naturel. Le Prophète commence par l'Égypte, parce que la défaite de cette puissance à Carchemis était la condition indispensable de la suprématie de l'empire chaldéen, qui devait être l'instrument du châtement de ces nations. Il s'adresse ensuite aux Philistins, voisins de l'Égypte, puis aux Moabites, aux Ammonites, aux Iduméens ; puis à des peuples plus éloignés, Damas, Cedar, Elam, de façon que tout le pays compris entre le Nil et l'Euphrate ait sa part dans ces menaces. Le second groupe de prophéties est dirigé contre Baby-

2. Ad Ægyptum, adversum exercitum Pharaonis Necho regis Ægypti, qui erat juxta fluvium Euphraten in Charcamis, quem percussit Nabuchodonosor rex Babylonis, in quarto anno Joakim filii Josiæ regis Juda.

3. Præparate scutum, et clypeum, et procedite ad bellum.

4. Jungite equos, et ascendite, equites; state in galeis, polite lanceas, induite vos loriceis.

5. Quid igitur? vidi ipsos pavidos, et terga vertentes, fortes eorum cæ-

2. Contre l'Égypte, contre l'armée du Pharaon Néchao roi d'Égypte, qui était près du fleuve d'Euphrate à Carchemis, que Nabuchodonosor roi de Babylone vainquit la quatrième année de Joakim fils de Josias roi de Juda.

3. Préparez l'écu et le bouclier, et marchez au combat.

4. Attelez les chevaux, faites monter les cavaliers; mettez les casques; polissez les lances; revêtez vos cuirasses.

5. Quoi donc! je les ai vus effrayés, tournant le dos, et leurs héros taillés

lone. Nous pouvons considérer ces dix chapitres comme un développement de la sentence prononcée au ch. xxv contre les nations: après que le roi de Babylone aura exécuté cette sentence, son empire lui-même la subira. Quant à Israël, délivré de Babylone, il atteindra à un état de prospérité admirable, à laquelle toutes les nations participeront plus tard.

1^o Premier groupe, (xli-xlix).

CHAP. XLVI. — 4. — *Quod factum est...* Titre général de toute la collection de prophéties qui suivent. — *Contra gentes*, celles qui sont désignées dans les titres des prophéties particulières qui suivent. Les LXX ajoutent: « au commencement du règne de Sédécias, cette parole vient contre Elam », mots qu'ils ont empruntés à XLIX, 34, et placés ici sans motif.

2. — *Ad Ægyptum*. Il y a dans ce chapitre deux prophéties contre l'Égypte, l'une 2-12, l'autre 13-26; ce titre général se rapporte à toutes les deux. — *Adversum exercitum...* Ces paroles indiquent les circonstances dans lesquelles fut faite la première prophétie. — *Necho*, נְכוּ, écrit ici comme II Paral. xxxv, 20; IV Rois xxiii, 29 ont נְכוּ; LXX: Νεχω; la forme égyptienne de ce nom est, selon Brugsch, Nékâou; Maspéro écrit Néko. D'après Brugsch, il régna de 611 à 595. — *Qui erat* se rapporte à « exercitus. » — *In Charcamis*. On ne s'accorde pas sur l'emplacement de cette ville. Les uns l'identifient avec la Circesium des classiques, et la placent au confluent du Chaboras et de l'Euphrate. C'est cette opinion que nous avons suivie dans le commentaire sur Isaïe, x, 9. Il vaut peut-être mieux, avec Rawlinson, Ancient Monarchies, t. II, p. 475, nier cette identification qui n'a aucun fondement sé-

rieux, et chercher l'emplacement de cette ville, à une certaine distance de l'Euphrate, près d'une source, dont le nom Mabog fut quelque temps celui de la ville elle-même. V. sur ce point Maspéro, de Carchemis oppidi situ, Paris, 1873, in-8°. Dans cette hypothèse, il faut entendre le texte du Prophète dans ce sens que la bataille se livra sur les bords de l'Euphrate, non loin de Carchemis, que Néchao avait prise, ou du moins qu'il assiégeait. — *In quarto anno Joakim*. Niebuhr, prétendant s'appuyer sur Dan. 1, 1, soutient que cette bataille eut lieu la troisième année de Joakim; mais le texte de Daniel est loin d'exiger ce changement. Le discours de Jérémie est-il un chant de triomphe ou une prophétie véritable? On peut hésiter sur la réponse à cette question, sur laquelle les interprètes sont loin d'être unanimes.

3. — *Præparate*, le prophète s'adresse à l'armée égyptienne. LXX: ἀναλάβετε. — *Scutum et clypeum*. כַּנֶּךְ est le petit bouclier rond que portaient les troupes armées à la légère; כַּנֶּךְ est un grand bouclier, qui couvre tout le corps; nous retrouvons ces deux sortes de boucliers sur les monuments égyptiens.

4. — *Jungite equos*, attellez les chevaux aux chars de combat; on trouve des ellipses analogues, III Rois, xviii, 24; IV Rois, ix, 21. — *Ascendite, equites*. פָּרַשׁ signifie également et le cheval et le cavalier. Reuss traduit ici comme la Vulgate; d'autres interprètes rendent ce mot par chevaux, sens qu'il a III Rois, v, 6, x, 26; Ezech. xxvii, 14; Is. xxviii, 28. La cavalerie des Égyptiens était magnifique. — *Polite lanceas*, pour en faire disparaître la rouille. LXX: envoyez vos javelines. — *Loriceis*, כְּרִימֵת, qui se retrouve encore, II, 3, est écrit ailleurs par un שׁ, I Rois, xvii, 5, 38; Neh. iv, 40. Ce mot désigne probablement des cotés de maille.

en pièces ; dans leur fuite précipitée ils ne regardent rien ; de tous côtés vient la terreur, dit le Seigneur.

6. Que celui qui est rapide ne fuie pas, et que le courageux ne pense pas être sauvé : vers l'aquilon près de l'Euphrate, ils ont été vaincus et sont tombés.

7. Qui est celui-ci qui monte comme un fleuve, et dont les eaux s'écoulent comme celles des torrents ?

8. L'Égypte comme un fleuve s'avance, et ses flots se remuent comme ceux des grandes rivières. Elle dit en montant : Je couvrirai la terre, je perdrai la ville et ses habitants.

9. Montez les chevaux, bondissez sur vos chars de guerre. Que les Héros s'avancent, les Ethiopiens et les Lybiens couverts de leurs boucliers, les Lydiens qui prennent et lancent les flèches.

10. Car ce jour est le jour du Seigneur, Dieu des armées, le jour de

sos : fugerunt conciti, nec respexerunt : terror undique, ait Dominus.

6. Non fugiat velox, nec salvari se putet fortis : ad aquilonem juxta flumen Euphraten victi sunt, et ruerunt.

7. Quis est iste qui quasi flumen ascendit : et veluti fluviorum, intumescunt gurgites ejus ?

8. Ægyptus fluminis instar ascendit : et velut flumina movebuntur fluctus ejus, et dicet : Ascendens operiam terram : perdam civitatem, et habitatores ejus.

9. Ascendite equos, et exultate in curribus, et procedant fortes. Æthiopia, et Libyes tenentes scutum, et Lydii arripientes, et jacentes sagittas.

10. Dies autem ille Domini Dei exercituum, dies ultionis, ut sumat

5. — *Quid igitur ?* L'armée s'avance en bon ordre au combat ; mais soudain les événements tournent d'une manière toute contraire à l'attente générale. Quoi donc ? demande le prophète : ce n'est pas une victoire, c'est une défaite. Quel n'est pas l'étonnement ! — *Fugerunt conciti*, litt. ils fuient en fuyant, hébraïsme pour ils fuient avec promptitude. — *Terror undique*. Cfr. vi, 25.

6. — *Non fugiat velox*, parceque toute sa célérité ne le sauvera pas. — *Nec salvari se putet fortis*, litt. « le fort n'échappera pas ». Cfr. Amos, II, 44, 45. — *Ad aquilonem*, Cfr. plus bas. §. 10. Carchemis est en effet au Nord de Jérusalem et de l'Égypte.

7. — Avec ce verset commence une autre strophe, où les mêmes idées sont développées avec une nouvelle vigueur et sous des images différentes, et où celui dont le prophète vient de nous dire la défaite sans le désigner, est nommé. — *Iste*, l'Égyptien. — *Quasi flumen* נַחַל est le nom égyptien du Nil ; Cfr. Is. vii, 18. xxxvii, 25. On devrait donc traduire litt. : comme le Nil. — *Veluti fluviorum*..... La marche de l'armée égyptienne est comparée à la crue annuelle du Nil. Cfr. Is. viii, 7.

8. — *Fluctus ejus*. Le Syriaque a traduit comme la Vulgate, l'Ébreu a seulement : les eaux. — *Civitatem*, singulier employé dans un

sens général et indéfini, comme viii, 46, pour désigner toutes les villes de la terre, car il est impossible d'admettre qu'il s'agisse ici de Carchemis.

9. — *Ascendite equos*. עָלוּ הַכּוֹסִים doit, semble-t-il, pour respecter le parallélisme, se traduire : Allez, c'est-à-dire, sautez, chevaux. — *Exultate in curribus*, doit se traduire aussi : devenez fous, c'est-à-dire allez rapidement, chariots. Cfr. Nah. II, 5. La Vulgate a suivi les LXX, moins énergiques que l'original. — *Procedant fortes*. Nous avons ainsi un tableau complet de l'ordre gardé par l'armée égyptienne dans sa marche : la cavalerie, les chars de guerre, enfin l'infanterie. — *Æthiopia*, כּוּשׁ, V. la note sur Is. xviii, 4. — *Libyes*, לִיבְיָ, nation africaine, qui, d'après Josephé, Antiq. I, vi, 2, habitait la Mauritanie, où Pline indique un fleuve nommé Phut. Hist. Nat. v, 4. — *Tenentes scutum*. Ce peuple était habile dans les combats corps à corps. — *Lydii*, les Hamites, du Nord de l'Afrique, célèbres pour leur habileté à tirer de l'arc et qui servaient comme troupes légères. Cfr. Ezech. xxx, 5, où ces trois nations sont désignées comme auxiliaires de l'Égypte.

10. — *Dies... Dei exercituum*. Toutes ces forces seront inutiles, car Dieu combattra contre elles, et il a choisi le jour où elles se-

vindictam de inimicis suis : devorabit gladius et saturabitur, et inebriabitur sanguine eorum; victima enim Domini Dei exercituum in terra Aquilonis juxta flumen Euphraten.

11. Ascende in Galaad, et tolle resinam, virgo filia Ægypti; frustra multiplicas medicamina, sanitas non erit tibi.

12. Audierunt gentes ignominiam tuam, et ululatus tuus replevit terram; quia fortis impegit in fortem, et ambo pariter conciderunt.

13. Verbum quod locutus est Dominus ad Jeremiam prophetam super eo venturus esset Nabuchodonosor rex Babylonis et percussurus terram Ægypti.

14. Annuntiate Ægypto, et auditum facite in Magdalo; et resonet in Memphis, et in Taphnis, dicite : Sta, et præpara te; quia devorabit gladius ea, quæ per circuitum tuum sunt.

la vengeance, où il tirera vengeance de ses ennemis. Le glaive dévorera et se rassasiera, et s'enivrera de leur sang, car c'est la victime du Seigneur, Dieu des armées, au pays de l'aquilon près de l'Euphrate.

11. Monte en Galaad, et prends du baume, vierge fille de l'Égypte : en vain tu multiplies les remèdes, il n'y a plus de guérison pour toi.

12. Les nations ont appris ta honte, et tes hurlements ont rempli la terre, parce que le fort a choqué le fort, et tous deux sont tombés par terre.

13. Parole que le Seigneur dit à Jérémie le prophète sur ce que Nabuchodonosor roi de Babylone devait venir en Égypte, et frapper les Égyptiens.

14. Annoncez à l'Égypte, faites-le entendre à Magdalo, qu'on le sache à Memphis et à Thaphnis, dites : Place-toi et prépare-toi, parce que l'épée dévorera tout ce qui l'entoure.

ront détruites. « Vocatur dies Domini in literis sacris, omnis dies quo Dominus facit quicquid vult, potentiamque suam maxime ostendit, ut dies judicii. I Cor. III, 13, v. 5; II Cor. I, 44; I Th. II, v. 2. Sic etiam omnis alius dies, quo Deus judicium aliquod exercet insigne, ut Is. II, 42, XIII, 6. » Maldonat. — *Dies ultionis... de inimicis suis.* Les ennemis de Dieu sont les ennemis de son peuple qui l'ont puni plus sévèrement que Dieu ne le voulait, et qui, à cause de cela, seront eux-mêmes punis; Is. Cfr. II, 42, XXXIV, 8. Kimchi et Fausset restreignent trop la pensée de cet endroit en disant que Dieu vengera la mort de Josias, IV Rois, XXIII, 29. — *Devorabit gladius....* personnification poétique, Cfr. Deut. XXXII, 42 et Is. XXXIV, 5. — *Victima enim Domini...* Ce passage semble imité d'Isaïe, XXXIV, 6; Cfr. Ez. ch. XXXIX, 17. — *In terra aquilonis,* Cfr. v. 6. C'est la bataille de Carchemis.

11. — *Ascende in Galaad... resinam,* Cfr. VIII, 22, et plus bas, LI, 8. L'Égypte blessée a besoin de baume pour ses plaies. — *Virgo filia Ægypti,* l'Égypte, Cfr. Is. I, 8. — *Frustra multiplicas...* Cfr. xxx, 43. La défaite de l'Égypte sera irréparable.

12. — *Ignominiam tuam,* la défaite igno-

minieuse. — *Fortis impegit in fortem.* Dans leur déroute confuse, les soldats se sont jetés les uns sur les autres, comme cela arrive quelquefois en pareille circonstance, et ont massacré sans pitié ceux qui retardaient leur fuite.

13. — Une nouvelle prédiction contre l'Égypte commence avec ce vers 1. Il est certain, d'après le titre lui-même, qu'elle est postérieure à celle qui précède; peut-être même est-elle postérieure à la prise de Jérusalem, et du temps du séjour de Jérémie en Égypte. Graf a prétendu voir une interpolation dans ce verset. Mais il est évident que l'objet des deux parties de ce chapitre n'est pas identique : dans la première partie il est question de la défaite des Égyptiens à Carchemis, dans la seconde de l'invasion de l'Égypte par Nabuchodonosor. Quant à l'accomplissement de cette prophétie, V. XLIII, 43, et Ez. ch. XXIX, 49.

14. — *In Magdalo... Memphis... Taphnis,* V. II, 46 et XLIV, 4. — *Annuntiate... auditum facite.* L'approche de l'ennemi. — *Sta et præpara te,* pour leur résister. — *Devorabit gladius ea quæ per circuitum tuum.* Le glaive, c'est-à-dire la puissance des Babyloniens, a dompté tous les peuples ses voisins, les Juifs

15. Pourquoi ton héros est-il pourri? Il n'a pas tenu tête, parce que le Seigneur l'a renversé.

16. Il a multiplié les vaincus, ils sont tombés l'un près de l'autre, et ils ont dit : Allons, retournons vers notre peuple, à la terre où nous sommes nés, à cause de l'épée de la colombe.

17. Appelez Pharaon roi d'Egypte de ce nom : Le temps a apporté le tumulte :

18. Je jure par moi-même, dit le roi dont le nom est le Seigneur des

15. Quare computruit fortis tuus, non stetit, quoniam Dominus subvertit eum.

16. Multiplicavit ruentes, ceciditque vir ad proximum suum, et dicent : Surge, et revertamur ad populum nostrum, et ad terram natalitatis nostræ, a facie gladii columbæ.

17. Vocate nomen Pharaonis regis Ægypti, tumultum adduxit tempus.

18. Vivo ego (inquit rex, Dominus exercituum nomen ejus) quoniam

les Philistins, les Edomites. L'invasion n'a pu en effet avoir lieu qu'après la conquête de ces peuples.

15. — *Quare computruit fortis tuus?* Le prophète voit déjà la ruine de l'Egypte. Le fort de l'Egypte représente ici ses guerriers, qui n'ont pas pu résister aux ennemis. Les LXX : « Pourquoi Apis, ton taureau choisi, a-t-il fui? » Le mot אֲבִירִים employé dans l'hébreu au pluriel, quoique la Vulgate l'ait rendu au singulier, signifie dans Jérémie, VIII, 16, XLVII, 3, L, 44, étalons; mais il est aussi une des épithètes données aux taureaux de Basan par le prophète, VIII, 16; Cfr. Ps. XXI, 43. On considère généralement le mot Apis des LXX comme une glose; mais, comme ils ont aussi δ μίσχος au singulier, Kennicott, Ewald, Hitzig, Graf, Nægelsbach, préfèrent cette leçon et traduisent : ton taureau. Nous ne pouvons nous ranger à leur avis, car Jérémie ne se sert jamais du singulier אֲבִיר pour désigner le taureau, mais l'emploie toujours au pluriel lorsqu'il s'agit d'étalons. Si l'on objecte que Dieu est quelquefois appelé Abir Israël, ou Abir Jacob, Gen. XLIX, 24; Is. I, 24, XLIX, 26, etc., nous répondrons, avec Keil, que cette épithète de Jébovah tout puissant ne peut s'appliquer aux images sans force d'Apis. Le sens de l'hébreu, bien rendu par le Targum, est donc : « Pourquoi chacun de tes foris, c'est-à-dire de tes guerriers, est-il tombé? » — *Non stetit...* Ce n'est pas la faiblesse des Egyptiens, ni le courage des Chaldéens qui a amené ce résultat, mais bien la volonté et l'ordre de Dieu. XXXII, 30; Ps. XVII, 40.

16. — *Multiplicavit, Dieu.* — *Ceciditque vir...* ils tombent les uns sur les autres en fuyant, V. plus haut, v. 42. — *Et dicent.* Suivant Kimchi, ce sont les étrangers venus en Egypte dans l'espoir qu'ils y seraient en sûreté; suivant Jarchi, Rosenmüller, Payno Smith, ce sont les mercenaires employés dans

l'armée égyptienne; d'après Hitzig, Graf, Keil, ce sont tous les étrangers qui vivent en Egypte, soit pour leur commerce, soit pour tout autre motif. — *A facie gladii columbæ,* Voir la note sur XXV, 38. Les LXX : μαχίρας Ἐλληνικῆς. Théodoret, interprétant cet endroit d'après eux, conclut que le prophète prédit tout à la fois et l'expédition de Nabuchodonosor et celle d'Alexandre.

17. — *Vocate...* Sur ce passage dont le sens est tout différent de celui du texte massorétique, voici l'explication de Maldonat, qui semble la plus claire : « scilicet tempus a Deo constitutum (hoc enim significat אֲבִירִים) tumultum et magnam illi calamitatem afferet; genus est prophetiæ, quod nominum impositione constat, qua, quod venturum est declaratur, sicut Abram vocatus est Abraham, quia pater futurus erat multarum gentium ». Is. I, 3, donne de même à son fils un nom composé significatif. L'hébreu est l'objet de nombreuses interprétations, que nous ne pouvons reproduire ici, non plus que les discussions auxquelles il a donné lieu. Voici la traduction de Movers, de Nægelsbach et de Keil : « Ils crient là (dans leur patrie) : Pharaon, roi d'Egypte est perdu : il a laissé passer le temps convenable; » cette traduction semble rendre le mieux les mots : אֲבִירִים שָׁמַיִם קָרָא... קָרָא שָׁמַיִם. Les LXX : Καλέσατε τὸ ὄνομα Φαραὼ Νεχαῶ... Σαὼν ἐσθεὶ ἐμωθῶ. Le syriaque se rapproche de la Vulgate. Cette concordance des trois versions, grecque, syriaque, latine, à voir dans les derniers mots un nom prophétique de Pharaon est de nature, dit Payne Smith, à leur accorder ici plus d'autorité qu'à l'hébreu massorétique, qui aurait suivi une mauvaise leçon. J. D. Michaels, Ewald, Hitzig, Graf préfèrent aussi la leçon adoptée par la Vulgate.

18. — *Vivo ego.* Dieu confirme, par un serment, la nouvelle de la venue du destructeur en Egypte. — *Rex,* le roi par excellence,

sicut Thabor in montibus, et sicut Carmelus in mari, veniet.

19. Vasa transmigratonis fac tibi habitatrix filia Ægypti; quia memphis in solitudinem erit, et deseretur, et inhabitabilis erit.

20. Vitula elegans atque formosa Ægyptus; stimulator ab Aquilone veniet ei.

21. Mercenarii quoque ejus qui versabantur in medio ejus, quasi vituli saginati versi sunt, et fugerunt simul, nec stare poterunt; quia dies interfectionis eorum venit super eos, tempus visitationis eorum.

armées, qu'il viendra comme le Thabor entre les montagnes, et comme le Carmel sur la mer.

19. Prépare tes provisions pour l'exil, fille habitante de l'Égypte; parce que Memphis sera réduite en désert, sera abandonnée, et sera inhabitable.

20. L'Égypte est une génisse belle et agréable; le taon viendra du Nord contre elle.

21. Ses mercenaires qui étaient au milieu d'elle comme des veaux engraisés, se sont tournés, et ont fui sans pouvoir résister, car le jour des massacres était venu, le temps où Dieu devait les visiter.

c'est-à-dire Jéhovah, comme l'indiquent les mots suivants; Cfr. XLVIII, 15, LI, 57; Zach. XIV, 16, 17. — *Sicut Thabor... veniet.* Comme le Thabor qui domine toutes les montagnes environnantes, et comme le Carmel qui surveille la mer, ainsi viendra le dévastateur de l'Égypte, le roi de Babylone. C'est la puissance de Nabuchodonosor, qui l'emporte sur celle de tous les autres rois qui forme le point de comparaison. Le Thabor, LXX: Ἰτασόριον, s'élève, dit Robinson. Bibl. Researches. t. III. p. 214, en forme de cône tronqué, jusqu'à la hauteur de 4,350 pieds environ au dessus de la plaine d'Esdréon et de 4,805 pieds au dessus du niveau de la mer; il surpasse de beaucoup toutes les collines du voisinage, et de son sommet on découvre de tous côtés un panorama très-étendu. Le Carmel s'étend sur une distance de plus de trois milles et vient se terminer au bord de la Méditerranée par un promontoire hardi qui domine la mer d'au moins 500 pieds.

19. — *Vasa transmigratonis fac tibi,* prépare tout ce qui est nécessaire pour l'exil; Cfr. Ezech. XII, 3. — *Habitatrix filia Ægypti.* C'est à la population de l'Égypte, actuellement dans le repos et la sécurité, et qui va être emmenée en exil que s'adresse cette apostrophe. — *Memphis,* capitale de l'Égypte, V. XLIV, 1. — *Deseretur,* בַּצְרָה, peut signifier sera brûlée ou sera désolée. LXX: καὶ ἀποθήσεται οὐαί.

20. — *Vitula... Ægyptus.* Image de l'Égypte, qui, comme une belle génisse, mène une vie plantureuse et paisible dans une terre fertile. Cfr. plus bas, L, 14; Is. xv, 5. Osée, x, 11. On se rappelle la « juvencula formosa » des Géorgiques, III, 219. — *Elegans atque formosa,* יְפֵה־פִּיהַי, non pas belle de figure,

comme on l'a quelquefois traduit, mais très-belle, adjectif formé du Poual de יָפֵה. LXX: κεκαλλωπισμένη. — *Stimulator.* Nabuchodonosor, qui fera sortir les Égyptiens de leur pays, comme on chasse une génisse du milieu d'un pré. Cornel. à Lap. et Sacy. קָרִיץ, qui ne se lit que dans cet endroit, est, d'après Schultens, Rødiger et Keil, le taon,

Asper, acerba sonans, quo tota exterrita silvis
Diffugiunt armenta, furit mugitibus æther concussus.

suivant la belle description de Virgile, Georg. III, 147. Cette image du taon correspond à celle de l'abeille, employée par Isaïe, VII, 18. — *Veniet ei,* בָּא בָּהּ, répétition emphatique qui montre la certitude de l'invasion. Il est possible cependant qu'à cause de l'accord des LXX, du Targum, de l'Arabe, du Syriaque, de la Vulgate, il faille lire בָּאֵהָּ. Rosenmüller et Payne Smith se prononcent fortement pour cette leçon.

21. — *Mercenarii... ejus.* Les Ioniens et les Cariens dont Psammétique se servit pour établir sa domination sur l'Égypte. Hérodote, II, 163, nous apprend qu'Apries en avait 30,000 à sa solde. — *Quasi vituli saginati.* Nous avons ici une preuve frappante de la connaissance directe et personnelle qu'avait Jérémie de l'état de choses qu'il mentionnait. Apries ou Ephree, XLIV, 30, avait en effet établi ces mercenaires au milieu de l'Égypte, dans les terres fertiles avoisinantes. Bubaste, leur avait donné des privilèges de toute sorte, et en avait fait, suivant l'énergique expression du Prophète, des veaux à l'engrais. Il les choyait si bien qu'il ne les employa pas dans sa guerre contre Cyrene, mais envoya à leur place des soldats indigènes. Comme nous l'avons vu, XLIV, 30, ce

22. Sa voix retentira comme celle de l'airain. Ils se précipiteront avec une armée, et avec des cognées ils viendront contre elle, comme ceux qui abattent des arbres.

23. Ils abattront, dit le Seigneur, sa forêt innombrable : ils se multiplient plus que les sauterelles, ils sont innombrables.

24. La fille d'Égypte est couverte de confusion, et livrée aux mains du peuple de l'aquilon.

25. Le Seigneur des armées, Dieu d'Israël, a dit : Je vais visiter le tumulte d'Alexandrie, Pharaon et l'Égypte, ses dieux et ses rois, Pharaon et ceux qui se confient en lui.

22. Vox ejus quasi æris sonabit ; quoniam cum exercitu properabunt et cum securibus venient ei, quasi cadentes ligna.

23. Succiderunt saltum ejus, ait Dominus, qui supputari non potest ; multiplicati sunt super locustas, et non est eis numerus.

24. Confusa est filia Ægypti, et tradita in manus populi Aquilonis.

25. Dixit Dominus exercituum Deus Israel : Ecce ego visitabo super tumultum Alexandriæ, et super Pharaonem, et super Ægyptum, et super deos ejus, et super reges ejus, et super Pharaonem, et super eos qui confidunt in eo.

fut leur révolte qui coûta à Apriès sa couronne. Amasis, son successeur, eut bien soin de ne pas toucher à leurs privilèges, et même se confia plus entièrement encore à leur garde. Payne Smith. — *Versi sunt et fugerunt...* 5. — *Dies interfectionis eorum*, Cfr. D ut. xxxii, 35; Jer. xviii, 47. — *Tempus visitationis eorum*, Cfr. x, 45, xi, 23, xxiii, 42, l. 27.

22. — L'image change ici et c'est sous une autre figure que le Prophète nous représente la destruction de la puissance de l'Égypte. — *Vox ejus quasi æris sonabit*. Les plaintes de l'Égypte auront le retentissement de l'airain. S. Jérôme a la נהשת au lieu de נחש que donne le texte massorétique : « sa voix vient comme (celle du) serpent ». La Vulgate est conforme ici au syriaque. Une comparaison analogue de Jérémie, xlvi, 36, donne de la probabilité à cette leçon, à laquelle le Targum et les LXX sont contraires. Pour plusieurs commentateurs, la comparaison de l'hébreu semble préférable, comme rappelant mieux le sifflement du serpent qui s'enluit, à travers la forêt, devant les bûcherons qui l'abattent. — *Properabunt*, les Chaldéens. — *Cum securibus venient*. Inutile de penser aux haches de bataille dont les Massagètes, les Scythes, les Perses et d'autres nations se servaient. Herod. i, 245, iv, 70, vii, 64; Xenophon, Cyropédie. i, 2, 9; les haches ne sont ici que le type des armes meurtrières en général. Keil. — *Ligna*. Souvent la multitude du peuple est comparée à une forêt, Jer. xxi, 44; Is. x, 48 et suiv., 33 et suiv.

23. — *Succiderunt*, préterit prophétique,

les Chaldéens couperont. — *Saltum ejus*, la forêt de l'Égypte, la comparaison se continue. — *Qui supputari non potest*. D'après les meilleurs commentateurs, Maldonat, Rosenmüller, Keil, ces mots se rapportent à l'armée chaldéenne qui était innombrable; la seconde partie du verset revient sur cette idée et la développe. — *Super locustas*, כַּמְאֲרָבָה, « quæ a copia nomen habent, quum non fecundius ullum sit animal. » Bochart.

24. — *Filia Ægypti*, les habitants de l'Égypte, comme 5. 49. Les images des versets précédents font place ici à une prophétie clairement exprimée.

25. — *Visitabo*, je punirai, expression que nous avons souvent rencontrée. — *Super tumultum Alexandriæ*, la foule, la multitude, le peuple qui habite Alexandrie. אֲמֹן כֹּנָה, l'Amon de No, comme Ezech. xxx, 45, et Nah. iii, 8. Ammon-Râ est le roi des dieux et le créateur du monde; il avait son temple à No, abréviation de No Amon, « habitation d'Amon »; tel est le nom sacré de Thèbes, la Διο; πόλις des Grecs. Le temple magnifique qu'Amon avait dans cette ville fut détruit par Cambyse. S. Jérôme a suivi dans sa traduction le Targum. Dom Calmet avait déjà relevé l'erreur commise ici et rappelé qu'Alexandrie ne fut bâtie qu'en 331 avant Notre-Seigneur. Maldonat et Cornelius croient à tort que No était le nom ancien d'Alexandrie. — *Deos ejus*. Chaque ville d'Égypte avait sa divinité spéciale. — *Reges ejus*, les gouverneurs des différentes provinces de l'Égypte. Keil entend par là, avec moins de probabilité toute la suite des rois égyptiens. — *Eos qui*

26. Et dabo eos in manus quæren-
tium animam eorum, et in manus
Nabuchodonosor regis Babylonis, et
in manus servorum ejus; et post
hæc habitabitur sicut diebus pristi-
nis, ait Dominus.

27. Et tu ne timeas, serve meus
Jacob, et ne paveas, Israel; quia
ecce ego salvum te faciam de lon-
ginq̄uo, et semen tuum de terra ca-
ptivitatis tuæ; et revertetur Jacob,
et requiescet, et prosperabitur; et
non erit qui exterreat eum.

Isai. 43, 1 et 44, 2.

28. Et tu noli timere, serve meus
Jacob, ait Dominus; quia tecum ego
sum, quia ego consumam cunctas
gentes ad quas ejeci te; te vero non
consumam, sed castigabo te in judi-
cio, nec quasi innocenti parcam tibi.

26. Je les livrerai aux mains de
ceux qui cherchent leur vie, aux
mains de Nabuchodonosor roi de Ba-
bylone, et aux mains de ses servi-
teurs. Et après cela l'Égypte sera
habitée comme aux anciens jours,
dit le Seigneur.

27. Et toi, mon serviteur Jacob,
ne crains pas, et toi, Israël, n'aie pas
peur, parce que je te sauverai de
loin, et je sauverai ta race de la
captivité. Jacob reviendra, il re-
posera en paix, il prospérera, et
personne ne l'effraiera.

28. Et toi, ne crains pas, Jacob
mon serviteur, dit le Seigneur, parce
que je suis avec toi, car je perdrai
tous les peuples vers lesquels je t'ai
chassé; toi, je ne te perdrai pas, mais
je te châtierai équitablement, tou-
tefois je ne t'épargnerai pas comme
si tu étais innocent.

CHAPITRE XLVII

Prophétie contre les Philistins, (v. 4-7).

1. Quod factum est verbum Do-
mini ad Jeremiam prophetam contra

1. Parole du Seigneur qui fut
adressée à Jérémie le prophète

confidunt in eo, les Juifs qui si longtemps
avaient placé leur confiance dans l'Égypte et
non dans Jéhovah. Cfr. Ps. cXLV, 2.

26. — *Post hæc*. La durée de cette dévasta-
tion de l'Égypte est fixée d'une manière plus
précise à quarante ans, par Ezéch. xxix, 44-44.
Cette calamité ne sera que passagère et
l'Égypte retrouvera ensuite son ancienne
prospérité. Selon Keil, il faut voir ici une
promesse messianique. Les LXX ont omis
tout ce verset.

27. Ces deux versets ont une liaison étroite
avec ce qui précède. Au v. 25, les Juifs, qui
se confient en Pharaon, sont avertis que le
Seigneur, lorsqu'il punira l'Égypte, les pu-
nira aussi; mais ce châtiment ne durera pas
et les destinées promises au véritable peuple
de Dieu suivront leur cours. Une pareille pro-
messe de salut s'en insère aussi à la suite

des menaces contre Babylone, L, 4-7, 19-20,
LI, 5, 6, 40, 33, 36, 45, 46, 50. — Cfr. xxx, 40,
où se trouvent des promesses analogues, et
Is. XLIII, 4, XLIV, 2.

28. — *Consumam*, je détruirai entièrement
mes ennemis; quant à toi je ne te détruirai
pas, comme je te l'ai promis, iv, 27. — *Ca-
stigabo te in judicio*, c'est-à-dire avec modé-
ration, comme un père et non comme un
ennemi: « sæpe adnotavimus nomen judicii,
cum furori et iræ opponitur, misericordiam,
lenitatemque significare, ut supra, viii, 7,
x, 24, xxx, 41. » Maldonat. — *Nec quasi in-
nocenti*. Je te punirai cependant parce que tu
n'es pas entièrement innocent, mais que tu as
péché.

CHAP. XLVII. — 4. — *Palæstinos*. V. la
note sur Is. XIV, 29. — *Antequam percuteret
Pharao Gazam*. Notre ignorance de l'histoire

contre les Philistins, avant que Pharaon frappât Gaza :

2. Voici ce que dit le Seigneur : Voici que des eaux s'élèvent de l'aquilon, elles seront comme un torrent qui inonde, elles couvriront la terre et tout ce qu'elle contient, les villes et ceux qui les habitent. Les hommes crieront et les habitants de la terre hurleront.

3. A cause du bruit des armes et des guerriers, de l'agitation de leurs chariots, et de la multitude de leurs roues. Les pères n'ont pas regardé leurs fils, dont les bras étaient abatus,

Palestinos, antequam percuteret Pharaon Gazam ;

2. Hæc dicit Dominus : Ecce aquæ ascendunt ab Aquilone, et erunt quasi torrens inundans, et operient terram et plenitudinem ejus, urbem et habitatores ejus ; clamabunt homines, et ululabunt omnes habitatores terræ,

3. A strepitu pompæ armorum, et bellatorum ejus, a commotione quadrigarum ejus, et multitudine rotarum illius. Non respexerunt patres filios manibus dissolutis.

de ces temps nous empêche, dit Payne Smith, de résoudre les difficultés que nous offre cette indication chronologique. Quel Pharaon conquit Gaza ? Et quant cette conquête eût-elle lieu ? Hérodote, II, 159, nous apprend que Nécho défait les Syriens à Magdolum et prit Cadytis, grande ville de Syrie. Ailleurs, III, 5, il ajoute que Cadytis était aussi grande que Sardes. Hitzig et quelques commentateurs identifient Magdolum avec Megiddo, et Cadytis avec Gaza. Mais la première de ces identifications semble bien n'être qu'une pure méprise. Quant à Cadytis, c'est certainement Jérusalem, qui, en dialecte aramitique, était appelée Cadushta, la *Sainte cité*, qualification que nous n'avons aucune raison d'appliquer à Gaza. En outre, dit Hérodote, Nécho offrit à Apollon les habits qu'il portait durant ces succès ; ce qui semble indiquer que ces victoires sont assez rapprochées l'une de l'autre. Au contraire ceux qui identifient Cadytis avec Gaza, placent la conquête de cette ville quatre ans plus tard, pendant la retraite de Nécho, après sa défaite à Carchemis. Et il n'est pas probable qu'un roi ait porté les mêmes habits pendant quatre ans, et les ait gardés pendant deux expéditions. D'ailleurs les notions que nous trouvons sur ce point dans Hérodote sont trop incertaines pour en tirer une interprétation. Mais est-il aussi probable, comme l'ajoute Payne Smith, que, malgré sa défaite de Carchemis, Nécho fût assez fort pour prendre Gaza dans sa retraite ? Et comment avait-il laissé sur ses dernières une aussi forte place ? Selon cette interprétation, les mots « avant que Pharaon prit Gaza », fixeraient l'époque de cet événement après la bataille de Carchemis. La dévastation de la Phénicie, mentionnée au v. 4, est évidemment connexe avec le siège de Tyr plutôt qu'avec celui de Gaza. Les renseigne-

ments fournis par IV Rois, XXIV, 7, s'opposent à cette hypothèse. Aussi Keil pense-t-il que le Pharaon dont il est question ici n'est pas Nécho, mais son successeur Ephree. Cette hypothèse avait déjà été suggérée par Rashi et par Perizonius. Il est certain qu'entre 574 et 569 la flotte d'Ephree, équipée par des Grecs, battit la flotte phénicienne au service des Chaldéens ; son armée de terre prit Sidon et les autres villes de la côte. Maspero, *Histoire ancienne*, p. 505. N'est-il pas supposable qu'à cette époque Gaza subit le sort des autres villes phéniciennes ? — *Gazam*, V. plus haut, XXV, 20.

2. — *Aquæ ascendunt*. L'armée ennemie est comparée aux eaux d'un fleuve qui passe par dessus ses rives, et inonde le pays, ses villes et tous ses habitants. Cette image se rencontre fréquemment : XLVI, 7, 8, l'armée égyptienne est comparée aux flots de l'Euphrate. — *Ab aquilone*. Il faut entendre ces mots, comme XLVI, 20, et I, 43, 44 ; il ne s'agit pas, dans la pensée du prophète, des Égyptiens, mais des Chaldéens. — *Torrens inundans*. En Palestine, les cours d'eau ne sont pas des fleuves paisibles, mais de véritables torrents qui, presque secs pendant l'été grossissent tout d'un coup durant la saison des pluies ; Cfr. Is. xxx, 23, LXVI, 42. — *Terram et plenitudinem ejus...* VIII, 16.

3. — *Armorum* n'est pas dans l'hébreu. — *Bellatorum ejus*, צבאיו, de ses forts chevaux comme VIII, 16. Ce bruit, comme le dit Kimchi, est produit par les chevaux qui, courant, frappent la terre de leurs sabots. — *Non respexerunt...* La terreur, produite par le bruit de l'arrivée des Chaldéens, est telle qu'un père en fuite ne se retournera pas pour s'assurer si son fils échappe ou non au danger. — *Manibus dissolutis*, à cause de leur grand peur.

4. Pro adventu diei in quo vastantur omnes Philistiim, et dissipabitur Tyrus, et Sidon cum omnibus reliquis auxiliis suis; depopulatus est enim Dominus Palæstinos, reliquias insulæ Cappadociæ.

5. Venit calvitium super Gazam; conticuit Ascalon, et reliquiae vallis earum; usquequo concideris?

6. O mucro Domini! usquequo non quiesces? Ingredere in vaginam tuam, refrigerare, et sile.

7. Quomodo quiescet, cum Dominus præceperit ei adversus Ascalonem, et adversus maritimas ejus regiones, ibique condixerit illi?

4. A cause de l'arrivée du jour où tous les Philistins seront ruinés, et où Tyr et Sidon seront détruites avec tout ce qui viendra à leur secours. Car le Seigneur a dévasté les Philistins, les restes de l'île de Cappadoce.

5. La calvitie est venue sur Gaza. Ascalon s'est tue avec ce qui lui reste de sa vallée. Jusqu'à quand vous ferez-vous des incisions?

6. O épée du Seigneur, ne te reposeras-tu donc jamais? Rentre en ton fourreau, refroidis-toi, et tais-toi.

7. Comment se reposerait-elle, puisque le Seigneur lui a commandé d'attaquer Ascalon, et tous les pays maritimes, et qu'il lui a prescrit ce qu'elle y doit faire?

4. — *Pro adventu diei... Philistiim*, parce que le jour fixé par Dieu pour la destruction des Phéniciens est arrivé. — *Tyrus et Sidon*. Sur ces villes, V. Is. xxiii, 4, et suiv. — *Cum omnibus reliquis auxiliis suis*, les Philistins qui pouvaient aider ces villes dans leur résistance aux Chaldéens. Hitzig a voulu sans raison voir une glose dans ces mots. — *Reliquias insulæ Cappadociæ*, la Phénicie ne sera pas seule détruite, mais les îles de Cappadoce partageront le même sort. Hébr. : *אי כפתור*, la côte de Caphtor. Suivant le Deut. ii, 23; Amos. ix, 7, les Philistins étaient venus de Caphtor; les restes de l'île ou de la côte de Caphtor peuvent signifier « ce qui restera encore des Philistins venus de la côte de Caphtor, » dans Amos, i, 8. Quant à Caphtor, les opinions, sont partagées, dit Keil : celle qui prévaut voit dans Caphtor le nom de l'île de Crète. D'autres y voient les côtes du Delta, mais expliquent le nom d'une manière différente. Dietrich le dérive de l'égyptien Kahpet-Hôr, district de Hôr, qu'il place aux environs de la ville de Bato, non loin de la bouche Schennytique du Nil.

5. — *Calvitium*, c'est-à-dire un grand deuil et une grande calamité. Les Juifs et leurs voisins avaient en effet l'habitude de se raser la tête, dans un grand deuil, Deut.

xiv, 4; Is. xv, 2, xxii, 42, 37; Ezech. vii, 48; Amos. viii, 10. Kimchi entend ce mot dans le sens de spoliation et de pillage; mais le premier sens, donné par Maldonat et presque tous les modernes, est plus probable; Cfr. xvi, 6. — *Conticuit Ascalon*. L'interprétation de la Vulgate est aussi acceptable que celle donnée par quelques interprètes : elle a été détruite ou dévastée. Cfr. Is. vi, 5. LXX : *ἀπεβήθη*. Sur Ascalon, V. xxv, 20. — *Vallis eorum*, le pays est en effet plat et bas, et le mot *בבוק* a souvent la signification de plaine, Jos. xvii, 46, etc., aussi bien que celle de vallée. LXX : *Ἐβατέτη*, leçon peu acceptable, car à l'époque de l'invasion chaldéenne, il n'y avait plus d'Anakim dans ce pays. — *Usquequo concideris?* Jusqu'à quand te feras-tu des incisions sur la peau, à la manière de ceux qui sont en deuil; Cfr. xvi, 6. III Rois, xviii, 28, etc.

6. — *O mucro Domini...* Le prophète, parlant au nom des Philistins, demande la fin de ces malheurs. — *Refrigerare*, très-belle image que n'ont ni l'hébreu *הרגיע*, ni les LXX : *ἐνέπαισαι*. — *Sile*. LXX : *ἐπάθητι*.

7. — Mais cette prière ne peut être exaucée, car Dieu a pris là dessus une immuable résolution. — *Condixerit*. Dieu a fixé le temps auquel sa justice doit s'accomplir.

CHAPITRE XLVIII

Prophétie contre Moab. La ruine ira d'une ville à l'autre, (xx. 4-5). — Invitation à fuir, sans pourtant que le prophète annonce que la fuite procurera le salut, (xx. 6-10). — Sous l'image du vin qui n'a jamais été changé de vase, le sort de Moab est prédit, (xx. 11-17). — Nouvelle proclamation de la destruction de Moab, (xx. 18-25). — Raison pour laquelle Dieu punit ce peuple : son orgueil, (xx. 26-30). — Moab sera entièrement détruit, (xx. 31-35). — Lamentation sur cette destruction, (xx. 36-42). — Le sort de Moab est inévitable, (xx. 43-47).

1. Voici ce que le Seigneur des armées, Dieu d'Israël, dit contre Moab : Malheur à Nabo, parce qu'elle a été détruite et confuse. Cariathaïm a été prise, la forte a été couverte de confusion et elle a tremblé.

2. Moab ne se glorifiera plus d'Hesebon. On a décidé son malheur. Venez, exterminons-la du nombre des

1. Ad Moab hæc dicit Dominus exercituum, Deus Israel : Væ super Nabo, quoniam vastata est, et confusa: capta est Cariathaim; confusa est fortis, et tremuit.

2. Non est ultra exultatio in Moab contra Hesebon: cogitaverunt malum. Venite, et disperdamus eam de

CHAP. XLVIII. — 1. — *Ad Moab.* Sur Moab, V. la note à Isaïe, xv, 4. Amos, II, 4-3 et Isaïe, xv et xvi, avaient, avant Jérémie, menacé Moab de destruction à cause de l'hostilité que ce peuple avait témoignée contre Israël. Aucun renseignement historique relatif à l'accomplissement de ces menaces ne nous est parvenu. C'est l'arrivée des Chaldéens en Palestine qui doit commencer cette ruine. Ce jour a été prédit non-seulement par Amos et Isaïe, mais encore par Balaam, Nomb. xxiv, 47. Jérémie s'appuie sur quelques-unes de ces anciennes prédictions qui n'ont pas encore, à l'époque où il parle, été accomplies, mais qui étaient sur le point de l'être. Il prend pour base de ses oracles ceux d'Isaïe, les combine avec des réminiscences d'Amos et de Balaam relatives aussi bien à tout le monde païen qu'à Moab. Il compose ainsi une prophétie complète de la ruine qui va atteindre ce peuple ennemi d'Israël. Les rationalistes se sont exercés à l'envi sur ce chapitre. Gesenius le déclare diffus et insipide; Meyers et Hitzig en retranchent un assez grand nombre de versets qu'ils attribuent à une main postérieure; mais Hitzig rejette des passages dans lesquels Meyers reconnaît la marque particulière et le style de Jérémie; ce qui prouve une fois de plus la valeur du procédé critique des rationalistes allemands. Graf s'exprime plus raisonnablement sur ce point : « Les passages empruntés à d'autres auteurs sont tellement entrelacés avec ce qui appartient en propre à Jérémie,

que nous ne pouvons les supprimer, sous prétexte d'interpolation postérieure, sans détruire le tout... D'un autre côté, dans ce qui est propre à Jérémie, et aussi dans plusieurs des adaptations des passages empruntés, on reconnaît si nettement la manière de Jérémie, qu'il n'y a pas moyen de ne pas reconnaître que tout ce chapitre est bien de lui. » — *Nabo*, non pas la montagne, mais la ville de ce nom, V. Is. xv, 2. — *Cariothaim*, hebr. « Qiriathaim », mentionnée dans la Gen. xv, 5, était, d'après l'Onomasticon d'Eusèbe, à dix milles Ouest de Medaba; le village actuel de Kereyat occupe, d'après Dietrich, l'emplacement de cette ancienne ville. — *Fortis*, הַרְשֵׁבָה, « la hauteur, la haute forteresse », se rapporte, suivant Graf et Payne Smith, à quelque forteresse spéciale, peut-être à la principale du pays, Qir-Heres, v. 34. Suivant Keil, ce mot désigne plutôt la contrée montagneuse de Moab, dans laquelle se trouvent les deux villes qui viennent d'être mentionnées.

2. — *Non est... malum.* Comme le dit Maldonat, après de nombreux commentateurs catholiques, la ponctuation actuelle de la Vulgate est vicieuse; elle doit être ainsi modifiée : *Non est ultra exultatio in Moab, contra Hesebon cogitaverunt malum.* Moab n'a plus aucun sujet de se glorifier. Quant à Hesebon, V. Is. xv, 4. Il y a dans l'hébreu un jeu de mots intraduisible : הַשְׁבוּ בְּהַשְׁבוֹן. A cette époque, Hesebon était la frontière nord de Moab; c'est pour cela que les ennemis commencent par l'attaquer. — *Venite, dis-*

gente; ergo silens conticesces, sequeturque te gladius.

3. Vox clamoris de Oronaim; vastitas et contritio magna.

4. Contrita est Moab; annuntiate clamorem parvulis ejus.

5. Per ascensum enim Luith plorans ascendet in fletu; quoniam in descensu Oronaim hostes ululatum contritionis audierunt;

6. Fugite, salvate animas vestras; et eritis quasi miricæ in deserto.

7. Pro eo enim quod habuisti fiduciam in munitionibus tuis, et in thesauris tuis, tu quoque capieris: et ibit Chamos in transmigrationem, sacerdotes ejus, et principes ejus simul.

Supr. 17, 6.

peuples: tu deviendras donc silencieuse, et l'épée te poursuivra.

3. Le bruit des cris d'Oronaim, un pillage et une grande ruine.

4. Moab est détruite; que le cri en parvienne jusqu'à ses petits-enfants.

5. Par la colline de Luith elle montera toute en pleurs, parce que les ennemis ont entendu dans la descente d'Oronaim le hurlement de sa défaite.

6. Fuyez, sauvez vos âmes, et cachez-vous comme une bruyère dans le désert.

7. Parce que tu as eu confiance dans tes fortifications et dans tes trésors, toi aussi tu seras prise; et Chamos sera emmené en exil avec ses prêtres et ses princes.

perdamus eam de gente. Une expression semblable se trouve Ps. LXXIX, 5. — *Silens conticesces.* בִּדְבָרָן תִּדְבָרָן. Le « Madmen » de l'hébreu est-il un nom propre? ou faut-il le traduire comme le fait la Vulgate, ou selon un autre sens possible aussi, proposé par Venema et Hitzig: « tu seras détruite (et tu deviendras comme) un tas de fumier ». Si on ne connaît pas de ville du nom de Madmen dans le pays de Moab, ce n'est pas une preuve qu'il n'en existait pas. Ce nom est assez commun, dit Keil, qui cite Madmena, dans la tribu de Benjamin, Is. x, 34, et Madmanna dans celle de Juda, Jos. xv, 34. Il y a encore ici dans l'hébreu un jeu de mots qui donne de la probabilité à l'existence d'une ville ainsi nommée. — *Sequeturque te gladius*, le glaive, c'est-à-dire l'ennemi, te poursuivra, poursuivra tes habitants dans leur fuite.

3. — *Vox* .. On entend les cris que poussent les habitants d'Oronaim pillés et tués. — *Oronaim*, V. Is. xv, 5.

4. — *Contrita est Moab.* Peut-être ne s'agit-il ici que de la ville appelée par Is. xv, 4, Ar-Moab; peut-être y est-il question de tout le pays de Moab. — *Annuntiate clamorem parvulis ejus*, litt. « ses petits enfants poussent un cri ». LXX: ἀναγγέλατε εἰς Ζογόρα. Ewald préfère cette leçon et traduit: ils ont fait entendre leur cri jusqu'à Zohâr, la Segor d'Is. xv, 5; mais Jérémie écrit צִנְרָ et non צִנְרָה. Jer. xl, 34, et il n'y a pas de raison de s'écarter ici de l'hébreu.

5. — Les habitants fuient, en se lamentant,

vers le Sud, devant les conquérants qui avancent par le Nord. Ce passage est évidemment inspiré de celui d'Isaïe. xv, 5. — *Luith... Oronaim*, V. Is. *ibid.* — *Hostes* n'a pas été traduit par les LXX.

6. — *Fugite*, vous, Moabites, car c'est le seul moyen qui vous reste de sauver votre vie. — *Quasi myricæ in deserto*, V. xvii, 6; les LXX traduisent ce passage d'une manière différente de l'endroit auquel nous venons de renvoyer: ὡς περ ὄνος ἀγριος ἐν ἐρήμῳ. צִנְרָה ne peut pas être ici un nom de ville, car ni l'Aroer de la tribu de Ruben, ni celui de la tribu de Gad n'étaient dans le désert, et la comparaison des fugitifs à une ville n'aurait guère de sens. Keil.

7. — Tous les efforts, tous les trésors des Moabites ne les sauveront pas du sort qui les attend. — *Munitionibus tuis*, בְּמִצְוֹתַי, tes œuvres, tes travaux, tout ce que Moab a entrepris. Dahler traduit ce mot par « idoles », en s'appuyant sur Deut. iv, 28 et Ps. cxiv, 4. — *Chamos*, כְּמוֹשׁ, qu'on ne lit qu'ici est peut-être une faute de copiste pour כְּמוֹשׁ, principale divinité des Moabites, adoré comme le roi et le dieu de la guerre par son peuple; V. Nomb. xxi, 29, et la stèle de Mesha. — *In transmigationem.* L'idole va en captivité quand les vainqueurs l'emportent comme trophée de leur victoire; Cfr. xlix, 3; Amos, i, 15; Os. x, 5, 6. — *Sacerdotes ejus et principes ejus.* Les Moabites sont appelés, Nomb. xxi, 29, le peuple de Chamos; aussi les princes de Moab sont-ils appelés ici les princes

8. Le pillard viendra contre toute ville, et aucune ville ne sera sauvée. Les vallées seront pillées, et les campagnes seront ravagées, parce que le Seigneur l'a dit.

9. Donnez des fleurs à Moab; toute florissante, elle sera emmenée captive; ses villes seront désertes et inhabitables.

10. Maudit celui qui fait l'œuvre de Dieu frauduleusement, et maudit celui qui empêche son épée de verser le sang.

11. Moab dès sa jeunesse a été fertile, il s'est reposé sur sa lie; on ne l'a pas fait passer de vase en vase, et il n'a pas été emmené en captivité. C'est pourquoi son goût lui est demeuré, et son odeur n'a pas été changée.

12. C'est pourquoi les jours vien-

8. Et veniet prædo ad omnem urbem, et urbs nulla salvabitur; et peribunt valles, et dissipabuntur campestria; quoniam dixit Dominus:

9. Date florem Moab, quia florens egredietur; et civitates ejus desertæ erunt, et inhabitabiles.

10. Maledictus qui facit opus Domini fraudulenter; et maledictus qui prohibet gladium suum a sanguine.

11. Fertilis fuit Moab ab adolescentia sua, et requievit in fœcibus suis; nec transfusus est de vase in vas, et in transmigratiorem non abiit; idcirco permansit gustus ejus in eo; et odor ejus non est immutatus.

12. Propterea ecce dies veniunt,

de Chamos et mentionnés à côté de ses prêtres.

8. — *Peribunt valles*, ce que le Targum explique : ceux qui habiteront dans la vallée périront. — *Campestria*, litt. « la plaine », dont le pays de Moab était principalement composé, Jos. xxiii, 46, 47 24; Nomb. xiii, 1, xxvi, 63, xxxvi, 43.

9. — *Date florem Moab... egredietur*. « Sinite nunc Moab florere quia adhuc florens, antequam ad fructum perveniat, in captivitate ibit. » Maldonat. Suivant Sanchez et autres : Donnez une fleur à Moab pour qu'il sache qu'il sera aussi vite ruiné qu'une fleur se flétrit. Mais cette explication trop subtile ne vaut pas celle de Maldonat.....
 « donnez des ailes à Moab pour qu'il puisse fuir et s'en aller. » C'est le seul sens possible de ce passage, que les anciennes versions n'ont pas bien rendu. Targum : Enlevez la couronne de Moab; Syriaque : donnez une couronne à Moab; LXX : δότε σφηκτον τῇ Μωάβ.

10. — *Maledictus... fraudulenter*. Ces paroles sont adressées aux Chaldéens. L'ouvrage du Seigneur, c'est-à-dire l'œuvre ordonnée par le Seigneur est la destruction de Moab. Le prophète maudit l'ennemi qui ne travaille pas sérieusement ou diligemment, ἀμελως, à la ruine de Moab. Plus bas, I, 25, Jérémie appellera encore la destruction des Chaldéens une œuvre du Seigneur. Cfr. aussi Ps. cxxxvi, 8. Les Pères ont tiré de cet endroit beaucoup d'applications morales; nous en

citerons une empruntée à S. Grégoire-le-Grand : « Maledictus qui prohibet gladium suum a sanguine! gladium quippe a sanguine prohibere, est prædicationis verbum a carnalis vite interfectione retinere, de quo rursum gladio dicitur : Et gladius meus manducabit carnes ». Pastoral, 3^e partie, adm. 26.

11. — *Fertilis*, litt. « tranquille, vivant en paix »; LXX : ἀνεπαύσατο. — *Ab adolescentia sua*, depuis le temps où ce peuple fut constitué en état. — *Requievit in fœcibus suis*. Moab est comparée à un vieux vin qu'on a longtemps laissé sur la lie, et qui a conservé tout son goût et toute son odeur. Ce goût et cette odeur c'est la haine de Moab envers Israël, le peuple de Dieu. Si le bon vin laissé dans ces conditions s'améliore, Cfr. Is. xxv, 6, c'est le contraire qui a lieu pour les vins médiocres qui deviennent âpres et amers. C'est dans ce dernier sens que la comparaison est appliquée à Moab, Cfr. Soph. I, 42. — *In transmigratiorem non abiit*. Jérémie passe brusquement de l'image à la réalité : Moab a toujours été paisible; sa population n'a pas été emmenée en captivité. La dépendance temporaire où Israël l'a tenu n'a pas changé sa condition intérieure, puisque le vainqueur n'a exigé qu'un tribut. — *Odor ejus non est immutatus*, les malheurs ne lui ont pas encore donné d'intelligence, comme dit Isafe, xxviii, 49.

12. — L'allégorie du verset précédent continue. — *Ordinatores*, ceux qui mettent les cruches ou les tonneaux en ordre; ce mot n'es-

dicat Dominus; et mittam ei ordi-
natores, et stratores laguncularum,
et sternerent eum, et vasa ejus exhau-
rrient, et lagunculas eorum collident.

13. Et confundetur Moab a Chamos, sicut confusa est domus Israel a Bethel, in qua habebat fiduciam.

III Reg. 12, 29.

14. Quomodo dicitis: Fortes sumus, et viri robusti ad praeliandum?

Isai. 16, 6.

15. Vastata est Moab, et civitates illius succiderunt; et electi juvenes ejus descenderunt in occasionem; ait rex, Dominus exercituum nomen ejus.

16. Prope est interitus Moab ut veniat; et malum ejus velociter accurret nimis.

17. Consolamini eum omnes qui estis in circuitu ejus; et universi qui scitis nomen ejus, dicite: Quomodo contracta est virga fortis, baculus gloriosus?

ment, dit le Seigneur, où je lui enverrai des gens pour ranger et pour renverser ses vases. Puis ils le renverseront; ils videront ses vaisseaux, et ils briseront ses bouteilles.

13. Et Moab sera confondu à cause de Chamos, comme la maison d'Israël a été confondue à cause de Bethel en qui elle avait mis sa confiance.

14. Comment dites-vous: Nous sommes forts, et vaillants pour combattre?

15. Moab a été détruit, ses villes ont été brûlées, ses plus vaillants jeunes gens sont descendus dans la mort, dit le roi, dont le nom est le Seigneur des armées.

16. La destruction de Moab est près d'arriver, et sa catastrophe accourra trop promptement.

17. Consolerez-le, vous tous qui êtes autour de lui; vous tous qui savez son nom, dites: Comment ce sceptre fort, ce sceptre glorieux a-t-il été brisé?

vas dans l'hébreu. — *Stratores laguncularum*: צַנְיָי, ceux qui inclinent un baril pour le vider. — *Vasa ejus exhaurient*, ils détruiront ses villes et feront prisonniers les habitants. — *Lagunculas*... ils briseront son organisation politique. LXX: « ils briseront ses ornements. » Les anciens s'en servaient aussi pour boire.

13. — *Confundetur Moab a Chamos*. Moab, qui a mis son espoir et sa confiance dans Chamos sera trompé dans son attente, et sera content de se voir ainsi trompé. — *Bethel*, où les Israélites adoraient le veau d'or placé par Jéroboam, III Rois. XII, 29. La ruine du royaume d'Israël par Salmanazar fit perdre aux dix tribus leur confiance dans leur idole; Moab vaincu par Nabuchodonosor, verra combien Chamos est impuissant.

14. — Moab vaincu ne pourra plus, comme par le passé, vanter sa valeur. — *Quomodo dicitis*... Ce mode d'interrogation est familier à Jérémie, Cfr. II, 23. VIII, 8. — *Fortes*, les héros, de vaillants guerriers.

15. — *Vastata est*, c'est-à-dire sera désastée, puisque l'événement n'est pas encore arrivé. — *Civitates illius succiderunt*, וְעָרָיו עָלָה, deux mots qui ont beaucoup divisé les commentateurs. Ewald traduit: (Le

destructeur de Moab) et de ses villes approche: Keil laisse le sujet indéterminé: « ils (les ennemi-) montent dans ses villes », c'est-à-dire s'en emparent. — *Descenderunt in occasionem*, Cfr. Is. XXXIV, 7. Il y a une antithèse entre l'ennemi qui monte dans les villes et les jeunes soldats de Moab qui descendent à la bouche rive. Keil. — *Rex*, Jehovah est appelé le Roi, הַמֶּלֶךְ, car il est non-seulement le Roi d'Israël, mais encore celui des Moabites et le seul véritable maître du monde.

16. — *Prope... ut veniat*. Imitation de Deut. XXXII, 35; Cfr. Is. XIII, 22, LVI, 4. Suivant Henderson, vingt-trois ans se seraient écoulés entre la proclamation de cette prophétie, dans la quatrième année de Joakim, et son accomplissement qui aurait eu lieu cinq ans après la prise de Jérusalem.

17. — *Consolamini eum*, LXX: ἀνῆσταντες αὐτῷ. — *Omnes qui estis in circuitu ejus*... Toutes les nations, voisines ou éloignées de Moab, auront pitié de lui, tant sa ruine sera terrible. — *Qui scitis nomen ejus*, les nations éloignées qui ont seulement entendu parler de Moab, sans avoir été en relation avec lui. — *Virga... baculus*, emblèmes de l'autorité et de l'existence indépendante de Moab; Cfr. Ps.

18. Descends de ta gloire, et demeure dans la soif, habitation de la fille de Dibon ; parce que le devastateur de Moab monte vers toi, et va renverser tes remparts.

19. Tiens-toi sur la route, et regarde, habitante d'Aroër. Interroge le fuyard, et dis à celui qui se sauve : Qu'est-il arrivé ?

20. Moab est confus, parce qu'il a été vaincu. Hurlez et criez, publiez dans Arnon que Moab a été détruit.

21. Le jugement de Dieu est venu sur la campagne, sur Hélon, sur Jasa, sur Mephaat,

22. Sur Dibon, sur Nabo, sur la maison de Deblathaim,

18. Descende de gloria, et cede in siti, habitatio filiae Dibon ; quoniam vastator Moab ascendit ad te, dissipavit munitiones tuas.

19. In via sta, et prospice, habitatio Aroër ; interroga fugientem, et ei qui evasit, dic : Quid accidit ?

20. Confusus est Moab, quoniam victus est ; ululate, et clamate ; annuntiate in Arnon, quoniam vastata est Moab.

21. Et iudicium venit ad terram campestrem ; super Helon, et super Jasa, et super Mephaath,

22. Et super Dibon, et super Nabo, et super domum Deblathaim.

cix, 2 ; Ezech. xix, 41, 42, 44. Le Targum : Comment a été brisé ce roi méchant, ce dominateur opprimant ?

18. — *De gloria*, où Moab siégeait comme sur un trône. Isaïe s'adresse à Babylone, à peu près dans les mêmes termes, xlvii, 4. — *In siti*. On a expliqué ce mot par endroit désert et sans eau, comme Is. xlv, 3 ; non-seulement la population de Dibon sera humiliée, mais elle sera privée dans sa captivité de tout ce qui est nécessaire à la vie. La stèle de Mesha, fournit, ce semble, l'explication de ce passage. Mesha y dit, lignes 24^e et 25^e : « Et il n'y avait pas de puits au milieu de la ville, dans Qorka (la Sion de Dibon qui est la Jérusalem moabite), et j'ai dit à tout le peuple : « Faites-vous chacun un puits dans sa maison. Et j'ai fait creuser des canaux pour conduire l'eau à Qorka, par les prisonniers d'Israël. » Une fois la ville prise, les habitants étaient privés de l'eau qui était entièrement réservée pour les besoins des vainqueurs. — *Habitatio filiae Dibon*, la population de Dibon, Cfr. xlv, 49, et sur Dibon, dont l'emplacement porte encore le nom de Dibân, V. Is. xv, 2. — *Munitiones tuas*, peut-être la Qorka bâtie par Mesha et qui contenait le temple de Chamos et la citadelle. V. Clermont-Ganneau, la stèle de Dhiban, dans la Revue archéologique, juin, 1870, p. 380. D'après Burckhardt et Seetzen, les ruines des fortifications de Dibon sont encore visibles.

19. — *In via sta*, sors de ta ville pour regarder les Moabites en fuite. — *Habitatio Aroer*, c'est-à-dire habitants d'Aroer. Les ruines d'Aroer portent encore aujourd'hui le nom d'Arâr. Cette ville des Ammonites, Nombr. xxxii, 34 ; Deut. ii, 36, iii, 42, était

au Nord de l'Arnon ; Mesha l'avait fait rebâtir, Inscrip., Ligne 26^e. Ses habitants, voyant passer les fugitifs, les interrogent sur ce qui est arrivé.

20. — Ceux-ci donnent la réponse dans ce verset. — *Confusus est... victus est*, Cfr. x, 1. — *Ululate et clamate*. Dans l'hébreu, ces verbes étant au féminin singulier peuvent se rapporter à Aroer. — *In Arnon*, Is. xvi, 2.

21. — *Judicium*, le châtement décrété par le jugement de Dieu. — *Terram campestrem*, la plaine, V. note du x, 8. — *Helon*, hébr. « Holon », qui n'est mentionnée qu'ici, car elle est différente de la ville de ce nom dans la tribu de Juda, Jos. xv, 51. Elle tirait sans doute son nom, dit Payne Smith, des nombreuses carrières qui sont dans son voisinage. — *Jasa*, appelé *Ἰεσσα* par Eusèbe dans son Onomasticon, est probablement la ville dont parlent Is. i, xv, 4, et l'inscription de Mesha, ligne 19^e. On peut conclure de Nombr. xxi, 23, qu'elle était à la lisière du désert, au commencement du Wady Wale. Keil. — *Mephaat*, ancienne ville de la tribu de Ruben, Jos. xiii, 48, eut plus tard une garnison romaine ; elle était probablement dans le voisinage de Jasa. Toutes ces villes sont dans la plaine au Nord de l'Arnon.

22. — *Dibon*, v. 48. — *Domum Deblatam*, hébr. « Beth Diblataim », qui n'est mentionnée qu'ici dans la Bible, figure dans l'inscription de Mesha, ligne 30^e. Elle est peut-être identique avec l'Almon-Diblataim de Nombr. xxxiii, 46.

23. — *Caritham*, v. 4. — *Bethgamul* n'est pas mentionnée ailleurs et on ignore sa situation. Eli Smith, dans Robinson, Bibl. Researches, t. III, App. p. 453, l'identifie à

23. Et super Cariathaim, et super Bethgamul, et super Bethmaon,

24. Et super Carioth, et super Bosra; et super omnes civitates terræ Moab quæ longe. et quæ prope sunt.

25. Abcissum est cornu Moab, et brachium ejus contritum est, ait Dominus.

26. Inebriate eum; quoniam contra Dominum erectus est; et allidet manum Moab in vomitu suo, et erit in derisum etiam ipse.

27. Fuit enim in derisum tibi Israel, quasi inter fures reperisses eum, propter verba ergo tua quæ adversum illum locutus es, captivus luceris.

28. Relinquitte civitates, et habitate in petra, habitatores Moab; et

23. Sur Cariathaim, sur Bethgamul, sur Bethmaon,

24. Sur Carioth, sur Bosra, et sur toutes les villes du pays de Moab, celles qui sont au loin comme celles qui sont auprès.

25. La corne de Moab a été rompue, et son bras a été brisé, dit le Seigneur.

26. Enivrez-le, parce qu'il s'est dressé contre le Seigneur; que Moab se brise la main en tombant dans son vomissement; lui-même deviendra un sujet de moquerie.

27. Israël a été en effet l'objet de tes moqueries, comme si tu l'avais trouvé parmi des voleurs; à cause donc des paroles que tu as proférées contre lui, tu seras emmené captif.

28. Abandonnez les villes, et habitez dans les rochers, habitants

ort avec Um-ed-Djemaï, à vingt milles au Sud de Bosra: elle serait ainsi beaucoup trop éloignée des autres villes mentionnées ici. — *Bethmaon*, hébr. « Bethmeon » ou Baal meon, Nomb. xxxii, 38, ou Beth Baal Meon, Jos. xiii, 47 et Insc de Mesha, ligne 30^e, est à trois milles sud d'Hesebon, dans un endroit où Burckhardt a trouvé quelques ruines appelées Mi-ân.

24. — *Carioth*. Ce nom qu'on retrouve plus bas, v. 44 et Amos, ii, 2, se trouve aussi dans l'inscription de Mesha, ligne 43^e; c'est là que Mesha emporta l'Ariel de David et l'offrit à Chamos. Cela porte à trouver vraisemblable l'identification proposée par Dietrich, de Carioth avec Ar, l'ancienne capitale de Moab, mentionnée par Isaïe, xv, 4. Seetzen a trouvé sur le mont Attarus des ruines appelées El-Kariât, qu'il identifie avec Qeriôth et non pas, comme le font la plupart des commentateurs, avec Qiriathaim. — *Bosra* n'est ni celle de l'Idumée, Js. xxxiv, 6, et Jer. xlix, 43, ni celle du Hauran; c'est la même ville que Bezer qui, suivant le Deut. iv, 43, et Jos. xx, 8, était située dans la plaine de la tribu de Ruben. Cette hypothèse de Keil est rejetée par Payne Smith qui voit dans cette ville la Bosora mentionnée I Mach. v, 26. Mesha se vante, Inscript. ligne 27^e, d'avoir bâti Bosor. C'est de cette ville qu'il s'agit ici. — *Quæ longe et quæ prope sunt*, les villes de la frontière et celles de l'intérieur, comme l'explique Keil après Kimchi.

25. — *Cornu Moab*, la force, la vigueur

de Moab. La corne en est en effet un signe, Ps. xvii, 3, Lxxiv, 5. — *Brachium* est aussi un emblème de la puissance, I Rois, ii, 31.

26. — *Inebriate eum*, avec le vin de la colère divine que les Chaldéens, ses vainqueurs, lui verseront. Cfr. Is. li, 17, et plus haut, xxv, 45, 46. C'est aux Chaldéens qu'il s'adresse ce discours. — *Contra Dominum erectus est*. C'est l'orgueil et l'impunité de Moab qui sont causes de sa ruine; Cfr. Soph. ii, 8 — *Allidet manum Moab in vomitu suo*. La chute de Moab sera accompagnée des circonstances les plus fâcheuses pour lui. — *Erit in derisum etiam ipse*. On se moquera de lui comme il s'est lui-même moqué d'Israël.

27. — *Fuit Israel*. Lorsque les Assyriens l'emmenaient en captivité. — *Quasi inter fures reperisses eum*. « Non enim fures rideri solent sed occidi. Ideo dicit quia fures cum deprehensi jam sunt ac tenentur, irriduntur ab omnibus et convitiis afficiuntur, ut dixit supra Jeremias, ii, 26. » Maldonat. LXX: « ne s'est-il pas trouvé dans ton batin? » — *Propter verba...* S. Jérôme suit ici le Targum: « Parce que vous avez multiplié contre eux les paroles, vous irez en exil ». Ce sens est éloigné de l'hébreu: « Car, toutes les fois que tu parles de lui (d'Israël), tu remues la tête », en signe de moquerie, Cfr. xviii, 46. LXX: « Parce que tu lui faisais la guerre. »

28. — *Relinquitte civitates*. Le prophète conseille aux Moabites de ne pas essayer une résistance inutile. — *In petra*, dans des rochers inaccessibles à l'ennemi. Cfr. iv, 29. — *Estote*

de Moab, et soyez comme la colombe qui fait son nid au plus haut des roches.

29. Nous avons appris l'orgueil de Moab, il est très-orgueilleux; sa hauteur, son insolence, son orgueil, et la fierté de son cœur.

30. Je sais, dit le Seigneur, sa présomption, et que sa force n'est pas aussi grande, et que ses efforts ont été au-delà de ce qu'il pouvait faire.

31. C'est pourquoi je gémirai sur Moab, je crierai sur Moab tout entier, sur les hommes de la muraille de brique qui se lamentent.

32. Je te pleurerai avec le pleur de Jazer, vigne de Sabama. Tes rejets ont passé la mer; ils sont parvenus jusqu'à la mer de Jazer. L'ennemi a fait irruption dans ta moisson et dans tes vignes.

33. La joie et la réjouissance sont

estote quasi columba nidificans in summo ore foraminis.

29. Audivimus superbiam Moab; superbus est valde: sublimitatem ejus, et arrogantiam, et superbiam, et altitudinem cordis ejus.

Isai. 46, 6.

30. Ego scio, ait Dominus, jactantiam ejus; et quod non sit juxta eam virtus ejus, nec juxta quod poterat conata sit facere.

31. Ideo super Moab ejulabo, et ad Moab universam clamabo, ad viros muri fictilis lamentantes.

32. De planctu Jazer plorabo tibi, vinea Sabama; propagines tuæ transierunt mare, usque ad mare Jazer pervenerunt; super messem tuam, et vindemiam tuam prædo irruit.

33. Ablata est lætitia et exultatio

quasi columba... Les pigeons sauvages sont très-nombreux en Palestine et y font leurs nids dans les crevasses des rochers; Cfr. Cant. II, 14. Robinson l'a observé, récemment encore, dans le désert d'Engaddi. Keil. — *In summo ore foraminis*, litt. « de l'autre côté de la bouche de l'abîme. »

29. — Ce verset et le suivant développent le passage d'Isaïe, xvi, 6. — *Audivimus*, LXX: ἤκουσα. — *Superbiam Moab*, non-seulement Isaïe, xvi, 6, xxv, 41, mais Sophonie, II, 8, reproche aux Moabites leur orgueil.

30. — *Ego scio*. Ici seulement commence la parole de Dieu; le verset précédent, malgré l'avis de quelques commentateurs, doit s'attribuer aux Juifs dont Jérémie est l'organe. — *Non sit juxta eam virtus ejus*. Les forces de Moab ne répondent pas à sa vantardise: il parle beaucoup, mais agit peu; Cfr. Is. xvi, 6. — *Nec juxta quod poterat conata sit facere*. Moab n'a pas consulté ses forces et a plus entrepris qu'il n'était capable d'exécuter. Litt. « ils ont fait ce qui est mensonges. »

31. — Reproduction d'Isaïe, xvi, 7; seulement Isaïe engageait Moab à plaindre Moab, tandis qu'ici Jérémie lui-même plaint le peuple. — *Ideo*, non pas parce que Moab a entrepris plus qu'il ne pouvait faire, mais à cause de son déplorable sort. — *Ad Moab universam*, parce que le pays tout entier, et non pas seulement une partie du pays, sera ravagé et détruit. — *Muri fictilis*, קיר-חרש;

S. Jérôme a traduit ces mots, Is. xvi, 41, par « murum cocti lateris. » Il est probable que l'hébreu doit se traduire, non par un nom appellatif, mais par un nom de ville, Qir-Heres, la même que Qir-Harsheth d'Is. xvi, 7 et IV Rois, III, 25. C'était sans doute Qir-Moab, la moderne Kerek, Cfr. Is. xvi, 7, avec xv, 1. Keil.

32. — *De planctu Jazer... vinea Sabama*. Les pleurs que j'ai versés sur Jazer, je les verserai aussi sur toi, vigne de Sabama. L'hébreu peut se traduire: Je pleurerai sur toi, Sabama, plus encore que je n'ai pleuré sur Jazer; Cfr. Is. xvi, 8, d'où ce passage est imité. Les vignes de Sabama devaient être renommées pour l'excellence de leurs produits. — *Propagines tuæ transierunt mare*. Emprunté aussi à Is. xi, 8. — *Usque ad mare Jazer pervenerunt*. Jazer était située, suivant Seetzen, à l'endroit où se trouvent aujourd'hui des ruines appelées Es Szir, à la source de Nahr Szir. Les eaux de Jazer, car c'est ainsi que l'hébreu semble ici devoir se traduire, peuvent avoir, à cette époque, formé un étang considérable dont il n'existe plus de trace aujourd'hui. — *Super messem tuam...* Tous ces beaux vignobles et cette riche culture touchent à leur terme, car les ennemis vont tout détruire; Cfr. Is. xvi, 9, qui au lieu de *prædo*, litt. « destructeur, » a plus poétiquement: « vox calcantium. »

33. — Cfr. Is. xvi, 40. — *De carmelo*, les

de Carmelo et de terra Moab, et vinum de torcularibus sustuli; nequaquam calcator uvæ solitum celeuma cantabit.

Isai. 46, 10.

34. De clamore Hesebon vocem Eleale, et Jasa, dederunt vocem suam; a Segor usque ad Oronaim vitula conternante; aquæ quoque Nemrim pessimæ erunt.

35. Et auferam de Moab, ait Dominus, offerentem in excelsis, et sacrificantem diis ejus.

36. Propterea cor meum ad Moab quasi tibiæ resonabit; et cor meum ad viros muri fictilis dabit sonitum tiliarum; quia plus fecit quam potuit, ideoque perierunt.

37. Omne enim caput calvitium, et omnis barba rasa erit; in cunctis manibus colligatio, et super omne dorsum cilicium.

Isai. 45, 2; Ezech. 7, 48.

jardins fertiles de Moab; V. la note sur le passage d'Isaïe qu'on vient de citer. — *Vinum de torcularibus sustuli*, Is. xvi, 10. — *Solitum celeuma*, הידד הידד. Sur cette expression, V. xxv, 30, et Is. xvi, 9 et la note.

34. — *De clamore... vocem suam*, Cfr. Is. xv, 4. Les cris d'Hesebon, pris par l'ennemi, ont été entendus jusqu'à Elealé et Gaza; ou: les gens d'Hesebon, en luyant jusqu'à ces villes, n'ont cessé de crier et de gémir. Hesebon et Elealé ne sont qu'à deux milles l'une de l'autre; placées toutes deux sur des collines élevées, on pouvait entendre facilement de grands cris poussés dans l'une d'elle. — *A Segor... vitula conternante*, V. la note sur Is. xv, 5. La Vulgate, comme dans ce passage d'Isaïe, applique ces mots à Segor, tandis que dans l'original ils se rapportent à Oronaim, ainsi que le remarque Maldonat, qui introduit même cette correction dans le texte de la Vulgate, 1643. in-f°, p. 475. — *Aquæ Nemrim*, Is. xv, 6. — *Pessimæ erunt*, deviendront troubles, par suite de la multitude des ennemis.

35. — Le culte idolâtrique de Moab cessera, Cfr. Is. xvi, 12.

bannies du Carmel, et de la terre de Moab. J'ai enlevé le vin aux pressoirs, celui qui foule le raisin ne chantera plus jamais sa chanson accoutumée.

34. Le cri d'Hesebon est arrivé jusqu'à Elealé, et jusqu'à Jasa. Ils ont fait entendre leur voix depuis Segor jusqu'à Oronaim, comme une génisse de trois ans. Les eaux mêmes de Nemrim deviendront très-mauvaises.

35. Et j'enlèverai de Moab, dit le Seigneur, celui qui offrait sur les hauts-lieux, et qui sacrifiait à ses dieux.

36. C'est pourquoi mon cœur soupirera comme une flûte sur Moab: mon cœur imitera les sons de la flûte au sujet des habitants de la muraille de brique. Parce qu'ils ont fait plus qu'ils ne pouvaient, ils se sont perdus.

37. Toute tête sera chauve, et toute barbe sera rasée; des liens seront dans toutes les mains, et le cilice sur tous les dos.

36. — Les lamentations du Prophète sur la grande calamité de Moab recommencent. — *Cor meum... resonabit*, Cfr. Is. xvi 11. — *Quasi tibiæ*, l'aïe avait dit « quasi cithara ». On se servait des flûtes dans les cérémonies funèbres, Matt. ix, 23. — *Muri fictilis*, V. au v. 31. — *Quia plus fecit quam potuit, ideo perierunt*, comme au v. 30; mais le sens de l'hébreu est différent: « parce que leurs épargnes sont perdues. » Tout ce que possédait Moab sera détruit ou enlevé par les vainqueurs. Dans une inscription phénicienne découverte à l'île de Chypre, le mot יררת signifie richesse, et, dit M. Bargès, le savant professeur d'hébreu à la Sorbonne, quoiqu'on ne lui trouve pas ce sens dans les dictionnaires, il faut le traduire ici de cette façon: « Parce qu'ils se sont trop enrichis, ils périront. »

37. — Ce verset est emprunté à deux versets d'Isaïe, xv, 2, 3. — *Omne enim caput... erit*, en signe de deuil. V. la note sur Is. xv, 2. — *In cunctis manibus colligatio*, ils auront tous les mains attachées comme des captifs; mais le sens de l'hébreu et des LXX est différent: « sur toutes les mains il y a des inci-

38. Sur tous les toits de Moab et dans toutes ses places. deuil universel. parce que j'ai brisé Moab comme un vase inutile. dit le Seigneur.

39. Comment a-t-elle été vaincue, et comment ont-ils hurlé? Comment a-t-elle baissé la tête et a-t-elle été confuse? Moab deviendra un sujet de dérision, et un exemple pour tous ceux qui l'entourent.

40. Voici ce que dit le Seigneur : Comme un aigle, il volera, et étendra ses ailes vers Moab.

41. Carioth est prise, ses remparts sont emportés, et le cœur des vaillants de Moab sera ce jour-là comme celui d'une femme qui enfante.

42. Moab cessera d'être peuple, parce qu'il s'est glorifié contre le Seigneur.

43. La frayeur, la fosse et le piège l'attendent, ô habitant de Moab, dit le Seigneur.

44. Celui qui aura fui dans son épouvante, tombera dans la fosse; et celui qui se sera tiré de la fosse, sera pris dans le piège. Car j'amènerai sur Moab l'année où je les visiterai dit le Seigneur.

45. A l'ombre d'Hesebon, ils se sont tenus en fuyant le piège; mais

38. Super omnia tecta Moab, et in plateis ejus omnis planctus; quoniam contrivi Moab, sicut vas inutile, ait Dominus.

39. Quomodo victa est, et ululaverunt? quomodo dejecit cervicem Moab, et confusus est? eritque Moab in derisum, et in exemplum omnibus in circuitu suo.

40. Hæc dicit Dominus: Ecce quasi aquila volabit, et extendet alas suas ad Moab.

41. Capta est Carioth, et munitiones comprehensæ sunt; et erit cor fortium Moab in die illa, sicut cor mulieris parturientis.

42. Et cessabit Moab esse populus; quoniam contra Dominum gloriatuus est.

43. Pavor, et fovea, et laqueo super te, o habitator Moab, dicit Dominus.

44. Qui fugerit a facie pavoris, cadet in foveam; et qui conscenderit de fovea, capietur laqueo: adducam enim super Moab annum visitationis eorum, ait Dominus.

Isai. 21, 48.

45. In umbra Hesebon steterunt de laqueo fugientes; quia ignis

sions », en signe de deuil et de tristesse, V. xvi. 6. — *Super omne dorsum cilicium*, V. iv. 8; Is. xv. 3.

38. — *Super omnia... planctus*. Rien dans Moab ne sera épargné, tous seront en deuil. Is. xv. 3. — *Sicut vas inutile*, comme plus haut, xxii, 28.

39. — *Victa est*, la nation des Moabites. — *Dejecit cervicem Moab*. Saisi de honte, Moab a baissé la tête, n'osant plus regarder personne. Litt. « il a tourné la tête, » c'est-à-dire il a pris la fuite. — *In exemplum*, לְבִיחָה, ou objet de terreur, comme xvii, 17. — *Omnibus in circuitu suo*, plus haut, v. 47.

40. — *Sicut aquila*, avec une extrême célérité; Cfr. iv, 13. — *Volabit*, Nabuchodonosor, qui n'était pas nommé non plus xlvi, 48. — *Extendet alas suas*. L'irrésistible conquête du Chaldéen est comparée à l'impétuosité avec laquelle l'aigle se jette sur sa proie, Cfr. Jer. xlix, 22; Deut. xxviii, 49; Ezech. xvii, 3.

De même Isate compare Cyrus à un oiseau de proie, xlvi, 41.

41. — *Carioth*, plus haut, v. 24. — *Munitiones*, les forteresses. — *Sicut cor mulieris parturientis*, Cfr. Is. xliii, 8, et plus bas, xlix, 22.

42. — Moab sera anéanti : son orgueil est la cause de ce sévère jugement. Cfr. plus haut, v. 26.

43. — *Pavor et fovea et laqueus*, V. la note sur Is. xxiv, 47.

44. — Cfr. Is. xxiv, 48. Ces images, passées probablement en proverbe, expriment la situation irrémédiable et sans espoir de Moab. — *Adducam... annum visitationis eorum*, phrase tout à fait particulière à Jérémie, iv, 23, xxxiii, 42, etc.

45. — *In umbra Hesebon*. Les fugitifs espéraient trouver un abri dans cette ville contre la rage des ennemis. — *De laqueo fugientes*, ceux qui auront échappé aux liens, c'est-à-

egressus est de Hesebon, et flamma de medio Sehon, et devorabit partem Moab, et verticem filiorum tumultus.

46. Væ tibi, Moab; periisti, popule Chamos; quia comprehensi sunt filii tui, et filiae tuæ in captivitatem.

47. Et convertam captivitatem Moab in novissimis diebus, ait Dominus. Hucusque judicia Moab.

le feu est sorti d'Hesebon, et la flamme du milieu de Sehon; elle a dévoré une partie de Moab, et le haut de la tête des enfants du tumulte.

46. Malheur à toi, Moab! Tu es perdu, peuple de Chamos; tes fils et tes filles ont été pris et captifs.

47. Mais dans les derniers jours, je ferai revenir les captifs de Moab, dit le Seigneur. Jusqu'ici le jugement contre Moab.

CHAPITRE XLIX

Prophétie contre les Ammonites, (v. 4-7). — L'Idumée, (v. 8-22). — Damas, (v. 23-27). — Cédar, (v. 28-29). — Et les royaumes d'Asor, (v. 30-33). — Et d'Elam, (v. 34-39).

1. Ad filios Ammon. Hæc dicit Dominus: Numquid non filii sunt

1. Contre les fils d'Ammon. Le Seigneur dit: Israël n'a-t-il pas

dire à la captivité. Litt. « de la force », sens suivi par les LXX: ἀπὸ δυνάμεως φυγόντες; S. Jérôme s'est inspiré de Théodotion: ἀπὸ παγίδος. — *Ignis*... Depuis ces mots, dit Keil, jusqu'à la fin du v. 46, on a une imitation libre de quelques strophes d'un ancien chant, dans lequel les poètes du temps de Moïse célébraient la victoire d'Israël sur Sehon, roi des Amontes, qui avait conquis la plus grande partie de Moab; mais Jérémie y a aussi intercalé un passage des prophéties de Balaam, Nomb. xxiv, 47: *Devorabit... tumultus*. — *Ignis egressus est de Hesebon*, emprunt fait aux Nomb. xxi, 28. Les ennemis, comme un feu brûlant, vont sortir de Hesebon et tout dévaster. L'ennemi occupe la ville, sans que les fugitifs s'en doutent. — *Flamma de medio Sehon*. D'après les Nomb. xxi, 26-28, Sehon était roi d'Hesebon, et fut vainqueur des Moabites, comme on vient de le dire. Le Prophète accomode le passé à l'avenir; c'est comme s'il disait: De même que Sehon est sorti d'Hesebon, et, comme un feu dévorant, a consumé Moab, de même les Chaldéens, après avoir pris cette ville, qui était l'espoir des Moabites, en sortiront pour dévaster tout le pays. Cette explication de Maldonat, adoptée par Keil, semble la meilleure. — *Partem Moab*, פֶּתַח מוֹאָב, l'angle, c'est-à-dire l'extrémité de Moab. Pour l'ex-

plication de ces mots et des suiv. jusqu'à la fin du verset, V. Nomb. xxiv, 47, auquel ils sont empruntés. — *Filiorum tumultus*, ceux qui périront dans le tumulte de la guerre; Cfr. Amos, ii, 2 et Is. xvii, 42.

46. — V. Nomb. xxi, 29.

47. — *Convertam captivitatem Moab*. Moab ne sera pas entièrement annihilé et ses exilés reviendront un jour dans leur patrie. — *In novissimis diebus*. Au temps du Christ, où cette promesse recevra son accomplissement spirituel. Telle est l'interprétation de Raban Maur, d'Hugues de Saint-Cher, de Vatable, de Maldonat. Nicolas de Lyre et quelques interprètes ont soutenu que Cyrus avait rendu la liberté aux Moabites, en même temps qu'aux Juifs. Mais, après le retour de la captivité, les Moabites ne sont plus jamais mentionnés comme peuple, excepté dans Esdr. ix, 2, Neh. xii, 4, 23, où on lit que quelques Israélites avaient épousé des femmes Moabites. Les livres des Machabées, qui rapportent les guerres de Juda Machabée avec les Ammonites et les Edomites, I Macc. v, 3, 6, iv, 61, ne font aucune mention de Moab. Keil.

CHAP. XLIX. — 1. — *Ad filios Ammon*. Les enfants d'Ammon ou les Ammonites, avaient, comme les Moabites, été, de tout temps, ennemis d'Israël. Ils s'étaient alliés avec Eglon, roi de Moab, Jug. iii, 43, et, du

d'enfants, ou n'a-t-il pas d'héritiers? Pourquoi donc Melchom a-t-il hérité de Gad et pourquoi son peuple a-t-il habité dans ses villes?

2. Voici que les jours viennent, dit le Seigneur, où je ferai entendre dans Rabbath des enfants d'Ammon le frémissement du combat, elle deviendra dans sa ruine un tas de pierres, ses filles seront consumées par le feu, et Israël sera maître de ceux qui l'avaient maîtrisé, dit le Seigneur.

3. Hurle, Hesebon, parce que Hai a été ravagée. Criez, filles de Rabbath, revêtez-vous de cilices, pleurez et courez autour des haies,

Israël? aut hæres non est ei? Cur igitur hereditate possedit Melchom, Gad; et populus ejus in urbibus ejus habitavit?

2. Ideo ecce dies veniunt, dicit Dominus, et auditum faciam super Rabbath filiorum Ammon fremitum prælii, et erit in tumultum dissipata, filiaque ejus igni succedentur, et possidebit Israel possessores suos, ait Dominus.

3. Ulula, Hesebon, quoniam vastata est Hai; clamate, filia Rabbath, accingite vos ciliciis; plangite et circuite per sepes; quoniam Mel-

temps des Juges, ils avaient pendant dix-huit ans opprimé le peuple de Din, Jug x, 7 et suiv., xi, 12-32. Leur roi Naas assiégea Jabes de Galaad, qui n'échappa aux violences de l'ennemi que par l'arrivée de Saül et de son armée, I Rois, xi, 1 et suiv. Au temps de David, ils s'unirent avec les Syriens contre Israël; mais Joab les battit, prit leur capitale, Rabbah, et usa contre eux de terribles représailles, II Rois, x, xii, 26-31. Sous le règne de Josaphat, ils envahissent de nouveau Juda avec leurs alliés les Moabites. II Par. xx. Amos les avait déjà menacés de châtimens sévères, i 43-45. Après la déportation des dix tribus, ils s'emparèrent d'une partie des tribus de Gad et de Ruben, et c'est cet injuste attentat contre la terre d'Israël qui fait le point de départ de cette prédiction. — *Numquid... non est ei?* Le Prophète s'adresse aux Ammonites et leur demande si tous les Israélites ont disparu, ne doivent jamais revenir de l'exil, et s'ils n'ont pas d'héritiers. Comment ont-ils eu l'audace de s'emparer des territoires de la tribu de Gad? — *Hæreditate possedit*, a-t-il hérité? — *Melchom*, מלכום. Le Targum traduit ces mots par « leur roi », et Keil approuve cette interprétation. Mais toutes les anciennes versions, les LXX, la Vulgate, le Syriaque, suivies par Rosenmüller, Ewald, Hitzig, Graf, etc., voient ici le nom du Dieu des Ammonites, qui s'écrivit en effet de la même façon. III Rois, xi, 5; IV Rois, xxiii, 13. Melchom est identique avec Moloch; sur ce Dieu, V. Jer. xxxii, 35. — *Gad*, les terres appartenant à la tribu de Gad; LXX : γὰρ Γαδ. — *Populus ejus*, le peuple de Melchom, c'est-à-dire les Ammonites, comme dans le chap. précé-

dent, nous avons vu les Moabites nommés le peuple de Chamos, x, 46.

2. — *Rabbath filiorum Ammon*, appelée ailleurs seulement Rabbath, II Rois, xi, 4, etc. Amos i, 44. Cette capitale des Ammonites, Deut. iii, 11, fut plus tard nommée Philadelphie. Polybe la nomme Παλιόπολις, et Abulfeda Amân, nom que portent encore ses ruines, sur les bords de l'ancien Jabok, le Nahr Ammân actuel. — *Fremitum prælii*, « un cri de guerre », comme iv, 19; Cfr. Amos. i, 44. — *Erit in tumultum dissipata*, litt. « elle sera en colline de désolation » c'est-à-dire un monceau de ruines; Cfr. Jos. viii, 28, Deut. xiii, 17. — *Filiaque ejus...* les filles de Rabbath, c'est-à-dire les petites villes qui l'entourent; Cfr. Nomb. xxi, 25; Jos. xv, 45; II Par. xiii, 49. LXX : οἱ βουνοὶ αὐτῆς. — *Possidebit Israel possessores suos*. Israël recouvrera non-seulement les biens dont les Ammonites se sont emparés, mais encore les propriétés de ces envahisseurs eux-mêmes.

3. — *Hesebon*. Cette ville appartenait aux Moabites, xlvi, 2, 45; mais, comme l'ennemi vient du Nord, Hesebon va craindre pour son sort en apprenant la prise d'Hai. — *Hai*, חַי, qui, presque tous les anciens prennent pour un nom propre. On ne connaît pas, il est vrai, de localité de ce nom dans le pays des Ammonites; et il ne peut pas s'agir de l'AI de Jos. vii, 2 et suiv., qui était à l'Ouest du Jourdain. Mais de ce qu'on ne connaît pas de ville de ce nom, on ne peut pas en conclure qu'il n'en ait pas existé; aussi rejetons-nous toutes les conjectures modernes imaginées pour expliquer ce mot. — *Filia Rabbath*, x, 2. Ici les habitants de ces pe-

chom in transmigrationem ducetur, sacerdotes ejus et principes ejus simul.

4. Quid gloriaris in vallibus? defluxit vallis tua, filia delicata, quæ confidebas in thesauris tuis, et dicebas : Quis veniet ad me?

5. Ecce ego inducam super te terrorem, ait Dominus Deus exercituum, ab omnibus qui sunt in circuitu tuo; et dispergemini singuli a conspectu vestro; nec erit qui congreget fugientes.

6. Et post hæc reverti faciam captivos filiorum Ammon, ait Dominus.

7. Ad Idumæam. Hæc dicit Dominus exercituum : Numquid non ultra est sapientia in Theman? Perit con-

parce que Melchom sera emmené en exil, et avec lui ses prêtres et ses princes.

4. Pourquoi te glorifies-tu de tes vallées? ta vallée s'est écoulée comme l'eau, fille délicate, qui te confiais dans tes trésors, et qui disais : Qui viendra jusqu'à moi?

5. J'amènerai sur toi la terreur, dit le Seigneur Dieu des armées, par la main de tous ceux qui t'environnent; et vous serez dispersés d'un côté et de l'autre, et personne ne ralliera les fuyards.

6. Après cela je ferai revenir les captifs des fils d'Ammon, dit le Seigneur.

7. Contre l'Idumée. Voici ce que dit le Seigneur des armées : Est-ce qu'il n'y a plus de sagesse dans

tites villes. — *Accingite vos ciliciis*, Voir XLVIII, 37, etc. — *Circuite per sepes*, en cherchant quelque abri pour se cacher dans les murs qui entourent les vignobles. Il est impossible de voir ici les murs d'une ville. — *Quoniam...* Le Prophète donne la raison du deuil des Ammonites. — *Melchom in transmigrationem...* Cfr. XLVIII, 7, et Amos, I, 15.

4. — *Quid gloriaris in vallibus?* Les vallées et les plaines d'Ammon étaient extrêmement fertiles. Les LXX, comme XLVII, 5, ont : ἐν τοῖς πεδίοις Ἐβναζείμ. — *Defluxit vallis tua*, non pas, parce que le sang des vaincus l'aura remplie, comme l'entendent Rosenmüller et Gésenius; mais la vallée est devenue stérile par le défaut de culture, comme Is. XXIV, 4. Quelques commentateurs prennent 27 substantivement, et traduisent : « l'abondance de la vallée », en rattachant ces mots aux précédents. — *Filia delicata*, qui n'est pas habituée au malheur, comme VI, 2 et Is. XLVII, 8, 9. D'autres traduisent : fille rebelle. LXX : θυγατρὸς τραυίας. — *Quæ confidebas in thesauris tuis*, comme faisaient les Moabites, XLVIII, 7. — *Quis veniet ad me*, pour m'attaquer. Ce verset et les XX, 9, 14, 16, sont empruntés à la prophétie d'Abdias contre les Iduméens.

5. — *Terrorem*, celle que produit l'invasion ennemie. — *Ab omnibus qui sunt in circuitu tuo*, tu seras attaquée de tous les côtés et aucune de tes frontières ne sera à l'abri. — *Dispergemini singuli a conspectu vestro*, les uns d'avec les autres, chacun de son côté; litt. « chacun devant lui », dans une fuite

précipitée. — *Nec erit qui congreget fugientes*. Personne ne sera pour eux le bon pasteur qui empêche les brebis frappées de panique de se disperser et de se perdre.

6. — Dieu promet cependant comme aux Moabites, XLVIII, 47, que cette ruine ne sera pas définitive. Nous savons, par Josèphe, Antiq. x, 9, 7, que Nabuchodonosor battit et soumit les Ammonites cinq ans après la prise de Jérusalem. Était-ce pour venger le meurtre de Godolias, commis à l'instigation de Baalis, leur roi, XL, 14? En tous cas leur défaite ne changea pas leurs dispositions hostiles envers les Juifs; nous les voyons s'efforcer d'empêcher la reconstruction des murs de Jérusalem, Neh. IV, 4 et suiv. Sous les Machabées, I Mac. v, 6, 30-43, ils apparaissent encore comme une puissante nation et S. Justin, dans son Dialogue avec Tryphon, en parle comme d'un peuple nombreux. Les LXX ont omis ce verset.

7. — *Ad Idumæam*. אֲדוּמָיִם, qui peut se traduire ou « à l'Idumée », ou « aux Iduméens ». Cfr. Nomb. xx, 44 et suiv. et II Rois, VIII, 14, etc. Descendants d'Esau, ils habitaient, entre la mer Morte et la mer Rouge, le pays appelé plus tard Gebalène, aujourd'hui Dschebal. Leur capitale était Pétra, Is. XVI, 4. Ce peuple fut souvent en guerre avec les Israélites. C'est à cause de leur hostilité acharnée contre le peuple de Dieu qu'Ezéchiel, XXV, 12 et suiv., aussi bien que Jérémie, les menace de la destruction. Jérémie, dit Payne Smith, n'a pas fait usage des prophéties d'Isaïe, d'Amos, de Joel contre Edom;

Theman? Ses enfants ont perdu tout conseil, leur sagesse est devenue inutile.

8. Fuyez, et tournez le dos, descendez dans l'abîme, habitants de Dedan, parce que j'ai amené sur Esau la destruction, le temps où je dois le visiter.

9. Si les vendangeurs fussent venus vers toi, n'auraient-ils pas laissé quelques raisins? des voleurs dans la nuit n'auraient pris que ce qui leur suffisait.

silium a filiis, inutilis facta est sapientia eorum.

8. Fugite et terga vertite, descendite in voraginem habitatores Dedan; quoniam perditionem Esau adduxi super eum, tempus visitationis ejus.

9. Si vindemiatores venissent super te, non reliquissent racemum; si fures in nocte, rapuissent quod sufficeret sibi.

mais on trouve, dans le fragment que nous étudions en ce moment, les huit premiers versets d'Abdias, dans l'ordre suivant :

Jérém. XLIX, 7.	Abd. 8.
— 9.	— 5.
— 10.	— 6, 7.
— 14.	— 1.
— 15.	— 2.
— 16.	— 3, 4.

Comme Jérémie écrit avant la prise de Jérusalem, et Abdias probablement après cet événement, Abd. xx. 13, 14, il semblerait certain qu'Abdias a reproduit Jérémie. Mais Caspari, dans son commentaire sur Abdias, a vigoureusement défendu l'opinion contraire. Les passages communs aux deux prophètes, dit-il, ne portent pas la marque du style de Jérémie, et leur arrangement chez ce dernier n'est pas aussi naturel que chez Abdias. Avec quelle puissance Abdias commence sa prophétie, par des paroles qui tiennent dans Jérémie une place bien moins frappante! Le pillage de l'Idumée suit naturellement dans Abdias la déclaration de Dieu qu'il précipitera ce pays par terre, quand même il serait aussi élevé que les astres; dans Jérémie il vient moins à propos après une invitation à s'enfuir faite aux habitants. Les arguments de Caspari ont paru si convaincants à plusieurs commentateurs, Keil et Niegelsbach en particulier, qu'ils n'hésitent pas à accepter sa conclusion. Comme les xx. 11 et suiv. d'Abdias semblent clairement se rapporter à la prise de Jérusalem, on a essayé différentes explications de cette difficulté. Par exemple la prise de Jérusalem dont parle Abdias est celle qui arriva sous Joram, II Par. xxi, 17. Les paroles d'Amos, I. 11, semblent montrer en effet que les Iduméens se rendirent, bien avant le temps de Jérémie, coupables de quelques cruautés spéciales, analogues à celles dont parle Abdias. Une autre hypothèse a été mise en avant par Ewald et Graf : les deux prophètes auraient fait un usage com-

mun de quelque prédiction ancienne. Ou bien encore Abdias aurait écrit sa prophétie à deux époques différentes : les xv. 1 à 9 seraient antérieurs à la destruction de Jérusalem, les xv. 10 à 21 lui seraient postérieurs. Mais aucune de ces hypothèses n'est tout à fait satisfaisante. — *Numquid... in Theman?* Question ironique et qui appelle une réponse négative. Theman, patrie du sage Eliphaz, Job, II, 11, désigne ici l'Idumée en général; c'était un district nord de ce pays, suivant la plupart des modernes. S. Jérôme, dans son commentaire sur Amos I, 12, Abd. 9, le place cependant au Sud de l'Idumée. La sagesse des Thémánites était renommée, Job, II, 11, Bar. III, 22. — *Periit consilium a filiis.* Les fils de Theman, c'est-à-dire l'Idumée, ont perdu toute sagesse. Selon la plupart des interprètes juifs et modernes, בניסם n'est pas le pluriel de בן, fils, mais le participe de בן ou בן, et il faut traduire: « la sagesse a abandonné les sages. » Les LXX favorisent ce sens : ἀπόλετο βουλή ἐκ συνετών. — *Inutilis facta est,* בְּרַחֲמָה, mot d'une interprétation difficile, mais qui d'après le syriaque veut dire : a été corrompue; LXX : σέζετο.

8. — *Descendite in voraginem,* cachez-vous dans des cavernes, dans des lieux souterrains, pour que l'ennemi ne vous trouve pas. — *Dedan,* V. Is. xxi, 13. Leurs caravanes traversaient l'Idumée; le prophète les invite à fuir la calamité qui va tomber sur leurs voisins. — *Perditionem Esau,* la ruine des Iduméens, fils d'Esau. — *Tempus visitationis ejus,* V. vi, 15, etc.

9. — Nous pensons, avec Maldonat, qu'il faut donner à ce verset un sens interrogatif, et l'expliquer ainsi : des vendangeurs t'auraient au moins laissé quelques grappillons, des voleurs auraient négligé ce qui ne leur était pas nécessaire; mais les ennemis que Dieu enverra contre l'Idumée n'y laisseront rien et la dépouilleront entièrement. — *Rapuissent quod sufficeret sibi.* LXX : ἐπιθῆσομαι

10. Ego vero discooperui Esau, revelavi abscondita ejus, et celari non poterit; vastatum est semen ejus; et fratres ejus, et vicini ejus, et non erit.

11. Relinque pupillos tuos; ego faciam eos vivere; et viduæ tuæ in me sperabunt.

12. Quia hæc dicit Dominus: Ecce quibus non erat judicium ut biberent calicem, bibentes bibent; et tu quasi innocens relinqueris? non eris innocens, sed bibens bibes.

13. Quia per memetipsum juravi, dicit Dominus, quod in solitudinem, et in opprobrium, et in desertum, et in maledictionem erit Bosra; et omnes civitates ejus erunt in solitudines sempiternas.

14. Auditum audivi a Domino, et

10. Mais moi, j'ai découvert Esaü, j'ai mis au jour ce qu'il avait de caché, et il ne pourra plus demeurer secret. Sa postérité, ses frères et ses voisins ont été ruinés, et il ne sera plus.

11. Laisse tes pupilles, je les ferai vivre, et tes veuves espéreront en moi.

12. Car voici ce que dit le Seigneur: Ceux qui n'étaient pas condamnés à boire le calice, le boiront cependant; et toi tu serais laissé comme si tu étais innocent? Tu ne seras pas innocent, et tu en boiras.

13. Car j'ai juré par moi-même, dit le Seigneur, que Bosra deviendra une solitude, un opprobre, un désert et une malédiction, et que toutes ses villes seront réduites en solitudes éternelles.

14. Car le Seigneur me l'a fait

χείρας αὐτῶν, comme s'ils avaient lu $\square \text{ד}$ au lieu de $\square \text{י}$.

10. — Dieu rendra la destruction d'Edom aussi grande que possible. — *Discooperui Esau*, c'est-à-dire l'Idumée. — *Abscondita ejus*, les endroits dans lesquels il pourrait se cacher. Aussi ne pourra-t-il pas échapper à l'ennemi. — *Semen ejus*, la postérité d'Esau, c'est-à-dire, le peuple iduméen. — *Fratres ejus*, les nations voisines, qui appartiennent plus ou moins à la famille d'Esau, les Amalécites, Gen. xxxvi, 42, les Horréens, Gen. xxxvi, 20, les Siméonites, I Par. iv, 42. — *Vicini ejus*, les tribus voisines, les Dédanites, 1. 8, les Thémanites et les Buzzites, xxv, 23. — *Et non erit*, répétition qui fortifie encore la menace, Cfr. Jér. xxxi, 43 et Is. xix, 7.

11. — *Relinque pupillos tuos*... Le sens de ces mots n'est pas difficile, mais leur connexion avec ce qui précède a beaucoup occupé les commentateurs. Selon Maldonat, c'est une suite de la menace contenue dans le 7. 11: tous périront, et il n'en restera ni veuves, ni enfants dont je puisse m'occuper, moi, le Seigneur, qui ai tant de soin des veuves et des orphelins. Grotius se rapproche de cette interprétation: « Relinque.... id est, si relinquis pupillos et viduas, ego eos curabo. Hoc ideo dicit, quia nec pupilli, nec viduæ superfuturæ erant. » Ne vaut-il pas mieux voir dans ce verset tout à la fois une menace et une promesse? Dieu s'adresse aux Iduméens. Les hommes de cette nation vont périr dans

les batailles et laisser ainsi des veuves et des orphelins; le Seigneur aura soin de ces veuves et de ces orphelins et les empêchera de périr. Il y a donc là tout à la fois une menace cruelle pour les Iduméens, et une consolation pour la nation qui, malgré ces grands désastres, ne sera pas détruite. LXX: « Et on ne laissera vivre aucun de tes orphelins. »

12. — *Quibus... bibent*. Israël, le peuple de Dieu, a bu le calice de la colère divine, quoiqu'il eût, plus que toutes les autres nations, droit à être épargné par le Seigneur. Quelques commentateurs traduisent $\square \text{י}$ par règle, coutume: c'était une chose anormale pour Israël, le peuple choisi, de boire la coupe de la colère. Le sens ne diffère pas beaucoup. — *Calicem*, la coupe de la colère, Cfr. xxv. 15 et suiv. — *Tu quasi innocens relinqueris*. Si Israël n'a pas évité un tel traitement, Edom, nation païenne, ne sera pas traitée avec plus de ménagements. — *Non eris innocens*, $\square \text{י}$, tu ne seras pas impuni. LXX: $\square \text{י}$. Cfr. Abd. 16.

13. — *Per memetipsum juravi*, Cfr. xiii, 5. — *Bosra*, ville qui était alors la capitale de l'Idumée; elle était au Sud de la mer Morte, où se trouve aujourd'hui un village nommé Buseireh, autour duquel existent encore des ruines considérables. — *Omnes civitates ejus*, toutes les autres villes de l'Idumée. — *In solitudines sempiternas*, Cfr. xxv, 9.

14. — *Legatus ad gentes missus est*. Le prophète a reçu de Dieu l'avertissement que l'I-

entendre, et un ambassadeur a été envoyé vers les nations : Assemblez-vous, et venez contre elle, et marchons au combat.

15. Voici que je te rends petit parmi les nations et méprisable entre les hommes.

16. Ton arrogance et l'orgueil de ton cœur t'a séduit, toi qui habitas dans les cavernes des rochers, et qui t'efforces d'atteindre la hauteur de la colline. Quand tu aurais élevé ton nid comme l'aigle, je t'arracherais de là, dit le Seigneur.

17. L'Idumée sera déserte. Qui-conque la traversera sera étonné, et se moquera de toutes ses plaies.

18. Comme Sodome et Gomorrhe et les villes voisines ont été renversées, dit le Seigneur, personne n'y habitera plus, et le fils de l'homme n'y résidera pas.

19. L'ennemi, comme un lion, montera de l'orgueil du Jourdain contre

legatus ad gentes missus est : Congregamini, et venite contra eam, et consurgamus in prælium :

Abd. 1, 1.

15. Ecce enim parvulum dedi te in gentibus, contemptibilem inter homines.

16. Arrogantia tua decepit te, et superbia cordis tui; qui habitas in cavernis petræ; et apprehendere niteris altitudinem collis; cum exaltaveris quasi aquila nidum tuum, inde detraham te, dicit Dominus.

Abd. 1, 1.

17. Et erit Idumæa deserta; omnis qui transibit per eam, stupebit, et sibilabit super omnes plagas ejus.

18. Sicut subversa est Sodoma, et Gomorrha, et vicinæ ejus, ait Dominus; non habitabit ibi vir, et non incolet eam filius hominis.

Genes. 19, 24.

19. Ecce quasi leo ascendet de superbia Jordanis ad pulchritudi-

dumée allait être détruite; en même temps un ambassadeur était envoyé aux nations pour les avertir qu'il est temps d'exécuter l'arrêt divin. Cfr. Is. xviii, 2, lvii, 9.

15. — Ce verset s'adresse à Edom dont l'humiliation prochaine est ainsi prédite. Avec Fausset, on peut voir ici une allusion aux victoires remportées sur ce peuple par David et Joab, II Rois. viii, 14.

16. — *Arrogantia tua*, תפלתך, qui ne se lit qu'ici et a été expliqué de bien des manières. Les Rabbins, suivis par J. D. Michaelis, Meier et Nægelsbach, lui donnent le sens d'idolâtrie, qui ne convient pas au contexte. LXX : ἡ καυχῶν σου, la moquerie; Targum: « ta folie ». L'interprétation adoptée par les modernes : « ta terreur », c'est-à-dire la terreur que tu inspirais aux nations, se rapproche du sens suivi par la Vulgate. — *Qui habitas in cavernis petræ*, qui te crois inexpugnable, parce que tu habitas dans des rochers aussi élevés et aussi difficiles d'accès que ceux où les oiseaux font leurs nids. Quelques commentateurs voient dans *petræ* un nom propre, celui de la ville que les Grecs appellèrent Petra, Cfr. Is. xvi, 1. — *Altitudinem collis*, allusion à Bo-ra. x, 13, qui est en effet située sur une colline. D'autres y voient une continuation de la comparaison et traduisent : qui te crois

semblable à une colline très-élevée et inabordable; Cfr. Job, xx, 6, 7; Luc, x, 15; Matt. xxiii, 42.

17. — Ce verset et le suivant décrivent avec plus de détails la destruction d'Edom. — *Erit... deserta*; Cfr. xxv, 11, 38. — *Omnis qui transibit...* Cfr. xix, 8, d'où ce passage est répété presque mot pour mot; V. aussi III Rois, ix, 8.

18. — La comparaison avec Sodome est aussi un souvenir du Deut. xxix, 22; elle se retrouve dans la prophétie contre Babylone L, 40; Cfr. Is. xiii, 19, Amos iv, 11. — *Vicinæ ejus*, Adma et S-boim, Deut. xxix, 22, Os. xl, 8. — *Vir... filius hominis*; Cfr. v, 33 et L, 40; aucun membre de la race humaine n'habitera ce pays. Comme Robinson, Bibl. Researches, t. II, p. 575, l'a remarqué, à partir de 536, Petra disparaît tout d'un coup de l'histoire. Elle était parfaitement inconnue des Arabes, et elle fut confondue par les Croisés avec des endroits tout à fait différents. Ce n'est que de notre temps que sa situation réelle a été retrouvée par Burckhardt.

19. — *Ascendet*, l'ennemi. — *De superbia Jordanis*; Cfr. xii, 5 et la note sur cet endroit. Il s'agit ici particulièrement des rives boisées du Jourdain qui servent de repaire aux bêtes féroces. — *Ad pulchritudinem ro-*

nem robustam; quia subito currere faciam eum ad illam et quis erit electus quem præponam ei? quis enim similis mei? et quis sustinebit me? et quis est iste pastor qui resistat vultui meo?

Job. 41, 4.

20. Propterea audite consilium Domini quod iniit de Edom; et cogitationes ejus quas cogitavit de habitatoribus Theman: Si non dejecerint eos parvuli gregis, nisi dissipaverint cum eis habitaculum eorum.

21. A voce ruinæ eorum commota est terra, clamor in mari Rubro auditus est vocis ejus.

22. Ecce quasi aquila ascendet, et avolabit; et expandet alas suas super Bosran; et erit cor fortium Idumææ in die illa, quasi cor mulieris parturientis.

sa force et sa beauté, car je le ferai courir tout d'un coup sur elle. Qui est l'élu que je mettrai à sa tête? Qui en effet est semblable à moi? Qui me résistera? Qui est le pasteur qui pourra soutenir ma présence?

20. Ecoutez donc le dessein que le Seigneur a formé contre Edom, et les pensées qu'il a méditées contre les habitants de Theman: Je jure, que les plus petits de l'armée les abattront, et renverseront avec eux toute leur ville.

21. Au bruit de leur ruine la terre a été émue, leurs cris se sont fait entendre jusque sur la mer Rouge.

22. Il montera comme un aigle, il prendra son vol, il étendra ses ailes sur Bosra; et le cœur des vaillants d'Idumée sera dans ce jour-là comme le cœur d'une femme qui enfante.

bustam. Les Iduméens se glorifiaient en effet de la beauté et de la solidité de leurs villes. אֵיבָן a été traduit par les LXX: εἰς τόπον Αἰβάν. Il n'est pas probable cependant qu'il faille traduire par un nom propre. Le Targum: « l'étable des pasteurs. » Le sens le plus acceptable semble être « un pâturage perpétuel. » Cette interprétation, adoptée par Schultens, Graf, Negelsbach, est repoussée par Rosenmüller, Keil, etc., qui, à la suite de Kimchi, traduisent: l'habitation du fort, ou l'habitation du rocher. — *Subito currere faciam eum ad illam*, sens analogue à celui du Targum, des LXX et du Syriaque. J'amènerai tout d'un coup, dit le Seigneur, les ennemis contre l'Idumée. L'hébreu signifie: Je serai sortir Edom de son pâturage ou de sa place forte. Impossible de suivre Kimchi qui entend ce passage de la délivrance des Israélites prisonniers dans l'Idumée. — *Quis erit... illi?* qui sera choisi par moi pour subjuguier l'Idumée? Ce sera Nabuchodonosor. L'hébreu se traduit sans interrogation, ce qui donne à la suite des idées plus de cohésion LXX: « j'enverrai des jeunes gens contre eux. » — *Quis enim similis mei...* Quand Dieu frappera l'Idumée, personne ne pourra soustraire ce pays à son sort, car personne n'est l'égal de Dieu en force et en puissance. — *Pastor*. Le peuple étant considéré comme un troupeau, son chef, son roi est appelé son pasteur; Cfr. vi, 3 et Is. XLIV, 28. Le Targum: « il n'y a pas de roi qui puisse me résister. »

20. — *Consilium... quod iniit de Edom*, ce que le Seigneur a décrété contre l'Idumée. — *Theman*, V. plus haut, v. 7. Le Prophète les désigne ici à cause de leur grande réputation de sagesse, qui leur faisait sans doute tenir en assez petite estime les desseins et les volontés de Dieu. — *Si non dejecerint eos parvuli gregis*. Maldonat, Havernick entendent par les petits du troupeau les enfants d'Israël, qui, si faibles et misérables qu'ils soient, vaincront Edom. Ezech. xxv, 14, fait une prophétie semblable. Hugues de Saint-Cher, Nicolas de Lyre, Vatable appliquent ces mots aux plus petits de l'armée des Chaldéens, qui viendront à bout des orgueilleux Iduméens. Maurer et Keil rendent l'hébreu par l'accusatif, en font une apposition à *eos* et l'interprètent des Iduméens, dont le roi, au v. 19, a été appelé pasteur; dans ce cas le sujet de *dejecerint* serait indéfini: les ennemis, comme un lion, détruiront ce faible troupeau. — *Habitaculum eorum*. Non-seulement le troupeau sera dispersé; mais les abris où il se réfugiait seront entièrement détruits.

21. — *In mari Rubro*. La ruine d'Edom sera si grande que les cris de détresse de ce peuple se feront entendre jusqu'à la mer Rouge. Les frontières de l'Idumée s'étendaient en effet jusqu'à cette mer, où ce royaume possédait le célèbre port d'Elath. III Rois, xix, 26, IV Rois, xvi, 6.

22. — *Quasi aquila ascendet...* Voir XLVIII, 40, 41, où les mêmes images sont em-

23. Contre Damas. Hémath et Arphad sont dans la confusion, parce qu'elles ont entendu une nouvelle terrible. Vers la mer on a été troublé, et dans leur inquiétude ils ne peuvent trouver de repos.

24. Damas a perdu courage, elle fuit de toutes parts; la crainte la possède, l'angoisse et les douleurs la tiennent comme une femme en travail.

25. Comment ont-ils ainsi abandonné une ville admirable, une ville de délices?

23. Ad Damascus : Confusa est Emath. et Arphad; quia auditum pessimum audierunt, turbati sunt in mari : præ sollicitudine quiescere non potuit.

24. Dissoluta est Damascus, versa est in fugam, tremor apprehendit eam; angustia et dolores tenuerunt eam quasi parturientem.

25. Quomodo dereliquerunt civitatem laudabilem, urbem lætitiæ?

ployées en parlant de Moab, et terminent, comme ici, la prophétie menaçante. — *Bosvan*, V. XLVIII, 24. L'accomplissement de cette prophétie fut commencé par les Chaldéens, Mal. I, 3; mais l'anéantissement complet d'Edom, commencé par les Machabées, fut achevé par les Romains au temps de la guerre des Juifs.

23. — *Ad Damascus*. Le royaume de Syrie est appelé Damas par le prophète, du nom de sa capitale. Au temps de Saül et de David, ce pays se divisait en trois royaumes, Damas, Zobah et Emath, dont le second, qui s'étendait entre Damas et Emath, était le plus puissant, II Rois, VIII, 3. Saül battit ses rois, I Rois, XIV, 47; plus tard David le conquiert et en fit un tributaire du royaume d'Israël; il en agit de même envers le royaume de Damas, qui avait porté secours au roi de Zobah, II Rois, VIII et X. Après la mort de David, au temps de Salomon, un flibustier, nommé Rezon, qui s'était révolté pendant la guerre contre le roi de Damas, s'établit lui-même dans cette ville, III Rois, XI, 23-25, et y fonda une dynastie qui soumit bientôt tous les petits rois de Syrie, III Rois, XX, 4. Cette dynastie finit par conquérir une grande part du territoire d'Israël, III Rois, XV, 48 et suiv., XX, 1 et suiv., XXII, 3 et suiv., IV Rois, V, 1 et suiv., VI, 8 et suiv., VIII, 28 et suivants, etc. Joas reconquit un certain nombre des villes enlevées par les Syriens, IV Rois, XIII, 19 et suiv., et Jéroboam II rétablit les anciennes frontières d'Israël jusqu'à Emath, IV Rois, XIV, 25. Plus tard Rezin, roi de Damas, allié à Pekah, roi d'Israël, Is. VII, 4 et suiv., entreprit une guerre de conquête contre la Judée. Achaz appela à son secours Tiglath-Pilezer, roi d'Assyrie, qui prit Damas et détruisit le royaume syrien, dont il déporta les habitants à Kir, IV Rois, XV, 37, XVI 5-9. Keil. Ce royaume s'était sans doute reconstitué au temps de Jérémie

et comprenait les villes d'Emath et d'Arphad, qui, comme nous l'apprend Isaïe, xxxvii, 43, avaient eu des rois particuliers. Ce prophète, xvii, 4 et suiv., avait menacé de destruction le royaume de Syrie parce qu'il s'était allié avec Israël pour détruire Juda; Amos lui avait fait aussi des menaces semblables, I, 3-5, à cause de ses cruautés envers Israël. — *Confusa est*. Les villes d'Emath et d'Arphad sont confuses et consternées à cause du sort qui les attend. — *Emath et Arphad*. Cfr. Is. X, 9, note. — *Auditum pessimum audierunt*, l'annonce de l'arrivée des ennemis qui vont assiéger ces villes. — *Turbati sunt in mari*. L'anxiété atteint même les riverains de la Méditerranée. Une vingtaine de manuscrits hébreux ont כים, « comme la mer », au lieu de בים, et quelques commentateurs ont adopté ce sens. — *Præ sollicitudine quiescere non potuit*; Cfr. Is. LVII, 20, où les méchants sont comparés à une mer tourmentée et toujours en mouvement, mais ici ces mots s'appliquent à la Syrie et non aux flots de la mer.

24. — *Dissoluta est Damascus*. Damas est découragé, sans force; Cfr. plus haut, VI, 24, xxxviii, 4, XLVII, 3, et Is. XIII, 7, xxxv, 3. — *Versa est in fugam*. Les Syriens se préparent à fuir, mais ne le peuvent à cause de leur peur et de leurs angoisses. — *Angustia... quasi parturientem*. Des images analogues se lisent plus haut VI, 24, Is. XIII, 8, Mich. IV, 9, 10.

25. — *Quomodo dereliquerunt...* Comment ses habitants n'ont-ils pas défendu Damas, et l'ont-ils abandonné par crainte de l'ennemi? Mais l'hébreu et le grec ont une négation, ce qui donne un sens tout différent. Suivant Jarchi, ces mots veulent dire : Comment une si belle ville n'a-t-elle pas été à l'abri d'une pareille calamité? Les habitants de Damas, car ce sont eux qui parlent dans ce verset, sont tellement remplis d'admiration pour leur ville

26. Ideo cadent juvenes ejus in plateis ejus; et omnes viri prælii conticescent in die illa, ait Dominus exercituum.

27. Et succendam ignem in muro Damasci, et devorabit mœnia Benadad.

28. Ad Cedar, et ad regna Asor quæ percussit Nabuchodonosor rex Babylonis. Hæc dicit Dominus: Surgite; et ascendite ad Cedar, et vastate filios orientis.

29. Tabernacula eorum, et greges eorum capient; pelles eorum, et omnia vasa eorum, et camelos eorum tollent sibi; et vocabunt super eos formidinem in circuitu.

30. Fugite, abite vehementer, in voraginibus sedete, qui habitatis Asor, ait Dominus; inquit enim contra vos Nabuchodonosor rex Babylonis consilium, et cogitavit adversum vos cogitationes.

26. Parce que ses jeunes gens tomberont dans ses places, et tous ses hommes de guerre se tairont dans ce jour, dit le Seigneur des armées.

27. Je mettrai le feu aux murs de Damas, et il dévorera les murailles de Benadab.

28. Contre Cédar, et contre les royaumes d'Asor que Nabuchodonosor roi de Babylone a frappés. Voici ce que dit le Seigneur: Allez, montez contre Cédar, et exterminatez les peuples de l'orient.

29. On prendra leurs tentes et leurs troupeaux, on prendra leurs pavillons, leurs meubles et leurs chameaux, on appellera sur eux la terreur de toutes parts.

30. Fuyez, courez en toute hâte; cachez-vous dans les creux de la terre, habitants d'Asor, dit le Seigneur. Car Nabuchodonosor roi de Babylone a conçu des desseins contre vous, il a formé des plans contre vous.

qu'ils ne peuvent pas s'imaginer qu'elle doive être prise et détruite. — *Civitatem laudabilem*. Naaman, IV Rois, v, 42, vantait déjà la beauté de cette ville, et tous les voyageurs modernes en font l'éloge. V. en particulier Porter, *Five years in Damascus*, t. I, pages 26-30. — *Urbem latitiæ*, l'hébreu: « ville de ma joie. »

26. — Non seulement la ville sera prise, mais toute sa population mâle périra. — *Juvenes ejus*, ses soldats, dit Maldonat, qui fait de ce mot un synonyme de *virii prælii*.

27. — Imité d'Amos, I, 4 et 44 réunis. — *Mœnia Benadad*, hébr.: « les palais de Benadad », c'est-à-dire les palais des rois de Syrie, dont trois avaient porté ce nom. LXX: ἀμφοδὰ υἱὸς Ἀδερ. Nous manquons, dit Keil, de renseignements historiques relativement à l'accomplissement de cette prophétie.

28. — *Ad Cedar et ad regna Asor*. Cédar est ici, comme Is. XXI, 46, une personification de toute l'Arabie. Les royaumes d'Asor ne peuvent désigner les différentes villes de ce nom que nous trouvons dans la Bible, Jos. XI, 4; xv, 23, 25, XIX, 23; Neh. XI, 33, car il s'agit évidemment ici de pays d'Arabie. Mais nous n'en connaissons aucun de ce nom. Il est probable que le prophète a formé ce nom pour désigner les Arabes qui habitent dans des הַצְרִיִּים, villages ou cours, et qui dif-

fèrent ainsi des Nomades, qui vivent sous la tente; Cfr. Is. XLII, 41 et Gen. xxv, 46. Aujourd'hui, dit Keil, les Arabes sédentaires sont appelés Hadarijeh, par opposition avec les Wabarijeh, qui habitent dans des tentes. Hadar, הָדָר est l'habitation permanente. Les royaumes d'Asor sont les régions habitées par les tribus sédentaires. Niebuhr identifie Azor avec le Hajar, qui occupe tout l'angle Nord-Est du Nejed; mais il se fonde sur une étymologie fautive. Il vaut mieux admettre que ces deux mots désignent toute l'Arabie en général. LXX: τῆ Κηδάρ τῆ βασιλείᾳ τῆ; ἀλλῆς.

— *Quæ percussit Nabuchodonosor...* Hitzig fait remarquer que l'ancienne forme hébraïque du nom de Nabuchodonosor employée ici, et que la présence de cette clause dans les LXX prouvent l'authenticité de cet endroit. Suivant Duncker, c'est après la bataille de Carchemis que Nabuchodonosor aurait soumis les tribus arabes. — *Filios orientis*. C'est l'expression qui désigne en général les Arabes, et surtout les tribus nomades du Nord de l'Arabie; Cfr. Jug. VI, 3, 33, VII, 42, VIII, 40; III Rois, v, 40; Job I, 3; Is. XI, 44; Ezech. xxv, 4, 40.

29. — *Capient*, les ennemis. — *Pelles*, Is. LIV, 2, et plus haut, IV, 20, x, 20. — *Formidinem in circuitu*; Cfr. VI, 13, xx, 3, 40, XLVI, 5.

30. — *In voraginibus sedete*, cachez-vous

31. Levez-vous, marchez contre un peuple paisible, qui vit en sûreté, dit le Seigneur. Ils n'ont ni portes ni serrures, ils sont seuls dans leurs tentes.

32. Leurs chameaux seront pillés, et la multitude de leurs troupeaux sera enlevée. Je les disperserai à tous les vents ces hommes aux cheveux rasés, et de tous côtés j'amènerai la ruine sur eux, dit le Seigneur.

33. Et Asor sera la demeure des dragons, elle sera déserte éternellement, il n'y demeurera personne, le fils de l'homme ne l'habitera plus.

34. Parole que le Seigneur adressa au prophète Jérémie contre Elam, au commencement du règne de Sédécias, roi de Juda.

35. Voici ce que dit le Seigneur des armées : Je vais briser l'arc d'Elam, et je prendrai sa force.

36. J'amènerai sur Elam les quatre vents des quatre coins du ciel, je les disperserai vers tous ces vents ; et

31. Consurgite, et ascendite ad gentem quietam, et habitantem confidenter, ait Dominus; non ostia, nec vectes eis; soli habitant.

32. Et erunt cameli eorum in direptionem, et multitudo jumentorum in praedam; et dispergam eos in omnem ventum, qui sunt attensi in comam; et ex omni confinio eorum adducam interitum super eos, ait Dominus.

33. Et erit Asor in habitaculum draconum, deserta usque in æternum; non manebit ibi vir, nec incollet eam filius hominis.

34. Quod factum est verbum Domini ad Jeremiam prophetam adversus Ælam in principio regni Sédécias regis Juda, dicens :

35. Hæc dicit Dominus exercituum : Ecce ego confringam arcum Ælam, et summam fortitudinem eorum.

36. Et inducam super Ælam quatuor ventos a quatuor plagis cœli : et ventilabo eos in omnes ventos

sous terre, pour que l'ennemi ne vous trouve pas. — *Contra vos*, hébr. « contre eux ».

31. — *Consurgite*, ô Chaldéens. — *Quietam*, qui croit n'avoir rien à craindre; Cfr. Job. xvi, 42; Ezéch. xxiii, 42. — *Non ostia nec vectes eis*. Ils habitent sous la tente ou dans des villes ouvertes, et leur territoire est par conséquent facile à envahir. — *Soli*, séparés de toutes les nations, n'ayant d'alliance avec aucune d'elles et par conséquent n'ayant pas de secours à en attendre. Suivant d'autres, ils habitent dans la solitude.

32. — Toutes leurs possessions deviendront la proie de l'ennemi. — *Attensi in comam*, V. ix, 25.

33. — *In habitationem draconum*, Cfr. ix, 10, x, 22. — *Non manebit ibi vir*, répétition du v. 18.

34. — *Quod factum est...* Cfr. sur la forme du titre. xiv, 4, xlvi, 4, xlvii, 4. — *Ælam*, V. la note sur Is. xxi, 2. Au temps d'Assar-Haddon, Elam faisait encore partie du royaume d'Assyrie. Esdr. iv, 9; mais nous ne savons pas si après la révolte des Médes, il était devenu indépendant de l'Assyrie, ou s'il resta soumis à ce pays, jusqu'à sa chute défi-

nitive. Perpétuellement en guerre avec Ninive, les Elamites furent toujours alliés de Baby-lone; Lenormant, Premières civilisations, t. II, page 232. etc. Ewald croit, et son opinion n'est pas impossible, dit Payne Smith, qu'ils servaient en qualité d'auxiliaires dans l'armée chaldéenne, lors de l'expédition qui se termina par la chute de Joakim, et la déportation de Jéchonias à Babylone, sept ans avant cette prophétie. — *In principio regni Sédécias*. Cette prophétie est donc postérieure à celles du ch. xlviii et du ch. xlix. 4-33. et n'a précédé que de peu de temps la prophétie relative à Babylone, contenue dans le ch. l.

35. — *Arcum*. l'arme favorite des Elamites, Cfr. Is. xxii, 6; Ezéch. xxii, 24, représente ici toute la puissance militaire de ce peuple. Briser leur arc, c'est leur enlever ainsi tout espoir et tout moyen de défense. — *Summam fortitudinem eorum*. Maldonat lit *sumam*, qui ne s'appuie pas sur l'original.

36. — *Quatuor ventos...* De toutes les parties de la terre, le malheur fondra sur Elam, qui sera aussi dispersé à tous les vents. Cfr. Dan. vii, 6; Apoc. vii, 4. — *Profugi Ælam*.

istos : et non erit gens, ad quam non perveniant profugi Ælam.

37. Et pavere faciam Ælam coram inimicis suis, et in conspectu quærentium animam eorum : et adducam super eos malum, iram furoris mei, dicit Dominus : et mittam post eos gladium donec consumam eos.

38. Et ponam solium meum in Ælam, et perdam inde reges et principes, ait Dominus.

39. In novissimis autem diebus reverti faciam captivos Ælam, dicit Dominus.

il n'y aura pas de peuple où les fugitifs d'Elam n'aillent pas.

37. Je ferai trembler Elam devant ses ennemis, devant ceux qui cherchent sa vie. J'amènerai sur eux le mal, ma colère et ma fureur, dit le Seigneur, et j'enverrai après eux le glaive jusqu'à ce que je les aie consumés.

38. Je placerai mon trône dans Elam, et j'en ferai périr les rois et les princes, dit le Seigneur.

39. Mais dans les derniers jours, dit le Seigneur, je ferai revenir les captifs d'Elam.

CHAPITRE L

Titre du chapitre, (v. 4). — Libération d'Israël prédite, (vv. 2-5). — Châtiment des bourreaux d'Israël, (vv. 6-13). — Vengeance du Seigneur, (vv. 14-16). — Heureux retour du peuple, (vv. 17-20). — Ruine de Babylone, (vv. 21-23). — Sa destruction procure la liberté d'Israël, (vv. 24-28). — L'orgueil de Babylone est puni, (vv. 29-32). — La délivrance d'Israël est mise en regard de la ruine de Babylone, (vv. 33-40). — Ce que Babylone a fait contre Israël, des peuples du Nord le feront contre elle, (vv. 41-46).

1. Verbum quod locutus est Dominus de Babylone et de terra Chal-

1. Parole que le Seigneur dit au sujet de Babylone et du pays des

Le texte hébreu masorétique a « les exilés de l'éternité », עולם pour עולם, méprise que Neuman essaye en vain de défendre.

37. — *Mittam post eos gladium*... Les ennemis les atteindront, partout où ils essayeront de fuir, et les détruiraient entièrement. Ce verset répète d'une manière littérale la menace contenue dans les images du verset précédent.

38. — *Ponam solium meum in Ælam*. Chez les Hébreux, les Grecs, les Romains, le juge qui prononce la sentence est assis sur un trône ou un tribunal. Ainsi cette phrase signifie que Dieu va lui-même se constituer le juge des Elamites et prononcer l'arrêt de leur supplice. Kimchi et Maldonat adoptent un autre sens : Dieu, après avoir chassé les Elamites, constituera un autre roi dans Elam ; le premier sens semble préférable.

39. — *In novissimis autem diebus*... C'est au temps de Jésus-Christ que cette promesse se vérifiera... Elam figure en effet parmi les nations qui entendent la première prédication des apôtres et se convertissent, Act. II, 9, et suiv. Clr. XLVIII, 7 ; XLIX, 6.

2^e Deuxième groupe, (L-LI).

CHAP. L. — Les deux chapitres L et LI contiennent une suite d'oracles relatifs à Babylone. Quelques commentateurs pensent que ces oracles ne sont pas de la même époque, mais ont été prononcés par le prophète en différentes circonstances. Jérémie les aurait réunis seulement en un tout, dans la quatrième année de Sédécias, pour les remettre à Sarajas. Rosenmüller les divise en six groupes L, 1-20, 21-32, 33-46, LI, 1-19, 20-24, 25-58. Graf est d'un avis contraire. Cette prophétie, dit-il, ne contient rien que Jérémie n'ait pu écrire dans la quatrième année du règne de Sédécias. Nous sommes de cette opinion. Des commentateurs modernes sont allés jusqu'à refuser toute authenticité à ces chapitres. V. pour la réfutation de leurs objections la préface.

1. — *Verbum quod locutus est*... Clr. XLVI, 43. — *De Babylone*, litt. « concernant

Chaldéens, par le ministère du prophète Jérémie :

2. Annoncez aux nations, faites-le entendre, levez l'étendard, parlez, ne le cachez pas, dites : Babylone est prise, Bel est confondu. Merodach est vaincu, ses statues sont brisées, ses idoles abattues.

3. Car un peuple monte contre elle de l'aquilon, il fera de son pays une solitude, et il n'y aura plus ni homme ni bête à y habiter. Ils ont fui, ils sont partis.

4. En ces jours-là, et en ce temps-là, dit le Seigneur, les enfants d'Israël et les enfants de Juda viendront ensemble; ils marcheront et viendront en pleurant, et ils chercheront le Seigneur leur Dieu.

5. Et ils demanderont le chemin vers Sion; c'est vers elle qu'ils se tourneront. Ils viendront et ils se

daurum, in manu Jeremiæ prophætæ.

2. Annuntiate in gentibus, et auditum facite; levate signum, prædicate, et nolite celare; dicite : Capta est Babylon, confusus est Bel, victus est Merodach, confusa sunt sculptilia ejus, superata sunt idola eorum.

3. Quoniam ascendit contra eam gens ab aquilone, quæ ponet terram ejus in solitudinem; et non erit qui habitet in ea ab homine usque ad pecus; et moti sunt, et abierunt.

4. In diebus illis, et in tempore illo, ait Dominus, venient filii Israel, ipsi et filii Juda simul; ambulantes et flentes properabunt, et Dominum Deum suum quærent.

5. In Sion interrogabunt viam, huc facies eorum. Venient, et apponentur ad Dominum fœdere semp-

Babylone », ou, suivant d'autres, « contre Babylone. » — *Et*, cette liaison n'est pas dans l'hébreu. — *In manu Jeremiæ*, par le ministère de Jérémie; Cfr. xxvii, 3, xxxvii, 2. Le prophète doit en effet transmettre ces paroles aux Babyloniens. Les LXX omettent la fin de la phrase, à partir de *de terra*.

2. — *Annuntiate...* Le prophète voit la ruine de Babylone, il en triomphe, et il commande d'annoncer aux nations cet événement qui est le signal de la délivrance de Juda; sa joie s'exprime par l'accumulation de termes qu'il emploie; Cfr. iv, 5, 6, xlvi, 44. — *Levate signum*, pour appeler de loin le monde à entendre cette nouvelle Cfr. iv, 6; Is. v, 26, xiii, 2, etc. — *Nolite celare*. Cet événement doit être proclamé dans tous ses détails, Cfr. xxxviii, 44. — *Bel*. V. la note sur Is. xlvi, 4. — *Merodach*. Cette divinité, que les inscriptions cunéiformes appellent Marduk, est identique avec Bel; ces deux noms désignent le principal dieu des Babyloniens, leur divinité tutélaire. L'inscription de Borsippa l'appelle roi du ciel et de la terre. Oppert, *Expéd.* en Mésopotamie, t. II, p. 272. Nabuchodonosor, qui appela son fils Évil-Mérodach, semble avoir été son fidèle serviteur. Cfr. Schrader, *Keilinschriften*, p. 276. Parmi les planètes, ce n'est pas à Mars, mais à Jupiter qu'il équivaut. Oppert, *ibid.* — *Sculptilia... idola*. גלולים, עבבים, sont des expressions méprisantes qui indi-

quent la nature des dieux de Babylone, Cfr. Lévi. xxvi, 30.

3. — *Gens ab aquilone*, Cfr. plus bas, v. 9, et li, 27, 28. Babylone, puissance septentrionale par rapport à Juda, est vaincue à son tour par une puissance qui vient du Nord; Cfr. ii, 13, iv, 7, ix, 9, xxxiii, 42, li, 62. Cette prophétie a été littéralement accomplie, puisque la Médie est au Nord-Ouest de Babylone. Mais, selon Payne Smith, le constant emploi du Nord, la région où le soleil ne brille jamais, et par suite la région des ténèbres, d'où le danger vient toujours, est dû probablement autant à des raisons symboliques qu'à un motif géographique. — *Ponet terram ejus in solitudinem*. Cfr. ii, 15, xlvi, 9. — *Ab homine usque ad pecus*, ix, 9, xxxiii, 42. — *Abierunt*, en exil.

4. — *In diebus illis...* Le temps de la prise de Babylone sera celui de la délivrance du peuple de Dieu; le prophète réunit les deux événements. — *Filii Israel... filii Juda*. La nation ne sera plus séparée en deux parties ennemies, Cfr. iii, 48. — *Flentes*, non pas autant de joie, comme le dit Kimchi, que de regret de leurs fautes passées. Cfr. iii, 21, xxxi, 9. — *Dominum quærent*. V. Os. iii, 5.

5. — *In Sion interrogabunt viam*. Ils demanderont la route qui conduit à Sion. — *Huc facies eorum*. Sion sera leur but et ils le poursuivront sans jamais détourner la tête. Suivant Maldonat, cette prophétie ne se rap-

terno, quod nulla oblivione delebitur.

6. Grex perditus factus est populus meus; pastores eorum seduxerunt eos, feceruntque vagari in montibus; de monte in collem transierunt, oblitus est cubilis sui.

7. Omnes qui invenerunt, comederunt eos; et hostes eorum dixerunt: Non peccavimus; pro eo quod peccaverunt Domino decori justitiæ, et expectationi patrum eorum Domino.

8. Recedite de medio Babylonis, et de terra Chaldæorum egredimini; et estote quasi hædi ante gregem.

9. Quoniam ecce ego suscito, et adducam in Babylonem congregationem gentium magnarum de terra

réuniront au Seigneur par une alliance éternelle, qu'aucun oubli n'effacera jamais.

6. Mon peuple est devenu un troupeau égaré; ses pasteurs l'ont séduit; ils l'ont fait errer sur les montagnes; il a passé de montagnes en collines, il a oublié sa demeure.

7. Tous ceux qui les ont trouvés les ont dévorés, et leurs ennemis ont dit: Nous ne péchons pas, parce qu'ils ont offensé le Seigneur, la beauté de la justice, le Seigneur, l'attente de leurs pères.

8. Retirez-vous du milieu de Babylone, et sortez de la terre des Chaldéens, et soyez comme les boucs en avant du troupeau.

9. Car voici que je suscite et que j'amène du pays de l'aquilon une réunion de grandes nations contre

porte pas seulement au temps du retour de la captivité, mais au temps de Notre-Seigneur, où les Juifs, délivrés de la captivité du démon, n'adoreront plus ni à Jérusalem, ni sur le mont de Samarie, mais pratiqueront un culte en esprit et en vérité; Jean, iv, 21. Les mots *Fœdere sempiterno...* de ce verset s'appliquent en effet à l'alliance évangélique qui n'aura jamais de fin; Cfr. xxxi, 31, et Neh. ix, 38, x, 29.

6. — *Grex perditus...* Cfr. x, 21. Le peuple juif, s'abandonnant à l'idolâtrie, est devenu comme un troupeau sans pasteur, exposé sans défense aux attaques des bêtes féroces. — *Pastores eorum seduxerunt eos.* Non-seulement les rois, comme le Targum l'interprète, mais aussi les mauvais prêtres et les faux prophètes, qui, au lieu de conduire et d'éclairer le peuple, le séduisaient et le trompaient; Cfr. xii, 40, xxiii, 4. — *Feceruntque vagari in montibus.* Allusion au culte des idoles qui se célébrait surtout sur les montagnes et les hauts lieux. L'hébreu doit, d'après Keil, se traduire: « ils les ont égarés dans des montagnes qui séduisent », c'est-à-dire qui rendent le peuple infidèle; Cfr. ii, 20, iii, 6, 23. — *De monte in collem transierunt,* ils s'égarèrent, ou bien, ils passent d'un culte idolâtrique à un autre. — *Oblitus est cubilis sui.* Cette demeure du troupeau, c'est Sion, résidence de Dieu, ou Dieu même, l'espoir de leurs pères, v. 7, qu'ils ont oublié pour lui préférer leurs idoles; Cfr. Ps. cxxxii, 8, 14.

7. — *Comederunt eos,* Ps. lxxviii, 7;

Ezéch. xxxiv, 5, 8. — *Non peccavimus.* Les ennemis d'Israël, en le détruisant, pensaient n'être pas coupables, parce qu'ils exécutaient la vengeance divine qui leur avait livré son peuple. Le prophète nous a dit, ii, 3, que toute attaque contre Israël, le peuple saint du Seigneur, était un crime. — *Decori justitiæ,* Cfr. xxxi, 23. Dieu, avant que les Juifs ne l'eussent abandonné, récompensait en effet leur justice par de nombreux bienfaits. L'hébreu peut se traduire aussi: habitation de justice. Dans d'autres endroits Dieu est nommé une forteresse, Ps. xvii, 3. un ombrage, ib. cxx, 5. — *Expectationi patrum eorum,* Dieu en qui Israël n'avait pas espéré en vain; Cfr. xiv, 8, xvii, 13. LXX: τῷ συναγαγόντι τοὺς πατέρας αὐτῶν.

8. — *Recedite...* Le discours s'adresse aux Juifs exilés à Babylone. Cette exhortation à fuir Babylone est imitée d'Isaïe, xlviii, 20. — *Quasi hædi ante gregem.* De même que le bouc marche en avant du troupeau, de même Israël doit donner l'exemple aux autres peuples et les précéder dans leur fuite. Targum: Soyez comme des princes en tête du peuple.

9. — *Congregationem gentium.* L'empire médo-persan n'était qu'une agglomération de nations distinctes, comme du reste toutes les monarchies orientales. — *De terra aquilonis,* V. plus haut, v. 3. — *Inde,* בְּיַם־סוּף, non pas, dans ce temps là, comme l'entendent Rosenmüller et Nægelsbach, mais « de là », c'est-à-dire de l'endroit où les nations septentrio-

Babylone; ils se prépareront contre elle et par eux elle sera prise. Leur flèche sera comme celle d'un homme vaillant et fort, elle ne reviendra pas vide.

10. La Chaldée sera au pillage, et tous ceux qui la dévasteront s'enrichiront, dit le Seigneur.

11. Parce que vous triomphez, et que vous parlez orgueilleusement en pillant mon héritage; parce que vous vous êtes répandus comme des jeunes veaux sur l'herbe, et que vous avez mugé comme des taureaux.

12. Votre mère est extrêmement confuse, celle qui vous engendra est égalée à la poussière, elle sera la dernière des nations, déserte, sans chemin et sans eau.

13. A cause de la colère du Seigneur elle sera inhabitée et réduite toute en désert. Quiconque passera par Babylone, sera stupéfait et sifflera par moquerie sur toutes ses plaies.

14. Préparez-vous contre Babylone de tous côtés, vous tous qui

aquilonis; et præparabuntur adversus eam. et inde capietur; sagitta ejus quasi viri fortis interfectoris, non revertetur vacua.

10. Et erit Chaldæa in prædam; omnes vastantes eam replebuntur, ait Dominus.

11. Quoniam exultastis, et magna loquimini, diripientes hæreditatem meam; quoniam effusi estis sicut vituli super herbam, et mugistis sicut tauri.

12. Confusa est mater vestra nimis, et adæquata pulveri, quæ genuit vos, ecce novissima erit in gentibus, deserta, invia, et arens.

13. Ab ira Domini non habitabitur, sed redigetur tota in solitudinem; omnis qui transibit per Babylonem, stupebit, et sibilabit super universis plagis ejus.

14. Præparamini contra Babylonem per circuitum, omnes qui

nales se concentrent pour combattre Babylone. — *Viri fortis interfectoris*, גבורי כחשיל, La traduction de la Vulgate, appuyée sur le Targum, כחשיל, est défendue par J. D. Michaëlis, Rosenmüller, Umbreit, Maurer; celle des LXX : μαχητῶν συνετῶν, suivie aussi par le Syriac est préférée par Keil. L'une et l'autre sont possibles. — *Revertetur vacua*, expression proverbiale qui indique le mauvais résultat d'une entreprise; d'après de bons commentateurs, il faut la faire rapporter non à la flèche, mais au guerrier.

10. — *Chaldæa*, hebr. « les Chaldéens », comme LI, 35; Ezech. xi, 24. — *Replebuntur*. Ils emporteront autant de butin qu'ils peuvent désirer.

11. — *Quoniam...* Voici la raison pour laquelle Dieu livre la Chaldée aux ennemis: les Chaldéens ont eux-mêmes pillé les Juifs et se sont réjouis de leur ruine. — *Hæreditatem meam*, le peuple juif, comme Ps. xxvii, 9, xxxii, 12, et plus haut, xii, 8; Is. xvii, 14. — *Sicut vituli super herbam*, traduction conforme à celle des LXX: ὡς βοῦδια ἐν βοτάνῃ, mais qui est peu approuvée par les modernes à l'ex-

ception d'Ewald; ils font venir דשא de דשא, écraser et par extension battre le froment sur l'aire. — *Mugistis*. En voyant toutes les richesses dont ils devenaient maîtres, la joie des vainqueurs a éclaté en cris. — *Tauri*, litt. « des étalons, de fort chevaux, » V. viii, 16, xlvii, 3.

12. — *Mater vestra*. La nation est considérée comme une mère dont tous les citoyens sont les fils; Cfr. v, 7; Is. l. 4; Os. ii, 4, iv, 5. — *Adæquata pulveri*, entièrement détruite. — *Novissima erit in gentibus*. C'est, dit Keil, une antithèse de l'expression, « la première des nations. » dont Balaam se sert pour désigner les Amalécites, Nomb. xxiv, 20. Balaam leur donnait ce nom parce que c'était la première nation païenne qui s'était mise à combattre Israël. De même Jérémie appelle Babylone la dernière des nations païennes.

13. — A l'exception des mots *ab ira Domini*, qui donnent la raison du triste sort qui attendra Babylone, tout ce verset est pris de xix, 8, xlix, 17. V. les notes sur ces endroits. Cfr. Is. xiii, 20.

14. — *Per circuitum*, enveloppez-la de

tenditis arcum, debellate eam, non parcatis jaculis; quia Domino peccavit.

15. Clamate adversus eam, ubi que dedit manum, ceciderunt fundamenta ejus, destructi sunt muri ejus, quoniam ultio Domini est; ultionem accipite de ea; sicut fecit, facite ei.

16. Disperditte satorem de Babylone, et tenentem falcem in tempore messis; a facie gladii columbæ unusquisque ad populum suum convertetur, et singuli ad terram suam fugient.

17. Grex dispersus Israel, leones ejecerunt eum; primus comedit eum rex Assur; iste novissimus exossavit eum Nabuchodonosor, rex Babylonis.

18. Propterea hæc dicit Dominus exercituum, Deus Israel: Ecce ego visitabo regem Babylonis, et terram ejus, sicut visitavi regem Assur.

19. Et reducam Israel ad habita-

tendez l'arc; combattez-la; n'épargnez pas les flèches, parce qu'elle a péché contre le Seigneur.

15. Criez contre elle; partout elle livre déjà les mains; ses fondements sont tombés, ses murs détruits, parce que c'est la vengeance du Seigneur. Vengez-vous d'elle; comme elle a fait, faites-lui.

16. Eloignez de Babylone celui qui sème, et celui qui tient la faux au temps de la moisson: ils fuiront tous devant l'épée de la colombe, et chacun retournera à son peuple, et chacun se retirera dans son pays.

17. Israël est un troupeau dispersé: les lions l'ont chassé. Le Roi d'Assur le premier l'a dévoré; mais le dernier de tous, Nabuchodonosor, roi de Babylone, lui a brisé les os.

18. C'est pourquoi voici ce que dit le Seigneur des armées, Dieu d'Israël: Je vais visiter le roi de Babylone et son pays, comme j'ai visité le roi d'Assur.

19. Je ramènerai Israël dans sa

tous côtés de façon à l'empêcher de recevoir aucun secours. — *Qui tenditis arcum*. V. la note sur Is. v, 28. Les archers sont mentionnés spécialement ici parce qu'il s'agit d'un siège. On sait du reste combien les Mèdes étaient habiles archers, Cfr. Is. xiii, 48. — *Non parcatis jaculis*, Cfr. Li. 3. — *Domino peccavit*, en accablant son peuple et aussi en profanant les vases du temple, Dan v, 2.

15. — *Clamate adversus eam*. Poussez contre Babylone le cri de guerre; Cfr. Jos. vi, 5, 46. — *Ubique*. La ponctuation de la Vulgate est contraire ici à celle de l'hébreu et des LXX; nous pensons que le mot *ubique* doit se rattacher au membre de phrase qui précède. — *Dedit manum*. Babylone s'est soumise, elle a donné la main; c'est le geste de ceux qui jurent fidélité, et se mettent à la merci du vainqueur. On peut entendre ces mots aussi dans ce sens: elle livre ses mains aux chaînes que le conquérant lui impose; Cfr. Lam. v, 6; II Par. xxx, 8. Les Latins se servaient d'expressions semblables; Cicéron: « Del manus, vincique se patiatur », De Amicitia, c. 26; Cornelius Nepos: « donec victi manum dedissent », Amilc. c. 4. — *Fundamenta ejus*, אֲשֵׁרֵיהֶּ, qu'on ne lit qu'ici et qui peut désigner les fortifications de Baby-

lone. — *Ultio Domini est*. Cfr. Nombr. xxxi, 3. — *Sicut fecit, facite ei*. Babylone qui a opéré tant de destructions doit à son tour être détruite, Ps. cxxxvi, 8. Il en sera de même plus tard de la Babylone spirituelle, Apoc. xviii, 6.

16. — *Disperditte satorem... tenentem falcem*. Quoiqu'il y eût dans l'enceinte de Babylone, des champs assez nombreux et étendus, Cfr. Diodore de Sicile, II, 7, Plin, xviii, 17, Quinte Curce, v, 4, et A. Maury, *Ninive et Babylone*, 1868, il s'agit plutôt ici de toute la province de Babylone, qui deviendra un désert. — *In tempore messis*, que le Targum interprète: au temps du massacre. — *A facie gladii columbæ*, V. xxv, 38, xlvi, 16. — *Unusquisque ad populum suum...*, citation d'Isaïe, xiii, 44; Cfr. plus bas, Li. 9, 44.

17. — *Grex dispersus*. Israël a été dispersé parmi les nations, comme un troupeau qui a été chassé dans les bois et les déserts. — *Leones*, les rois ennemis. — *Rex Assur... rex Babylonis*. Le premier emmena les dix tribus en exil, le second détruisit le royaume de Juda, ce que le prophète rend par le terme énergique *exossavit*.

18. — Le royaume d'Assyrie a été détruit; Babylone n'échappera pas davantage à la punition.

demeure : il paîtra sur le Carmel et sur Basan, et son âme sera rassasiée sur la montagne d'Ephraïm et de Galaad.

20. En ces jours-là et en ce temps-là, dit le Seigneur, on cherchera l'iniquité d'Israël, et elle ne sera plus, le péché de Juda, et on ne le trouvera pas, parce que je serai propice à ceux que j'aurai laissés.

21. Monte contre la terre des puissants, et visite ses habitants, disperse, tue ceux qui les suivent, dit le Seigneur, et fais tout ce que je t'ai commandé.

49. — *Ad habitaculum suum*, litt. « à son pâturage », c'est-à-dire, dans son pays. — *Carmelum et Basan*, les pâturages les plus fertiles du pays. — *In monte Ephraïm et Galaad*. Ces pays fournissaient aussi une abondante nourriture pour les troupeaux. Cfr. Nomb. xxxii, 4; Mich. vii, 14; Exod. xxxiv, 13 et suiv.; aujourd'hui encore dans tout le district nord de la Palestine, on trouve çà et là une végétation luxuriante. Cfr. sur la promesse contenue dans ce verset, plus haut, xxii, 6; xxiii, 3; Mich. vii, 14; Is. xxxiii, 9; Nah. i, 4; Ezech. xxxiv, 13, 14. — *Saturabitur anima ejus*, leur désir sera satisfait, Cfr. Ps. xli, 3; lxii, 6. Is. v, 4.

20. — *In diebus illis...* Au temps de la nouvelle Alliance, à laquelle cette prophétie se rapporte, Cfr. xxxi, 34; xxxiii, 8. — *Quæretur iniquitas Israel...* Cfr. Mich. vii, 19. — *Propitius ero eis quos reliquero*, ceux que j'aurai fait revenir de captivité et surtout ceux qui seront appelés à la foi chrétienne, Cfr. Is. x, 22; Rom. ix, 27; xi, 5.

21. — *Super terram dominantium*, des Chaldéens oppresseurs des Juifs. ברתים est entendu de bien des manières différentes par les anciens traducteurs et par les commentateurs. Le Targum : « la terre dont les peuples sont rebelles ». LXX : ἐπι ᾧ; ἄγ; ἀναρῶς ἐπί-θη; ἐπ' ᾧ; ἄγ; mais cette interprétation et cette ponctuation ne sont pas acceptables. Notre Vulgate a fait dériver ce mot de l'aramaïque ברת, maître, seigneur. Il signifie « double rebellion » ou « double obstination ». Maurer, Gésénius, Keil, etc., s'accordent dans cette explication. « Furst suit la Vulgate. Quant à Hitzig, qui fait venir ce mot du sanscrit « Martjam » et le traduit par « le monde des hommes », sous prétexte que la langue des Chaldéens était indo-germanique, son système est inadmissible. Mais pourquoi

culum suum; et pascetur Carmelum et Basan. et in monte Ephraïm et Galaad saturabitur anima ejus.

20. In diebus illis, et in tempore illo, ait Dominus, quæretur iniquitas Israel, et non erit; et peccatum Juda, et non invenietur; quoniam propitius ero eis quos reliquero.

21. Super terram dominantium ascende, et super habitatores ejus visita, dissipa, et interfice quæ post eos sunt, ait Dominus; et fac juxta omnia quæ præcepi tibi.

le prophète appelle-t-il ainsi Babylone? Suivant quelques commentateurs, c'est à cause de la double punition infligée à Israël par les Assyriens et plus tard par les Babyloniens. Dahler donne une meilleure explication : « doublement rebelle, c'est-à-dire plus rebelle que d'autres par son idolâtrie et son orgueil, qui s'est élevé contre Dieu, xv, 24, 29 ». Peut-être pourtant ne faut-il voir dans ce duel qu'un terme plus fort : doublement rebelle équivaldrait à tout-à-fait rebelle. Rien ne favorise l'opinion de Payne Smith qui voit dans « Merathaim » un nom propre d'une partie de la Babylone. — *Super habitatores ejus visita*. hébr. : ארְלוּשְׁבוּ פְקוֹד, « sur les habitants de la visite », c'est-à-dire de châtiement, sur cette terre dont les habitants seront châtiés par Dieu. Quelques commentateurs voient ici un nom propre. Un Pekod, dit Payne Smith, est mentionné dans le cylindre de Sennachérib comme voisin du Hauran, Schrader, Keilinschriften, pp. 237, 276. F. Lenormant, Les Premières civilisations, t. II, p. 246, dit que c'était le nom collectif des tribus de Roukha, Khindar, Yathour et Bonquod. Cfr. Ezech. xxiii, 23. Une ville babylonienne, Nahar-Pekod est écrite Nahar-Pakor dans Neubauer, Géographie du Talmud, p. 363. Hitzig rapproche ce mot du sanscrit Bhagavat = Pagode. Il ne faut pas probablement voir ici un nom propre; Babylone, ayant offensé Dieu mérite un châtiement double : l'offense est rappelée dans les premiers mots du verset, le châtiement dans ceux-ci; Cfr. xv, 48, 34 et Ezech. xxiii, 23. — *Que post eos sunt*, ceux qui auraient survécu aux désastres : il ne faut pas que personne en réchappe. — *Ascende... fac*, Dieu s'adresse à l'ennemi qui sera l'exécuteur de ses vengeances.

22. — *Vox belli*. L'exécution suit immédiatement l'arrêt, et déjà les clameurs des enne-

22. Vox belli in terra, et contritio magna.

23. Quomodo confractus est, et contritus malleus universæ terræ? quomodo versa est in desertum Babylon in gentibus?

24. Illaqueavi te, et capta es Babylon, et nesciebas, inventa es et apprehensa, quoniam Dominum provocasti.

25. Aperuit Dominus thesaurum suum, et protulit vasa iræ suæ; quoniam opus est Domino Deo exercituum in terra Chaldæorum.

26. Venite ad eam ab extremis finibus, aperite ut exeant qui conculcent eam; tollite de via lapides, et redigite in acervos, et interficite eam; nec sit quidquam reliquum.

27. Dissipate universos fortes ejus, descendant in occisionem; vae eis, quia venit dies eorum, tempus visitationis eorum.

28. Vox fugientium, et eorum qui

22. La voix de la guerre est dans le pays, et une grande ruine.

23. Comment le marteau de toute la terre a-t-il été brisé et réduit en poudre? Comment Babylone a-t-elle été changée en un grand desert parmi les nations?

24. Je t'ai tendu un piège, Babylone, et tu as été prise, sans le savoir. Tu as été surprise et saisie, parce que tu as provoqué le Seigneur.

25. Le Seigneur a ouvert son trésor, il en a tiré les armes de sa colère, parce que le Seigneur Dieu des armées, en a besoin dans le pays des Chaldéens.

26. Venez contre elle des extrêmes frontières; ouvrez pour faire sortir ceux qui la fouleront aux pieds; enlevez les pierres du chemin et mettez-les en monceaux, tuez-la et qu'il ne reste rien d'elle.

27. Exterminez tous ses vaillants hommes, qu'ils descendent à la mort; malheur à eux, parce que leur jour est venu, le temps de leur châtement.

28. La voix de ceux qui fuient, de

mis se font entendre dans le pays. — *Contritio magna*, V. iv, 6.

23. — *Malleus universæ terræ*, le marteau dont Dieu s'est servi pour briser toutes les nations; Cfr. Is. xiv, 3, 6. « Malleum vocat Chaldæos, pari de causa, ut ob quam Francorum quidam dictus est martellus ». Grotius. — *In gentibus*, celle qui autrefois dominait les nations, ou bien : elle deviendra l'objet de l'étonnement des nations. Cfr. LI, 41.

24. — *Illaqueavi te*, comme un oisleur prend les oiseaux; Cfr. Ps. cxl, 9. — *Nesciebas*, la ruine a été imprévue. Hérodote, I, 191, raconte qu'une moitié de la ville était déjà prise avant que l'autre moitié s'en fût aperçue; Cfr. Dan. v, 30, 31. — *Quoniam Dominum provocasti*. Cfr. v, 44, 29.

25. — *Vasa iræ suæ*, les nations étrangères qui subjuguent Babylone sont les instruments de la colère de Dieu. Cfr. Is. xiii, 5; et Rom. ix, 22. — *Opus est Domino...*, in terra Chaldæorum, Dieu doit se venger des Chaldéens. Plus haut, XLVIII, 40, la vengeance de Dieu est appelée son ouvrage.

26. — *Venite ad eam*, XLVI, 22, XLIX, 9. — *Ab extremis finibus*, non-seulement des extrémités les plus reculées, mais de tous les points du globe, que toutes les nations se réunissent contre Babylone. — *Aperite ut exeant qui conculcent eam*, litt. « ouvrez ses granges » ou « ses greniers. » LXX : ἀνοίξατε τὰς ἀποθήκας αὐτῆς. — *Tollite de via lapides... in acervos*. Rendez la route plus facile afin que rien n'empêche les Mèdes et les Perses de s'emparer de Babylone. L'hébreu a un autre sens : écrasez-la comme on écrase le froment dans l'aire afin d'en extraire le grain. Mais cette explication de Kimchi n'est pas adoptée par les modernes qui voient plutôt ici l'accumulation des richesses que le pillage procurera aux vainqueurs.

27. — *Universos fortes ejus*, V. XLVI, 21; Ps. XXI, 12; Is. xxxiv, 7. — *Descendant in occisionem*, V. XLVIII, 15. — *Venit dies eorum...* XLVI, 21.

28. — *Fugientium*, les Israélites, qu'au v. 3, le prophète exhorte à fuir de Babylone. — *Ultionem Domini*, v. 15 et LI, 41. — *Ul-*

ceux qui sont échappés du pays de Babylone, pour annoncer à Sion la vengeance du Seigneur notre Dieu, la vengeance de son temple.

29 Appelez contre Babylone tous ceux qui tirent de l'arc, environnez-la de toutes parts, et que personne n'échappe; rendez-lui selon ses œuvres; faites-lui suivant tout ce qu'elle a fait, parce qu'elle s'est élevée contre le Seigneur, contre le saint d'Israël.

30. C'est pourquoi ses jeunes hommes tomberont dans ses places, et tous ses guerriers se tairont dans ce jour-là, dit le Seigneur.

31. Je viens à toi, orgueilleux, dit le Seigneur. Dieu des armées, parce que ton jour est venu, le temps où je vais te visiter.

32. Il sera renversé, l'orgueilleux, il tombera, et personne ne le relèvera; je mettrai le feu à ses villes, et il dévorera tout ce qui l'entoure.

33. Voici ce que dit le Seigneur des armées: Les enfants d'Israël, en même temps que les enfants de Juda, souffrent la calomnie: tous ceux qui les ont pris les tiennent, et ne veulent pas les renvoyer.

34. Leur Rédempteur est fort, son nom est le Seigneur des armées; il défendra leur cause en justice pour

evaserunt de terra Babylonis, ut annuntient in Sion ultionem Domini Dei nostri, ultionem templi ejus.

29. Annuntiate in Babylonem plurimis, omnibus qui tendunt arcum; consistite adversus eam per gyrum, et nullus evadat; reddite ei secundum opus suum; juxta omnia quæ fecit, facite illi; quia contra Dominum erecta est, adversum sanctum Israel.

30. Ideirco cadent juvenes ejus in plateis ejus; et omnes viri bellatores ejus conticescent in die illa, ait Dominus.

31. Ecce ego ad te, superbe, dicit Dominus Deus exercituum; quia venit dies tuus, tempus visitationis tuæ.

32. Et cadet superbus, et corruet, et non erit qui suscitet eum; et succendam ignem in urbibus ejus et devorabit omnia in circuitu ejus.

33. Hæc dicit Dominus exercituum: Calumniam sustinent filii Israel, et filii Juda simul, omnes qui ceperunt eos, tenent, nolunt dimittere eos.

34. Redemptor eorum fortis, Dominus exercituum nomen ejus, judicio defendet causam eorum, ut

tionem templi ejus, la vengeance que Dieu exerce sur les Chaldéens parce que ceux-ci ont détruit son temple, LI, 43; Dan. I. 2, v. 2.

29. — *Annuntiate... plurimis*, litt. « Faites entendre (c'est-à-dire convoquez, comme I Rois, xv, 4; III Rois, xv, 22) plusieurs (ou selon Rashi, les archers) contre Babylone. » Réunissez les nations pour qu'elles assiègent la ville. — *Omnibus qui tendunt arcum*, v. 44. — *Reddite ei*, xxv, 14. — *Juxta omnia quæ fecit*, v. 15. — *Contra Dominum erecta est*, en brûlant le temple et en traitant avec trop de cruauté les Juifs. — *Sanctum Israel*, Cfr. Is. vi, 3. et plus bas LI, 5.

30. — Répétition de XLIX, 26.

31. — *Ecce ego ad te*. Je me lève contre toi pour te punir; Cfr. LI, 25, et XXI, 43. — *Superbe*, litt. « orgueil, » ici et au verset suiv. Babylone est une personnification de

l'orgueil. — *Venit dies tuus...* v. 27 et XLIX, 8.

32. — *Superbus*, litt. « l'orgueil ». — *In urbibus ejus*. LXX : ἐν τῶ ἔρωμαῶ αὐτῆς, comme XXI, 14.

33. — *Calumniam...* nouveau motif de la destruction de Babylone; le peuple de Dieu y est retenu dans une dure servitude et, pour le délivrer, il faut que l'opresseur soit anéanti. — *Nolunt dimittere eos*. Les Chaldéens agissent comme autrefois les Egyptiens, Exod. VII, 44, 27, IX, 42; Cfr. Is. XIV, 17.

34. — *Redemptor eorum fortis*. C'est Dieu lui-même qui vengera son peuple et le rachètera de l'esclavage, parce que ce peuple est sa propriété particulière, Cfr. Is. XLI, 14, XLVII, 4. Il est fort, car il l'emportera sur l'opresseur d'Israël, Cfr. Apoc. XVIII, 8. — *Judicio defendet causam eorum*; il obtiendra

exterreat terram, et commoveat habitatores Babylonis.

35. Gladius ad Chaldæos, ait Dominus, et ad habitatores Babylonis, et ad principes, et ad sapientes ejus.

36. Gladius ad divinos ejus qui stulti erunt; gladius ad fortes illius qui timebunt.

37. Gladius ad equos ejus, et ad currus ejus, et ad omne vulgus quod est in medio ejus; et erunt quasi mulieres; gladius ad thesauros ejus qui diripientur.

38. Siccitas super aquas ejus erit, et arescent, quia terra sculptilium est, et in portentis gloriantur.

39. Propterea habitabunt dracones cum faunis ficariis; et habitabunt in ea struthiones; et non inhabitabitur ultra usque in sempiternum, nec extruetur usque ad generationem et generationem.

40. Sicut subvertit Dominus Sodomam et Gomorrham, et vicinas ejus, ait Dominus; non habitabit

épouvantera la terre, et faire trembler les habitants de Babylone.

35. Le glaive s'approche des Chaldéens, dit le Seigneur, des habitants de Babylone, de ses princes, et de ses sages.

36. Le glaive s'approche de ses devins, qui seront insensés; le glaive s'approche de ses braves, qui seront saisis de crainte.

37. Le glaive menace ses chevaux, ses chariots, et tout son peuple qui est au milieu d'elle, et ils seront comme des femmes. Le glaive s'approche de ses trésors, qui seront pillés.

38. La sécheresse sera sur ses eaux, et elles se dessècheront, parce qu'elle est une terre d'idoles, et qu'elle met sa gloire dans des monstres.

39. C'est pourquoi les dragons y habiteront avec les faunes des figuiers; les autruches y demeureront; elle ne sera plus jamais habitée et on ne la rebâtira pas dans la suite des siècles.

40. Comme le Seigneur a renversé Sodome et Gomorrhe, et leurs voisines, dit le Seigneur; personne n'y

justice pour ceux dont il soutient la cause; Cfr. xxv, 31; Is. XLIX, 25. — *Ut exterreat terram*, ce sens est donné par le Targum et suivi par Dahler, Ewald et Umbreit. Le Syriaque, Raschi, Kimchi, Rosenmüller, Maurer, Hitzig, Keil, etc., traduisent : pour qu'il donne repos à la terre, qui est dans l'inquiétude et l'anxiété à cause de Babylone, et que la chute de cet empire va rassurer. — *Commoveat*... En même temps que la terre va retrouver la tranquillité, Babylone va trembler de peur.

35. — *Gladius ad Chaldæos*, le glaive est tourné contre les Chaldéens et va les détruire. L'énumération qui suit est destinée à montrer qu'aucun d'entre eux n'échappera à la vengeance céleste. — *Ad sapientes ejus*. Babylone se vantait d'être le siège de la science et de la sagesse; Cfr. Is. XLVII, 43; Dan. 1, 4.

36. — *Divinos ejus*, de faux prophètes, V. Is. XLIV, 25. **בדמים**, des menteurs, diseurs de bonne aventure, devins, astrologues.

37. — *Equos... currus*, la principale force des armées babyloniennes, Cfr. XLVI, 9; Is.

XLIII, 47. — *Omne vulgus*, **העריב**, peut-être les alliés et les mercenaires des Babyloniens, Cfr. xxv, 20 et la note. — *Quasi mulieres*, incapables de se défendre, Cfr. Nah. III, 43.

38. — *Siccitas... et arescent*. La guerre détruira les canaux par lesquels l'eau se répand dans les plaines de la Chaldée, et d'où dépend la fertilité du pays. Il ne faut pas voir ici une allusion au détournement du fleuve par Cyrus. Hérod. 1, 190; mais simplement le résultat général de la guerre et de la destruction amenés par Dieu sur la Babylonie. — *Terra sculptilium est*. Cfr. LI, 52 et Is. XXI, 9. — *In portentis gloriantur*, litt. « dans leurs terreurs », c'est-à-dire dans leurs idoles qu'ils révèrent avec grande crainte. « ils sont fous, » ils mettent follement leur honneur à les adorer.

39. — *Dracones*, V. Is. XXXIV, 44. — *Faunis ficariis*, **פיקריים**, que S. Jérôme a traduit, Is. XIII, 21, par « ululés ». Maldonat lit : « fatuis sicariis », leçon donnée aussi par les Bibles de Plantin. — *Struthiones*, Is. XIII, 21, où tous ces mots sont expliqués. — *Non inha-*

demeurera plus, et le fils de l'homme n'y habitera pas.

41. Voici qu'un peuple vient de l'aquilon, une grande nation, et des rois nombreux s'élèvent des extrémités de la terre.

42. Ils prennent l'arc et le bouclier; ils sont cruels et sans miséricorde, leur voix retentira comme la mer: ils monteront sur leurs chevaux, et seront comme un homme prêt à combattre contre toi, fille de Babylone.

43. Le roi de Babylone a entendu leur renommée, et ses mains sont devenues sans force; l'angoisse l'a saisi, la douleur le tient comme une femme en travail.

44. Voici que, comme un lion, il montera de l'orgueil du Jourdain contre la beauté et la force; car je le ferai courir tout d'un coup sur elle. Qui sera l'élu que je lui imposerai? Car qui est semblable à moi? Et qui me résistera? Qui est le pasteur qui puisse soutenir ma présence?

45. C'est pourquoi écoutez le dessein du Seigneur, celui qu'il a formé dans son esprit contre Babylone, et les résolutions qu'il a prise contre la terre des Chaldéens: Je jure que les plus petits du troupeau le mettront en fuite, et qu'ils ruineront avec eux toutes leurs habitations.

46. Au bruit de la captivité de Babylone, la terre a été épouvantée, et sa clameur a été entendue parmi les nations.

ibi vir, et non incolet eam filius hominis.

Genes. 10, 21.

41. Ecce populus venit ab aquilone, et gens magna, et reges multi consurgent a finibus terræ.

42. Arcum et scutum apprehendent; crudeles sunt et immiserordes; vox eorum quasi mare sonabit: et super equos ascendent, sicut vir paratus ad prælium contra te, filia Babylon.

43. Audivit rex Babylonis famam eorum, et dissolutæ sunt manus ejus; angustia apprehendit eum, dolor quasi parturientem.

44. Ecce quasi leo ascendet de superbia Jordanis ad pulchritudinem robustam; quia subito currere faciam eum ad illam; et quis erit electus quem præponam ei? quis est enim similis mei? et quis sustinebit me? et quis est iste pastor qui resistat vultui meo.

Supr. 49, 19; Job. 41, 1.

45. Propterea audite consilium Domini quod mente concepit adversum Babylonem; et cogitationes ejus quas cogitavit super terram Chaldæorum: Nisi detraxerint eos parvuli gregum, nisi dissipatum fuerit cum ipsis habitaculum eorum,

46. A voce captivitatis Babylonis commota est terra, et clamor inter gentes auditus est.

bitabitur... Cfr. Is. xxxiv. 10, xiii. 20, et la note sur ce dernier endroit.

40. — Répétition de XLIX, 18; Cfr. Is. xiii. 19.

41, 42, 43. — Ces menaces contre Babylone sont reproduites de vi, 22, 23, 24, où

elles sont proférées contre Jerusalem. Ici le peuple du nord désigne les Mèdes.

44, 45, 46. — Reproduction de XLIX, 19-21, où ces menaces sont dirigées contre les Edomites.

CHAPITRE LI

Continuation de la prédiction contre Babylone. — Caractère des envahisseurs, (v. 4-4). — Babylone sera détruite sans miséricorde. (v. 5-14). — La toute-puissance de Celui qui a créé le monde, détruira les idoles de Babylone et renversera le puissant royaume qui domine actuellement tous les autres, (v. 15-26). — Ordre donné aux nations de combattre Babylone, pour venger les injures faites par cette puissance à Israël, (v. 27-37). — Chûte de Babylone; la ville périt avec ses idoles, à la grande joie de l'univers, (v. 38-49). — Récapitulation des offenses et du châtement de Babylone, (v. 50-58). — Epilogue, (v. 59-64).

1. Hæc dicit Dominus : Ecce ego suscitabo super Babylonem et super habitatores ejus qui cor suum laverunt contra me, quasi ventum pestilentem.

2. Et mittam in Babylonem ventilatores, et ventilabunt eam, et demolientur terram ejus; quoniam venerunt super eam undique in die afflictionis ejus.

3. Non tendat qui tendit arcum suum, et non ascendat loricatedus, nolite parcere juvenibus ejus, interficite omnem militiam ejus.

4. Et cadent interfecti in terra Chaldæorum, et vulnerati in regionibus ejus.

5. Quoniam non fuit viduatus Israel et Juda a Deo suo, Domino

1. Voici ce que dit le Seigneur : Je susciterai contre Babylone et contre ses habitants qui ont élevé leur cœur contre moi, comme un vent de peste,

2. Et j'enverrai contre Babylone des vanneurs qui la vanneront, et qui ravageront toute sa terre, parce qu'ils viendront sur elle de tous côtés au jour de son affliction.

3. Que celui qui tend l'arc, ne le tende pas; que l'homme revêtu de sa cuirasse ne monte pas; n'épargnez pas ses jeunes gens, tuez toute son armée.

4. Les morts tomberont dans le pays des Chaldéens, et les blessés dans ses provinces,

5. Parce qu'Israël et Juda n'ont pas été abandonnés de leur Dieu le

CHAP. LI. — 1. — *Suscitabo...* Le caractère terrible de la nation envahissante qui va détruire Babylone est décrit plus en détail. — *Qui cor suum laverunt contra me*, לבקמי, que Symmaque a pris pour un nom propre et a écrit Λεβκαμή. Les Rabbins, suivant la règle qu'ils appellent Atbash, disent que les Chaldéens sont désignés par ces mots :

לבקמי
כשדים

et c'est en effet par Chaldéens que le Targum et les LXX ont traduit ces mots. Il faut noter que, partout dans la Bible, Babylone est désignée comme le centre des ennemis de Dieu, Cfr. Apoc. xvii, 5. — *Ventem pestilentem*, LXX : ἀνευον καύσωνα. Suivant Keil, il faut traduire l'hébreu : je susciterai... l'esprit de destructeur, c'est-à-dire j'inspirerai aux ennemis le dessein de détruire Babylone. L'interprétation habituelle est préférable.

2. — *Ventilatores*, נרני, des étrangers, des barbares cruels; LXX : ὑβριστάς. — *Ventilabunt eam*, figure usitée souvent pour désigner la dispersion d'un peuple, Cfr. Lévi. xxvi, 33; Ezech. v, 40, xii, 45, etc., et Jer. xv, 7, xlix, 32, 36, etc.

3. — *Non tendat qui tendit arcum suum...* Le sens donné par la Vulgate est clair : les Chaldéens ne pourront ni se défendre avec l'arc, ni se protéger avec la cuirasse, et par suite ils périront tous. L'hébreu offre une difficulté de lecture sur laquelle il est inutile de s'étendre ici. — *Juvenibus*, les soldats, comme nous l'avons déjà vu plusieurs fois, xlvi, 45, xlix, 26, l. 30.

4. — *In regionibus ejus*, dans les places de Babylone, qui est mentionnée au v. 2.

5. *Viduatus*. Israël n'est pas comme une veuve privée de son mari et de son défenseur; Cfr. Is. liv, 4, 5, 6, et Joan. xiv, 18.

Seigneur des armées, et que cette terre a été remplie de crimes contre le Saint d'Israël.

6. Fuyez du milieu de Babylone, et que chacun sauve sa vie. Ne taisez pas son iniquité parce que voici le temps de la vengeance du Seigneur, lui-même lui rendra ce qu'elle mérite.

7. Babylone est une coupe d'or dans la main du Seigneur, elle enivre toute la terre. Toutes les nations ont bu de son vin, et elles en ont été émuës.

8. Babylone est tombée tout d'un coup, et elle a été brisée. Hurlez sur elle, prenez du baume, posez-le sur son mal, pour voir si par hasard elle guérira.

9. Nous avons soigné Babylone, et elle n'a pas été guérie; abandonnons-la, et allons chacun dans notre pays, parce que sa condamnation est montée jusqu'aux cieux et s'est élevée jusqu'aux nues.

exercituum; terra autem eorum repleta est delicto a sancto Israel.

6. Fugite de medio Babylonis, et salvet unusquisque animam suam; nolite tacere super iniquitatem ejus; quoniam tempus ultionis est a Domino, vicissitudinem ipse retribuet ei.

7. Calix aureus Babylon in manu Domini, inebrians omnem terram; de vino ejus biberunt gentes, et ideo commotæ sunt.

8. Subito cecidit Babylon, et contrita est; ululate super eam, tollite resinam ad dolorem ejus, si forte sanetur.

Isai. 21, 9; Apoc. 14, 8.

9. Curavimus Babylonem, et non est sanata; derelinquamus eam, et eamus unusquisque in terram suam; quoniam pervenit usque ad cœlos judicium ejus, et elevatum est usque ad nubes.

Juda n'est pas oublié de Dieu pour toujours, Cfr. Is. L, 1, LIV et suiv. — *Terra autem eorum*, la terre des Chaldéens. — *Delicto*, à cause de l'idolâtrie, L, 2, 38, et de la dureté à l'égard d'Israël, L, 21. — *A sancto Israel*, contre Dieu qui sanctifie Israël, ou, selon Maldonat, contre Israël, sanctifié par Dieu.

6. — *Fugite...* nouveau conseil donné aux Israélites, Cfr. L, 8. C'est en fuyant qu'ils sauveront leur vie. — *Nolite tacere*. D'après la Vulgate, le prophète s'adresse ici aux ennemis et leur répète de ne pas épargner Babylone; dans l'original: « ne soyez pas détruits. » — *Super iniquitatem ejus*, hébr. : « dans son iniquité », c'est-à-dire dans le supplice que son iniquité lui attire; Cfr. Gen. XIX, 45. — *Tempus ultionis est*, Cfr. L, 45; Is. XXXIV, 8. S. Bernard, serm. 50, de Conversione, développe ce verset: « Fugite de medio Babylonis, fugite et salvate animas vestras, convolate ad urbes refugii, ubi positis et de præteritis agere pœnitentiam, et in præsentibus obtinere gratiam, et futuram gloriam fiduciahter præstolari. »

7. — *Calix aureus... terram*. Babylone a été le vase, l'instrument dont Dieu s'est servi pour enivrer les peuples. Enivrer la terre c'est, selon une expression que nous avons plusieurs fois rencontrée, la remplir de

malheur et de tristesse; Cfr. xxv, 45. Ici cette coupe est dite d'or, parce qu'elle désigne la gloire et la grandeur de l'empire de Nabuchodonosor; Cfr. aussi Apoc. XIV, 8, XVII, 4. V. le beau développement d'Origène, Hom. 2^e, sur le poison des fausses doctrines qui détruit l'âme humaine, mais est offert souvent dans des coupes d'or, c'est-à-dire est enveloppé dans les beaux discours d'une éloquence séductrice. — *De vino ejus...* xxv, 46.

8. — *Subito cecidit Babylon...* Comme une coupe d'or ne se brise pas en tombant, le prophète abandonne cette image et arrive à la réalité. La chute est si terrible et si soudaine qu' aussitôt les lamentations éclatent; Cfr. Is. XXI, 9; et Apoc. XIV, 8, XVIII, 2. — *Ululate...* vous, nations qu'elle a vaincues, ou, vous Israélites, que sa chute délivre, mais qui, au premier moment, êtes si surpris de la voir tomber que vous prenez involontairement part à son deuil. — *Tollite resinam*. Cfr. VIII, 22, XLVI, 41. — *Si forte sanetur*. Tous les remèdes ne guériront pas la blessure.

9. — *Curavimus... non est sanata*. Tous les efforts des défenseurs de Babylone sont inutiles; cette blessure est incurable. — *Derelinquamus eam...* Les alliés et les mercenaires de Babylone l'abandonnent à son triste des-

10. Protulit Dominus justitias nostras; venite, et narremus in Sion opus Domini Dei nostri.

11. Acuite sagittas, implete pharetras; suscitavit Dominus spiritum regum Medorum; et contra Babylonem mens ejus est ut perdat eam, quoniam ultio Domini est, ultio templi sui.

12. Super muros Babylonis levate signum, augete custodiam; levate custodes, præparate insidias; quia cogitavit Dominus, et fecit quæcumque locutus est contra habitatores Babylonis.

13. Quæ habitas super aquas multas, locuples in thesauris, venit finis tuus pedalis præcisionis tuæ.

10. Le Seigneur nous a rendu une justice publique. Venez, et publions dans Sion l'ouvrage du Seigneur notre Dieu.

11. Aiguisez les flèches, remplissez les carquois. Le Seigneur a suscité l'esprit des rois des Mèdes, sa pensée est tournée contre Babylone pour la perdre, car c'est la vengeance du Seigneur, la vengeance de son temple.

12. Levez l'étendard contre les murs de Babylone, augmentez la garde, posez des sentinelles, préparez des embûches, parce que le Seigneur a résolu et a fait tout ce qu'il avait prédit contre les habitants de Babylone.

13. Toi qui habites sur des eaux abondantes, toi qui es riche en trésors, ta fin vient, tu es coupée par le pied.

tin. Cfr. Is. XIII, 44, où une pensée semblable est exprimée, et L, 8, 16. — *Percevit usque ad caelos judicium ejus...* le crime qui a motivé la sentence est monté jusqu'au ciel, Cfr. Ps. LVI, 41, CVII, 5 et Apoc. XVIII, 5, et a amené le châtiement. Jarchi donne une explication moins satisfaisante : la calamité endurée par Babylone est immense.

10. — *Protulit Dominus justitias nostras.* Les Juifs délivrés célèbrent avec des actions de grâces l'accomplissement des promesses de Dieu. Ce ne sont pas leurs mérites qu'ils proclament, mais la fidélité de Dieu à lui-même et à son alliance. Ils sont justifiés seulement en ce sens qu'après avoir expié leurs péchés, ils sont délivrés de la captivité et de l'exil. Les Chaldéens étaient injustes en les punissant plus sévèrement que Dieu ne le voulait. — *Venite et narremus in Sion...* Les Israélites rachetés vont proclamer dans Sion cette bonté et cette fidélité de Dieu à ses promesses; Cfr. Is. LXII, 11-12.

11. — *Acuite sagittas...* Préparez-vous à détruire Babylone. — *Regum Medorum.* Les rois des Mèdes sont les chefs des provinces séparées qui composaient la Médie dans les temps anciens, jusqu'au jour où, s'étant affranchis du joug des Assyriens en 744 avant Jésus-Christ, les Mèdes se donnèrent un chef central, et choisirent Déjocès pour roi. Ici, comme Is. XIII, 17, les Mèdes sont une désignation générale pour les tribus aryennes de l'Iran, empruntée à la nation la plus impor-

tante et la plus influente. Keil. Tous les chefs de ces nations sont invités à s'armer contre Babylone. — *Ultio templi sui,* Cfr. L, 28.

12. — *Super muros Babylonis.* C'est contre les murailles de Babylone que l'attaque doit être dirigée. — *Levate signum,* élevez un étendard, placez un signal devant l'armée pour lui indiquer le point qui doit être attaqué. — *Custodiam,* l'armée assiégeante, comme II Rois, XI, 16, qui serrera de près la ville. — *Levate custodes,* pour détourner toutes les entreprises des assiégés. — *Præparate insidias,* Cfr. Jos. VIII, 14 et suiv.; Jug. XX, 33 et suiv. — *Cogitavit... et fecit...* Les décrets de Dieu sont toujours suivis de leur réalisation; ce qu'il décide, c'est lui-même qui l'exécute.

13. — *Quæ habitas super aquas multas...* Allusion à l'Euphrate qui partageait Babylone en deux, et dont les nombreux canaux l'entouraient et aidaient à sa défense, tout en répandant la fertilité dans la plaine d'alentour; Cfr. Is. XXI, I, V. sur ce point Duncker, Geschichte d. Alterthums, t. I, p. 846 et Niebuhr, Assyr. und. Babel, p. 219. Dans un cylindre déchiffré par Grotefend, Nabuchodonosor dit (traduction de M. Oppert, p. 231) : « Tout autour je fis couler de l'eau dans cette digue immense de terre. A travers ces grandes eaux comparables aux abîmes de la mer, je fis laire un conduit ». — *Locuples in thesauris.* Nabuchodonosor y avait accumulé d'innombrables trésors provenant des dé-

14. Le Seigneur des armées a juré par son âme : Je t'accablerai d'hommes comme de sauterelles, et on chantera sur toi un chant de joie.

15. C'est lui qui a fait la terre dans sa puissance, il a établi le monde dans sa sagesse, et dans sa prudence il a étendu les cieux.

16. Il fait entendre sa voix et les eaux se multiplient dans le ciel, il soulève les nuées des extrémités de la terre, il fait tourner les éclairs en pluie, il tire le vent de ses trésors.

17. La science a rendu l'homme insensé, le fondeur a été confondu par sa statue, car leur travail est mensonger et n'a pas de vie.

18. Ces œuvres sont vaines et dignes de moquerie, ils périront au temps où Dieu les visitera.

19. La part de Jacob est toute autre, parce que celui qui a fait tout, c'est lui-même. Israël est le sceptre de son héritage, et le Seigneur des armées est son nom.

20. Tu me brises les instruments

14. Juravit Dominus exercituum per animam suam : Quoniam replebo te hominibus quasi bruchis, et super te celeuma cantabitur.

Amos, 6, 8.

15. Qui fecit terram in fortitudine sua, præparavit orbem in sapientia sua, et prudentia sua extendit cælos.

Genes, 1, 1,

16. Dante eo vocem, multiplicatur aquæ in cælo; qui levat nubes ab extremo terræ, fulgura in pluviam fecit; et produxit ventum de thesauris suis.

17. Stultus factus est omnis homo a scientia; confusus est omnis conflator in sculptili; quia mendax est conflatio eorum, nec est spiritus in eis.

18. Vana sunt opera, et risu digna; in tempore visitationis suæ peribunt.

19. Non sicut hæc, pars Jacob; quia qui fecit omnia ipse est, et Israel sceptrum hæreditatis ejus : Dominus exercituum nomen ejus.

20. Collidis tu mihi vasa belli; et

pouilles de Ninive, de Jérusalem ou des tribus que payaient la Syrie et les grandes villes maritimes de la Phénicie. Aussi Eschyle, Perses, 62, appelle-t-il cette ville Βαβυλων ἡ πολύχρυσος. V. aussi Oppert, Expédition en Mésopotamie, t. 1, p. 175. — *Venit finis tuus*, Cfr. Is. xxxiii, 1; après avoir pillé, Babylone sera pillée à son tour. — *Pedalis præcisionis tuæ*. Babylone sera détruite entièrement comme un arbre qui est coupé par le pied. Litt. « la mesure de ton avarice »; la limite de tes injustes rapines est arrivée, LXX : τὸ πέρασ σου ἀληθῶς ἐπὶ τὰ σπάγγα σου.

14. — *Per animam suam*, c'est-à-dire, par lui-même. Cfr. Amos, vi, 8. — *Replebo te... quasi bruchis*, tes envahisseurs seront innombrables comme les sauterelles. Cfr. XLvi, 23. — *Celeuma*, le chant des vigneronns ou le chant de guerre, V. xxv, 30.

15-19. Ces cinq versets sont la reproduction littérale de x, 12-16, seulement *Israel* du x, 49, que la Vulgate donne, n'existe pas

dans l'hébreu. Le Targum le donne aussi, et l'on peut en conclure que son omission dans l'original provient de l'incurie d'un copiste. Le sens est le même, quoiqu'il en soit. De même qu'au ch. x, le prophète essayait de détruire la confiance des Juifs dans les idoles, de même ici il s'efforce de détruire celle que les Chaldéens mettent dans leurs dieux, en montrant le pouvoir du Tout-Puissant sur la nature, qu'il a créée. Hitzig et d'autres, ne voyant pas le lien de ce passage avec ce qui précède et ce qui suit, ont conclu à son interpolation, mais sans raison suffisante. Il était utile en effet que Jérémie insistât, pour confirmer ses prédictions, sur la souveraine puissance de Dieu. Il ne voulait pas laisser de doute dans l'esprit de ceux auxquels il s'adressait.

20. — Cette vérité établie avec force, Jérémie revient à son sujet principal, la ruine de Babylone. Dans une première image, celle d'un marteau, il annonce la destruction de

ego collidam in te gentes, et disperdam in te regna;

21. Et collidam in te equum et equitem ejus; et collidam in te currum et ascensorem ejus.

22. Et collidam in te virum et mulierem; et collidam in te senem et puerum; et collidam in te juvenem et virginem;

23. Et collidam in te pastorem et gregem ejus; et collidam in te agricolam et jugales ejus; et collidam in te duces et magistratus.

24. Et reddam Babylo ni, et cunctis habitatoribus Chaldææ, omne malum suum quod fecerunt in Sion, in oculis vestris, ait Dominus.

25. Ecce ego ad te mons pestifer, ait Dominus, qui corrumpis universam terram; et extendam manum meam super te, et evolvam te de petris, et dabo te in montem combustionis.

de guerre; par toi je briserai les nations, et par toi je détruirai les royaumes.

21. Je briserai par toi le cheval et son cavalier; je briserai par toi le chariot, et celui qui le monte.

22. Je briserai par toi l'homme et la femme, je briserai par toi le vieillard et l'enfant; je briserai par toi le jeune homme et la vierge.

23. Je briserai par toi le berger et son troupeau; je briserai par toi le laboureur et les bœufs qu'il met sous le joug; je briserai par toi les chefs et les magistrats.

24. Et je rendrai à Babylone et à tous les habitants de la Chaldée, tout le mal qu'ils ont fait dans Sion à vos yeux, dit le Seigneur.

25. Voici que je vais vers toi, ô montagne de peste, dit le Seigneur, qui corromps toute la terre; j'étendrai ma main sur toi et je te tirerai de la pierre, et je ferai de toi une montagne de flammes.

cet état. — *Collidis tu*, כּוּפֵץ אֶתְּךָ, « toi marteau », tu as servi les desseins de Dieu en brisant ceux qui lui étaient hostiles. — *Vasa belli*, n'est pas dans l'hébreu, comme dans la Vulgate, un complément de « collidis », c'est un affixe qui complète la première idée; le marteau désigne ici tous les instruments de guerre en usage dans l'armée babylonienne. — *Collidam te in gentes...* Dans l'hébreu, ces mots et les suivants jusqu'à la fin du v. 23 s'appliquent aux nations contre lesquels Babylone a été l'instrument de la colère divine, et la menace contre Babylone ne commence qu'avec le verset 29^e. S. Jérôme la fait commencer dès maintenant; le sens n'est pas bien différent dans les deux cas: on peut traduire du reste, *in te*, par ton moyen, et mettre les verbes au passé.

21. — *Equum... currum*, V. L. 37.

23. — *Duces et magistratus*, פְּהוֹת וּכְנִיּוֹת, les satrapes et les gouverneurs, comme dans Ezech. xxiii, 6, 23. — *Seganum* est déjà employé par Is. xli, 25, V. la note sur ce vers. פְּהוֹת, dit Keil, vient probablement du zend « pavan », dont une forme dialectique est « pavan », appui de gouvernement. Benfey le dérive du sanscrit « Paksha », compagnon. Quoique d'origine aryenne, ce mot se trouve aussi dans l'arabe: Pacha, V. Gesenius, The-

saurus, p. 4100. Le Sagan est rapproché par Keil du κοράνης des Athéniens, V. Ges. ib. p. 937. Toutes les classes de la société sont successivement frappées par le marteau de la colère divine.

24. — *Et reddam Babylo ni...* Cfr. v. 6 et L. 15, 29. — *In oculis vestris*, quoiqu'à la fin du verset, se rapporte à *reddam* du commencement. Cfr. Ps. xc, 8.

25. — *Mons pestifer*. Nouvelle figure du châtement que Dieu fera subir à Babylone. Litt. « mont de perdition ». Son caractère est exprimé par les mots suivants: *qui corrumpis universam terram*. La puissance et l'orgueil de Babylone la font comparer à une montagne; les destructions et les ruines que cette puissance a causées lui font attribuer un second caractère, celui de volcan. Après avoir brûlé les autres contrées, ce volcan sera lui-même anéanti par Dieu. — *Evolvam te de petris*, toutes les pierres qui forment comme l'enveloppe de la montagne seront arrachées. L'on peut, avec quelques commentateurs, penser qu'il s'agit ici, sous une image, de la destruction des remparts de Babylone. — *In montem combustionis*. Les volcans n'étaient pas inconnus des Juifs, Ps. cxliii, 5. Suivant Volney, il y en avait dans le Sud de la Palestine. Rawlinsor en décrit un très-remar-

26. On ne tirera plus de toi de pierre pour l'angle, ni de pierre pour le fondement, mais tu seras perdue pour toujours, dit le Seigneur.

27. Levez l'étendard dans la terre; sonnez de la trompette parmi les nations; consacrez les nations contre Babylone; convoquez contre elle les rois d'Ararat, de Menni, et d'Ascenez: dénombrez contre elle Taphsar; amenez les chevaux comme la sauterelle armée d'un aiguillon.

28. Consacrez contre elle les nations, les rois de Médie, ses chefs, tous ses magistrats, et toute la terre soumise à son pouvoir.

29. La terre sera émue et troublée, parce que la pensée du Seigneur s'éveillera contre Babylone, pour rendre la terre de Babylone déserte et inhabitée.

26. Et non tollent de te lapidem in angulum, et lapidem in fundamenta, sed perditas in æternum eris, ait Dominus.

27. Levate signum in terra; clangite buccina in gentibus, sanctificate super eam gentes; annuntiate contra illam regibus Ararat, Menni, et Ascenez; numerate contra eam Taphsar, adducite equum quasi bruchum aculeatum.

28. Sanctificate contra eam gentes, reges Mediæ, duces ejus, et universos magistratus ejus, cunctanque terram potestatis ejus.

29. Et commovebitur terra, et conturbabitur; quia evigilabit contra Babylonem cogitatio Domini, ut ponat terram Babylonis desertam in habitationem.

quable, nommé Koukab, situé près du Khabour, dans l'Assyrie occidentale, (Ancient Monarchies, t. 1, p. 189).

26. — *Non tollent... in fundamenta.* Les pierres de la montagne, vitrifiées par le feu, ne pourront plus servir pour les constructions. Image qui indique que l'état des Chaldéens disparaîtra, et qu'ils n'auront plus à l'avenir de rois ou de princes, Cfr. Zach. x. 4. C'est le sens donné par le Targum. — *Perditus in æternum eris.* Cfr. s. 62 et xxv, 9, où des menaces semblables sont adressés à la Chaldée.

27. — Dieu, comme un roi ou un général, ordonne aux nations de se réunir pour combattre Babylone. — *Levate signum*, pour réunir l'armée, Cfr. Is. v, 26. — *Sanctificate super eam gentes.* C'était l'habitude de commencer une guerre par des cérémonies religieuses, mais le sens indique ici une guerre religieuse dans laquelle on accomplit d'une manière spéciale la volonté de Dieu; V. du reste, vi, 4 et xxii, 7. — *Annuntiate*, convoquez contre Babylone. — *Ararat*, province orientale de l'Arménie, dans la plaine de l'Araxes, que Moïse de Chorène appelle Arairad, Araivatia, Keil. V. Gen. viii, 4, et Is. xxxvii, 38. — *Menni*, hébr. « Minni », qu'on ne rencontre qu'ici, la leçon du Ps. xlv, 9, étant douteuse, est aussi une province de l'Arménie, et, selon Niebuhr, le second état de ce pays. — *Ascenez* est une province du

voisinage de l'Arménie: la forme hébraïque « Aschenaz » est arménienne de radical et de terminaison; Cfr. Gen. x. 3. Suivant Kugel, ce serait un reste de l'Asorum genus. — *Numerate*, litt. « préparez ». — *Taphsar*, תפסר, qui ne se lit ailleurs que dans Nah. iii, 17. Sa signification est douteuse. Le plus probable c'est que ce n'est pas un nom propre, mais un nom de dignité; il désigne un satripe, un chef de province. Bohlen le rapproche du sanscrit « adhipacara », légat du roi. Dans le Targum de Jonathan, Deut. xxviii, 12, c'est le nom d'un ange; Gesenius, Thesaurus, p. 354. Suivant Keil, à cause du parallélisme avec *equum*, ce nom désigne une espèce de soldats que nous ne connaissons pas autrement. LXX. : βελιστάρις. — *Bruchum aculeatum*, לרק כביר. Suivant Credner, ce sont les sauterelles dans leur troisième état, lorsque les ailes sont encore enfoncées dans des gaines rugueuses, collées le long du dos de l'insecte; c'est alors qu'elles sont le plus destructives. Keil voit simplement dans ces mots une désignation de la sauterelle en général.

28. — *Sanctificate*, s. 27. — *Reges Mediæ*, non-seulement les rois de la Médie proprement dite, mais leurs tributaires et leurs vassaux. — *Cunctanque terram potestatis ejus*, xxxix, 1, III Rois, ix, 49.

29. — *Commovebitur terra*, V. L, 46. — *Conturbabitur*, V. iv, 31, vi, 24; Is. xliii, 8. — *Evigilabit... cogitatio Domini.* Les décrets de

30. Cessaverunt fortes Babylonis a prælio, habitaverunt in præsiidiis; devoratum est robur eorum, et facti sunt quasi mulieres; incensa sunt tabernacula ejus, contriti sunt vectes ejus.

31. Currens obviam currenti veniet et nuntius obvius nuntianti; ut annuntiet regi Babylonis quia capta est civitas ejus a summo usque ad summum,

32. Et vada præoccupata sunt, et paludes incensæ sunt igni, et viri bellatores conturbati sunt.

33. Quia hæc dicit Dominus exercituum, Deus Israel: Filia Babylonis quasi area, tempus trilituræ ejus: adhuc modicum, et veniet tempus missionis ejus.

34. Comedit me, devoravit me Nabuehodonosor rex Babylonis: reddidit me quasi vas inane, absorbit me quasi draco, replevit ven-

30. Les héros de Babylone ont quitté le combat; ils se sont eachés derrière leurs remparts; leur foree est dévorée; ils sont devenus comme des femmes; leurs tentes ont été incendiées, et leurs verroux ont été brisés.

31. Le messenger rencontrera le messenger, le courrier en rencontrera un autre: ils viennent annoncer au roi de Babylone que sa ville a été prise d'un bout à l'autre;

32. Les gués sont coupés, les marais sont incendiés, et tous les combattants sont effrayés.

33. Car le Seigneur des armées, Dieu d'Israël, dit: La fille de Babylone est comme une aire; le temps de son battage est venu, eneoire un peu et le temps de sa moisson viendra.

34. Nabuehodonosor roi de Babylone m'a mangée, m'a dévorée: il a fait de moi un vase vide; il m'a absorbée comme un dragon, il a

Dieu, qui, jusqu'à présent, semblaient avoir dormi parce qu'ils n'avaient pas été accomplis, vont se réveiller, c'est-à-dire vont s'exécuter; Cfr. Ezéch. vii, 6. — *Ut pouat terram...* iv, 7, xviii, 46, etc.

30. — *Cessaverunt...* a prælio, ils sont incapables de repousser les ennemis. — *Habitaverunt in præsiidiis*, ils se cachent dans des retraites où ils se croient à l'abri de l'invasion; Cfr. Jug. vi, 2; Is. xxxiii, 16. — *Facti sunt sicut mulieres*, L. 37. — *Contriti sunt vectes ejus*, V. Is. xliii, 44, xlv, 2; Am. i, 5.

31. — *Currens obviam currenti veniet...* De tous les côtés des messagers viennent annoncer au roi que la ville est prise. Le château royal où se tenait le roi était situé au milieu de la ville, sur l'Euphrate. — *A summo usque ad summum*, מִקְצֵה, de chaque extrémité, c'est-à-dire de tous côtés les messagers apportent de mauvaises nouvelles. LXX: *ἐπὶ ἑσχατοῦ*.

32. — *Vada, הַמַּעְבְּרוֹת* ne signifie pas gués ci, dit Keil, parce qu'il n'y en a pas dans l'Euphrate à Babylone; il faut plutôt le rendre par ponts ou bacs. Nabuehodonosor avait bâti à Babylone un pont de pierre, Herod. i, 486, et Dppert, Expédition, t. I, p. 492. — *Paludes incensæ sunt igni*. Comme il est difficile d'expli-

quer qu'on ait brûlé des marais, Rosenmüller et Kimchi pensent qu'il est question ici de fourrés de roseaux qui servaient à la défense de Babylone; mais cette expression est une hyperbole qu'il ne faut pas serrer de trop près et qui signifie seulement que les fossés de la ville ont été desséchés comme avec le feu; cette image est employée ici pour montrer la rapidité et la facilité étonnante avec laquelle cette ville, qui semblait imprenable, tombera au pouvoir des ennemis.

33. — *Quasi area*, comme une aire, quand on y bat le froment; Cfr. Is. xxviii, 27. — *Tempus missionis ejus*, au temps de la moisson les champs sont dépouillés de leurs produits; ainsi Babylone sera moissonnée, c'est-à-dire dévastée; Cfr. Is. xxi, 40; Joel, iv, 13; Apoc. xiv, 45.

34. — En tête de ce verset, le Targum place ces mots, qu'il faut en effet suppléer, comme l'indique le verset suivant: « Jérusalem a dit ». Jérusalem rappelle les mauvais traitements que Nabuehodonosor lui a fait subir. — *Comedit me, devoravit me*. Nabuehodonosor a opprimé Jérusalem et la Judée. — *Reddidit me quasi vas inane*. Il a si bien dévasté le pays que rien n'y est resté et qu'on peut le comparer à un vase vidé. — *Draco, דְּרַקוֹן*, qui est habituellement un monstre marin, un

rempli son ventre de ce que j'avais de meilleur, et il m'a rejetée.

35. Mon iniquité est contre moi, et ma chair est sur Babylone, dit l'habitante de Sion; et mon sang est sur les habitants de la Chaldée, dit Jérusalem.

36. C'est pourquoi le Seigneur dit: Je vais juger ta cause, et je te vengerai; je mettrai sa mer à sec, et je tarirai sa source.

37. Babylone sera un monceau de pierres, la demeure des dragons, un objet d'étonnement et de raillerie, parce qu'elle n'aura plus d'habitants.

38. Ils rugiront tous ensemble comme des lions, ils secourront leur crinière comme les lionceaux.

39. Quand ils auront chaud, je les ferai boire, et je les enivrerai, afin qu'ils s'assoupissent et qu'ils dorment un sommeil éternel, et qu'ils ne se relèvent pas, dit le Seigneur.

40. Je les conduirai comme des

trem suum teneritudine mea, et ejecit me.

35. Iniquitas adversum me, et caro mea super Babylonem, dicit habitatio Sion; et sanguis meus super habitatores Chaldææ, dicit Jersalem.

36. Propterea hæc dicit Dominus: Ecce ego judicabo causam tuam, et ulciscar ultionem tuam, et desertum faciam mare ejus, et siccabo venam ejus.

37. Et erit Babylon in tumulos, habitatio draconum, stupor, et sibilus, eo quod non sit habitator.

38. Simul ut leones rugient, excutient coma veluti catuli leonum.

39. In calore eorum ponam potus eorum, et inebriabo eos, ut sopiantur, et dormiant somnum sempiternum, et non consurgant, dicit Dominus.

40. Deducam eos quasi agnos ad

crocodile. V. Is. xxvii, 4, LI, 9, est ici une bête de proie qui devore tout ce qu'elle rencontre. — *Implevit... teneritudine mea*, le Targum interprète ainsi cette image: il « a rempli son trésor avec les richesses de ma terre ». — *Ejecit me*, il m'a mise en exil: LXX: ἐξωσαν με.

35. — *Iniquitas adversum me*, l'iniquité dont Babylone a usé envers moi. — *Caro mea*, la vie des fils de Sion qui ont été tués par les Chaldéens. — *Super Babylonem*, tout cela crie contre Babylone, comme le sang d'Abel criait contre Caïn. Gen. iv, 30; Cfr. Matth. xxv, 35, xxvii, 25. LXX: οἱ μὲθοι μου, καὶ αἰ ταλαιπωρία μου ἐπὶ Βαβυλώνα.

36. — *Ecce ego judicabo...* Cfr. L, 34, LI, 6, 41. — *Desertum faciam mare ejus*, la mer de Babylone est l'Euphrate avec ses canaux, ses lacs, ses marais, et toutes les eaux auxquelles la Babylonie doit sa fertilité. Le Nil aussi est souvent appelé mer par les Arabes, V. Is. xix, 5, et XXI, 1. — *Siccabo venam ejus*, les sources de l'Euphrate tariront. Les interprètes entendent cela au figuré: les trésors qui affluaient à Babylone par les tributs des nations soumises ou par le commerce, cesseront d'y arriver, une fois qu'elle aura été vaincue.

37. — *Erit Babylon...* Cfr. ix, 40, xviii, 46, XLIX, 33.

38. — *Ut leones rugient*, les Babyloniens; Cfr. II, 15; Amos, III, 4. Suivant d'autres commentateurs, les Mèdes.

39. — *In calore eorum...* Tous leurs festins se termineront par une ivresse dont ils ne se réveilleront pas, car ils boiront la coupe de la colère, c'est-à-dire ils subiront les châtements décrétés contre eux, xxv, 27. On a vu ici une prédiction spéciale du fait, mentionné par Hérodote, I, 191, et Xénophon, Cyropédie, VII, 23, que Cyrus prit Babylone pendant que ses habitants, célébrant une fête, étaient en festin. Peut-être n'est-ce qu'une image exprimant la soudaineté du jugement et de la ruine de Babylone lorsqu'elle se croyait au plus haut point de prospérité. — *Dormiant somnum sempiternum...* Le Targum: « ils mourront de la seconde mort et ne revivront pas dans le siècle futur ». Virgile a dit, *Enéide*, x, 745 :

Olli dura quies oculos et ferreus urget
Somnus, in æternam clauduntur lumina noctem.

40. — Le même sort, sous une autre image, est prédit à Babylone. — *Quasi agnos ad victimam*, Cfr. L, 27, XLVIII, 45. — *Arietes*

victimam, et quasi arietes cum hædis.

41. Quomodo capta est Sesach, et comprehensa est inclyta universæ terræ? quomodo facta est in stuporem Babylon inter gentes?

42. Ascendit super Babylonem mare, multitudine fluctuum ejus aperta est.

43. Factæ sunt civitates ejus in stuporem, terra inhabitabilis et deserta, terra in qua nullus habitet, nec transeat per eam filius hominis.

44. Et visitabo super Bel in Babylone, et ejiciam quod absorbuerat de ore ejus et non confluent ad eum ultra gentes, siquidem et murus Babylonis corruet.

45. Egredimini de medio ejus populus meus; ut salvet unusquisque animam suam ab ira furoris Domini.

46. Et ne forte mollescat cor vestrum, et timeatis auditum, qui audietur in terra; et veniet in anno auditio, et post hunc annum auditio; et iniquitas in terra, et dominator super dominatorem.

agneaux à la boucherie, et comme des béliers mêlés avec les chevreaux.

41. Comment Sesach a-t-elle été prise? Comment l'orgueil de la terre a-t-il été pris? Comment Babylone est-elle devenue l'étonnement des peuples?

42. La mer est montée sur Babylone, elle a été couverte de la multitude de ses flots.

43. Ses villes sont devenues un objet d'étonnement, une terre déserte et inhabitée, la terre où personne n'habitera, et où le fils de l'homme ne passera plus.

44. Je visiterai Bel à Babylone; je rejetterai de sa bouche ce qu'il avait absorbé. Les peuples n'afflueront plus vers lui, parce que les murailles de Babylone seront tombées.

45. Sortez du milieu d'elle, mon peuple, afin que chacun sauve son âme, de la colère et de la fureur du Seigneur.

46. Que votre cœur ne s'amollisse pas, et ne craignez pas les nouvelles qu'on entendra sur la terre. Une nouvelle viendra une année, et une autre l'année suivante; l'iniquité sera dans le pays, et un dominateur après un autre dominateur.

rum hædis. Toutes les classes de la population, Cfr. Is. xxxiv, 6; Ezech. xxxix, 18, tomberont sous le glaive du vainqueur.

41. — *Sesach*, V. xxv, 26 et la note. — *Inclyta universæ terræ*, lit. « la louange de toute la terre », la ville qui était partout célèbre pour sa splendeur, Cfr. XLIX, 25.

42. — *Mare*, l'armée ennemie qui couvre le pays de ses bandes innombrables; V. des images semblables, XLVI, 7, 8; Is. VIII, 7, 8, xvii, 12.

43. — Cfr. XLVIII, 9, XLIX, 18, 33, etc., L, 42. — *Nec transeat*, LXX : οὐδὲ μὴ καταβαίωσι.

44. — *Visitabo super Bel*, la principale divinité des Babyloniens, L, 2, sera punie comme le peuple qui l'adore. — *Ejiciam... de ore ejus*, les trésors qui lui avaient été offerts seront enlevés par les vainqueurs. — *Non confluent...* sa renommée, sa célébrité

disparaîtront. — *Murus Babylonis corruet*. Les murailles si fortes de Babylone seront détruites; ce dernier détail est ajouté pour montrer le néant auquel la ville sera réduite. Les murs de Babylone, dit Nægelsbach, semblent être regardés ici comme un sanctuaire de Bel; leurs noms l'indiquent en effet: Imgur-Bel, c'est-à-dire Bel protégé, était le nom de la muraille extérieure qui avait 480 stades; Nivitti-Bel, c'est-à-dire résidence de Bel, était le nom de la muraille intérieure, longue de 360 stades, V. Oppert, Expéd. en Mesopot., t. I, p. 227. Ces mots et les §§. 45-48 manquent dans les LXX et dans l'arabe.

45. — Exhortation analogue à celle du verset 6.

46. — *Ne forte mollescat cor vestrum*, de peur. — *Timeatis auditum*. Les Israélites ne devront pas avoir peur en entendant parler des grands préparatifs de guerre faits contre

47. C'est pourquoi les jours viennent, dit le Seigneur, où je visiterai les statues de Babylone, où toute sa terre sera confondue, et où tous ses morts tomberont au milieu d'elle.

48. Et le ciel et la terre et tout ce que qu'ils contiennent se réjouiront à cause de Babylone, parce que les pillards viendront du Nord contre elle, dit le Seigneur.

49. De même que Babylone a entassé les morts dans Israël, ainsi à Babylone les morts s'entasseront dans tout le pays.

50. Vous qui avez fui le glaive, venez, ne vous arrêtez pas : souvenez-vous de loin du Seigneur, et que Jérusalem monte dans votre cœur.

51. Nous avons été confus parce que nous avons entendu l'opprobre. L'ignominie a couvert nos visages, parce que des étrangers sont venus contre la sainteté de la maison du Seigneur.

52. C'est pourquoi les jours viennent, dit le Seigneur, où je visiterai ses statues, et où dans tout son pays le blessé gémera.

47. Propterea ecce dies veniunt, et visitabo super sculptilia Babylonis; et omnis terra ejus confundetur, et universi interfecti ejus cadent in medio ejus.

48. Et laudabunt super Babylonem cœli et terra, et omnia quæ in eis sunt; quia ab aquilone venient ei prædones, ait Dominus.

49. Et quomodo fecit Babylon ut caderent occisi in Israel; sic de Babylone cadent occisi in universa terra.

50. Qui fugistis gladium, venite, nolite stare; recordamini procul Domini, et Jerusalem ascendat super cor vestrum.

51. Confusi sumus, quoniam avidimus opprobrium; operuit ignominia facies nostras; quia venerunt alieni super sanctificationem domus Domini.

52. Propterea ecce dies veniunt, ait Dominus; et visitabo super sculptilia ejus, et in omni terra ejus mugiet vulneratus.

Babylone. — *Veniet in anno... auditio.* D'année en année les mauvaises nouvelles se succéderont; malgré cela les Juifs ne doivent rien craindre, mais se préparer à quitter Babylone. — *Dominator super dominatorem.* Plusieurs maîtres de l'empire se succéderont dans un court espace de temps : Balthasar, Nabonide, Darius ou Cyaxare, puis enfin Cyrus. Ce passage rappelle Matt. xxiv, 6; Luc. xxi, 28.

47. — *Propterea.* A cause des crimes de Babylone. — *Visitabo super sculptilia Babylonis.* Au §. 44, Bel seul était menacé, ici ce sont toutes les idoles de Babylone, Cfr. L, 2. — *Omnis terra ejus confundetur.* Cfr. XLVIII, 13. — *Universi interfecti...* §. 4.

48. — *Laudabunt... quæ in eis sunt.* Le ciel et la terre se réjouiront de voir le triomphe de la justice de Dieu, qui montrera, par la ruine de Babylone, qu'il est le seul maître de la terre et de tout ce qu'elle renferme; Cfr. Is. XLIV, 23, XLIX, 13; Ps. xcv, 40, 41. — *Ab aquilone venient ei prædones.* Ces mots se rapportent au §. 47. Cfr. L, 3, 9, 41.

49. — Le droit du talion sera exercé contre Babylone, et ce qu'elle a fait souffrir à

Juda, elle l'endurera à son tour. — *In universa terra,* dans toute la région babylonienne.

50. — *Qui fugistis gladium.* ceux qui ont échappé à la mort pendant que Babylone était encore puissante, et non pas ceux qui échapperont aux horreurs du siège. — *Venite,* nouvelle exhortation aux Juifs à revenir dans leur pays; Cfr. §. 45 et L, 8. — *Jerusalem ascendat super cor vestrum.* Rappelez Jérusalem à votre mémoire; Ezéchiel, xx, 32, se sert d'une expression semblable.

51. — Les Juifs exhortés au retour s'encouragent, répètent la prière de l'exil : Nous sommes tristes de l'opprobre qui est tombé sur le temple; Cfr. Ps. XLIII, 45, 46, LXXVIII, 4, 5, 17-20; Is. LXII, 6, 7. — *Alieni,* des ennemis, des barbares. — *Super sanctificationem...* litt. « sur les saintetés de la maison du Seigneur. » Les ennemis ont profané toutes les parties du temple, même les plus saintes.

52. — *Propterea... sculptilia ejus,* §. 42. — *In omni terra ejus mugiet vulneratus.* Les idoles des Babyloniens ne les préserveront pas de la mort.

53. Si ascenderit Babylon in cœlum, et firmaverit in excelso robur suum, a me venient vastatores ejus, ait Dominus.

54. Vox clamoris de Babylone, et contritio magna de terra Chaldæorum;

55. Quoniam vastavit Dominus Babylonem, et perdidit ex ea vocem magnam; et sonabunt fluctus eorum quasi aquæ multæ: dedit sonitum vox eorum:

56. Quia venit super eam, id est super Babylonem, prædo, et apprehensi sunt fortes ejus, et emarcuit arcus eorum, quia fortis ultor Dominus reddens retribuet.

57. Et inebriabo principes ejus, et sapientes ejus, et duces ejus, et magistratus ejus, et fortes ejus: et dormient somnum sempiternum, et non expergiscuntur, ait rex, Dominus exercituum nomen ejus.

58. Hæc dicit Dominus exercituum: Murus Babylonis ille latissimus suffossione suffodietur, et portæ ejus excelsæ igni comburentur, et labores populorum ad nihil-

53. Quand Babylone serait montée dans le ciel, et eût affermi sa force dans les sommets les plus hauts, je lui enverrais néanmoins ses destructeurs, dit le Seigneur.

54. Une voix, une clameur vient de Babylone, une grande ruine du pays des Chaldéens.

55. Car le Seigneur a détruit Babylone; il en a fait cesser le grand bruit. Leurs flots mugiront comme ceux des grandes eaux, leur voix s'est fait entendre.

56. Car le pillard est venu contre elle, c'est-à-dire contre Babylone, ses vaillants ont été pris, leur arc s'est flétri; parce que le Seigneur vengeur puissant lui rendra ce qu'elle mérite.

57. J'enivrerai ses princes, ses sages, ses chefs, ses magistrats, et ses héros; ils dormiront un sommeil éternel, et ils ne se réveilleront pas, dit le roi, le Seigneur des armées est son nom.

58. Voici ce que dit le Seigneur des armées: ce large mur de Babylone sera démoli par les fondements, et renversé par terre; ses portes élevées seront brûlées, et les tra-

53. — Rien n'arrachera Babylone au châ-timent décrété. — *Si ascenderit... in cœlum*, V. Job, xx, 6; Is. xiv, 42. Il peut y avoir ici une double allusion à la tour de Babel, Gen. xi, 4, et aux murailles élevées de Babylone, que les estimations les plus modérées des anciens évaluent à 450 pieds, Oppert, Expédition, t. I, pp. 224, 225, Cfr. Abd. 4; Hab. ii, 9; Jer. xlix, 46. — *A me venient vastores ejus*, c'est Dieu lui-même qui guidera l'armée ennemie. Cfr. v. 48.

54. — Le prophète, voit déjà la ruine de Babylone et entend ses cris d'angoisse; Cfr. xlvi, 3, 4, 22, 46.

55. — *Perdidit ex ea vocem magnam*. Dieu fera taire le bruit de la population innombrable de Babylone, par la destruction qu'il attire sur elle. — *Fluctus eorum...* les masses énormes des conquérants; Cfr. Is. xviii, 42. — *Dedit sonitum vox eorum*, le bruit produit par l'armée victorieuse. LXX: ἔδωκαν εἰς ὄλεθρον φωνὴν αὐτῶν.

56. — *Apprehensi sunt fortes ejus*, ses

guerriers sont faits prisonniers. — *Emarcuit*, l'arc est détendu, c'est-à-dire leurs moyens de défense sont inutiles; LXX: ἐπίσηται. — *Fortis ultor*, אל גבורות. « Dieu des rénumérations »; Cfr. v. 6, 24, et Ps. xciii, 4.

57. — *Inebriabo...* v. 7 et 39. *Sapientes... fortes ejus*, L, 35, 26, LI, 23, 28. — *Dormient...* v. 39 et xxv, 45, 46, 27.

58. — Les remparts de Babylone ne pourront pas plus que ses guerriers arrêter l'invasion. Sur ces murs V. le v. 44 où est indiquée leur étendue, le v. 53, où il est question de leur hauteur; quant à leur largeur, elle était probablement, dit Duncker, de 30 à 40 pieds. Ces murailles n'étaient pas l'œuvre exclusive de Nabuchodonosor; d'après une inscription, conservée à Aberdeen, Assarhaddon, fils de Sennachérib, les avait commencées. Oppert, op. cit., t. I, p. 227. Quant à leur destruction, elle fut rapide, M. Oppert, ib. p. 225, croit qu'il n'en existait absolument plus de traces au commencement du quatrième siècle de l'ère vulgaire. — *Portæ ejus excelsæ*.

vauz des peuples seront réduits à néant, ceux des nations seront livrés au feu, et périront.

59. Ordre que donna Jérémie le prophète à Saraïas, fils de Nerias, fils de Maasias, lorsqu'il allait avec le roi Sédécias à Babylone, la quatrième année de son règne. Saraïas était prince de la prophétie.

60. Et Jérémie écrivit tout le mal qui devait arriver à Babylone dans un livre, toutes ces paroles qui furent écrites contre Babylone.

61. Et Jérémie dit à Saraïas : Lorsque tu seras arrivé à Babylone et que tu auras vu, et que tu auras lu toutes ces paroles,

62. Tu diras : Seigneur, tu as parlé contre ce lieu pour le perdre, de sorte qu'il n'y ait plus personne à y habiter, ni homme ni troupeau, et qu'il soit une éternelle solitude.

63. Et quand tu auras achevé de lire ce livre, tu lui attacheras une

lum, et gentium in ignem erunt, et disperibunt.

59. Verbum quod præcepit Jeremias propheta, Saraïæ filio Nerïæ filii Maasiæ, cum pergeret cum Sedecia rege in Babylonem, in anno quarto regni ejus : Saraïas autem erat princeps prophetiæ.

60. Et scripsit Jeremias omne malum quod venturum erat super Babylonem, in libro uno : omnia verba hæc quæ scripta sunt contra Babylonem.

61. Et dixit Jeremias ad Saraïam : Cum veneris in Babylonem, et videris, et legeris omnia verba hæc,

62. Dices : Domine, tu locutus es contra locum istum ut disperderes eum : ne sit qui in eo habitet ab homine usque ad pecus, et ut sit perpetua solitudo.

63. Cumque compleveris legere librum istum, ligabis ad eum lapi-

Ces portes étaient magnifiquement ornées, dit Hérodote, I, 178 et suiv. ; elles étaient en bronze. — *Labores populorum...* mots empruntés à Habacuc, II, 43, avec quelques modifications sans importance. Tous les travaux accumulés par tant de nations et depuis tant de siècles seront réduits à néant et n'auront été qu'un aliment pour le feu.

59. — *Saraïæ*. Ce personnage est différent de ceux qui sont mentionnés, xxxvi, 26, xl, 8 ; il était sans doute frère de Baruch, qui est dit aussi fils de Neria, xxxii, 42. — *Cum pergeret cum Sedecia...* Le but de Sédécias, dit M. Munk, Palestine, p. 347, était probablement de renouveler ses hommages au roi de Babylone, et de faire taire les bruits défavorables qui déjà peut-être s'étaient répandus sur son compte, grâce à l'imprudente conduite des faux prophètes qui vivaient parmi les exilés. Cette démarche personnelle de Sédécias, que le Targum et les LXX ne semblent pas admettre, est confirmée par le Seder Olam Rabba, éd. Meyer, p. 72. — *Princeps prophetiæ*. Suivant Maldonat, c'est le chef des Lévités qui chantaient les Prophéties. Selon d'autres commentateurs ce titre est identique à celui de prince des prêtres, qui est donné à Saraïas dans le ch. suivant, lxx, 24. שר במקהה « chef

du repos, » n'est pas le titre d'un emploi de la cour de Nabuchodonosor, comme le dit Gésenius, Thesaurus, p. 863 ; ce titre est, suivant Maurer, Hiltzig, Keil, celui du fonctionnaire qui avait la direction du cortège royal, et qui fixait les haltes durant le voyage ; Cfr. Nomb. x, 33. LXX : ἀρχων δώρων.

60. — *Omne malum*, tout ce qui est contenu dans les deux chapitres L et LI.

61. — *Videris et legeris*, tu liras avec soin, attentivement : Saraïas fera cette lecture, non pour précautionner les Babyloniens contre la destruction qui les menace, mais simplement pour promulguer le décret de Dieu contre Babylone, et pour joindre à cette promulgation l'acte symbolique mentionné dans le verset 63.

62. — *Dices : Domine, tu locutus es...* Ce n'est pas Jérémie qui est l'auteur de cette prophétie ; mais Dieu lui-même, et Saraïas, en parlant ainsi, fortifie la vérité des menaces qu'il va lire.

63. — *Ligabis ad eum lapidem*, non pas seulement pour empêcher que le livre revienne à la surface et que sa découverte puisse causer quelque ennui à Saraïas, mais pour montrer qu'il va s'enfoncer dans les profondeurs de l'Euphrate, et que de même qu'il n'en reviendra pas, de même Babylone, irrè-

dem, et projecies illum in medium Euphraten :

64. Et dices : Sic submergetur Babylon, et non consurget a facie afflictionis quam ego adduco super eam, et dissolvetur. Hucusque verba Jeremiæ.

Pierre, et tu le lanceras au milieu de l'Euphrate :

64. Et tu diras : Ainsi Babylone sera submergée, et ne se relèvera plus de l'affliction que j'amène sur elle, et elle sera détruite. Jusqu'ici sont les paroles de Jérémie.

CHAPITRE LII

Jérusalem, après un siège de deux ans est prise par Nabuchodonosor, (xxv. 1-6). — Sédécias est pris dans sa fuite, (xxv. 7-9). — Ses enfants et les princes de Juda sont massacrés en sa présence, on lui arrache les yeux, et il est emmené captif à Babylone, (xxv. 10-11). — Le temple, le palais, et les maisons de Jérusalem sont brûlées, (xxv. 12-13). — Le peuple est emmené captif, sauf les pauvres vigneron et les laboureurs, (xxv. 14-16). — Les vases du temple sont enlevés, (xxv. 17-23). — Dénombrement de ceux qui, à diverses époques furent transportés à Babylone, (xxv. 24-30). — Le roi Joachim, après trente-sept ans de prison, voit son sort amélioré par Évilmérôdach, (xxv. 31-34).

1. Filius viginti et unius anni erat Sedecias cum regnare cœpisset : et undecim annis regnavit in Jerusalem, et nomen matris ejus Amital, filia Jeremiæ de Lobna.

2. Et fecit malum in oculis Domini, juxta omnia quæ fecerat Joakim.

IV Reg. 24, 18; II Parr. 36, 11.

3. Quoniam furor Domini erat in

1. Sédécias avait vingt et un ans lorsqu'il commença à régner, et il régna onze ans dans Jérusalem. Le nom de sa mère est Amital, fille de Jérémie de Lobna.

2. Il fit le mal devant le Seigneur, tout comme avait fait Joakim.

3. Aussi la fureur du Seigneur

vocablement condamnée, disparaîtra pour jamais. C'est ce qu'indiquent du reste les paroles prononcées par Saraïas dans le v. 64.

64. — *Hucusque verba Jeremiæ*. Epilogue de la prophétie contre Babylone, qui répond au titre, L, 1. Dans cette manière de voir, qui est celle de Maldonat, le chapitre suivant serait aussi de Jérémie. Mais suivant Cornelius à Lapide, suivi par presque tous les modernes, les prophéties de Jérémie finissent ici. C'est sans doute Baruch, secrétaire du Prophète, qui aura ajouté ces mots.

APPENDICE

Récit de la prise et de la destruction de Jérusalem, du sort de Sédécias et du peuple, et de la délivrance de Joachim.

CHAP. LII. — Tout ce chapitre est tiré du IV^e livre des Rois, ch. xxiv et xxv, avec quelques légères modifications de détail. Sur la question d'authenticité, V. la préface, p. 13. Quant à la canonicité, elle n'est pas douteuse. Pour le commentaire général, il faut se reporter au IV^e livre des Rois.

1. — Les trois premiers versets reproduisent IV Rois, xxiv, 18, 18, 20. — *Amital*, המוטל ou המוטל, IV Rois, xxiii, 31. — *Filia Jeremiæ de Lobna*; Jérémie le prophète est d'Anathoth, tandis que le père d'Amital est de Lobna, ville sacerdotale dans la plaine de la tribu de Juda.

3. — *Quoniam furor Domini erat in Jerusalem*. IV Rois, xxiv, 20 : « Irascebatur

était sur Jérusalem et sur Juda, jusqu'à ce qu'il les eût rejetés de sa face. Et Sédécias se détacha du roi de Babylone.

4. Il arriva dans la neuvième année de son règne, dans le dixième mois, le dixième jour, Nabuchodonosor, roi de Babylone, vint avec toute son armée contre Jérusalem; il l'assiégea, et on éleva des ouvrages tout à l'entour.

5. La ville fut assiégée jusqu'à la onzième année du roi Sédécias.

6. Au quatrième mois, le neuvième jour, la famine fut universelle dans la ville, et il n'y avait plus de vivres pour le peuple du pays.

7. La ville fut prise de force, tous ses soldats s'enfuirent, et sortirent de la ville, de nuit, par le chemin de la porte qui est entre les deux murs, qui conduit au jardin du roi. (Les Chaldéens bloquaient la ville), et ils s'en allèrent par la porte qui conduit au désert.

8. Mais l'armée des Chaldéens poursuivit le roi; ils prirent Sédécias dans le désert qui est près de Jéricho, et tous ceux qui l'accompagnaient s'enfuirent.

9. Les Chaldéens ayant pris le roi l'amènèrent à Reblatha qui est au pays d'Emath, au roi de Babylone, et celui-ci lui prononça son arrêt.

10. Le roi de Babylone fit massa-

Jerusalem et in Juda, usquequo projiceret eos a facie sua: recessit Sedecias a rege Babylonis.

4. Factum est autem in anno nono regni ejus, in mense decimo, decima mensis, venit Nabuchodonosor rex Babylonis, ipse et omnis exercitus ejus, adversus Jerusalem, et obsederunt eam, et ædificaverunt contra eam munitiones in circuitu.

IV Reg. 25, 1; Supr. 39, 1.

5. Et fuit civitas obsessa usque ad undecimum annum regis Sedeciae.

6. Mense autem quarto, nona mensis, obtinuit fames civitatem: et non erant alimenta populo terræ.

7. Et dirupta est civitas, et omnes viri bellatores ejus fugerunt, exieruntque de civitate nocte, per viam portæ quæ est inter duos muros, et ducit ad hortum regis (Chaldæis obsidentibus urbem in gyro) et abierunt per viam quæ ducit in eremum.

8. Persecutus est autem Chaldæorum exercitus regem; et apprehenderunt Sedeciam in deserto quod est juxta Jericho: et omnis comitatus ejus diffugit ab eo.

9. Cumque comprehendissent regem, adduxerunt eum ad regem Babylonis in Reblatha, quæ est in terra Emath; et locutus est ad eum judicia.

10. Et jugulavit rex Babylonis

enim Dominus contra Jerusalem. » — *Usquequo*, II Rois, ib. : « donec ».

4. — *Nabuchodonosor*. Dans le IV^e livre des Rois, ce nom est toujours écrit avec un daeth, « Nebuchadnezzar », tandis qu'ici il est toujours écrit avec un resh, « Nebuchadrezzar », forme adoptée par Jérémie, qui n'a que rarement le 7. Keil en conclut à la différence d'auteur; cette raison ne nous semble pas convaincante. — *Obsederunt*, IV Rois, xxv, 1 : « Circumdederunt ».

5. — *Obsessa*. Cfr. Ezech. iv, 3. « Clausa est atque vallata ». IV Rois, xxv, 2.

6. — *Mense autem quarto*. Le IV^e livre des Rois ne donne pas le numéro du mois; le texte de ce passage est plus clair; Cfr. Jer. xxxix, 2.

7. — *Dirupta*. IV Rois, xxv, 4 : « interrupta ». — *Omnes viri fugerunt*... Cfr. xxxix, 4.

8. — *Sedeciam*, IV Rois, xxv, 5 : « eum ».

9. — *Quæ est in terra Emath*, explication que ne donne pas le IV^e livre des Rois. — *Locutus est ad eum judicia*, comme coupable de rébellion et de parjure; Cfr. Ezech. xxxiii, 24.

filios Sedeciae in oculis ejus, sed et omnes principes Juda occidit in Reblatha.

11. Et oculos Sedeciae eruit, et viinxit eum compedibus, et adduxit eum rex Babylonis in Babylonem, et posuit eum in domo carceris usque ad diem mortis ejus.

12. In mense autem quinto, decima mensis, ipse est annus nonus decimus Nabuchodonosor regis Babylonis, venit Nabuzardan princeps militiae, qui stabat coram rege Babylonis in Jerusalem.

13. Et incendit domum Domini, et domum regis, et omnes domos Jerusalem, et omnem domum magnam igni combussit.

14. Et totum murum Jerusalem per circuitum destruxit cunctus exercitus Chaldaeorum, qui erat cum magistro militiae.

15. De pauperibus autem populi, et de reliquo vulgo quod remanserat in civitate, et de perfugis qui transfugerant ad regem Babylonis, et caeteros de multitudine, transtulit Nabuzardan princeps militiae.

16. De pauperibus vero terrae reliquit Nabuzardan princeps militiae vinitores, et agricolas.

crer les fils de Sédécias devant ses yeux, et il fit tuer aussi tous les princes de Juda à Reblatha.

11. Il fit arracher les yeux à Sédécias, le fit charger de chaînes, et le roi de Babylone l'emmena à Babylone, et le mit en prison jusqu'au jour de sa mort.

12. Le dixième jour du cinquième mois, dans la dix-neuvième année du règne de Nabuchodonosor roi de Babylone, Nabuzardan général de l'armée, qui remplaçait le roi de Babylone à Jérusalem,

13. Brûla la maison du Seigneur, la maison du roi et toutes les maisons de Jérusalem, et il mit le feu à toutes les grandes maisons.

14. Et toute l'armée des Chaldéens qui était avec le général abattit les murailles de Jérusalem dans tout leur pourtour.

15. Quant aux pauvres du peuple et au vulgaire qui étaient demeurés dans la ville, et à ceux qui étaient passés au roi de Babylone, et à tout le reste du peuple, Nabuzardan les transporta à Babylone.

16. Quant aux pauvres du pays Nabuzardan, chef de l'armée, laissa les vigneron et les laboureurs.

40. — Le IV^e livre des Rois ajoute ici une circonstance, mentionnée aussi xxxix, 6 et qui est ici rejetée au §. 11. « Oculos ejus effodit. » — *Quae est in terra Emath*, explication qui ne se lit ni IV Rois, ni plus haut, xxxix, 6.

41. — *Posuit eum...* ne se trouve pas dans le IV^e livre des Rois. — *In domo carceris*, litt. : « dans la maison du châtement » ; LXX : εἰς οἰκίαν μόνον. Samson avait été soumis à un pareil supplice. Jug. xvi, 21. Ewald fait remarquer que cette particularité est probablement empruntée aux Lam. v, 43. (V. le commentaire).

42. — *Decima mensis*. Il y a ici une apparente contradiction avec IV Rois, xxv, 8 : « Septima die mensis ». Cette différence provient sans doute d'une pure erreur de copiste. Il est impossible, dit Keil, de décider laquelle de ces deux dates est la bonne. Il est peut-être possible de concilier les deux dates en admettant que l'une est celle de l'arrivée de Nabuchodonosor, et l'autre celle de l'exécution des

ordres reçus par lui. C. B. Michaelis. Le Syriaque, indiquant une autre date, a : le neuvième jour. — *Nabuzardan*, V. xxxix, 13. — *Qui stabat coram rege*, expression identique à « servus regis » de IV Rois.

43. — *Omnem domum magnam*, c'est-à-dire comme l'expliquent le Targum et le Syriaque, toutes les maisons des grands.

44. — *Totum* n'est pas dans IV Rois ; mais cette omission ne change rien au sens.

45. — *De pauperibus autem populi*, manque dans le IV^e Livre des Rois. D'après Keil, un copiste aurait pris ces mots au commencement du verset suivant. Selon Fausset, les pauvres du peuple seraient ceux de Jérusalem, et ceux du verset suivant, les pauvres de la contrée. Les LXX n'ont traduit ni ce verset ni le suivant. — *De multitudine*, מְרִבָּה. Suivant Hitzig et Graf, ce mot, comme Prov. viii, 30, signifierait ouvrier ; mais le passage parallèle, xxxix, 9, prouve la fausseté de cette opinion.

17. Les Chaldéens brisèrent aussi les colonnes d'airain qui étaient dans la maison du Seigneur, leurs bases et la mer d'airain qui était dans la maison du Seigneur, et ils en emportèrent tout l'airain à Babylone.

18. Ils emportèrent les bassins, les poêles, les instruments de musique, les coupes, les mortiers, et tous les vases d'airain qui servaient aux usages du temple.

19. Le général de l'armée prit aussi les vases, les encensoirs, les tasses, et les chaudrons, les chandeliers, les mortiers, et les coupes; une partie de ces vases étaient d'or et les autres d'argent.

20. Il prit aussi les deux colonnes, la mer et les douze taureaux d'airain qui étaient sous les bases que le roi Salomon avait fait faire dans la maison du Seigneur. Le poids de l'airain de tous ces vases ne se pouvait compter.

21. Quant aux colonnes, l'une avait dix-huit coudées de haut, et un cordon de douze coudées l'entourait, sa grosseur était de quatre doigts, et elle était creuse en dedans.

22. Des chapiteaux d'airain étaient sur toutes deux : l'un de ces chapiteaux avait cinq coudées de haut, et les rinceaux et les grenades qui le couvraient tout autour, étaient d'airain. Il en était de même de la seconde colonne et de ses grenades.

17. Columnas quoque æreas quæ erant in domo Domini, et bases, et mare æneum quod erat in domo Domini, confregerunt Chaldæi, et tulerunt omne æs eorum in Babylonem.

18. Et lebetes, et creagras, et psalteria, et phialas, et mortariola, et omnia vasa ærea, quæ in ministerio fuerant, tulerunt.

19. Et hydrias, et thymiamateria, et urceos, et pelves, et candelabra, et mortaria, et cyathos; quotquot aurea, aurea; et quotquot argentea, argentea, tulit magister militiæ;

20. Et columnas duas, et mare unum, et vitulos duodecim æreos, qui erant sub basibus quas fecerat rex Salomon in domo Domini: non erat pondus æris omnium horum vasorum.

21. De columnis autem, decem et octo cubiti altitudinis erant in columna una, et funiculus duodecim cubitorum circuibat eam; porro grossitudo ejus quatuor digitorum, et intrinsecus cava erat.

22. Et capitella super utramque ærea: altitudo capitelli unius quinque cubitorum; et retiacula, et malogranata super coronam in circuitu, omnia ærea. Similiter columnæ secundæ, et malogranata.

17. — Accomplissement de la prophétie de xxvii, 49.

18. — *Psalteria*, כְּתוּרֹת, signifie plutôt faux, instruments tranchants, comme dans Is. xviii, 5. — *Phialas*, les vases dont on se servait pour asperger l'eau ou le sang, Exod. xxv, 29. Ce mot est omis dans IV Rois. — *Quæ in ministerio fuerant*, dont les prêtres se servaient pour les divers ministères du temple.

19. — Les objets mentionnés dans ce verset sont généralement en argent ou en or,

tandis que ceux du verset précédent sont en airain.

20. — *Vitulos duodecim æreos qui erant sub basibus*, IV Rois, xxv, 16, a seulement « bases ». — *Non erat pondus æris...* Tous ces objets étaient d'un tel poids et en si grand nombre qu'on n'entreprit pas de les peser.

21. — *Decem et octo cubiti*. Dans II Paral. iii, 15, on lit trente-cinq coudées pour les deux colonnes, ce qui met la hauteur de chacune à dix-sept coudées et demie. Ici et IV Rois, xxv, 17, le rédacteur a pris un chiffre rond.

23. Et fuerunt malogranata nonaginta sex dependentia? et omnia malogranata centum, retiaculis circumdabantur.

24. Et tulit magister militiae Saraïam sacerdotem primum, et Sophoniam sacerdotem secundum, et tres custodes vestibuli.

25. Et de civitate tulit eunuchum unum qui erat præpositus super viros bellatores, et septem viros de his qui videbant faciem regis, qui inventi sunt in civitate; et scribam principem militum qui probabat tyrones; et sexaginta viros de populo terræ, qui inventi sunt in medio civitatis.

26. Tulit autem eos Nabuzardan magister militi, et duxit eos ad regem Babylonis in Reblatha.

27. Et percussit eos rex Babylonis, et interfecit eos in Reblatha in terra Emath; et translatus est Juda de terra sua.

28. Iste est populus quem translulit Nabuchodonosor: In anno septimo, Judæos tria millia et viginti tres.

29. In anno octavo decimo Nabuchodonosor, de Jerusalem animas octingentas triginta duas.

30. In anno vigesimo tertio Nabuchodonosor, transtulit Nabuzardan magister militiae animas Judæorum septingentas quadraginta quin-

23. Quatre-vingt seize grenades pendaient autour, et les grenades au nombre de cent étaient environnées d'un réseau.

24. Le général de l'armée prit aussi Saraïas le grand prêtre, et Sophonias le second prêtre, et les trois gardiens du vestibule.

25. Il enleva encore de la ville un eunuque, chef des soldats, et sept de ceux qui étaient toujours devant le roi, qui furent trouvés dans la ville, et le premier scribe de l'armée qui formait les nouveaux soldats, et soixante hommes du peuple qui se trouvèrent au milieu de la ville.

26. Nabuzardan les emmena, et les conduisit au roi de Babylone à Reblatha.

27. Et le roi de Babylone les frappa et les fit mourir à Reblatha dans la terre d'Emath, et Juda fut exilé de son pays.

28. Voici le peuple que Nabuchodonosor transporta: la septième année, trois mille vingt-trois Juifs.

29. La dix-huitième année de son règne, huit cent trente deux personnes de Jérusalem.

30. Et la vingt-troisième année du règne de Nabuchodonosor, Nabuzardan général de l'armée transporta sept cent quarante-cinq Juifs.

— *Grossitudo ejus quatuor digitorum*: Cfr. III Rois, vii, 26 et II Par. iv, 5.

22-23. — Tout ce passage est un peu plus détaillé que le passage parallèle de IV Rois, xxv, 47.

24. — *Saraïam*. Est-ce celui qui est mentionné plus haut, LI, 59? Maldonat l'admet; les modernes ne sont pas de cet avis. Peut-être est-ce le père d'Esdra, Esdr. vii, 4 et suiv. — *Sacerdotem primum*, le grand-prêtre. — *Sophoniam*, probablement celui qui est mentionné XXI, 4, XXIX, 25. — *Sacerdotem secundum*, le vicaire du grand-prêtre, Cfr. Gen. LI, 43; I Rois, xxiii, 47. — *Custodes vestibuli*, V xxxv, 4.

25. — *Septem viros*, IV Rois, xxv, 49. « cinq viros. » — *Qui videbant faciem*

regis, qui avaient un libre accès auprès du roi. — *Scribam*. Dans les Rois, ib. S. Jérôme en fait un nom propre, « Sopher ».

28. — *In anno septimo*. Dans IV Rois, xxiv, 42, on lit: « anno octavo regni sui », c'est-à-dire du règne de Nabuchodonosor. Sans doute tous ces événements eurent lieu, en partie à la fin de la septième année, et en partie au commencement de la huitième année du règne de ce prince. — *Judæos tria millia et viginti tres*. En additionnant les chiffres de IV Rois, xxiv, 44, 46, on trouve un total de dix-huit mille Juifs, suivant Jarchi et les Rabbins, ces trois mille sont ceux de la tribu de Juda qui ont été déportés. Il est plus probable que tous ces chiffres n'ont pas été fidèlement transcrits.

Tous ceux donc qui furent transportés furent au nombre de quatre mille six cents.

31. La trente-septième année après que Joachim roi de Juda eut été déporté à Babylone, le vingt-cinquième jour du douzième mois, Evilmérôdach, roi de Babylone, dans la première année de son règne, releva la tête de Joachim, roi de Juda, et le tira de prison.

32. Il lui parla avec bonté, et il éleva son trône au-dessus des trônes des rois qui étaient au-dessous de lui à Babylone.

33. Il lui fit changer les vêtements de sa prison, et il le faisait manger devant lui tous les jours de sa vie.

34. Le roi de Babylone ordonna ce qui lui serait donné pour sa table chaque jour et perpétuellement, et il le lui fit donner tous les jours de sa vie jusqu'au jour de sa mort.

que : omnes ergo animæ, quatuor millia sexcentæ.

31. Et factum est in trigesimo septimo anno transmirationis Joachim regis Juda, duodecimo mense, vigesima quinta mensis elevavit Evilmerodach rex Babylonis ipso anno regni sui, caput Joachim regis Juda, et eduxit eum de domo carceris.

32. Et locutus est cum eo bona, et posuit thronum ejus super thronos regum qui erant post se in Babylone.

33. Et mutavit vestimenta carceris ejus, et comedebat panem coram eo semper, cunctis diebus vitæ suæ.

34. Et cibaria ejus, cibaria perpetua dabantur ei a rege Babylonis, statuta per singulos dies, usque ad diem mortis suæ, cunctis diebus vitæ ejus.

29. — *In anno octavo decimo.* Plus haut, v. 12 et IV Rois, xxv. 8, on lit dix-neuvième année.

30. — Le IV^e Livre des Rois et les Paralipomènes ne mentionnent pas cet événement. Il est probable qu'il ne s'est produit qu'après la mort de Godolias.

31. — *Vigesima quinta mensis.* IV Rois,

xxv. 27 : « Vigesima septima die mensis ». Sauf ce lég r détail, les deux récits concordent entièrement. — *Elevavit... caput Joachim*, il lui rendit sa première dignité; Cfr. Gen. xl, 3. Pour tous les détails, c'est au commentaire du IV^e Livre des Rois qu'il faut se reporter.

IMPRIMATUR

† J. Hipp. Card. Guibert, archiepiscopus Parisiensis.

Parisius, die 30 nov. 1878

Pour donner une idée de l'esprit dans lequel notre travail a été conçu et exécuté, nous ne croyons pas pouvoir mieux faire que d'emprunter à saint Bernard (Ép. clxxiv, n. 9), la protestation suivante :

« Romanae praesertim Ecclesiae auctoritati atque examini, totum hoc, sicut et caetera quae ejusmodi sunt, universa reservo, ipsius, si quid aliter sapio, paraturus judicio emendare. »

PROPRIÉTÉ DE L'ÉDITEUR